






DH187
.5.K38
v.3



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX



LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

VINGT-CINQ ANNÉES DU XVI^e SIÈCLE

(1560 — 1585)

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Président de la Commission Royale d'histoire,
Membre de l'Académie de Belgique,
Correspondant de l'Institut de France, etc.

Tome III.

(1572-1576)

BRUGES

BEYAERT-STORIE, ÉDITEUR

1884



TROISIÈME PARTIE.

LA FRANCE

depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à la mort de Charles IX.

(1572-1574).

LES PAYS - BAS

depuis le siège de Mons jusqu'au départ du duc d'Albe.

(1572-1575).

CHAPITRE I^{er}.

LA FRANCE APRÈS LA SAINT-BARTHÉLEMY.

(25 août 1572 — 3 novembre 1572)

Soumission des princes de Navarre et de Condé. — Les relations officielles.
— Sentence prononcée contre Coligny. — Procès de Briquemaut et de Cavaignes.

I.

SOUSSION DES PRINCES DE NAVARRE ET DE CONDÉ.

Le parti huguenot avait perdu son chef dans Coligny. Ceux qui se trouvaient naturellement appelés à le diriger après lui, étaient les prisonniers de Charles IX.

« Le prince de Navarre et le prince de Condé nous sont « fidèles, disaient Charles IX et sa mère ; mais nous nous « sommes vus contraints par la nécessité à châtier Coligny « et ses complices¹. » Tous les deux ont abjuré le protestantisme plus par crainte que par conviction. Le prince de Condé a eu des conférences théologiques avec un ancien ministre huguenot qui a quitté le parti de la Réforme. Quant au roi de Navarre, on ne fait guère cas de lui, et il jouit de peu de réputation : c'est un esprit léger². Il a

¹ Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

² Relation de Cavalli, 1574.

déclaré que s'il est revenu à la foi catholique, « il a en « cela esté conforté par le roy très-chrestien et par les « sages et prudentes admonitions de la royne madame sa « belle-mère ¹. » Mais Catherine de Médicis en fait honneur à l'influence de sa jeune femme Marguerite de Valois ². L'un et l'autre assistent à toutes les cérémonies religieuses à côté de la reine-mère et de Charles IX ³, et il en est de même dans les fêtes de la cour où il semble qu'on prenne plaisir à étaler leur complaisante soumission. « J'ay « veu le roi de Navarre teste nue donner la serviette au « roy », porte une lettre du 29 octobre 1572 ⁴. « Le peu de « compte qu'on faisoit de ce petit prisonnier de roitelet, « qu'on galoppoit à tous propos de paroles et brocards « comme on eust fait un simple page ou laquais de cour, fai- « soit bien mal au cœur. » C'est ainsi que s'exprime Pierre de l'Estoile en parlant du prince qui depuis fut Henri IV ⁵.

¹ Lettre du roi de Navarre, du 3 octobre 1572. Doc. hist., t. XIII (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Catherine de Médicis au pape, du 4 octobre 1572. Theiner.

³ « Hier la princesse de Condé la jeusne commença d'aler à la messe avecque ses deux sœurs et la royne de Navarre. Dimanche prochain, le prince de Condé a promis d'aller à l'église ouyr la messe; il diffère de jours à aultres, disant qu'il n'a esté instruit à l'église. L'on luy a baillé ung docteur nommé de Sancto-Germano gentilhomme et qui a presché le karesme dernier en l'église Nostre-Dame. Monseigr Vigor est après pour réduire le roy de Navarre, ensemble le prince de Condé, et n'a esté qu'une fois ou deux à l'église le roy de Navarre, et semble qu'il ne continuera point, combien qu'il ait envoïé en tous ses pays un édict pour contraindre ung chascun d'aller à l'église et de chasser les ministres hors de ses terres et seigneuries. » Lettre du 12 septembre 1572. Papiers d'État. Liasse 123 (Archives de Bruxelles).

⁴ Archives de Bruxelles.

⁵ Journal de l'Estoile, p. 28.

Catherine de Médicis veut faire plus. Elle songe à rompre le mariage tout récent du prince de Navarre pour donner Marguerite de Valois au duc de Guise qui serait redevenu libre grâce à un second divorce ; elle interroge sa fille sur les secrets de la chambre nuptiale : elle favoriserait des amours que jadis elle avait troublées et condamnées ¹.

La mort de Coligny ne devait point être le triomphe des Guise.

Le cardinal de Lorraine, ce prélat aux mœurs douteuses, qui cherchait, selon Alava, à cacher son incapacité sous les dehors d'un fastueux orgueil, s'applaudissait seul sans réserve de tout ce qu'il avait appris, se trouvant alors à Rome, et il ne vit dans la Saint-Barthélemy que la gloire de sa maison. Il se vantait que tout avait été délibéré avant qu'il fût arrivé en Italie ², et se hâta de faire afficher aux portes de l'église de Saint-Louis qui appartenait à la France, une proclamation, écrite en latin, où, en annonçant la mort des hérétiques et des constants ennemis du roi, il comparait ce qui s'était passé à Paris aux coups portés par l'ange du Seigneur à l'armée de Sennachérib ³.

Selon une version fort répandue à Paris, les agents les plus ardents du parti des Guise avaient envoyé au cardinal de Lorraine, comme un trophée, la tête sanglante de Coligny ⁴.

¹ Mém. de Marg. de Valois. Cf. Dupleix (p. 139), qui tenait ce récit de Marguerite de Valois.

² Lettre de Vulcob, du 8 novembre 1572. Groen, t. IV.

³ Arch. de Simancas ; Corr. de La Mothe-Fénélon. Cf. la lettre du cardinal de Lorraine à Charles IX, du 10 septembre 1572.

⁴ C'était un bruit fort répandu que le duc de Guise avait envoyé à Rome au cardinal de Lorraine la tête de Coligny. Lettre de Petrucci, du 2 novembre 1572. Ce bruit était si accrédité à Paris que Charles IX ordonna

Il faut ajouter, à l'honneur du jeune duc de Guise, que sa conduite est toute différente. Il n'accepte point la responsabilité de ce massacre, dans lequel on ne lui montrait, pour le tromper, qu'un acte isolé de légitime vengeance. On ne le verra point à la suite de Charles IX, quand la cour assiste aux supplices et aux tortures. « Il témoigne, « écrit Walsingham, un vif mécontentement depuis la « journée de la Saint-Barthélemy ¹. »

Un jour viendra toutefois où, de même que l'on avait trouvé dans l'assassinat de Coligny la juste punition du crime d'Orléans, on signalera la fin du duc de Guise perfidement poignardé au château de Blois comme le châtement du meurtre de 1572.

Que devinrent ceux qui avaient mis la main dans le sang ? On ne sait rien de Tosinghi. Maurevel fut réduit à fuir en Italie, « recherché en hayne du bon devoir qu'il a fait » disait Catherine de Médicis en le recommandant au pape ² ; mais, s'il se déroba à la haine des enfants de Coligny, il fut tué plus tard par un fils du seigneur de Mouy, qui croyait, lui aussi comme le duc de Guise, avoir le droit de venger son père ³. Cosseins mourut au siège de la Rochelle ⁴.

au sieur de Mandelot, gouverneur de Lyon, d'arrêter une personne qui portait à Rome la tête de l'amiral. Mandelot répondit le 5 septembre qu'un écuyer du duc de Guise allant en Italie avait passé à Lyon, mais n'y était plus. Corr. de Charles IX et de Mandelot publié par M. Paulin Paris. Brantôme est disposé à croire que la tête de Coligny fut envoyée à Philippe II. Rien ne justifie cette assertion.

¹ Lettre de Walsingham, du 18 octobre 1572. Digges, p. 267.

² Lettre de Catherine de Médicis, du 4 décembre 1577. Theiner, t. II.

³ Brantôme, t. V, p. 247.

⁴ Brantôme, t. V, p. 351.

A ses côtés Besme eut une jambe emportée ¹ ; mais il survécut à cette blessure. Le cardinal de Guise louait ses services pendant la guerre ². Saint-Gouard le recommandait à Philippe II comme « un très-honneste gentilhomme ; » — « et est, ajoutait-il, luy qui tua de sa main l'amiral, comme « depuis tesmoingna son capitaine luy avoir veu faire le « semblable à plusieurs aultres Huguenots ³. » Philippe II l'appela près de lui et lui fit de grands cadeaux ; mais, comme il traversait la Guyenne à son retour, il tomba au pouvoir des Huguenots qui l'arrêtèrent et puis l'égorèrent dans sa prison ⁴ : lâches représailles d'un crime odieux.

II.

LES RELATIONS OFFICIELLES.

La mort de Coligny est un fait accompli : Catherine de Médicis en a recueilli les fruits ⁵ ; mais, ce qui est peut-être plus difficile, il faut en présenter la justification et l'apologie.

¹ Lettre du 30 mai 1573. Record Office.

² Arch. Nat. à Paris, K. 1536⁸⁵.

³ Note de Saint-Gouard. Arch. Nat. à Paris, K. 1537¹⁴.

⁴ Brantôme, t. IV, p. 309 ; Mézeray, t. III, p. 380.

⁵ On trouve au Record Office une « Exhortation au Roy pour vertueusement poursuivre ce que sagement il a commencé contre les Huguenots. »

Toy qui fais tout ainsi que le Romain Camille,
 Qui sage délivra des barbares sa ville,
 Si tu es désireux du bien de ton païs,
 Si tu veux resseurer tes peuples esbaïs,
 Si de l'amour de Dieu ta poitrine est atteinte,

C'est surtout vis-à-vis de Philippe II que Catherine laisse déborder son orgueil et sa joie. Que de fois n'a-t-on pas à Madrid accusé sa faiblesse et ses complaisances pour les Huguenots ! N'est-elle pas réhabilitée contre ces reproches de la manière la plus éclatante ? Cette préoccupation est sans cesse présente à son esprit. Elle a fait prévenir secrètement l'ambassadeur espagnol, dès l'heure où a été commis l'attentat sur Coligny. Cette fois elle revendique tout haut sa part dans la Saint-Barthélemy : ce sera la gloire de Charles IX : « Dieu m'a fait, s'écrie-t-elle, la grâce de « l'avoir tellement nourri qu'il rend un tesmoignage par sa « vie et actions de la nourriture que j'ay donnée ¹. »

Charles IX tient le même langage. Quelques-uns de ses conseillers ayant exprimé la crainte qu'il n'eût indisposé les Anglais et les Allemands, il se contente de leur répondre : « Peu m'importe, si j'ai le roi catholique pour ami ². »

Si de perdre ton sceptre et peuple tu as crainte,
 Commande de jetter, par les mains du bourreau,
 Ces cruelles fureurs par troppes dedans l'eau,
 De guerres délivrant ta France misérable ;
 Et tu feras à Dieu une offrande agréable.

• • • • •
 Il faut que sous le pié ces sansues tu foulles,
 Qui sont de nostre sang si enflées et soulles.
 Ce Henry ton Castor, et ton Pollux Francoys,
 Pour t'aider au combat vestiront le harnoys.
 Livre au suplice ceux de qui les artifices
 N'estoient que d'inventer contre nous des suplices ;
 Ces membres d'un fer chaut vien séparer dehors,
 Membres de Béliath pourris à nostre corps.

¹ Lettre de Cath. de Médécis (Theiner.)

² Rel. an., Arch. Nat. à Paris, K. 1489.

Catherine écrit elle-même à Philippe II : « Dieu, dit-elle, nous a fait la faveur de donner au roi mon fils un moyen pour se débarrasser de ses sujets rebelles ; il nous a fait la grâce de nous préserver de leur cruauté.. On sentira les fruits de ce service tout à l'honneur de Dieu ; il est un témoignage de mes bonnes intentions, et je me réjouis en pensant qu'il confirmera et augmentera l'amitié qui existe entre Vostre Majesté et le roi mon fils ¹. » Jamais la reine-mère n'a ressenti une affection plus vive pour Philippe II. Elle voudrait cimenter une amitié si parfaite en faisant épouser à l'un de ses fils une infante d'Espagne ².

Le premier courrier qui apporta à Madrid la nouvelle de la Saint-Barthélemy, fut celui de don Diégo de Çuniga. Certain d'être généreusement récompensé, il avait, disait-on, fait en trois jours et trois nuits le voyage de Paris à Madrid : « Nouvelles ! Bonnes nouvelles ! criait-il. » — « Ne faut point doubter, dit Brantôme, si le roy d'Espagne en fut bien ayse, car au monde n'avoit-il pires ennemys que l'admiral et ses partisans ³. »

Lorsqu'un second courrier arriva à Saint-Gouard, celui-ci se hâta de féliciter Catherine de Médicis : « Je remercie et loue Dieu, écrivait-il, de ce qu'il luy a pleu garder Vos Majestés de la main des tirans et nouveaux conjurateurs avecques le chastiment mérité à ceulx qui s'élèvent

¹ La lettre de Catherine de Médicis est aux Archives Nationales à Paris, K. 1530²¹.

² Lettre de Çuniga à Philippe II, du 22 septembre 1572. Arch. Nat. Paris, K. 1530.

³ Brantôme, t. IV, p. 304.

« contre leurs roys ¹ ; » et il y joignit une lettre pour le duc d'Anjou où il glorifiait sa main et sa tête : « sa main, « coustumièrre de vaincre, sa teste tant de fois couronnée « des couronnes de victoires ². »

Saint-Gouard se rendit aussitôt près de Philippe II, et il est intéressant de voir en quels termes il lui rendit compte de la Saint-Barthélemy : « Je dis au roy que le « roy de France avoit procédé avec ceste détermination « contre les exécutés pour avoir cognu nouvelle conjuration « contre sa personne ³. »

Philippe II fait l'accueil le plus empressé à Saint-Gouard ; sa physionomie, habituellement si sombre et si sévère, s'est étrangement déridée. « Estant arrivé près de luy, écrit « Saint-Gouard à Charles IX, il se prist à rire, et, avecques « démonstration d'un extremesme plaisir et contentement, il « commença à louer Vostre Majesté, louant la résolution « prise et la longue dissimulation, l'ayant mise à exécution « contre toutes apparences et espérances ⁴. » Il ne pouvait assez honorer « la mère d'un tel fils qui a sceu avec tant de « patience et de prudence exécuter choses qui apportent « tant de bien à toute la chrestienté ⁵. »

Ce fut à peu près dans les mêmes termes que Philippe II écrivit à la reine-mère pour la complimenter sur un fait si

¹ Lettre de Saint-Gouard à Catherine de Médicis, du 19 septembre 1572, Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II.

² Lettre de Saint-Gouard au duc d'Anjou, du 19 septembre 1572.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 19 septembre 1572.

⁴ Lettre de Saint-Gouard, du 12 septembre 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 395.

⁵ Lettre de Saint-Gouard, du 19 septembre 1572. Groen, Suppl. p. 127.

admirable, *un hecho de tanto valor y prudencia y de tanto servicio, gloria y honnra di Dios y universal beneficio de la christiandad* ; et en même temps il chargeait le marquis d'Ayamonte de porter ses félicitations à Charles IX ¹.

Philippe II ne devait-il pas à la Saint-Barthélemy la conservation des Pays-Bas ² ?

Saint-Gouard n'avait eu qu'un tort : c'était d'avoir rapporté ce qui était advenu, dans les termes mêmes où à l'heure de l'événement on le lui avait annoncé ; mais cette mention du complot semble détruire l'initiative dont la reine-mère aime à se vanter près de Philippe II. Il faut qu'à Madrid on soit bien persuadé que la Saint-Barthélemy n'est que l'exécution d'une ancienne promesse. La préméditation est revendiquée comme un honneur. Si quelqu'un ne voit là qu'un fait inopiné, elle charge son ambassadeur à Madrid de le démentir ³. Il dira « que depuis deux ans tout « estoit disposé à l'exécution du fait advenu ⁴. »

Le langage de Catherine de Médicis sera le même vis-à-vis du duc d'Albe que vis-à-vis de Philippe II.

Le 26 août, Charles IX charge le seigneur de Gomicourt de déclarer au duc d'Albe : « qu'on cognoistra par effects « son zèle et affection à l'entretènement de la paix d'entre « le roy catholique et luy ⁵. » — « Allez, ajoute Catherine « de Médicis, vers votre maître et annoncez ce que vous « avez vu et entendu. Les aveugles voient et les boiteux

¹ Arch. Nat. à Paris, K. 153049.

² Lettre de Saint-Gouard, du 12 septembre 1572.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 15 novembre 1572.

⁴ Lettre de Saint-Gouard, du 6 janvier 1573.

⁵ Relation publiée par M. Gachard.

« marchent, et n'oubliez pas surtout de lui dire : *Beatus*
« *qui non fuerit in me scandalizatus* ¹. »

Brantôme prête au duc d'Albe ces paroles : « La France a
« perdu un grand capitaine, et l'Espagne un grand ennemi ². »
Il ne s'en applaudissait pas moins de la disparition de « ce
« grand ennemi. » — « Les choses succédées à Paris, écri-
« vait-il au comte de Boussu, sont admirables.. Elles vien-
« nent merveilleusement à propos pour les affaires du roy
« nostre maistre ³. »

Quelques jours après, le duc d'Albe écrivait à don Diégo
de Çuniga : « Veuillez dire à la reine-mère que nous remer-
« cions Dieu de nous avoir conservé dans des temps si dif-
« ficiles une princesse d'une si grande valeur que l'est Sa
« Majesté et dans une région si importante de la chrétienté
« que l'est le royaume de France, pour porter remède à de
« si grands maux. Souvent je me suis souvenu de ce que
« je lui avais dit à Bayonne et de ce qu'elle m'avait pro-
« mis. Je vois qu'elle a bien dégagé sa parole ⁴. »

L'actif correspondant de Granvelle, Morillon écrit, à peu
près dans les mêmes termes que le duc d'Albe : « *Benedic-*

1 Relation publiée par M. Gachard.

2 Brantôme, t. IV, p. 311.

3 Lettre du duc d'Albe au comte de Boussu, citée par M. Gachard ; Lettre du duc d'Albe à l'évêque de Liège, du 29 août 1572. Papiers d'État, liasse 120. Arch. de Bruxelles. Le même jour, Champigney écrivait aux magistrats de Malines pour leur faire part « du massacre qui a été fait
« de l'admiral et de ses adhérens par où est tombé un grand appuy des
« perturbateurs du repos publique. » Papiers d'État, Liasse 120. Archives de Bruxelles.

4 A la reyna-madre diga V. M. la merced que Nuestro-Senor nos ha hecho en guardar para tiempo tan trabajoso una princesa de tanto valor

« *tus Dominus qui fecit mirabiliora*. Que maintenant le « roi passe outre, et il pourra se dire roi. » Il ajoute : « L'on verra ce que fera maintenant la mère. » Et au souvenir de ces deux reines qui en France et en Angleterre ont si longtemps encouragé et flatté les Huguenots, se mêle un autre vœu : « Pleust à Dieu que deux Jézabel que bien « vous cognoissez, les suivissent tost ¹ ! »

Catherine de Médicis se livre encore bien plus à son enthousiasme dans ses entretiens avec les ambassadeurs italiens, ses inspirateurs ou ses complices. La Saint-Barthélemy n'est qu'un premier pas : elle veut marcher plus avant dans cette voie. La première fois qu'elle donne audience à l'ambassadeur florentin Vincenzo Alamanni, elle s'empresse de lui dire : « J'ai été forcée d'agir ainsi « pour le salut et la sécurité du royaume. Je ferai en sorte « que la fin corresponde au commencement. Je ne puis pas « tout faire en un jour ². »

Vis-à-vis de Petrucci, la reine-mère revendique pour elle seule l'honneur de tout ce qui s'est fait ; et, comme l'envoyé de Florence observe que les Guise en recueilleront le fruit : « Les Guise, lui répond-elle, ne sont rien ³. »

Parmi ces envoyés d'Italie, il en est un seul que Catherine de Médicis n'a jamais admis dans son intimité, dont

como Su M^d, en parte tan principal de la christiandad como es esse reyno, para remedio de tan gran dano como en el avia, que muchas vezes me he acordado de aver dicho a Su M^d esto mismo en Bayona y de lo que me offrescio ; y veo que ha muy bien desempenado su palabra. Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1572 (Arch. Nat. à Paris, K. 1535).

¹ Lettre de Morillon à Granvelle, du 9 septembre 1572.

² Lettre d'Alamanni, du 11 novembre 1572.

³ Lettre de Petrucci, du 29 septembre 1572.

elle a souvent subi les énergiques remontrances sans les lui pardonner : c'est le nonce pontifical Salviati. Personne autant que Salviati n'a énergiquement dépeint le rôle rempli dans ces sombres journées par la reine-mère, alors que remarquant de quels dangers elle était entourée, tant à cause des remords de sa conscience qu'à raison des propos arrogants des Huguenots, elle prévint les malheurs dont il a plu à Dieu de préserver le roi ¹.

Catherine de Médicis écrit à son ambassadeur Ferrals et remet des instructions à Beauville qui part pour Rome. On ne s'y vante pas de la préméditation comme à Madrid : tout est rejeté sur la querelle privée des Guise. Le fait important, c'est que le roi de Navarre a abjuré le protestantisme, et ainsi tomberont sans doute les censures ecclésiastiques, dont Catherine se croit menacée pour avoir fait célébrer le mariage de sa fille sans les dispenses du pape ².

Depuis peu de mois, le siège pontifical était occupé par Grégoire XIII digne successeur de Pie V par la vie la plus exemplaire et par l'intégrité de sa doctrine ³. Lorsqu'il connut les sanglantes péripéties de la Saint-Barthélemy, « il en jeta des larmes de deuil. Je pleure, dit-il, la façon « dont le roy a usé, par trop illicite et deffendue de Dieu « pour faire une telle punition ⁴. » Rapprochez des paroles

¹ Lettre de Salviati, du 24 août 1572.

² Lettre de Catherine de Médicis (Theiner).

³ Lettre du cardinal d'Armagnac, du 21 mai 1572.

⁴ Brantôme, t. IV, p. 306. Ce témoignage que Brantôme tenait d'un homme d'honneur instruit des secrets de Rome, est confirmé par une lettre de Çuniga, du 22 septembre 1572, où il est dit que le pape a été frappé d'horreur (se espantavo) en apprenant la Saint-Barthélemy.

de Pie V avant la Saint-Barthélemy celles de Grégoire XIII prononcées aussitôt après, et rien ne restera de ces accusations si souvent dirigées contre le Saint-Siège comme ayant été, non le défenseur des persécutés, mais le complice des persécuteurs.

Vis-à-vis des Anglais et des Allemands le langage de Catherine de Médicis sera bien différent.

Charles IX, adressant le 24 août 1572 à son ambassadeur à Londres une lettre destinée à être placée sous les yeux d'Élisabeth, n'hésite point à tout rejeter sur la haine des Châtillon et des Guise. Tout s'explique par « la querelle « particulière qui est de longtemps entre ces deux maisons. » — « J'ay grand desplaisir, ajoute-t-il, de ce « qui est ainsi maladvenu, et c'est bien la chose que je « déteste le plus ¹. » Et, lorsque deux jours après dans le discours prononcé au parlement il s'est fait honneur à lui-même de la sanglante répression des Huguenots, il cherche, dans un mémoire envoyé à Londres, à concilier les deux versions de telle sorte que, le roi s'étant vu réduit à arrêter le complot par le châtement, les Guise en restent l'instrument : « Pour se garantir du danger qui luy estoit certain, « Sa Majesté a esté contraincte de lascher la main à la « maison de Guyse ². » Il le répète dans une lettre écrite à la reine Élisabeth : « Avons esté contraint y lascher la « main à nostre grand regret ³. »

Telles sont aussi les instructions transmises à Schomberg qui se trouve en ce moment en Allemagne. Il n'y a eu

¹ Lettre de Charles IX à La Mothe-Fénelon, du 24 août 1572.

² Corr. de La Mothe-Fénelon.

³ Corr. de La Mothe-Fénelon (21 septembre 1572).

dans les événements de France rien qui touche au fait de la religion, ni à la rupture de l'édit de pacification, rien qui ait pu diminuer la bonne et sincère affection que la reine-mère porte aux princes protestants : elle s'emploiera par bons et louables effets (ce sont les mots mêmes dont elle se servait à la même heure avec le duc d'Albe) à accroître leur grandeur comme s'il s'agissait de son propre royaume ¹.

Bellièvre se vante en Suisse que la reine-mère n'a rien négligé pour apaiser les troubles de Paris « et qu'elle y a
« pris une peine indicible, suivant toutes celles que on
« lui a vue si souvent et si courageusement supporter pour
« la sûreté, repos et tranquillité de la couronne de
« France ². »

Vulcob avait été chargé de faire les mêmes déclarations à Vienne. « Quant on veut faire une chose, lui répondit
« Maximilien II, on ne demeure jamais à faute de trouver
« couleur et prétexte ³. »

Ce qui semble le plus étrange, c'est qu'au moment même où Charles IX frappe Coligny pour anéantir avec lui l'entreprise des Pays-Bas, il juge utile de rassurer le prince d'Orange. C'est Frégose qui sera chargé de ce soin. Le roi de France craint que par quelque faux et calomnieux rapport, on ne cherche à donner au Taciturne une mauvaise impression au sujet de ce qui s'est passé le 24 août. Bien que l'amiral eût tout lieu d'être satisfait des mesures prises pour le protéger contre le peuple de Paris « mal affecté
« envers luy pour beaucoup de respects particuliers assez

¹ Ms. 4687. f. fr., Bibl. Nat. de Paris ; Revue Retrospective, t. V.

² Mém. de Bellièvre. Bibl. Nat. de Paris.

³ Lettre de Vulcob, du 8 novembre 1572. Groen, t. IV.

« connus à chacun », il a formé avec ses amis une conspiration pour tuer le roi, sa mère, ses frères et même le roi de Navarre ; mais quelques seigneurs huguenots, n'écoulant que le devoir de la fidélité, ont révélé ce qui avait été résolu par Coligny, La Rochefoucauld et Cavaignes. Déjà quelques conspirateurs étaient entrés au Louvre pour y passer la nuit et en ouvrir les portes à ceux qui devaient exécuter l'entreprise. Le roi s'est alors vu réduit à lâcher la main à Messieurs de Guise, et le peuple aigri a fait le reste au grand regret de Sa Majesté ¹.

Les relations officielles reproduisent ces tergiversations de Catherine de Médicis.

Deux versions se succèdent à deux jours de distance. La première est celle que Catherine de Médicis a préparée au château de Monceau ; la seconde est celle qui s'appuie non pas sur ce que la reine-mère a résolu à Monceau contre les Huguenots, mais sur le complot des Huguenots contre la reine-mère et contre le roi lui-même.

D'après le premier bulletin, tout se réduit à une querelle entre les Guise et Coligny. Coligny avait fait tuer le duc de Guise ; il a été à son tour tué par son fils. Les Guise avaient appris que Coligny et ses amis avaient formé contre eux de mauvais desseins ; ils les ont prévenus. Ce n'est qu'un exemple de plus de ces haines privées si fréquentes au XVI^e siècle ; mais Charles IX y est complètement étranger. Il a vainement cherché à apaiser le tumulte, « ayant « eu, dit-il, assez à faire à employer de mes gardes et « autres forces pour me tenir le plus fort en ce chasteau

¹ Instruction du 31 août 1572. Revue Retrospective, t. V.

« du Louvre ¹. » De Thou cite même une lettre de Charles IX, qui se terminait par ces mots : « Je suis avec mon « frère le roi de Navarre et mon cousin le prince de Condé. « S'ils courent quelque danger, je suis résolu à le partager « avec eux ². »

La seconde version, c'est la dénonciation non pas du mauvais dessein des Huguenots contre les Guise, mais de leur complot contre le roi ; c'est la revendication de la responsabilité qui s'attache à leur châtement : *salus regis suprema lex*. Nous verrons plus loin avec quelle solennité cette déclaration fut présentée à la ville de Paris et à toute la France.

Lorsque Catherine de Médicis regardait autour d'elle, elle voyait partout sa domination affermie.

Montgomery s'était enfui vers le Maine, et de là il avait gagné l'Angleterre. Le vidame de Chartres, après s'être enfermé près de Montfort au château d'Olivet ³, s'était échappé aussi, selon son expression, de la boucherie de Paris, *e carnificina parisiensi*. A Orléans, à Lyon, à Rouen, à Toulouse et dans d'autres villes, le peuple égale-

¹ La première version se trouve dans les lettres écrites par Charles IX, le 24 août au gouverneur de Bourgogne et au sénéchal de Poitiers, imprimées en 1572 (Bibl. Nat. à Paris) ; lettre de Charles IX à Mandelot, publiée par M. Paulin Paris ; Lettre de Charles IX à M. d'Esguilly, gouverneur de Chartres, du 24 août (Cabinet hist. t. II, p. 258) etc. Conformément aux lettres de Charles IX, Matignon fit publier à Caen, le 28 août, une proclamation par laquelle il faisait connaître que les événements de Paris n'étaient que le résultat de la querelle particulière des Guise et de Coligny. Record Office.

² De Thou, t. VI, p. 414.

³ Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 20647.

ment hostile aux Huguenots les avait massacrés comme à Paris ; et La Rochelle restait à peu près leur unique asile.

Il restait, aux yeux de la reine-mère, deux choses à accomplir. Il fallait renouveler la condamnation de Coligny en ajoutant à ses anciennes machinations les complots qui avaient marqué la fin de sa carrière ; il fallait enfin constater, par la voie de justice, l'existence et la gravité de cette conspiration en faisant juger Briquemaut et Cavaignes, qui avaient été ses principaux agents, l'un dans les camps, l'autre dans le conseil.

III.

SENTENCE PRONONCÉE CONTRE COLIGNY.

Le mardi 26 janvier 1572, Charles IX, revêtu des ornements royaux, tient un lit de justice, toutes les chambres du parlement assemblées. Il déclare que pour détourner un complot dirigé contre les siens et contre lui-même il s'est vu réduit à user du remède le plus énergique ; il ajoute que tout ce qui a été fait, l'a été par ses ordres ¹.

Christophe de Thou, premier président du parlement, répondit par un discours où il loua le roi d'avoir su dissimuler, ce qui d'après Louis XI était une vertu royale, et où il le remercia d'avoir affermi la paix publique en étouffant un complot si menaçant pour l'État.

Puis l'avocat-général Pibrac se leva et demanda dans un noble langage qu'il plût au roi de faire connaître qu'il n'était pas conforme à ses intentions de tolérer davantage

¹ Lettre de Petrucci, du 27 août 1572 ; Lettre de Cavriana, même date.

le meurtre et le pillage. Charles IX déclara qu'il le voulait ainsi ; mais il chargea le parlement d'informer sur le complot médité par Coligny et ses complices ¹.

¹ Beaucoup de poèmes huguenots furent composés en l'honneur de Coligny. Il en est d'autres qui retracent les sentiments de la population parisienne, et c'est à ce titre que je reproduis ces vers conservés au Record Office.

ÉPITAPHE DE GASPARD DE COLLIGNY.

Passant, tu apprendras par la mort de celui
 Qu'en France on peut nommer Oloferne aujourd'huy,
 Que de celui qui vit meschant et détestable,
 La fin communément est à ses meurs semblable ;
 Car les mesmes tourmens, dont il a martiré
 Les fidelles chrestiens, luy-mesme a enduré.
 Les uns il a jetté tous vifs dedans la flamme
 Ou dans une pistolle a faict souffler leur ame.
 Du boulet d'un canon, il a esté frappé ;
 Comme aux moines, il a teste aussi coupé,
 On a coupé la sienne, et dedans la rivière
 Ainsi qu'il en noioit, on l'a trainé naguère
 Avecques une corde. Aux uns crevoit les yeux,
 Couppoit le nez, l'oreille
 Le mesme on luy a fait, Comme il a fait pendre,
 On le voit au gibet pareillement s'estendre,
 Attaché par les pieds, où il paist les corbeaux.
 Comme il a déterré les défuncts des tombeaux,
 Ainsi on l'a privé d'honneur de sépulture,
 Ensevely longtemps des rues en l'ordure.
 Il a pillé des saints les temples révérez ;
 Il a pillé des roys les palais décorés :
 Il ne luy reste rien que le ver qui le mange,
 En quoy son corps pourry en gros monceaux se change.
 Lorsqu'il vouloit le ciel de sa teste attoucher,
 On l'a veu comme Icare à terre trébucher

Ce fut le jour de la séance du parlement que furent scellées les nombreuses lettres où Charles IX acceptait la responsabilité de tout ce qui s'était fait comme un moyen nécessaire de se défendre contre une menaçante agression.

Deux jours après, on publia un édit par lequel le roi affirmait de nouveau qu'il s'était borné à prévenir une conjuration détestable tramée par Coligny et que les protestants, en renonçant désormais à leurs prêches et à leurs assemblées publiques, n'auraient rien à craindre.

Un arrêt du parlement déclara l'amiral convaincu d'avoir conspiré contre le roi et prononça contre lui toutes les peines attachées au crime de haute-trahison. Chaque année une procession solennelle devait avoir lieu le 24 août pour rendre des actions de grâces au ciel qui avait protégé le roi contre les machinations des conspirateurs ¹.

Tous les papiers saisis chez Coligny avaient été soumis au parlement à la requête de Morvillier.

Selon De Thou, Catherine de Médicis, pour indisposer le duc d'Alençon et Walsingham contre la mémoire de Coligny, fit lire à l'un un mémoire contre les apanages, à l'autre une note où il était dit que, pour la France, ne pas accepter les Pays-Bas, c'était les abandonner à l'Angleterre ².

Petrucchi rapporte que Catherine de Médicis parla au duc de Nevers d'un livret que l'amiral portait toujours sur lui,

Dans Paris, qu'il vouloit rendre ville déserte,
Aux yeux de tout le peuple esgaye de sa perte.
Le bras de Dieu n'est point à chastier soudain ;
Pourtant de sa vengeance il fault estre certain.

¹ De Thou.

² De Thou, t. IV, p. 430.

où il avait inscrit les noms de ceux qu'il voulait faire mourir ¹. Bellièvre raconta en Suisse qu'on avait saisi un rôle où figuraient tous ceux qui étaient prêts à prendre les armes dans toutes les provinces de France ². Tavannes dit à peu près la même chose. Selon d'autres, on découvrit des papiers où étaient cités tous les Huguenots qui contribuaient aux dépenses de leur parti (ils étaient au nombre de trente mille), et à ce sujet on chercha, mais sans résultat, leur trésor qui contenait, à ce que l'on racontait, deux millions et demi ³. Il est enfin des témoignages qui attestent l'existence d'un document historique, d'un incontestable intérêt : c'étaient les commentaires de Coligny, annales de sa vie et de ses actions composées par lui-même, « œuvre fort remarquable et fort belle » dit Cavriana ⁴. Tavannes eut une partie de ces documents entre les mains. Quant aux commentaires de Coligny, on prétend que le comte de Retz les brûla ⁵.

Quinze jours environ après la Saint-Barthélemy, Charles IX, se rendant à la chasse aux environs de Saint-Denis, passa près de Montfaucon. Voyant des curieux réunis autour du gibet, il demanda ce qu'ils faisaient là, et comme

¹ Lettre de Petrucci, du 31 août 1572.

² « Le roolle de leurs hommes, leurs levées de deniers, les signals et menées de leur party. » Mém. de Tavannes.

³ Lettre du Petrucci, du 16 septembre 1572.

⁴ Si è trovato un commentario delle sue azioni quotidiane, scritto da lui, cosa rara e bella, ma non si lascia vedere. Lettre de Cavriana, du 19 octobre 1572.

⁵ Brantôme, t. IV, p. 327. — Un fils et un neveu de l'amiral avaient été conduits au château de Vincennes ; on disait qu'on les enfermerait dans un monastère de Chartreux. Avis de France, du 19 octobre 1572. Record Office.

on lui répondit qu'ils se pressaient autour du cadavre de Coligny, il prescrivit de l'ensevelir ¹.

D'anciens serviteurs de l'amiral prévinrent les ordres du roi et déposèrent secrètement ses restes à Chantilly sous la protection du maréchal de Montmorency qui avait été son ami ². De là on les porta à Châtillon où ils furent longtemps cachés à l'intérieur d'une muraille et où ils reposent encore aujourd'hui au milieu des ruines ³.

A ce simple récit, le dernier chapitre de la légende de Coligny a subsitué la scène fameuse qui montre Charles IX, Catherine de Médicis et toute la cour accourant à Montfaucon pour repaître leurs regards du spectacle de leur ennemi mort, et où l'on fait répéter au roi de France le mot de Vitellius : « L'odeur d'un ennemy est très-bonne ⁴. »

IV.

PROCÈS DE BRIQUEMAUT ET DE CAVAIGNES.

Ce n'était point assez, aux yeux de Catherine de Médicis, que Coligny eût disparu. Parmi les hommes les plus importants du parti huguenot, parmi ces six que la reine-mère déclarait avoir voués à la mort, il en était deux qui avaient échappé à ses sicaires, l'un fameux par son audace et son courage, l'autre non moins célèbre par son habileté et ses intrigues : j'ai nommé Briquemaut et Cavaignes.

¹ Lettre de Petrucci, du 13 octobre 1572.

² Lettre du 19 octobre 1572. Record Office.

³ Voyez à ce sujet d'intéressants détails donnés par M. le prince Eug. de Caraman-Chimay, dans son histoire de Coligny.

⁴ Brantôme, t. V, p. 258 ; Journal de Pierre de l'Estoile.

Ces noms ont fréquemment figuré dans ces récits. Briquemaut avait plus d'une fois commandé les bandes qui s'insurgeaient contre le roi et qui pillaient les campagnes : Cavaignes avait été le principal agent de toutes les négociations qui avaient eu pour but d'ouvrir la France aux Anglais ¹.

Cavaignes avait siégé dans le conseil qui avait organisé le complot des Huguenots ; Briquemaut était l'un de ceux qui devaient en assurer l'exécution ².

La justice avait de plus à demander compte à Briquemaut de l'infâme guet-à-pens où il avait assassiné Charry, le plus vaillant défenseur de Charles IX ³.

Briquemaut s'était d'abord caché chez la princesse de Condé ; puis il était sorti du Louvre, déguisé en domestique, et était allé chercher un asile chez l'ambassadeur d'Angleterre : ce fut là qu'on l'arrêta dans une écurie au milieu des palefreniers. Quant à Cavaignes, il s'était réfugié chez la duchesse de Nemours qui ne put ou ne voulut le protéger ⁴. On les conduisit l'un et l'autre aux prisons de la Conciergerie ⁵, et leur procès fut immédiatement instruit.

Devant les menaces du supplice ce n'est pas le vieux capitaine Briquemaut, blanchi dans les guerres étrangères et dans les guerres civiles, qui montre le plus de courage : c'est Cavaignes, le conseiller du parlement de Toulouse, l'ancien chancelier de Navarre.

¹ Record Office.

² Voyez t. II, p. 556.

³ Lettre du 12 septembre 1572. Papiers d'État, liasse 123 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Petrucci, du 8 septembre 1572.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 9 septembre 1572.

Briquemaut, âgé de soixante-dix ans, cherche à racheter, à quelque prix que ce soit, le peu de jours qui lui restent. Il offre de livrer la Rochelle, cette citadelle des Huguenots qui a été fortifiée par ses soins. Il va plus loin encore ; il dévoile ce qui s'est passé dans les conseils auxquels il a assisté la veille de la Saint-Barthélemy et confirme le projet attribué aux Huguenots de diriger contre le Louvre une tentative qui eût mis en péril les jours du roi lui-même.

Les envoyés de Venise et de Florence, si bien instruits de tout ce qui se passait, rapportent ces importantes révélations ¹ ; mais les Huguenots ne manquèrent point de prétendre que l'on avait contraint Briquemaut à placer sa signature au bas de feuillets blancs que l'on remplit plus tard ².

Vains efforts ! ni Briquemaut, ni Cavaignes ne devaient échapper à la mort. L'échafaud se dressa le 27 octobre en place de Grève. Charles IX et sa mère et avec eux le roi de Navarre et le prince de Condé, cachés derrière des rideaux aux fenêtres de l'hôtel-de-ville, assistèrent à leur supplice. Briquemaut était déjà sur le troisième degré de la fatale échelle lorsqu'on le somma de déclarer s'il avait quelque chose de plus à dire sur la conspiration. En ce moment recouvrant toute son énergie : « Je ne sais rien de « ce complot, s'écria-t-il. Tout ce que j'ai écrit, est faux. « Je n'ai jamais conspiré. » Puis, se tournant vers le peu-

¹ Con pericolo che in quella furia non si fosse perdonato nè anco ai propri fratelli del re, ne al re medesimo. Relation de Michieli. Con insegnare scritte, quali si sono arcite, dove si vedono molti scelerati disegni di morti e divisioni del regno. Lettre de Petrucci, du 22 octobre 1572.

² Lettre de Walsingham, du 5 décembre 1572. Digges.

ple, il ajouta : « Priez pour que Dieu pardonne ma mort au « roi. Je vais comparaître au tribunal de Dieu et je lui « demanderai vengeance du sang de tant d'innocents. » Le peuple, encore animé de toute sa fureur contre les Huguenots, supportait impatiemment ces discours et ces retards. Il arracha Briquemaut de l'échelle ; et le bourreau ne suspendit au gibet qu'un cadavre horriblement mutilé ¹.

Le bruit s'était répandu que Catherine de Médicis ne s'arrêterait pas là et qu'elle préparait une seconde Saint-Barthélemy bien plus sanglante et bien plus générale que la première. Walsingham se fit l'écho de cette rumeur, et Théodore de Bèze n'hésita point à accuser ouvertement la reine-mère ².

Pendant le 3 novembre 1572 on publia un édit du roi qui ordonnait d'assurer la paix publique dans toutes les provinces.

¹ Lettre de Petrucci, du 28 octobre 1572 ; Brantôme, t. V, p. 258.

² Lettre du 19 novembre 1572, Cabinet historique, t. II, p. 263 ; Lettre de Walsingham (septembre 1572) ; Lettre de Th. de Bèze, du 3 décembre 1572, *Epist. sel.*, p. 621 ; Lettre d'Alamanni, du 19 novembre 1572. On fixait même le jour où ce nouveau massacre devait avoir lieu : c'était le 27 octobre.

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS. — ARMEMENTS DU DUC D'ALBE.

(mai 1572 — août 1572)

Les mesures de rigueur cessent aux Pays-Bas. — Arrivée du duc de Medina-Celi. — Armements du duc d'Albe. — Insurrection de la Hollande.

I.

LES MESURES DE RIGUEUR CESSENT AUX PAYS-BAS.

Nous revenons aux Pays-Bas, où la levée du dixième denier, succédant aux procès criminels, accroît le mécontentement et favorise toutes les agressions.

Quand le duc d'Albe apprend que les députés des États des diverses provinces se préparent à porter leurs plaintes jusqu'au pied du trône de Philippe II, il s'irrite ; il demande qu'on les fasse arrêter, et c'est sur ses instances qu'on leur reproche d'arriver sans son congé et qu'Hopperus sera blâmé pour les avoir reçus ¹.

Les succès des Gueux en Zélande imposent bientôt un tout autre langage au duc d'Albe. Il envoie en toute hâte

¹ Rapports des députés. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 607 ; Lettres du duc d'Albe, du 15 janvier et du 11 mars 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

au roi d'Espagne un message par lequel il l'engage à accorder aux députés des États la suppression du dixième denier et à leur octroyer de nouveaux privilèges ; car, si le roi ne le fait immédiatement, les Pays-Bas seront perdus ¹.

Cette fois, on ne reprochera plus à Hopperus de voir les députés des Pays-Bas ². Il est chargé de les entretenir avec douceur ; il leur dira que Charles-Quint a recommandé à son fils d'aimer sa patrie, que Philippe II conservera toujours cette affection et qu'il aimerait mieux perdre la cité de Séville qu'un seul village des Pays-Bas. Puis il les interroge sur ce qu'à leur avis il y aura lieu de faire, et ils lui répondent que si le roi renonce au dixième denier « tant abhorré par tout le Pays-Bas et accepte ce qu'on « lui offre, deux millions seront prêts dès le 10 août 1572 « pour couvrir toutes les dépenses et pour assurer en « même temps la résistance contre les ennemis de la foi « catholique. Ce sera un grand bienfait, et non-seulement « les États, mais tout le peuple en seront grandement « resjoy et solagié ³. » Philippe II cède ⁴ ; le dixième denier est aboli ⁵ ; mais on ne peut en même temps faire disparaître toutes les plaintes qu'il a suscitées ⁶. « En vérité, écrit « Viglius, nous n'avons rien éprouvé dans ce pays, qui « ait été plus funeste ⁷. »

¹ Lettre de Walsingham, du 22 avril 1572. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 169.

² Rapports des députés. Corr. de Granvelle.

³ Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

⁴ Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

⁵ Par le duc d'Albe, le 24 juin 1572 ; par Philippe II, cinq jours après.

⁶ Corr. de Mondoucet.

⁷ Lettre de Viglius, du 24 juin 1572.

Dès la fin de 1571, Philippe II écrivait au duc d'Albe pour lui recommander la clémence à l'égard des prisonniers et des bannis ¹.

Le duc d'Albe se défend de vouloir attenter aux privilèges du pays. A son avis il ne convient pas de permettre aux populations des Pays-Bas trop d'insolence ; mais il ne faut pas non plus qu'elles soient opprimées au point d'avoir à envier la liberté de leurs voisins. Entre ces deux extrêmes il y a un moyen terme qu'il a choisi ² : il se vante de suivre la voie de la douceur ³.

Déjà les menées de Coligny et de Louis de Nassau à Blois, régulièrement signalées par l'ambassade espagnole au duc d'Albe, avaient appelé son attention sur les projets que l'on mûrissait. A partir de cette époque, les procès criminels avaient été suspendus, et nous lisons dans un mémoire du mois de septembre 1571, à propos du conseil des Troubles : « Le plus souvent, ce conseil n'a plus rien à faire, et c'est une grande pitié que le roi le maintienne à son dommage et malgré la haine si profonde du pays pour ce conseil ⁴. »

En présence du triple péril de l'invasion des Pays-Bas du côté de la mer et vers les frontières de la France et de l'Allemagne, toutes les mesures de rigueur seront abandonnées à Madrid aussi bien qu'à Bruxelles. « Le roi

¹ Lettre de Philippe II, du 5 décembre 1571. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 512.

² Lettre du duc d'Albe, du 15 janvier 1572. Corr. de Philippe II.

³ Lettre du duc d'Albe, du 16 février 1572, *ibid.*

⁴ Tan el odio del pays y esto quanto al consejo. Mémoire du 27 septembre 1571. Brit. Mus., Add., 28702.

« ouvre les yeux, » écrit Morillon ¹. On reconnaîtra, mais trop tard les fautes commises ; on regrettera de ne point avoir écouté de meilleurs conseils.

L'autorité du cardinal Espinosa s'affaiblit ². Nous touchons au moment où Philippe II lui adressera ces trois mots qui le feront mourir de dépit ou de douleur : « Vous « m'avez trompé ³. »

En même temps, on accuse le duc d'Albe de ne pas s'être conformé aux volontés du roi et d'avoir agi selon sa fantaisie ⁴. « Le roy, écrit Saint-Gouard, commence à avoir « le duc d'Albe en haine, le taxant d'estre luy seul cause « du dangier aparent de la perte de Flandres ⁵. » — « Le « roy est très-mal satisfait du duc » répétera-t-il quelques mois plus tard ⁶.

Vargas surtout est en disgrâce. « Si l'on châtiât le duc « d'Albe et Vargas avec lui, mande Morillon à Granvelle, « tout se remettrait sur un meilleur pied ⁷. »

II.

ARRIVÉE DU DUC DE MEDINA-CELI.

On se souvient à Madrid que depuis le mois d'octobre 1571 le duc de Medina-Celi a été désigné pour le gouver-

¹ Lettre de Morillon, du 10 août 1572.

² Lettre de Fourquevaux, du 31 mai 1572.

³ Vander Hammen, Vida di Filipe segundo, p. 132.

⁴ Lettre de Fourquevaux, du 31 mai 1572.

⁵ Lettre de Saint-Gouard, du 22 juillet 1572.

⁶ Lettre de Saint-Gouard, du 17 décembre 1572.

⁷ Lettre de Morillon, du 10 août 1572.

nement des Pays-Bas. Depuis longtemps on y attendait avec impatience le nouveau gouverneur par ce seul motif que son arrivée devait coïncider avec le départ du duc d'Albe, et son nom même (*medicina cæli*) présageait un remède envoyé par le ciel ¹. On le louait pour la générosité de son caractère, son affabilité, sa prudence, sa douceur ².

Néanmoins le duc d'Albe ne négligera rien pour présenter l'arrivée de son successeur sous un aspect bien différent. Il l'accuse d'être incapable de remplir une pareille charge ; il dit qu'il établira l'Inquisition et qu'il remplacera le dixième denier par le cinquième denier. On ajoute que fray Lorenzo de Villavicencio doit l'accompagner ³.

Enfin le duc de Medina-Celi reçut l'ordre de se rendre aux Pays-Bas ; mais les tempêtes retardèrent son voyage. Il attendit pendant plusieurs mois sur les côtes de Biscaye un moment favorable pour prendre la mer ; et à peine s'était-il embarqué que de nouveaux orages soulevèrent les flots. Plusieurs navires se brisèrent au pied des rochers de l'île de Wight ; et, lorsque la flotte qui était restée réunie autour de lui, voulut entrer dans l'Escaut, elle y fut reçue par une vive canonnade : les Gueux de mer lui fermaient le passage. Quelques-uns de ses vaisseaux tombèrent en leur pouvoir ; d'autres échouèrent sur le sable ; et le 11 juin, vers cinq heures du soir, le duc de Medina-Celi débarqua, au milieu des tristes images de l'humiliation de la puis-

¹ Lettre de Morillon, du 9 juin 1572.

² Groen, Suppl., p. 114 : Relation de Badoaro, de 1557 ; Lettre de Fourquevaux, du 7 septembre 1571.

³ Lettre de Fourquevaux, du 9 novembre 1570 ; Lettre de Morillon, du 13 juillet 1572 ; Lettre de Philippe II, du 5 août 1571.

sance espagnole et du triomphe des Gueux, dans ce port de l'Écluse jadis fréquenté par tant de navires, où Édouard III avait aussi mis pied à terre le lendemain d'une bataille, mais victorieux et salué par les acclamations des communes flamandes ¹.

Le duc de Medina-Celi avait perdu tous ses chevaux ; il se vit réduit à se rendre en chariot à Gand. A chaque pas, la désolation du pays attestait les tristes résultats de l'administration du duc d'Albe ; et l'on entendit Medina s'écrier : « Plût à Dieu que le cardinal fût ici ! ² »

« L'intention du duc de Medina, écrit Morillon, est de « procéder avec douceur et miséricorde, de laquelle il estoit « plus que temps d'user ³. »

« Le duc de Medina est si bon, mande le duc d'Albe à « Philippe II, qu'on ne peut qu'entretenir avec lui les « meilleures relations » : ce qui ne l'empêche pas de se plaindre de ce que le duc de Medina critique toutes les mesures qu'il a prises ⁴.

A peine le duc de Medina-Celi était-il aux Pays-Bas qu'il y reçut des lettres de Philippe II, qui se prononçaient en faveur de l'amnistie dont il ne fallait excepter que les auteurs des troubles, les ministres et les briseurs d'images ⁵.

¹ Lettre du duc de Medina-Celi, du 11 juin 1572. Doc. in., t. XXXVI, p. 25 ; Lettre de Morillon, du 17 juin 1572.

² Lettres de Morillon, du 22 et du 23 juin 1572 ; Lettre de Canales, du 24 juin 1572. Gachard, Corr. de Philippe II.

³ Lettre de Morillon, du 18 août 1572.

⁴ Lettre du duc d'Albe, du 13 octobre, et relation du 5 novembre 1572. Gachard, Corr. de Philippe II.

⁵ Instruction de Philippe II, du 21 juillet 1572. Groen, t. IV, p. 647.

Il engagea, dit-on, le duc d'Albe à proclamer l'abolition du dixième denier ¹.

C'est à l'arrivée du duc de Medina qu'il faut rapporter aussi un mémoire d'Hopperus, où l'on expose tous les abus de justice qui ont eu lieu sous l'administration du duc d'Albe et que nous avons analysé plus haut ². D'autres griefs sont articulés contre le duc d'Albe. Il s'est entouré d'hommes indignes de sa confiance ³; il n'a pas su, pendant sa campagne de 1568, maintenir la discipline dans l'armée; il n'a pas empêché la surprise de la Briele, dont il était prévenu par don Guéreau de Espès; il a laissé la Hollande dégarnie de troupes ⁴.

Un personnage des Pays-Bas (nous croyons encore reconnaître Viglius) remet au duc de Medina un mémoire où l'on engage le roi à appeler près de lui un seigneur et deux magistrats de longue robe afin qu'ils lui rendent compte « de ce qu'ils ont veu, de ce qui s'est fait et de ce qu'on auroit icy advisé pour plus expédient ⁵. »

Le duc de Medina-Celi rendait compte à Ruy Gomez de tout ce qu'il voyait et de tout ce qu'il entendait; et il déclara ouvertement à Vargas que si les Pays-Bas se perdaient, ce n'était point à cause des hérésies et des rébellions, mais par l'insolence des soldats et par la cupidité de

¹ Lettre de Morillon (juillet 1572).

² T. II, p. 223. M. Gachard en avait déjà fait usage dans sa Notice sur le Conseil des Troubles. Voyez la réponse du duc d'Albe. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 349.

³ Brit. Mus., add. 28353. L'un de ceux que l'on cite est le trésorier Schetz.

⁴ Mém. an., Brit. Mus., Add. 28702.

⁵ Mémoire adressé au duc de Medina, Brit. Mus., Add. 28702.

ceux qui avaient établi le dixième denier ¹. Il hésitait à accepter le gouvernement d'un pays où tout présageait la ruine et les revers ². Bientôt il déclina une charge trop pesante pour ses épaules. Sa présence, si longtemps et si vivement souhaitée, laissera peu de traces. A la veille des combats qui se préparent, la sagesse et la prudence ne suffisent point. On ne peut se passer des talents militaires d'un capitaine, et Philippe II a décidé que tant que la guerre n'aurait point cessé, le duc d'Albe conserverait son pouvoir : c'était le prolonger longtemps encore ³.

Nous ne nous occuperons plus du duc de Medina-Celi puisque son influence fut nulle dans les affaires des Pays-Bas. Morillon écrit à ce sujet : « Le duc d'Albe, selon qu'il est bon
« maistre, usera de dix mille artifices pour donner le bond
« au duc de Medina ⁴. »

III.

ARMEMENTS DU DUC D'ALBE.

Le premier acte du duc d'Albe est de lever des reîtres aux bords du Rhin. En même temps il fait publier la défense de s'enrôler dans les Pays-Bas au service d'un prince étranger ⁵. Il réunit à Anvers toutes les troupes

¹ Lettre de Morillon, du 11 août 1572. Groen, Suppl. p. 114.

² Lettre de Morillon, du 10 août 1572.

³ Lettre de Philippe II, du 30 avril 1572. Cf. la lettre de Mondoucet, du 18 mars 1571, et la lettre de Fourquevaux, du 14 février 1571.

⁴ Lettre de Morillon, du 21 décembre 1572.

⁵ Aut. de M. de Stassart (10 mai 1572).

dont il dispose, pour reconquérir la Zélande ¹, et don Sanche d'Avila se vante qu'un renfort de mille hommes lui permettra d'en chasser les Gueux ; mais c'est en ce moment qu'on apprend la perte de Mons et de Valenciennes.

Le duc d'Albe, en présence de tant de dangers, est transporté de colère. Il semble tombé *in delirium, videtur delirare*, dit Morillon ². On l'a entendu répéter que tous les habitants des Pays-Bas sont des traîtres ³. Il a recommandé à Vasquez de faire en Hollande tout le mal qui sera en son pouvoir ⁴. « On a été trop doux ! » s'écrie Vargas ⁵. Le trésor est vide ; il ne s'y trouve pas un réal ⁶. « Sire, « écrit le duc d'Albe au roi, il y a quarante-neuf ans que « je porte les armes. Jamais je n'ai vu de situation plus « grave, et je manque d'argent ⁷. » Il n'ose, dans les circonstances où il se trouve, faire peser de nouvelles charges sur le pays ⁸.

Il est assez étrange d'observer avec quelle rapidité s'est désorganisée cette armée espagnole qui dans les projets de

¹ Une lettre d'Anvers, du 30 avril 1572, renferme des détails intéressants sur les armements du duc d'Albe. Le duc d'Albe a réparti entre toutes les garnisons du pays environ vingt mille hommes. La plupart sont Wallons ; les autres Espagnols et Allemands. Il en formera une armée. Il ne dispose que de onze vaisseaux de guerre. Il compte placer son camp entre Roosendael et Berg-op-Zoom ; mais il s'écoulera au moins dix jours avant qu'il soit prêt. Brit. Mus., Harley, 253. Cf. *ibid.* Titus, B, VI.

² Lettres de Morillon, du 8 et du 13 juillet 1572.

³ Lettre de Morillon, du 9 juin 1572.

⁴ Lettre de Morillon, du 28 juillet 1572.

⁵ Lettre de Morillon, du 17 juin 1572.

⁶ Lettre du duc d'Albe, du 2 juillet 1572. Corr. de Philippe II.

⁷ Lettre du duc d'Albe, du 14 juin 1572. Brit. Mus., Add. 28385.

⁸ Lettre de Morillon, du 23 juin 1572.

Philippe II devait être appelée à jouer un rôle si important dans les affaires de France : il semble qu'elle ne puisse pas même faire face à celles des Pays-Bas. Soit qu'il faille en attribuer la cause à la saisie des ducats d'Espagne à Plymouth, soit qu'il y ait lieu d'accuser l'avidité des *contadores*, la solde est toujours mal payée : de là les désertions en grand nombre ; de là l'indiscipline chez ceux qui ne désertent point.

Selon des récits probablement fort exagérés, le duc d'Albe comptait sous ses ordres, en y comprenant toutes les garnisons et toutes les troupes qui combattaient en Hollande, aussi bien que celles qu'il avait envoyées dans le Limbourg, environ cinquante-quatre mille hommes, savoir neuf mille Haut-Allemands, sept mille huit cents Bas-Allemands, seize mille six cents hommes d'infanterie wallonne, six mille huit cents hommes d'infanterie espagnole, dix mille cinq cents reîtres, trois mille hommes de la gendarmerie des États, sept cents cheveu-légers espagnols, deux cents arquebusiers à cheval aussi espagnols, et quatre cents sapeurs avec quatre-vingt quatre pièces d'artillerie, dont vingt-six d'artillerie de siège ¹.

D'après un tableau conservé dans les papiers du secrétaire Vasquez, le duc d'Albe disposait, en ce moment, d'environ trente-cinq mille hommes, dont onze mille Espagnols et dix mille Allemands ².

Tous ces chiffres semblent bien au-dessus de la réalité.

¹ Gonzalez, Mém. de l'Acad. de Madrid, t. VII. Morillon écrivait le 8 juin : « On dit qu'à la fin de ce mois le duc d'Albe aura soixante mille hommes ».

² Brit. Mus., Addit. 28702.

Les trois quarts des soldats sont épuisés de faim et de misère ; beaucoup ont fui pour rentrer en Italie ¹. On affirme à Charles IX que toute l'armée espagnole est réduite à trois mille hommes ².

Bientôt le duc d'Albe reprend courage. Lorsque l'inaction de Louis de Nassau s'explique par celle de son frère, il juge le moment venu de porter toutes ses forces contre le seul adversaire qu'il ait à redouter et de reconquérir Mons qui peut ouvrir les Pays-Bas à Coligny : toute son armée se rassemble pour ce grand effort.

A peine quelques faibles garnisons avaient-elles été laissées dans trois ou quatre villes de la Hollande et de la Gueldre, à Bruxelles, à Namur, à Gand, à Bruges, à Anvers où l'on avait arrêté les Anglais en saisissant leurs papiers ³.

Peut-être cette résolution suprême qui permettait au duc d'Albe de concentrer toutes ses forces, était-elle la seule qui convint à sa renommée militaire ; mais elle présentait le grave inconvénient de livrer la Hollande aux Gueux de mer et de permettre à leurs partisans de donner suite à tous les complots qu'ils avaient formés dans les provinces méridionales des Pays-Bas.

Le duc d'Albe se résignera à perdre la Hollande ; il laissera, s'il le faut, le prince d'Orange s'avancer dans les

¹ Lettre de Morillon, du 28 avril 1572. Piot, *Corr. de Granvelle*, t. IV ; Lettre de Mondoucet, du 27 avril 1572. Gachard, *La Bibl. Nat. de Paris*, t. II, p. 513.

² *Corr. de Granvelle*, t. III, p. 485. Sur la situation des affaires aux Pays-Bas voyez la lettre de Mondoucet, du 21 mai 1572.

³ Lettre du 18 août 1572. *Papiers d'État*, liasse 120 (Arch. de Bruxelles).

plaines du Limbourg. Ce qui importe avant tout à ses yeux, c'est de fermer l'entrée du Hainaut au grand armement des Huguenots.

IV.

INSURRECTION DE LA HOLLANDE.

Le duc d'Albe, en n'étouffant pas immédiatement le mouvement des Gueux en Zélande, avait laissé un libre cours à l'incendie qui allait se répandre de ville en ville, de province en province. Ce fut bien pis encore quand il rappela les garnisons de la Hollande pour former une armée devant Mons.

Après Flessingue qui commande l'Escaut, les Gueux occupent Enkhuyzen qui est la clé du Zuiderzee ; et, dans les premiers jours de juillet, le Taciturne peut mander à son frère Jean de Nassau, en l'assurant « que ce ne sont pas « bourdes », que la Hollande et la Gueldre ont suivi l'exemple de la Zélande ¹. Dordrecht, Gorcum, Medemblik, Alkmaar, Harlem, Leyde, Delft ont secoué le joug du duc d'Albe.

Cet important résultat est bien moins obtenu par la défaite de quelques Espagnols que par la surprise et l'attaque à main armée des villes où l'on dépose les échevins. Des aventuriers de toute nation s'enrichissent du butin qu'ils recueillent : ce qui caractérise surtout leurs faciles triomphes, c'est le pillage des églises. Ils saccagent tour à tour les cloîtres à Harlem, à Gouda, à Amersfoort, et

¹ Lettre du duc d'Albe, du 21 août 1572 ; Lettres de Morillon, du 6, du 8, du 20 et du 22 juillet 1572 ; Nuyens, t. II, 2^e p., p. 51.

ils ne respectent pas l'antique abbaye de Rynsburg aux portes de Leyde ; mais ce qui dépasse les atrocités commises par les sauvages de l'Océanie, ce sont les horribles tortures qu'ils font subir aux prêtres. Alkmaar en conservera longtemps le souvenir, et les Actes des martyrs de Gorcum rappelleront qu'après quatre heures d'une épouvantable agonie, dans cette ville même de la Briele, berceau de l'indépendance néerlandaise, on pendit dix-neuf prêtres, un crochet de fer sous le menton, pour satisfaire la haine de ce petit-fils du Sanglier des Ardennes, qui avait juré qu'il ne laisserait pas un papiste en vie ¹.

Dans presque toutes les villes, les scènes honteuses du *beeldstorm* se reproduisent. « Oserait-on reprocher aux « Gueux, disait l'un d'eux, de ne pas être en grand nom-
« bre ? Nous battons le tambour, et l'on en verra accourir
« de tous côtés ². »

Le seigneur de Lumey et Thierrri Sonoy sont les premiers gouverneurs de la Hollande au nom du prince d'Orange ³. Ils se hâtent de convoquer les États à Dordrecht où ils siègent dans le couvent d'où l'on vient de chasser les Augustins. L'ordre de la noblesse n'est représenté que par deux membres, Wyngaard et Duvenvoorde. Les députés des villes sont le plus souvent les capitaines qui viennent de s'en

¹ Groen, t, III, p. 460.

² Kluit, t. I, p. 396 ; Nuyens, t. II, 2^e p., p. 24.

³ La nomination du seigneur de Lumey est du 2 juin 1572 ; celle de Sonoy (20 avril 1572) se trouve au British Museum, Galba, C. IV, p. 10. — On conserve à Londres dans les archives de l'église hollandaise deux lettres de Sonoy, du 4 et du 10 juillet 1572, adressées aux anciens de cette église.

emparer ou les ministres qui substituent leur autorité à celle des magistrats. Il faut opposer l'assemblée des États rebelles de Hollande à Dordrecht à l'assemblée des États fidèles que le comte de Boussu préside à La Haye.

Marnix ouvrit la session au nom du prince d'Orange par un discours. Il demanda qu'on reconnût le Taciturne non-seulement comme stadthouder de Hollande, de Zélande et d'Utrecht pour Philippe II, mais aussi comme chargé du protectorat de toutes les provinces des Pays-Bas, tant que l'absence du roi se prolongerait ¹ ; et il devait avoir de ce chef le droit de nommer un amiral chargé de diriger la guerre sur mer. En ce qui se rapportait aux privilèges du pays, on en ferait distribuer des copies à toutes les villes ; mais la liberté de conscience ne devait être proclamée qu'avec cette réserve qu'il appartenait à l'autorité supérieure d'autoriser le culte religieux, comme elle le jugerait le plus convenable et seulement pour ceux qui ne seraient point connus comme ennemis du pays. Il eût mieux valu laisser dormir les vieilles chartes de franchises dans le château de Gouda et de ne point parler d'une liberté de conscience réduite au gré de ceux qui avaient la force entre leurs mains.

Le point le plus urgent de la harangue de Marnix, c'était une demande d'argent. Qui pouvait ignorer que le prince d'Orange avait sacrifié son sang et ses biens à la défense des Pays-Bas contre la tyrannie du duc d'Albe, et pouvait-on lui refuser cent mille couronnes, dont il avait un pressant besoin pour payer ses reîtres ? Les capitaines des Gueux et les ministres qui formaient la majorité des États

¹ Groen, t. III, p. 471 ; Lettres de Morillon, du 20 et du 22 juillet 1572.

rebelles de Hollande, ne le pensèrent pas ; mais, loin d'offrir eux-mêmes une patriotique obole, ils jugèrent qu'il fallait recouvrer cette contribution, partie sur les riches qu'on assujétirait à un emprunt forcé, partie à l'aide du produit du pillage des monastères et des églises.

Les Gueux convoquent aussi des assemblées d'États en Gueldre et en Frise. Les nouveaux États de Gueldre forment avec les États de Hollande une fédération où, en s'engageant à lutter contre les Espagnols, ils prévoient des négociations pour se donner, avec l'assentiment du prince d'Orange, à quelque nouveau souverain¹. C'est ainsi que du premier jour où le cri de liberté se fait entendre, s'y associe déjà l'écho d'une odieuse complaisance pour les ambitions étrangères : et on ne peut oublier qu'en ce moment même le prince d'Orange traitait avec Charles IX.

C'était le triomphe des Gueux ; mais, pas plus en Hollande qu'à Mons, les populations n'applaudissaient au mouvement. On vit sept centés chariots chargés de meubles et d'objets de toute nature franchir les frontières de la Hollande. Quatre mille de ses plus notables habitants, prêtres, nobles et bourgeois, fuyaient pour se dérober à la persécution de leurs libérateurs et emportaient avec eux sur la terre d'exil leurs pénates, c'est-à-dire les souvenirs les plus précieux du foyer domestique consacrés par la foi de leurs ancêtres².

Le duc d'Albe ne pouvait rien en ce moment en Hollande. Il réunissait ses troupes devant Mons, et son regard inquiet se portait vers la Meuse.

¹ Nuyens, t. II, 2^e p., p. 35 ; Van Vloten, t. I, p. 293.

² Nuyens, t. II, 2^e p., p. 40.

CHAPITRE III.

LES ANGLAIS EN ZÉLANDE.

(mai 1572 — août 1572)

Les Anglais en Zélande. — Leurs projets sur la Flandre. — Expédition vers le Hainaut. — Retraite des Anglais.

I.

LES ANGLAIS EN ZÉLANDE.

Le seigneur de Lumey avait, aussitôt après la prise de la Briele, écrit à Élisabeth pour obtenir des secours. A son exemple, les magistrats de Flessingue (leur lettre ne porte qu'une seule signature) firent parvenir les plus vives instances à la reine d'Angleterre. Élisabeth chargea un ingénieur italien d'examiner si la ville était aisée à fortifier et, sur sa réponse négative, elle déclina la proposition qui lui était adressée : ce qui donna lieu à Philippe II de la remercier de ne pas avoir voulu aider les rebelles des Pays-Bas ¹.

Le rôle de la politique anglaise en ce moment, c'est de laisser faire, mais ce sera avec une secrète complaisance pour les Gueux ; car, en favorisant tout ce que tenteront les

¹ British Museum, Galba, C. 1V.

bannis réfugiés en Angleterre, on espère ainsi arrêter et rendre inutile l'intervention de la France.

Ces intentions, si aisées à expliquer, se révèlent nettement dans la correspondance de Burleigh avec Walsingham : « Maintenant que la ligue avec la France est « conclue, je souhaite qu'on mette en usage toute sorte « de bons moyens pour cultiver ce que vous avez planté. « Les Pays-Bas sont en ce moment mieux en état de se « délivrer des cruautés de Pharaon exercées par le duc « d'Albe, qu'ils ne l'étaient lors de votre entretien avec le « comte Louis. Je voudrais que cela fût fait par les habitants des Pays-Bas eux-mêmes et non par d'autres qui ne « les laisseraient peut-être pas jouir longtemps de la liberté « qu'ils auraient recouvrée. » L'aveu de lord Burleigh est précis : « Il n'y a ici que moyens déguisés afin d'aider les « réfugiés des Pays-Bas à rentrer chez eux pour délivrer « leur patrie ¹. »

Middelmore, que nous avons rencontré à Paris comme ambassadeur de la reine d'Angleterre, ne s'exprime pas avec moins de clarté : « Il n'est rien que nous n'aimions « moins que de voir la France dominer la Flandre et la « réduire à son obéissance ; car ce serait évidemment un « grand danger pour nous, et nous ne pourrions le souffrir « en aucune manière ². »

Cependant Louis de Nassau avait trouvé en France l'appui qu'on lui marchandait en Angleterre, et c'était du port

¹ Here is all covert means to let them of the Low-Countries pass home to the help of the liberty of the cuntry. Lettre de Walsingham, du 23 avril 1572.

² Ellis, Lettres hist., 2^e s., t. III, p. 6.

de la Rochelle qu'avec l'activité qui ne lui faisait jamais défaut, il avait dirigé vers la Zélande les secours dont on y avait besoin. En effet, il avait fait embarquer en grande hâte tous les hommes qu'on avait pu recruter en Saintonge, presque tous aventuriers originaires de la Gascogne. En un seul jour on vit aborder à Flessingue quatre à cinq cents hommes venant de France ¹.

A cette nouvelle, Élisabeth s'inquiète ; elle craint que la Zélande ne devienne une province française. Si la Zélande doit être enlevée au roi d'Espagne, il vaut mieux que ce soit au profit de l'Angleterre.

Walsingham insistait, il est vrai, pour qu'Élisabeth assurât sa sécurité, qui, à son avis, ne pouvait manquer d'être compromise si la puissance espagnole venait à être fortifiée par la défaite de Louis de Nassau ² ; mais la reine d'Angleterre voyait d'autres dangers dans le triomphe même du comte de Nassau, s'il devait être trop complet, car il aurait établi dans les Pays-Bas la domination des Huguenots qui l'accompagnaient.

C'est alors que la reine d'Angleterre, par envie et par jalousie, pour me servir des termes mêmes de Michel de la Huguerie, se décide à occuper la Zélande afin que les Pays-Bas ne deviennent point la proie unique et exclusive de l'ambition française ³.

A cette époque appartient un mémoire fort important qui fut soumis à lord Burleigh. On y exposait que la méfiance inspirée par l'ambition de la France et la crainte

¹ Nouvelles du mois de mai 1572. Record Office.

² Lettre de Walsingham, du 28 mai 1572. Digges, p. 216.

³ La Huguerie, Mém., t. I, p. 110.

des mauvais desseins de l'Espagne portaient tous les fidèles sujets de la reine à désirer qu'elle entrât dans l'affaire de Flandre (*that she should enter into this action of Flanders*). On désignerait pour la réunion des hommes d'armes les trois ports de Londres, d'Harwich et de Portsmouth, d'où l'on se dirigerait vers Flessingue. Une proclamation inviterait à s'enrôler tous ceux qui voudraient prendre part à l'expédition ; et, afin de ne point éloigner la flotte des rivages de l'Angleterre, on confierait le transport à des navires d'aventuriers (*of adventurers*), qui s'indemniserait en faisant la course sur les vaisseaux espagnols. L'auteur du mémoire (il se nommait Ralph Lane) s'offrait pour prendre le commandement de ces navires ¹.

La politique anglaise se modifie rapidement. Élisabeth, qui peu auparavant refusait d'intervenir à Flessingue, est résolue à s'assurer cette citadelle de la Zélande, et de plus il lui importe d'occuper, avant l'arrivée des Français, les rivages de la Flandre qui regardent l'Angleterre. Nous arrivons ainsi à l'intervention non officielle, ni avouée, mais prompte et active ².

¹ Domestic papers, addenda, 1566-1579, p. 421.

² Si la participation de Charles IX à l'entreprise du comte Louis de Nassau provoquait la colère du roi d'Espagne, elle excitait moins les sympathies que la jalousie de l'Angleterre.

On a conservé à Londres parmi les papiers d'Élisabeth un mémoire qui résume les idées qui dominaient en ce moment à Londres.

Il y a lieu de chercher à découvrir quels sont les plans du comte de Nassau. Si le duc d'Albe est assez fort pour résister aux Français, mieux vaut le laisser aux prises avec eux, sans que l'Angleterre intervienne ; mais, si les Français étaient les plus puissants et s'ils occupaient certaines parties des Pays-Bas, notamment celles qui touchent à la mer, ce seraient des

La reine Élisabeth passe à Greenwich la montre des soldats qui ont servi en France, en Écosse, en Irlande. On forme parmi eux une compagnie de trois cents hommes. Les arquebusiers conservent l'uniforme qu'ils portent en Angleterre : casaques bleues avec parement jaune et rouge et croix rouges par-dessus. Dès le 24 avril, ils se trouvent à Flessingue ¹.

A partir de ce moment, Français et Anglais abordent pêle-mêle en Zélande. On lit dans une lettre écrite de Flessingue : « Il n'est pas de jour où nous ne recevions des secours de France et d'Angleterre ². »

Sur ces entrefaites, d'importantes nouvelles arrivent des Pays-Bas. L'agent anglais Thomas Morgan a quitté Louis de Nassau le lendemain de ses succès ; il est allé annoncer à lord Burleigh que Mons et Valenciennes sont au pouvoir de l'insurrection et que probablement elle se répandra rapidement jusqu'au centre des Pays-Bas.

voisins trop dangereux, et il faudrait chercher les moyens convenables pour s'y opposer. Si leurs armements menaçaient les côtes des Pays-Bas (c'est ce qui intéressait le plus vivement l'Angleterre), il y aurait lieu d'avertir secrètement le duc d'Albe que la reine est disposée à l'assister et qu'il ferait bien de solliciter son appui (Mémoire du 3 juin 1572. Record Office).

Un agent anglais, du nom de Thomas Parker, qui résidait à Bruges, exprimait les mêmes craintes. Il écrivait qu'on parlait d'une grande ligue entre les Huguenots français et les Gueux des Pays-Bas et que l'on croyait que les Français avaient en réserve quelque nouvelle ruse pour servir leurs intérêts. « J'espère, ajoutait-il, que l'Angleterre ne donnera pas trop de crédit à l'amitié étrangère. » (Domestic papers, addenda, 1566-1579, p. 409).

¹ Lettre de Mondoucet, du 27 avril 1572.

² Van Vloten, Nederl. opstand, t. I, p. 337 (9 mai 1572).

Élisabeth craint de plus en plus que Louis de Nassau n'envahisse la Flandre, comme le Hainaut et le Brabant, et que d'autre part les Huguenots ne dominent en maîtres dans la Zélande.

De nouvelles troupes plus nombreuses s'assemblent en Angleterre. C'est à Thomas Morgan lui-même qu'est réservé l'honneur de les commander. Il s'embarque précipitamment et arrive le 6 juin 1572 à Flessingue ¹. Il fut, dit Roger Williams, le premier capitaine anglais au service des Pays-Bas ². Pour être plus exact, il eût fallu ajouter qu'il fut le premier qui, sous prétexte de défendre les Pays-Bas, y porta les armes pour servir l'Angleterre. Avant de descendre à Flessingue, Morgan avait pris possession du port de l'Écluse où il avait laissé une garnison de deux cents hommes ³.

Une expédition plus considérable s'organisait : elle comptait neuf compagnies, environ quinze cents hommes, et le commandement en fut donné à sir Humphroi Gilbert ⁴. Le matériel de guerre qu'elle emportait, était destiné à la fortification et à la défense de Flessingue : il comprenait deux cents pièces d'artillerie et treize cents barils de poudre ⁵.

Les Français venus de la Rochelle ne tenaient pas moins à dominer à Flessingue. Deux cent cinquante volontaires de leur nation les avaient rejoints le 9 juillet, quand le

¹ Nouvelles du 16 juin 1572. Record Office.

² Roger Williams, *The actions of the Low-Countries* ; *Annales de Camden*.

³ Lettre de Morgan, du 16 juin 1572. Record Office.

⁴ Relation de Gilbert, Van Vloten, 1^{re} éd. pièces justific. t. II, p. XXIX

⁵ Lettre de Thomas Smith, du 27 juillet 1572. Digges, p. 231.

lendemain quatre grands navires amenèrent dans le port Humphroi Gilbert et six cents soldats anglais.

Le gouverneur de Flessingue qui était dévoué aux Français, refusa l'entrée de la ville aux Anglais ; mais Humphroi Gilbert insistait. Il représentait que puisqu'on avait reçu six cents soldats français, on pouvait bien accueillir six cents soldats anglais, que d'ailleurs il arrivait sans aucun dessein de conquête et seulement afin d'aider les habitants à rester maîtres d'eux-mêmes. La population était favorable aux Anglais : elle déclara que si le gouverneur ne leur ouvrait pas les portes, elle les briserait de sa main. Enfin il fut convenu que la garnison se composerait de deux cents Anglais et de deux cents Français ¹.

Il semble que toute l'activité anglaise se porte vers la Zélande. Élisabeth y envoie Ralph Sadler, chancelier du conseil privé, pour se rendre compte de la situation des affaires, le lieutenant de l'artillerie William Pelham et l'ingénieur florentin Portinari pour examiner comment l'on pourrait le mieux fortifier Flessingue. Au commencement de juillet, on évaluait les Anglais qui avaient passé la mer, au nombre fort exagéré de neuf ou dix mille hommes ; on avait embarqué pour la Zélande vingt pièces d'artillerie de bronze. Chaque jour arrivaient à Flessingue des soldats, des munitions et des vivres ².

¹ Annales de Camden ; Convention du 15 juillet et Nouvelles du 20 juillet 1572. Record Office ; Lettre de William Herle à Burleigh, du 14 juillet 1572. Wright, t. I, p. 423.

² Lettre du duc d'Albe, du 18 juillet 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II ; Lettre du seigneur de Wacken, du 5 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles) ; Gonzalez, Mém. de l'Acad. d'hist. de Madrid, t. VII.

C'est en ce moment que le duc d'Albe adresse à Élisabeth les plaintes les plus vives sur l'appui que les Anglais donnent aux Gueux de mer ¹. Elle répond qu'elle n'a point envoyé d'Anglais en Zélande : ceux qui s'y trouvent, s'y sont rendus malgré elle et à son insu pour défendre les habitants contre l'oppression, sans songer à occuper le moindre territoire dans les Pays-Bas ². C'est ce que Thomas Smith appelle : *a dilatory and doubtful answer*. Il importe à Élisabeth qu'on ne puisse la soupçonner de conquérir quelque chose pour elle, au moment où elle veille avec tant de soin à ce que Charles IX ne se laisse point entraîner à de semblables tentations ³.

« Je crois convenable pour la reine, écrivait Thomas
 « Cotton à Burleigh, de s'occuper des moyens à employer
 « pour aider le pauvre prince d'Orange. On pourrait ainsi
 « conserver à l'Angleterre qui règne sur le Détroit, la ville
 « de Flessingue si importante et si aisée à fortifier. Je
 « n'aimerais pas à voir la Zélande réduite à implorer
 « exclusivement la protection de la France et le port de
 « Flessingue tomber en des mains dont nous avons tou-
 « jours été et dont nous sommes encore jaloux ⁴. »

De nouveaux renforts arrivent d'Angleterre à Flessingue et à Zierickzee ⁵. « Qu'y a-t-il à faire ? écrit Humphroi

¹ Lettre du duc d'Albe à Élisabeth, du 22 juin 1572. British Museum, Galba, C. IV.

² Instructions du capitaine Pickman ; Lettre de Smith, du 22 août 1572.

³ Lettre de Walsingham, du 10 juillet 1572. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 181.

⁴ Lettre de Cotton (Flessingue, 23 août 1572). Wright, t. I, p. 435.

⁵ Lettres de Morillon, du 9 et du 16 août 1572.

« Gilbert à lord Burleigh. Je ne puis rester à Flessingue
« avec les Anglais qui sont maltraités par les Français.
« Si la reine m'écoutait, j'exciterais une sédition entre le
« peuple et les Français qu'on mettrait tous à mort avec
« leur capitaine. Il faut agir avec eux comme Gédéon avec
« les Madianites ¹. »

Gilbert forme un autre projet, celui de livrer à l'Angleterre toute l'île de Walcheren, le Zuid-Beveland et Zie-rickzee ². En effet, il sort des remparts de Flessingue et va guerroyer avec assez peu d'honneur dans le Zuid-Beveland et dans l'île de Ter Goes. De là un vif mécontentement d'Élisabeth. Elle fait appeler le capitaine de Berwick Pickman et lui ordonne de traverser immédiatement la mer. Pickman remettra à Gilbert des lettres feintes où elle lui ordonne de retourner en Angleterre, et Gilbert, sous prétexte de s'y conformer, rentrera à Flessingue avec toutes ses troupes. Il se conciliera les habitants par de bons procédés et en parlant beaucoup de privilèges et de libertés. Quant aux Français, on veillera avec soin à ce qu'ils n'aient aucun soupçon, et on les entretiendra de diverses entreprises afin de détourner leur attention de celle qui doit s'accomplir à Flessingue. C'est à Humphroi Gilbert qu'est laissé le soin de choisir l'occasion la plus favorable pour chasser les Français de la ville et pour la réduire au pouvoir de l'Angleterre ³. « Si cette trahison réussit, écrit

¹ Lettre de Gilbert, du 13 août 1572. Record Office.

² Lettre de Gilbert, du 7 septembre 1572. Record Office.

³ Instructions de Pickman. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 176. Il est fait mention des querelles des Français et des Anglais à Flessingue dans une lettre de Burleigh, du 22 août 1572.

« Cotton, il faudra bien fortifier Flessingue ¹. » Flessingue ne vaut-il pas Calais ² ?

II.

PROJETS DES ANGLAIS SUR LA FLANDRE.

Lors même que les Anglais commanderaient seuls en maîtres à Flessingue, il ne faut pas renoncer à la pensée d'occuper la Flandre. Ralph Lane (l'auteur du mémoire où étaient exposés tous les motifs de la réunir à la couronne d'Angleterre) reçoit la mission de préparer ce résultat. Il adresse aux magistrats des villes situées aux bords de la mer une longue lettre. Il leur souhaite la conservation de leurs libertés, la délivrance de la tyrannie du duc d'Albe et le rétablissement des anciennes relations, telles qu'elles existaient entre l'Angleterre et la maison de Bourgogne. Il les engage aussi bien que ceux des autres villes des Pays-Bas à déclarer par des lettres qui porteraient, soit le sceau de leur ville, soit la signature de leurs principaux habitants, qu'ils veulent se remettre entre les mains de la reine d'Angleterre ou d'un seigneur anglais, quel qu'il soit, chargé par la reine de protéger leurs libertés. C'est comme ami qu'il leur donne ce conseil, les engageant aussi à se mettre en rapport avec d'autres villes afin d'assurer le succès de cette entreprise. La reine, lors même qu'elle enverrait des garnisons dans les villes des Pays-Bas, ne

¹ Lettre de Cotton, du 23 août 1572. Brit. Mus., Harley, 260.

² Lettre de Walsingham, du 13 juillet 1572. Une négociation s'était ouverte entre Coligny et Walsingham pour que la France conservât Calais et mit l'Angleterre en possession de la Zélande.

se propose point de les soustraire à l'autorité du roi d'Espagne. Elle se contentera de protéger leurs personnes, leurs biens et leurs libertés contre la tyrannie qui les opprime, et elle les remettra à Philippe II, dès que les Espagnols auront été expulsés et que le gouvernement, selon l'usage, aura été restitué à la noblesse du pays. De même que la reine ne veut retirer aucun bénéfice de ce qu'elle ferait pour eux, elle ne fera peser sur ses sujets aucune charge de ce chef, et ce sera aux habitants des Pays-Bas à pourvoir aux dépenses. Rien ne sera plus heureux pour eux que d'être reçus, à quelque condition que ce soit, sous la protection absolue d'une reine, dont tous les sujets connaissent l'équité, d'une reine étrangère à toute ambition, douée des plus rares vertus, abhorrant l'effusion du sang, même du sang des coupables, bienfaitrice de son peuple, bonne pour ses voisins qu'elle est toujours prête à aider dans leurs malheurs. Lorsque les Écossais au milieu de leurs dissensions civiles se sont jetés à ses pieds pour lui offrir leur royaume, elle l'a refusé, et néanmoins, pour les préserver d'être conquis par les Français, elle les a secourus d'une armée qui lui a coûté cent mille livres. Son unique but était d'affranchir l'Écosse des étrangers et d'y rétablir les anciennes lois. Il en sera de même si la reine intervient dans les Pays-Bas ; elle ne veut rien enlever au roi d'Espagne, mais elle désire que les Espagnols soient maîtres en Espagne et les Flamands en Flandre sous l'autorité du roi d'Espagne, et, en même temps, que les Pays-Bas et l'Angleterre consolident leurs alliances conclues sous la maison de Bourgogne, car pour les Anglais les Espagnols ne sont que des étrangers. Si, d'accord avec

d'autres villes, les magistrats de Nieuport se placent sous la protection d'Élisabeth, il les invite à lui adresser leur requête ; il ne négligera rien près des conseillers de la reine et près de la reine elle-même afin qu'elle soit accueillie ¹.

Rien n'indique que les pressantes exhortations de Ralph Lane aient été reçues avec faveur.

Gilbert ne se crut pas moins tenu d'essayer la conquête de la Flandre. Il se mit, avec douze cents Anglais et un corps de Huguenots, à la tête d'un armement déjà préparé par les Gueux de mer. Il disposait ainsi d'environ deux mille cinq cents hommes. Il s'avança d'Ardenbourg vers Bruges où régnait une vive agitation ; mais le comte de Rœulx, à la tête de deux compagnies et de quelques bourgeois, fit si bonne contenance qu'il obligea les Anglais à se retirer ².

III.

EXPÉDITION VERS LE HAINAUT.

L'occasion s'offrit bientôt de porter un utile secours aux assiégés de Mons. Humphroi Gilbert vivement pressé par les Gueux de mer leur avait promis de tenter un effort. Six cents Huguenots venus de la Rochelle et quatre cents Gueux flamands et wallons se joignirent à quatorze cents Anglais ; mais cette expédition fut sans résultats, et cette fois encore ils trouvèrent devant eux quelques troupes

¹ Lettre de Ralph Lane, du 18 août 1572. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 172.

² Lettre du duc d'Albe, du 28 juillet 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II ; Avis du 16 juillet 1572 et lettre de John Lee, du 27 juillet 1572. Record Office.

commandées par le comte de Rœulx, qui les contraignirent à rentrer honteusement à Flessingue ¹.

On ne voit point non plus que Gilbert fasse quelque chose de sérieux en Zélande : ses exploits se bornent à pendre les soldats espagnols qui sont tombés entre ses mains ². Quand pourra-t-il réaliser son dessein de se joindre au prince d'Orange ?

IV.

RETRAITE DES ANGLAIS.

Les échecs subis par Humphroi Gilbert, joints aux nouvelles bien plus graves encore de la défaite de Genlis, découragent Élisabeth ; elle voudrait se retirer des affaires des Pays-Bas, mais en engageant les Français à agir de même. Peu s'en faut qu'elle ne se prononce en faveur de Philippe II et qu'elle n'engage Charles IX à se déclarer avec elle contre les Huguenots.

Cette situation se dessine dans une lettre de Walsingham où il expose que la reine, à la suite des revers éprouvés dans les Pays-Bas, veut rappeler tous les Anglais qui y ont été envoyés ³, et il en résulte que Charles IX, naguère si résolu en faveur des Huguenots, s'effraie à la pensée de devoir porter seul le poids d'un si puissant adversaire que Philippe II. N'y aurait-il pas un danger sérieux pour la

¹ Van Vloten, t. II, pièces justif. p. 29.

² Lettre de Gilbert à Burleigh, du 29 août 1572 ; Lettre de Thomas Wal (août 1572). Record Office.

³ Lettre de Walsingham à Thomas Smith, du 10 août 1572. Record Office.

France si les Espagnols, vainqueurs du prince d'Orange, voulaient exercer des représailles ? Ont-ils cessé d'être de dangereux voisins, et cette rumeur seule ne suffira-t-elle point pour décourager les amis du prince d'Orange ? Walsingham espérait donc que l'on ne donnerait pas suite au projet de faire rentrer en Angleterre les sujets de la reine qui s'étaient rendus en Zélande ; car leur départ pourrait compromettre toute l'entreprise des Pays-Bas, et assurément il ne suffirait pas pour que Philippe II ne sût toujours mauvais gré aux Anglais de leur intervention en Zélande.

Élisabeth écouta les conseils de Walsingham. Ce qui l'y décida surtout, c'est que les Français continuaient à aborder en grand nombre à Flessingue ; et, si les Anglais se retiraient, le résultat serait de les laisser seuls maîtres en Zélande.

Pendant quelque temps encore, Élisabeth soutient les Gueux. Elle a envoyé trente mille livres sterling au prince d'Orange, et Gresham a été autorisé à négocier des emprunts pour lui. De plus, elle a engagé les princes allemands à le soutenir ¹.

« Ceste princesse, dit la Huguerie, avoit espéré ceste année
« un grand effect de l'entreprinse du prince d'Orange ès
« Pays-Bas et ils y faisoient estat d'en emporter la
« Zélande ². »

Quelques semaines après, la Saint-Barthélemy semblait avoir anéanti la fortune des Huguenots, et on n'avait plus à craindre qu'ils envoyassent de nouveaux renforts à Fles-

¹ Gonzalez. Mém. de l'Académie de Madrid, t. VII.

² Mém. de la Huguerie, t. I.

singue. Les Gueux n'avaient-ils pas d'ailleurs été atteints du même coup, et la puissance du roi d'Espagne n'était-elle point redevenue formidable ?

Dès ce moment, Élisabeth revient à la résolution qu'ont suspendue un instant les instances de Walsingham.

Sir Humphroi Gilbert se plaignait de ne pas recevoir de renforts. Il pressait Burleigh de faire comprendre à la reine que des secours envoyés au Taciturne pourraient assurer son succès, qu'au contraire, s'il était défait, rien ne pourrait arrêter celui du duc d'Albe. Tous les Français ayant quitté Flessingue, il serait aisé de s'en emparer sans effusion de sang, et il dépendait de la reine de se faire donner les îles de Walcheren, de Beveland et de Schouwen, toutes assez fertiles pour nourrir ceux qui les occuperaient ; mais, pour ne pas compromettre Élisabeth, il était prêt à désobéir à ses ordres publics pour ne se conformer qu'à ses ordres secrets ¹.

Le seigneur de Hautain et d'autres chefs des Gueux de mer ont adressé à Élisabeth les mêmes instances, de peur que le duc d'Albe, vainqueur à Mons, ne tourne ses armes contre l'Angleterre ².

Le prince d'Orange, à son tour, écrit à Élisabeth pour réclamer son appui ³. Il envoie successivement vers elle Jean Boisot et Casembroot, avec des lettres du duc de

¹ Lettres de Gilbert, du 3, du 6 et du 7 septembre 1572 ; Lettre de Cotton, du 13 septembre 1572. Record Office. On disait que les Anglais songeaient à occuper aussi Gravelines et Dunkerque. Lettre de Çuniga, du 6 septembre 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

² Brit. Mus., Galba, C. IV.

³ Lettre du prince d'Orange, du 24 septembre 1572. Record Office.

Saxe, du comte Palatin et du marquis de Brandebourg, qui sont prêts à intervenir dans les Pays-Bas si les Anglais en donnent l'exemple.

Ni Gilbert, ni Hautain, ni le Taciturne lui-même ne parviennent à faire entendre leur voix à Westminster. On raconte qu'Élisabeth ne veut pas la guerre parce qu'elle est absorbée par ses amours ¹.

Avant la fin de l'année, Gilbert et ses compagnons quitteront Flessingue pour rentrer en Angleterre, presque tous épuisés par la fièvre ².

¹ *Quella regina, che sta sulli amori, non vorebbe guerra.* Lettre de Cavriana, du 19 octobre 1572.

² Lettre de Thomas Smith, du 11 décembre 1572. Digges.

CHAPITRE IV.

CAMPAGNE DU PRINCE D'ORANGE.

(juin — octobre 1572)

Préparatifs du prince d'Orange. — Prise de Ruremonde. — Le camp d'Hellenrade. — Passage de la Meuse. — Mouvements à Malines, à Termonde et à Audenarde. — Le duc d'Albe assiège Mons. — Campagne du prince d'Orange en Hainaut. — La camisade d'Harmignies. — Capitulation de Mons. — Retraite du prince d'Orange.

I.

PRÉPARATIFS DU PRINCE D'ORANGE.

Un jeûne public avait été ordonné par les consistoires calvinistes de toutes les églises flamandes d'Angleterre :
« La raison estoit pour ce que monsieur le prince d'Orange
« estoit venu aux Pays-Bas avec une nouvelle armée d'Al-
« lemaigne pour essayer à délivrer le pays et les povres
« églises hors de la main du duc d'Albe, ce cruel tiran, et
« aussi principalement pour ce que les églises de la France
« estoient en une merveilleuse et horrible calamité extrême
« pour ce qu'un horrible massacre avoit esté fet à Paris,
« le 24^e jour d'aoust passé, et pour la consolation d'eux
« et des Pays-Bas et pour prier le Seigneur à leur déli-
« vrance ¹. »

¹ Arch. de l'Église flamande à Londres.

Tous les regards se portent vers Dillenbourg où le Taciturne, ayant à répondre à l'appel de ses amis et à se résoudre sur l'avis de ses conseillers, subit l'influence persistante de ses hésitations.

Marnix et Wesembeke rivalisent de zèle et n'hésitent pas à prêcher la lutte.

Marnix offre le 18 avril au prince d'Orange son véhément et éloquent pamphlet : *la Belgique affranchie de la domination espagnole*. On aura soin de le répandre et d'exciter ainsi un nouveau ferment de haine contre le duc d'Albe ¹.

Wesembeke veut quelque chose de plus : l'appel direct au peuple. Il le rédige et le fait imprimer, même sans l'avoir communiqué au prince d'Orange. « J'ay veu, lui écrit le « Taciturne, ce qu'avez fait imprimer de ma part pour « faire semer au pays et servir d'exhortation aux habitans « d'icelluy ; mais je voudrois que ne l'eussiez divulgué « devant me l'avoir communiqué ². » La minute de cette proclamation où le nom du prince d'Orange a été inscrit à son insu, existe encore telle que la traça Wesembeke ³ ; et il y a trois siècles que tous les historiens, en citant ce document où l'on appelle les populations à prendre les armes pour la défense de leurs libertés sans cesser d'être fidèles au roi, en font honneur au Taciturne ⁴.

¹ Juste, Vie de Marnix, p. 17.

² Lettre du prince d'Orange, du 30 mai 1572. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 166.

³ J'ai retrouvé cette minute au British Museum, Galba, C. III.

⁴ Ce document a été publié par M. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. VI, p. 297. Il en existe une copie au Record Office (14 avril 1572).

On attend de toutes parts le prince d'Orange.

C'est de Mons surtout que s'élèvent vers lui les vœux les plus impatients. Une correspondance secrète se poursuit sous ces noms bizarres que nous avons déjà indiqués. C'est peut-être Antoine Olivier qu'il faut retrouver dans Hugues de Hainaut à qui l'on écrit qu'il serait besoin que Georges et Lambert Certain vinsent à Malines entendre à leur marchandise ou bien que l'on se hâtât tant d'Allemagne que de France à se rendre en Brabant ¹. Il était du reste assez inutile que le prince d'Orange signât Georges Certain et écrivît sur l'adresse le nom de son frère Lambert Certain, marchand à Londres, quand on lisait dans cette même lettre : « Ceste servira pour vous advertir que comme je suis
« résolu de me mettre d'icy à trois jours en campagne je
« me trouve tousjours en la mesme peine de l'argent à
« l'accoustumée, car je ne voy nul moyen au monde pour
« recouvrer argent... Je vous prie d'imaginer quelque moyen
« pour m'assister ². » Il en était de même d'une autre lettre où Georges Certain écrivait : « Je fay mon compte de
« partir demain pour m'acheminer vers les Pays-Bas avec
« que toute la monnoye d'or et d'argent que j'ay seu four-
« nir ³. » Et assurément le duc d'Albe ne se fût point laissé tromper s'il avait vu tomber entre ses mains une lettre qui portait : « Du saint George n'avons aultre nou-
« velle.. Nous l'attendions icy plus brièvement, dont en
« sommes marrys, car seroit bien besoing qu'il viendrait

¹ Groen, t. III, pp. 428-432.

² Groen, t. III, p. 449 (24 juin 1572).

³ Groen, t. III, p. 451 (27 juin 1572).

« pour donner ordre à beaucoup de choses. S'il estoit icy, « avons espoir qu'il y feroit bon profit ¹. »

Le prince d'Orange continue lentement ses préparatifs ; il recrute des reîtres, et le duc Casimir a, dit-on, promis de le seconder.

On trouve diverses lettres du Taciturne adressées, au mois d'avril et au mois de mai, aux habitants de Gouda, de Middelbourg, d'Enkuyzen, d'Harderwyck ². Dans toutes, il annonce vaguement son appui, signale comme prochain celui de son frère Louis de Nassau et se préoccupe surtout de l'argent qui doit lui être envoyé ³.

« Ne vous attachez point, écrit le Taciturne, à une somme « d'argent à ce point que vous la préféreriez à votre propre « vie, à celle de vos femmes, de vos enfants et de toute votre « postérité, à votre grand dommage et pour votre honte « éternelle, au moment où avec une affection qui procède du « fond de notre cœur, nous nous efforçons de vous secourir et « de vous délivrer. Songez quelle colère près de Dieu, quel « mépris chez les peuples et les princes étrangers vous « appelleraient sur vous ; songez au joug cruel que vous feriez « peser sur vous et sur vos enfants, si vous refusez l'argent « dont nous avons besoin pour vous rejoindre avec notre « armée. Ayez au contraire devant les yeux l'honneur éter- « nel que vous acquerrez auprès de toutes les nations, le « bien indescriptible que vous assurerez à votre patrie, si

¹ Groen, t. III, p. 455 (1^{er} juillet 1572).

² Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, pp. 40, 47, 50, 56.

³ Le 8 juin 1572, le prince d'Orange écrit de nouveau aux villes de Hollande pour qu'on lui fasse parvenir de l'argent. Casembroot est envoyé en Angleterre dans le même but. Groen, t. III, p. 434.

« vous n'hésitez pas à vous séparer de ce que Dieu vous a
 « donné et si vous nous aidez à rendre au pays sa liberté
 « et son ancienne prospérité en l'arrachant aux vautours et
 « aux loups d'Espagne ¹. »

Il mande à Wesembeke qu'il verrait avec plaisir les réfugiés d'Emden envoyer des secours aux Gueux de mer ; mais, quant à l'argent qu'on pourra réunir, tout doit être adressé en Allemagne « sans y toucher. » C'est à lui seul et non aux insurgés de Flessingue qu'il faut réserver le produit des collectes et des contributions ordinaires ².

Cependant les collectes produisent peu, mais les consistoires d'Angleterre ont fait parvenir quelque argent. Une somme plus considérable est envoyée par le seigneur de Boxtel ; elle s'élève à deux cent mille florins : c'est le produit de la vente des calices et des reliquaires qui ont été volés dans les églises.

Le prince d'Orange rédige des instructions pour les villes qui se soumettront ³, mais il n'encourage que de loin tous ceux qui se signalent par leur ardeur belliqueuse. C'est ainsi qu'il engage le seigneur de Waroux, tantôt à envahir la Gueldre, tantôt à saisir Venloo et Ruremonde. Là où ses entreprises réussiront, il faudra « sonner le tambour » pour former des régiments, et il est à espérer que partout où il sera besoin, on trouvera les moyens de contenter les soldats ⁴.

¹ Kluit, t. I, p. 374.

² Lettres du prince d'Orange à Wesembeke, du 25 avril et du 9 mai 1572. Doc. in. du XVI^e siècle, pp. 163 et 165.

³ Groen, t. III, p. 419.

⁴ Lettres du prince d'Orange, du 10, du 22 et du 23 mai 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, pp. 619, 620 et 622.

Cependant les amis du Taciturne ne cessent de répéter : « Qu'il vienne avant que le duc d'Albe ait pu appeler de l'Allemagne les reîtres qu'il y a fait lever ¹ ! »

Burleigh écrit dès le 21 mai 1572 : « Si le prince d'Orange ne profite pas de cette occasion, sa cause est à jamais perdue ². »

Trois mois s'écouleront entre la prise de la Briele par les Gueux de mer et le passage du Rhin par le Taciturne.

II.

PRISE DE RUREMONDE.

Le 29 juin 1572, Guillaume d'Orange quitte le château de Dillenbourg, suivi de mille chevaux. Un historien espagnol parle d'une proclamation où il affirmait devant Dieu et ses anges et tous les hommes présents et à venir qu'il n'était mu d'aucune passion particulière, qu'il voulait seulement s'opposer à la barbarie et à l'insupportable oppression du duc d'Albe, ainsi qu'aux taxes qu'il avait, dans son insatiable avarice, voulu établir au mépris des libertés du pays ; il y rappelait l'obligation réciproque des sujets et du roi, celle des sujets d'obéir au roi, celle du roi de protéger ses sujets. La proclamation se terminait par ces mots : « Que Dieu nous aide dans cette sainte entreprise ³ ! »

Cependant le véritable manifeste du prince d'Orange, celui qui rappela longtemps son entreprise et la fit revivre

¹ Groen, t. III, p. 436.

² Lettre de Burleigh, du 21 mai 1572. Record Office.

³ Vasquez, Las cosas de Flandes.

dans le souvenir de plusieurs générations, ce fut l'hymne populaire composé probablement par un poète obscur nommé Coornhert, que nous avons vu négocier au nom du Taciturne avec le seigneur de Dolhain ¹.

« Je suis Guillaume de Nassau né de sang allemand. Je
 « resterai fidèle au pays jusqu'à la mort. Comme prince
 « d'Orange je suis libre et inébranlable. J'ai toujours honoré
 « le roi d'Espagne.

« Je suis banni hors du pays ; mais Dieu, dont je suis
 « l'instrument, me ramènera au gouvernail.

« Hommes au cœur loyal, Dieu ne vous abandonnera
 « point dans votre affliction. Priez-le jour et nuit qu'il me
 « donne la force de vous aider. Je suis prêt à sacrifier pour
 « vous ma vie et mes biens.

« Vous êtes mon bouclier et ma force, o Dieu, o mon
 « Seigneur ! En vous je me repose. Ne me délaissez point
 « afin que je puisse détruire la tyrannie.

« Comme David devant Saül, j'ai été réduit à fuir, mais
 « Dieu a soutenu David et lui a donné dans Israël un grand
 « royaume.

« Rien ne m'afflige plus, au milieu de l'adversité, que
 « de voir les bons pays du roi s'appauvrir et les Espagnols
 « persécuter son peuple ². »

L'armée du prince d'Orange se réunit au sud de Wesel (le centre des réfugiés) dans les plaines qui s'étendent de

¹ Dirk Coornhert, auteur du Liedt-boeck. Il joua, ainsi que ses deux frères, un rôle important dans les troubles de la Hollande. Toute cette famille était attachée aux Brederode.

² Willelmus-lied.

Meurs vers la petite ville de Gueldre qui a donné son nom à cette province ¹.

Le Taciturne s'est dirigé de Dillenbourg vers Essen. Le 8 juillet il passe le Rhin non loin de Duisbourg ² et place son camp à Altenkirchen un peu au nord de Wachtendonck pour passer la montre de son armée. Elle se compose en ce moment de treize mille cinq cents fantassins et de sept mille six cents reîtres. Mais quel contingent la noblesse des Pays-Bas a-t-elle apporté à ce formidable armement ? Il est bien faible : trois cents gentilshommes à peine. Le prince d'Orange espère pouvoir en former une cornette ³.

Le 23 juillet, après six jours de siège, le Taciturne s'empare de Ruremonde où les Gueux pillent les églises et livrent à d'épouvantables tortures les prêtres et les chapelains. Au couvent des Chartreux, tous les moines sans exception sont égorgés. Les religieuses des monastères ne sont pas respectées. Soixante bourgeois sont mis à mort ⁴.

Quelques jours après, le prince d'Orange recevait une

¹ Le lieu et le jour de la réunion avaient été fixés à Essen le 30 juin. Groen, t. III, p. 441. Praillon écrivait le 3 juillet 1572 à Charles IX que le prince d'Orange commençait à amasser des forces et que ces levées étaient favorisées par les princes protestants. Comme les rittmeisters jugeaient la garantie du Taciturne insuffisante on leur avait promis celle de la reine d'Angleterre et de trois électeurs. Groen, Suppl. p. 129'.

² Lettre de Walsingham, du 18 juillet 1572. Record Office.

³ Groen, t. III, p. 463. Petrucci dit que le prince d'Orange avait une bonne infanterie et seize mille chevaux. Quatre mille Huguenots avaient quitté la France pour le rejoindre (Lettre du 15 juillet 1572).

⁴ Lettre du duc d'Albe, du 28 juillet 1572. Gachard, Corr. de Philippe II ; Lettres de Morillon, du 9 et du 25 août 1572. « Mes gens, écrit le prince d'Orange, se sont plus attachés aux prestres et moynes. » Groen, t. III, p. 482.

✓ lettre par laquelle Coligny lui annonçait qu'il réunissait une armée pour envahir les Pays-Bas et qu'il ne tarderait point à le rejoindre ¹.

III.

LE CAMP D'HELLENRADE.

Aucun obstacle ne s'oppose plus à ce que le prince d'Orange passe la Meuse et marche rapidement vers le Brabant ; mais en ce moment arrive la nouvelle de la défaite du seigneur de Genlis. Le Taciturne s'effraie. Au lieu d'avancer, il recule et porte son camp au château d'Hellenrade à une demi-lieue au nord de Ruremonde sur la rive droite de la Meuse qu'il laisse comme une barrière entre ses ennemis et lui ² : grande faute dans des circonstances où la rapidité et l'impétuosité de l'attaque forment le principal élément du succès ; car les amis se découragent et les ennemis se rassurent.

1 Le prince d'Orange écrit le 11 août 1572 à Jean de Nassau : « Je ne
« veux obmettre à vous advertir comme ce jourd'huy j'ai receu lettre de
« monsieur l'admiral, m'advertissant que nonobstant la desroute et
« défaicte des François passée, il se lève et prépare de nouveau environ
« douze mille harquebousiers et trois mille chevaux, faisant le dict sei-
« gneur admiral estat de venir en leur compagnie, chose que j'espère qui
« nous aportera bien grand avancement. Le dict seigneur admiral me
« mande que je ne me hazarde de légèrement combatre l'ennemy, tant que
« Dieu nous fasse la grâce de nous estre joinct ensemble, en quoy je ne
« faudray ausssi me gouverner selon que verray la commodité et occasion
« avantageuse. » Groen, t. III, p. 490.

2 Le château d'Hellenrade, aujourd'hui Hillenraedt, est indiqué sur la carte de Ferraris à un kilomètre est du village d'Asselt.

C'est à Hellenrade qu'un député de l'empereur vient signifier au prince d'Orange que s'il ne dépose les armes, il sera mis au ban de l'empire, ainsi que tous les chefs de reîtres qui l'accompagnent.

Le Taciturne fait rédiger un long mémoire, probablement l'œuvre de Marnix, où il allègue qu'il n'a pris les armes que pour assurer le salut du pays et repousser la force par la force ¹ ; mais en même temps il écrit à l'empereur qu'il n'a point l'intention de faire quelque chose contre Philippe II, que son unique but est de délivrer le peuple du joug du duc d'Albe et de l'Inquisition et qu'aus sitôt qu'il y aura réussi, il remettra les Pays-Bas à son maître le roi catholique ².

IV.

LE PASSAGE DE LA MEUSE.

Le prince d'Orange quitte le 27 août le camp d'Hellenrade, traverse la Meuse et envahit le Limbourg. Partout où passent les Gueux, ils tuent les prêtres, outragent les femmes dans leurs cloîtres, détruisent les monastères jusque dans leurs fondements ; ils volent les calices et les reliquaires. Ce qui ralentit la marche de l'armée, ce sont les désordres mêmes auxquels, malgré la défense de ses chefs, on la voit partout se livrer.

Le Taciturne occupe successivement Herenthals et Tir-

¹ Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 63 ; Groen, t. III, p. 475 ; Lettre de Vuicob, du 26 juillet 1572. Groen, Suppl. p. 130.

² Lettre de Vulcob, du 26 juillet 1572. Groen, Suppl. p. 130.

lemont, est reçu dans la ville de Diest, ancien domaine de sa maison, et arrive devant les murs de Louvain, où les bourgeois (tant était grande la haine que l'on portait aux Gueux) assurent seuls par leur courage la protection de leurs remparts. « On détestait le duc d'Albe, écrit l'envoyé « florentin Petrucci, mais on était fidèle au roi ¹. »

L'avant-garde du prince d'Orange, pillant les monastères de Cortenberg, de Rouge-Cloître et d'Auderghem, était arrivée à une lieue de Bruxelles ². Il ne se trouve dans cette ville que cinq compagnies d'Espagnols ; mais les habitants, émus par le récit des pillages et des violences dont le Limbourg a été le théâtre, se rallient à la voix du duc d'Arschot et, loin d'ouvrir leurs portes au Taciturne, ils se montrent prêts, comme les bourgeois de Louvain, à les fermer devant lui et à les défendre.

Le prince d'Orange n'osa pas livrer l'assaut à Louvain et à Bruxelles comme à Ruremonde ; mais il n'en écrira pas moins qu'il se considérait comme « maistre d'Albe ³. »

C'est en ce moment que le prince d'Orange apprend la Saint-Barthélemy par un message que lui adresse Mondoucet, et son émotion est vive. Voici en quels termes Mondoucet en rend compte à Charles IX : « Mon homme, « luy ayant amplement discoursu les grandes raisons qui « ont meu Vostre Majesté, il s'est merueilleusement trouvé « estonné et en extresme fascherie, en sorte que sur ce « il commença à entrer en grande crainte et deffiance « de vostre part et de n'avoir plus le bon succès en ses

¹ Lettre de Petrucci, du 31 mai 1572.

² Lettre de Morillon, du 4 octobre 1572.

³ Groen, t. III, p. 505.

« affaires qu'il attendoit ¹. » — « Quel coup de massue cela nous ait esté, écrivait-il lui-même à son frère, n'est « besoing de vous discourir. Mon unique espoir estoit du « costé de la France ². »

Le seigneur de Villiers s'avançait déjà vers les Pays-Bas avec l'avant-garde de l'armée huguenote pour rejoindre Louis de Nassau. A la nouvelle de la Saint-Barthélemy, ses bandes se dispersèrent en Picardie ³. En vain le Taciturne enverra-t-il de ce côté pour qu'on ne l'abandonne point : son messenger ne parviendra pas à franchir les frontières du Luxembourg, et Charles IX se félicitera « d'ap- « prendre que les dictes troupes estoient jà séparées ⁴. »

Cependant les Huguenots se réunissent en grand nombre à Château-Thierry. Le maréchal de Damville, cousin de l'amiral, se trouve au milieu d'eux. Leur projet est d'aller rejoindre le prince d'Orange, d'assurer ses succès dans les Pays-Bas, puis de le ramener avec eux en France. Les événements qui se succèdent, les forceront à renoncer à ce projet ⁵.

La France, loin de soutenir les Gueux, allait désormais seconder le duc d'Albe. Des mouvements de troupes avaient lieu autour de Laon, et l'on disait que le duc de Guise, d'accord avec le duc d'Anjou et le maréchal de Tavannes,

¹ Lettre de Mondoucet, du 5 septembre 1572.

² Lettre du prince d'Orange, du 21 septembre 1572. Groen, t. IV, p. CIII.

³ De Thou, t. VI, p. 444.

⁴ Il y avait là cinq mille arquebusiers sur lesquels comptait le Taciturne. Groen, t. IV, p. CII.

⁵ Lettre du 2 septembre 1572. Papiers d'État, liasse 123 (Arch. de Bruxelles).

allait former un camp-volant pour aider les Espagnols à étouffer la rébellion des Pays-Bas ¹.

Charles IX s'était montré « si desgouté que de mespriser
« un si beau morceau qui ne luy pouvoit faillir ². »

V.

MOUVEMENTS A MALINES, A TERMONDE ET A AUDENARDE.

Le Taciturne juge sa tentative déjouée, son effort perdu ³. Il veut se diriger vers Breda, autre domaine de sa maison, et rentrer ainsi en Hollande.

Malines se trouvait sur sa route. C'était la ville qui, selon les plans du duc d'Albe, devait en cas de revers lui servir de place de refuge. Déjà des mesures avaient été prises dans cette éventualité, et c'était là que s'étaient retirés les évêques de Namur et d'Anvers. Le seigneur de Waroux y nourrissait des intelligences, et, le 30 août, il parvint à se faire ouvrir les portes. On arrêta les deux évêques ; on jeta aussi en prison le président du Grand Conseil.

Le 6 septembre, Termonde suivait cet exemple ; le lendemain une bande de Gueux des bois commandée par Jacques Blommaert s'emparait d'Audenarde, précipitait dans l'Escaut le bailli Josse de Courtewille et jetait en pri-

¹ Lettre de Walsingham, du 12 septembre 1572 ; Lettres du 12 et du 15 septembre et du 8 octobre 1572. Papiers d'État, liasses 121 et 123 (Arch. de Bruxelles).

² Mém. de La Huguerie, t. I, p. 130.

³ Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, liasse 120.

son le bourgmestre, les bourgeois les plus notables et les prêtres. A Gand et à Bruges on redoutait une surprise ou un assaut ¹.

VI.

LE DUC D'ALBE ASSIÈGE MONS.

Le duc d'Albe avait rejoint, le 27 août, ses troupes devant Mons. L'armée espagnole, d'après les documents officiels, comptait en ce moment vingt-huit mille hommes ; mais les rapports anglais ne la portent qu'à quatorze mille fantassins et mille chevaux. Ce qui faisait surtout sa force, c'est que l'on y remarquait les chefs les plus expérimentés, les ingénieurs les plus habiles et l'élite de ces bandes qui avaient combattu sous Charles-Quint et fait briller leur gloire dans tous les pays de l'Europe.

Une vive canonnade ne laissait de repos aux assiégés, ni de jour, ni de nuit, et la prise de Mons était certaine si quelque secours important n'en faisait lever le siège.

L'ambassadeur français Mondoucet était arrivé au camp du duc d'Albe, et il n'est pas sans intérêt de rechercher le rôle qu'il était venu y remplir.

Quand la pensée de Charles IX se portait vers les Pays-Bas, il éprouvait la double crainte ou de voir le duc d'Albe, devenu plus puissant que jamais, chercher à se venger de tant de ruses et de tant de mensonges, ou d'apprendre que le prince d'Orange et Louis de Nassau allaient se jeter en

¹ Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 36.

France comme en 1568 pour y rallier les débris du parti des Huguenots.

Aussitôt que Mondoucet a appris ce qui s'est passé à Paris, il se hâte d'écrire à Charles IX : « Je m'en vais
« trouver le duc d'Albe au camp. Encores qu'il ayt pris
« de moy une entière confiance, je m'asseure qu'elle luy
« redoublera de moytié ; il n'aura plus occasion de demourer
« en soupçon de Vostre Majesté , d'où je l'ay esloigné
« autant qu'il m'a esté possible. » Et il ajoute : « J'atten-
« dray aussi le commandement de Vostre Majesté pour la
« continuation des intelligences èsquelles je me suis cy-
« devant employé ¹. »

Dès le 26 août 1572, Charles IX a fait parvenir de nouvelles instructions à son ambassadeur « pour luy seul,
« sans s'en ouvrir à personne. » Mondoucet félicitera le duc d'Albe sur ses succès et l'engagera à ne point épargner les Huguenots qui tomberaient en son pouvoir, de peur qu'ils ne fomentent de nouveaux troubles en France ; mais il entretiendra en même temps une pratique secrète avec le prince d'Orange pour lui persuader de persévérer dans sa campagne des Pays-Bas sans chercher la gloire ou la fortune ailleurs.

« Vous entretiendrez dextrement, si pouvez, écrit Char-
« les IX à Mondoucet, vostre intelligence avecques le prince
« d'Orange affin de ne luy donner occasion d'abandonner
« les entreprises qu'il a par-delà, pour en venir faire
« d'autres en mon royaume. Si se fault en cela comporter
« très-prudemment et ne laisser rien partir de vos mains

¹ Lettre de Mondoucet, du 29 août 1572.

« qui face cognoistre au duc d'Albe qu'entreteniez pratique
 « avecques le prince d'Orange ¹. » Et comme peu de jours
 après il reçoit la lettre de Mondoucet, du 29 août, il
 ajoute : « Je suis bien ayse, suivant ce que je vous ay
 « escript, que vous entreteniez vostre intelligence avecques
 « le prince d'Orange, pourveu que le puissiez faire de
 « façon que ne soyez descouvert parce qu'il se faut bien
 « garder de faire chose par laquelle le duc cognoisse que
 « favorisez les entreprises dudict prince ². »

Mondoucet s'est empressé de raconter au duc d'Albe que
 Montgomery a fui en Angleterre et que personne n'ose plus
 lever la tête en France, de telle sorte que Charles IX
 espère pouvoir bientôt (ce qu'il désire depuis si longtemps)
 aider son bon frère le roi catholique ; mais, en même
 temps, il correspond, aussi bien que l'occasion le lui per-
 met, avec le Taciturne : « Quant aux intelligences que j'ay
 « avec le dict prince, écrit-il à Charles IX, elles ne pour-
 « ront doresnavant estre si fréquentes, ni si seures
 « qu'elles ont esté, ce qui me fera marcher plus secret ³. »

Mais au moment où Mondoucet « entretient » le prince
 d'Orange, quel sera le langage qu'il fera entendre au duc
 d'Albe au sujet des amis de ce même prince d'Orange
 enfermés à Mons ? Charles IX lui écrit le 31 août : « Il
 « importe grandement que ceulx qui sont dedans Mons,
 « soyent mis en pièces, car ce sont des plus turbulens et

¹ Lettre de Charles IX à Mondoucet, du 26 août 1572.

² Lettre de Charles IX à Mondoucet, du 6 septembre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 9 septembre 1572. Jamais, remarque le duc
 d'Albe, le roi de France n'a voulu confisquer les biens que le prince
 d'Orange possède en France. Lettre du duc d'Albe, du 22 décembre 1572.

« séditieux subjects que le roy d'Espagne et moy nous
 « ayons ¹. » Et la chose est si importante qu'il répète dans
 une autre lettre écrite le même jour : « Vous direz au duc
 « qu'il est maintenant en luy de faire congnoistre à tout
 « le monde qu'il préfère le service de Dieu et bien de la
 « chrestienté à tout autre respect et qu'il est autant affec-
 « tionné au bien de mes affaires.. S'il vous respond que
 « c'est tacitement le requérir de faire mourir les dicts pri-
 « sonniers, vous luy direz que c'est ce qu'il doibt faire ². »

Mondoucet, naguère si zélé pour la cause des Huguenots,
 ne manque point de se conformer aux ordres qu'il reçoit.
 Il se rend près du duc d'Albe, « luy mettant devant les
 « yeux combien il importoit à toute la chrestienté que le
 « monde fust purgé de telles gens turbulens ³. » Et comme
 Mondoucet insistait pour que le duc d'Albe n'accordât
 aucune capitulation aux assiégés : « Si Charles IX, lui
 « répondit le duc d'Albe, promet de ne jamais traiter avec
 « ses sujets sans leur imposer la condition de ne pas com-
 « battre le roi d'Espagne, nous imposerons aussi la con-
 « dition de ne jamais combattre le roi très-chrétien ⁴. »

Mondoucet va plus loin encore : il demande, au nom de
 Charles IX, qu'on mette à mort le seigneur de Genlis que

¹ Lettre de Charles IX à Mondoucet, du 31 août 1572.

² Lettre de Charles IX, du 31 août 1572. Les mêmes instructions sont adressées à Madrid à Saint-Gouard qui dit à Philippe II : « Comme ceux
 « qui sont à Mons sont connus comme les plus grands factieux, ce seroit
 « l'un des plus grands services que l'on pust rendre à la chrétienté que de
 « tout passer au fil de l'épée. » Lettre de Saint-Gouard, du 19 septembre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 6 septembre 1572.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 9 septembre 1572.

le roi de France avait encouragé dans cette malheureuse entreprise où il avait été fait prisonnier ¹.

Louis de Nassau avait appris combien de ferments de haine et de jalousie, même malgré la Saint-Barthélemy, subsistaient encore entre la France et l'Espagne, et il envoya vers le duc d'Albe pour lui faire une proposition assez inattendue. Le duc d'Albe, disait-il, ne pouvait ignorer l'agitation qui régnait dans toutes les provinces des Pays-Bas et les forces dont disposait son frère le prince d'Orange. D'autre part, la France était en ce moment troublée et divisée. Il offrait donc au duc d'Albe de saisir cette occasion de s'entendre avec lui sans traité et sans capitulation. Il eût joint toutes ses troupes à celles du Taciturne. Tous deux eussent remis leurs conquêtes aux Espagnols pour faire une entreprise sur le royaume de France, « au grand fruit et avantage » de Philippe II, « estans les choses aigries comme elles sont ². »

Quelques jours après, Mondoucet reprochait au duc d'Albe de s'occuper uniquement « de purger les Pays-Bas » et de porter peu d'intérêt aux affaires de France. Le duc d'Albe se contenta de lui rapporter la proposition de Louis de Nassau. Et quelle avait été sa réponse ? « Je « cognois Louis de Nassau pour ung très-mauvais homme, « voyant bien qu'il ne se contente d'avoir esté traistre « d'ung costé et qu'il le veult estre de l'autre ³. »

¹ Lettre du duc d'Albe, du 13 octobre 1572.

² Lettre de Mondoucet, du 25 septembre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 29 septembre 1572.

VII.

CAMPAGNE DU HAINAUT.

Le prince d'Orange, encouragé par son succès imprévu à Malines et vivement pressé par les messages qu'il recevait de Mons, donna, bien qu'assez timidement, l'ordre de se diriger vers le Hainaut. Son armée faisait à peine deux lieues par jour. Elle s'arrêtait aux carrefours où les ministres établissaient leurs prêches et menaçaient de loin les Espagnols. L'avant-garde était formée de cinq cornettes de cavalerie et de huit enseignes d'infanterie. Le corps de bataille beaucoup plus nombreux était accompagné de six pièces de campagne et de deux demi-coulevrines. L'arrière-garde se composait de trois cornettes. Les reîtres étaient des gens d'élite ; mais, quant aux lansquenets qui marchaient sous dix-huit drapeaux, on n'en faisait pas grand cas : ce n'était que canaille, dit un témoin oculaire. Il régnait peu d'ordre dans leurs rangs, et ils excusaient leurs pillages en disant qu'on leur devait trois mois de solde ; mais on avait promis de les payer à Mons de l'argent des reliquaires qui se trouvaient encore dans les églises ¹.

Le prince d'Orange passa près de Nivelles, et le 7 septembre, le jour même où les Gueux des bois entraient à Audenarde, il plaçait son camp aux bords de la Haine, près du village de Péronnes, un peu au nord de Binche ².

¹ Sur l'armée du prince d'Orange voyez le rapport d'un agent de Moudoucet. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 535.

² Lettre du duc d'Albe, du 9 septembre 1572.

VIII.

CAMISADE D'HARMIGNIES.

Cependant des messages de plus en plus pressants arrivent de Mons au camp du prince d'Orange. On l'attend depuis près de trois mois. « Où est le lâche ? où est le « couard ? » criaient du haut des remparts de Mons les Huguenots qui s'étaient associés à la fortune des Gueux ¹.

Sans doute, si le Taciturne, au lieu de rester un mois au camp d'Hellenrade, eût marché vers le Hainaut, le duc d'Albe eût été perdu, et le prince d'Orange et Louis de Nassau, se donnant la main, eussent réalisé en quelques jours leur grand projet : l'anéantissement de la domination espagnole aux Pays-Bas ².

Morillon, dont les observations ne manquent jamais de vivacité, remarque que si le prince d'Orange avait eu quelque courage, il eût culbuté les Espagnols, mais que si d'autre part les Espagnols avaient eu pour chef non le lent duc d'Albe, mais le bouillant comte d'Egmont, ils eussent attaqué et fait reculer le prince d'Orange ³.

Enfin, le 11 septembre, le prince d'Orange s'avance de Péronnes jusqu'au village d'Harmignies, à une lieue de Mons, et s'établit sur le haut d'une colline afin de continuer le lendemain son mouvement vers Jemmapes.

Don Julian de Romero, remarquant l'hésitation du Taci-

¹ Lettre de Morillon, du 8 novembre 1572.

² Lettres de Morillon, du 27 juillet, du 25 août et du 16 septembre 1572

³ Lettres de Morillon, du 31 octobre et du 8 novembre 1572.

turne, propose au duc d'Albe d'essayer une camisade, c'est-à-dire de placer en croupe de quelques cavaliers huit cents arquebusiers vêtus au-dessus de leurs armes d'une chemise blanche qui leur permettra de se reconnaître dans les ténèbres, et il s'élance à leur tête dès que la nuit est arrivée, culbute tout dans le camp des Gueux et y met le feu, tue huit cents hommes, en n'en perdant que cinquante ou soixante, et ne se retire que lorsque les flammes de l'incendie permettent de remarquer trop aisément leur petit nombre. Le prince d'Orange reposait selon son habitude tout habillé sur son lit, et il avait toujours un cheval sellé près de sa tente. Grâce à ces précautions, il ne tomba point au pouvoir des Espagnols, mais courut les plus grands dangers ¹.

Au point du jour, le prince d'Orange, abandonnant une partie de ses chariots et de ses tentes, reprenait la route du Brabant, après avoir fait prévenir les assiégés de Mons qu'il ne pouvait rien pour leur venir en aide.

« Le prince d'Orange, écrit Mondoucet, s'esloigne d'icy
« avec fort peu de réputation, ayant une armée supérieure
« à celle du duc, sans pouvoir secourir son frère ². »

Désormais une locution proverbiale sera introduite dans le langage. Pour désigner un appui illusoire, on dira :
« C'est un secours de Mons ³. »

¹ Lettre du duc d'Albe, du 13 septembre 1572 ; Relation, Doc. inéd. t. LXXV, p. 102 ; Lettre du duc d'Albe au duc d'Arschot (Bull. de la Comm. d'histoire) ; Lettres de Mondoucet, du 11 et du 13 septembre 1572 ; Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I. p. 129.

² Lettre de Mondoucet, du 11 septembre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 8 novembre 1572.

IX.

CAPITULATION DE MONS.

Six jours après la retraite du prince d'Orange, Louis de Nassau envoya des députés au camp du duc d'Albe pour traiter de la capitulation de Mons. Ses compagnons étaient épuisés de fatigues, et il était lui-même gravement malade. En vain Mondoucet réitéra-t-il ses instances pour que le duc d'Albe s'emparât de la ville de vive force et qu'il y passât la garnison au fil de l'épée : le duc d'Albe répondit que les assiégés avaient les dents plus fortes qu'on ne le croyait et qu'il ne voulait pas jeter dans la balance des intérêts du roi de France ceux du roi son maître.

Les premières conditions offertes par Louis de Nassau avaient été repoussées, et il eût, dit-on, mis le feu à la ville si les bourgeois ne s'y fussent opposés ; mais il fut bientôt convenu entre le seigneur de Noircarmes et le seigneur de La Noue que le comte Louis de Nassau, les gentilshommes de sa suite et les Français pourraient se retirer avec leurs armes et bagages, que les Flamands et les Wallons les accompagneraient n'ayant d'autre arme que l'épée, que les bourgeois ne seraient point inquiétés, sauf ceux qui avaient livré la ville, et enfin que tous les capitaines et soldats, à l'exception de Louis de Nassau, des Allemands et des Anglais, jureraient de ne plus porter les armes contre les rois d'Espagne et de France, sous peine de se trouver, en cas de violation de leur serment, à la discrétion de ces princes ¹.

¹ Doc. ined., t. LXXV, p. 99.

Selon les uns, le duc d'Albe avait accordé cette capitulation parce qu'il craignait que le prince d'Orange ne réunît de nouvelles forces en Hollande ou que les Gueux de Zélande, joints aux Anglais, ne se dirigeassent vers le Hainaut. Selon d'autres, il était impatient de rétablir l'ordre dans les provinces septentrionales des Pays-Bas.

Le 21 septembre, Louis de Nassau quitta Mons, porté sur une litière et tout pâli par la fièvre.

Brantôme loue fort, en cette circonstance, la loyauté et la noblesse de caractère du duc d'Albe : « Ceste honneste
« composition fut très-bien gardée : voyez comment les
« loix de la guerre doivent estre religieusement observées.
« Il ne faut point doubter que si le duc eust pris ailleurs le
« comte Ludovic, il l'eust faict passer par le mesme pas
« que les comtes d'Orne et d'Aiguemont ; mais la foy de
« guerre si sainctement donnée le sauve... J'ay ouy dire
« que le duc d'Albe, se trouvant à la porte ainsi qu'on sor-
« toit, salua fort courtoisement le comte Ludovic et luy fist
« beaucoup d'honnestes offres, luy tenant fort briefves
« paroles, mais bien longues à M. de la Noue, auquel il fit
« grand honneur et admira fort sa valeur et vertu : cela
« s'appelle sçavoir bien son entregent de guerre ¹. »

Le duc d'Albe disait qu'il avait agi ainsi pour montrer qu'il n'aurait point voulu commettre un si méchant acte que celui du roi de France. A la vérité il ne regrettait pas ce qui était arrivé à Coligny, ennemi capital de son roi ; mais il

¹ Brantôme, t. II, p. 177. La Noue, dit ailleurs Brantôme (t. VII, p. 207), avoit supporté le faix des derniers jours du siège, et il laissa une très-grande admiration de lui au duc d'Albe et à toute son armée.

eût mieux aimé, assurait-il, perdre les deux mains que de l'avoir fait ¹.

Quelques heures après, un agent de Mondoucet s'approchait de Louis de Nassau et l'engageait à prendre patience ; car quiconque fait la guerre, est exposé à la chance de gagner et de perdre les batailles. « Si l'on m'eust tenu, « répliqua le comte de Nassau, la promesse qu'on m'avoit « faite devant que de partir de France, je n'eusse pas « rendu la ville, et tout le pays seroit à la dévotion du roi « de France ². »

A la suite de Louis de Nassau marchent onze cents soldats étrangers avec leurs armes, trois cents soldats flamands ou wallons et cent cinquante blessés. Les soldats sont épuisés de fatigues, leurs capitaines profondément découragés ³. L'un d'eux le Rhingrave accuse vivement « ceux « qui l'ont déçu et trompé, me portant, dit-il, parole de « roy, dont je suis désadvoué. » Il veut s'engager au service de Philippe II ⁴.

Quelques compagnies de Français avaient demandé à pouvoir rentrer dans leur pays ; leur chef le capitaine Beaujeu promettait de servir fidèlement Charles IX ⁵. Des hommes d'armes les conduisirent jusqu'à la frontière de France, où en vertu d'un ordre secret on les mit tous à

¹ Groen, t. IV, p. 86*.

² Rapport d'un agent de Mondoucet. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 538.

³ Lettre de Romero, du 22 septembre 1572. Doc. in., t. LXXV, p. 104.

⁴ Lettres du Rhingrave, du 8 et du 10 octobre 1572. Papiers d'État, liasse 123 (Arch. de Bruxelles) et Van Vloten, t. II, p. justif. p. 109.

⁵ Rapport d'un agent de Mondoucet.

mort. Charles IX pratiquait lui-même ce qu'il conseillait au duc d'Albe ¹.

Tel est l'état d'épuisement et de fatigue de Louis de Nassau que le bruit se répand bientôt qu'il a rendu le dernier soupir à Ruremonde : « ce qui seroit, porte un document « contemporain, une bonne nouvelle parce qu'il est beau- « coup plus hérétique et de beaucoup plus de valeur que « son frère le prince d'Orange ². »

Le lendemain, le duc d'Albe fit son entrée à Mons. Plusieurs bourgeois furent arrêtés et condamnés au dernier supplice. D'autres qui avaient fui, furent cités et ne comparurent point. Sur la liste des ajournés, Antoine Olivier est nommé le premier ³.

Ce fut de Mons que le duc d'Albe annonça son succès au duc d'Anjou : « sachant, lui écrivait-il, le plaisir que « vous en aurez ⁴. »

X.

RETRAITE DU PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange expliquait en ces termes sa brusque retraite : « Les nostres ont esté saisis de telle frayeur que « j'ay esté contraint de les ramener ⁵. »

¹ Rapport d'un agent de Mondoucet ; Lettre de Mondoucet, du 27 septembre 1572.

² Porque este es mucho mas hereje y de mas valor que su hermano el de Orange. Relation, Doc. ined., t. LXXV, p. 106.

³ De Villers, Doc. sur la prise de Mons ; Altmeyer, p. 67.

⁴ Lettre du duc d'Albe, Papiers d'État, liasse 120 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Lettre du prince d'Orange, du 21 septembre 1572. Groen, t. IV, p. CII.

Le 18 septembre 1572, le prince d'Orange rentrait sans honneur et sans gloire à Malines ¹. Il se fit donner quelque argent pour maintenir la discipline parmi ses troupes, déclara aux bourgeois qu'il ne pouvait les protéger et ne leur cacha pas toutes ses craintes au sujet du sort qui leur était réservé, en alléguant (ce qui était plus que douteux) que l'insurrection de Malines était due à leur initiative et non point à la sienne.

Le Taciturne adresse de Malines à son frère Jean de Nassau une longue lettre où il insiste sur les funestes conséquences de la Saint-Barthélemy.

« Vous pouvez, lui écrit-il, assez comprendre combien
« cela ait reculé nos affaires.... Encor est-il incroyable le
« dommage et reculement que j'en ay receu ; car, pour
« m'estre fié sur l'infanterie que l'amiral m'avoit promis, et
« estoit desjà preste, assavoir de dix à douze mil bons
« arquebusiers, je n'ay voulu me charger de beaucoup
« d'infanterie alemande, qui mesmes n'est guères utile
« pour le présent.... A mon grand regret j'ay esté contraint
« de laisser mon frère Louis encor assiégé, à cause que,
« estant toutes les avenues fort estroittement gardées, je
« n'avoÿ nul moyen de luy envoyer secours, ny mesme de
« luy donner escorte pour le tirer hors de là, veu singulière-
« ment que mes reytres me l'ont refusé tout-à-plat.
« Donc ayant entendu que mon dit frère peut encor soute-
« nir le siège quelques dix ou douze jours, j'ay trouvé
« pour le meilleur de me retirer de par deçà, soit pour

¹ Voyez la lettre de James Harvey à Gresham, du 24 septembre 1572. Record Office.

« donner le branle à la ville de Bruxelles ou d'Anvers et
 « par ce moyen lever le siège de Mons, ou couper les
 « vivres au duc, ou bien pour charger le duc d'Holstein ¹. »

Les dernières bandes de Gueux n'évacuèrent Malines que le 1^{er} octobre et Termonde que deux jours après. A Malines ils avaient voulu tuer tous les prêtres, mais le temps leur manqua pour exécuter leur projet. Il n'en fut pas de même à Audenarde. Là, après avoir dépouillé six prêtres de leurs vêtements, ils leur lièrent les bras et les jambes et les précipitèrent des fenêtres du château dans les flots de l'Escaut où tous, sauf un seul, trouvèrent la mort. Mais l'aventure de ces Gueux de bois n'était pas terminée. Blommaert poursuivi jusque près d'Eecloo s'enferma dans une ferme où l'on mit le feu, et il disparut dans les flammes. Un de ses compagnons nommé Guillaume d'Hembyze périt dans les flots au moment où il voulait s'embarquer ².

Quelques navires chargés de Gueux de mer devaient protéger le départ des Gueux des bois : ils se contentèrent de menacer Bruges et pillèrent Blankenberghe ³.

Dès le 23 septembre, le prince d'Orange avait quitté Malines. Sa marche était très-lente, car il amenait à sa suite deux mille cinq cents chariots chargés de butin ⁴ ; mais cela ne suffisait pas aux reîtres et aux lansquenets qui

¹ Lettre du prince d'Orange du 21 septembre 1572. Groen, t. IV, p. CII.

² De Jonghe, Gentsche geschiedenis, t. I, p. 206 ; Lettre de Morillon, du 17 octobre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 8 octobre 1572.

⁴ Plus de trois mille chariots, dit le secrétaire Prats, Lettre du 30 novembre 1572.

n'avaient point reçu leur solde. Ils firent entendre de vifs murmures quand on les licencia à Ruremonde et songèrent même un instant à livrer le Taciturne au duc d'Albe ¹.

Voici en quels termes Viron écrivant à Granvelle résume la campagne de 1572, mettant en opposition le courage de Louis de Nassau et la pusillanimité de son frère : « Le
 « conte Ludovic at esté estimé par les François qui estoient
 « à Mons, le meilleur soldat et capitaine qu'ils ont jamais
 « congnu... Le prince at démontré son petit cœur et s'en
 « est retourné avec honte, n'ayant faict que piller et robber
 « le pays et animer contre lui ceulx qui luy portoient
 « quelque bonne volonté.. Il est fort desrompu et triste ². »

« Le prince d'Orange a perdu tout crédit ³, » dit l'envoyé florentin Cavriana.

¹ Nuyens, t. II, 2^e p., p. 87.

² Lettre de Viron, du 14 octobre 1572. Groen, Suppl. p. 115^r.

³ Perde il credito. Lettre de Cavriana, du 19 octobre 1572.

CHAPITRE V.

LES REPRÉSAILLES DU DUC D'ALBE.

(octobre — décembre 1572)

Sac de Malines. — Sac de Zutphen et de Naarden. — Progrès du mécontentement. — Plaintes des évêques et de l'université de Louvain.

I.

SAC DE MALINES.

Le duc d'Albe, passant d'un profond abattement au paroxysme de l'orgueil, avait résolu de tirer une vengeance éclatante de la défection de Malines, et en même temps il voulait donner une compensation à ses soldats qui avaient vainement compté sur le sac de Mons.

Le clergé de la cité métropolitaine des Pays-Bas s'était rendu hors des portes, portant processionnellement la croix et réclamant la pitié pour les bourgeois et pour le pauvre peuple égaré ; mais les Espagnols, sans respect pour les prêtres, les poussèrent brusquement devant eux et commencèrent à piller, sans distinguer entre les maisons des catholiques et celles des Gueux ; ils disaient que le duc d'Albe leur avait abandonné le pillage pendant trois jours.

« L'armée est à cette heure, écrit le duc d'Albe à Philippe II le 2 octobre 1572, occupée à infliger aux habi-

« tants de Malines la punition que Dieu a évidemment
 « voulu leur donner. Ils n'avaient pas été assez châtiés de
 « leurs méfaits passés, et ils mériteraient même une puni-
 « tion plus sévère ¹. » *Non pœna, sed flagitium*, s'écrie
 éloquentement Strada ².

Les monastères et les églises, où les abbayes voisines ont déposé les vases sacrés, n'échappent point à la dévastation ; l'hôtel de Granvelle est saccagé ; le palais même du roi où se rend la justice, est envahi. Telle est la fureur des Espagnols, que saisissant les membres du Grand Conseil, ils leur mettent les pieds dans le feu pour les contraindre à révéler où ils ont caché leurs trésors. Les évêques de Namur et d'Anvers sont mis à rançon. Puis apparaît un capitaine du nom d'Erasso, qui oblige tous les bourgeois à payer à haut prix ce qui a été pillé ³.

Quelques bijoux plus précieux que les autres, la plupart provenant du sac des églises, ont été mis à part. On dit qu'ils sont réservés à don Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe.

Les Espagnols, en quittant Malines, ravagent les campagnes, et le lendemain de grands troupeaux de bœufs et de vaches paissent au parc de Bruxelles sous les yeux mêmes du gouverneur-général des Pays-Bas ; c'était le butin enlevé aux paysans, complément du butin enlevé aux bourgeois.

¹ Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 283.

² Strada, De rebus belg.

³ Relation, Doc. ined., t. LXXV, p. 107 ; Relation, Willems, Mengel. p. 393 ; Lettres de Morillon, du 4 et du 17 octobre 1572 ; Lettre des membres du Grand-Conseil de Malines, du 11 avril 1573.

« Tout s'est passé à Malines, écrit le secrétaire Prats, « comme si la métropole religieuse des Pays-Bas avait été « une ville turque et comme si tous ses habitants avaient « été des barbares ¹. »

Termonde fut également mise à sac par les soldats de Mondragon, malgré les prières de Corneille Jansénius, évêque de Gand.

Le 4 octobre, une proclamation du duc d'Albe annonce qu'à l'avenir toutes les villes rebelles seront traitées avec la même rigueur ².

II.

SAC DE ZUTPHEN ET DE NAARDEN.

L'armée espagnole encouragée dans sa vanité par la capitulation de Mons, dans ses mauvais instincts par le sac de Malines, allait poursuivre énergiquement la campagne.

Dans les derniers jours d'octobre 1572, Mondragon traverse à gué un bras de mer où ses soldats restent, pendant quatre heures, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, fait lever le siège de Middelbourg et parvient à reconquérir la plus grande partie de la Zélande ³.

Un mois après, Zutphen est pris d'assaut, et toute la Gueldre se soumet. Il en est de même de l'Over-Yssel et de la Frise.

¹ Como si fueran todos barbaros. Lettre de Prats, du 20 novembre 1572. Doc. ined., t. LXXV, p. 127.

² Arch. de Bruxelles.

³ Lettre d'Albornos, du 5 novembre 1572.

Le sac de Naarden efface en horreurs celui de Zutphen. En vain les habitants, précédés de la croix, ouvrent-ils leurs portes. On les enferme dans l'église où ils sont passés au fil de l'épée. La ville entière est livrée aux flammes ¹.

L'ère des vengeances se rouvre : on dit que le duc d'Albe veut rétablir le dixième denier ².

L'inquisiteur Titelman étant mort, ceux qui auraient voulu lui succéder ³, s'adressent à ce même Vargas, qui, selon Granvelle, parlait si indiscrètement des évêques ⁴.

III.

PROGRÈS DU MÉCONTENTEMENT.

« Que pourrais-je écrire ? porte une lettre de Gand, du
 « 20 janvier 1573. Le mécontentement est général. On
 « porte des rameaux à la main, mais il y a des glaives
 « dans la bouche du peuple. La pauvreté est dans toutes
 « les bourses, le chagrin dans tous les cœurs. Il y a des
 « soldats dans toutes les maisons, le pays est ruiné, le
 « commerce a disparu ⁵. »

Le secrétaire Prats trace le plus triste tableau de la situation. Tout le monde est fatigué de la guerre ; la culture des champs est abandonnée ; les désordres des soldats se multiplient. Les populations ruinées ne peuvent sup-

¹ Lettre du duc d'Albe, du 19 décembre 1572 ; Lettre de Mondoucet, du 13 décembre 1572.

² Lettre d'Albornos, du 6 novembre 1572. Gachard, Corr. de Philippe II.

³ Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, liasse 121 (6 septembre 1572).

⁴ Lettre de Granvelle, du 11 mai 1573. Bibl. de Bruxelles, ms. 2829.

⁵ Brit. Mus., Harley, 253, p. 153.

porter plus longtemps une domination si rude et comme inhumaine ¹. C'est en faisant un éloquent appel aux souvenirs de l'histoire qu'il adresse à Philippe II un livre imprimé à Anvers, où se trouve louée la clémence de Théodose : « Cela, ajoute-t-il, me paraît digne d'être consulté « dans les circonstances présentes ². »

Le seigneur de Sweveghem écrivait à Granvelle que de si longues rigueurs, que tant d'exemples de l'insolence des soldats, poussaient les populations au désespoir ; que les meilleurs catholiques ne se confiaient plus dans la parole du roi. Le sac de Malines et de Zutphen, les barbaries commises à Naarden allaient faire naître dans les marais de la Hollande « une dangereuse et chaulde fièvre » qu'il ne serait pas aisé de guérir. Si les populations, ne pouvant plus porter un tel joug, arrivaient à le secouer, tous les efforts resteraient impuissants pour conserver au roi le plus ancien patrimoine de ses ancêtres ³.

L'ami de Vargas, le borgne Albornos qui est haï comme lui, trace le même tableau dans une lettre à Çayas, qu'il lui recommande de jeter au feu : « L'insurrection ne cessera « que lorsqu'il n'y aura plus un Espagnol dans les Pays-
« Bas. On abhorre les Espagnols plus que le diable ⁴. »

Catholiques et hérétiques, gens d'Église et séculiers, nobles et bourgeois montrent la même hostilité ⁵.

¹ Tan aspero y quasi inhumanente. Lettre de Prats, du 29 avril 1573 (Arch. de Bruxelles).

² Que me ha parecido digno de que V. M. lo mande visitar para el caso presente. Lettre de Prats, du 30 novembre 1572.

³ Lettres du seigneur de Sweveghem, du 4 mars et du 17 mai 1573.

⁴ Lettre d'Albornos, du 8 mars 1573.

⁵ Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573.

IV.

PLAINTES DES ÉVÊQUES ET DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Lorsque les Espagnols pillaient la cité primatiale des Pays-Bas et repoussaient les prêtres pour violer les églises, ils se mettaient au ban de la religion comme à celui du pays ; et cette fois encore les évêques remplirent avec un noble courage le devoir qui leur était imposé.

« Sire, écrivaient-ils à Philippe II, les malheurs du pays, « les souffrances de la religion, la perte des âmes en grand « nombre ¹ nous obligent autant que la charge de notre « ministère et la foi que nous devons à Dieu et à Votre « Majesté ², à recourir jusqu'à elle.. Nous jugeons nécessaire « que Votre Majesté connaisse toute la vérité. Nous la sup- « plions humblement, au nom de sa piété et conformément « aux règles du droit, de se rendre compte des choses « comme elles sont, de venir en aide aux hommes les « meilleurs et les plus honorables ³, de forcer ses minis- « tres ⁴ à lui faire tout connaître sans retard et sans crainte, « librement et en dehors de toute dissimulation ⁵, afin « qu'elle puisse écarter des périls de plus en plus menaçants. « Si pour recouvrer sur les hérétiques les villes qu'ils ont « enlevées, il faut leur faire la guerre, qu'on la fasse sinon « saintement, du moins chrétiennement ⁶. Qu'on retienne les

1 Belgii calamitas, religionis jactura, plurimarum animarum interitus.

2 Officium quod hic sustinemus, requirit et fides Deo ac Majestati Vestræ postulat.

3 Juvando bonos, primariosque viros.

4 Ministros suos adigere.

5 Cito et tuto.. libere et sine ulla dissimulatione.

6 Si non sancte, saltem christiane.

« soldats dans la discipline afin qu'ils ne se souillent point
 « par des actes infâmes qui conduiraient à la perte de la
 « religion ainsi qu'à leur propre damnation ¹. Toutes ces vio-
 « lences, tous ces désordres provoquent la colère de Dieu.
 « Les habitants des villes et des campagnes sont exaspérés
 « de ce qu'ils ont à souffrir. Ce ne sont pas seulement les
 « hérétiques, ce sont des catholiques en nombre infini ²,
 « qui ont été frappés de mort et ont eu leurs biens confis-
 « qués. C'est ce qu'on a vu à Malines, à Naarden et ailleurs.
 « L'iniquité, les concussions, l'insolence du soldat et d'au-
 « tres injures ont poussé presque jusqu'au désespoir l'esprit
 « des catholiques déjà si profondément aliéné ³. »

On lisait au-dessous de cette énergique remontrance la signature des évêques d'Ypres et d'Arras et de l'abbé d'Anchin ⁴.

Les docteurs en théologie de l'université de Louvain font parvenir au roi d'Espagne les mêmes représentations. Leurs devoirs vis-à-vis de Dieu, du roi et du pays les obligent à faire connaître que depuis quelques années telle a été l'administration des Pays-Bas que non-seulement leur antique prospérité est ruinée, mais que de plus la religion a eu beaucoup à souffrir et souffre chaque jour davantage. Si le roi négligeait d'y porter promptement remède, il devrait redouter pour lui et toute sa dynastie la colère de

¹ Ne infinitis polluti flagitiis rei christianæ perniciem et sibi damnationem accersant.

² Infinitus est numerus.

³ Illa militum intolerabilis licentia ac injustitia et concussiones, aliæque injuriæ vehementer etiam animos populi catholici alienatos pæne ad desperationem multos adduxit.

⁴ Arch. de Simancas (13 mai 1573).

Dieu qui tranfère les royaumes d'une famille à une autre à cause des injustices, des violences et des outrages qu'on laisse commettre et qui même venge souvent sur la terre par des châtimens terribles les tourmens infligés injustement à un peuple fidèle, l'oppression des innocents, la spoliation des pauvres, la profanation des choses sacrées. Il y avait donc lieu d'espérer que le roi, écoutant son affection paternelle pour les Pays-Bas, ne tarderait point à s'y rendre ou qu'il s'y ferait représenter par un gouverneur investi de la confiance de tous, prêt à accueillir quiconque aurait recours à sa clémence et n'ayant pas moins de zèle pour protéger les catholiques si nombreux que pour combattre un petit nombre d'hérétiques rebelles et obstinés.

Ne retrouve-t-on pas, s'écrie un recteur de cette même université de Louvain, à qui nous empruntons ce document, les inspirations du génie de Bossuet dans ces lignes éloquentes qui rappelaient les devoirs de la royauté à Philippe II et qui retraçaient, en présence même du duc d'Albe, la marche de la justice divine dans la punition des coupables ¹ ?

Fait bien digne de remarque. Ce message fut confié à un religieux de l'ordre de saint Dominique qui avait fondé en d'autres temps une inquisition essentiellement religieuse et toute différente de celle dont Philippe II et Vargas faisaient l'instrument de leur politique. C'est le grand honneur de la religion d'avoir toujours été généreuse et bienfaisante quand elle ne relevait que d'elle-même ; les passions humaines, avant de l'insulter, ont voulu l'assujétir : elle a toujours trouvé sa grandeur dans sa liberté.

¹ Mgr de Ram, Ann. de l'Un. Cath. de Louvain, 1856, p. 294.

CHAPITRE VI.

LA FRANCE. — LES DEUX COURONNES.

(septembre — octobre 1572)

Horoscope de l'astrologue Ruggieri. — La couronne de Pologne. — La couronne d'Angleterre.

I.

HOROSCOPE DE L'ASTROLOGUE RUGGIERI.

Le sang a cessé de couler dans les rues de Paris. Aux yeux de la reine-mère, tout s'y est réduit à une révolution de palais telle que Byzance et même Florence en offrent souvent le spectacle. Si le peuple s'est laissé aller à ses vengeances contre les auteurs de tant de rapines et de pillages, parjures vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis du roi, Catherine de Médicis et Charles IX n'ont jamais porté leur pensée si loin : il fallait arrêter un complot ourdi depuis longtemps et en frapper les chefs, mais ce n'était point pour favoriser les Guise ou pour faire triompher les catholiques. Situation étrange : le lendemain de la Saint-Barthélemy, nous retrouvons tous les mensonges qui en ont signalé la veille. Si l'on flatte Philippe II, on caresse les Huguenots d'autant plus que désormais on les croit moins redoutables, et Charles IX n'a pas même renoncé à exécuter sans Coligny

cette périlleuse entreprise de Flandre, que Coligny lui avait proposée.

Cependant Catherine de Médicis, si fière des ressources de son esprit, se croit frappée dans ce qui fait à la fois sa force et son orgueil. Comme on lui apprend que le duc de Florence, à la suite d'une apoplexie, a perdu la raison, elle s'imagine qu'elle est exposée au même danger ¹ ; mais cette inquiétude dure peu, et la politique de la France reste confiée aux mêmes mains.

Catherine de Médicis accourt chez son astrologue Ruggieri pour savoir quel fruit elle recueillera de la Saint-Barthélemy ; elle lui demande à qui elle doit profiter : « Au roi d'Espagne ! » répond Ruggieri, qui est l'ami des Huguenots ².

Mais Catherine ne compte pas seulement sur le triomphe de Charles IX qu'elle dirige à son gré ; elle veut assurer la grandeur de tous ses fils. Les sciences occultes, interrogées avec soin, ont annoncé que tous seraient rois ³ ; et, avant de quitter Ruggieri, elle a d'autres questions à lui adresser sur ceux de ses enfants qui n'occupent point encore un trône. « Le duc d'Anjou ceindra-t-il bientôt une couronne ? D'où et quand ⁴ viendra celle qui est destinée au duc d'Alençon ? » — « Je ne lis dans les astres, réplique

¹ Lettres de Walsingham, du 20 décembre 1572 et du 24 janvier 1573.

² Ruggieri était arrivé en France en 1571. D'abord au service de Petrucci, puis protégé par Frégose et l'abbé Guadagni, il avait été chargé d'enseigner l'italien au duc d'Alençon et aux pages du roi. On le citait parmi les amis de La Mole. Lettre d'Alamanni, du 26 avril 1574.

³ Aubigné, t. II, p. 30 ; Rel. an. sans date. Record Office.

⁴ Donde verrà e quando. Lettre de Petrucci, du 2 septembre 1572.

« une seconde fois Ruggierri, qu'un seul pronostic commun
 « aux deux frères : c'est qu'ils ne s'entendront jamais ¹. »

Ces deux royautés que la reine-mère destinait à ses plus jeunes fils, c'était pour l'un celle de Pologne, pour l'autre celle d'Angleterre. Il fallait, pour obtenir la première, l'appui des princes protestants d'Allemagne : c'était du caprice d'une reine protestante que dépendait entièrement la seconde.

Le sceptre fleurdelysé placé dans la main de Charles IX ne suffisait plus à l'ambition de sa mère : elle voulait placer aussi sur la tête de ses autres fils deux couronnes.

II.

LA COURONNE DE POLOGNE.

Déjà en 1566, Catherine de Médicis avait négocié avec un secrétaire du roi de Pologne pour que son maître adoptât un fils de Henri II et lui donnât une de ses nièces. Si ce secrétaire y avait réussi, il n'y aurait jamais eu dans sa famille homme si grand et si heureux que lui ; car le roi, elle-même et celui de ses fils à qui il aurait procuré ce bien, l'eussent porté jusqu'au ciel ².

Six ans plus tard, la dynastie des Jagellon était au point de s'éteindre : un large champ s'ouvrait à toutes les convoitises.

Pendant ce séjour au château de Blois où il semblait

¹ Lettre de Petrucci, du 2 septembre 1572.

² Lettre de Catherine de Médicis à M. de Tournon (Doc. fr. à Saint-Petersbourg).

que n'eût manqué aucune intrigue, Catherine de Médicis, voyant se rompre toutes les négociations pour le mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth, s'était demandé avec inquiétude où il trouverait ailleurs un trône à occuper ; et ce jour-là le confident de ses pensées secrètes n'était ni le comte de Retz, ni Frégose, mais un de ces prélats-courtisans égarés au milieu des Huguenots.

Jean de Monluc, évêque de Valence, avait été chargé tour à tour d'engager les Irlandais à se soulever contre Élisabeth, et les Turcs à prendre les armes contre l'Espagne. Il était, dit Brantôme, « fin, délié, rompu et cor-
« rompu autant pour son sçavoir que pour sa pratique. On
« le tenoit luthérien au commencement, et puis calviniste ;
« mais il se comportoit par bonne mine et beau semblant. » Pie IV l'avait déclaré hérétique ; ses mœurs étaient décriées, du reste « sçavant et grand personnage ¹. » *Sub pelle ovina latet mens vulpina* ².

L'évêque de Valence qui connaissait fort bien l'est de l'Europe, engagea la reine-mère, puisque le roi de Pologne Sigismond-Auguste n'avait point d'enfants, à faire épouser sa sœur au duc d'Anjou, et cette mission fut confiée au fils bâtard du prélat, Jean de Balagny, qui plus tard jouera un rôle important dans ces récits.

Sur ces entrefaites, le roi de Pologne était mort. L'élection pouvait placer le duc d'Anjou sur le trône de Pologne, Coligny qui cherchait à l'éloigner, donna ce conseil ³, et l'évêque de Valence, jugeant la situation plus grave et

¹ Brantôme, t. IV, p. 45.

² Pasquils. Brit. Mus., Lansdown, 99.

³ Mém. de Tavannes.

plus difficile, quitta Paris le 17 août 1572 pour se rendre lui-même sur les bords de la Vistule ; mais, lorsqu'il y arriva, on y connaissait la Saint-Barthélemy, « et les adversaires du duc d'Anjou s'aidoient des troubles advenus en France, remonstrans qu'il estoit accoustumé aux guerres civiles et en apporteroit la semence en Pologne ¹. »

Déjà Catherine de Médicis avait négocié avec les princes allemands pour qu'ils appuyassent de toute leur influence les prétentions de son fils : il était devenu dès ce moment plus difficile de se concilier leur appui, et tel fut le but des négociations qui se renouvelèrent successivement aux bords du Rhin. Que ne fera point la reine-mère pour favoriser le fils qu'elle chérit plus que les autres, ce duc d'Anjou qui, dans les journées qu'elle vient de traverser, a pris part à tous ses complots et s'est associé à tous ses périls ?

Ce n'est point l'un des spectacles les moins étranges de cette époque que de voir Catherine de Médicis, dès le lendemain de la Saint-Barthélemy, désavouer chez les princes protestants tout ce qu'elle a affirmé à Madrid et se déclarer l'alliée de ceux dont elle a fait égorger les coréligionnaires et les amis.

Nulle part l'indignation contre la Saint-Barthélemy n'avait été aussi profonde qu'en Allemagne. Languet (il avait assisté au massacre) s'en était fait l'interprète ². « J'ay eu des

¹ Jean Choisin, l. II.

² Qui ante non multos annos credidisset nostram ætatem eo scelerum progressuram ? Mirabamur initio atrocitatem Hispanorum in tollendo Egmundano qui sua virtute sui principis res stabiliverat ac ei gloriam et auctoritatem pepererat. Ejus tamen facti memoriam ac invidiam pene extinxit casus principis Hispaniæ. Quid autem hæc ad nostras tragedias

« avis d'Allemagne, écrit Mondoucet, que les princes protestants et entre autres le Palatin font tuer et assassiner les François qu'ils peuvent attraper sur leurs païs¹. »

Frégose, si dévoué aux Huguenots, avait reçu, peu auparavant, la mission d'engager les princes allemands à soutenir le prince d'Orange. Cette fois, il sera chargé de justifier auprès d'eux la Saint-Barthélemy.

Cependant on ne peut négocier avec les princes allemands sans traiter aussi avec le prince d'Orange et Louis de Nassau. Frégose leur transmettra la même apologie², et nous retrouvons dans la partie encore inédite des archives de la maison d'Orange quelques lignes adressées de Metz le 1^{er} octobre par Frégose à M. David (pseudonyme de la Huguerie) où il lui annonçait qu'il se rendait à Paris et qu'il était prêt à y servir les intérêts du Taciturne et de son frère³.

Charles IX a recours à Gaspard de Schomberg déjà mêlé à bien d'autres intrigues et qui, comme Allemand, doit être mieux reçu qu'un Génois. Il lui donne pour instruction de faire connaître aux princes d'Allemagne que leur volonté était la sienne, que leur résolution était la sienne, qu'il était prêt en tout et partout à courir avec eux la même fortune et qu'il était résolu de se con-

gallicas, quibus quid potest immanius homini in mentem venire? Cernit Deus omnia vindex. Reposcet haud dubie innocentem sanguinem ab iis qui illum tam scelerate effuderunt. Lettre de Langnet, du 7 septembre 1573. Brit. Mus., Eg. 1693.

¹ Lettre de Mondoucet, du 25 octobre 1572.

² Lettre de Granvelle, du 29 octobre 1572. Groen, Suppl., p. 115.

³ Archives de la maison d'Orange. Cf. La Huguerie, Mém., t. I, p. 153.

duire à l'égard du prince d'Orange et des Pays-Bas comme ils le feraient eux-mêmes. Si jusqu'à ce moment le roi de France ne s'était pas ouvertement déclaré pour le prince d'Orange, c'était à raison des divisions qui régnaient en France, et de plus parce que, la prise de Flessingue ayant eu lieu sans que le roi en fût prévenu, il s'était vu réduit à permettre à Louis de Nassau de tirer secrètement un certain nombre d'arquebusiers de son royaume ¹.

Catherine de Médicis écrit à Schomberg : « Vous regarderez à ne laisser entrer en l'entendement des princes que ce qui a esté fait à l'admiral et à ses complices soyt fait en haine de la nouvelle religion, mais seulement pour la pugnition de la conspiration qu'ils avoient faite ². » Le duc d'Anjou confirme la lettre de sa mère : « Quelque chose que l'on puisse dire, contre la vérité, de ce qui est advenu en ce royaume, nous voulons faire cognoistre aux princes que nous sommes leurs plus parfaicts amys ³; » et il ajoute quelques jours après : « Vous assurerez tous-jours les princes que les choses sont advenues inopinément sans avoir esté en façon que ce soit préméditées, que le roy et moy n'avons jamais eu aucune intelligence avec le roy d'Espagne contre ceulx de la Religion et que ce sont toutes impostures ce que l'on en dict journellement ⁴. »

Le bruit se répandit que l'électeur de Saxe avait fait arrêter Schomberg et qu'il avait donné l'ordre de lui tran-

¹ Bibl. Nat. de Paris, f. fr. 3380 ; Groen, t. IV, p. 50'.

² Lettre de Catherine de Médicis à Schomberg, du 13 septembre 1572.

³ Lettre du duc d'Anjou à Schomberg, du 13 septembre 1572.

⁴ Lettre du duc d'Anjou à Schomberg, du 17 novembre 1572.

cher la tête ; mais il n'en était rien. Ce prince s'était borné à accuser en termes violents le roi de France d'avoir agi de concert avec le duc d'Albe : « Celui qui l'a dit, s'écria Schomberg, en a menti cent pieds dans sa gorge ; et « fût-ce au pied de l'autel et dût-il m'en coûter la vie, je « laverai mes mains dans son sang ¹. »

Cependant les propositions de Schomberg furent mal accueillies. C'était, selon son expression, « viande malaisée « à digérer aux princes d'Allemagne ². » Lorsqu'il veut reprendre les négociations pour faire élire le duc d'Anjou roi de Pologne, il rencontre une résistance nettement accentuée. L'électeur Palatin réplique que l'édit de pacification qui n'est plus observé en France, était l'unique base d'une alliance ; le landgrave Guillaume de Hesse répond que, par la mutation advenue, le fondement et les causes de la négociation n'existent plus. Quand Schomberg insiste, il se mord les doigts et s'arrache la barbe ³.

« Du costé de France, il n'y a que mensonges et tromperies » mande-t-on à Louis de Nassau ⁴.

Il ne reste à Schomberg qu'à écrire au duc d'Anjou : « Je meurs de despit de veoir que vos compétiteurs qui « méritent si peu à vostre regard, sont en terme de vous « supplanter et ce par les plus exécrables mensonges du « monde... Je crèveroye de despit si je vous voyois, sans « vostre démérite et par les meschantes calomnies de vos

¹ Lettre de Schomberg, du 9 octobre 1572. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 15587.

² Lettre de Schomberg, du 29 août 1572. Groen, t. IV, pp. 4^e et 8^e.

³ Groen, t. IV.

⁴ Lettre du 3 décembre 1572. Groen, t. IV, p. 31.

« adversaires, faillir à ce dont la seule couronne de France
« est digne ¹. » Et il ajoute tristement dans une lettre
adressée au comte de Retz : « Les cueurs des princes
« sont bien changiés depuis le fait de Paris ². »

Tel est le vif intérêt que la reine-mère prend à ces négociations qu'elle se décide bientôt à envoyer jusqu'aux bords du Rhin son plus intime confident le comte de Retz. Certes il existe en Allemagne des passions bien vives et une énergique résistance. Quel sera le moyen d'apaiser les scrupules ? L'argent.

Le comte de Retz reçoit deux cent mille écus, mais il en garde ou plutôt il en perd au jeu cinquante mille ³. On l'attend impatiemment, et l'électeur Palatin envoie au-devant de lui « pour entendre les articles de la confédéra-
« tion sollicitée par le roy de France ⁴. »

Du moins, ce qui était resté entre les mains du comte de Retz, fut utilement employé. Walsingham constate, dans une lettre du 20 décembre 1572, que Catherine de Médicis a reçu des nouvelles satisfaisantes en ce qui touche l'élection de Pologne ⁵.

¹ Lettre de Schomberg au duc d'Anjou, du 9 octobre 1572. Groen, t. IV, p. 15'.

² Lettre de Schomberg au comte de Retz, du 10 octobre 1572. Groen, t. IV, p. 10'.

³ Brantôme, t. II, p. 77 ; Vie et dép. de Cath. de Médicis.

⁴ Lettre de Zuleger, du 3 décembre 1572. Groen, t. IV, p. 31.

⁵ Lettre de Walsingham, du 20 décembre 1572.

III.

LA COURONNE D'ANGLETERRE.

Le mariage du duc d'Alençon avec Élisabeth pouvait être considéré comme conclu, quand survint la Saint-Barthélemy. Élisabeth veut d'abord tout rompre. Elle se montre fort indignée ; car elle a autour d'elle les chefs huguenots qui se sont échappés *e carnificina parisiensi* et qui lui demandent à la fois la vengeance du massacre de leurs frères ¹ et la récompense de leur propre dévouement ². On a pu croire un moment qu'elle allait écouter l'évêque de Londres, qui lui proposait de faire décapiter Marie Stuart à titre de représailles ; et, si elle parle du roi de France, c'est en termes insolents et dédaigneux.

Charles IX retrouve, devant ces insultes, la dignité qui lui est naturelle, quand ses discours ne sont pas dictés par sa mère. Il écrit à La Mothe : « La seule parole et asseu-
 « rance que j'ay donnée à la royne d'avoir osé justement
 « dire de faire faire ce qui a esté exécuté à l'endroit du
 « feu admiral et de ses complices, luy doit suffire et satis-
 « faire à son jugement, n'estant personne au monde qui
 « soit meilleur, ne plus certain juge que moy de la punition
 « que je dois faire de mes propres subjects ³. »

Catherine de Médicis tient un tout autre langage ; elle

¹ Vindictam sceleris nephandi.

² Rogo Tuam Dominationem ut Majestati Regiæ revocet in memoriam obsequiosam meam semper talem futuram erga eam servitutem. Lettre du vidame de Chartres, Brit. Mus., Lansd. 14.

³ Lettre de Charles IX, du 4 octobre 1572. Corr. de La Mothe.

ne néglige rien pour calmer la reine d'Angleterre :
 « Je comprends, disait-elle à Walsingham, que cet accident
 « a étonné la reine d'Angleterre ; car il s'est accompli plus
 « cruellement que ne le désirait le roi qui assurément n'est
 « pas un tyran, et il a résisté pendant longtemps, mais à
 « la fin il s'est vu réduit à faire ce qu'il a fait, à raison
 « du danger imminent à laquelle il se serait exposé lui-
 « même, ainsi que sa mère et ses frères, si cette exécution
 « n'avait pas eu lieu ¹. » Non-seulement elle multiplie de
 vaines protestations par son ambassadeur La Mothe-Fénelon ; mais elle a recours à ceux-là mêmes que, peu de
 jours auparavant, elle menaçait d'une mort ignominieuse.
 Le maréchal de Montmorency qui n'avait échappé au mas-
 sacre que parce qu'il avait cherché un asile à Chantilly,
 écrit à Burleigh pour qu'il se montre favorable au mariage
 du duc d'Alençon avec Élisabeth ².

Catherine fait parvenir elle-même à la reine d'Angleterre
 des lettres où elle la flatte, tout en louant son fils. Elle est
 prête à se rendre avec lui à Calais, si Élisabeth, de son
 côté, va à Douvres où une entrevue aurait lieu ³. Elle ne
 demande pas mieux, si Douvres ne convient point, qu'on

¹ She answered that she nothing marvelled that the queen was astonished with the accident for that the execution was performed with a great deal more cruelty then was intended by the king, who, saith she, is no tyrant, nor was easie to be induced to do what he did, had he not been provoked thereto by the apparent danger he saw growing both to himself and to me his mother and his brethren, if present execution had not been done. Digges, p. 254.

² Lettre de Montmorency, du 7 septembre 1572. Brit. Mus., Lansdown, 14.

³ Lettre de Walsingham, du 14 septembre 1572. Digges.

désigne dans ce but l'île de Jersey ¹. Elle écrit à Burleigh pour le prier d'appuyer la demande du duc d'Alençon ² ; elle adresse les mêmes instances à Walsingham ³.

Peu à peu, Élisabeth se laissa aller à approuver secrètement la mort de Coligny aussi bien que celle du comte d'Égmont. Elle y trouvait la justification du supplice du duc de Norfolk ⁴.

Il ne manquait plus que de proclamer solennellement l'intime réconciliation des maisons royales de France et d'Angleterre. Une fille était née à Charles IX. C'est Élisabeth qu'on choisit pour en être la marraine ; et, dans les derniers jours de janvier 1573, le comte de Worcester arriva en France pour tenir l'enfant sur les fonts du baptême et pour donner à la petite-fille de Catherine de Médicis le prénom d'Élisabeth ⁵.

Cette cérémonie devait bien mieux servir la cause de l'alliance anglo-française que Catherine de Médicis elle-même n'avait osé l'espérer.

Les Gueux de mer, habitués à piller les navires chargés d'objets précieux qu'ils rencontrent, sans trop se préoccuper des amis ou des ennemis, ont appris que sur des bateaux qui accompagnent à son retour le comte de Worcester, se trouvent de riches présents que lui ont remis Charles IX et sa mère ; et ils ne manquent point de les saisir au passage. Imprudents, ils ignoraient que ces

¹ Digges, p. 272.

² Lettre de Catherine de Médicis, du 7 février 1573. Record Office.

³ Lettre de Catherine de Médicis, du 12 février 1573. Record Office.

⁴ Le Frère, p. 678.

⁵ Lettre du comte de Worcester, du 5 février 1573. Record Office.

joyaux étaient destinés à la reine d'Angleterre. Celle-ci, aussitôt avertie, donna l'ordre de poursuivre les pirates ; et quel était leur chef immédiatement arrêté par les Anglais ? Ce même Antoine Olivier qui, quelques mois auparavant, ouvrait à Louis de Nassau les portes de Mons ¹.

La colère d'Élisabeth ne s'arrête point là ; elle confond dans son ressentiment les Huguenots et les Gueux. La perte de quelques bijoux a été sensible à sa coquetterie féminine ; l'insulte faite à son ambassadeur n'a pas moins blessé son orgueil de reine.

Morillon, écrivant à Granvelle, constate qu'à la fin de 1572, quelques mois après la Saint-Barthélemy, Charles IX flatte à la fois Élisabeth, les princes allemands et le Taciturne ².

Le duc d'Anjou se laisse guider par les conseils de sa mère. En sera-t-il de même pour le duc d'Alençon ?

¹ Lettre du seigneur de Sweveghem, du 8 mars 1573 ; Lettre de Smith, du 17 février 1573 (Lodge, t. II, p. 5) ; Aubigné, II, p. 43. — D'après Fogaça, les évêques anglais n'étaient pas étrangers à l'acte posé par Olivier : ils avaient vu avec indignation l'envoi d'un ambassadeur anglais vers Charles IX.

² Lettre de Morillon, du 30 novembre 1572.

CHAPITRE VII.

LA MISSION DE MAISONFLEUR.

Le duc d'Alençon. — Ses conférences avec Walsingham. — Mission de Maisonfleur. — Négociations secrètes. — Colère d'Élisabeth. — Vains efforts de Maisonfleur.

I.

LE DUC D'ALENÇON.

Jusqu'à ce moment, nous avons laissé le duc d'Alençon dans l'ombre : il convient de l'introduire sur la scène où désormais il se mêlera à tous les désordres et à toutes les intrigues.

François de France, le plus jeune des fils de Henri II et de Catherine de Médicis, était né le 18 mars 1554 ; il était donc en 1572 âgé de dix-huit ans. Sa mère, pensant, dit Brantôme, « lui baptiser la fortune meilleure ¹ », lui avait donné d'abord le prénom d'Hercule, qui fut mal justifié. Jamais prince ne fut plus chétif. Il était si petit qu'Élisabeth comparait sa taille à celle d'un enfant, et la petite vérole l'avait défiguré à ce point que La Mothe-Fénelon se vantait près d'Élisabeth d'avoir découvert un médecin qui en effacerait les traces. Le duc de Bouillon écrit à ce sujet :

¹ Brantôme, t. V, p. 293.

« Monsieur eut la petite vérole en telle malignité qu'elle
 « le changea du tout, l'ayant rendu mesconnoissable, le
 « visage lui estant demeuré tout creusé, le nez grossi avec
 « difformité ¹, les yeux appetissés et rouges de sorte qu'il
 « devint un des plus laids hommes qu'on voyoit ². »

Le moral valait encore moins. Perdu de mœurs, licencieux dans ses discours ³, lâche, perfide, il était plus dangereux pour ses amis que pour ses adversaires. « Ce prince, « disait Henri de Navarre à Sully, me trompera bien s'il « ne trompe tous ceux qui se fieront en luy.... Il a le « cœur si double et si malin, a le courage si lasche, est « tant inhabile à toutes sortes de vertueux exercices que « je ne me saurois persuader qu'il fasse jamais rien de « généreux ⁴. » Il n'avait que neuf ans quand sa mère écrivait : « Je suis ce matin revenue d'Amboise où j'ay « veu un petit moricau qui n'a que guerre et que tempeste « en son cerveau ⁵. » Quand il eut grandi, elle continua à dire « qu'il faisait tousjours le fol ⁶. » Sa sœur Marguerite qui l'aimait beaucoup, parodie un mot célèbre du roi Jean en assurant que si la fraude avait disparu du monde, on la

¹ C'est ce que Granvelle appelait : un nez de pantouffles. Groen, t. VIII, p. 98.

² Mém. de Bouillon. De là ce dicton postérieur de quelques années :

Flamans, ne soyez estonnez
 Si à François voyez deux nez ;
 Car, par droit, raison et usage,
 Faut deux nez à double visage.

³ Brantôme, t. IX, p. 354.

⁴ Mém. de Sully.

⁵ Mém. de Nevers, t. I, p. 70.

⁶ Baschet. La Diplom. vénit., p. 576.

retrouverait dans le cœur de ce prince. « C'est, disait « Louis de Nassau, un vase vide, où manquent à la fois « la tête et le cœur ¹. » Son plus fidèle serviteur le vicomte de Turenne qui fut depuis duc de Bouillon, cherche à l'excuser en alléguant « combien les mauvais exemples et « l'approchement des personnes vicieuses ont de pouvoir à « corrompre un bon naturel ². » Brantôme qui vécut à la même cour, flétrit son ambition, sa légèreté et toutes ces hautes menées qui prenaient terriblement feu ; mais ce n'était qu'un feu de paille ³.

Il faut aussi citer ce témoignage des relations vénitiennes que ce prince qui visait à de si éclatants exploits, n'eut jamais que des aventures ⁴. Cavalli le dépeint taciturne, porté à la duplicité et à la dissimulation, prêt à tout entreprendre pour dominer, n'ayant pas plus de prudence qu'un enfant, sans amis et ambitieux outre mesure ⁵. « Je ne sais « qui pourrait être pire que lui ⁶ », écrit le cardinal de Granvelle, résumant ces jugements divers.

On avait voulu faire du duc d'Alençon un roi d'Alger, au moment où l'on disait que don Juan deviendrait roi de Tunis ⁷ ; mais la négociation la plus sérieuse était celle

¹ Mém. de Castelnaud, Add., p. 384.

² Mémoires du duc de Bouillon, éd. Buchon, p. 380.

³ Brantôme, t. II, p. 77.

⁴ Baschet, la Diplomatie vénitienne, p. 576. Mézeray exprime la même pensée : « Alençon, dit-il, passa sa vie à poursuivre la renommée et ne « trouva que le ridicule et la honte. »

⁵ Relation de Sig. Cavalli, 1574.

⁶ Lettre citée par Groen, t. VIII, p. 409.

⁷ Aubigné, t. II, p. 30.

qui, à une époque récente, avait paru l'appeler à partager avec Élisabeth la couronne d'Angleterre.

Le duc d'Alençon, bien plus que le duc d'Anjou, était porté par son caractère remuant et inquiet à être un instrument aux mains de tous les factieux.

Déjà, en 1570, le vidame de Chartres, dans une lettre au maréchal de Montmorency où il se prononçait en faveur du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth, ajoutait qu'on pourrait placer le duc d'Alençon à Milan ou à Naples afin que là aussi on secouât le joug de Rome ¹.

Coligny avait, peu de jours avant sa mort, désigné le duc d'Alençon aux Huguenots comme le chef qu'ils devaient se choisir, au lieu du duc d'Anjou, dans la grande entreprise des Pays-Bas : legs funeste qui pèsera sur toute sa vie et qui jusqu'à la fin de ces récits laissera presque à chaque page une trace de honteuses et stériles intrigues.

Depuis longtemps, le duc d'Alençon entretenait des relations intimes avec les Huguenots : « Quelle trahison ! » s'était-il écrié en apprenant l'attentat de Maurevel. « Il regrettoit la mort de l'admiral qui l'avoit pris en affection pour le servir et avoit en horreur la Saint-Barthélemy ². » C'était aux yeux des Huguenots un grand mérite que d'avoir été l'ami de Coligny ³.

Le prince d'Orange, après la capitulation de Mons, s'était déclaré en sa faveur ⁴. « Le roi de France, écrit Walsin-

¹ Record Office.

² Mém. du duc de Bouillon.

³ Vie de Mornay, p. 22 ; Vie de La Noue, p. 97.

⁴ Je vous respons que depuis la prise de Mons et de Valenciennes le prince d'Orange jeta les yeux sur le duc d'Alençon qui n'avoit jamais été ami de ses ennemis. Ecl. et deportemens de Catherine de Médicis.

« gham le 25 septembre 1572, a été informé de divers côtés
« que le prince d'Orange et le duc d'Alençon vont vraisem-
« blablement s'entendre ¹.

Cependant, quand on renonça au projet d'employer contre les Huguenots le produit des confiscations prononcées lors de la Saint-Barthélemy, le duc d'Alençon en accepta une large part. Sa mère avait cru peut-être se l'attacher par cette libéralité ; elle s'était trompée, et le duc d'Alençon, dévoué aux Huguenots, servira leur cause en portant leurs dépouilles ².

II.

CONFÉRENCES DU DUC D'ALENÇON AVEC WALSINGHAM.

La politique du duc d'Alençon est en ce moment aisée à résumer. Tandis que Catherine de Médicis exige, s'il obtient la main d'Élisabeth, qu'il ne le doive qu'à sa mère, il cherche au contraire à y parvenir sans son appui ; car il le juge trop compromettant le lendemain de la Saint-Barthélemy. Pour atteindre ce but, il est prêt à se mêler à toutes les intrigues. Il sera, si cela lui paraît utile, contre le roi avec les Huguenots, contre la France avec Élisabeth.

Dès le 21 septembre 1572, le duc d'Alençon réclame de Walsingham une entrevue secrète où il proteste de son indignation au sujet de tout ce qui s'est fait. Il lui répète combien il est affligé des rigueurs de la Saint-Barthélemy, combien il est disposé à offrir aux Anglais son assistance et son amitié. Il l'entretient de son vif désir d'obtenir la

¹ Are like to growe to an accord. Digges, p. 258.

² Rel. de Michieli ; Lettre de Walsingham, du 16 septembre 1572.

main d'Élisabeth ; il sera toute sa vie le serviteur de la reine d'Angleterre et le défenseur des intérêts de son peuple ¹.

Ces humbles déclarations, Alençon les renouvelle dans une lettre qu'il adresse au même moment à Thomas Smith ².

Le langage du duc d'Alençon répondait si bien aux intérêts de l'Angleterre que Walsingham croyait devoir l'encourager ; et il faisait parvenir à lord Burleigh un éloge emphatique de ce prince, qui lui avait été remis par un haut personnage de la cour de France (probablement le maréchal de Montmorency).

« Il faut demeurer d'accord que, depuis de longues
 « années, il n'y a point eu de prince qui soit venu au
 « monde avec de plus belles et de plus nobles inclinations.
 « Il est né avec du cœur, de l'esprit, une bonne mine
 « et surtout avec des semences de vertus, qui semblent
 « promettre qu'un jour nous verrons en lui un autre
 « Alexandre. Sa jeunesse a été miraculeuse tant par la
 « beauté de ses actions que par les productions de son
 « esprit. Il est agréable et charmant et tempère si par-
 « faitement bien la majesté d'un prince né pour régner avec
 « la douceur d'un fort honnête homme qu'il est difficile de
 « n'avoir pas tout à la fois et beaucoup d'amour et beau-
 « coup de respect pour lui. Il a déjà pris part à la guerre,
 « et l'on connaît la gloire qu'il s'est acquise par les armes
 « dès l'âge de seize ou dix-sept ans.

¹ Her servant during my life and an advocate for your nation. Lettre de Walsingham, du 21 septembre 1572. Digges. Cf. la lettre de Walsingham, du 25 octobre 1572. Record Office.

² Lettre du duc d'Alençon, du mois de septembre 1572. Record Office.

« Restent deux points sur lesquels la reine d'Angleterre
« désire être instruite : la religion et le mariage.

« La religion, il faut la désirer plutôt que la chercher.
« Les princes et les grands ont peu de temps pour exami-
« ner leur conscience, et les commandements de Dieu sont
« moins grands dans leur cœur que les maximes de la poli-
« tique. On lui a vu en main les psaumes de Marot, mais
« c'était pour plaire à une grande dame huguenote dont il
« était éperdûment amoureux.

« En ce qui touche le second point, il a partagé le sort
« commun de tous les princes. Il a aimé et a été aimé. Il
« a remporté des victoires partout où il a voulu combattre ;
« il n'a pas connu la centième partie des conquêtes qu'il a
« faites ; mais cela ne l'empêchera point de montrer beau-
« coup d'empressement à rechercher la main de la reine
« d'Angleterre. Elle possède à la fois de grandes qualités
« et une position qui donnera le plus noble exercice à son
« ambition ; elle réunit tant de grâces du corps et de l'es-
« prit, son âme est si belle, son énergie si constante qu'il
« l'appelle souvent la merveille de son siècle. Il sera donc
« encore meilleur mari que bon fils et bon maître.

« Que de vertus chez le duc d'Alençon ! Il est doux et
« exempt de colère, soumis à la raison, prêt à écouter et
« à donner les bons conseils, ferme dans ses résolutions,
« intrépide lorsqu'il faut les exécuter. Il n'a qu'un seul
« défaut : celui d'être si généreux qu'il aurait plutôt
« épuisé l'or du monde entier que sa générosité vis-à-vis
« de ses amis.

« Quant à sa personne, tous les portraits lui font tort,
« et Janet lui-même n'a pu reproduire cet admirable je ne

« sais quoi qu'il a reçu de la nature. Ses yeux et son sou-
 « rire enchantent tous ceux qui l'approchent, et il a la
 « main si belle qu'on voit bien qu'elle est destinée à porter
 « plus d'un sceptre.

« Si ce mariage s'accomplit, la France et l'Angleterre
 « deviendront les arbitres de la paix et de la guerre et les
 « maîtres de l'Europe ¹. »

Le duc d'Alençon a déjà confié un message au seigneur de la Ferté cité dans l'histoire pour son duel avec Bussy d'Amboise. La Ferté atteint l'île de Jersey et se rend de là en Angleterre. Il est chargé de déclarer que le duc d'Alençon est resté étranger à tout ce qui s'est passé à Paris et qu'il espère bien mériter la main d'Élisabeth. Il insistera près d'elle pour qu'elle aide les Huguenots et placera sous ses yeux un important mémoire où l'on ne se contente pas de lui offrir en gage la ville de la Rochelle ², mais où l'on expose aussi tous les avantages qu'elle retirerait de l'appui du duc d'Alençon. En effet, personne n'a plus d'influence qui lui dans la province de Normandie qui touche à son duché d'Alençon. Les seigneurs s'y assembleraient à sa voix s'ils pouvaient compter sur le secours des Anglais. Il n'est point de contrée où ceux-ci puissent s'établir plus aisément, et la Normandie deviendrait ainsi le boulevard de l'Angleterre ³.

Telles étaient les propositions qu'un prince de la maison de France adressait à Élisabeth.

¹ Mém. de Nevers, t. I, p. 541.

² Mondoucet, dans une lettre du 25 septembre 1572, mentionne le bruit que les Anglais vont aborder à la Rochelle.

³ Record Office (5 et 6 septembre 1572).

III.

MISSION DE MAISONFLEUR.

Le duelliste La Ferté eût-il réussi ? On ne le sait ; mais le duc d'Alençon se souvint bientôt du succès que La Mole avait obtenu récemment ; et cette fois il résolut d'envoyer à Londres l'un des poètes les plus renommés de la cour des Valois, Jérôme L'Huillier, seigneur de Maisonfleur, ancien écuyer tranchant de Henri II, « gentil cavalier, dit Brantôme, pour les lettres et pour les armes. » Ses contemporains le plaçaient à côté de Ronsard, mais dans une sphère plus badine et plus enjouée :

Un Ronsard y faudroit avec sa grave lyre,
 Un gaillard Maisonfleur avec son style doux.
 Maisonfleur dit très-bien la peine et le martyre
 D'amour, quand il veult estre amoureux comme nous ¹.

Jadis il avait composé une élégie en l'honneur de Marie Stuart ; il venait d'en écrire une autre pour les victimes de la Saint-Barthélemy ², et ce qui justifiait la faveur dont l'entouraient les Huguenots, c'était un recueil de cantiques où, s'adressant au Seigneur, il condamnait ses anciens égarements.

Ta demeure n'est point aux palais somptueux
 Parmi les passetemps, les esbats et les jeux ;
 Car la croix de ton Christ abhorre ces liesses.

.

¹ Brantôme, t. X, p. 409.

² Journal de Pierre de l'Estoile ; Brantôme, t. VI, p. 412 ; t. VII, pp. 406 et 415.

J'ay fait cent mille fois cent résolutions,
 Et puis, tout aussitost qu'elles ont esté prises,
 Quand tout s'est trouvé prest à sortir son effect,
 Tu as en un instant mon dessein deffaict,
 Rompant par le milieu mes vaines entreprises.

Cette fois, Maisonfleur espérait mieux de la négociation qu'il allait aborder :

Si j'ay quelque affaire en main
 Dont je veuille voir la fin
 Et que telle elle m'avienne
 Que je l'ay sceu désirer,
 Je ne cesse d'admirer
 La douceur et bonté tienne ¹.

Le 23 septembre 1572, le duc d'Alençon écrit à Élisabeth pour lui recommander dans les termes les plus pressants un gentilhomme de sa chambre : c'est Maisonfleur ² ; mais cela ne suffit point pour qu'on ajoute foi à ce qu'il déclarera. Il se voit réduit à rentrer en France, et, après avoir demandé au duc d'Alençon quelque signe pour se faire reconnaître d'Élisabeth, il retourne immédiatement à Londres.

Le 3 novembre, Maisonfleur écrit à Élisabeth qu'il se trouve en Angleterre non-seulement pour y chercher un asile, mais aussi pour s'acquitter d'une mission fort impor-

¹ Voici le titre du livre : *Cantiques de Maisonfleur*, œuvre excellente et pleine de piété, chez Jean Houzé tenant sa boutique au palais en la galerie des prisonniers, 1586. L'ouvrage renferme une dédicace à Charlotte de Bourbon princesse d'Orange, datée d'Anvers le 27 mars 1580. A cette époque, Maisonfleur ne vivait plus.

² Lettre du duc d'Alençon, du 23 septembre 1572. Arch. d'Hatfield.

tante confiée par un personnage qui l'honore beaucoup et qui la prie de se rappeler les derniers mots de sa réponse à La Mole. Ce personnage n'a pu lui écrire ; car il est surveillé de près par des espions qui rapportent les moindres choses à ceux qui détestent tout ce qu'il aime ¹.

Ici se place cette mention du journal de lord Burleigh : « Novembre 1572, Maisonfleur arrive à Hamptoncourt, « envoyé par le duc d'Alençon ². »

La correspondance de Maisonfleur avec le duc d'Alençon devait rester secrète. Tous les noms sont déguisés comme dans la correspondance du Taciturne avec Louis de Nassau ; mais on reconnaît aisément madame de L'Isle dans la puissante reine qui au-dessus de ses proclamations fait graver le char de Neptune au milieu des ondes. La politique tortueuse de Catherine de Médicis se retrouve dans son nom de Mademoiselle de la Serpente. Qui hésiterait à voir le duc d'Alençon dans Lucidor le Vengeur, prince naturel de France, qui, dans le roman d'Amadis, adresse de brûlantes épîtres à la divine Alastraxersée, fille du dieu des batailles ?

Il faut le reconnaître, ce frivole rimeur était capable des plus vastes desseins, et, en voyant le duc d'Alençon devenu suspect à sa mère et à son frère, il avait conçu le projet d'en faire le chef de la ligue protestante en Europe. Si, comptant pour lieutenants Henri de Navarre et le prince de Condé, il ralliait sous ses drapeaux les partisans de la Réforme en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, si,

1 Lettre de Maisonfleur, du 3 novembre 1572. Record Office.

2 Narres, Memoirs of lord Burleigh.

ayant sous ses ordres des rois et des princes, il se proclamait leur empereur, comment Élisabeth pourrait-elle lui refuser sa main ? La puissance du duc d'Alençon ne deviendrait-elle pas formidable, et l'Angleterre ne se verrait-elle pas réduite à solliciter son concours et son appui ?

Nous ne possédons point toutes les lettres que Maisonfleur adressa d'Angleterre au duc d'Alençon ; mais il en est une dont la copie a été conservée dans les précieuses archives d'Hatfield, et il importe de l'analyser.

Cette lettre est la dernière que Maisonfleur adressera au seigneur Lucidor ; sa mission est terminée, et, après avoir examiné toutes choses avec une mûre réflexion, il l'engage à persister dans son premier projet de se rendre en Angleterre, ne doutant point que lorsqu'il s'y trouverait, l'issue serait telle qu'il pourrait la désirer. Si madame de l'Isle ne s'est point prononcée affirmativement, c'est parce que, sous l'empire d'une certaine méfiance, elle n'a point voulu prendre légèrement une résolution d'une si grande importance ; c'est aussi parce que le récent incendie de la maison voisine a répandu de toutes parts une vive appréhension. On n'est point assez malavisé toutefois pour ne point comprendre combien serait utile la proposition que le seigneur Lucidor a faite ; car, si le seigneur Lucidor cherchait un asile en Angleterre, on trouverait en lui un chef, près de qui se retireraient aussitôt tous ceux que menacent les efforts des ennemis de l'Évangile.

Maisonfleur n'a point perdu de vue l'objet principal de sa mission : le mariage de Lucidor et de madame de l'Isle. « J'ay peu, écrivait-il, congnoistre par le langage que
« madame de l'Isle m'a tenu, qu'il n'y a prince au monde

« qu'elle désire tant que vous, au cas qu'elle se vueille
« maryer... Lorsqu'elle parloit à moy de vous secourir,
« c'estoit avec une véhémence et affection si grande qu'elle
« me dit qu'elle n'y espargneroit rien de ce quy estoit en
« sa puissance... Elle ne voulut pas trancher la parole
« désirée ; mais il sembla que son cœur disoit par ses yeux :
« Dites-luy qu'il vienne et qu'il ne désespère de rien. S'il
« y a prince que j'espouse, ce sera celuy-là. » Lucidor
peut être assuré que madame de l'Isle ne traitera jamais
cette affaire par une entrevue avec madame de la Serpente.
Tout ce qui vient de Paris est suspect depuis le dernier
massacre, et toute négociation de ce genre ne paraîtra
qu'un piège afin d'attirer de nouvelles victimes à un festin
semblable à celui qui fut servi à Paris le 24 août 1572.

C'est donc à Lucidor et non point à sa mère, ni à son
frère, qu'il appartient de se mettre en possession du bien
qui lui est assuré ; mais il est à désirer que Lucidor, pour
donner à tous un témoignage de sa sincérité, puisse d'abord
se faire élire chef de quelque armée, afin qu'on ne repro-
che pas à madame de l'Isle d'avoir épousé un fugitif n'ayant
d'autres titres que ceux qu'il tient de sa naissance.

Il faut pour atteindre ce but que Lucidor se sépare de
ceux qui l'entourent ; il faut qu'il prenne le frein aux dents
et qu'il renonce à la société des tyrans : c'est ainsi qu'il
révélera le courage que Dieu a mis en lui et la grandeur
dans laquelle Il l'a fait naître. Dès ce moment on se con-
fiera en lui. C'est alors qu'on enverra de toute part des
ambassadeurs pour le prier d'être le chef de la cause de
l'Évangile ; c'est alors que l'Angleterre sera prête à l'aider
et que l'on verra tant de gentilshommes français, impa-

tients de venger la mort de leurs frères, se jeter à ses pieds pour lui offrir leurs biens et leurs vies. N'est-ce point, lorsque Lucidor sera recherché de tous côtés pour être le chef ou pour mieux dire l'empereur qui commandera à tant de princes et de seigneurs, que madame de l'Isle n'hésitera plus à déclarer l'affection qu'elle lui a toujours portée ? Ses amis ne seront-ils pas heureux de le saluer pour seigneur, et tous ceux dont il recherchait l'appui, ne s'empresseront-ils pas de rechercher le sien ? Si madame de l'Isle a offert son secours au seigneur Lucidor, c'est afin de l'attirer près d'elle pour jeter les fondements « d'une « brave et gaillarde résolution » contre les adversaires de l'Évangile. Avant de rien entreprendre pour le fait de la guerre, un mariage doit consacrer une alliance perpétuelle : il est donc urgent que Lucidor se rende en Angleterre. On peut considérer les choses comme déjà faites ; il faut toujours revenir à cette maxime que madame de l'Isle le veut et doit le vouloir.

Que Lucidor se hâte de venir, se remettant à Dieu du reste. Il ne faut point laisser se refroidir une entreprise qui a besoin d'être chaudement exécutée. Si les conseils étaient longs, si les effets étaient lents, que pourrait-il en résulter ?

Si Lucidor n'était pas là où il se trouve actuellement retenu, si on pouvait s'adresser à lui librement et lui remontrer que le Dieu vivant l'appelle à une chose si haute et si glorieuse, sans doute il écouterait la voix de la raison et ne placerait rien au-dessus de l'occasion qui lui est offerte de devenir, en prenant en main une juste querelle, le prince le plus grand et le plus redouté de la chrétienté.

Qu'il se mette devant les yeux qu'un monde de pauvres âmes affligées soupirent et gémissent après lui. L'occasion qui ne se présente jamais deux fois, s'offre maintenant, les yeux rians, invitant Lucidor à se hâter ; elle le convie à fuir un rivage funeste et à voler de ses ailes là où sa seule présence lui vaudra immédiatement beaucoup plus que tout ce que pourraient lui procurer les ambassades. Que Lucidor ne l'oublie point : tant qu'on le verra plongé dans les délices de la cour, sous l'autorité de ceux qui ont versé le sang de tant de gens de bien, on ne se fiera jamais en lui ; car, bien qu'on le tienne pour un prince droit et consciencieux, on redoute comme contagieuse l'ombre des méchants.

Le seigneur Lucidor pourrait-il craindre de ne point réussir parce que madame de l'Isle n'a pas voulu donner sa parole ? Qu'il se souvienne qu'il appartient à une maison de laquelle sont issus tant d'empereurs, de rois et de princes, qu'il n'y a contrée au monde où il ne soit le bienvenu, étant ce qu'il est. Maisonfleur a déclaré sur sa tête, devant madame de l'Isle, qu'il répondait de Lucidor : il répond de même de Madame de l'Isle devant Lucidor ; mais, lors même que madame de l'Isle ne l'épouserait pas, elle s'empresserait de l'aider de tout ce qui est en son pouvoir. Lucidor sera-t-il jamais dénué de ressources ? Si un petit prince d'Orange et un comte Louis de Nassau, justement privés de la faveur de leur maître, ont pu réunir tant de milliers d'hommes, arrêter les plus grosses armées et donner à réfléchir aux plus braves capitaines de l'Europe, que ne fera point un fils et frère de rois, s'exilant volontairement de son pays pour n'avoir pas voulu assister au massacre le plus déloyal, à l'acte le plus indigne, à la

tyrannie la plus infâme, à la plus monstrueuse inhumanité qui ait été commise depuis la création du monde ? On ne pourrait douter que Lucidor n'entraînât avec lui tous les Allemands, tous les Suisses et la meilleure partie des Français. Certes celui-là ne serait pas un fils de bonne mère, qui ne le servirait de tout son pouvoir, et Dieu, qui est le père des justes, ne l'abandonnerait jamais.

Après ces chaleureuses exhortations, Maisonfleur avait jugé convenable d'aborder quelques détails plus pratiques. Il recommandait à Lucidor, à mesure que se rapprocherait davantage le jour de son départ, de se montrer plus assidu à la chasse, au jeu de paume, près des dames et dans les mascarades, afin de persuader à tout le monde que ses pensées n'allaient pas plus loin. C'étaient surtout sa mère et son frère qu'il fallait tromper en les recherchant davantage et en leur montrant un visage plus ouvert que de coutume, comme s'il avait dépouillé ses propres volontés, pour rentrer dans leurs bonnes grâces. Les beaux semblants et les longues dissimulations, dont ils avaient usé envers lui, étaient la meilleure école pour s'en servir aussi vis-à-vis d'eux avec un meilleur but.

La fin de cette lettre présentait peut-être plus d'importance, car elle avait été communiquée à lord Burleigh. On y engageait le duc d'Alençon à amener avec lui le roi de Navarre et le prince de Condé, et on lui indiquait, comme le moyen le plus aisé de fuir, une feinte mascarade. Il pourrait ainsi errer dans les rues de Paris jusqu'à trois ou quatre heures du matin, puis monter déguisé à cheval et gagner, grâce à des relais disposés d'avance, le rivage de la mer, où il s'embarquerait aussitôt. Ce qui importait

surtout, c'était de garder sur ces projets le silence le plus absolu ¹.

En effet, lord Burleigh envoie un navire au Havre ². Sur le vu d'un contreseing qu'il a fait remettre au duc d'Alençon, celui-ci pourra y prendre place et débarquer en Angleterre.

Quelques jours après, Maisonfleur se rendit à Douvres pour y attendre le seigneur Lucidor ; mais il apprit que deux courriers s'étaient noyés près d'Amiens : l'un d'eux n'était-il pas le sien ? Si sa lettre avait été interceptée, elle pouvait non-seulement amener l'arrestation de son maître, mais aussi permettre de faire usage du contreseing et de s'emparer du navire pour surprendre quelque port d'Angleterre. Rien ne le préoccupait plus, écrivait-il le 28 décembre à lord Burleigh, que la crainte qu'il n'arrivât quelque dommage à un pays qui de tout temps avait offert une sûre retraite à tous les élus ³.

Cependant le duc d'Alençon avait reçu le message de Maisonfleur ; mais, soit qu'il fût surveillé de trop près, soit qu'il s'effrayât de traverser la mer en plein hiver, il n'avait point quitté Paris ; et le 1^{er} janvier 1573 il écrivait à lord Burleigh pour le remercier de tout ce qu'il avait fait et pour l'assurer qu'il ne trouverait point en lui un ingrat ⁴.

¹ Lettre de Maisonfleur, du 3 décembre 1572 (Archives d'Hatfield).

² Avis anon. du 11 décembre 1572. Brit. Mus., Vesp. F. VI.

³ Record Office.

⁴ Record Office.

IV.

NÉGOCIATIONS SECRÈTES.

Élisabeth semblait en ce moment fort disposée à conclure son mariage avec le duc d'Alençon ¹. Elle n'était indifférente ni à des démarches qui flattaient sa vanité personnelle, ni à des propositions qui intéressaient la grandeur de l'Angleterre. Elle allait jusqu'à lui permettre de se rendre à Londres pourvu que ce fût sous un déguisement ² ; et le docteur Dale à qui elle transmettait cet avis, ne manquait point à son tour de lui écrire qu'il trouvait le duc d'Alençon fort bien et qu'il avait remarqué à sa dernière audience que chaque jour il devenait plus beau ³.

Quelques jours après, le premier secrétaire d'État Thomas Smith fait parvenir à Burleigh ces lignes qui se rapportent aux négociations secrètes du duc d'Alençon avec Élisabeth. « Votre Seigneurie, à ce que dit Sa Majesté, a été
« informée de son intention et sait qu'il y a entre le duc
« d'Alençon et elle des affaires que vous seul et Walsin-
« gham connaissez, ainsi que tout ce qui s'est passé en ces
« affaires depuis le commencement ⁴. » Il ne s'agit pas

¹ Wright, *Élisabeth and her times*, p. 453 (10 janvier 1573).

² Lettre d'Élisabeth à Dale, du 1^{er} février 1573 (*Archaiologia*, tome XXVIII).

³ Archives d'Hatfield.

⁴ Her Majestie saith Your Lordship knoweth her mynd and that there are matters betwixt the duke and her, that you only and M. Walsingham knoweth, and likewise of all the proceedings as hath passed in this matter from the beginning, the which a stranger cannot so soon understand.

seulement de son mariage, mais de ce dont ont parlé La Mole, le vidame de Chartres et Montgomery. Il est utile que le comte de Worcester qui va se rendre en France, en soit instruit ; mais il faudra tout cacher au docteur Dale, autre agent anglais à Paris ¹. Quelle est cette négociation qui n'est connue que de Walsingham et de Burleigh ? Évidemment le projet de livrer sans retard aux Anglais le port de la Rochelle, et plus tard la Normandie.

Ce point est assez important pour le mettre hors de toute discussion.

Ce même comte de Worcester, qui était chargé de représenter la reine d'Angleterre au baptême de la fille de Charles IX et d'offrir ses félicitations à Catherine de Médicis, avait pour mission secrète de s'aboucher avec le duc d'Alençon pour organiser une prise d'armes en France.

On lit dans une lettre du 7 janvier 1573 : « Worcester « partira lundi. Il s'agit des affaires dont ont parlé le « vidame de Chartres et Montgomery. » Et dans une lettre écrite le lendemain par Thomas Smith : « Montgomery et « le vidame de Chartres demandent qu'on envoie secrète- « ment des munitions à la Rochelle ². »

Les Huguenots, écrit Walsingham, ont exposé que le moment est venu pour la couronne d'Angleterre de recouvrer les provinces de France qui lui appartiennent. Ils offrent de réunir en six mois une armée de vingt mille gens de pied et de cinq mille chevaux ³.

Il ne reste plus qu'à faire signer à la Rochelle, comme

¹ Lettre de Thomas Smith à Burleigh, du 8 janvier 1573.

² Wright, t. I, p. 452.

³ Lettre de Walsingham, du 1^{er} avril 1573. Record Office.

cela a eu lieu en Zélande et ailleurs, une humble requête par laquelle les bourgeois se placeront sous la protection d'Élisabeth. Le mémoire qu'ils rédigerent à cette occasion, nous a été conservé. Ils y exhortent la reine à n'écouter que l'honneur de Dieu et à combattre ouvertement Charles IX. Qu'elle ne se considère point comme liée ni par les traités, ni par les serments. Constantin ne rompit-il point toute alliance avec Licinius, dès qu'il vit en lui l'ennemi des chrétiens ? Quel mal ne fit point Hérode parce qu'il crut devoir observer son serment ? Mais il y a un autre point : « c'est que Vostre Majesté ne peult, ny ne doibt tenir la « ligue à ceulx qui veulent exterminer vostre peuple de la « Guyenne, qui de toute éternité vous appartient et vous « est sujet, de quoy Vostre dicte Majesté luy faict encore « cest honneur d'en porter les armes. Ce considéré, madame, « il vous plaise leur aider de vos forces et moiens, et ils « exposeront librement leurs vies et biens pour vous recon- « gnoistre leur royne souveraine et princesse naturelle. » Et ils signaient : « De Vostre Majesté, les très-humbles et « très-obéissants fidelles subjects et serviteurs les manans « et habitans de la Rochelle ¹. »

Le 22 janvier 1573, Maisonfleur adresse à Burleigh une lettre dictée comme celle du 28 décembre par une vive anxiété. Il a appris que l'objet réel de sa négociation a été révélé à Mauvissière. Il craint que tout ne soit aussitôt communiqué à la reine-mère et à Charles IX et qu'il n'en résulte quelque mal pour le duc d'Alençon. Il s'est hâté d'avertir ce prince afin qu'il n'attende pas le retour de Mau-

¹ La Ferrière, le XVI^e siècle et les Valois, p. 336.

vissière à la cour de France. Il lui a donné le conseil de fuir à cheval sans perdre un instant avec le roi de Navarre et le prince de Condé et de se diriger vers le Havre où se trouve le navire équipé par l'ordre de la reine d'Angleterre. Peut-être eût-il convenu que le duc d'Alençon attendît pour se rendre en Angleterre qu'il fût assuré d'obtenir la main d'Élisabeth. Il avait cru toutefois pouvoir l'assurer qu'il y recevrait un accueil favorable et viendrait à bout de son entreprise, pourvu qu'il se séparât de ses proches qui avaient trop souvent trompé la reine d'Angleterre ; mais, comme le duc d'Alençon n'ajoutait point une entière confiance aux affirmations de Maisonfleur, rien n'eût été plus utile que d'obtenir d'Élisabeth une promesse écrite de l'épouser, et c'est ce que Maisonfleur réclamait de Burleigh. Il le suppliait aussi de ne rien découvrir de ce qu'il avait écrit sur le fait de la Rochelle à la reine et au comte de Montgomery ¹.

Maisonfleur ne s'était pas trompé. Mauvissière a tout appris, et telle est l'importance de ce qui lui a été découvert, qu'il se rendra lui-même en France pour le faire connaître. Il ne s'agit sans doute de rien moins que de la révélation d'un vaste complot pour appeler les Anglais en France ; et, avant que le comte de Worcester soit arrivé à Paris, le duc d'Alençon, frappé d'une subite disgrâce ², reçoit l'ordre de s'éloigner avec le prince de Navarre et le prince de Condé : ils suivront, moins comme des compagnons d'armes que comme des prisonniers, le duc d'Anjou

¹ Lettre du 22 janvier 1573 à lord Burleigh. Record Office.

² Lettre de Walsingham, du 25 octobre 1572. Record Office.

qui va prendre le commandement de l'armée devant la Rochelle.

Cependant le duc d'Alençon fit supplier le comte de Worcester de témoigner le désir de le voir et de le faire rappeler à Paris. « Cela importait beaucoup, » ajoutait-il. « Je ne comprends pas bien, écrit Walsingham à Burleigh, « ce qu'on entend par là ¹. » Quoiqu'il en fût, il était trop tard. Le comte de Worcester avait déjà quitté Paris, et il ne resta à don Lucidor qu'à adresser à la reine d'Angleterre, quelques semaines après, une assez longue lettre où, mêlant selon son habitude ses fanfaronnades et ses plaintes, il se désolait de n'avoir pu voir le comte de Worcester afin d'apprendre de sa bouche les intentions d'Élisabeth ; mais il ajoutait qu'il lui était impossible de ne pas se montrer partout où l'honneur était le prix du courage. Il espérait qu'elle ne tarderait pas à le rendre le prince le plus heureux de la chrétienté ².

Catherine se rapproche des Guise ; elle reçoit le cardinal de Lorraine ; elle consulte Tavannes.

V.

COLÈRE D'ÉLISABETH.

Ces nouvelles de France sont transmises en Angleterre. On ne tarde point à annoncer à Élisabeth que le cardinal de Lorraine, l'auteur de la pompeuse déclaration affichée à Rome en l'honneur de la Saint-Barthélemy, est revenu

¹ Lettre de Walsingham, du 28 février 1573.

² Lettre du duc d'Alençon, du 26 mars 1573. Record Office.

en France ; qu'il engage Charles IX à extirper entièrement les défenseurs de la Réforme ; que Catherine de Médicis a des conférences secrètes avec lui ¹.

Si le seigneur de Mauvissière retournant à Paris doit dénoncer les secrètes intrigues d'Élisabeth avec le duc d'Alençon, il sera chargé aussi de deux lettres où éclate la colère de la reine d'Angleterre sur tout ce qu'elle apprend des affaires de France.

La première est destinée à Charles IX. Peut-être eût-elle pu se dispenser de l'écrire en voyant le peu de crédit dont jouissent ses avis et les stériles effets qui en résultent ; mais elle croit devoir recommander les bons services de Mauvissière, et elle désire qu'on l'interroge. Il faut que l'on sache s'il n'a pas trouvé chez elle l'affection la plus sincère pour le roi de France et le soin le plus extrême de son honneur et de sa conservation : ne l'a-t-elle pas témoigné en déplorant la résolution de Charles IX d'oublier la dignité royale et « de donner chemin à telles gens ? » Elle était prête à unir si étroitement sa fortune à celle de Charles IX qu'elles n'en eussent formé qu'une ; mais quelle confiance peut-elle désormais placer en lui puisqu'il se laisse ainsi gouverner ? Elle sait ce que lui réservent ses ennemis qui ont voulu attenter à sa vie et auxquels elle l'eût récemment bien fait sentir si elle n'y avait renoncé par considération pour Charles IX. Puis, après cette allusion pleine de menaces pour Marie Stuart, elle arrivait à cette conclusion qu'elle resterait la fidèle alliée du roi de France, s'il ne

¹ Lettres de Walsingham, du 10 et du 22 décembre 1572 et du 24 janvier 1573 ; Avis du 20 janvier 1573. Record Office.

donnait la bride « ès mains de tels qui le ruineroient, » mais, que s'il ne respectait la paix, « elle se douteroit de « faulse mesure et n'attendroit la belle grâce que tels gens « luy feroient ¹. »

La seconde est pour Catherine de Médicis, et, bien que plus courte, elle n'est pas moins violente. Elle se voit à la fin de ses comptes ; elle est en extase quand elle considère qu'une reine qui a si longtemps assuré la paix de la France, y suscite de pareilles discordes. Pourquoi se laisse-t-elle conduire par ceux qui depuis longtemps veulent la dépouiller de toute autorité ? Pourquoi a-t-elle pris ce masque espagnolisé de la religion, qui perdra la France, si Dieu et ses amis n'y mettent la main ? Élisabeth était disposée, il est vrai, à joindre sa fortune à celle de Charles IX ; mais, si par sa nonchalance il ruine son bien, il pourra se passer de sa compagnie, car elle ne se livrera jamais à la miséricorde de ses ennemis et saura se garder de si mauvais voisins. Que Dieu donne à la reine-mère la grâce d'ôter le masque à ces insensés et de faire entendre au roi que le moment est venu de voir en plein jour ².

« On croit, écrit Killebrew à Burleigh, que la guerre ne « tardera pas à éclater entre l'Angleterre et la France ³. »

¹ Bibl. Nat. de Paris, Mss. Dupuy, 33.

² Bibl. Nat. de Paris, Mss. Dupuy, 33.

³ Lettre de Killebrew, du 14 mars 1573. Record Office.

V.

VAINS EFFORTS DE MAISONFLEUR.

Élisabeth se croit aussi jouée par le duc d'Alençon. Pourquoi n'est-il pas arrivé à Douvres ? Comment se laisse-t-il entraîner à combattre les Huguenots ? Lorsque Maisonfleur cherche à présenter l'apologie de son maître, toute audience lui est refusée. Il se prépare à quitter l'Angleterre. Dès le 4 février, La Mole avait au nom du duc d'Alençon écrit à Walsingham pour le prier de lui faire donner un passeport ; mais, avant de s'éloigner, il veut présenter sa justification à la reine d'Angleterre.

Dans une première lettre, il suppose que la détermination de la reine ne peut s'expliquer que par de fausses accusations dirigées contre lui. Il se compare au pauvre Joseph calomnié par ses frères. Il s'est acquitté de sa mission en déclarant que Lucidor était disposé à s'associer à la fortune d'Élisabeth et à devenir le chef des protestants ; car, si le duc de Guise songeait à se proclamer roi en France, il saurait bien le prévenir ¹. S'il lui a inspiré trop de confiance dans le succès qui lui serait réservé s'il se rendait en Angleterre, il ne faut point que la reine le prenne de mauvaise part. Il était urgent de l'éloigner de la compagnie des tyrans et de lui épargner le châtement de Dieu. N'y

¹ A mon partement d'avec luy, il me chargea de dire à Vostre Majesté qu'il se délibéroit d'espouser toutes vos fortunes et se constituer chef pour les protestants envers tous et contre tous... Il sçavoit bien que l'intention de M. de Guise estoit de se faire roy, mais qu'il espéroit bien s'en engarder, si pouvoit jamais estre par deçà.

avait-il pas lieu de tout espérer, quand Élisabeth aurait pu apprécier les bonnes qualités du prince français ? Son cœur n'aurait-il pas été touché ? N'aurait-il pas trouvé faveur à ses yeux ? En effet, il brille par la générosité, par le courage, par la piété, par la haine du vice et de l'hypocrisie.

« Sitost, disait Maisonfleur, que Vostre Majesté l'aura
 « veu et cogneu son bon naturel et le bon courage dont il
 « a plu à Dieu le pourvoir, le cœur de Vostre Majesté
 « sera touché.... Dieu l'a pourveu d'une bonté de naturel
 « si grande et d'une générosité de courage si extremes
 « que je ne sçache prince au monde qui le passe en ces
 « deux parties ; au surplus vray homme de bien, craignant
 « Dieu en sa religion et son honneur sur toute chose,
 « haïssant infiniment le vice et l'hypocrisie, qui est libéral,
 « advisé, qui dit en peu de paroles beaucoup, qui, après
 « avoir donné ordre à ses affaires plus sérieuses, selon
 « que son aage requiert, aime bien à passer son temps à
 « la chasse et à la volerie, d'une nature fort au travail,
 « qui ne se courrouce qu'avec une extremesme raison, qui
 « ayme extremesment ce qu'il ayme, et, pour conclusion,
 « la plus douce et la plus aimable conversation de prince
 « qui se puisse trouver. Quant au corps, il doit estre main-
 « tenant comme de ma hauteur, la taille fort belle, une
 « vraie teste de soldat, qui en son regard a je ne sais quoy
 « d'auguste, le visage gasté aucunement de la petite vérole,
 « mais qui avec le temps se pourra racoustrer et reprendre
 « sa première forme ¹. Or, Madame, nous tenons en France

¹ Maisonfleur eût pu ajouter que la reine d'Angleterre avait elle-même été récemment atteinte de la petite vérole.

« pour une règle générale, mesmes à l'endroit des dames
« qui espluchent telles choses plus près et qui sont en cela
« d'un jugement plus malaisé à contenter, que tout homme
« qui n'est point bossu, ni boiteux, est beau. Si ceste raison
« peult trouver lieu auprès de Vostre Majesté, je vous
« assure que vous l'aymerez et que l'aymant vous l'épou-
« serez ; car, quant aux taches de son visage, encores qu'il
« y ayt très-grande apparence que le temps les pourra
« guérir, si est-ce, Madame, que la beauté du visage ne se
« regarde pas de si près dans un homme. Nous aultres de
« la cour de France tenons qu'un beau visage est bien
« séant aux femmes pour complaire à leurs maris, mais
« la force et la valeur est requise aux hommes, qui sont
« deux parties qui excellent infiniment en luy. »

Maisonfleur, après avoir essayé de réveiller dans le cœur d'Élisabeth les sentiments les plus tendres, s'adressait à son ambition. « Dieu, ajoutait-il, vous veut faire reine
« de France et impératrice, et, au lieu d'un sceptre et d'une
« couronne que vous possédez, vous en faire posséder trois.
« Pour cest effect, affin qu'à l'advenir vous ayez plus de
« moyen de servir à sa gloire, il veut que vous épousiez
« don Lucidor. Vouldriez-vous vous élever contre une
« affection si douce et une volonté si nécessaire ¹ ? »

Dans une seconde lettre écrite plus tard, Maisonfleur proteste énergiquement contre les calomnies répandues contre lui. A son premier voyage à Londres, n'a-t-il pas appris que le vidame de Chartres a semé le bruit qu'il méditait quelque attentat contre la personne de la reine ?

¹ Lettre de Maisonfleur, du 15 février 1573. Record Office.

Ne l'a-t-on pas accusé depuis de vouloir assassiner Montgoméry ? On lui a reproché tour à tour d'avoir servi en Italie sous les Guise, de jouir de l'estime de la reine-mère, de méconnaître par sa conduite dissipée les règles de la religion réformée en s'abandonnant à de frivoles amours à Londres comme à Paris. Il est vrai qu'il n'y a pas de séjour plus dangereux que celui des cours, et il est bien difficile d'y vivre aussi sévèrement qu'on le voudrait. S'il a eu un commandement en France sous les Guise, c'était avant qu'il eût trouvé le chemin de Damas. Sa maison a été pillée lors de la Saint-Barthélemy, et il se serait rendu à la Rochelle s'il n'eût été retenu par Lucidor. Qu'on n'écoute donc point les mauvais propos du vidame de Chartres, avec lequel il a eu une querelle à Londres. Il est prêt à descendre en champ-clos, fût-ce contre César ; mais il espère que la reine sera pour lui le bouclier d'Ajax et il lui promet de composer en son honneur, à sa première victoire, le plus beau chant de triomphe qui ait jamais résonné sur la lyre d'un poète ¹.

Maisonfleur, loin d'avoir à célébrer plus tard les victoires d'Élisabeth, n'aura, paraît-il, qu'à se plaindre de l'ingratitude du duc d'Alençon qui n'appréciait assez ni son zèle, ni son dévouement.

Je n'accusois que moy-mesme,
 Tenant pour tout asseuré
 Qu'un seigneur m'ayant juré
 De favoriser mon affaire,
 N'eust voulu rompre sa foy.

¹ Lettre de Maisonfleur, du 9 avril 1573. Record Office.

Cependant je m'aperceus
De combien j'estois déceus
Par sa cauteleuse ruse.

.

C'estoit un nouveau tourment
Que j'eus en l'entendement
De voir qu'un grand personnage
M'eust trompé pour le seul gain
Et qu'ayant la fraude en main
Il n'eust vertu qu'au visage.

Nous nous séparons de Maisonfleur pour le retrouver
plus tard aux Pays-Bas.

CHAPITRE VIII.

LE SIÈGE DE LA ROCHELLE.

(novembre 1572 — avril 1573)

Résistance de la Rochelle. — Le duc d'Anjou devant la Rochelle. —
Expédition de Montgomery. — Le complot du duc d'Alençon.

I.

RÉSISTANCE DE LA ROCHELLE.

Le parti des Huguenots, un moment ébranlé par la mort de Coligny, avait bientôt repris son influence et ses menées. Ils se réunissent en grand nombre en Picardie ; on leur attribue le projet de surprendre Laon et Péronne ¹. Dans le midi, la situation est bien plus grave. Au nombre de trois mille, ils occupent Montauban. Seize cents se sont fortifiés à Sancerre. A Nîmes et dans d'autres villes ils arrêtent les catholiques et les retiennent comme otages ². De toutes parts ils s'agitent. On découvre un projet de tuer Charles IX à la chasse ³.

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 2 septembre 1572.

² Avis du mois de septembre 1572. Record Office ; Theiner, Lettre du 4 novembre 1572.

³ Lettre d'Alamanni, du 11 novembre 1572. Cf. une autre de ses lettres, du 26 février 1573.

Tavannes et ses amis remontent à la reine-mère combien il est dangereux de laisser les Huguenots maîtres de la Rochelle, cette seconde Genève, comme on l'appelait alors. Là est la tête par laquelle les autres villes se gouvernent ; c'est laisser les pratiques d'Angleterre et de Flandre ouvertes : de là on peut soulever la Bretagne et le Poitou jusqu'à la Dordogne, troubler la Guyenne et donner la main au Languedoc ¹.

Aussitôt après la Saint-Barthélemy, le maréchal de Biron avait été chargé de se faire ouvrir les portes de la Rochelle. Il avait négocié avec les Huguenots, mais sans succès ². « Le roy, écrivait-on à Jean de Nassau, les avoit « pensé abuser par beaucoup de promesses et belles persuasions ³. »

Biron somme les habitants de se soumettre aux ordres du roi ⁴ : on n'y a aucun égard. Charles IX annonce le 6 novembre qu'il aura recours à la force des armes ⁵. Des troupes se dirigent vers la Rochelle, et le 4 décembre on en passe la montre. Les Huguenots répondent en déclarant qu'ils n'ouvriront pas leurs portes à des soldats qui démoliraient leurs remparts. Le massacre de Paris leur a ouvert les yeux et leur a fait un devoir de se défendre ⁶.

C'était le signal des hostilités. Marans où les Huguenots s'étaient établis, fut reconquis, et la garnison passée au

¹ Mém. de Tavannes, Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3193.

² Lettre de Charles IX, du 16 octobre 1572. Record Office.

³ Lettre du 18 décembre 1572. Groen, t. IV, p. 38.

⁴ Lettre du 6 novembre 1572. Record Office.

⁵ Record Office.

⁶ Déclaration du 14 décembre 1572. Record Office.

fil de l'épée ¹ ; et bientôt le siège de la Rochelle fut formé aussi étroitement que le permettaient les intempéries de l'hiver.

Le maréchal de Biron eût probablement assuré sans retard la reddition de la Rochelle ; mais Catherine de Médicis flattait en ce moment Walsingham qui s'était plaint de cette agression. Elle endormait le roi de Navarre de belles paroles ² ; et on disait qu'elle allait demander le rappel du nonce du pape ³. Toujours variable dans ses résolutions ; elle se repent déjà d'avoir employé la force ; elle préférerait recourir à de nouveaux pourparlers.

Vers cette époque, La Noue quittait Mons que venait d'occuper le duc d'Albe. Tandis que plusieurs de ses compagnons étaient égorgés en rentrant en France, il recevait l'invitation de se rendre à Paris. C'est chez le maréchal de Retz qu'il a une entrevue secrète avec Charles IX ; c'est là que se conclut un marché, dont les deux clauses, inséparables l'une de l'autre, portent qu'il recevra tous les biens de Téligny dont il a épousé la sœur et qu'il remettra au roi les clés de la Rochelle ⁴.

La Noue devient l'instrument d'une longue négociation. Il cherche à dissuader les habitants de la Rochelle de se donner à l'Angleterre ⁵ ; il reproduit en leur nom des propositions qui ne tendent à rien moins qu'à leur assurer ce

¹ Lettre du 17 décembre 1572. Record Office.

² Lettre du 20 janvier 1573. Record Office.

³ Avis de Rome, du 27 décembre 1572. Record Office.

⁴ Relations italiennes.

⁵ Lettre d'Alamanni, du 29 décembre 1572.

que l'on refuse partout ailleurs : la liberté de conscience et la franchise municipale.

Telle est la première phase du siège, que remplissent les stériles négociations de La Noue, rendant infructueux tous les préparatifs militaires du maréchal de Biron.

Nous touchons à la seconde non moins stérile, mais plus honteuse.

II.

LE DUC D'ANJOU DEVANT LA ROCHELLE.

Les communications de Mauvissière font apercevoir tout le danger. Les Anglais préparent une nouvelle invasion de la France, et le comte de Worcester, au moment même où il vient tenir sur les fonts du baptême la fille de Charles IX, n'est qu'un agent de troubles et de discordes.

On imprime en France un livre sur la découverte de certaines trahisons, où l'on incrimine sévèrement les ministres d'Élisabeth.

Le bruit se répand que les Huguenots réuniront en Bourgogne (probablement avec l'aide des Allemands) une armée de vingt mille fantassins et de deux mille chevaux ¹.

Une vive alarme règne à la cour de France. On n'a point oublié le débarquement des Anglais au Havre en 1564, et il ne faut point les laisser aborder à la Rochelle. Tous les combats restent douteux, et chaque assaut atteste l'obstination des assiégés, la pusillanimité des assiégeants.

On voit Charles IX incliner à la pensée qu'il vaudrait mieux négocier. La Noue pourrait lui rendre un notable

¹ Narres, t. III, p. 3.

notable service : il y a dans la Rochelle huit cents bourgeois qui sont à sa dévotion ¹.

La Noue n'obtient rien ou ne veut rien obtenir. Charles IX s'inquiète de ces retards ; il écrit au duc d'Anjou qu'il n'est chose qu'il ne fasse, pour peu qu'il y ait quelque apparence de raison, afin d'arriver à la reddition amiable de la Rochelle ; mais il ne veut pas se laisser donner la loi et ne tolérera pas l'exercice de deux religions, qui n'a été pour les rebelles qu'un prétexte de lui disputer l'autorité ².

Les journées s'écoulent : on n'apprend aucun succès. Charles IX adresse une autre lettre plus pressante à son frère Henri. Comment le duc d'Anjou, après tant de victoires,

¹ Lettre de Charles IX au duc d'Anjou, du 7 février 1573. Doc. fr. à Saint-Petersbourg.

² « Mon frère, pour vous parler franchement, j'estime d'ung costé qu'il n'y a chose quelconque que je ne doibve faire, si elle est avecques tant soit peu d'aparance de raison, pour me rendre maistre de la ville de la Rochelle par l'amiable, tant pour oster de hazard ceulx qui s'y exposent tous les jours pour me servir, que pour n'estre constraint ruiner ceste ville et mes subjects, dont il ne peult me revenir aucun advantage, et pour plusieurs autres respects qui regardent tant le restablissement du repos entier de mon royaume que le dehors ; de l'autre aussi me représentant la sugecton en laquelle je me suis veu réduit par le moien des associations qui estoient entre ceulx de la nouvelle opinion, lesquelles ils avoient tellement fondées et apuiées par la tollérance de l'exercice de leur religion que sous couleur d'icelle ils me vouloient donner la loy et pouvoient contendre avecques moy de l'auctorité et de l'estat, et la peine que j'ay prise pour en sortir, je suis résolu hazarder plustost tout que d'endurer et souffrir que mes subjects aient jamais aucune société par ensemble, quant il sera question de me rendre obéissance, ny pareillement consentir et permettre l'exercice de deux religion en mon royaume, comme il a esté fait par ci-devant pour éviter pis. » Lettre du 5 mars 1573. Doc. fr. à Saint-Petersbourg.

n'y ajouterait-il pas un nouveau trophée ! Rien n'est plus important que l'occupation de la Rochelle. « C'est, ajoute le « roi, le couronnement de l'œuvre, l'établissement certain « et entier de mon auctorité et d'un repos perpétuel en « mon royaume et la perfection de tout ce que vous avez « si bien et si heureusement enchemyné pour me tirer de « la subjection en laquelle j'ay jusques icy esté réduit, et « me fere régner roy absolu en ce dict royaume, comme « ont fait mes prédécesseurs. » Puis venaient certaines recommandations de s'abstenir de toute cruauté dans l'assaut et d'épargner les femmes et les enfants, mais en même temps « de fere que la fureur soit convertye sur la ville et « les maisons affin d'estre un exemple pour les aultres et « pour la postérité une marque de leur obstinée et malheureuse fin. » Il faudra transférer le commerce dans une autre ville où il sera interdit aux Rochelois de s'établir. Telles sont les mesures à prendre si la force triomphe ; mais, si les habitants de la Rochelle cherchaient à traiter, il ne faudrait point les repousser, et, entre les conditions à leur imposer, la plus essentielle serait le démantèlement de leurs remparts.

Cette lettre se terminait par ces mots : « De la prise de « la Rochelle deppend tout ce qui reste et l'établissement « de mon auctorité en mon royaume ; c'est le remède plus « certain à toutes les praticques et menées qui se brassent « de toutes parts par les ennemys de ceste couronne.. Tout « le salut de mes affaires consiste en la prise de la dicte « ville ¹. »

¹ Lettre de Charles IX, du 3 avril 1573. Doc. fr. à Saint-Petersbourg.

Il n'y a point une heure à perdre. Le duc d'Anjou conduira devant la Rochelle toutes les troupes dont on dispose ¹ : on lui adjointra même tous les gentilshommes qui se pressent à la cour ; et afin que les Huguenots de la Rochelle ne conservent aucun espoir d'un appui chez leurs chefs de la veille, on leur montrera le roi de Navarre et le prince de Condé, à côté du duc d'Alençon, dans les rangs de leurs ennemis.

Le duc d'Anjou n'est-il pas le vainqueur de Jarnac et de Moncontour ? Mais il ne sera plus rien sans Tavannes qui, en se rendant au siège de la Rochelle, meurt entre Paris et Orléans.

Un profond découragement se manifeste. Presque toute la noblesse se retire : « J'ay esté si peu suivy de gentils-
« hommes, écrit le duc d'Anjou à Charles IX, qu'il n'y en
« a quasi point icy » ; et comme presque tous les seigneurs sont retournés à la cour, il conviendra de les renvoyer au camp pour qu'ils s'y acquittent de leur devoir ².

Les mesures prises par les assaillants étaient conduites avec une décevante mollesse. « Tout se gouvernoit avec une
« telle imprudence et mocquerie que le duc d'Anjou sem-
« bloit n'estre là que pour perdre tous les capitaines et la
« noblesse de la France ³. »

¹ Rapport d'un personnage venant de France, du 15 mars 1573. (Arch. le Bruxelles). D'après une lettre du 22 janvier (ibid.), le duc d'Anjou et le duc de Guise étaient déjà partis de Paris à cette date.— Petrucci, dans une lettre du 30 octobre 1572, cite, parmi les principaux officiers qui devaient accompagner le duc d'Anjou, le colonel Tosingo : c'est évidemment le Tosinghi, de la Saint-Barthélemy. Besme et Cosseins étaient aussi au siège de la Rochelle.

² Lettre du duc d'Anjou, du 2 février 1573. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

³ Mém. de Tavannes, p. 419.

C'était déjà un notable échec que de ne pas réussir immédiatement.

Les Huguenots espéraient le secours des Anglais ¹. Dès le 22 octobre, le ministre Languillier écrivait à Burleigh pour lui exposer que c'était à la Rochelle que s'étaient réfugiés un grand nombre de ceux qui s'étaient dérobés « à la « cruelle exécution des bourreaux du roy tyran », et il formait le vœu qu'on ne les abandonnât point ². Le 12 novembre, il réitérait les mêmes instances. Les lettres des assiégés qui avaient été interceptées, accroissaient la méfiance et les soupçons de Charles IX sur l'appui que les Huguenots trouveraient près d'Élisabeth. « Je ne laisse « pas, écrivait-il au duc d'Anjou, de demeurer en doute « de la royne d'Angleterre qu'elle ayt intelligence avec « eux puisqu'elle les souffre en son roiaulme ³. »

Les Gueux de mer apporteront aussi leur contingent à la défense de cette ville où naguère Louis de Nassau avait trouvé une si généreuse hospitalité.

Les Huguenots de la Rochelle entretenaient d'actives relations avec le prince d'Orange et les Gueux, et c'était un bourgeois d'Audenarde Isaac de Baudrenghien qu'ils chargeaient de réclamer le secours de Louis de Nassau et des princes protestants d'Allemagne ⁴. Et ici nous retrou-

¹ La royne d'Angleterre n'a voulu accepter ceux de la Rochelle, lesquels, comme l'on dist, s'estoient voulu donner à elle. Lettre du 29 octobre 1572 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Languillier à Burleigh, du 22 octobre 1572. Lansdown, n° 14 (British Museum).

³ Lettre de Charles IX, sans date. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

⁴ Groen, t. IV, p. 41.

vons Michel de la Huguerie qui, sous le nom de David, écrit d'Emden à Louis de Nassau qu'il se rend en Hollande pour presser l'exécution du passage de la Rochelle ¹.

Charles IX recommandait au duc d'Anjou de veiller avec soin à la sûreté de ses soldats. « Ayez, lui écrivait-il, l'œil « si ouvert que le grand nombre de vaisseaux que ont « tous prêts ces Watergueux et ceux de mes subjects et « Anglois qui sont ramassés ensemble, ne fassent aucune « entreprinse sur eux ². »

III.

EXPÉDITION DE MONTGOMÉRY.

Les armements qu'on organisait en Angleterre pour faire lever le siège de la Rochelle, reçurent un chef. C'était le comte de Montgomery, dont la lance avait jadis mortellement blessé Henri II et qui depuis avait fait à la France des plaies non moins sanglantes en soulevant la Guyenne et en introduisant les Anglais à Rouen.

Rien ne sera négligé pour assurer le succès de cette entreprise.

En vain Charles IX avait-il fait écrire par le maréchal de Retz à Montgomery que s'il s'abstenait de toute hostilité, il lui rendrait tous ses biens qui avaient été récemment confisqués ³. Montgomery n'imite pas La Noue et repousse de si honteuses propositions.

¹ Arch. de la maison d'Orange à la Haye. Cf. Groen, t. IV, p. 43.

² Lettre de Charles IX, du 8 mars 1573. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

³ Lettre du comte de Retz, du 3 octobre 1572. Record Office.

Dès la fin du mois de décembre 1572, Montgomery demandait qu'il lui fût permis d'acheter en Angleterre des munitions pour secourir les assiégés de la Rochelle ¹. Les consistoires calvinistes avaient réuni de fortes sommes pour l'aider. Chaque évêque avait versé une généreuse offrande ; chaque vicaire, dans les cinquante mille paroisses d'Angleterre, s'était imposé pour deux écus d'or. De plus, les bourgeois de Londres avaient fait un prêt de trois cent mille écus ². On disait que Montgomery réunissait à Plymouth une flotte qui devait porter dix mille hommes ³. Dans les premiers jours de février, on racontait déjà qu'il avait pris la mer avec trente-cinq navires et douze cents hommes pour secourir la Rochelle ⁴.

Charles IX se plaignit énergiquement des pirates (Hawkins était du nombre) qui croisaient autour de l'île de Wight ⁵. Par son ordre, La Mothe-Fénelon écrivit à Burleigh pour demander qu'on mît un terme aux préparatifs qui se faisaient en Angleterre ; car, au lieu de croire à une sincère exécution du traité d'alliance, on aurait de justes motifs de douter à jamais de la bonne foi et de la sincérité des promesses de la reine ⁶. On ajoutait que l'ambassadeur français avait déclaré que si l'on ne faisait droit à ses récla-

¹ Lettre de Montgomery, du 24 décembre 1572. Record Office.

² Lettre de Salvatierra, du 9 avril 1573 (Arch. de Simancas) ; Lettre de Jean de Croy, du 16 février 1572 (Arch. de Bruxelles) ; Gonzalez.

³ Lettre de Jean de Croy, du 16 février 1573 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Salvatierra, du 9 avril 1573 (Arch. de Simancas).

⁴ Lettre de Charles IX, du 7 février 1573. Doc. fr. à Saint-Petersbourg.

⁵ Lettre du 23 février 1573. Record Office.

⁶ Lettre de La Mothe-Fénelon à Burleigh, du 24 février 1573. Record Office. Cf. la lettre de Fogaça, du 17 mars 1573. Arch. de Simancas.

mations, il considérerait l'alliance comme rompue ¹ ; et déjà le bruit se répandait que si le duc d'Anjou s'emparait de la Rochelle, il irait avec son armée victorieuse conquérir la couronne d'Angleterre ².

Élisabeth, émue de ces menaces, fait écrire par Thomas Smith à Burleigh que Montgomery et le vidame de Chartres la pressent d'envoyer secrètement de la poudre aux Huguenots de la Rochelle ; mais, comme elle a promis à l'ambassadeur de France de ne pas les aider ³, elle ne sait comment faire et charge Burleigh de chercher le moyen : ce qui est nécessaire, c'est qu'ils soient secourus ⁴.

Pendant, au moment où la flotte de Montgomery est prête à mettre à la voile, Élisabeth s'oppose à son départ. La cause de cette brusque rupture avec les Huguenots et les Gueux est bien futile : j'ai déjà signalé sa colère en apprenant qu'on avait osé enlever au comte de Worcester les bijoux destinés à la reine d'Angleterre ⁵.

Quelques semaines s'écoulèrent. L'irritation d'Élisabeth se calma peu à peu : on lui remontrait avec tant d'insistance qu'elle ne pouvait abandonner complètement ces victimes d'une cause commune échappées au massacre du

¹ Lettre de Jean de Croy, du 16 février 1573. Cf. la lettre de Walsingham, du 11 janvier 1573, Digges, p. 307.

² Avis du 17 février 1573. Record Office.

³ She saith she cannot tell how to do it, especially being already spoken to by the french ambassador not to aid. Her Majesty praies you to devise how it may be done, for she thinks it necessary.

⁴ Lettre de Thomas Smith à Burleigh, du 8 janvier 1573. Wright, t. I, p. 452.

⁵ Lettre de Montgomery, du 28 mars 1573. Record Office ; De Thou, t. VI, p. 626.

24 août ; et Walsingham, après avoir longtemps protesté de la ferme résolution de la reine de ne pas secourir les Huguenots, changea de langage. Si, disait-il, on l'accusait d'aider Montgomery, il fallait ne pas perdre de vue qu'elle devait se défendre contre les menaces des ennemis de la Réforme et ne pas préparer la ruine de son propre royaume. On ne tenait aucun compte de ses recommandations pour ses coréligionnaires. Les Huguenots lui offraient de réunir en six mois une armée de vingt mille hommes de pied et de cinq mille chevaux ; ils étaient prêts à lui remettre les provinces qui relevaient jadis de la couronne d'Angleterre. Néanmoins, si la France ne rompait point l'alliance, elle était disposée à la maintenir ¹.

Aucun obstacle ne s'oppose plus au départ de Montgomery pour la Rochelle. Le 20 avril, il arrive jusqu'à Chef-de-Baie. Plusieurs de ses navires portent le pavillon anglais ² ; d'autres sont sortis des ports de la Zélande ³.

Cependant Montgomery aperçoit devant lui la flotte royale rangée en bon ordre. En vain les assiégés de la Rochelle l'appellent-ils à leur secours : il n'ose combattre et se retire honteusement à Belle-Isle aux embouchures de la Loire ; et c'est de là qu'il annonce à Burleigh qu'il ne peut se passer de l'appui des Anglais ⁴.

Dès que Charles IX apprend l'échec de Montgomery, il écrit au duc d'Anjou qu'il s'est hâté d'en rendre grâces à

¹ Lettre de Walsingham à Burleigh, du 1^{er} avril 1573. Record Office.

² Lettre du docteur Dale, du 27 avril 1573. Record Office.

³ La flotte de Montgomery comprenait notamment dix navires du port de Flessingue. Lettre de Mondoucet, du 27 février 1573.

⁴ Lettre de Montgomery à Burleigh, du 22 avril 1573. Record Office.

Dieu ; il espère bientôt un succès plus considérable encore : la prise de la Rochelle ¹.

Quelques jours après, Élisabeth déclarait à l'ambassadeur de Charles IX qu'elle observerait toujours fidèlement le traité conclu avec la France ; que les pavillons arborés étaient faux et que toute l'expédition n'était composée que de pirates et de bannis qui s'étaient réunis malgré ses ordres et qu'elle serait heureuse de voir châtier avec sévérité ².

IV.

LE COMLOT DU DUC D'ALENÇON.

Les négociations de La Noue à la Rochelle n'avaient point cessé ; mais les historiens les apprécient différemment, et les témoignages contemporains offrent les mêmes incertitudes.

Selon Walsingham, La Noue chargé par le duc d'Anjou de menacer les habitants de la Rochelle des dernières extrémités s'ils n'ouvrent leurs portes, lui répond, dans les premiers jours de février 1573, en se mettant lui-même à leur tête. « Il avait déclaré, écrivait Walsingham, qu'il « voulait vivre et mourir avec ceux de la Rochelle ³. »

D'après d'autres récits, le maréchal de Retz somme La Noue de tenir la parole qu'il a donnée et, puisque ses négociations ne réussissent point, de revenir au camp du roi.

¹ Lettre de Charles IX, du 24 avril 1573. Doc. fr. à Saint-Petersbourg

² Note du docteur Dale, du 27 avril 1573. Record Office.

³ Lettre de Walsingham, du 26 février 1573. Digges ; De Thou, t. VI, p. 633.

En effet La Noue y rentre aussitôt ¹ ; mais le rôle qu'il y remplit, est bien étrange et répond peu à ce qu'attendait de lui Charles IX. La Noue, rapporte Brantôme, avait commencé à débaucher le duc d'Alençon, et ces manœuvres ne s'arrêtèrent plus ². « La Noue continuant ses mécon-
« noissances, dit-il ailleurs, fut l'un des principaux qui
« persuadèrent à Monsieur de s'esmouvoir et de s'en aller
« de la compagnie de Monsieur son frère ³. »

Le vicomte de Turenne qui fut à la fois l'ami du duc d'Alençon et de La Noue, s'exprime sur ce point avec plus de détails : « M. le duc avoit du mécontentement de se
« trouver dans ceste armée sans aucune charge. Aussi n'en
« y avoit-il point pour lui : son esprit ambitieux ne se
« contentoit de ceste raison... Cela fist qu'il prist intelli-
« gence avec M. de La Noue. » Il ajoute : « La Noue ne
« pensoit qu'à assister la place de la Rochelle de façon
« qu'il aidoit audit duc à se résoudre de prendre les armes.
« Il y avoit dans l'armée quatre cents gentilshommes de la
« Religion. Le roy de Navarre et le prince de Condé y
« estoient, qui, offensés de la Saint-Barthélemy, ne dési-
« roient rien tant que de se voir les armes à la main pour
« se venger, de façon que Monsieur le duc se dispose à la
« prise des armes, la fondant sur la Saint-Barthélemy, pour
« se faire donner un partage et satisfaction à ceux de la
« Religion des rigueurs qu'on leur tenoit ⁴. »

¹ Les Huguenots reprochèrent un instant à La Noue de les avoir abandonnés. Dom. pap. Elizabeth, p. 345.

² Brantôme, t. VII, p. 209.

³ Brantôme, t. VII, p. 216.

⁴ Mém. du duc de Bouillon, p. 386 (éd. du Panthéon littéraire).

Quel était « le partage » que convoitait le duc d'Alençon ? Le démembrement du territoire, afin que son apanage constituât à son profit un second royaume.

Le vicomte de Turenne avait été l'agent le plus actif de ces complots ; mais à la cour on en accusa La Mole qui venait d'être blessé en combattant les Huguenots de la Rochelle ; et l'on raconta que Charles IX avait écrit à deux reprises au duc d'Anjou pour qu'il le fit étrangler ¹.

Joseph de Boniface, seigneur de la Mole en Provence, était issu de ce Jean de Boniface, cité sous le nom du Chevalier Aventureux dans le livre des Faits d'armes de Jacques de Lalaing. Un de ses oncles était mort à Cérisesoles, un de ses frères à Saint-Quentin. Il était lui-même plein d'audace et de courage et surtout fort beau à ce point que les princesses et les dames de la cour ne pouvaient le voir sans l'aimer. Nous avons déjà raconté les succès qu'il obtint à la cour d'Élisabeth. En ce moment il passait pour l'agent de Montmorency.

Un complot se forma en faveur du duc d'Alençon. De l'accord unanime des Huguenots et des Gueux, on devait trouver en lui le chef le plus utile à leur cause commune : le roi de Navarre et le prince de Condé l'avaient déclaré ². On répand dans les provinces où dominent les Huguenots, le vague bruit qu'au printemps « ils auront un chef qui sera « grand personnage ³. »

¹ Journal de Pierre de l'Estoile, p. 29.

² « Le duc d'Alençon fut alléché pour se faire chef. Le prince de Condé n'en parloit que trop haut ; le roy de Navarre estoit plus retenu. » Aubigné, Histoire universelle, t. II, p. 51.

³ Œuvres de Monluc, t. V, p. 293.

Peu s'en fallut que le document le plus grave du complot ne tombât au pouvoir du duc d'Anjou. Le duc d'Alençon avait écrit de sa main une déclaration pour justifier sa prise d'armes, et, comme il voulait la communiquer à La Noue, il chargea de ce soin le vicomte de Turenne qui la cacha dans sa manche ; mais celui-ci eut le tort de s'arrêter à plaisanter avec le duc d'Anjou qui sentit le papier et voulut le voir, disant que c'était sans doute quelque poulet venu de la cour ; mais Turenne le lui arracha des mains, comme si c'eût été une lettre de femme dont il ne voulait point laisser voir l'écriture ¹.

Jamais la jalousie entre les deux frères n'avait été aussi vive ; jamais leurs querelles n'avaient été plus violentes ².

Il y eut des conférences secrètes auxquelles assistèrent le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé et La Noue. On y forma plusieurs projets ; mais chaque fois l'exécution rencontra quelque obstacle. Un jour on voulut surprendre la flotte royale devant la Rochelle ; puis l'on proposa de monter sur les navires de Montgomery et d'aller former en Angleterre une armée qui ne tarderait pas à reparaitre victorieuse sur les côtes de la Saintonge. Un autre jour, on songea à surprendre Angoulême et Saint-Jean-d'Angély, où le duc d'Alençon aurait levé le drapeau de la révolte en invitant tous les Huguenots à se joindre à lui. Mais le duc d'Alençon ne sut garder le silence, et le secrétaire d'État Pinart fut envoyé vers lui pour lui commander rigoureusement de ne pas s'éloigner du camp. On

¹ Mém. du duc de Bouillon, p. 388.

² Lettre d'Alamanni, du 31 mai 1573.

craignait que s'il l'eût quitté, il n'eût emmené avec lui un grand nombre de ses amis ¹.

Un projet plus menaçant encore est conçu. Il ne s'agit de rien moins que d'aller attaquer le quartier du duc d'Anjou, tandis que les assiégés profitant de ce désordre feraient une sortie générale et se jetteraient dans les tranchées ².

Le duc d'Anjou, prévenu de ce qui se passe, se voit réduit à se loger à l'extrémité du camp, de peur qu'à la faveur de quelque surprise on ne le livre aux Huguenots ; car il a à redouter ceux qui l'entourent autant que ses ennemis eux-mêmes.

Quelque secret avis instruisait les assiégés de tout ce qui se délibérait dans l'armée royale, et les choses étaient poussées si loin que les capitaines huguenots sortaient déguisés de leurs remparts, allaient s'aboucher avec leurs amis au camp du duc d'Anjou et puis rentraient paisiblement après avoir examiné à loisir les retranchements élevés pour les combattre ³.

¹ Lettre du 20 avril 1573. Record Office ; Moïse Amirault ; Mézeray, t. III, p. 285.

² « La jalousie des deux frères faisoit voir entre eux un discord manifeste. Le duc d'Alençon qui improuvoit le massacre, estoit suivi de tous ceux qui par crainte de la mort s'estoient révoltés de l'Évangile et estoient venus en l'armée du duc d'Anjou. Partant avoit M. d'Alençon une étroite correspondance avec le roy de Navarre et le prince de Condé. Leur résolution estoit d'attaquer avec leurs amis et serviteurs le quartier du duc d'Anjou tellement qu'une partie de l'armée devoit mettre l'autre en pièces, et avoient donné un signal aux assiégés afin qu'en mesme temps ils fissent une sortie générale sur les tranchées. Mais l'élection du duc d'Anjou par les Polonois dissipa ceste hardie entreprise. » Vie de Mornay, p. 24.

³ Mém. de Tavannes, p. 419.

Le fils du maréchal de Tavannes n'hésitera point à signaler le duc d'Alençon comme la cause principale de tous les revers essayés devant la Rochelle ¹. Le vicomte de Turenne qui combattait sous un autre drapeau, ne sera pas moins sévère pour blâmer sa conduite. Il n'était point permis, ni par la loi de Dieu, ni par le droit social, qu'il prit les « armes, « n'ayant en cela nulle vocation. » C'était sans justice qu'il « entreprenoit toutes ces nouveautés ². »

¹ Mém. de Tavannes, p. 419.

² Mém. du duc de Bouillon, p. 388.

CHAPITRE IX.

LES PAYS-BAS. — LA CONVENTION DE NIMÈGUE.

(janvier — juillet 1575)

Méfiance du duc d'Albe à l'égard de la France. — Il veut traiter avec l'Angleterre. — Refroidissement entre Élisabeth et les Gueux. — Négociation du duc d'Albe avec Élisabeth. — Convention de Nimègue. — Nouveaux symptômes d'hostilité.

I.

MÉFIANCE DU DUC D'ALBE A L'ÉGARD DE LA FRANCE.

Le moment était passé où le duc d'Albe avait pu croire que la Saint-Barthélemy, en séparant à jamais Catherine de Médicis des Huguenots, aurait en même temps fortifié par des liens indissolubles son alliance avec l'Espagne. Toutes les dépêches de don Diégo de Cūniga lui dépeignaient la cour de France livrée aux mêmes intrigues et la reine-mère les dirigeant avec la même astuce que la veille du 24 août 1572.

Le duc d'Albe a entre les mains, il est vrai, une lettre où Mondoucet lui écrivait après la prise de Mons : « Le roy a
« reçu autant d'aise et de contentement que si c'estoit en
« ses affaires propres et désire de vous veoir bientost net-

« toïè du tout de vos rebelles ¹ ; » mais il méprise ces fallacieuses protestations. Il connaît par expérience les mensonges de Mondoucet, et peut-être n'ignore-t-il pas la mission donnée à Frégose. « C'est Charles IX, dit-il, qui a encouragé les Huguenots et qui, en même temps, a excité Élisabeth à secourir les Gueux ². »

Si le seigneur de Genlis est gardé comme un précieux otage dans la citadelle d'Anvers, c'est afin que Charles IX sache que Philippe II tient en son pouvoir des hommes capables de susciter de grands troubles dans ses États ³.

Le bruit se répand que le duc d'Albe, pour se débarrasser des Allemands qui aident le prince d'Orange ⁴, leur donnerait volontiers un coup d'épaulé ⁵ afin qu'ils prennent le chemin de la France ⁶.

Saint-Gouard se plaint à Ruy Gomez « des déportemens insollans du duc d'Albe ⁷. »

¹ Lettre de Mondoucet au duc d'Albe, du 21 décembre 1572. Papiers d'État, liasse 123 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Languet, du 30 novembre 1572 (éd. de 1699).

³ Lettre du duc d'Albe, du 13 octobre 1572. Gachard, Corr. de Philippe II. — On s'attendait en ce moment à la prochaine exécution de Genlis : Quant aux nouvelles de Genlys, il est tousjours dedans la citadelle d'Anvers, assez mal secouru de ce qu'il a besoing, et crains que au retour du duc au dict Anvers il ne descharge sa colère sur luy. » Lettre de Mondoucet, du 26 décembre 1572.

⁴ On voit fréquemment, dans la correspondance de Charles IX et de Mondoucet, reparaitre la crainte de voir le duc d'Albe se débarrasser des Allemands en les rejetant en France.

⁵ Farà sempre spalla.

⁶ Lettre d'Alamanni, du 22 novembre 1572.

⁷ Lettre de Saint-Gouard, du 7 novembre 1572.

II.

LE DUC D'ALBE VEUT TRAITER AVEC L'ANGLETERRE.

Le duc d'Albe, à qui une récente expérience avait montré tous les dangers d'une coalition de la France et de l'Angleterre contre les Pays-Bas, résolut, à défaut d'un appui sincère en France, de chercher du côté de l'Angleterre un rapprochement fondé non sur des sympathies, mais sur des intérêts communs.

Les ambassadeurs espagnols à Paris, voyant de près la duplicité de Charles IX et de sa mère, avaient toujours été d'avis qu'il était d'une sage politique de rompre l'alliance de la France et de l'Angleterre, dût l'Espagne acheter au prix de certaines complaisances sa propre réconciliation avec Élisabeth.

Alava, avant de quitter Paris, avait entretenu Walsingham de son désir de voir son maître se rapprocher de la reine d'Angleterre ; et, afin que cette grave ouverture parût moins préméditée, il l'avait mêlée à des propos badins et à des histoires d'amour.

Don Diégo de Çuniga, à son tour, cherchera à entretenir Walsingham pour exciter son mécontentement contre les princes français et pour travailler ainsi à la rupture de l'Angleterre avec la France et à sa réconciliation avec l'Espagne.

Cependant Philippe II n'allait pas si loin et écrivait, selon son habitude, en marge d'une dépêche : « Brouiller
« les Anglais et les Français, c'est bien et j'approuve que

« Çuniga le fasse.. Ce qui ne doit pas se faire, c'est essayer
« de me réconcilier avec les Anglais ¹. »

Philippe II était persuadé que la reine d'Angleterre ne cherchait à traiter avec lui que pour mieux lui nuire, sans cesser de favoriser le prince d'Orange ².

Ce qui préoccupe surtout la conscience du roi catholique, c'est que si Élisabeth renonce à soutenir les Gueux, il devra de son côté abandonner les seigneurs catholiques d'Angleterre, réfugiés aux Pays-Bas, qui se trouveront ainsi placés au même rang que des hérétiques et des rebelles. Le rôle historique de l'Espagne au XVI^e siècle n'est-il pas, au milieu des intrigues des novateurs, de conserver intacte la protection de la doctrine catholique trahie de toutes parts ? N'est-ce pas chose grave que de conclure un traité d'amitié avec une reine que le pape menace de l'excommunication et de lui sacrifier les martyrs de la foi persécutée ?

Le duc d'Albe ne connaît pas ces scrupules. Dans une lettre écrite en chiffres et qui sera remise au roi par le secrétaire Çayas sans que personne la puisse voir, il cherche à se justifier. On lui reprochera d'avoir traité à l'insu du pape et de sacrifier les catholiques anglais réfugiés aux Pays-Bas. Est-ce se séparer du pape que d'enlever aux hérétiques des Pays-Bas leur principal appui ? Est-ce abandonner les catholiques d'Angleterre que de conserver au roi les Pays-Bas d'où il peut mieux les secourir ? Le roi pourra faire plus tard vis-à-vis d'Élisabeth ce qu'il jugera convenable ; car, bien qu'un prince doive, sa foi étant

¹ Arch. Nat. à Paris, K. 1530 ; Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 333.

² Lettre de Philippe II au duc d'Albe, du 31 mars 1573.

donnée, garder sa parole, il y a d'autres règles pour les rois que pour les gentilshommes, et Charles-Quint, qui était à la fois un si grand prince et un si noble gentilhomme, pratiquait cette maxime. Si on l'avait cru plutôt que Ridolfi, toute cette poussière d'alors ne serait pas devenue la boue dans laquelle on est plongé aujourd'hui ; et c'est assurément une tentation du diable que de songer à faire la guerre aux infidèles au lieu de porter toutes ses forces dans les Pays-Bas ¹.

Saint-Gouard parle d'une lettre du duc d'Albe, que Philippe II jeta au feu sans la lire jusqu'au bout : ce fut peut-être celle que nous venons d'analyser. Quoiqu'il en soit, le duc d'Albe donna suite à ses intentions ; car les circonstances lui paraissaient favorables.

III.

REFROIDISSEMENT ENTRE ÉLISABETH ET LES GUEUX.

Bien des motifs engageaient la reine d'Angleterre à ne plus considérer qu'à regret son intervention dans les affaires des Pays-Bas. La cause des Huguenots et celle des Gueux avaient subi les mêmes revers, et sa propre prise d'armes en Zélande avait abouti à une déplorable issue.

Dès le 12 novembre 1572, le prince d'Orange a adressé à Élisabeth une lettre où il réclame son secours et la prie de recevoir son envoyé Boisot ². Il la supplie de permettre

¹ Lettre du duc d'Albe, du 18 mars 1573. Gachard, Corr. de Philippe II.

² Lettre du prince d'Orange, du 12 novembre 1572. Arch. de la maison d'Orange à La Haye.

que quelques compagnies anglaises viennent le rejoindre et lui promet de se montrer digne de cette faveur « par « tous moyens possibles ¹ » ; il demande que tout au moins on puisse exporter des munitions de guerre destinées à l'île de Walcheren ². Rien n'indique qu'il reçoive une réponse favorable.

Certes, les Gueux, de temps à autre, recevaient encore des secours d'Angleterre. Le capitaine de la Tour de Londres leur vendait les armes dont ils avaient besoin ³, et, dans les premiers jours d'avril 1573, un millier d'hommes quittèrent les rivages de l'Angleterre pour aller débarquer à Biervliet ⁴ ; mais ce qui manquait au Taciturne, c'était un appui public, c'était l'envoi d'un corps aussi nombreux que celui qui, l'année précédente, avait occupé les remparts de Flessingue.

Bientôt les secours dissimulés allaient aussi faire défaut à la Hollande. En vain le Taciturne demandait-il à Killegrew qu'on aidât les Gueux au moins secrètement. N'aurait-on pas pu envoyer sur les côtes de Flandre tous les Huguenots qui avaient cherché un refuge en Angleterre ⁵ ?

A Boisot succède Jacques Taffin, qui s'est fait nommer

¹ Lettre du prince d'Orange, du 8 décembre 1572. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 227. Pierre Clarisse avait été chargé par le prince d'Orange de lever en Angleterre une compagnie de gens de pied. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 71 (5 décembre 1572).

² Lettres du prince d'Orange, du 21 février et du 17 mars 1573. Brit. Mus., Lansdown, 5, et Record Office.

³ Lettres du seigneur de Sweveghem, du 8 mars et du 12 juillet 1573.

⁴ Lettres de Mondoucet, du 12 et du 16 avril 1573.

⁵ Lettre de Junius, du 25 septembre 1572 ; Lettre du seigneur de Haultain, du 30 septembre 1572. Record Office.

trésorier de Flessingue, mais celui-ci est bien plus mal reçu. On le traite plutôt comme un espion que comme un ambassadeur. On l'arrête, on le traîne de prison en prison ; et à son retour en Hollande il se livre aux plaintes les plus vives. A l'entendre, les Anglais ne se proposent point pour but le service de Dieu, mais leur profit particulier. N'est-il point certain que l'année précédente Élisabeth a voulu obliger les Gueux à se remettre à sa protection pour les livrer ensuite à Philippe II ? N'y a-t-il pas cinquante serviteurs d'Élisabeth qui sont pensionnés par le duc d'Albe ? Elle n'a jamais favorisé les troubles des Pays-Bas qu'afin d'empêcher le duc d'Albe de se joindre aux rois d'Espagne et de France pour envahir l'Angleterre ¹.

Dans ces circonstances difficiles, les Gueux ont recours à l'électeur palatin qui se conformait si bien au modèle choisi par Jeanne d'Albret qu'on l'appelait lui-même le roi Josias.

« Nous ne trouvons, répond l'électeur palatin, aultre
 « moyen, sinon que le prince donne Zélande et Hollande
 « entre les mains de la royne d'Angleterre pour se faire
 « entièrement maistresse de la mer. Lors ung de nos
 « jeunes princes lui amènera secours par terre ouvertement,
 « moyennant l'argent qu'elle envoie. Et en cas que le
 « prince treuve bon et pense que ladicte royne voudra
 « accepter les dicts pays, lors monsieur Junius doit faire
 « ledit offre.. La lettre de créance à la royne d'Angle-
 « terre est escripte de la main de *Josias, sine inscriptione*
 « que Junius *supplebit.* »

¹ Rapport d'un agent anglais (19 mai 1573). Brit. Mus., Lansdown, 17.

La créance signée par Josias était conçue en ces termes :
 « Madame ma très-honourée cousine, le présent porteur
 « mon conseiller Jean de Jonge a charge de vous déclarer
 « de ma part chose qui mérite d'estre considérée, dont vous
 « prie le croire comme moi-mesme. De Heydelberch, ce
 « 8^e de novembre 1572 ¹. »

Vers les premiers jours de janvier 1573, les États de Hollande chargent quatre députés de faire connaître à Élisabeth qu'ils sont prêts à se placer sous sa protection, si elle veut les défendre ². Triste succession des péripéties politiques : ce que l'on offrait, quelques mois auparavant à la France, il faut le proposer à l'Angleterre.

« Les députés de la Hollande et de la Zélande, écrit La Mothe-Fénelon, n'offrent rien moins que de soubsmettre volontairement les deux isles à la perpétuelle protection de la couronne d'Angleterre et d'y establir présentement l'autorité de ceste princesse partout ³ ; » mais ils ne tardent pas à recevoir pour réponse que la reine d'Angleterre ne se mêlera point de leurs affaires et qu'il n'y a nulle espérance de ce côté ⁴.

Élisabeth a rappelé tous les Anglais de Zélande ; elle déclare qu'ils ont agi contre sa volonté ⁵.

Le prince d'Orange avait formé le projet de se retirer

¹ Groen, Suppl., p. 134. On conserve au British Museum (Galba, B. XI.) une lettre de l'électeur Palatin, du 23 juillet 1573, par laquelle il recommande Datenus.

² Lettre du duc d'Albe, du 17 janvier 1573 ; Lettre du seigneur de Sweveghem, du 5 mars 1573 ; Avis anon., Doc. ined., t. LXXV, p. 186 (20 janvier 1573).

³ Lettre de La Mothe-Fénelon, du 22 janvier 1573.

⁴ Lettre du prince d'Orange, du 5 février 1573. Groen, t. IV, p. 51.

⁵ Lettres de Mondoucet, du 14 et du 25 octobre 1572.

en Angleterre ; mais il n'ose y donner suite de peur qu'Élisabeth ne le livre aux Espagnols ¹. C'était dans un langage plein de tristesse et d'amertume que, dans un long entretien avec un agent anglais nommé William Herle ², il

¹ Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 302.

² La lettre de Herle est fort étendue ; je crois néanmoins devoir en traduire les principaux passages. « Il plut au prince d'Orange après les nombreuses conférences que j'eus avec lui, d'entrer dans une déclaration plus intime et plus secrète sur l'état du pays et sur l'humble dévouement qu'il avait toujours porté à la reine d'Angleterre, dont il désirait singulièrement la grandeur et la prospérité, l'ayant instruite de temps en temps de tout ce qu'il faisait, d'abord en France par son frère et par Walsingham, et depuis par Casembroot et Boysot, et en dernier lieu par 4 (?), qui à diverses reprises ont offert à la reine les pays de Hollande et de Zélande, si Sa Majesté les prenait sous sa protection, lui offrant comme gage de leurs sentiments quatre villes qui sont les véritables clefs de la Hollande et de la Zélande et empêcheraient toute tentative, soit des Espagnols, soit des Pays-Bas ; mais le refus de la reine a attristé tous les esprits, surtout lorsqu'elle a traité les États de Hollande à peu près comme des rebelles avec lesquels elle ne voulait rien avoir à faire, et elle avait toutefois donné de meilleures espérances à Casembroot. Le prince d'Orange protestait pour sa part qu'il n'avait pris les armes, ni par ambition, ni par convoitise (possédant en Allemagne et ailleurs tout ce qui lui était nécessaire pour mener au milieu de ses amis une vie tranquille qu'il préférerait à toute autre), mais pour la défense de la religion et de la liberté du peuple, pour laquelle il verserait la dernière goutte de son sang. Il ajouta que pour éviter tout reproche d'ambition il avait toujours refusé la souveraineté comme un fardeau engendrant une grande envie, laissant à ceux de Hollande les soins de leur propre gouvernement quoiqu'il eût été importuné par eux à plusieurs reprises pour l'accepter d'une manière absolue de telle sorte qu'il eût été obéi en tout ce qu'il eût ordonné. Ceci suffisait pour montrer combien son esprit était éloigné de toute aspiration à ce pouvoir supérieur que tant d'hommes désirent. Cependant, si les affaires étaient conduites avec négligence par ceux qui en avaient la charge, il était certain qu'on en ferait retomber sur lui toute la faute, comme manquant de résolution et de courage. Sur le reproche qu'on leur faisait d'être rebelles,

reprochait à la reine d'Angleterre de ne point l'aider et de les traiter (les États de Hollande et lui) comme des rebelles. Il démentait avec chaleur tout ce qu'on attribuait à son ambition personnelle. Il n'avait jamais recherché la

il disait que la reine avait assez souvent exprimé son jugement sur ce point pour qu'il lui fût aisé de se justifier par les lois divines et humaines, comme ils l'avaient fait à Spire devant l'Empereur, dont relèvent le duc de Brabant et le comte de Hollande, car ils ne doivent fidélité, ni hommage au roi comme roi d'Espagne, mais seulement au seigneur du Brabant et de la Hollande aussi longtemps qu'il maintient leurs libertés. Sur ce point, ils ne récuseraient aucun juge impartial. Quant à lui, il était convaincu que la reine en les traitant de rebelles avait cédé à d'autres préoccupations, et il la suppliait de considérer que non-seulement ils lui étaient unis par la même religion, mais qu'ils désiraient aussi la servir fidèlement de leurs biens et de leurs vies. Il ne doutait pas que la reine ne prit très-mal l'avis de certains de ses conseillers qui l'engageaient à accepter les quatre villes offertes et à les remettre au roi d'Espagne. En me découvrant ainsi l'état secret des choses, il me pria de le faire connaître à la reine et à Votre Seigneurie ; il me chargeait d'offrir de nouveau à la reine la possession entière de la Hollande et de la Zélande, ce qui était le plus ardent désir des États, et il espérait que la reine s'y montrerait disposée pour maintenir la paix générale. Néanmoins, si la reine persistait dans son refus, ils étaient décidés, non-seulement à périr avec leur pays plutôt que de tomber entre les mains des Espagnols, mais aussi à prendre telle résolution que le nom des Espagnols y serait effacé pour jamais, leur conscience et leurs libertés restant sauvées. Il me pressait donc d'exposer toute cette matière à Sa Majesté et de lui faire connaître le plus tôt possible sa réponse, sachant par expérience que les messages publics envoyés de Hollande ne produisaient point les résultats qu'on attendait. Il ajouta de nouveau qu'il espérait que la reine les aiderait comme une princesse qui avait toujours protégé la religion et la justice et dont il recherchait le plus le secours après celui de Dieu. Si elle acceptait, on lui remettrait immédiatement Flessingue, La Briele, Rotterdam, Enkhuysen et les autres villes qu'elle désirerait. Ils contribueraient aussi dans les dépenses, et la reine retirerait de grands avantages de leur prospérité et de leur commerce. Il cita les taxes foncières, les accises, les droits de douane,

souveraineté de la Hollande, mais elle lui avait été offerte de la manière la plus absolue. Son désir était toujours que la reine les prît sous sa protection et sauvât ce qui

la confiscation des biens des abbayes et des fugitifs. Une déclaration favorable de la reine suffirait pour que tout le reste des Pays-Bas se soulevât et se mit à sa dévotion, car déjà ils y entretiennent de secrètes intelligences, notamment avec les villes des frontières de France et des bords du Rhin et de la Meuse, qui n'attendent qu'une occasion favorable. La reine aurait ainsi trente-deux grandes villes fortifiées, deux cents navires et trente-quatre mille pionniers, marins et soldats. Elle disposerait de la marine la plus puissante de la chrétienté et des ports les plus favorables pour l'entretenir et d'un commerce avec toutes les nations ; elle pourrait conclure avec Philippe II les arrangements les plus avantageux. Le prince d'Orange ajoutait pour conclure qu'il ferait en sorte que les Allemands s'adressassent à la reine comme au chef souverain de la religion pour former avec elle une ligue, ce qui la rendrait la princesse la plus puissante de la chrétienté. S'il en était ainsi, la reine n'aurait rien à redouter des Espagnols ; et à ce sujet il nomma trois personnes avec lesquelles il conviendrait de traiter de cette ligue. La première était le comte de Wittenstein, la seconde le chancelier de l'électeur Palatin et la troisième un conseiller de l'électeur de Saxe. Enfin, pour ne rien omettre, il observa que la reine possédait plusieurs moyens de réconcilier le roi de France avec ses sujets et qu'elle pourrait ainsi non-seulement recouvrer Calais, mais aussi porter le roi de France à se déclarer contre le roi d'Espagne. Si toutes ces considérations n'engageaient point la reine à agir ouvertement, il était au moins à désirer qu'elle aidât secrètement les habitants des Pays-Bas en leur prêtant quarante à cinquante mille livres qu'ils garantiraient et rembourseraient dans le terme d'une année. De plus, si la reine le désirait, pour plus d'assurance elle pourrait mettre une garnison dans la ville qu'elle désignerait. Telle est la charge que le prince d'Orange m'a confiée en grand secret pour l'exposer à la reine, à Votre Seigneurie et au comte de Leycester. Je dois assurer Votre Seigneurie que si cette proposition n'est pas acceptée par la reine, le roi de France les aidera d'hommes et d'argent et sera maître de tout. Lettre de William Herle, du 11 juin 1573. Record Office et British Museum (Galba, C. IV, Titus, F. III, et Harley, 1562).

sans elle était irrévocablement perdu. On lui remettrait immédiatement Flessingue, la Briele, Rotterdam, Enkhuysen, en un mot toutes les places qu'elle désirerait, et les États s'imposeraient pour une contribution de huit ou neuf cent mille couronnes, tandis que la charge financière de l'Angleterre atteindrait à peine la moitié.

Puis le prince d'Orange, s'étendant sur les résultats de l'intervention anglaise, montrait les Pays-Bas tout entiers relevant de son sceptre. Il dépendait d'Élisabeth de soumettre à son autorité deux grandes villes murées dans les provinces qui s'étendent vers le Rhin, la Meuse et les frontières de France, où le prince d'Orange avait noué des intelligences. L'annexion de la Zélande à l'Angleterre lui assurerait la plus puissante marine du monde ; et l'on verrait bientôt les princes allemands, pour s'assurer une ferme alliance avec elle, la choisir pour le chef souverain de la Religion. Maîtresse des Pays-Bas, disposant de l'Allemagne, elle n'aurait rien à redouter de personne.

Lors même que ce magnifique tableau ne porterait pas la reine d'Angleterre à embrasser ouvertement leur cause, qu'elle les aide au moins d'un subside de quarante ou cinquante mille livres sterling, pour lequel on lui remettra telle place de sûreté qu'elle voudra désigner.

Si Élisabeth leur refusait tout secours (tel était le dernier argument du prince d'Orange), il ne leur resterait plus qu'à se remettre entre les mains de Charles IX et de Catherine de Médicis, qui, en les aidant d'hommes et d'argent, deviendraient les maîtres des Pays-Bas.

Le Taciturne remit à Herle des lettres destinées à Élisabeth, où il protestait de son désir de s'employer à

son service ¹. Il en écrivit d'autres dont il attendait de meilleurs résultats : c'étaient celles où il priait Montgomméry de diriger vers les rivages de la Hollande la flotte qui s'était à peine montrée sur les côtes de la Saintonge. Harlem secouru par les Huguenots, les Gueux iraient à leur tour secourir la Rochelle ².

L'intérêt politique et l'intérêt commercial se réunissent en ce moment, aux yeux d'Élisabeth, pour la séparer des Gueux.

L'intérêt politique, c'est d'abandonner les faibles pour tendre la main aux forts.

L'intérêt commercial, c'est de donner satisfaction aux plaintes des marchands. Les Gueux qui occupent Flessingue, lèvent une taxe sur les navires anglais qui se rendent à Anvers ³. D'autre part, depuis que les Gueux de mer infestent les côtes de la Zélande, beaucoup de navires espagnols débarquent leurs cargaisons en Angleterre ⁴.

IV.

NÉGOCIATIONS DU DUC D'ALBE AVEC ÉLISABETH.

Élisabeth envoie Cobham à Madrid pour traiter avec Philippe II ; Smith et Wilson se rendront aux Pays-Bas pour négocier avec le duc d'Albe ⁵.

¹ Brit. Mus., Galba, C. IV, p. 359.

² Lettre de Marnix, du 8 juin 1573. Groen, t. IV, p. 155.

³ Lettre du duc d'Albe, du 29 juillet 1573.

⁴ Lettre du seigneur de Sweveghem, du 6 février 1573 (Ann. de la Soc. d'Émul. de Bruges).

⁵ On trouve à Londres, dans les archives de lord Calthorpe, de nom-

Tout le monde s'étonne. « La démonstrance est bonne, « dit le seigneur de Sweveghem, si on y continue ; *sed levitas anglica (ne dicam perfidia) mihi suspecta est* ¹. » « Chascun, écrivait Morillon, joue à qui trompera son compaignon ². » Mondoucet mandait à Charles IX que le duc d'Albe était en bons termes avec Élisabeth ; mais il ne croyait point que cela fût sincère. « La royne d'Angleterre, dit-il, ne fera que dilayer et remettre les affaires pour s'entretenir avec le duc, et cependant fera secourir sous main les rebelles ³. »

Malgré ces jugements divers, la réconciliation de Philippe II et d'Élisabeth paraît complète.

La reine d'Angleterre aime à croire que c'est à l'intervention de Philippe II près de la reine Marie qu'elle dut jadis la vie. « Le roy catholique, lit-on dans une dépêche de La Mothe, a mandé de sa main à la royne qu'il vouloit de bon cœur que les choses passassent à l'honneur et davantage d'elle, comme de celle de qui pour beaucoup de respects il désiroit conserver l'amitié ; et elle lui a pareillement escript de sa main qu'elle luy vouloit defférer le semblable comme à celuy par qui elle recognoissoit que la vie et l'estat luy avoient esté conservés ⁴. »

Si Simon Renard n'était pas atteint d'une maladie mor-

breux documents sur les négociations commerciales de 1573. Les envoyés anglais déclaraient qu'Élisabeth n'avait point soutenu les rebelles des Pays-Bas et qu'elle ne les soutiendrait jamais.

¹ Lettre du seigneur de Sweveghem, du 3 mars 1573. Bull. de la Comm. d'histoire, 1^{re} s., t. XVI, p. 107.

² Lettre de Morillon, du 13 novembre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 24 mars 1573.

⁴ Lettre de La Mothe-Fénelon, du 17 avril 1573.

telle, on l'arracherait à sa longue disgrâce pour l'envoyer comme ambassadeur à Londres ¹.

Le duc d'Albe écrit à Élisabeth ; sa lettre abonde en protestations de dévouement et d'amitié ².

« Le duc d'Albe, rapporte Mondoucet, a bonne envye de se
 « remettre en bon mesnage avec la royne du païs : à quoy
 « j'entends qu'elle preste l'oreille, ayant envoyé pardeçà
 « quelqu'un de sa part qui demeure secrètement du costé
 « de Bruges, où l'on négocie avecques luy sans le faire
 « passer plus oultre. La dicte négociation tend première-
 « ment pour la remise du trafficq entre leurs sujets ³. »

IV.

LA CONVENTION DE NIMÈGUE.

Ces négociations ont une solution. Le duc d'Albe signe à Nimègue le 15 mars 1573 une convention où il est stipulé que l'ancienne amitié est rétablie entre Philippe II et Élisabeth ; qu'ils n'accueilleront pas dans leurs États ceux qui se seront montrés rebelles à l'un d'eux ; que loin de protéger les corsaires, ils aideront à les réprimer ; que le commerce sera libre et que l'on négociera afin d'assurer le rétablissement de l'entrecours ⁴.

La joie que cause cet arrangement, est incroyable, écrit le duc d'Albe ; il semble aux populations qu'elles vont

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 13 août 1573.

² Lettre de Mondoucet, du 28 mai 1573.

³ Lettre de Mondoucet, du 27 septembre 1572. Cf. sa lettre du 5 octobre.

⁴ Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 318.

revivre, et l'on peut en espérer la prompte réduction des rebelles ¹.

Burleigh est le principal auteur de cette convention. Le duc d'Albe recommande au roi de lui accorder quelque grosse pension. C'est pour les princes un grand moyen de succès d'avoir des ministres qui ne reçoivent de pension de personne et de s'attacher en même temps par des pensions les ministres des autres princes. On ne saurait trop payer lord Burleigh qui tient le royaume d'Angleterre en sa main et qui n'a d'autre religion que l'intérêt ².

On raconte qu'une partie de l'or apporté par les galions des Indes a servi à corrompre les ministres d'Élisabeth ³.

Les choses sont portées à ce point que l'on propose dans le conseil de la reine d'Angleterre d'accepter les villes que la Hollande offrait naguère, mais de ne les occuper que pour les remettre à Philippe II et s'assurer ainsi son amitié ⁴. Les conseillers d'Élisabeth vont plus loin encore : ils font connaître au duc d'Albe que s'il leur fait payer deux cent mille écus, ils mettront à sa disposition vingt navires, dont dix de la flotte de la reine, avec lesquels il pourra reconquérir Flessingue ⁵.

¹ Lettre du duc d'Albe, du 15 avril 1573.

² Lettre du duc d'Albe, du 16 avril 1573.

³ Gonzalez, Mém. de l'Ac. d'hist., t. VII.

⁴ Le prince d'Orange en fut instruit. Voyez la lettre de William Herle, du 11 juin 1573.

⁵ Lettre du duc d'Albe, du 29 juillet 1573 ; Lettre de La Mothe-Fénelon, du 25 août 1573.

V.

NOUVEAUX SYMPTÔMES D'HOSTILITÉ.

Cependant la ratification de la convention de Nimègue n'arrivait point de Madrid. En vain le duc d'Albe insistait-il pour l'obtenir afin de contenter la reine d'Angleterre ; car il n'y avait, disait-il, aucun avantage à laisser l'esprit de cette femme dans l'incertitude : ce qui la portait à dissimuler avec les rebelles ¹.

Philippe II avait, il est vrai, signé le 8 juin la ratification de la convention de Nimègue ; mais, un mois après, il ordonnait au duc d'Albe de ne pas la remettre ².

Sur ces entrefaites, alors que l'alliance de l'Angleterre et de l'Espagne paraît le mieux affermie, elle se rompt soudainement. Au moment même où étaient réunis les navires qui devaient reconquérir Flessingue au profit du duc d'Albe, un ordre d'Élisabeth leur défend de sortir du port ³. Quelques jours après, de nouveaux armements s'organisent en Angleterre pour secourir les Gueux.

Les explications ne manquent point à ce revirement de la politique anglaise. Le maréchal de Retz vient d'apporter à Londres la déclaration que Charles IX s'imposera tous les sacrifices pour faire agréer la prétention du duc d'Alençon à la main d'Élisabeth, et cette réconciliation du roi de France avec les partisans de la Réforme est confirmée par

¹ Lettre du duc d'Albe, du 7 juillet 1573. Doc. inéd., t. LXXV, p. 231.

² Lettre de Philippe II, du 8 juillet 1573.

³ Lettre duc d'Albe, du 29 juillet 1573 ; Lettre de La Mothe-Fénelon, du 25 août 1573.

toutes les nouvelles que l'on reçoit sur les négociations poursuivies par Schomberg en Allemagne.

Philippe II, en apprenant ce qui se passait à Londres, y trouva la confirmation de tous ses doutes sur la sincérité d'Élisabeth. De son côté, il avait renoncé avec peine à l'exécution des plans conçus par Ridolfi ; et, en présence de nouvelles menaces, il revint au projet de renverser la reine d'Angleterre, fût-ce par un de ces crimes politiques dont la trace se retrouve presque à chaque page de l'histoire du XVI^e siècle.

Parmi les nobles écossais qui avaient fui de leur pays en France, se trouvaient James Hamilton de Bothwelhaugh et son frère. James Hamilton avait lutté avec courage contre le joug odieux du bâtard Moray devenu, grâce aux intrigues d'Élisabeth, régent d'Écosse. Sa femme avait cherché un asile dans une petite maison aux bords de l'Esk, lorsque des émissaires de Moray l'en arrachèrent et la réduisirent à errer demi-nue au milieu des forêts pendant une froide nuit d'hiver. Le matin elle était folle, et James Hamilton la vengea en frappant mortellement Moray au moment où il traversait à cheval les rues de Linlithgow. L'amiral de France, comme le régent d'Écosse, avait été contre les catholiques le complaisant instrument des haines d'Élisabeth. On engagea Hamilton à l'arquebuser comme Moray. Il refusa, semble-t-il, en termes généreux qui ont été conservés ; mais ce que l'on sait de son caractère, ne s'oppose point à croire que s'il laissa à Tosinghi ou à Mau-revel le soin de tirer sur Coligny, il ne resta point complètement étranger à la Saint-Barthélemy. Dans les derniers jours de décembre 1572, il était arrivé à Bruxelles dans

un état presque complet de dénûment ; et quand Philippe II , alarmé des relations intimes qui avaient été reprises entre Catherine de Médicis et Élisabeth, revint plus résolûment aux anciens plans de Ridolfi, James Hamilton et son frère parurent sans doute les instruments dont il fallait armer le bras ¹.

Au moment où James Hamilton quittait Paris, Mondoucet avait reçu l'ordre de le surveiller de près ; car Hamilton pouvait utilement servir les intérêts de la France en Écosse, et il déplaisait fort à Catherine de Médicis de penser qu'il aurait pu passer au service de Philippe II.

Au nombre des Anglais réfugiés aux Pays-Bas, il en était un dont le nom est resté inconnu, mais qui remplissait les fonctions de commissaire des vivres. Il servait de guide à Hamilton qui se rendit à Bruges où se trouvaient bon nombre d'autres bannis anglais.

Hamilton était « un petit homme, assez grosse teste et « rousseau. » Il cachait avec soin ses voyages et son séjour ; mais on savait toutefois qu'il avait des entrevues avec Albornos. On apprit même qu'il s'était rendu secrètement à Amsterdam pour conférer avec le duc d'Albe. Mondoucet fit si bien qu'il corrompit le serviteur d'Hamilton ², et celui-ci lui déclara : « Mon maistre a bien eu « moyen de faire prisonnière la royne d'Angleterre, mais il « la vouloit tuer. » Mondoucet ajoute : « C'est le but où

¹ Lettre de James Hamilton, du 2 janvier 1573 ; Lettre de Dale, du 18 août 1573 (Record Office) ; Tytler, *Hist. of Scotland*, t. VII, p. 251 ; Gauthier, *Hist. de Marie Stuart*, t. II, p. 315.

² Et ay gagné leur valet pour me desrober quelques-uns de leurs papiers et me rapporter ce qu'il pourra entendre de leurs affaires.

« ils veulent parvenir affin qu'avec la part qu'ils ont
 « audict Angleterre et celle que y a la royne d'Escosse, ils
 « la puissent investir de ceste couronne et la rendre obligée
 « à eulx, se saisissans de son fils le prince d'Escosse pour
 « en faire le mariage et par ce moyen se rendre maistres
 « perpétuels desdicts royaumes d'Angleterre et d'Escosse. »

La ligne de conduite à tenir par Mondoucet était toute tracée : « J'ay bien, écrit-il, le moyen de semer la zizanie ¹ ». En effet, il voit Hamilton et son frère ; il leur reproche de trahir la vieille cause de l'alliance de la France et de l'Écosse ; il les flatte à ce point que, si Charles IX leur donne les deux tiers de la pension que Philippe II leur fait espérer ², ils entreront au service du roi de France.

James Hamilton et son frère ont renoncé à toute entreprise contre la reine d'Angleterre ; mais, en échange de l'argent que leur promet Mondoucet, ils livreront le jeune roi d'Écosse entre les mains des Français ³.

Élisabeth devait rester à l'abri de ces armes odieuses, dont elle ne s'abstenait point elle-même. On a conservé la lettre par laquelle elle ordonnait au comte de Sussex de faire assassiner O'Neil ⁴ ; et, l'année même où James Hamilton se réfugiait aux Pays-Bas, elle payait cent livres sterling à Archibald Douglas, l'un des meurtriers de Darnley ⁵.

¹ Lettre de Mondoucet, du 29 août 1573.

² En 1573, le duc d'Albe fit payer sur le produit des confiscations neuf cent soixante livres à James Hamilton et sept cent vingt livres à son frère.

³ Lettres de Mondoucet, du 22 et du 29 août 1573, du 1^{er}, du 5, du 9 et du 12 septembre 1573.

⁴ Cette lettre a été publiée par M. Froude.

⁵ Lettre de lord Hunsdon, du 11 mars 1572 (Record Office).

CHAPITRE X.

LE PRINCE D'ORANGE EN HOLLANDE.

(11 décembre 1572 — juillet 1573)

Le prince d'Orange en Hollande. — Les consistoires calvinistes. —
Siège de Harlem.

I.

LE PRINCE D'ORANGE EN HOLLANDE.

Le prince d'Orange s'était dirigé de Ruremonde vers Campen où il s'embarqua pour Enkhuyzen. Quelques jours après, il se trouvait à Dordrecht ¹, c'est-à-dire dans la même ville où l'année précédente une pseudo-assemblée des États de Hollande avait jeté les bases de sa dictature.

Rien n'était plus illusoire que l'autorité exercée en Hollande par le Taciturne qui arrivait presque seul et comme un fugitif, sans le prestige de quelque succès militaire ou de quelque grand service rendu à la cause de la Réforme. A tous ceux qui accourent vers lui, il n'aura qu'un mot à dire, éloquente mais stérile allusion à la devise de sa maison : « Je maintiendrai les affaires tant que possible sera, « ayant délibéré de faire icy ma sépulture ². »

¹ Lettre de Walsingham, du 18 décembre 1572.

² Groen, t. IV, p. 4.

A cette heure le délaissement du prince d'Orange est presque complet. Il n'a rien fait pour secourir Louis de Nassau et ne trouve à son tour aucun appui en lui. Il ne faut pas compter sur les reîtres allemands qu'on a congédiés à Ruremonde et qui se sont retirés mécontents et mal payés.

Quelques Huguenots arrivent de France. Songeait-on à placer le seigneur de Genlis à leur tête ? Mondoucet fait des démarches pour qu'il soit remis en liberté : on ne l'écoute pas ¹. Déjà Genlis avait voulu se sauver, aidé par un joueur d'épinette qui avait pénétré dans sa prison ; mais on lui avait mis les fers aux pieds et aux mains ².

Les Anglais n'étaient guère plus nombreux ; on remarquait dans leurs rangs les capitaines Chester et Morgan. Des Écossais s'étaient joints à eux.

Il reste au Taciturne d'autres ressources. L'un des grands moyens d'influence auxquels il a sans cesse recours, c'est ce conseil de légistes éloquents qui l'entourent et qui opposent à la force des armes la presse et la parole, ces deux grandes puissances dont l'avènement est l'un des caractères les plus marqués du XVI^e siècle.

On ne saurait assez persuader à Élisabeth qu'il est de son intérêt de se déclarer contre Philippe II et d'intervenir en Hollande. Tel est l'objet d'un mémoire remis vraisemblablement par Boisot : « La reine d'Angleterre peut-elle
« ignorer les mauvaises intentions du pape et des princes
« qui lui obéissent ? Elle pourrait anéantir leurs desseins

¹ Lettre de Mondoucet, du 27 mars 1573.

² Lettre de Mondoucet, du 26 janvier 1573.

« en leur faisant une guerre ouverte qui est toujours plus
 « honorable qu'une guerre secrète. On prétend qu'Élisabeth
 « hésite par deux motifs : sa justification devant Dieu et les
 « hommes, l'intérêt de ses sujets. La conscience de la reine
 « n'est-elle pas entièrement pure après tout ce qu'elle a eu
 « à souffrir ? Elle le serait bien moins si elle abandonnait
 « tant de pauvres chrétiens. Tous les yeux se sont ouverts
 « depuis la Saint-Barthélemy. Que la reine prenne en
 « main le fait des affligés ; le reste de l'Europe ne pourra
 « lui nuire. Philippe II, s'il perd les Pays-Bas, ne sera
 « plus à redouter ; si au contraire il recouvre la Hollande
 « et la Zélande, il trouvera le moyen d'y équiper de nom-
 « breux navires qui fomenteront une insurrection en An-
 « gleterre. Toutes les espérances reposent sur Élisabeth.
 « On ne peut plus rien attendre de la France. Quant aux
 « princes allemands, « s'ils se mettent en campagne, ils ne
 « feront aultre chose que de saccager le pays, et après ils
 « se retireront sans aultre fruit, estant ceulx qui leur
 « favorisèrent, complètement ruinés. » Si la reine d'An-
 « gleterre prend quelques villes en gage pour l'argent qu'elle
 « prêterait, cela sera aussi mal vu que si elle déclarait
 « ouvertement la guerre. Néanmoins, si elle ne veut rien
 « faire de plus, qu'elle secoure secrètement le prince d'O-
 « range ¹. »

Il importait aussi au Taciturne de repousser ce nom injurieux de rebelle qu'Élisabeth lui infligeait. De là un second mémoire qui fut adressé en Angleterre et qui y a

¹ Brit. Museum, Galba, C. IV, p. 316. Une main contemporaine a écrit au dos : 1572.

été conservé. Nous ne connaissons point de document plus digne de fixer l'attention.

Le prince d'Orange peut-il prendre les armes contre le duc d'Albe ou même contre le roi d'Espagne? Il est certain qu'on peut résister à la violence et à toute oppression tyrannique. Dieu a remis le glaive aux mains du magistrat pour qu'il s'oppose même par la force aux efforts des méchants. Telle est l'origine des droits et des devoirs des rois.

Le duc d'Albe prétendrait-il être investi de ce pouvoir? Tout retrace au contraire ses violences, ses abus, son mépris pour tous les privilèges, sa cruelle tyrannie. Il ne faut pas confondre la vindicte de Dieu et la vengeance des hommes. L'homme, en exerçant la première, devient l'instrument de Dieu; en exerçant la seconde, il n'est que celui de ses passions.

Le prince d'Orange est le véritable magistrat investi d'une juridiction supérieure et du droit du glaive. Il est vicomte d'Anvers, non point par le don du roi, mais à titre héréditaire, en vertu d'un droit aussi respectable que celui du roi à être duc de Brabant, et sous l'investiture de l'Empire dont relève la ville d'Anvers. Le droit du glaive n'est-il pas attaché à cette charge?

Le prince d'Orange est l'un des principaux membres des États du Brabant et de plusieurs autres provinces. Or les États ont été institués pour mettre un frein à la tyrannie du prince.

Le prince d'Orange est gouverneur de Hollande et de Zélande; et s'il doit cette charge au prince, son obligation est encore bien plus étendue vis-à-vis du peuple. Cela

résulte de son serment ; car, après avoir promis au roi de maintenir ces provinces sous son obéissance, il s'est engagé à régir le peuple en justice et en droit et à le protéger contre toute oppression. Le roi n'a pu lui transférer que le droit qu'il a lui-même et qui se borne à défendre le peuple selon ses lois et ses coutumes. Donc le gouverneur est plus tenu vis-à-vis du peuple que vis-à-vis du roi.

Le prince d'Orange est chevalier de la Toison d'or ; et à ce titre il a juré aussi de maintenir les droits du peuple.

On ne peut, s'il en est ainsi, contester au prince d'Orange le droit du glaive ; mais peut-il en user contre le peuple ? Saint Paul dit que toute puissance vient de Dieu : il n'est donc pas le serviteur des caprices du roi, mais un ministre de Dieu institué pour faire le bien sans tenir compte des volontés du magistrat supérieur. Saint Paul dit aussi qu'il faut porter le glaive pour réprimer les méchants et protéger les bons. Si le magistrat supérieur ne le fait, le magistrat inférieur y est d'autant plus tenu. Telle est la volonté de Dieu qui ordonne non pas d'être le ministre du prince, mais d'être le ministre de la justice et des lois ¹. Les Juges ne furent-ils pas établis pour appliquer la parole de Dieu ? Ne fut-ce point ce que prescrivit Josaphat ? Ceux qui portent le glaive, ne doivent obéir qu'à Dieu seul. Ils sont tenus de s'en servir contre quiconque viole la justice ou les droits du peuple. Les lois ont été faites non au profit des rois, mais au profit du peuple. Le serment que l'on jure entre les mains du roi, n'est prêté qu'au peuple. Les rois ont d'abord été élus par le peuple, et ils représentent

¹ Non suos ministros, sed justitiæ, sed legum ministros.

le peuple. C'est en vertu de ce qu'ordonne la loi et pour accomplir la loi que le prince a été créé, et sa dignité n'émane que de la loi ¹. Par une légitime conséquence, les magistrats qui sont armés du glaive et de la puissance de la loi, ne sont pas les ministres du prince, mais les ministres du peuple, même contre les rois. Chez les Romains, un principe primait tous les autres : *Salus populi suprema lex esto*, et Brutus chassa les rois dès qu'au gré de leurs caprices ils osèrent agir contre les lois. Plus tard on créa des dictateurs ; et, même sous les empereurs, on vit les préfets du prétoire et les tribuns de la cavalerie recevoir du Sénat le pouvoir de refréner leur tyrannie. Le Sénat proclama Néron ennemi du peuple ; et Trajan dit à Licinius, en lui remettant le tribunat militaire : « Sers-toi de ce glaive pour moi, si ce que j'ordonne est juste ; contre moi dans le cas contraire. » L'histoire de toutes les nations offre les mêmes exemples. Les Allemands déposèrent Frédéric III, les Français Childéric. On sait que les Anglais ont souvent puni leurs rois en leur tranchant la tête ². Quant aux Pays-Bas, le roi n'y est inauguré que comme duc ou comte, et seulement après avoir juré d'observer les lois. Le pouvoir appartient aux États-Généraux. C'est ainsi qu'on appelait au parlement des actes des ducs de Bourgogne ; c'est ainsi que le Conseil de Flandre condamnait ceux que le comte voulait sauver. Si, dans les Pays-Bas, le prince n'observe pas la loi, tout ce

¹ Ex legis decretis et propter legem creatur princeps, neque ullam, nisi ex lege, dignitatem obtinet.

² In Anglia sæpe reges suos capite punierunt. — Un siècle ne s'écoulera pas avant le supplice de Charles I^{er}.

qu'il ordonne, est nul. Même selon le droit féodal, le vassal, si le suzerain ne lui fait pas droit, n'est plus tenu vis-à-vis de lui. Les États ne fixèrent-ils pas les conditions auxquelles ils rendirent la liberté à Maximilien, à Arnould le Simple, à Robert de Normandie? Que de fois les communes flamandes n'ont-elles pas chassé leurs comtes qui méconnaissaient les lois; et si les rois de France ne leur venaient en aide, elles s'adressaient aux rois d'Angleterre. Même après l'avènement de la maison de Bourgogne, on conserva la formule : « Sauf nos droits et privilèges. » Telle était la tradition héroïquement maintenue dans cette ville de Gand où le son d'une cloche réunissait trente mille hommes. De là ces nombreuses confréries d'archers qui se sont fondées en Flandre afin que tous puissent défendre la loi. En Flandre on n'a jamais reconnu le prince qu'après qu'il eût juré d'observer la loi; et n'en est-il pas de même en Brabant?

Les griefs contre le roi sont connus. Personne n'ignore la tyrannie de l'Inquisition, la sévérité des édits, la violation des pactes et de la foi jurée. Puisque le roi a manqué à la foi promise, il doit être obligé à s'y conformer par l'autorité du magistrat : c'est ce que prescrit la Joyeuse-Entrée. Le roi est tenu en Brabant au respect de la foi jurée aussi bien que le plus humble citoyen; et cela est aussi vrai pour la Hollande et le Hainaut.

On allègue qu'il faut obéir aux seigneurs qui sont méchants, *dominis improbis*. Aux Pays-Bas, il n'y a pas de seigneur, pas de *dominus*. Dieu n'a pas voulu qu'on obéît à Nabuchodonosor. Les Romains vainqueurs imposaient leurs lois : le peuple des Pays-Bas ne connaît que celles qui lui

sont propres. Qu'on se souvienne de ce qui est arrivé à Gand à l'oncle du comte de Meghem, au seigneur d'Humbercourt.

Le roi a violé la loi ; il a ordonné des supplices et prononcé des confiscations. Le prince d'Orange est donc libre de tout lien vis-à-vis de lui, et il est tenu de s'acquitter de ses serments. N'est-il pas le chef ou tout au moins le principal membre de l'État de Brabant et l'on peut dire des États de tous les Pays-Bas ¹ ? N'est-il pas le premier membre du Conseil et supérieur à tous les autres ? N'est-il pas vicomte d'Anvers et gouverneur de la Hollande et de la Zélande ? Banni du pays et dépouillé de ses biens, n'a-t-il pas été appelé comme le vengeur de la liberté et le sauveur du peuple opprimé ² ? Qui pourrait douter qu'il ne soit légitimement appelé à cette charge par la voix divine et la voix humaine ³ ? Il lui est permis de prendre les armes pour rétablir la liberté du peuple, l'autorité des lois et de la justice ; il y est tenu par les fonctions qu'il occupe.

Que tous ceux qui veulent défendre la patrie, la liberté, la justice, la religion, leurs biens, leurs amis, leurs parents opprimés par une cruelle tyrannie, que tous ceux qui veulent sauver leurs enfants, leurs femmes et leur vie, que tous ceux qui ne s'opposent pas à la volonté de Dieu dont la trompette les appelle à briser un joug tyrannique et odieux, comprennent que chacun d'eux, dans la mesure de son devoir, en vertu de l'obéissance due à Dieu, à la patrie,

1 Cum et ordinum non modo Brabantiae, sed totius Belgii sit caput aut certe præcipuum membrum.

2 In vindicem libertatis ac redemptorem oppressi populi.

3 Nemo amplius dubitare potest quin et voce divina et humana ad id munus rite vocatur.

aux lois, aux magistrats, doit seconder les efforts du prince d'Orange et lui prêter tout le secours qui est son pouvoir ¹.

Élisabeth était en ce moment peu disposée à écouter ces remontrances, et le bruit courait que si le prince d'Orange se réfugiait en Angleterre, elle offrirait au duc d'Albe de lui imposer, en échange de son pardon, une complète obéissance à Philippe II ².

II.

LES CONSISTOIRES CALVINISTES.

La véritable autorité en Hollande, c'est celle des consistoires calvinistes, qui y commandent en maîtres et perpétuent les violentes traditions du *beeldstorm*.

Dans l'ordre religieux, la maxime qui domine toutes les autres, est celle de Théodore de Bèze : que quiconque n'honore pas Dieu comme eux, mérite la mort ; et leurs cruautés ont fait pâlir les rigueurs du duc d'Albe.

Dans l'ordre politique, les théories calvinistes, confondant la Bible et l'antiquité classique, sont avant tout démocratiques et révolutionnaires.

Dans ce gouvernement occulte organisé par les ministres, le premier rang appartient à Pierre Dathenus : c'est l'impétueux orateur des conciliabules de la West-Flandre ; c'est aussi le traducteur des psaumes de Marot. N'a-t-on pas écrit que le nom qu'il porte, lui a été donné parce qu'il représente dans les lettres l'esprit élégant d'Athènes ? C'est

¹ British Museum, Galba, C. II et III.

² Gonzalez, Mém. de l'Acad. d'hist. de Madrid.

lui qui, au mois d'octobre 1572 se rend en Allemagne pour traiter avec le roi Josias. A son retour il prend le titre de conseiller et de commissaire du prince d'Orange, et se déclare investi de pleins pouvoirs pour résoudre toutes les questions politiques et religieuses. A ce titre il ordonne de « nettoyer » les églises, c'est-à-dire de briser les autels ¹.

Lorsqu'Élisabeth retire la main qu'elle a tendue aux Gueux, c'est au nom des consistoires de Hollande que le Taciturne s'adresse à tous les consistoires d'Angleterre ². Le ministre Alwaert sera l'un des députés des Gueux à Londres ³.

Le capitaine que le prince d'Orange a choisi pour son lieutenant en Hollande, est avant tout l'agent des consistoires calvinistes : c'est le seigneur de Lumey, qui, les mains encore rougies du sang des martyrs de Gorcum, exerce le pouvoir souverain, et les députés de la Noord-Hollande se sont engagés par serment le 12 janvier 1573 à ne rien faire sans son avis. « N'ai-je pas le droit, écrivait
« le seigneur de Lumey, de mettre à mort ou de chasser
« nos persécuteurs, les prêtres et les moines avec leur
« sequelle et de jeter à terre leurs antres et leurs idoles ?
« J'aurais au fond de mon cœur désiré que cela se fit avec
« plus de modération ; mais pouvais-je condamner ceux qui
« ont anéanti l'idolâtrie défendue par la parole de Dieu ⁴ ? »

Qu'on ne parle plus de l'obéissance à Philippe II, de la fidélité qu'on veut lui garder, du respect qu'on lui conserve :

¹ Nuyens, t. II, 2^e p., p. 45.

² Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 73 (février 1573.)

³ Lettre du prince d'Orange, du 26 février 1573. Groen, t. IV, p. 63.

⁴ Apologie du seigneur de Lumey publiée par Beaufort.

le gouvernement organisé par les ministres dans le nord des Pays-Bas portera un nom déjà fréquemment mis en avant dans les pamphlets latins où l'on imite Salluste et Cicéron, celui de la république batave ¹.

Le Taciturne était désormais le prisonnier des Gueux, et il devait être le témoin muet et impassible de leurs désordres.

Les ministres conduisent le prince d'Orange de ville en ville, et partout on lui apporte des contributions ². Deux ministres ont formé le projet de s'emparer d'Anvers ³; on songe aussi à surprendre Nieupoort et le Sas de Gand ⁴. Un dessein d'un caractère bien différent est conçu : il s'agit d'enlever le duc de Medina-Celi qui s'est rendu aux bains de Spa ⁵. « Je vous prie, écrit le Taciturne, donner bon ordre qu'il soit troussé et qu'il n'y ait point de faute : ce seroit un bon oiseau en cage ⁶. » A voir cette passion guerrière, qui pourrait reconnaître ce pays de Hollande que l'on a peint si souvent : « imbelle et sans cœur ⁷ ? »

¹ *Batavicae reipublicae nomine ad vos profecturi, legationemque obituri.* Lettre du Dr Junius à Burleigh, du 17 octobre 1572. Record Office. — Le docteur de Jonghe ou Junius, capitaine de la Vere en 1573 et plus tard bourgmestre d'Anvers, joua un rôle important parmi les Gueux. Il était né à Anvers. Ce fut lui qui, en l'absence du prince d'Orange, dirigea l'insurrection de la Zélande et qui, d'accord avec Coligny (*communicato cum Amiralio consilio*) remplissait en Angleterre des missions indiquées en termes mystérieux. Voyez Groen, Suppl., p. 131.

² Lettre de Mondoucet, du 8 novembre 1572.

³ Groen, t. IV, p. 78.

⁴ Groen, t. IV.

⁵ Gachard, Corr. de Philippe II.

⁶ Lettre du prince d'Orange, du 28 mai 1573. Groen, t. IV, p. 133.

⁷ Lettre de Mondoucet, du 25 novembre 1572.

C'est la situation de toutes les périodes révolutionnaires. A la tête du mouvement se trouvent ceux que guide l'ambition ; au rang inférieur, les aveugles séides qui, dans l'égarément de la passion, s'offrent à tous les sacrifices et bravent tous les dangers.

C'est peu que l'on associe le prince d'Orange à des manifestations belliqueuses auxquelles il se sent peu enclin : on le forcera à compromettre son honneur et sa dignité ; et, loin d'arrêter les désordres et les plus honteux excès, il se verra réduit à ne plus en être que le complice. Si, en se rendant en Hollande, il était, pour me servir des expressions mêmes de l'érudit et impartial éditeur des archives de la maison d'Orange, animé de l'espoir de faire cesser les désordres causés par la conduite irrégulière et sauvage du seigneur de Lumey ¹, il ne conserva pas longtemps cette illusion. En vain, pendant son séjour en Brabant et en Hainaut, s'est-il efforcé de calmer les populations catholiques en transmettant en Hollande de fréquentes recommandations pour qu'on s'y abstienne de tout acte de violence contre les fidèles de l'ancienne religion ² ; en vain a-t-il permis aux catholiques d'ouvrir leurs églises à Delft et s'est-il assis à la même table que le prieur de Sainte-Agathe Corneille Musius : il sera impuissant à lutter contre les sectaires.

Un jour vient où les Gueux pénètrent dans les églises, en chassent les catholiques et y brisent les images. Malgré ses promesses, le Taciturne est réduit à défendre l'exercice

¹ Groen, t. IV, p. 6.

² Lettres du prince d'Orange, du 25 juin et du 23 août 1572. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 9018.

de l'ancien culte ¹. La spoliation des églises se poursuit sous ses yeux. On ordonne l'inventaire de leurs reliquaires et de leurs bijoux : c'est la formule ordinaire de la confiscation ².

C'est peu que les actes de spoliation se multiplient : le sang va bientôt couler de nouveau.

Une vague rumeur s'est répandue. On raconte que le prieur de Sainte-Agathe, dans un langage éloquent, a pressé le Taciturne de ne pas trahir plus longtemps ni sa foi, ni ses serments ; on ajoute que celui-ci a été si profondément ému que des larmes ont coulé de ses yeux.

Quelques heures après, Lumey donnait l'ordre de conduire à Leyde le vénérable vieillard chargé de fers et le faisait périr au milieu d'horribles tortures ³ : il avait craint que le prince d'Orange n'échappât à ce parti violent des Gueux, dont le rapprochait son ambition, mais dont l'éloignaient à la fois et sa modération naturelle et le soin de son honneur.

Jérôme T'Seraerts, associé aux pillages de Guillaume de Lumey, sent un jour sa conscience se révolter en voyant les Gueux saccager les églises de Gertruidenberg : il est mortellement frappé par ceux-là mêmes dont il veut arrêter les violences ⁴.

Les magistrats de Harlem étaient disposés à recevoir le duc d'Albe à des conditions qui garantiraient la vie et les biens des bourgeois. Non-seulement les Gueux les déposent

¹ Relation de Taxis. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 301.

² Lettre de Mondoucet, du 16 janvier 1573.

³ Lettre de Morillon, du 31 décembre 1572 ; Lettre d'Adrien Van der Mylen, du 25 février 1573. Ep. Sel. p. 574.

⁴ Bor, l. V ; Te Water, t. III, p. 341.

pour s'attribuer toute l'autorité ; mais ils font conduire à Delft Christophe Schagen et le pensionnaire Assendelft. « Si on les laisse quelques jours en vie, ce ne peut être, » écrit Bruyninck, qu'au grand regret de tous amateurs « du bien de la patrie et du service de Son Excellence. » C'est sous les yeux du prince d'Orange qu'Assendelft a la tête tranchée ; quant à Schagen, il mourra dans un cachot à la suite des tortures qu'on lui aura fait subir.

Nicolas Bruyninck, auteur de cette lettre, avait déposé contre Anne de Saxe, puis il avait négocié en Angleterre où il appelait Mauvissière le *mauvais sire*. Comment ce rhéteur pédant et froid a-t-il pris la place du bouillant seigneur de Lumey dans les sinistres conseils dont on entoure le Taciturne ? C'est qu'un événement inattendu éloigne pour jamais Lumey de cette scène des intrigues politiques où chacun de ses pas a laissé une trace de sang.

Lumey, plus cruel que T'Seraerts, est avide de pillages comme lui : il dépouille à son profit les monastères de Hollande, et, le jour où il craint le succès du duc d'Albe, il envoie en Angleterre une somme énorme dont il se fera une rente de plus de trois mille florins. Élisabeth a connu et dénoncé ce marché odieusement conclu au moment où en Hollande la détresse est générale. Le peuple s'assemble à Delft : il murmure contre Lumey et même contre le Taciturne ; et celui-ci, pour calmer l'agitation populaire, n'hésite pas à recourir à un moyen extrême. Le seigneur de Lumey est arrêté et conduit à Ter Goes ¹. Il passera

¹ Lettre de Nimègue, du 20 janvier 1573 ; Lettre de Calvi, du 6 février 1573 ; Lettres du 3, du 5 et du 6 février 1573. Doc. ined. t. LXXV, pp. 178, 186, 189.

une année en prison ; et, quand il en sortira, ses plaintes seront des plus vives. N'est-ce pas à lui que sont dues et la prise de la Briele et l'insurrection de la Zélande ? Il avait, prétendait-il, la preuve écrite de la main même du prince d'Orange que celui-ci avait ordonné de le faire périr par le poison ¹. On ne l'écoute pas, et il meurt dans le mépris : digne fin d'un homme à qui le Sanglier des Ardennes avait, semblait-il, laissé le soin de perpétuer ses brigandages.

Le bruit avait d'abord couru que le Taciturne avait été lui-même arrêté par la population indignée ; et on avait raconté à Madrid que les Espagnols avaient pratiqué avec une ville de Hollande « pour attrapper le prince « d'Orange ². » Le Taciturne a échappé à ce péril, mais il s'inquiète ; il fait venir de Saxe deux compagnies qui ne doivent pas le quitter : à partir de ce jour, il aura sa garde qui veillera sur la sûreté de sa personne comme sur celle d'un roi ³.

III.

LE SIÈGE DE HARLEM.

Le supplice du pensionnaire Assendelft marque les premiers jours du siège de Harlem. Les chefs les plus

¹ Er könne mit E. G. eigener handschrift beweisen das E. G. gerathen and bevelch gethan dasman ihme mitt gift umbringen und vergeben solle. Lettre de Jean de Nassau, du 4 décembre 1575. Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. V, p. 322.

² Lettre de Saint-Gouard, du 10 mars 1573. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 419.

³ Doc. ined., t. LXXV, p. 179.

redoutés des Gueux de mer, Lancelot de Brederode et Riperda y ont usurpé tous les pouvoirs. Ils font prêter aux bourgeois le serment de combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang ; mais de ceux qui les entourent, plus de la moitié sont des Français, des Allemands ou des Wallons. Ils pillent la cathédrale, et des statues des saints ils font des créneaux sur leurs remparts afin de les exposer tout d'abord au feu de l'artillerie ennemie ; puis ils envoient aux Espagnols un baril renfermant quelques têtes sanglantes de prisonniers : c'est ce qu'ils nomment le paiement du dixième denier.

Don Frédéric de Tolède, irrité par ces insultes, veut hâter l'attaque dont il croit le succès assuré ; mais il échoue, et il faut recourir aux lentes et pénibles circonvallations d'un siège. On est à peine à la mi-décembre : aux froids rigoureux succède le dégel. Les Espagnols, peu habitués à un climat si rude, campent dans la boue et souffrent des privations de tout genre. Les uns succombent aux fièvres, d'autres meurent de faim ; mais le duc d'Albe ne reculera devant aucun sacrifice pour avoir raison de la résistance qu'on lui oppose ¹.

Jamais, de l'aveu des capitaines espagnols, on ne vit plus de courage, plus d'obstination dans la défense : c'est qu'après les horreurs commises par les Espagnols à Zutphen et à Naarden, les bourgeois ne reculent devant aucun effort afin de ne pas être, à leur tour, les victimes de la rage des vainqueurs. On les voit « se mettre en tous devoirs de « défense à eulx possibles afin de eschaper de tels meur-

¹ Lettres du duc d'Albe, du 22 décembre 1572 et du 24 février 1573.

« tres et saccagemens ¹. » Les femmes, les religieux eux-mêmes se mêlaient aux Gueux qui avaient pillé leurs monastères, pour défendre les remparts, « craignant pis encore, » dit le seigneur de Sweveghem ².

Deux combats, entre beaucoup d'autres, méritent d'être signalés.

Le 7 mai, un corps de Gueux cherche à intercepter les communications entre le camp espagnol et Amsterdam. Deux compagnies de bourgeois de cette ville s'avancent pour les repousser. Un combat s'engage. Les Gueux sont défaits, et au milieu d'eux périt le peintre Antoine Olivier, qui, mis en liberté grâce aux instances du comte de Montgomery, avait été envoyé à Flessingue pour y chercher des navires. Avant d'aider à faire lever le siège de la Rochelle, il avait voulu contribuer à mettre un terme à celui de Harlem. Il s'entendait mieux à livrer les villes qu'à les défendre. Une récompense de deux mille carolus, accordée au soldat qui l'avait tué, témoigna combien on jugeait ses ruses redoutables ; puis on jeta dans les remparts de Harlem sa tête sanglante avec un écriteau où on lisait : « C'est la tête « d'Antoine le Peintre, celui qui a livré la ville de Mons « aux Français ³. »

A toutes les sommations des Espagnols, les Gueux de Harlem répondaient par de nouvelles insultes. Ils ne s'étaient

¹ Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 139.

² Lettre du seigneur de Sweveghem, du 4 mars 1573.

³ Lettres du duc d'Albe. Arch. de Simancas et Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 353, 356, 357 ; Lettre de Berty à Viglius, du 21 mai 1573. Doc. hist. t. XIII, Arch. de Bruxelles ; Rel. an., Doc. ined. t. LXXV, p. 154 ; Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 108.

pas contentés de placer au milieu de la ville une potence à laquelle ils attachaient quiconque était l'objet de leurs soupçons ; ils élevèrent aussi sur les remparts un grand crucifix sous lequel ils pendirent douze prêtres et plusieurs bourgeois à la vue des assiégeants.

Les Gueux avaient eu recours à des moyens dont jusqu'alors on avait fait peu d'usage. Ils se faisaient porter des vivres, tantôt par des patineurs qui circulaient sur la glace, tantôt grâce à de frêles esquifs qui se glissaient entre les roseaux. Un service régulier de pigeons transmettait les messages. Enfin un jour vint où les assiégés souffrirent les horreurs de la faim et se trouvèrent impuissants à défendre des palissades qui s'écroulaient de toutes parts.

Depuis longtemps on attendait que le prince d'Orange fit un effort ; mais il ne semblait pas plus zélé pour la défense de Harlem que pour celle de Mons. Enfin huit compagnies de Français et d'Anglais ayant débarqué sous les ordres du seigneur de Lorges, fils aîné du comte de Montgomery ¹, il y joignit quelques troupes qu'il avait réunies, et s'avança jusqu'à Leyde.

« Le prince d'Orange, écrit Marnix, est délibéré de
« mettre le tout pour le tout, prenant Dieu pour son aide ². »
On assure qu'il a promis de le faire « sous peine d'être
« réputé indigne ³. »

¹ Lettre du duc d'Albe, du 7 juillet 1573 ; Lettre de Dale, du 4 juillet 1573. Record Office. — Sur les relations de Montgomery avec le prince d'Orange au mois d'août 1573, voyez Brit. Mus., Calig. IV, f. 398.

² Lettre de Marnix, du 2 juillet 1573. Groen, t. IV, p. 161.

³ Lettre de Mondoucet, du 11 juin 1573 (ms. de Reims).

Déjà les Gueux de Harlem, élevant de vives plaintes, accusaient le Taciturne de les abandonner ¹. Ce fut à Leyde qu'il reçut une lettre écrite avec du sang, où les assiégés lui faisaient connaître qu'ils ne pouvaient prolonger plus longtemps leur résistance ; que si on ne les secourait, ils chercheraient à s'ouvrir eux-mêmes un passage les armes à la main, mais que là où ils le trouveraient ils le mettraient en pièces puisqu'il tenait si peu de compte de leurs sacrifices et de leur courage.

Telle était l'indignation des Gueux à Leyde qu'après avoir formé une compagnie de volontaires pour aider leurs amis de Harlem, ils insultèrent le Taciturne en le traitant de trompeur et de traître et brisèrent les fenêtres de son hôtel. Enfin le 7 juillet on reçut à Harlem une lettre où le prince d'Orange annonçait aux assiégés que s'ils résistaient deux jours de plus, ils seraient secourus. Des Français, des Anglais s'étaient joints aux Gueux. Ils formaient quatre mille hommes ; mais le prince d'Orange, au lieu de se placer à leur tête, laissa ce périlleux honneur à Batenburg qui le paya de sa vie dans un sanglant combat. Le bruit courait que le seigneur de Lorges avait également péri ².

Lorsque la nouvelle de ce revers arriva à Leyde, les femmes de cette ville, dont plusieurs avaient perdu un époux dans le combat, accoururent, des pierres à la main, devant le logis du Taciturne. « Méchant traître, criaient-elles, sors de la ville ; tu nous a trompés ; tu nous a menés à la boucherie ³. »

¹ Lettre de Mondoucet, du 11 juin 1573.

² Lettres de Mondoucet.

³ Lettre de Berty à Viglius, du 12 juillet 1573. Doc. hist, t. XIII. Arch. de Bruxelles.

On reproche au prince d'Orange, écrit l'envoyé florentin Alamanni, de n'avoir rien fait pour secourir Harlem ¹.

L'heure fatale était arrivée. Le 11 juillet 1573, Harlem ouvrit ses portes. Tous les soldats (au nombre de plus de deux mille) furent impitoyablement mis à mort : ils avaient juré en sortant de Mons, sous peine de la hart, de ne plus porter les armes. « Le duc d'Albe, dit Brantôme, les fit « tous punir par forme de justice, » et il ajoute : « Pour-
« quoy Dieu l'a-t-il donnée aux grands, sinon pour la bien
« exercer ² ? »

On pendit les principaux chefs des Gueux, et entre autres Lancelot de Brederode ; mais la plupart des bourgeois furent épargnés, et la ville put se racheter du pillage ³.

Le siège de Harlem avait duré sept mois. Douze mille Espagnols y avaient succombé, et ce succès coûtait plus cher au duc d'Albe qu'une défaite. « La despence et mort
« de tant d'hommes n'ont servy, observe Jean de Tavannes,
« qu'à faire perdre au roi d'Espagne la souveraineté de
« Zélande et Ollande ⁴. »

¹ Lettre d'Alamanni, du 16 juillet 1573.

² Brantôme, t. IV, p. 311.

³ Lettres de Mondoucet du 20 et du 22 juillet 1573 ; Relation. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 388 ; Lettre du prince d'Orange, du 28 juillet 1573, *ibid*, p. 391.

⁴ Mém. de Tavannes.

CHAPITRE XI.

PROPOSITIONS SECRÈTES DU PRINCE D'ORANGE.

(janvier — juillet 1575)

Propositions du prince d'Orange. — Suite des négociations. — Les sicaires.

I.

PROPOSITIONS DU PRINCE D'ORANGE.

Au moment où Marnix déclare au nom du prince d'Orange que, prenant Dieu pour son aide, il est résolu « à mettre « le tout pour le tout », la vérité est ailleurs ; et nous aurons à raconter comment le Taciturne, découragé par ses revers et effrayé du joug violent des consistoires, traitait à la même heure avec Philippe II pour lui livrer ceux qui l'avaient appelé comme leur libérateur.

Les négociations secrètes entre le prince d'Orange et Philippe II, qui s'étaient ouvertes le lendemain de la journée de Moncontour, n'avaient jamais été abandonnées. Elles avaient pour intermédiaires les princes protestants d'Allemagne et même l'empereur, et elles offraient ce caractère aisé à expliquer que le Taciturne y revenait lorsqu'il était vaincu, et l'empereur seulement quand on le croyait victorieux.

Maximilien II avait adressé au Taciturne de nouvelles

ouvertures au moment même où il lui défendait par un ban impérial d'envahir les Pays-Bas ; et peut-être ces menaces contribuèrent-elles à le retenir au camp d'Hellenrade. « On délibère, écrivait Vulcob, envoyé de Charles IX « à Vienne, sur l'appoinctement du prince d'Orange. Pour « dire en quelle affection l'empereur peult avoir l'appoinc-
« tement du dict prince, je n'en ay pas telle lumière que
« je désirerois bien, mais je penserois que l'empereur s'em-
« ploye à divertir le prince d'Orange de ses entreprises ¹. »

Ce fut le Taciturne qui renoua cette trame un instant interrompue. A peine, après sa retraite précipitée de devant Mons, était-il arrivé à Malines qu'il appela près de lui l'un des professeurs les plus éminents de l'université de Louvain, le docteur Elbertus Leoninus avec qui il avait eu à traiter avant son expédition en Hainaut. Leoninus reçut d'étranges communications, et voici en quels termes Morillon à qui il en avait rendu compte, les faisait connaître à Granvelle : « Le prince d'Orange lui dict qu'il est misé-
« rable et que ses gens luy commandent plustost que luy à
« eulx, et il s'advança de luy dire que à la longue il ne se
« polroit soubstenir, et il luy confessa que cela sçavoit-il
« bien et que, s'il polroit obtenir la grâce de son roy et
« du pape, il se mettroit à deux genoulx pour recevoir
« leurs commandements. » Morillon ajoutait : « A ce que
« je veois, il se feroit catholique pour ravoir son bien,
« lequel nous couste desjà chier, et, si l'on n'y pourvéoit,

¹ Lettre de Vulcob, du 6 septembre 1572. Groen, t. IV. — Schomberg mentionne « l'intercession que l'Empereur a faicte par cy-devant envers « le roy d'Espagne à la sollicitation des princes protestants. » Lettre de Schomberg, du 2 novembre 1572.

« coustera encores davantaige, car il trouvera tousjours
 « gens pour nous fascher, et ne polrons tenir une armée
 « perpétuelle, et le roy devient sur eaige : je prie Dieu
 « luy ouvrir les yeux ¹. »

Ces nouvelles étaient arrivées à Paris avant que le Taciturne eût regagné Ruremonde et y avaient produit une vive agitation. Mondoucet avait annoncé que des négociations secrètes se poursuivaient, grâce à la médiation des princes allemands, entre le prince d'Orange et le duc d'Albe ². Walsingham écrivait aussi de Paris que Charles IX avait été averti de divers côtés que le duc d'Albe et le prince d'Orange allaient vraisemblablement s'entendre ³. On avait même rapporté au roi de France que le duc d'Albe avait envoyé à Malines un courrier précédé d'un trompette pour remettre au prince d'Orange une lettre de Philippe II « tendant à quelque accord et composition, » et l'on racontait que le prince avait chargé un des siens de voir le duc d'Albe « auquel il avoyt parlé par plusieurs fois « et secrettement ⁴. »

Mondoucet, en transmettant ce qu'il avait appris de cette négociation, ne croyait point qu'elle pût aboutir. A son avis, le duc d'Albe s'enorgueillissait trop du succès de ses armes ⁵ ; et il ajoutait quelques jours après : « Je crois que
 « l'accord ne se fera point, et y répugne le duc. L'empe-

¹ Lettre de Morillon, du 16 décembre 1572.

² Lettre de Mondoucet, du 29 septembre 1572.

³ Are like to grow to an accord. Lettre de Walsingham, du 25 septembre 1572. Digges.

⁴ Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 5 octobre 1572.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 2 octobre 1572.

« reur y intercède ainsi qu'il s'ensuit : que le prince joïra
 « de tous les biens qu'il a en l'obéissance du roy catholique,
 « sans toutesfois résider en son païs, mais en Allemaigne
 « ou ailleurs qu'il voudra, d'où il pourra servir à Sa
 « Majesté de colonnel des reïstres et luy en faire lever s'il
 « en a besoing ; et m'a-t-on dit que, pour sécurité de cela,
 « le mariage de son fils qui est en Espagne, se devoit
 « faire avec la fille du duc de Medina-Celi ¹. »

Cependant Charles IX restait dominé par la crainte de voir le prince d'Orange se réconcilier avec le duc d'Albe et reparaitre en France au milieu des Huguenots : il chargea Saint-Gouard de s'informer à Madrid de l'exactitude de ces bruits.

Déjà, lors des premières rumeurs qui avaient signalé l'intervention de l'empereur, Saint-Gouard avait fait connaître à Philippe II « qu'il se publioit que le duc d'Alve
 « traictoït d'appointement avecques le prince d'Orange,
 « disant en avoir la commission de luy » ; mais Philippe II lui répondit qu'il n'y avait jamais pensé « et qu'il ne se
 « serviroit jamais en ses affaires que du mesme conseil
 « duquel il s'estoit servi par le passé ². »

Saint-Gouard, dès qu'il apprit les démarches du Taciturne, crut devoir se présenter de nouveau chez Philippe II « pour l'admonester de n'entendre jamais à la paix avecques
 « le prince d'Orange, lequel il avertissoit estre aux pires

¹ Lettre de Mondoucet, du 8 octobre 1572. Cf. Nouvelles de France, du 2 novembre 1572. Record Office. — Le bruit des négociations de Philippe II avec le Taciturne est aussi rapporté par Alamanni. (Lettre du 22 novembre 1572).

² Lettre de Saint-Gouard, du 19 septembre 1572.

« termes que se pouvoit demander. » Philippe II répliqua encore cette fois « que telle chose ne lui passa jamais par « la fantaisie ¹. »

Charles IX ajoutait assez peu de foi aux dénégations du roi d'Espagne. Déjà il accusait le duc d'Albe de vouloir lui rejeter tout l'orage sur les bras et « de pratiquer le conte « Ludovicq ². » — « On tient, écrivait-il au duc d'Anjou, qu'il « sera permis au prince d'Orange de joyr de ses biens hors « des Pays-Bas et que son fils aîné sera maryé avecques « la fille du duc de Medina-Cely ³. »

La fierté de Philippe II était blessée de ces allusions à un traité avec un rebelle ; et, s'il eût été amené à y condescendre, il ne l'eût avoué que le plus tard possible à un ambassadeur français ; mais il n'en reste pas moins établi qu'en 1573 les pourparlers se succédèrent à peu près sans interruption.

II.

SUITE DES NÉGOCIATIONS.

On comprend aisément qu'aux yeux d'un observateur circonspect et prudent l'adhésion à la soumission du prince d'Orange s'imposât en quelque sorte à Philippe II.

La décadence de la puissance espagnole était manifeste. Philippe II qui espérait que la Saint-Barthélemy serait la base de son influence en France, avait bientôt reconnu

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 18 octobre 1572.

² Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 22 février 1573.

³ Lettre de Charles IX, du 3 avril 1573. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

qu'il n'y avait eu là qu'une ruse égoïste de Catherine de Médicis. En Angleterre, ses ambassadeurs avaient essuyé toutes les avanies ; en Allemagne, même malgré son mariage avec une fille de l'empereur, il ne jouissait d'aucun crédit ; et, alors que le duc d'Albe ne cessait de lui écrire qu'il fallait songer plutôt au prince d'Orange qu'aux Turcs, il n'avait su ni profiter de la victoire de Lépante, ni assurer la sécurité des Pays-Bas.

« Les choses, écrit Philippe II, sont arrivées à ce point
« qu'il faut recourir à tous les moyens qui puissent les réta-
« blir, surtout en présence d'une pénurie d'argent telle que
« nous ne pouvons plus avancer, ni reculer ¹. »

Les tristes aveux du duc d'Albe ne sont pas moins explicites : « Je souffre avec patience ; mais on devrait me
« récompenser autrement pour avoir, par une absence de
« sept ans de mes foyers, aventuré mon honneur, ma vie,
« ma fortune, tout ce que je possède au monde ². » — « J'ai
« passé ici six années au milieu des plus grandes fatigues
« que personne ait jamais supportées, et, après avoir
« dépensé trois cent mille écus de mon bien, je me vois
« réduit à mourir de faim ³. »

Dans cette situation, en présence d'une guerre sans trêve et sans terme, n'était-ce point une nécessité politique que d'arracher des flancs de la monarchie espagnole cette robe de Nessus, qui la consumait lentement ?

Jamais les circonstances n'avaient été plus favorables

¹ Lettre de Philippe II au duc d'Albe, du 15 octobre 1573.

² Lettre du duc d'Albe à Çayas, du 7 juin 1573.

³ Lettre du duc d'Albe à Çayas, du 23 décembre 1572.

pour concilier avec la dignité royale l'œuvre de la pacification des Pays-Bas.

Quand le prince d'Orange se réfugia presque seul en Hollande, il ressentit de plus en plus cet amer découragement qu'il éprouvait après chaque revers ; et, au moment même où les ministres calvinistes comptaient surtout sur son zèle, il poursuivait activement les négociations qui devaient avoir pour résultat la soumission de la Hollande à Philippe II : épisode mystérieux de sa vie, sur lequel il convient de répandre le plus possible la lumière.

Il faut d'abord enregistrer les aveux du Taciturne. Le 5 février 1573, il écrit à ses frères « que si les princes protestants mettent moyens en avant avec bonnes assurances, il y condescendra et y induira les États ¹. » Trois jours après, il demandait à Louis de Nassau de lui apprendre comment il devait se conduire dans ces négociations, et il émettait l'avis qu'il vaudrait peut-être mieux attendre les conditions de Philippe II que de mettre en avant les siennes. A son avis, agir autrement, ce serait manquer au respect auquel le vassal était tenu vis-à-vis de son seigneur-lige, et il lui importait « de donner occasion à plusieurs de louer sa modestie ². »

Dans les derniers jours d'avril, les espérances des Gueux se relèvent, car Charles IX fait rechercher leur alliance par Frégose et par Schomberg. Louis de Nassau envoie aussitôt un agent vers le Taciturne pour qu'il rompe toutes les négociations entamées avec le duc d'Albe ³.

¹ Lettre du prince d'Orange, du 5 février 1573. Groen, t. IV, p. 49.

² Lettre du prince d'Orange, du 8 mars 1573. Groen, t. IV, p. 72.

³ Lettre d'Alamanni, du 27 avril 1573.

Cependant le péril s'accroissait d'heure en heure en Hollande, et le Taciturne se montra bientôt disposé à négocier quelque accommodement.

Le duc d'Albe n'ignorait point les dispositions du prince d'Orange. Il disait à Mondoucet que le Taciturne se contenterait volontiers de ses biens en Allemagne, mais que Philippe II ne lui pardonnerait jamais et qu'il ne le lui conseillera pas. Quant à Louis de Nassau, ajoutait-il, « cestuy-là troublera le monde toute sa vie ¹. »

Jamais le langage du duc d'Albe n'a été plus hautain. On ne peut plus toucher les revenus du comté de Buren parce que le prince d'Orange l'occupe. « Que le roi pour cela, « écrit le duc d'Albe, ne se mette pas en dépense. Qu'on « congédie tous les serviteurs du comte de Buren, sauf « deux ou trois Espagnols, ou qu'on le laisse mourir de « faim ². » En ce moment le comte de Buren suivait les cours de l'université d'Alcala, et, parmi tant de pauvres étudiants, il était le plus misérable de tous ³.

Les conseillers belges à Madrid se montrent favorables à toute mesure qui peut rendre la paix aux Pays-Bas. A Bruxelles où l'on a sous les yeux le spectacle de tant de ruines, on la désire bien plus vivement encore. Le duc d'Arschot a dit que jamais on ne pourra la rétablir qu'en traitant avec le prince d'Orange ⁴.

Les médiateurs ne manquent point : il suffit de citer

¹ Lettre de Mondoucet, du 14 mars 1573.

² Lettre du duc d'Albe, du 18 mars 1573.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 8 juin 1573.

⁴ Lettre d'Albornos, du 8 mars 1573.

l'empereur, les princes d'Allemagne catholiques ou protestants, la reine d'Angleterre elle-même.

« J'entends, écrit Saint-Gouard au mois de février 1573, « que l'empereur a encores proposé au roy catholique de « faire désarmer le prince d'Orange ¹ ; » et il ajoute plus tard ces lignes, dont il faut peser tous les termes : « L'em- « pereur fait tout ce qu'il peult pour reconcilier le prince « d'Orange et les siens avec le roi catholique aux conditions « de le laisser jouir de leurs biens, hors des pays du roy, et « que, ce faisant, ils désarmeroient et remettroient tout ce « qu'ils tiennent sur pied. » Il ajoutait quelques jours plus tard : « Le roy catholique a dict depuis peu de jours que jamais « il ne capitulera avecques ses subgects des Pays-Bas, et « que s'ils se vouloient faire dignes de sa miséricorde et « grâce, il falloit qu'ils se rendissent à sa discrétion ². » Au mois d'avril, autre lettre de Saint-Gouard : « L'em- « pereur est moyenneur d'acomoder les affaires et de con- « tenter le prince d'Orange et ceulx de son parti jusques à « dire qu'il sera permis au dict prince de joyr de ses biens « hors des dicts pays et que son fils aisné sera marié à la « fille du duc de Medina-Celi ³. »

Deux mois plus tard, Saint-Gouard rapportait de nouveau que l'empereur engageait Philippe II à traiter s'il ne voulait point perdre ses États des Pays-Bas : il aurait suffi de laisser au prince d'Orange la jouissance des biens qu'il possédait dans d'autres pays ; mais il était à craindre

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 22 février 1573.

² Lettre de Saint-Gouard, du 10 mars 1573.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 6 avril 1573.

que ce résultat ne serait jamais obtenu, tant que vivrait Philippe II ¹.

Les princes de la maison de Bavière cherchaient à préparer l'élection du roi d'Espagne à l'Empire, et, pour arriver à ce résultat, ils annonçaient que s'il ceignait la couronne de Charlemagne, il rappellerait tous les Espagnols des Pays-Bas, y introduirait en matière de religion les mêmes édits qu'en Allemagne et restituerait au prince d'Orange tous ses biens ². Ils avaient envoyé à Madrid un riche marchand d'Augsbourg pour engager Philippe II à traiter avec le Taciturne ³.

Le lendemain de la convention de Nimègue, Élisabeth, toute favorable en ce moment à Philippe II, interpose aussi sa médiation pour amener la soumission du prince d'Orange et pour lui faire obtenir le pardon qu'il sollicite. « La royne
« d'Angleterre, disait le duc d'Albe, m'a faict ouvrir quelques
« propos auxquels j'ay si gaillardement respondu que je
« pense qu'elle n'en parlera plus, » et il ajoutait que plutôt que de traiter avec le Taciturne, il remettrait sa vie entre les mains de Philippe II ⁴. Un autre jour on trouve ces lignes sous sa plume : « L'autorité du roi exige qu'on ne se
« concerte pas avec le prince d'Orange, comme le veut la
« reine d'Angleterre ; j'ai envoyé Guaras au diable pour
« avoir prêté l'oreille à une semblable négociation ⁵. »

Au mois de juillet 1573, alors que la ville de Harlem

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 8 juin 1573.

² Lettre de Schomberg, du 10 février 1573. Groen, t. IV, p. 30^e.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 30 juillet 1573.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 23 avril 1573.

⁵ Lettre du duc d'Albe, du 7 juin 1573.

allait capituler, Jean de Nassau crut devoir faire une démarche plus pressante près de l'électeur de Cologne, avec lequel le duc d'Albe, à raison de ses levées en Allemagne, entretenait de fréquentes relations. Il le pria de faire en sorte que le roi donnât au prince d'Orange un revenu égal à celui de ses biens confisqués, disant qu'alors il s'exilerait volontairement des Pays-Bas et qu'il livrerait à Sa Majesté toutes les villes révoltées ¹.

Ce fut l'un des rittmeisters de l'électeur de Cologne, qui fut chargé de ce message. Il représenta au duc d'Albe que l'électeur, ami et pensionnaire du roi d'Espagne, ne désirait que son service et le repos de ses États et qu'il s'offrait à négocier un arrangement avec le prince d'Orange comme conforme à ses intérêts. Le duc d'Albe se borna à répondre que l'archevêque de Cologne aurait dû s'adresser directement au roi, mais que comme ami il croyait pouvoir l'assurer que le prince d'Orange ne pourrait mieux faire que de déposer les armes et de solliciter son pardon ².

Le duc d'Albe ne cacha point à Mondoucet les ouvertures qui lui étaient adressées. Le Taciturne, à ce qu'il rapportait, était disposé à remettre à Philippe II toutes les villes qu'il occupait : « pourveu qu'il eust pleu à Sa Majesté
« lui donner, sa vie durant, vingt mil florins de pension
« tous les ans pour vivre avec cela en tel lieu et telle part
« qu'il luy eust esté ordonné par Sadicte Majesté. » Mais le duc d'Albe ajoutait qu'il aimerait mieux dépenser quinze

¹ Todas las villas rebelladas. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 140.

² Lettre du duc d'Albe, du 29 juillet 1573.

ou vingt millions d'or que « d'estre remarqué d'une telle « indignité ¹. »

En vain le duc de Medina-Celi engagea-t-il le duc d'Albe à terminer la guerre : il ne voulut point l'écouter ². Ce n'était point après être entré en vainqueur à Harlem qu'il pouvait traiter avec des rebelles.

III.

LES SICAIRES.

Le XVI^e siècle est plein de sombres échos qui, au-dessus de basses et viles intrigues, placent l'effusion du sang au premier rang des droits du prince et des devoirs du peuple. Plus la doctrine du tyrannicide se développe, plus s'affirme le droit du glaive, dût ce glaive être remis aux mains d'un sicaire ; et parfois, au même titre qu'on veut frapper Philippe II comme l'oppresser des protestants, les catholiques, à leur tour, flétrissent du nom de tyran le prince d'Orange qui encourage ou tolère contre eux des persécutions non moins cruelles ; et les souvenirs de l'antiquité, avec les exemples classiques du meurtre des tyrans, sont invoqués dans les deux camps comme confondant l'œuvre de la vengeance et de la justice.

Dans l'*ὑπόθεσις* qui a été attribuée à Marnix, on menace ceux qui ont asservi les Pays-Bas, ou de la foudre du ciel ou du coup porté par une main inattendue ³. N'ap-

¹ Lettre de Mondoucet, du 3 juillet 1573.

² Lettre de Mondoucet, du 9 juillet 1573.

³ Nisi quod vel fulmine cœlitus examinati sint vel a domesticis confossi vel certe inexpectatæ alicujus manui objecti.

partiennent-ils point à quiconque voudra les frapper ¹ ? Les anciens ne considéraient-ils pas le châtement des tyrans comme une œuvre accomplie par la main même de Jupiter ² ? Ne déplorait-on pas que Néron, par son suicide, se fût dérobé au sort qui lui était réservé ³ ? Les tyrans ne doivent-ils pas expier leurs crimes en devenant les victimes de la colère de Dieu ⁴ ?

L'*ὑπόδειξις* avait été dédiée au prince d'Orange ; et deux fois, en 1573, des tentatives furent dirigées contre sa vie en vertu de ces mêmes règles qui, au nom du bien public, justifiaient trop aisément tous les attentats.

Catherine de Médicis et Philippe II voulurent presque en même temps faire périr le Taciturne et sous le même prétexte, pour assurer, la première la paix de la France, le second celle des Pays-Bas.

Qu'on se représente la crainte constante de la reine-mère de voir le prince d'Orange, placé à la tête des Gueux triomphants, tendre la main aux Huguenots et renouveler les périls de Jarnac et de Moncontour, non pas pour conclure un traité, mais pour venger la Saint-Barthélemy ; et l'on ne s'étonnera plus de voir succéder aux efforts pour faire supplicier Genlis le projet de faire assassiner le Taciturne.

Nous connaissons du reste peu de chose à ce sujet. Tout se réduit à l'arrestation d'un Allemand que le Taciturne dénonce comme ayant déclaré qu'il avait reçu de la reine-mère l'ordre de le faire périr. Catherine de Médicis fait si

1 *Cuivis percussori sese mactandum exponit.*

2 *Armata ipsius Jovis manu.*

3 *Etiam percussoris beneficio destitutus.*

4 *Donec propriæ divinarum manuum fiant victimæ.*

bien que cet Allemand est remis entre ses mains : la lumière ne se fera jamais ¹.

C'est du reste Catherine qui, pour détourner l'attention de ses propres projets, fait en Allemagne grand bruit de ceux que, d'après les bruits répandus à Madrid, on attribue à Philippe II. On lisait en effet dans une dépêche adressée par Saint-Gouard à Charles IX : « que les Espagnols, résolus à se défaire du prince d'Orange, avoient gens affidés pour le tuer ². »

Cela était vrai. Le prince d'Orange était considéré comme le seul obstacle au rétablissement de l'obéissance au roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Si cet obstacle ne pouvait être écarté qu'en obtenant sa soumission par un traité que l'on jugeait avilissant pour l'autorité royale, il restait un autre moyen : la mort violente en vertu de cette même autorité, mais en dehors de toutes les formes régulières de la justice.

Les exemples ne manquaient point dans l'histoire, et celui de Coligny mis à mort pas l'ordre de Catherine de Médicis était présent à tous les esprits. Le droit féodal avait pu les autoriser dans les temps les plus barbares, mais assurément la religion les défendait, d'accord avec la conscience. C'est ce que Granvelle appelait un procédé à la turque ; et tout en formant le vœu « qu'on retirât des coupables ceux qui se voudroient réduire », il était (c'est la grande tache de sa vie) au nombre de ceux qui croyaient licite de

¹ Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 10 mai 1573 ; Lettre d'Alamanni, du 4 mai 1573 ; Lettre de Schomberg, du 23 mars 1573. Groen, t. IV, p. 47*.

² Lettre de Saint-Gouard, du 10 mars 1573.

frapper un homme pour sauver un peuple. « Je doute
 « écrivait-il, que ce pauvre prince parvienne jamais à
 « traicter son affaire avantageusement, et plustost l'on
 « tâchera de s'en faire quitte et de son frère, comme de
 « Turcs, que devroit jà estre faict pièça ¹. »

On lit dans un mémoire soumis en 1573 à Philippe II :
 « Le remède urgent, c'est d'enlever aux factieux leurs
 « chefs. On pourrait promettre des récompenses à ceux qui
 « tueraient le prince d'Orange et les principaux rebelles ². »

« Le prince d'Orange, écrivait-on le 1^{er} juin 1573 à
 « Louis de Nassau, doit bien être sur ses gardes : il serait
 « aisé de trouver un Poltrot ³. » Appartenait-il aux Hugue-
 nots ou aux Gueux de rappeler le meurtre du duc de Guise ?
 Ne leur suffisait-il pas d'invoquer celui de Coligny ?

Le capitaine Chester, aventurier anglais dont nous ren-
 contrerons souvent le nom, paraît avoir été l'un de ceux
 qui offrirent de tuer le prince d'Orange : il se plaignait de
 ne pas avoir touché sa solde ⁴. D'autres documents rappor-
 tent qu'on traita de l'assassinat du Taciturne avec un capi-
 taine albanais nommé Nicolo ⁵.

Mondoucet raconte que le duc d'Albe appela dans son
 camp un Allemand qui avait immolé Coligny, et il le nomme
 Horst, chevalier de l'ordre en France ⁶. Voulait-il désigner
 le capitaine Horst, maréchal de l'électeur de Cologne ?

¹ Lettre de Granvelle, du 18 mars 1573. Groen, t. IV, p. 34'.

² Gachard, La Bibl. de Madrid, p. 79.

³ Groen, t. IV, p. 145.

⁴ Lettre de Bingham, du 15 octobre 1573. Record Office.

⁵ Gonzalez, Mém. de l'Acad. de Madrid, t. VII.

⁶ « Le prince d'Orange, à ce que je puis entendre, n'est exempt de

Nous nous trouvons ici sans doute devant une confusion de noms ou de souvenirs. C'était James Hamilton qu'on avait engagé (sans succès, selon divers témoignages) à frapper Coligny ; c'était peut-être lui qu'on accusait d'avoir porté sa tête sanglante à la pointe d'une épée dans les rues de Paris ; et il est fort probable que, son traité secret avec Charles IX ne se maintenant point, le duc d'Albe voulut l'employer, non plus contre la reine d'Angleterre, mais contre le prince d'Orange.

Lorsque James Hamilton s'était rendu à Amsterdam près du duc d'Albe, c'était pour conférer avec Albornos et lui indiquer un capitaine écossais, fort courageux et propre à cette entreprise, qui se trouvait avec les Gueux à Harlem et qui se rendit à Delft, peut-être pour prendre part aux troubles et pour y profiter du désordre. A défaut de ce capitaine, Hamilton eut recours, et sans plus de succès, à un autre Écossais qui ramait à Nantes sur les galères de Charles IX.

« Celui qui a porté la tête de l'amiral, écrit Albornos, « offre d'en faire tomber une autre coupable d'avoir fait « autant de mal que celle de ce vilain qui est déjà dans « l'enfer... C'est une entreprise dans laquelle il rendra un « grand service, en même temps qu'il en retirera hon- « neur et profit. » Çayas répondait à Albornos : « J'ai « rendu compte de tout au roi : il est très-satisfait... Si la « chose réussit, le roi en éprouvera un sentiment particulier

danger ; car je suis adverty que Host (M. Gachet lit : Heist), Allemand, chevalier de votre ordre, est présentement en son camp avec charge et promesse dudict duc pour mettre à exécution sur sa personne tel stratagème comme on assure qu'il a fait contre le feu admyral et le tirer d'une harquebuzade ou pistoletade. » Lettre de Mondoucet, du 14 octobre 1572.

« de contentement et de joie » ; et, comme l'on restait sans nouvelles à Madrid, il ajoutait : « J'ai communiqué au roi
 « ce que l'on se propose d'exécuter contre l'auteur de tant
 « de maux. Le roi qui le désire vivement, s'en est réjoui. Il
 « s'en réjouirait encore davantage si on délivrait la terre
 « des deux frères. Qu'on mette donc la main à l'œuvre ¹. »

Après le départ du duc d'Albe, les mêmes ordres seront adressés à Requesens. Puisque l'on n'a pu venir à bout du prince d'Orange et de son frère par les moyens employés jusqu'à ce moment, il faut, par quelque voie que ce soit, se défaire de deux ennemis si pervers. Il faut charger de cet exploit des hommes déterminés ayant la discrétion et le courage nécessaires, auxquels l'on offrira une gratification convenable ; mais il ne faut pas que l'on sache que la chose se fait par l'ordre de Sa Majesté, ni qu'elle en a connaissance. Cela ne convient pas : *que esto no conviene*.

Non-seulement les lieutenants de Philippe II dépensèrent inutilement de grosses sommes ; mais ils apprirent ainsi qu'ils se trouvaient eux-mêmes exposés à de semblables périls. « Les ennemis, écrit Requesens, trament la même
 « chose contre nous. Trouveront-ils ce qu'ils cherchent
 « pour en finir avec moi ? » Les Gueux ont soudoyé des meurtriers en Angleterre et en Allemagne.

Rien n'est plus triste, ni plus vrai que le dernier mot de Requesens : « Il semble que le plus court chemin pour se
 « rendre maître du pays, c'est de se débarrasser de ceux
 « qui y ont la charge des affaires ². »

¹ Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, pp. 1-9.

² Lettre de Requesens, du 9 avril 1574.

CHAPITRE XII.

LA FOIRE DE FRANCFORT.

(mars — mai 1573)

La foire de Francfort. — Les marchands. — Le marché de France. — Le marché de Pologne. — Le marché des Pays-Bas. — Conclusion.

I.

LA FOIRE DE FRANCFORT.

Les fêtes de Pâques ont ramené la grande foire de Francfort. C'est là que s'échangent les produits du commerce de l'Europe et de l'Asie ; c'est là que se concluent chez le Juif les emprunts qui alimentent les intrigues politiques, et c'est là aussi que les rittmeisters louent l'épée qui les dénoue. Sous les vastes galeries du Rœmer défilent confondus, princes et ambassadeurs des rois, usuriers et capitaines d'aventure ; mais jamais on ne négocia marchés plus importants que ceux qui se traitèrent dans la vieille cité impériale l'an de grâce 1573.

II.

LES MARCHANDS.

Parmi les hôtes de la foire de Francfort, il faut citer au premier rang Louis de Nassau qui naguère était chargé,

dans la baie de la Rochelle, de la vente du butin des Gueux de mer et qui depuis longtemps entretient à Francfort d'étroites relations.

Il est deux autres personnages qui sont là aussi, d'abord pour surveiller Louis de Nassau, ensuite pour s'entendre avec lui en négociant d'autres marchés. C'est Schomberg, le compagnon des rittmeisters ; c'est Frégose, l'ami des banquiers de Gênes. Un Allemand et un Italien représentent les intérêts de la France, c'est-à-dire ceux de Catherine de Médicis. On les verra jeter dans la balance les destinées de trois nations.

III.

LE MARCHÉ DE FRANCE.

Si Louis de Nassau, toujours si actif et si ardent, n'a pris aucune part à la guerre en Hollande, c'est qu'il se prépare à la porter en France, pour venger la Saint-Barthélemy et faire expier l'abandon de Mons. Il entretient de fréquentes relations avec les habitants de la Rochelle au milieu desquels il vécut si longtemps ¹ ; il a des conférences secrètes avec trente ou quarante gentilshommes huguenots ². Au mois de janvier 1573, on le voit, d'accord avec l'électeur Palatin, traiter avec les cantons suisses ³.

¹ Groen, t. IV, p. 43'.

² Lettre de Mondoucet, du 26 janvier 1573. Les Huguenots espéraient qu'ils seraient secourus, soit par le prince d'Orange, soit par les princes protestants d'Allemagne. Monluc, t. V, p. 296.

³ Groen, t. IV.

Théodore de Bèze a promis de prêcher la croisade protestante en Allemagne. Il amènera lui-même au milieu des Huguenots les fils de Coligny qui, pour ne pas être enfermés dans un cloître, se sont réfugiés à Bâle et qui seront sans doute écoutés le jour où vêtus de deuil ils réclameront justice du meurtre de leur père ¹.

« On dit, écrit Mondoucet à Charles IX, que le comte « Ludovicq, aiant pris nourriture quelque temps en France « et cognoissant les passages et païs, seroit pour la conduite « de ceulx de vostre royaulme ². » C'est au mois d'avril 1573 qu'il doit envahir la France ³.

Tout ceci reste toutefois subordonné à certaines conditions. Louis de Nassau doit se procurer des hommes et de l'argent. Il traite avec les rittmeisters ⁴, qui tiennent à être bien payés ; mais l'argent lui manque. Il faut qu'il trouve cent mille écus, et, s'il les obtient, il conduira en France au secours des Huguenots huit mille reîtres et six mille lansquenets ⁵.

Cet argent dont on a besoin, où le trouver ? Un moment arrive où Élisabeth, adressant à Charles IX et à Catherine de Médicis les deux virulentes épîtres que nous avons fait connaître, est disposée à envoyer cent mille écus à Ham-

¹ Lettre d'Alamanni, du 3 février 1573 ; Brantôme, t. VI, p. 203.

² Lettre de Mondoucet, du 9 décembre 1572.

³ Lettre de Mondoucet, du 17 mars 1573. — Charles IX alarmé donna l'ordre de lever des reîtres en Allemagne. Lettre de Charles IX, du 11 mai 1573 (Aut. de M. de Stassart).

⁴ Lettre de Mondoucet, du 12 avril 1573 ; Lettre du duc d'Albe, du 10 avril 1573.

⁵ Lettre de Charles IX au duc d'Anjou, du 20 mars 1573 (Doc. fr. à Saint-Petersbourg) ; Lettre de Mondoucet, du 17 mars 1573.

bourg ¹ ; mais elle veut les partager entre le prince d'Orange et Louis de Nassau, et à peine a-t-elle songé à les aider qu'elle les abandonne déjà.

IV.

LE MARCHÉ DE POLOGNE.

Schomberg et Frégoise ont reçu pour mission principale de traiter à Francfort l'affaire de la royauté de Pologne.

Les négociations pour l'élection du duc d'Anjou n'avaient pas été interrompues. Jamais l'évêque de Valence ne s'était montré si éloquent ² ; et en même temps un autre prélat l'évêque de Dax traitait avec le Turc ³ pour qu'en accordant certains avantages aux Polonais, il favorisât la candidature du prince français ⁴.

Il importe toutefois de s'assurer les sympathies des princes protestants d'Allemagne aussi bien que celles du Turc ; et Schomberg, d'accord avec Frégoise, ne manquera point de faire entendre à Francfort un langage bien différent de celui que l'on emploie à Madrid ou à Bruxelles.

Selon les instructions qui ont été remises à Schomberg,

¹ Lettres de Mondoucet, du 9 décembre 1572 et du 4 janvier 1573.

² On faisait un grand éloge de son éloquence. Voyez la lettre de Dale, du 30 mai 1573. Strype, t. II, p. 505.

³ « Je vous prie, écrivait Charles IX à l'évêque de Dax, de deployer en « cecy toute vostre industrie, faisant ung chef-d'œuvre de vostre mestier. » Noailles, Henri de Valois, t. II, p. 244.

⁴ Lettre de Leycester, du 1^{er} juin 1573. Lodge, t. II, p. 24. — C'était, selon Mondoucet, un acte de gratitude du Turc vis-à-vis de la France qui lui avait fait conclure la paix avec Venise.

il démentira avec soin tout ce qui pourrait mécontenter les protestants ; il niera tout ce que l'on a dit d'une ligue de Charles IX avec le pape et le roi d'Espagne, et il affirmera au contraire que son maître est tout disposé à s'allier à Élisabeth contre Philippe II ¹.

Pourrait-on reprocher à Catherine de Médicis l'assassinat de Coligny ? Elle a permis à sa veuve, quoique les biens de l'amiral fussent saisis, d'emporter « ses bagues » en Savoie ; elle l'a traitée comme la personne la plus « recommandée ². »

Divers motifs portaient les princes protestants à entrer dans les vues de la reine-mère. On pouvait prévoir que Charles IX ne vivrait pas longtemps. Favoriser la candidature du duc d'Anjou au trône de Pologne, c'était éloigner du trône de France l'héritier immédiat que l'on détestait ; c'était aussi en rapprocher le duc d'Alençon qu'il leur serait aisé de dominer.

L'élection de Pologne peut porter le duc d'Anjou plus haut encore : ce n'est peut-être que le premier degré pour s'élever jusqu'au sceptre impérial ³. Proclamer le duc d'Anjou roi de Pologne, c'était en quelque sorte conquérir l'Empire même, « et se trouvoit par ce moyen, dit Mondoucet, quasi hors d'espérance que l'Empire pust contiuer en la maison d'Autriche ⁴. » Non-seulement, en le faisant espérer à Charles IX ou au duc d'Anjou, on en

¹ Instructions de Schomberg. Brit. Mus., Addit. 5455, p. 26.

² Lettre de Catherine de Médicis, du 21 avril 1573. Bibl. Nat. à Paris, f. fr., 15587.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 9 juillet 1573. Groen, t. IV, p. 92 ; Lettre de Schomberg, du 1^{er} septembre 1573, *ibid.* p. 107.

⁴ Mémoire de Mondoucet, du 17 juillet 1573.

écartait Philippe II qui y prétendait depuis longtemps ¹ ; mais de plus Louis de Nassau avait formé le projet secret de le transférer dans la maison de Saxe, si intimement liée au parti de la Réforme, et elle eût aussitôt réuni les Pays-Bas aux fiefs impériaux sous le régime de la liberté de religion qui y était établi ².

Une dernière considération non moins puissante que les autres, c'est que Schomberg distribuera entre les princes allemands et les magnats polonais de généreuses libéralités.

V.

LE MARCHÉ DES PAYS-BAS.

Pour rompre le marché de France, pour faire réussir celui de Pologne, un troisième marché s'impose à Catherine de Médicis. Il faut détourner Louis de Nassau de l'expédition qu'il veut conduire jusqu'à Paris et s'assurer son appui près des princes allemands, et il n'y a point d'autre moyen que de lui abandonner les Pays-Bas en lui donnant l'argent nécessaire pour en faire la conquête ; mais en ce cas la politique française a sa part à réclamer, et ce que l'on offrait l'année précédente au duc d'Anjou, il faudra le réclamer pour le duc d'Alençon. N'est-il pas utile de rejeter au dehors ses brigues séditeuses et de lui assurer un titre à la main d'Élisabeth ?

La négociation, comme le prince d'Orange l'écrit à ses frères, se résume pour Charles IX en deux points prin-

¹ Groen, t. IV, p. 30^e.

² Lettre de Mondoucet, du 27 mars 1573.

cipaux : assurer la paix au dedans, porter la guerre au dehors ¹.

N'était-il pas d'ailleurs conforme aux vues politiques de la reine-mère que le chef secret du parti huguenot en France se fit au-delà de la frontière le chef reconnu des Gueux ? Il était devenu trop dangereux en France : on jugeait prudent d'ouvrir un libre cours à son ambition aux Pays-Bas. Faut-il le regretter si c'est rejeter les passions huguenotes hors de France et si l'on peut ainsi assurer au duc d'Alençon une royauté qu'il chercherait peut-être à usurper en France par des complots ?

Nous nous trouvons ainsi ramené par Catherine de Médicis elle-même, six mois après la Saint-Barthélemy, aux errements de la politique huguenote qu'elle avait voulu noyer dans des flots de sang.

Charles IX ira jusqu'à affirmer que s'il ne s'est pas déclaré ouvertement pour le prince d'Orange, c'est qu'il n'a été prévenu ni de l'insurrection de la Zélande, ni de la prise d'armes d'Hellenrade. Il était disposé à lui envoyer des arquebusiers et de l'argent ; il est encore prêt à l'aider, si les princes protestants veulent en faire autant ².

Schomberg poursuit activement la négociation qui lui est confiée. Le 20 mars, il expose les résultats qu'elle doit produire, les obstacles à opposer aux desseins du roi d'Espagne, l'amitié ferme et assurée qui s'établira entre le roi de France et les princes protestants : ce sera un gage de repos en France, un gage de succès en Pologne, et tout

¹ La paix avec ses soubjects et assister en ceste guerre. Lettre du prince d'Orange, du 28 mai 1573. Groen, t. IV, p. 132.

² Groen, t. IV, p. 50'.

contribuera ainsi à l'avancement de la grandeur du roi et du duc d'Anjou. Il traite avec le comte Louis de Nassau qui attend impatiemment le résultat de ces pourparlers et qui insiste « afin que plusieurs personnes n'aient connaissance de ce fait, duquel l'exécution ne sortira aucun effect si cela n'est tenu extrêmement secret ¹. »

Trois jours après, dans une autre lettre adressée également à Catherine de Médicis, Schomberg entre dans des détails plus complets. Jamais occasion plus favorable ne s'offrit pour assurer la sûreté du royaume de France. Puis, faisant allusion aux démarches attribuées à Philippe II contre la candidature du duc d'Anjou au trône de Pologne, il ajoute que ce sera « la ruine du capital ennemi du roi et la vengeance du tort qu'il fait à monseigneur. » Il a eu une longue conférence avec Louis de Nassau « sur les entreprises qu'il a en mains, qui sont assurément grandes et belles ². » Les clauses du traité projeté ont été écrites. Si le roi de France se déclare ouvertement, la Hollande et la Zélande « seront mises en sa subjection. » S'il ne se déclare pas et se borne à fournir un subside de trois cent mille florins d'Allemagne, « toutes les villes et places conquises demeureront en son obéissance. Et, pour prévenir le doute que Sa Majesté pourroit concevoir que le prince d'Orange, ayant occupé les places, les voudroit garder pour luy et point satisfaire à l'accord, on fera tant que quelque prince d'Allemagne respondra au roi pour le seigneur prince et ses adhérens. » Toutefois, ces clauses

¹ Groen, t. IV, p. 37' (20 mars 1573).

² Lettre de Schomberg, du 23 mars 1573.

arrêtées entre Schomberg et Louis de Nassau n'obligent pas Charles IX qui pourra en délibérer ¹.

Schomberg ajoutait : « J'espère, si Votre Majesté fait con-
« fidentement communiquer ce que dessus à monseigneur,
« qu'il vous suppliera de cœur et de toute son affection de
« ne perdre ceste occasion, par le moyen de laquelle il se
« pourra venger des malheureux offices que luy fait le
« trompeur espagnol. » Et plus bas : « Il ne fault perdre
« temps, ains battre le fer, tandis qu'il est encore chaud ². »

Trouvait-t-on toutefois entre les contractants la sécurité que présentent une confiance réciproque et des gages sérieux ? Il n'en était point ainsi. Il venait parfois à l'esprit de Schomberg des doutes sur la sincérité des protestations de Louis de Nassau. Il n'osait pas répondre de ses intentions, mais il n'en persistait que davantage à désirer que l'on donnât suite à ce qui avait été traité avec lui. « Vous avez, écri-
« vait-il à Charles IX, le moyen prest entre les mains de
« vous garantir de toutes soupçons de menées et entre-
« prises de ce personnage-là qui est ung des plus dange-
« reux et que vous avez occasion de craindre le plus pour
« beaucoup de grandes considérations et principalement à
« cause du singulier crédit et autorité qu'il a auprès de
« tous les princes protestants ³. »

Et d'autre part où sont les garanties données par Charles IX ? Cet argent qu'il promet, on ne sait où il pourra le trouver ; car le trésor est vide. Le roi très-chrétien fait déclarer par Frégose qu'en mettant la main sur les biens

¹ Groen, t. IV, p. 43' (23 mars 1573). Cf. De Thou, t. VI, p. 593.

² Groen, t. IV, p. 46'.

³ Lettre de Schomberg, du 12 mai 1573. Groen, t. IV, p. 75'.

du clergé catholique, il trouvera tout ce dont il aura besoin pour soutenir sa querelle pendant un grand nombre d'années, et pour le surplus que le Turc, impatient de concourir à tout ce qui peut nuire au roi d'Espagne, l'aidera chaque année de trois millions de couronnes ¹. « C'est superstition, « écrit un agent du Taciturne, de faire difficulté de s'ayder « de l'argent du Turcq.. Vos amis tiennent pour certain « que Vostre Excellence en tirera de grandes finances ². »

Comme dans toutes les négociations de ce genre, la question d'argent était posée la première. Il s'agissait avant tout de s'assurer l'appui de ces fiers libérateurs des Pays-Bas pour que, moins d'un an après la Saint-Barthélemy, ils livrassent les provinces affranchies du joug de Philippe II à celui de Charles IX.

Les Pays-Bas sont à acheter. A quel prix ? Le vendeur, c'est celui qui, au nom de la liberté, se vante de les délivrer des Espagnols ; l'acheteur, c'est le monarque qui vient de répandre le sang des Huguenots. L'ambition, la convoitise les rapprochent. En pleine foire de Francfort, l'enchère est portée à trois cent mille florins !

Que Charles IX accorde un subside secret de trois cent mille florins, et les provinces méridionales des Pays-Bas seront à lui.

Le prince d'Orange ne se dissimulait pas ce que ce marché avait d'odieux. « Touchant la légation de Frégose, écrivait-il à son frère, il faut que je vous déclare franchement « pour la grande défiance que les Estats ont du roy de

¹ Lettre de William Herle, du 11 juin 1573. Record Office.

² Groen, Suppl. p. 137.

« France qu'il ne seroit possible de persuader aux Estats
 « de condescendre aux articles que vous m'avez envoyés..
 « Le roy de France est si descryé, la perfidie de celuy
 « qui pour son titre ordinaire vouloit usurper le nom de
 « *Charles Véritable*, est si fort blâmée, sa tyrannie est
 « d'autant plus reprochable que le tiltre estoit plus digne
 « de louange.. Certes ils viendront là-dessus que puisqu'il
 « est question d'estre soubs tyrans, encore vault-il mieulx
 « estre tyranisé de son prince naturel que d'un estranger,
 « me tenant bien assureé que jamais les Estats ne condes-
 « cendront à livrer ce pays pour trois cent mille florins
 « d'Allemaigne ¹. »

Il ne faut pas rougir : la seule chose qui importe, c'est de savoir si l'on peut croire Frégose. Tel est l'avis de Mar-nix. « J'ay faict, écrit-il, enquete plus particulièrement du « faict et de la résolution dudict Italien afin que l'on sache « s'il y a ferme fondement sur sa promesse. *Hic inutilis « est verecundia* ². »

C'eût été chez le prince d'Orange une réponse noble et digne que de repousser sans hésitation les propositions de Frégose. Il ne les modifia que pour y introduire d'une manière plus nette et plus précise ce qui touchait à ses intérêts personnels, c'est-à-dire à la consolidation de l'autorité qu'il exerçait en Hollande et en Zélande.

¹ Lettre du prince d'Orange à Louis de Nassau. Groen, t. IV, p. 115 (avril 1573).

² Groen, t. IV, p. 91. Il y a dans cette lettre une lacune représentée par un passage en chiffres. M. le général Van Mansfeld, qui a sous sa direction les archives de la maison d'Orange, a bien voulu se livrer à ce sujet à des recherches qui sont restées sans résultat.

Le contre-projet que Guillaume d'Orange chargeait son frère de communiquer à Frégose, nous a été conservé.

Le premier article consacrait en France la liberté de religion, et Charles IX devait déclarer expressément qu'il avait été abusé par ceux qui avaient cherché leur profit particulier au prix de la ruine du pays et de la couronne de France.

On lisait, aussitôt après, que si le roi de France ne voulait faire guerre ouverte au roi d'Espagne, il remettrait tous les trois mois au prince d'Orange un subside de cent mille écus, l'autorisant de plus à lever en France mille cavaliers et sept mille hommes de pied, « à condition que
 « toutes villes et terres que le prince d'Orange pourra con-
 « quister, *moyennant que ce soit hors de Hollande et*
 « *Zélande*, seront mises entre les mains et sous l'obédience
 « du roy de France ; et davantage recevront les dicts pays
 « de Hollande et Zélande le roy de France pour leur pro-
 « tecteur et défenseur, à condition toutesfois que lesdicts
 « pays de Hollande et Zélande seront gouvernés par sei-
 « gneurs et gentilshommes des Pays-Bas ¹. » Cette dernière phrase ne concernait que le prince d'Orange.

Ainsi, au moment même où le Taciturne déclarait à William Herle qu'il était étranger à tout sentiment d'ambition ², il se réservait deux provinces qui resteraient soumises à son autorité récemment proclamée par la pseudo-assemblée des États de Hollande.

Tel est le fidèle récit de ce qui s'est passé à la dernière

¹ Groen, t. IV, p. 116.

² Lettre de William Herle, du 11 juin 1573.

foire de Pâques à Francfort, *in nechstverschienen Ostermesz zu Franckfurrt* ¹.

VI.

CONCLUSION.

Frégose se hâte de prendre la route de France pour porter lui-même la nouvelle de ces étranges délibérations.

Le 3 avril 1573, Charles IX écrit au duc d'Anjou qui était au siège de la Rochelle; il lui annonce qu'il a appris par Frégose plusieurs choses de grande importance. Puisque le comte Louis témoigne son désir d'être assisté dans les affaires des Pays-Bas et de connaître « par effect », ainsi que le prince d'Orange, la bonne volonté qu'il leur porte, comme Frégose le leur a fait entendre, il y aurait lieu d'examiner avec le comte de Retz quel moyen on pourrait tenir pour ne pas les aliéner entièrement de lui et pour les conserver plutôt en quelque bonne dévotion. Il faut éviter qu'ils ne s'entendent avec le roi d'Espagne (les choses sont si avancées qu'on peut les considérer comme faites, et il sera difficile de les en empêcher) et qu'en ce cas ils ne cherchent à lui nuire en secourant ses sujets rebelles. Il ne veut point les aider d'hommes, ni d'argent, parce qu'en ce moment il n'est pas en état de soutenir une guerre contre le roi d'Espagne. Il désire seulement les avoir pour amis afin d'être assuré de ne recevoir d'eux aucun dommage et de pouvoir à l'avenir se servir de leur bonne volonté selon les occasions qui se présenteront ².

¹ Lettre de Louis de Nassau, du 18 août 1573. Groen, t. IV, p. 97*.

² Doc. français à Saint-Petersbourg.

Le conseil s'assemble à Fontainebleau, et nous connaissons le mémoire qu'y lut Jean de Morvillier (11 avril 1573).

« Ceux qui sont en l'estat du prince d'Orange et de ses
« frères, disait Morvillier, ne scauroient souhaiter mieulx
« pour avancer leurs affaires qu'une déclaration d'ouverte
« hostilité entre le roy et celuy d'Espagne....

« Il y a ung point de grand dangier, c'est que si les
« princes d'Orange se voyent destitués des moyens de
« poursuyvre leur fortune par les armes, ils accepteront les
« conditions qu'on leur a jà offertes pour composer leurs
« affaires, et, ayant leurs forces prestes, ils les pourront
« jeter en ce royaume. Pour obvier à cest inconvénient,
« l'on met en avant que le roy secourust sous main les
« dicts princes de quelques sommes de deniers par mois
« pour entretenir la guerre ès Pays-Bas et que de leur
« part ils s'obligeassent à ne pas traiter de paix, ny accord,
« sinon du vouloir et consentement de Sa Majesté et autres
« pactions que l'on adviseroit pour les tenir en bride.

« Ce danger est véritablement à craindre pour le regard
« du comte Ludovic, homme prompt à tenter toute fortune. »

Le comte Louis de Nassau jouissait en effet d'une autorité considérable parmi les Huguenots, et personne plus que lui ne pouvait ou arrêter le mal ou lui donner un libre cours.

Mais ce subside resterait-il secret, et cette action latente et dissimulée est-elle bien celle qui répond à l'honneur de la France ? « Davantage, quel fondement peut-on faire sur
« les promesses de gens qui n'ont jamais aymé le roy, ni son
« estat, qui se sont joints à ses subjects quand ils lui ont
« fait la guerre et qui encores aujourd'hui tiennent secrettes

« pratiques avec eulx de les secourir ? Il a tousjours esté
 « estimé dangereux à un roy de se fier sur les promesses
 « d'hommes réduits à la condition desdits princes, car ils
 « veulent plustost venyr renverser le monde sens dessus
 « dessous que demeurer paisibles en basse fortune. »

Cependant on pourrait continuer en toutes démonstrations de bonne volonté, surtout vis-à-vis de Louis de Nassau qui a déjà reçu du roi plus de faveur que tous les autres et qu'il y a plus lieu de redouter à raison de sa nature ambitieuse et inquiète. Il est bon de l'assurer que le roi l'aimera toujours et le lui fera connaître en tout ce qui dépend de sa bonne grâce. Si les affaires des Pays-Bas s'arrangent, Louis de Nassau qui a un grand cœur, mais peu de biens, accepterait volontiers quelque honnête pension du roi, ce qu'il ne faut pas négliger si c'est le moyen de l'empêcher de nuire à la France.

La plupart des princes d'Allemagne ne se meuvent ni par honneur, ni par raison, ni par respect pour la vérité. Ils ont toujours leur avarice devant les yeux. Que ne faudra-t-il pas payer au duc Casimir « que le roi est sur « le point d'avoir ? » Toutes ces pensions deviennent un véritable tribut qui épuise les finances du royaume ¹.

C'est ainsi que Morvillier signalait tous les périls de la politique adoptée par Catherine de Médicis ; mais il n'osait en condamner ni les ruses, ni les dissimulations.

La reine-mère tint peu de compte des sages observations de Morvillier ; et, avec plus d'empressement peut-

¹ Bibl. Nat. de Paris, ms. 3318, fol. 16 ; Groen, t. IV, p. 57* ; Bague-nault de Puchesse, Jean de Morvillier, p. 308.

être que de sincérité, elle approuva tout ce qui avait été fait à Francfort.

Depuis que Louis de Nassau a traité avec Charles IX, il sait parfaitement que la Saint-Barthélemy n'a jamais été préméditée. Schomberg, selon son expression, l'a si bien mené qu'il ne désire rien plus que de faire connaître à Charles IX partout et en tout, sa conscience sauve, la singulière affection qu'il porte au bien, au service, à la grandeur du roi de France et de ses frères. Il y a toutefois au royaume de France un *quidam* (le prince de Condé ?) qui craint que par la négociation du mariage on ne mette à la reine d'Angleterre « la corde au col » et que le roi d'Espagne « ne donne sur les doigts » au roi de France. C'est la raison pour laquelle il empêche, autant qu'il le peut, la pacification des Pays-Bas, et il a fait tout ce qu'il a pu pour en dégoûter le comte Louis de Nassau ; mais celui-ci lui a dit rondement qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher le prince d'Orange et les États de Hollande de poursuivre la négociation entamée avec le roi de France ¹.

Déjà Louis de Nassau a promis à Schomberg de charger quelque homme influent de se rendre en Pologne afin d'y appuyer la candidature du duc d'Anjou ². Il écrit en même temps à Élisabeth pour l'engager à conclure son mariage avec le duc d'Alençon ³. C'est une occasion qu'il importe de saisir pour assurer la paix de l'Église, pour rendre impossible toute alliance entre la France et l'Espagne. Il conjure

¹ Lettres de Schomberg, du 4 avril 1573, Groen, t. IV, pp. 52^e et 53^e.

² Lettre de Charles IX à Schomberg, Groen, t. IV, p. 105 (4 avril 1573).

³ Lettre de Charles IX, du 21 avril 1573. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 15587.

donc la reine d'Angleterre de ne rien négliger pour atteindre ce but : quant à lui, il est prêt à la servir en tout ce qu'elle lui commandera ¹.

Telle est l'influence que Louis de Nassau se croit désormais assurée dans les affaires de France, qu'il fait remettre à Catherine de Médicis un long mémoire sur la pacification du royaume. Il espère que tout ce qu'à Francfort il a discouru à cœur ouvert et librement, aura été reçu par Charles IX de bonne part, comme venant d'un cœur affectionné à son service. Il n'a d'autre désir que de l'engager à s'unir aux princes protestants, à se fortifier contre le roi d'Espagne et à démentir les mauvais bruits qui ont été répandus. De même que les bons médecins, il a cru devoir s'exprimer « en rondeur de vérité et saine conscience ². »

Quel que fût le secret dont on eût voulu entourer les négociations de Francfort, elles ne restèrent point ignorées.

Philippe II reçut de son ambassadeur à Paris don Diégo de Çuniga l'avis que Charles IX faisait conduire une pratique avec le prince d'Orange et le comte de Nassau. Charles IX protestait, il est vrai, qu'il ne ferait jamais rien qui fût contraire à l'honneur et à la dignité d'un prince chrétien ³ ; mais on n'ajoutait plus foi à ses déclarations,

¹ Lettre de Louis de Nassau, du 10 avril 1573. Record Office.

² Arch. Nat. à Paris, K. 1532 ; Groen, t. IV, 81^e. Ce mémoire fut imprimé en 1574 à Bâle.

³ Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 10 mai 1573. Groen, t. IV, p. 72^e, et Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 426. — Charles IX faisait aussi assurer le duc d'Albe qu'il désirait vivement voir ses efforts couronnés de succès. Lettre de Charles IX à Mondoucet, du 1^{er} mai 1573. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 544.

et ces nouvelles intrigues, après tant d'engagements récents dans un sens tout opposé, excitèrent une vive indignation à Madrid ¹. « Le jeune de l'Aubespine, écrit Catherine de Médicis au duc d'Anjou, arriva hier soir d'Espagne avec un mémoire de certaines particularités grandement importantes.. Estant le dict mémoire de grande considération, je vous prie communiquer du tout avecques le conte de Retz.. J'ay esté d'avis d'en fere escrire par Brulart comme de luy-mesme et en chiffre à Schombert affin qu'il face en Allemaigne publier la délibération où est le roy d'Espagne de faire tuer le prince d'Aurenge et comme il y a gens dépeschés expressément, et que du demeurant il s'en serve envers ces princes selon que les occasions se pourront présenter et qu'il ne faille pas de prester des charités à ceulx qui si évidemment font publier toutes choses faulses ². »

Ce qui consolait Çuniga, c'est qu'il ne jugeait pas ces intrigues dangereuses : « Ils peuvent bien, disait-il, chercher des alliances en Angleterre et en Allemagne, mais désormais personne n'aura confiance en eux ³. »

Le cardinal de Granvelle était du même avis : « Les cent mille escus de Lodovicq, écrivait-il, sont peu de chose pour soustenir une guerre contre nostre roy, quoy que sache faire le conte Lodovicq. Sans argent l'Allemand ne bougera, qui ne valse sinon à ce son, et à la fin se

¹ Lettres de Saint-Gouard.

² Lettre de Catherine de Médicis (fin de mars 1573). Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

³ Arch. Nat. à Paris, K. 1530 ; Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 339.

« despèrera le prince d'Orange de se pouvoir soustenir
« contre nostre maistre, quelque appuy qu'il ayt ¹. »

Les ambassadeurs qui résident à Paris ou à Londres, ne sont pas moins bien informés de ce qui se passe.

L'envoyé florentin rapporte que le prince d'Orange sollicite un prêt d'argent qui lui permette de continuer ses entreprises, en promettant de s'entendre dans toutes les affaires avec la couronne de France. Si cet accord est conclu, le prince d'Orange répond que Montgoméry n'interviendra plus en France ; on croit qu'il le retiendra près de lui dans les Pays-Bas ².

On a décidé à Paris dans un conseil secret qu'afin de ne pas irriter l'Espagne, on poursuivrait cette négociation non par écrit, mais verbalement. On cherche surtout à empêcher la réconciliation du duc d'Albe et du prince d'Orange. L'envoyé espagnol se plaint de ce que l'on répète que Philippe II négocie avec le prince d'Orange, alors que c'est Charles IX qui traite avec lui. On ne peut douter que le roi de France ne s'entende avec le Taciturne, mais le prêt d'argent se fera secrètement ; le Rhingrave en a, dit-on, été chargé : ce sera une bonne somme, *sarà buona somma* ³. Il est évident qu'on accordera beaucoup de choses au prince d'Orange pour éviter la guerre en France. N'y a-t-il pas lieu de craindre que si on ne lui donne satisfaction, il ne traite à la fois avec le roi d'Espagne et les Huguenots et toujours contre Charles IX ³ ?

¹ Lettres de Granvelle (ms. de Besançon).

² Lettre d'Alamanni, du 4 mai 1573.

³ Lettres d'Alamanni, du 4 et du 18 mai 1573.

La Mothe-Fénelon mentionne dans ses dépêches les négociations du prince d'Orange avec Charles IX ¹.

« On parle dans les Pays-Bas, dit William Herle, « d'une nouvelle négociation, non-seulement pour changer « de souverain, mais aussi pour appeler le duc d'Alençon « si dans trois ou quatre mois on n'a pas pu traiter avec « le roi d'Espagne. Peut-être n'agit-on ainsi que pour « empêcher le duc d'Alençon d'embrasser en France le « parti des mécontents ². »

Sans doute, il y a quelque exagération dans ces dépêches. Ce qui en ce moment importe le plus à Catherine de Médicis, c'est de multiplier les solennelles assurances et les fallacieuses promesses. Elle répond le 21 avril à Schomberg qu'elle a fait voir au roi sa lettre du 23 mars et que les choses qui se sont passées entre le comte Louis de Nassau et lui, sont d'une telle importance qu'elles méritent bien qu'on y pense mûrement : elle le charge de déclarer que le roi reconnaîtra dans toutes les occasions qui pourront se présenter, la bonne et singulière affection que lui portent le prince d'Orange et le comte de Nassau ³.

Louis de Nassau se montrait fort impatient de recevoir une déclaration plus explicite. « Il se plaint grandement, « écrit Schomberg à la reine-mère, de quoy il n'a aulcune « nouvelle de ce que Vostre Majesté sçayt.. On m'a dict « qu'il faisoit des secrètes et grandes retenues de reistres « et gens de guerre sous espérance qu'il tombera d'accord

¹ Lettre de La Mothe-Fénelon, du 6 juin 1573.

² Lettre de William Herle, du 11 juin 1573 Record Office.

³ Groen, t. IV, p. 70'.

« avecques le roy de ce que vous sçavez ¹ ; » et Schomberg insistait de nouveau pour qu'on ne laissât pas échapper le moyen de se garantir des entreprises ennemies, c'est à-dire « de mettre en besoigne le conte Ludovicq et de l'embarquer ailleurs ². »

« On ne procède point rondement, disait Louis de Nassau ; on se sert de dissimulation comme d'un hameçon ³. »

L'explication est bien simple.

Catherine de Médicis voulait d'abord assurer l'élection du roi de Pologne ; et, si elle ne répondait guère aux remontrances que lui adressaient le prince d'Orange et Louis de Nassau en faveur de leurs coréligionnaires de la Rochelle ⁴, c'est qu'elle désirait qu'avant tout la soumission de la cité rebelle fût un fait accompli.

Il sera aisé de trouver un prétexte pour continuer en France les négociations engagées à Francfort.

¹ Lettre de Schomberg à Catherine de Médicis, du 26 mai 1573. Groen, t. IV, p. 79°.

² Lettre de Schomberg à l'évêque de Limoges, de la même date. Ibid. p. 80°.

³ Groen, t. IV, p. 87° (1^{er} juin 1573).

⁴ Lettre du prince d'Orange, du 28 mai 1573, Groen, t. IV, p. 133.

CHAPITRE XIII.

L'ÉLECTION DE POLOGNE.

(24 mai — 14 septembre 1573)

Levée du siège de la Rochelle. — Entrée du roi de Pologne à Paris.

I.

LEVÉE DU SIÈGE DE LA ROCHELLE.

Le 24 mai 1573, un courrier arrive à Paris. Il annonce que quinze jours auparavant le duc d'Anjou a été élu roi de Pologne dans une de ces grandes assemblées de la noblesse où se trouvaient réunis deux cent mille chevaux ¹. Il a recueilli plus de trente-six mille voix ; le fils de l'empereur n'en a pas obtenu cent. La proclamation du successeur des Jagellon a eu lieu au milieu d'un grand enthousiasme. Il saura, dit-on, vaincre les Moscovites et porter les frontières de la Pologne jusqu'en Valachie.

Que se passait-il en ce moment en France ?

Charles IX s'indignait d'apprendre que Çuniga avait annoncé à Philippe II qu'afin de « parfaire la pratique » avec le Taciturne et Louis de Nassau, on allait conclure avec les assiégés de la Rochelle une composition, quelle

¹ Lettre de Berty, du 4 juin 1573. Doc. hist. t. XIII (Arch. de Bruxelles) ; Avis du 5 juillet 1573. Record Office.

qu'elle fût, même « la plus vilaine et déshonneste » que l'on eût jamais faite ¹.

Le duc d'Anjou, de son côté, avait déclaré qu'il donnerait l'assaut plutôt que de se retirer avec honte ².

Telle est la situation lorsqu'une attaque générale est fixée au 26 mai. Le duc de Guise maintient l'honneur de la France ; il combat et est blessé. Après lui, Brantôme et La Mole montent presque seuls sur la brèche ; car une alarme si vive s'empare de ceux qui doivent les suivre, qu'ils se jettent pêle-mêle dans les marais : à défaut de sang, ils en sortent couverts de boue ³.

Un témoin oculaire Tavannes rapporte cet échec en ces termes : « Il se fist des miracles. Ils pouvoient estre quatre
« mille hommes dans la ville. Vingt mille hommes estoient
« en bataille pour donner l'assaut au bastion de l'Évangile.
« Après que les mines eurent joué, l'alarme se donne à
« la teste. Quatre hommes sortent pour quérir un mort.
« En mesme temps l'alarme se prend à la queue pour de
« la poudre bruslée, et la terreur panique fut si véhémé-
« mente qu'il s'enfuit cinq mille hommes sans savoir pour-
« quoy ⁴. »

Le lendemain, le duc d'Anjou apprend son élection au trône de Pologne ; mais il veut tenter un nouvel effort. Le 1^{er} juin, un second assaut est ordonné : on essaie de faire jouer les mines, mais sans plus de succès ⁵. Le duc d'Anjou

¹ Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 10 mai 1573.

² Avis du 16 mai 1573. Record Office.

³ Brantôme, t. VI, pp. 62-67.

⁴ Mém. de Tavannes, p. 419.

⁵ Lettre de Burleigh, du 14 juin 1573. Lodge, t. II, p. 26.

cherche à ranimer par son exemple le courage de ses capitaines et de ses soldats : « Sire, écrit Brulart au nouveau « roi de Pologne, vous avez fait tomber beaucoup de « larmes à la royne vostre mère pour le danger auquel « vous estes tombé... La royne est encore si esmue de cest « accident qu'elle demeure en ung très-grand effroy de « toutes les personnes qui heurtent à la porte de sa cham- « bre, craignant que ce ne soient quelques mauvaises nou- « velles ¹. »

Cette tentative doit être la dernière. On a tiré en cinq mois vingt ou vingt-cinq mille coups de canon. La fumée, en se dissipant, en a effacé la trace ².

Un traité entre Charles IX et les Huguenots de la Rochelle est conclu le 25 juin 1573 pour leur garantir la liberté de religion et tout ce qu'ils réclamaient avant le siège. On raconte que c'est La Noue qui a traité au nom du roi et qu'il sera, toujours au nom du roi, investi des fonctions de gouverneur de la Rochelle ³. Cette cité restera la capitale des Huguenots, et ils continueront à n'y relever que d'eux-mêmes.

Rien ne devait manquer au triomphe des rebelles. Quand ils virent les troupes royales se retirer en désordre, ils les poursuivirent et tuèrent les soldats qui étaient restés en arrière ⁴.

Charles IX ressentit vivement cette honte. « Le roi, dit « Tavannes s'adressant en son nom au duc d'Anjou, n'a

¹ Lettre de Brulart, du 18 juin 1573. Brit. Mus., Add. 21405.

² Mém. de Nevers, t. I, p. 212.

³ Lettre de Dale. Record Office.

⁴ Avis du 3 juillet 1573. Record Office.

« perdu qu'une ville ; mais vous, vous avez perdu toute « votre gloire ¹. »

Louis de Nassau écrivit, au nom du prince d'Orange, pour « congratuler le roi de France, la reine-mère et le « roi de Pologne sur la paix ². »

Quant à Élisabeth, elle crut devoir remercier les habitants de la Rochelle du dévouement qu'ils lui avaient montré ; et ce fut aux consistoires calvinistes d'Angleterre qu'ils s'adressèrent afin d'être aidés dans la reconstruction de leurs remparts ³.

II.

ENTRÉE DU ROI DE POLOGNE A PARIS.

Le duc d'Anjou s'embarque pour se diriger vers Nantes. Telle est son impatience de régner qu'il songe un instant à gagner directement Dantzig ; mais la mer le rend malade, et, après quelques heures de navigation, il aborde aux bouches de la Loire ⁴. Peu de jours après, il se rend à pied en pèlerinage à Notre-Dame de Cléry ⁵.

C'est le 24 août 1573, rapporte-t-on, que le nouveau roi de Pologne fera son entrée solennelle à Paris : on veut effacer par des fêtes les tristes souvenirs que cet anniversaire rappelle ⁶. Cependant l'arrivée des envoyés polonais

¹ Mém. de Tavannes.

² Groen, t. IV.

³ Documents au Record Office.

⁴ Lettre de Dale, du 23 juillet 1573. Record Office.

⁵ Lettre d'Alamanni, du 27 juillet 1573.

⁶ Lettre d'Alamanni, du 4 août 1573.

souffre quelques retards, et l'entrée solennelle du roi de Pologne n'a lieu que dans les premiers jours de septembre ¹. On devait de nouveau représenter l'assaut d'un bastion ; mais ce projet qui ne manquait jamais de réveiller les alarmes des Huguenots, fut abandonné.

Charles IX avait voulu voir de près ces réjouissances ². Déguisé en simple bourgeois avec un vieil habit et un vieux chapeau, il s'était placé dans une petite maison sur le pont où défilait le cortège. On le reconnut quand, après avoir réuni une foule de pauvres sous sa fenêtre en leur jetant de l'argent, il se donna le plaisir de faire remplir d'eau des seaux qu'on leur répandait sur la tête ³.

Du reste, le roi montre une grande joie. Il donne à son frère pour sa garde cent gentilshommes et huit mille Gascons ⁴. Il lui ouvre en même temps si libéralement son trésor qu'après avoir fait face aux dépenses de Pologne, il ne restera rien pour celles de France : vingt mille livres à l'évêque de Valence, soixante-six mille au sieur de Rambouillet, trente mille pour les frais des ambassades, cinquante mille en cadeaux, cinquante-quatre mille pour les solennités de Paris ⁵. Rien ne manque à l'éclat des fêtes,

¹ Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 6393.

² Au milieu de ces fêtes on publie une ordonnance en vertu de laquelle les fils des ducs d'Anjou et d'Alençon, quoique nés hors du royaume, pourront succéder à la couronne de France. Déclaration de Charles IX, du 7 septembre 1573. Arch. du Min. des aff. étrang. à Paris. On ne prévoyait pas en ce moment l'extinction complète de la dynastie des Valois.

³ Lettre de Dale, du 18 septembre 1573. Record Office.

⁴ Rapport du 18 juin 1573. Papiers d'État, liasse 129 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 6393.

mais l'on remarque (ce qui n'échappera point à Charles IX) que le peuple de Paris, dévoué aux catholiques, crie avec beaucoup plus d'enthousiasme : « Vive le roi de Pologne ! » que : « Vive le roi de France ¹ ! »

¹ Lettre de Dale, du 5 juillet 1573. Record Office.

CHAPITRE XIV.

LA CANDIDATURE D'ANGLETERRE.

(avril 1573 — février 1574)

Nouvelles négociations pour le mariage du duc d'Alençon avec Élisabeth.
— Le maréchal de Retz en Angleterre. — Thomas Randolph en France.

I.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS POUR LE MARIAGE DU DUC D'ALENÇON AVEC ÉLISABETH.

A la disgrâce dans laquelle languissait le duc d'Alençon, succède inopinément une ère de faveur où il croit voir se réaliser ses ambitieuses espérances.

Dans les derniers jours d'avril 1573, il remerciait Charles IX de l'appui qu'il avait plu de lui accorder près de la reine-mère « par luy oster l'opinion qu'on luy avoit donnée de luy par aucuns faux rapports ¹. »

L'accueil le plus tendre lui est fait à sa rentrée à Paris. Charles IX déclare lui donner les comtés du Maine, de Meaux et de Montfort-l'Amaury afin de porter son apanage à cent mille livres de rente annuelle ².

¹ Lettre du duc d'Alençon, du 24 avril 1573. Coll. d'autographes de M. Chambry.

² Bibl. Nat. de Paris. f. fr., 4502.

Celui à qui l'on ne pardonnait point, c'était La Mole, que l'on accusait d'avoir été le conseiller du duc d'Alençon au siège de la Rochelle. Un jour que Charles IX avait appris que La Mole était chez la duchesse de Nevers et qu'il devait aller ensuite chez son frère, il aposta lui-même six gentilshommes pour l'étrangler ; mais La Mole, favorisé par le hasard, ne se rendit par ce soir-là, comme on l'avait supposé, chez le prince dont il était le plus intime confident ¹.

Le duc d'Alençon s'est hâté d'annoncer à la reine d'Angleterre sa réconciliation avec Charles IX. Il lui fait connaître dès le 22 avril 1573 que sa mère et son frère lui ont permis de se rendre près d'elle ². Quatre jours après, Catherine de Médicis écrit elle-même à Élisabeth pour lui confirmer ce langage : elle ajoute que le roi son fils a fait part à Walsingham de ce qu'il désirait depuis longtemps ³.

Maisonfleur, écrivant à Burleigh, se vantait que ses conseils avaient décidé le duc d'Alençon à quitter le siège de la Rochelle ⁴.

Élisabeth, en apprenant les négociations de Charles IX en Allemagne, s'était rapprochée de lui. Elle déclarait qu'elle désirait la paix avec la France ; qu'une entrevue avec le duc d'Alençon était nécessaire à raison de ce qu'on disait de son visage ⁵ ; qu'elle n'accepterait jamais d'époux qu'elle n'aurait vu ; qu'elle voulait bien lui accorder une

¹ Mémoires de Pierre de L'Estoile, p. 29.

² Arch. d'Hatfield et Record Office.

³ Lettre de Catherine de Médicis, du 26 avril 1572. Record Office.

⁴ Lettre de Maisonfleur à Burleigh, du 13 juillet 1572. Record Office.

⁵ Reports of his looks.

certaine liberté de conscience pourvu qu'il ne fit pas célébrer la messe ¹.

Burleigh ajoutait qu'il considérait ce mariage comme devant fortifier une alliance près de se dissoudre et que le duc d'Alençon pourrait traverser la mer au mois de mai sous le prétexte de visiter l'Angleterre. Si ce mariage ne se faisait point, Élisabeth serait réduite à s'allier aux princes protestants d'Allemagne. Il prévoyait toutefois une conclusion favorable, « car, accordant qu'il se peut trouver autant « agréable, comme plusieurs ont fait rapport puis n'a guères « en ce que la picotte de la petite vérolle soit toute effacée, « n'y voyons difficulté importante que celle de la religion, « et, quand le mutuel consentement se trouvera aux per- « sonnes, il espéroit que la religion ne l'empeschera ². »

Le 19 avril 1573, Walsingham se présente au château de Fontainebleau au moment même où, malgré les observations de Morvillier, l'on vient d'y décider la confirmation des pourparlers de Francfort. Il annonce qu'Élisabeth désire voir se fortifier l'amitié qui l'unit à la France. « Il est « venu aussi, écrit Charles IX, pour tenir la main le plus « qu'il pourra affin que le propos de mariage d'elle et de « mon frère le duc d'Alençon puisse réussir à l'heureuse fin « que nous désirons, voyant bien le dict Walsingham, « ainsi qu'il nous a déclaré, qu'il n'y a point ung plus cer- « tain moyen pour estreindre l'amytié et l'union entre ces « deux royaumes et rendre nos amytiés parfaites ³. »

¹ Réponse d'Élisabeth, du 18 mars 1573. Record Office.

² Ce document se trouve en français dans Digges et en anglais dans la collection des Foreign papers (18 mars 1573).

³ Lettre de Charles IX, du 20 avril 1573. Doc. français à Saint-Pétersbourg.

Aussitôt après, Walsingham part précipitamment pour Londres. « J'espère, dit-il à Catherine de Médicis, revenir bientôt pour une bonne occasion et pour faire un bon service. » — « C'est pour le fait du mariage, » écrit Charles IX ¹; et il mande au duc d'Alençon : « Nous ferons pour vous, en cela et en toute chose qui concernent votre grandeur et advancement, tout ce qu'il sera possible et de bon cœur ². »

Pendant quelque temps, les négociations pour le mariage du duc d'Alençon avec la reine Élisabeth marchèrent assez lentement ³. Tout en déclarant qu'elle ne prendrait aucun époux qu'elle n'eût vu et qu'il ne serait point permis au duc d'Alençon de se plaindre si après l'avoir vu elle le refusait, elle ne pouvait se résoudre à lui envoyer le sauf-conduit qu'il réclamait ⁴. Dans une note plus développée remise aux ambassadeurs français, elle reconnaît qu'il y a lieu de prendre en considération le lustre de la naissance du duc d'Alençon, ses vertus, ses bonnes qualités; mais l'état des affaires en France rend le temps peu convenable pour une entrevue. Le massacre de Paris n'est point oublié. On voit avec peine qu'il a accompagné son frère pour combattre les Huguenots. Comment serait-il accueilli en Angleterre s'il

¹ Lettre de Charles IX au duc d'Anjou, du 20 avril 1573 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

² Lettre de Charles IX, du 29 mai 1573 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

³ Lettre de Burleigh, du 10 août 1573. Lodge, t. II, p. 32.

⁴ Lettres d'Élisabeth à Catherine de Médicis et au duc d'Alençon, du 21 mai 1573. Record Office. — Voyez dans le ms. Harley n° 286 une lettre de Walsingham à Burleigh, du 1^{er} avril 1573, sur le mariage du duc d'Alençon.

s'y présentait les mains teintes du sang des défenseurs de la Rochelle ? Rien ne pourrait plus contribuer au succès de cette négociation que de voir le roi de France accorder à tous ses sujets le libre exercice de la Religion ¹.

Catherine de Médicis fait appeler le docteur Dale, qui a pris la place de Walsingham. Elle lui rend compte de l'accord conclu avec les Huguenots et ne manque pas d'ajouter que le duc d'Alençon y a eu la plus grande part. Elle espère donc que rien ne s'opposera plus à son mariage avec la reine d'Angleterre, et, quant à la question de religion, qu'Élisabeth fasse de son époux ce qu'il lui plaira, *she might rule him at her pleasure*. Charles IX ajoute qu'il donnerait son bras droit pour que la Saint-Barthélemy n'eût pas eu lieu, et il déclare qu'en traitant avec les Huguenots il a voulu faire chose agréable à la reine d'Angleterre ².

La Mothe-Fénelon écrit en même temps à Burleigh pour le prier d'envoyer un sauf-conduit au duc d'Alençon puisque de la décision d'Élisabeth doit dépendre l'une des plus nobles et des plus illustres alliances qui puissent se conclure dans la chrétienté ³.

Élisabeth répond qu'il faut avant tout que Charles IX se décide sur ce qu'elle a fait connaître (selon toute probabilité l'abjuration du duc d'Alençon), que, si elle obtient satisfaction sur ce point, elle ne sait encore ce qu'elle fera, tant les arguments pour ou contre le mariage pèsent également dans la balance, et que tout ce qui est en son pouvoir, c'est

1 Mémoire du mois de juin 1573. Record Office.

2 Lettre de Dale, du 7 juillet 1573. Record Office.

3 Lettre de La Mothe, du 15 juillet 1573. Record Office.

de remettre à son ambassadeur un sauf-conduit dont il disposera comme il l'entendra ¹.

On assure Élisabeth (la reine-mère a approuvé cet argument) que le duc d'Alençon a toujours été l'ami des Huguenots et que vraisemblablement il deviendra lui-même huguenot s'il se rend en Angleterre ².

Catherine de Médicis ne cesse d'insister près du docteur Dale. Son plus jeune fils, lui dit-elle, a beaucoup grandi et sa barbe a poussé, ce qui contribue à cacher ces marques de petite vérole qui le défiguraient, *which helps much his imperfections*. Il y a lieu de croire qu'il se fera protestant, et l'on peut espérer que, dès que le duc d'Anjou aura quitté la France, Charles IX secouera le joug des Guise ³.

Le docteur Dale ne confirmait qu'à demi certaines de ces assurances. Les marques de la petite vérole, chez le duc d'Alençon, n'étaient pas profondes, mais il y en avait beaucoup ; sa taille restait peu élevée. Du reste il parlait moins vite et plus sagement que ses frères ⁴.

Les pourparlers se succèdent ; Élisabeth a consenti à se rendre à Douvres pour y recevoir « les premières embrasades » du duc d'Alençon. C'est le point le plus rapproché des côtes de France ; c'est celui où il est le moins à craindre que les Gueux de mer ne l'enlèvent, comme ils ont saisi les bijoux confiés au comte de Worcester ; mais il lui coûte beaucoup de quitter Leycester, qui la séduit par son grand air, qui, lorsqu'elle est malade, veille près d'elle

¹ Lettre d'Élisabeth, du 17 juillet 1573. Archæology, t. XXVIII, p. 393.

² Lettre de Dale, du 8 août 1573. Record Office.

³ Lettre de Dale, du 26 juillet 1573. Record Office.

⁴ Lettre de Dale, du 2 août 1573. Record Office.

toute la nuit ¹. En se séparant de lui, elle a versé de grosses larmes ; elle l'aime plus que ses propres entrailles et l'a tendrement recommandé au docteur Julio Borgarucci « qui « est une fine mouche et grand athéiste ². »

Au milieu de ces préparatifs, on apprend tout-à-coup que le duc d'Alençon a été pris d'une forte fièvre et qu'il ne pourra se rendre en Angleterre ³.

II.

AMBASSADE DU MARÉCHAL DE RETZ.

Catherine de Médicis se résout à envoyer en Angleterre son plus intime confident le comte de Retz créé récemment maréchal de France. « Vous pouvez, écrit Charles IX au « comte de Retz, assurer la royne d'Angleterre que nostre « plus grand désir est qu'elle puisse participer comme « sœur aux prospérités qu'il plaist à Dieu nous donner ⁴. » Il le charge de déclarer à Burleigh qu'il ne l'oubliera jamais et qu'il sera toujours heureux de lui témoigner combien il admire ses efforts pour maintenir l'ancienne amitié de la France et de l'Angleterre ⁵. Le duc d'Alençon lui confie aussi une lettre où il fait connaître à Élisabeth que, sa maladie ayant mis obstacle à l'entrevue qu'il désirait vive-

¹ Watching with her all night. Lettre de Th. Smith, Brit. Mus., Harley, 6991.

² Lettre du seigneur de Sweveghem, du 12 juillet 1573.

³ Lettres de Dale, du 11, du 15 et du 18 août 1573. Record Office.

⁴ Mém. de Castelnau.

⁵ Lettre de Charles IX, du 26 août 1573. Record Office.

ment, il a chargé son cousin le maréchal de Retz de l'assurer de la sincérité de son affection ¹.

Il faut sans doute rattacher à l'ambassade du maréchal de Retz l'octroi de certaines pensions payées par la France à des conseillers d'Élisabeth, notamment au comte de Worcester. Burleigh lui-même n'échappa point au soupçon ².

Au moment où le maréchal de Retz allait quitter Paris, le docteur Dale s'approcha de lui. « Ne pressez pas trop la reine Élisabeth, lui dit-il, laissez plutôt agir sa propre inclination ³. »

Le maréchal de Retz n'avait pas besoin des conseils du docteur Dale. Il savait que pour réussir près d'Élisabeth il fallait qu'il l'éblouît par son faste, qu'il la charmât par ses discours, et sans doute il ne manqua point de l'entretenir dans la langue italienne qu'elle se vantait de parler avec une rare élégance.

Élisabeth s'empressa de remercier l'envoyé du roi de France de ses protestations d'une affection si singulière. Elle déclara qu'elle se félicitait de savoir le duc d'Alençon à peu près guéri, qu'elle appréciait la sincérité de ses intentions et qu'elle ne serait jamais étrangère à ce qui touchait à son bonheur. Elle adressa aussi à Catherine de Médicis une lettre où elle affecta, après avoir reçu un ambassadeur français, de rivaliser avec lui de bel esprit. Quel dommage que la mer sépare ceux qu'unit l'affection ! Il ne peut y avoir entre eux d'autre lutte qu'une émulation de courtoisie. Elle constatait du reste que sur un autre

¹ Lettre du duc d'Alençon, du 24 août 1572. Record Office.

² Narres, Mem. of Burleigh.

³ Lettre de Dale, du 28 août 1573. Record Office.

point elle était assez au-dessus de son sexe pour savoir se taire ¹.

Il y avait dans la mission du maréchal de Retz un article secret qu'il faut tout au moins indiquer ². L'une des conditions de la ligue anglo-française avait été l'abandon de tout appui à donner par Charles IX aux prétentions de Marie Stuart : en ce moment il ne s'agissait de rien moins que d'obtenir la main d'Élisabeth pour un prince français en sacrifiant même la vie d'une princesse qui avait été reine de France.

De vives inquiétudes traversaient l'esprit d'Élisabeth. Tantôt le prince d'Orange racontait à William Herle que les complots des Espagnols se fondaient sur l'incertitude des affaires d'Écosse, que les papistes étaient nombreux en Angleterre, que la royauté d'Élisabeth était menacée ³ ; tantôt Philippe II lui-même, si l'on peut ajouter foi à une assertion de Louis de Nassau, jugeait utile, pour séparer l'Angleterre de la France, de faire entendre à Élisabeth que Charles IX favorisait une prise d'armes en Écosse ⁴.

L'agent officiel du roi de France, l'agent secret du duc d'Alençon s'accordent dans cette tâche odieuse. Le premier se fera aisément pardonner le sang des victimes de la Saint-Barthélemy en offrant en holocauste à une reine implacable dans ses haines le sang de Marie Stuart ; le second, dominé par ses passions de sectaire, n'est autre

¹ Lettres d'Élisabeth, du 15 septembre 1573. Record Office.

² Lettre de Dale, du 6 septembre 1573. Record Office.

³ Lettre de William Herle, du 11 juin 1573. Record Office.

⁴ Lettre de Schomberg, du 26 mai 1573. Groen, t. IV, p. 79'.

que Du Plessis-Mornay, le sage de la *Henriade* ¹. Rien ne manque aux hontes de ce siècle.

Élisabeth n'ose pas encore élever l'échafaud de Fotheringay ; mais, selon le bruit public, on a essayé d'empoisonner Marie Stuart ². Lord Shrewsbury écrit à la reine d'Angleterre : « Vivante ou morte, je la garde à la disposition de Votre Majesté ³. » Cependant, si la reine d'Écosse voit son immolation suspendue, les catholiques ne seront point épargnés. A Londres, un prêtre est écartelé avec tous les raffinements d'une cruauté inouïe : on lui entr'ouvre le corps pour en arracher les entrailles ⁴.

Le maréchal de Retz, rentrant en France, put déclarer qu'entre Catherine de Médicis et Élisabeth venait de se resserrer un lien étroit d'estime et d'amitié.

III.

THOMAS RANDOLPH EN FRANCE.

La reine d'Angleterre chargea Thomas Randolph de se rendre en France pour remercier Charles IX de l'envoi du maréchal de Retz. Ses instructions portent qu'il fera com-

¹ Lettre de Du Plessis-Mornay, du 31 août 1573. La Ferrière, le XVI^e siècle et les Valois, p. 373. — On lit dans la Vie de Mornay, p. 72 : « Mesmes feut employé en quelques négociations vers la royne tant par le prince d'Orange et les Estats de Hollande et de Zélande que par le duc d'Alençon qui dès lors projetoit diverses pratiques contre le roy Charles et se proposoit, en cas qu'elles ne réussissent, de passer en Angleterre et relever le party de ceulx de la religion. »

² Lettre de La Mothe, du 8 novembre 1573.

³ Lettre de Shrewsbury, du 3 mars 1573. Lodge, t. II, p. 13.

⁴ Relation d'Angleterre aux Arch. de Simancas.

prendre que le voyage du duc d'Alençon en Angleterre rencontrerait beaucoup d'obstacles à raison de l'irritation du peuple ; mais il devra aussi profiter de la proposition que le comte de Retz a faite de montrer le duc d'Alençon, afin qu'Élisabeth puisse se rendre compte de sa physionomie, de ses traits, de son apparence. S'il est défiguré par la petite vérole au point qu'on le raconte, il insistera sur les difficultés de son voyage ; si au contraire il ne remarque chez lui aucune notable difformité ¹, il dira que le désir des Anglais de voir le mariage de leur souveraine les portera à approuver tout ce qu'elle aura décidé. Dans tous les cas, elle désire recevoir un portrait ².

« La maladie, écrit Dale, a fait grandir un peu le duc d'Alençon, et la couleur de son visage a perdu de sa rudesse ; mais plaire ou ne pas plaire est chose au pouvoir de Dieu qui guidera la reine selon sa volonté ³. »

Une autre lettre du docteur Dale donna satisfaction à la curiosité d'Élisabeth. Les marques de la petite vérole sont nombreuses. Elles sont surtout apparentes sur le nez ; mais, comme cela s'exprime mieux par le pinceau que par la plume, il a fait faire un portrait assez ressemblant ⁴. Et, quand le portrait fut arrivé, comme l'ambassadeur français interrogeait Élisabeth sur ce qu'elle pensait : « Je ne veux aucune entrevue publique, lui répondit-elle ; mais, si mes doutes n'arrêtent point le duc d'Alençon, qu'il vienne déguisé en serviteur de quelque gentilhomme. Si

¹ No notable disgrace or deformity.

² Instructions de Randolph, du 24 octobre 1573. Record Office.

³ Lettre de Dale, du 6 octobre 1573. Record Office.

⁴ Lettre de Dale, du 12 décembre 1573. Record Office.

« l'amour ne vient point à naître, moins on en parlera, « mieux cela vaudra ¹. » — « Mais, s'il se rend en Angle- « terre, objecte Catherine de Médicis, comment fera-t-il ce « voyage sans être reconnu ² ? » Un fils de France pouvait-il se déguiser en laquais ? Maisonfleur le pensait, et il n'eût vu dans cet étrange épisode qu'un chapitre à ajouter au roman d'Amadis. D'après lui, il suffisait au duc d'Alençon de se montrer pour pouvoir répéter le mot de César : *Veni, vidi, vici*.

Charles IX crut devoir étendre les sollicitations de tout genre jusqu'à chercher à rendre favorable à son frère le comte de Leycester qui était, tout naturellement, le plus ardent adversaire de ses projets ³ ; mais Leycester et ses amis ne manquaient point de répéter que si le duc d'Alençon parvenait à se faire recevoir comme roi en Angleterre, ce serait bien moins pour défendre le trône d'Élisabeth que pour délivrer Marie Stuart. Buchanan exprimait la même pensée sous la forme la plus vive dans un dialogue qui nous a été conservé : « Tu veux aller en Angleterre ? « A des noces ? Quelles noces ? — Pour épouser votre « reine. — Non, non, pour tuer notre reine et en épouser « une autre plus jeune et plus belle ⁴. »

¹ Lettres d'Élisabeth à Dale, du 1^{er} et du 3 février 1574. Record Office ; Archæology, t. XXVIII, p. 397.

² Lettre du D^r Dale, du 19 février 1574. Record Office.

³ Lettre de Charles IX, du 20 février 1574. British Museum, Titus, B. VII, p. 157.

⁴ Narres, Memoirs of lord Burleigh, t. III, p. 116.

CHAPITRE XV.

LES PAYS-BAS JUSQU'AU DÉPART DU DUC D'ALBE.

(12 juillet — 18 décembre 1573)

Déclin de la puissance du duc d'Albe. — Projet de nommer un archiduc gouverneur des Pays-Bas. — Revers du duc d'Albe. — Le prince d'Orange calviniste. — Départ du duc d'Albe.

I.

DÉCLIN DE LA PUISSANCE DU DUC D'ALBE.

Le duc d'Albe avait annoncé que dès que Harlem serait en son pouvoir, le prince d'Orange se verrait réduit à quitter les Pays-Bas ¹ : il n'en est rien. Si on eût marché chaudement, écrit Mondoucet, tout tremblait alors ² ; mais pendant trois semaines on n'agit point : la guerre semble suspendue.

Tous les avis transmis de Madrid aux Pays-Bas donnaient à connaître que Philippe II se montrait fort irrité contre le duc d'Albe qui avait, par ses mesures tyranniques, compromis la possession des Pays-Bas ³.

« Que Votre Majesté, écrivait le duc d'Albe à Philippe II,
« daigne se souvenir d'un de ses serviteurs qui, depuis le

¹ Lettre de Mondoucet, du 23 mai 1573 (ms. de Reims).

² Lettre de Mondoucet, du 29 juillet 1573.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 17 novembre 1572.

« jour de sa naissance a servi l'empereur votre père et
« vous-même, de son honneur, de sa vie, de tout ce qu'il a
« au monde ¹. » Un autre jour, il mandait au secrétaire
Çayas : « Je suis un homme mort, mais cela ne m'em-
« pêche point de sentir le tort qu'on me fait en reconnais-
« sant si mal mes services ². »

En effet, le bruit se répand jusqu'à Madrid que le duc
d'Albe n'est plus : « Si ainsi est, remarque Saint-Gouard,
« je le remets aux bonnes prières des Flamands ³. »

C'eût été du moins une notable satisfaction pour l'orgueil
du duc d'Albe que de pouvoir transmettre à des mains
connues la dignité dont il était investi depuis six ans. Il lui
semblait qu'après la prise de Harlem il avait le droit de récla-
mer la succession dans le gouvernement des Pays-Bas pour
son fils don Frédéric de Tolède qui y avait pris la principale
part. Philippe II lui avait donné quelque espérance à ce
sujet en le louant de ses derniers succès. Le zèle du père
pour *primogenitus* est souvent mentionné dans les corres-
pondances de cette époque, et l'on accusait parfois le duc
d'Albe d'avoir cherché à se rendre nécessaire en prolongeant
la guerre jusqu'au jour où il aurait obtenu pour son fils
tout ce que convoitait son ambition ⁴.

¹ Lettre du duc d'Albe, du 2 août 1573.

² Lettre du duc d'Albe, du 23 décembre 1572.

³ Lettre de Saint Gouard, du 18 août 1573.

⁴ Lettres de Saint-Gouard, du 22 février et du 13 août 1573 ; Lettre de Mondoucet, du 26 juillet 1573. Corr. de Granvelle, t. III, pp. 448 et 456 ; Lettre de Granvelle, du 4 juin 1581 (ms. de Besançon) ; Lettre de Morillon, du 1^{er} février 1574. — Dès le 29 octobre 1570, Ferrals écrivait que le duc d'Albe nourrissait le désir de laisser à son fils le gouvernement des Pays-Bas.

II.

PROJET DE NOMMER UN ARCHIDUC GOUVERNEUR DES
PAYS-BAS.

Parmi les projets qui se rattachaient à la pacification des Pays-Bas, il en était un conçu par Ruy Gomez qui, unissant la double influence de l'Empire et de l'Espagne, tendait à investir du gouvernement des Pays-Bas l'archiduc Ernest, fils de Maximilien II, qui eût épousé une fille de Philippe II. Il avait obtenu du roi que l'on fit à ce sujet à Vienne des ouvertures qui avaient été accueillies avec faveur. Requesens, alors gouverneur du Milanais, lui eût été adjoint comme premier ministre ¹.

A mesure que ces bruits arrivaient à Paris, Catherine de Médicis s'inquiétait de plus en plus, comme nous l'apprend ce qu'elle écrivait au duc d'Anjou : « Si le mariage du
« roy de Hongrie se faisoit avecq la royne d'Angleterre et
« celluy de ma petite-fille avecq l'archiduc Ernest et que le
« roy d'Espagne, pour amortir la pension et apaiser la
« prétention de l'impératrice, partageast le dict archiduc
« et ma dicte petite-fille de l'estat des pays bas de Flandres
« et feist paix avec le prince d'Aurence, nous serions
« enveloppés et tournés en ce royaume d'eulx et de leurs
« affectionnés... Il ne fault pas que vous communiquiez ces

¹ Lettre du comte de Monteagudo, du 12 octobre 1572. Gachard, *Corr. de Philippe II* ; Lettre de Saint-Gouard, du 22 février 1573 ; Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 17 mars 1573 ; Lettre de Schomberg, du 26 mai 1573 ; Lettres de Mondoucet, du 7 et du 22 août 1573.

« affaires à personne : il est besoing de les tenir secrètes
« et y pourvoir encore plus secrètement ¹. »

Cependant Ruy Gomez mourut, et son plan s'éteignit avec lui. Languet lui reproche d'avoir amassé des biens considérables, mais il ajoute : « C'était le grand ennemi
« du duc d'Albe ². » Ennetières écrivait de lui vers l'époque de sa mort : « Il s'est toujours montré affectionné à nostre
« patrie, et luy desplaist grandement le gouvernement
« moderne ³. »

Vingt-cinq années devaient s'écouler avant que le mariage d'un archiduc d'Autriche et d'une infante d'Espagne assurât le repos des Pays-Bas.

III.

REVERS DU DUC D'ALBE.

Le duc d'Albe, se sentant abandonné par son maître, veut, avant de s'éloigner, se signaler par quelque éclatant exploit ; mais il écoute avant tout les conseils de sa colère.

Pour châtier le prince d'Orange et le faire sortir des Pays-Bas (car il n'est pas homme à oser s'enfermer dans une ville), un seul moyen, à l'avis du duc d'Albe, était efficace : c'était de livrer à la flamme tous les lieux que les Espagnols ne pourraient pas occuper. Il croyait qu'il eût

¹ Lettre de Catherine de Médicis (fin de mars 1573). (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

² Lettre de Languet, du 11 septembre 1573 (éd. de 1699).

³ Lettre d'Ennetières, du 29 juillet 1573. Doc. hist., t. XIII (Arch. de Bruxelles).

été utile d'y recourir, lors même qu'il eût fallu huit ou dix ans pour que le pays se rétablît ; mais il n'avait pas osé le faire dans les États patrimoniaux du roi, avant que celui-ci eût fait connaître sa volonté sur ce point ¹. « Il ne faut « plus accorder de pardon, écrivait-il à Philippe II. Les « moyens de douceur n'ont rien produit ; il n'y a que la « force qui puisse réussir ². » Dans une autre lettre, il engageait le roi à réduire la Hollande en détruisant par le feu toutes les villes que ses troupes ne pourraient occuper ³. Un autre jour il annonce à Philippe II que si Alkmaar est pris de vive force, il est résolu à n'y laisser âme qui vive. Tous passeront par le couteau ⁴. Il regrette de ne pas avoir fait assez à Harlem. La cruauté était invoquée comme un utile exemple : *Quiza con el exemplo de la crueldad vernan las demas villas* ⁵.

Granvelle reste le juge qu'il faut imposer au duc d'Albe : « Tout se ruinera aux Pays-Bas, écrit-il. Je ne manque « jamais de supplier le duc d'Albe de changer de système « et d'user de clémence puisqu'une expérience de sept « années lui a démontré que la voie de rigueur n'est pas « celle qui convient ⁶. »

Désormais, la fortune trahira tous les efforts du duc d'Albe. « Il y a cinquante-un ans que je porte les armes et

¹ Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 23 octobre 1573.

² Lettre du duc d'Albe, du 31 août 1573.

³ Lettre de Philippe II, du 9 décembre 1573. Cf. la lettre de Requesens, du 18 janvier 1574.

⁴ Estoy resuelto hazerlos passar todos a cuchillo.

⁵ Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 30 août 1573.

⁶ Lettre de Granvelle, du 28 août 1573. Gachard, La Bibl. de Madrid, p. 127.

« trente ans que je commande des armées, disait-il à Mondoucet, et je n'ai jamais entrepris une campagne plus malheureuse. La saison est perdue ¹. » — « J'aimerais mieux, ajoutait-il, être colonel au service de Charles IX ². »

Le duc d'Albe put comprendre combien ses lenteurs lui avaient été fatales. Les bonnes dispositions d'Élisabeth s'étaient modifiées : il arrivait d'Angleterre en Hollande des renforts composés d'aventuriers de toutes nations ³.

Une alliance intime a été conclue entre les consistoires calvinistes de Hollande et les puritains d'Écosse. Seize cents Écossais ont déjà débarqué ⁴. Le régent d'Écosse a fait offrir au Taciturne un secours de deux mille hommes de pied et de mille chevaux ⁵.

On annonce que Louis de Nassau lève quatre mille reîtres en Allemagne ⁶.

Mais ce sont surtout les Huguenots qui arrivent en grand nombre, et parmi eux les principaux amis du duc d'Alençon, le brave et élégant La Mole et Maisonfleur qui, comme Tyrnée, porte à la fois la lyre et l'épée ⁷.

Le seigneur de Genlis, toujours retenu à la citadelle d'Anvers, aspirait à rejoindre ses compagnons d'armes. Vers les premiers jours du mois de novembre 1573, on intercepta et on remit au duc d'Albe une lettre qui lui

1 Lettre de Mondoucet, du 3 août 1573.

2 Lettre de Mondoucet, du 26 juin 1573.

3 Lettre de Mondoucet, du 7 août 1573.

4 Lettre de Bingham, du 15 octobre 1573. Record Office.

5 Lettre de Montgomery, du 2 août 1573. Record Office.

6 Lettre de Bingham, du 15 octobre 1573. Record Office.

7 Avis du 24 octobre 1573. Record Office.

était adressée. On y lisait que les protestants se croyaient plus forts que les catholiques, que les villes étaient remplies de mécontents, que l'heure de la vengeance était proche et qu'avant la fin de l'année on verrait « advenir « choses plus admirables et plus grandes que la journée « Saint-Barthélemy ¹. »

A des ennemis dont le nombre grossissait sans cesse, le duc d'Albe n'avait à opposer que des forces de jour en jour plus affaiblies. Les soldats espagnols se trouvaient assujétis, sous un ciel peu clément et au milieu des inondations, à un travail incessant et pénible. La solde n'était pas payée ; et lors même qu'elle l'eût été, les gages d'un mois n'eussent pas permis aux soldats de vivre quinze jours, tant ce dont ils avaient besoin, leur coûtait cher. Ils mouraient de faim et de pauvreté ². Nous verrons, au milieu de leurs murmures, se développer chez eux ce mouvement de rébellion et de désobéissance qui rendra les *mutinés* aussi redoutables à leurs chefs qu'aux populations. Déjà ils occupent les remparts à peine conquis de Harlem, d'où ils chassent leur mestre-de-camp Julian Romero. Telle est leur insolence à Anvers que la ville se dépeuple ³. A Grave, ils envahissent l'hôtel du duc d'Albe et exigent ce qui leur est dû avec tant d'arrogance qu'il a pu craindre de se voir exposé à quelque mauvais parti : « Je n'ai jamais, écrit-il, passé de plus « mauvais jours, ni ressenti d'aussi vives inquiétudes ⁴. »

¹ Lettres de Mondoucet, du 9 et du 20 novembre 1573.

² Lettre d'Antoine de Gottignies, du 15 janvier 1574. Arch. de Bruxelles.

³ Lettre du duc d'Albe, du 2 août 1573 ; Lettre de Mondoucet, du 3 août 1573 ; Lettre de Champagny, du 12 juin 1573.

⁴ Lettre du duc d'Albe, du 5 novembre 1573.

Pour rallier les troupes sous le drapeau, il ne restait au duc d'Albe qu'à leur promettre des victoires.

Le plan que le duc d'Albe avait formé, comprenait deux points principaux, dont dépendait la conquête de la Hollande septentrionale : le siège d'Alkmaar et la destruction des Gueux de mer.

Le 11 octobre 1573, le comte de Boussu, amiral de la flotte, tombait au pouvoir des Gueux ; et, quelques jours après, le siège d'Alkmaar était levé après de sanglants et inutiles combats ¹. « Alkmaar a repoussé trois assauts, » écrit Mondoucet, vingt-cinq villes sont au pouvoir du « prince d'Orange ². »

Un cri de victoire retentit sous la bannière des Gueux. Ils préparent des entreprises sur Anvers, sur Maestricht, sur Groeningue. Celui qui y joue le principal rôle, est ce capitaine Turqueau que nous avons vu l'année précédente prendre part aux conciliabules de Louis de Nassau à Paris ³.

« Dieu et les hommes sont contre moi ! » s'écrie le duc d'Albe ⁴.

Une seule compensation est réservée aux Espagnols : La Haye et Maaslandsluys tombent en leur pouvoir, et parmi les prisonniers se trouve Marnix ⁵.

¹ Lettre du 14 octobre 1573. Doc. hist., t. XIII, Arch. de Bruxelles ; Lettres du duc d'Albe, du 22 et du 23 octobre 1573 ; Lettre de Noircarmes, du 27 octobre 1573 ; Lettre du prince d'Orange, du 16 octobre 1573.

² Mém. de Mondoucet, du 29 septembre 1573.

³ Lettre de Turqueau, du 17 août 1573 ; Instruction du prince d'Orange, du 27 novembre 1573 (Bor).

⁴ Lettre de Mondoucet, du 29 septembre 1573.

⁵ Lettre du duc d'Albe, du 17 novembre 1573 ; Lettre du prince d'Orange, du 5 novembre 1573.

IV.

LE PRINCE D'ORANGE CALVINISTE.

Les consistoires avaient prêché partout la résistance jusqu'à la mort, jusqu'au martyr ; et le succès avait justifié leur enthousiasme et confirmé leurs efforts. De plus, en ce moment les secours étaient bien plus apparents de la part des calvinistes français que du côté des luthériens allemands.

Le Taciturne qui a longtemps lutté avec ses amis d'Allemagne, au nom de la pseudo-orthodoxie luthérienne contre le radicalisme calviniste, qui est allé même jusqu'à signaler les calvinistes comme devant couvrir les Pays-Bas de ruines ¹, ne peut plus rien refuser aux consistoires : il abjure l'enseignement de Luther et embrasse celui de Calvin ².

V.

DÉPART DU DUC D'ALBE.

Le 19 octobre 1573, Philippe II confia au commandeur de Castille Requesens, alors gouverneur du Milanais, la lourde charge de pacifier les Pays-Bas ³. Le lendemain, il écrivit au duc d'Albe pour lui annoncer que, vu son désir de

¹ Voyez t. I, p. 343.

² Groen, t. IV, p. 226.

³ Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 709. — Le duc de Medina avait quitté les Pays-Bas le 6 octobre. Par des lettres du 28 juillet 1573, Philippe II l'avait relevé de ses fonctions de gouverneur des Pays-Bas. Brit. Mus., Add. 28357, p. 11.

le voir et voulant tenir compte de son âge, il le déchargeait du gouvernement qui lui était confié ¹. Dans une autre lettre royale on trouve la résolution de chercher à gagner le cœur des habitants du pays : quant à Genlis, le mieux est de le faire pendre secrètement ². Le 17 novembre, le duc d'Albe répondait que, conformément aux ordres du roi, Genlis avait été exécuté, et, comme cela s'était fait pour Montigny, on avait d'abord répandu le bruit qu'il était malade ³. Le même jour, Requesens arrivait à Bruxelles.

Le duc d'Albe quitta Bruxelles le 18 décembre 1573. Vargas et Albornos l'accompagnaient. On disait qu'ils emportaient, des Pays-Bas appauvris et désolés, un trésor, fruit de leurs concussions et de leurs rapines ⁴.

Ce n'était pas sans inquiétude que le duc d'Albe entreprenait ce voyage. Il n'eût pas osé s'embarquer de peur de rencontrer les navires des Gueux ou d'être forcé de relâcher dans quelque port d'Angleterre. En France, il soupçonnait d'autres dangers, et peut-être se souvenait-il de ses anciens entretiens avec Besme en redoutant quelque arquebusade tirée d'une fenêtre. En Italie il avait peu d'amis pour le protéger ⁵ : il jugea donc utile de se faire escorter jusqu'aux frontières du Milanais par cinq compagnies de cavalerie ⁶.

En vain le duc d'Albe cherchait-il à cacher ses humilia-

1 Lettre de Philippe II, du 20 octobre 1573. Corr. de Granvelle, t. IV.

2 Lettre de Philippe II, du 15 octobre 1573. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre du duc d'Albe, du 17 novembre 1573.

4 Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 148.

5 Lettre du duc d'Albe, du 7 mai 1571 ; Lettre de Mondoucet, du 9 septembre 1573.

6 Lettre de Requesens, du 18 janvier 1574.

tions et ses revers. « Ce qu'il publie par ses lettres, écrivait « Morillon, sont fanfares pour abuser les corneilles et « faire entendre que s'il y at après quelque bon succès, « c'est par luy que at esté jecté le fondement ¹. »

Le duc d'Albe arriva à Madrid le 31 mars 1574. Il ne voulut pas y entrer de jour et attendit que la nuit fût venue pour se rendre aussitôt au palais. Deux fois il se mit aux genoux du roi ; deux fois le roi le releva. Quand il sortit de l'audience, il paraissait fort abattu. Le roi faisait démonstration (vraisemblablement pour contenter les Flamands) d'être fort mécontent de lui ².

Ce fut peut-être en ce moment qu'un religieux franciscain, prêchant en présence de Philippe II, prononça ces paroles : « Quelle n'est pas la vanité des grandeurs ! Celui qui « hier était au faite, est aujourd'hui dans les tourments. « *No le vistes ayer en la cumbra en hoy en el tormento* ³ ? »

Le mécontentement du roi s'expliquait aisément. Ce fut sans doute d'après les données recueillies par Requesens que fut rédigé un mémoire placé sous ses yeux, véritable acte d'accusation contre le duc d'Albe. On y rappelait successivement, et ses rigueurs qui avaient fait périr six mille personnes, et son ambition qui le poussait à n'avoir d'autre successeur que son fils, et son refus d'appliquer l'amnistie de telle sorte qu'on avait pu y voir plutôt une condamnation générale qu'une grâce partielle. On condamnait la confiance qu'il avait placée en Vargas et en Albornos, et l'on blâmait l'orgueil qu'il avait montré en se faisant élever une statue

¹ Lettre de Morillon, du 9 janvier 1574.

² Lettre de Saint-Gouard, du 4 avril 1574.

³ Rel. d'Ant. Perez, p. 81.

à Anvers et en faisant faire une tapisserie où il était représenté ayant à ses pieds les comtes d'Egmont et de Hornes et soutenant seul la couronne chancelante du roi. Pour porter remède à la situation des Pays-Bas, il fallait abolir tout ce qu'il avait établi, poursuivre ses conseillers à raison de leurs exactions et détruire la statue qui retraçait son insolente vanité. Telle était la situation des Pays-Bas qu'on jugeait que Requesens ne pourrait y porter remède et qu'il faudrait recourir soit au courage de don Juan d'Autriche, soit à la sagesse de Granvelle ¹.

Le duc d'Albe, frappé d'une complète et trop évidente disgrâce, se retira dans ses terres. Quant à son fils don Frédéric de Tolède, on alléguait une intrigue amoureuse avec une dame de la cour pour l'exiler. Juan de Vargas avait reçu défense de s'approcher à cinq lieues de la cour ². C'est probablement à cette époque qu'il faut placer les procès faits à Albornos et à Ibarra, sur lesquels on ne possède point de détails ³.

Le duc d'Albe devait longtemps après réhabiliter sa gloire militaire par la conquête du Portugal ; mais il avait été l'artisan de la perte des Pays-Bas pour la monarchie espagnole, et Strada résume impartialement le jugement de l'histoire en montrant dans ce gouvernement haï des populations l'occasion et la base d'une longue suite de guerres et de malheurs ⁴.

¹ Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 40.

² Lettre de Saint-Gouard, du 4 avril 1574.

³ *Brit. Mus., Add.*, 28353, p. 90.

⁴ *Albani perseveram invisamque Belgis administrationem fuisse belli occasionem, principiumque non abnuerim.* Strada, p. 369.

Quelques remords au sujet du sang versé suivirent-ils le duc d'Albe dans sa retraite ? Restait-il convaincu que le service de son maître avait justifié toute sa conduite et que n'ayant agi que sous l'empire du sentiment du devoir il n'avait rien à se reprocher ? Sa vieillesse fut triste et austère. « J'ay ouy raconter à un religieux espagnol, dit « Brantôme, que ce grand duc, avant de mourir, se sentit « atteint en sa conscience des cruautés qu'il avoit faict en « Flandre : ce qu'estant rapporté au roy d'Espagne, il luy « manda qu'il les prenoit toutes sur soy et sur son âme. « Quel réconfort pour la fin de ses jours ¹ ! »

¹ Brantôme, t. I, p. 110.

CHAPITRE XVI.

MISSION DU SEIGNEUR DE LUMBRES A PARIS.

(mai — novembre 1573)

Instructions du prince d'Orange au seigneur de Lumbres. — Assurances secrètes données par Charles IX. — Suite des négociations.

I.

INSTRUCTIONS DU PRINCE D'ORANGE AU SEIGNEUR DE LUMBRES.

Le 21 mai 1573, à la suite des marchés de Francfort, le prince d'Orange charge le seigneur de Lumbres et le docteur Tayaert de se rendre à Paris pour négocier directement avec Catherine de Médicis et Charles IX. Les instructions qu'ils reçurent, nous ont été conservées, et elles méritent assurément de fixer l'attention.

Le premier point porte que Charles IX doit s'entendre avec les Huguenots : c'est le seul moyen d'écartier toute défiance ; ce n'est qu'à cette condition que le Taciturne pourra « se ranger librement et volontairement » à son service.

Il faut aussi que le roi de France proclame et fasse décréter par les États du royaume et les parlements la liberté de religion. L'engagement qu'il prendra à cet égard, sera déposé entre les mains des princes protestants d'Allemagne.

Si Charles IX ne veut pas en ce moment déclarer ouvertement la guerre au roi d'Espagne et aussi longtemps qu'il ne la fera point, il sera tenu de remettre de trois mois en trois mois au prince d'Orange la somme de trois cent mille écus pour l'aider à continuer la guerre. De plus il permettra, toujours dans le même but, de lever en France mille chevaux et sept mille hommes de pied.

Cependant, il est entendu qu'à la fin de l'année, si Charles IX se déclare ouvertement, toutes les villes et terres conquises par le prince d'Orange lui seront remises.

Quant à la Hollande et à la Zélande, elles devront reconnaître le roi de France pour leur légitime protecteur et défenseur ; mais, en conservant leurs privilèges et la liberté d'exercer la religion réformée, elles ne pourront être gouvernées que par des seigneurs naturels du pays. Partout ailleurs Charles IX pourra instituer tels gouverneurs qu'il lui plaira.

Si Charles IX déclare ouvertement la guerre à Philippe II, les dits pays de Hollande et de Zélande seront tenus de lui fournir, à leurs dépens, un secours de cinq mille hommes et de trente navires de guerre.

La guerre étant terminée, les dits pays paieront annuellement au roi de France un impôt de quatre cent mille florins, sans qu'il puisse percevoir aucune autre taxe ; mais en ce cas Charles IX s'engagera à les défendre contre tous et à leur assurer la liberté du trafic dans toute la France ; et, de même, les susdits pays, s'engageant à garder à Charles IX toute loyauté, promettent d'être les amis de ses amis et les ennemis de ses ennemis.

Si toutefois Charles IX ne déclarait pas la guerre ouverte,

le prince d'Orange et ses adhérents pourraient (sauf l'obligation de le prévenir à temps) traiter sans lui et « à leur commodité » avec le roi d'Espagne ¹.

Deux de ces clauses méritent d'être spécialement signalées.

Si le roi de France déclare la guerre à Philippe II pour le dépouiller des Pays-Bas, les pays de Hollande et de Zélande restent réservés au gouvernement des seigneurs naturels du pays, et c'est plutôt comme des alliés que comme des sujets qu'ils joindront un nombre déterminé de soldats aux troupes françaises. Il faut reconnaître là le projet du prince d'Orange de s'en attribuer, sous un titre quelconque, la souveraineté.

D'autre part, si Charles IX ne fait point la guerre, le prince d'Orange, tout en recevant un subside considérable, peut poursuivre ses négociations avec le roi d'Espagne.

« Les beaux diseurs de nouvelles, écrit Saint-Gouard à Charles IX, ont dit que le prince d'Orange alloit traicter tant avec Vostre Majesté luy remettre tous les Pays-Bas aux mains pourveu qu'elle luy promist luy laisser Hollande et Zélande ². »

Le but du prince d'Orange est d'entraîner Charles IX à rompre avec l'Espagne ³.

Le légat du pape était peut-être le seul qui n'eût point

¹ Groen, t. IV, p. 119. Cf. la lettre du prince d'Orange, du 17 juin 1573 (ibid., p. 157). — Dans une lettre du 26 mai 1573, le prince d'Orange parle de la mission du sieur de Lumbres qui traite pour que le roi de France l'assiste dans sa guerre.

² Lettre de Saint-Gouard, du 21 février 1574.

³ Lettre d'Alamanni, du 7 juillet 1573.

remarqué un changement profond dans les dispositions de Charles IX. Il avait cru, non pas qu'il en eût reçu la charge, mais comme personne privée, devoir entretenir le roi de France d'un grave projet que le duc de Savoie se fût chargé d'exécuter. Il ne s'agissait de rien moins que de détruire la ville de Genève, foyer de discordes qui troublaient sans cesse toute la chrétienté ¹ ; mais Charles IX se borna à répondre qu'il ne songeait plus qu'à assurer le repos de ses sujets et qu'il croyait ainsi garantir également celui de ses voisins ².

Le seigneur de Lumbres et Tayaert trouvent à Paris le duc d'Alençon. « Le duc est plus échauffé que jamais, » écrit l'un d'eux au Taciturne. Si l'argent eût été prêt, il eût fait de suite marcher une belle troupe des siens et autant de gens du roi de France : ce qui eût mis les affaires en bon train, car il ne s'agit que de s'y embarquer. La Noue ne pourrait-il pas faire en sorte que la reine d'Angleterre et le duc d'Alençon se portassent ensemble médiateurs pour assurer la paix en France ? « Monsieur le duc, « est après à inventer tous moyens de faire finances, ce « qu'est mal aysé si promptement ³. »

Catherine de Médicis se montre fière et satisfaite de ce qui se passe ; elle écrit à Villeroy : « Voyr un fils de

¹ Qui est que le roy devoit avec toutes les raisons du monde désirer la destruction de la ville de Genève qui a porté ung infny dommage à ce royaume et à beaucoup de lieux de la chrétienté.

² Lettre de Catherine de Médicis à Bellièvre, du 10 janvier 1573. Bibl. de l'Institut de France, mss. Godefroy.

³ Groen, Suppl., p. 136. — On trouve au British Museum (Galba, B, XI) une lettre du seigneur de Lumbres à Burleigh, du 17 juillet 1573.

« ceste couronne exposer ce qu'il a, en Flandres, je croy
 « que tout cela ne nous fayra pas le mal que l'on nous en
 « faict prévoir, mais au contrere remettra en réputation
 « cest royaume, voyant que ne sommes du tout faiblys ¹. »

Ces négociations marchaient trop lentement au gré de Schomberg. Il craignait qu'on ne laissât échapper ce moyen « de travailler » les anciens ennemis de la France et de se garantir de leurs entreprises. Il importait « de mettre en « besoigne le comte Ludovicq et de l'embarquer ailleurs. » C'était ainsi qu'on aurait pu se rendre favorables « ceux « que la malice du temps et leurs faulses impressions, « ajoute Schomberg, ont estrangé de nous ². »

De son côté, le prince d'Orange recevait une lettre de l'un de ses envoyés qui lui mandait : « J'ay fort mauvaise « opinion de ces gens-cy et n'en espère rien de bon, voyant « leurs caballes... Il ne peut estre au monde de plus « grandes dissolutions ³. »

On voit par une lettre du Taciturne, du 17 juin 1573, que malgré la bonne mine que démontrait le roi de France, il jugeait bien peu solide le fondement qu'on y pouvait asseoir ⁴.

Cependant, de nombreuses rumeurs se répandent, comme si l'alliance de Charles IX avec les Huguenots et les Gueux était déjà un fait accompli.

¹ Lettre de Catherine de Médicis, du 31 mai 1573. Doc. français à Saint-Pétersbourg.

² Lettre de Schomberg, du 26 mai 1573, Groen, t. IV, p. 80'. Cf. la lettre de Mondoucet, du 12 avril 1573. (Ms. de Reims).

³ Groen, t. IV, pp. 157, 158.

⁴ Groen, Suppl., p. 136.

Au mois de mai 1573, c'est un bruit général en Hollande que comme premier résultat de l'alliance de Charles IX et du prince d'Orange, les Français débarqueront en Zélande ¹. On rapporte aussi que les Gueux vont faire un camp en Hainaut pour tendre la main aux troupes déjà dirigées vers les frontières de Picardie, afin de recommencer l'entreprise des Pays-Bas ². Ce sont, dit-on, ces mêmes soldats naguères envoyés devant la Rochelle pour combattre les Huguenots, qui iront aux Pays-Bas secourir les Gueux.

Comme il faut s'y attendre, ces négociations réveillent chez les Anglais un vif sentiment d'envie : « Le seigneur
 « de Lumbres, écrit Herle, a été chargé de négocier avec
 « le roi de France. Celui-ci a écrit à ce sujet trois lettres
 « au prince d'Orange et entretient des agents secrets près
 « de lui aussi bien que près du comte Louis. Il promet la
 « pacification de la France et rejette la Saint-Barthélemy
 « sur le roi d'Espagne et les Guise, et déjà il annonce qu'il
 « veut désormais tourner ses armes contre un ennemi si
 « perfide qui a affaibli à la fois son crédit et sa puissance.
 « Il allègue que s'il met la main sur les biens de l'Église de
 « France, il pourra maintenir sa querelle pendant un grand
 « nombre d'années et que le Turc lui a promis un subside
 « annuel de trois millions de couronnes pour nuire au roi
 « d'Espagne. Enfin, il voudrait qu'on lui remit quelques
 « villes frontières pour entrer dans les Pays-Bas et occuper
 « les Espagnols pendant que le Turc les attaquerait ail-
 « leurs. Le seigneur de Lumbres, qui est un bavard et tout-

¹ Lettre de Mondoucet, du 11 juin 1573.

² Rapports du 18 et du 22 juin 1573 (Arch. de Bruxelles).

« à-fait français, s'efforce de porter le prince d'Orange de ce côté, mais il n'y avait point réussi jusqu'au moment où la convention commerciale avec l'Angleterre a été conclue, ce qui a beaucoup découragé les habitants des Pays-Bas et leurs amis ¹. »

Les ambassadeurs italiens ne sont pas moins bien instruits. Le prince d'Orange, à ce qu'écrivit Alamanni, désire obtenir de l'argent afin de poursuivre son entreprise. Il promet en ce cas de se mettre d'accord avec le roi de France en toute chose ² et s'engage à faire rentrer le comte de Montgomery dans le devoir. Si on donne de l'argent, ce sera secrètement, et l'on est bien près de s'entendre avec le prince d'Orange ³.

C'est en ce moment que les plaintes les plus vives éclatent dans la correspondance de don Diégo de Çuniga ⁴ :

¹ Lettre de William Herle, du 11 juin 1573. Record Office.

² Con promessa di ristringersi con questa corona in tutte le cose.

³ Lettre d'Alamanni, du 4 mai 1573.

⁴ Çuniga annonçait le 23 juin 1573 au duc d'Albe que le prince d'Orange, répondant à Montgomery qui réclamait son appui, avait déclaré qu'il ne pouvait abandonner ce qu'il avait commencé. Frégose qui avait reçu vingt-cinq mille écus de Catherine de Médicis, travaillait activement pour empêcher le prince d'Orange de secourir les assiégés de la Rochelle; et le moyen auquel il avait eu recours, était de lui donner de l'argent pour faire la guerre à Philippe II. — Dans une lettre du 2 juillet 1573, Çuniga insiste sur les mêmes faits. Le prince d'Orange est « grande amigo destos reyes. » Frégose a écrit à Charles IX et à sa mère qu'il était prêt à faire tout ce qu'ils lui demanderaient et qu'il leur offrait tout ce qui était en son pouvoir (estara presto para lo que estos reyes quisieren del, offresciendole de su parte todo lo que vale). Ses envoyés ont pour charge de faire connaître qu'il placerait entre leurs mains les Pays-Bas, qu'il en donnerait même des gages (que Sus Magestades tuviessen los estados de Flandes y se los meteria en mano). Arch. Nat. à Paris, K. 1532. — Tout ceci

elles trouvent un écho dans les entretiens de Philippe II avec Saint-Gouard.

On comprend mieux encore l'irritation et les inquiétudes du duc d'Albe. « J'ay adverty Vostre Majesté, écrit Mondoucet à Charles IX, de la crainte en laquelle ces gens-icy entrent que les troubles de vostre royaume ne se pacifient, se doubans bien que, si ainsy advient, la feste de deçà ne se passera pas sans que quelque Huguenot ne s'y trouve, et bien que par toutes démonstrations et effects ils se puissent justement assurer de Vostre Majesté, néanmoins ils craignent que quelques Français ne mettent le pied dedans Flessingue ou Enckhuisen ¹. » Et il ajoutait quelques jours après que le duc d'Albe faisait garnir les frontières « prévoyant bien que si Sa Majesté vouloit entrer en ceste guerre et se saisir de ce que tient le prince d'Orange, il luy seroit malaisé de recouvrer de sa vye, ny de celle de son maistre, les pays de Hollande et de Zélande qu'il tient pour estre de forte assiette, de très-difficile accès et qui seroient mieux deffendus qu'ils ne sont, lesquels puis après tiennent le pyed sur la gorge à tout le reste des pays de deçà pour estre les portes par lesquelles ledit pays est nourry et substanté, en quoy il faudroit conclure enfin que ce seroit leur totale ruine et perdition. Mais le bon homme se donne ceste fiebvre sans raison, ne se souvenant plus

n'avait pas empêché Charles IX de prescrire des mesures afin de défendre les côtes de Normandie contre les débarquements des « Watergeux. » Lettre de Charles IX, du 18 mars 1573 (Bibl. de l'Institut de France, mss. Godefroy).

¹ Lettre de Mondoucet, du 19 juin 1573.

« que Sa Majesté très-crestienne, aiant laissé passer ceste
 « année dernière la plus belle et grande occasion que ayt
 « jamais eue aucung de ses prédecesseurs, de se rendre
 « maistre absolu de tout ces pays sans perdre ung homme,
 « ny despendre ung escu, comme ledit duc mesmes a con-
 « fessé, parlant convertement soubs le nom des entreprises
 « dudit prince et de son frère le comte Ludovicq, ne
 « voudra maintenant la reprendre estant réduyte quasi
 « au tiers ou au quart, outre que l'amytié et zèle dont Sa
 « Majesté est lyée avec Sa Majesté catholique, de laquelle
 « il a fait une si grande preuve et démonstration, mectant
 « le feu en son propre royaume pour l'estaindre et assoup-
 « pir par deçà, le doibvent bien asseurer de toutes choses ¹. »

Le duc d'Albe allait jusqu'à dire « que jamais son
 « maistre, ni les pays de deçà n'avoient receu mal, ne
 « deplaisir que par l'ayde que les François avoient fait
 « à leurs rebelles », et il rappelait à ce sujet l'entreprise
 de Genlis. Mondoucet lui répondait en invoquant la Saint-
 Barthélemy « sans laquelle il se pouvoit certainement tenir
 « pour perdu ² ; » mais cette apologie ne satisfaisait point
 le duc d'Albe. Il répliquait qu'il allait « faire faire une
 « déclaration générale par l'ambassadeur du roy son
 « maistre à tous les Huguenots de France que, leur estant
 « expressément deffendu de la part de Vostre Majesté de ce
 « faire, le premier qui y viendroit et pour ung seul qu'il
 « sauroit y estre passé, il ne faudroit de faire couper la
 « gorge en une nuyt à tous les prisonniers françois qu'il

¹ Mém. de Mondoucet, du 17 juillet 1573.

² Lettre de Mondoucet, du 3 juillet 1573.

« tient, qui sont bien cinq ou six cens, et feroyt entendre
« le semblable à Mongouméry en Angleterre ¹. »

II.

ASSURANCES SECRÈTES DONNÉES PAR CHARLES IX.

Le traité conclu avec les Huguenots de la Rochelle accomplit l'une des conditions imposées par le prince d'Orange : il facilite les négociations entamées à Francfort.

Louis de Nassau, pour s'assurer l'appui de Charles IX, n'oublie pas de lui rappeler ce mot secret prononcé le jour de son arrivée aux bords de la Loire : qu'il pourrait l'élever à l'Empire ². On rapporte que le roi de France flatte les princes protestants pour se faire élire roi des Romains, et pour y réussir il compte sur ses intelligences avec le prince d'Orange ³.

Le moment paraît favorable au seigneur de Lumbres pour insister sur ses réclamations antérieures. On remerciera le roi « de la bonne affection qu'il faict paroistre pour
« le bien des affaires des Pays-Bas. » On flattera surtout la reine-mère sur son ambition de dominer qui la tient si fort au cœur, « car ceste autorité luy appartient de droict de
« nature, et ces passions qui ès aultres sont vicieuses,

¹ Lettre de Mondoucet, du 14 juillet 1573.

² Lettre de Louis de Nassau, du 1^{er} juin 1573. Groen, t. IV, p. 81'.

³ Lettre de Th. Wilkes, du 31 juillet 1573. Record Office. — M. de la Personne avait été envoyé par Charles IX en Allemagne pour « pratiquer » les princes contre la maison d'Autriche. Lettre de Dale, du 6 octobre 1573.

« sont en elles louables et nécessaires. » On prendra également soin de féliciter le duc d'Alençon « sur la réputation qu'il s'est acquise au premier port de ses armes ¹. »

Charles IX multiplie les protestations d'amitié au seigneur de Lumbres qu'il veut retenir à son service ² ; il lui accorde toutes les assurances demandées, mais c'est de vive voix ; car il a appris par l'expérience, lors de la saisie des papiers confiés à Genlis, qu'il est dangereux de laisser subsister la trace écrite des intrigues qu'il faut parfois désavouer.

Le seigneur de Lumbres retourne en Allemagne pour y porter les assurances qu'il a reçues ³ ; Schomberg qui est toujours à Francfort, a été chargé de les faire connaître directement à Louis de Nassau. « Je viens de voir Schomberg, écrit Louis de Nassau, et il nous a ouvertement déclaré que nous pouvions compter sur la bienveillance et les excellents sentiments de son maître. Le roi de France verrait avec satisfaction que le prince d'Orange se mît à l'œuvre, et il applaudirait à ses succès. Il veut le seconder dorénavant et a ordonné à Schomberg de lui remettre le plus tôt possible cent mille couronnes comme don royal sans exiger aucune assurance, ni aucune obligation ; il lui viendra en aide en toute circonstance ⁴. »

Une pension sera payée par Charles IX à l'électeur de Cologne pour le séparer du duc d'Albe ⁵.

¹ Groen, t. IV, p. 164 (juillet 1573).

² Mém. du seigneur de Lumbres, Groen, t. IV, p. 165.

³ Lettre du prince d'Orange au seigneur de Lumbres, du 12 septembre 1573. Groen, t. IV.

⁴ Lettre de Louis de Nassau, du 18 août 1573. Groen, t. IV, p. 97.

⁵ Groen, t. IV, p. 130.

Schomberg s'applaudissait de ces résultats. « Le roy, écrit-il à Catherine de Médicis, ne fist jamais rien plus à propos pour l'avancement de ses affaires en Allemaigne que d'accorder au prince d'Orange ce que vous sçavés ; mais il fault nécessairement l'effectuer promptement, ainsi que je promis au conte Ludovicq, qui vous fait un monde de bons offices.. Le conte Palatin envoye ung gentilhomme pour toucher une partie de la somme que sçavés. Aussitost que M. de Lumbres luy a apporté l'assurance que le roy luy avoit donnée, le conte Ludovicq a mis le reste des François et Valons ensemble et quelques harquebusiers allemands, le tout jusques au nombre de trois mille hommes, lesquels arriveront ceste semaine en Hollande. Le comte Jean de Nassau vint avecques moi à Heydelbergh pour ayder à persuader le conte Palatin et pour résoudre avecques luy comment on pourra bien et deuement employer la somme de deniers que vous sçavés. Je mets devant les yeux au Landgrave la confiance entière que Vos Majestés ont en son amytié. Je peulx asseurer Vostre Majesté que nous n'avons rien oublié, ains avons baillé au conte Ludovicq fil et esguilles pour bien coudre les besognes que Vostre Majesté luy a taillé. C'est asteure qu'il fault faire nos affaires, Madame, ou jamais ¹. »

¹ Lettre de Schomberg, du 19 août 1573. Groen, t. IV, p. 96'.

III.

SUITE DES NÉGOCIATIONS.

Au mois de septembre 1573, les négociations n'étaient pas terminées, et le seigneur de Lumbres demandait au prince d'Orange quelques blancs-seings, que celui-ci hésitait à lui envoyer parce que les chemins n'étaient pas sûrs, et aussi parce que c'était chose de grande conséquence ¹.

On annonçait que le seigneur de Lumbres ne tarderait pas à rentrer en France. « Je suis bien assuré, lui écrivait « le Taciturne, que n'espargnerez aucun bon office qui « puisse servir à l'advancement des affaires communes ². »

Le seigneur de Lumbres devait profiter de son retour à Paris pour entamer avec les villes des frontières d'Artois des menées dont on se pourrait prévaloir ³. Dès ce moment, afin de conserver les bonnes grâces de Charles IX et de flatter à la fois ses goûts les plus nobles et aussi ses fantaisies, il lui faisait envoyer d'Allemagne un sculpteur, un nain et un cheval ⁴.

Quant à Frégose qui ne cessait d'affirmer que le roi de France tiendrait toutes ses promesses, Louis de Nassau lui adressait, pour raffermir son zèle, un don de trois cent cinquante écus ⁵. « Frégose entend ceste ruse ⁶. » Il est

¹ Groen, t. IV, p. 192.

² Lettre du prince d'Orange, du 21 novembre 1573. Groen, t. IV, p. 248.

³ Lettre du seigneur de Lumbres, du 24 septembre 1573. Groen, t. IV.

⁴ Lettre du seigneur de Lumbres, du 28 décembre 1573. Groen, t. IV.

⁵ Groen, t. IV, pp. 296 et 305.

⁶ Groen, t. IV, p. 166.

ami juré de Louis de Nassau « et a promis de traicter de
« toutes choses en confidence avec luy, selon ses petis
« moyens d'y faire service ¹. »

En même temps, le comte de Nassau avertit le sieur de
Lumbres qu'il a donné « tel ordre pour l'employ des deniers
« que son intention et service s'en ensuivront ². »

Quelques semaines plus tard, Louis de Nassau annonçait
au prince d'Orange que Charles IX avait pris une résolu-
tion définitive. « Pour vous le dire en peu de paroles, lui
« écrivait-il, enfin le roy de France a promesse d'embrasser
« les affaires des Pays-Bas, aultant et aussy avant que les
« princes protestans les voudront embrasser, en quelque
« sorte que ce soit, ouvertement et aultrement et sans
« mettre en compte l'argent qu'il vous a desjà fourni ³. »

Sans doute, parmi les partisans des Huguenots ou parmi
les amis du duc d'Alençon, de vives approbations saluèrent
la nouvelle politique de Charles IX. Un seul témoignage
nous intéresse : celui de Maisonfleur qui en ce moment
combat en Hollande. C'est de Delft qu'il adresse à Charles IX
une longue lettre où il trace l'apologie de sa conduite.
Lors de la Saint-Barthélemy, il s'est caché pendant trois
jours dans l'hôtel du duc d'Alençon, puis il s'est réfugié
en Angleterre. Il voulait s'embarquer avec Montgomery
pour la Rochelle ; mais, ayant été retenu à Londres, il
s'est contenté de lever deux compagnies qu'il a conduites en
Hollande. Là il a admiré la fertilité du sol, la beauté et la
richesse des villes, le développement du trafic et du com-

¹ Groen, t. IV, p. 168.

² Groen, t. IV, p. 167.

³ Groen, t. IV, p. 279.

merce ; mais il a déploré l'état misérable auquel se verrait réduite cette belle et opulente contrée si elle ne trouvait un protecteur. A ce spectacle il a tourné les yeux vers sa patrie : « J'ay pensé, disait-il, que ce pays estoit tel qu'il « méritoit estre possédé de Vostre Majesté, et, puisqu'on y « désire souverain résident, j'ay pensé à vostre frère.. Et « ayant desjà entendu quelque vent de l'ouverture qui en « avoit cy-devant esté faicte à Vostre Majesté par M^r le « prince d'Orange, affin de me rendre encore plus compte « de son intention et volonté, j'en ay par deux ou trois « fois mis Son Excellence en proupos, laquelle, il fault que « je le die, que j'ay tousjours trouvée si bien disposée à y « entendre et nous y servir de tout son pouvoir que de là « j'ay pris l'occasion d'en escrire à Votre Majesté. » Il serait donc utile d'envoyer vers le prince d'Orange pour régler les conditions et le subside à lui accorder. Il ne serait pas moins nécessaire de négocier avec le comte Louis. Bien que les épaules de Maisonfleur soient trop faibles pour supporter un pareil poids, des pouvoirs pourraient lui être adressés pour traiter. La diligence est nécessaire. Depuis huit ans l'Espagne n'a rien pu faire, et l'on verra bientôt les verges dont elle croyait pouvoir battre ce peuple, jetées au feu. Peut-être donnera-t-on au duc d'Albe un successeur plus clément. Aujourd'hui le roi de France peut considérer les villes les plus belles, les plus riches et les plus florissantes des Pays-Bas comme étant à lui ; et il est aisé d'en prendre possession, car la mer, le Rhin et la Meuse en ouvrent l'accès : « C'est le vrai chemin, ajoutait-il en s'adressant à Charles IX, qui vous conduiroit à la jouissance de la « monarchie de toute l'Europe comme j'ay quelquefois prédit

« à Vostre Majesté. » Déjà le duc d'Anjou a reçu le sceptre de la Pologne. Que son frère soit le souverain des Pays-Bas : ce serait le moyen d'avancer son mariage avec Élisabeth « pour luy faire jouer le rôle de suppliante » qu'elle a fait jouer jusqu'à ce moment au roi de France.

Maisonfleur se vantait de posséder les moyens de rendre quelques services. Si l'on introduisait peu à peu en Hollande sept ou huit cents hommes qui se rangeraient sous ses enseignes, il rendrait si bon compte de tout ce qu'on aurait mis entre ses mains qu'assurément on lui saurait gré de son fidèle devoir pour le service du roi. Ce qui est urgent, c'est d'envoyer un secours en argent au prince d'Orange. « Ceste gratification, disait-il en terminant, servira, attendant mieulx, comme d'arrhes assurés de vostre « bonne volonté, par lesquels Son Excellence se rendra certaine que Vostre Majesté aura désir de passer oultre ¹. »

Un bruit d'armes retentissait en France. Le colonel La Garde qui était récemment l'un des chefs huguenots à la Rochelle, s'était déjà embarqué pour la Hollande ; La Noue devait, dit-on, le suivre ; et une somme de soixante mille écus avait été remise à Rouen, par l'ordre du roi, pour les frais de cette expédition ². Des soldats français se rendaient en Angleterre afin de gagner de là le théâtre de la guerre ³.

Déjà, les agents de Louis de Nassau circulaient sur les

¹ Lettre de Maisonfleur (Delft, 16 novembre 1573.) Brit. Mus., add. 21919, f. 96.

² Lettre du prince d'Orange, du 13 septembre 1573. Groen, t. IV.

³ Lettre de Mondoucet, du 10 août 1573.

frontières de France. De Metz, de Toul sortaient des hommes qui allaient les rejoindre ¹.

On craint que les rassemblements formés près de Verdun n'aient pour but l'invasion du Hainaut ². Des recommandations spéciales sont adressées à tous les gouverneurs ³. On prévoit quelque surprise ⁴. « On est du reste convaincu « en France, écrit Alamanni, que la réunion de deux mille « hommes en Picardie ne donnera pas lieu à une rupture « avec Philippe II ⁵. »

Le résultat le plus important, c'est que le comte Louis de Nassau, à l'aide des fonds qu'il aura reçus du roi de France, auxquels il joindra cent mille écus levés en Allemagne, pourra organiser un armement considérable, dirigé cette fois par un capitaine intrépide et sans rencontrer le duc d'Albe pour adversaire ⁶.

¹ Lettre de Mondoucet, du 7 août 1573 ; Van Meteren.

² Instructions données au seigneur de Gomicourt (11 août 1573). Arch. de Bruxelles.

³ Arch. de Bruxelles (25 septembre 1573).

⁴ Rapport du 10 octobre 1573 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Lettre d'Alamanni, du 20 octobre 1573.

⁶ Lettre de Killegrew, du 17 octobre 1573. Record Office.

CHAPITRE XVII.

LE VOYAGE DE BLAMONT.

(août — décembre 1573)

La ligue huguenote du *Bien Public*. — Projet de Catherine d'envoyer le roi de Pologne aux Pays-Bas. — Charles IX malade à Vitry. — L'entrevue de Blamont.

I.

LA LIGUE HUGUENOTE DU *Bien Public*.

Le traité de la Rochelle a marqué le triomphe des Huguenots ; les négociations de Francfort l'enregistrent dans le droit public de l'Europe. Mais, que l'on ne s'y trompe point : ce n'est pas la soumission des Huguenots à la royauté des Valois ; c'est tout au plus une trêve entre deux puissances égales, l'une qui invoque le vieux droit héréditaire de la monarchie, l'autre qui prétend représenter un droit nouveau : celui du peuple supérieur à celui des rois.

Un véritable gouvernement s'est organisé parmi les Huguenots ; il s'appelle : le *Bien public*. La rédaction de son manifeste coïncidera avec un complot contre Charles IX : il est rédigé en diverses langues afin que la justice de cette cause soit connue de tous les chrétiens ¹. C'est, à

¹ Record Office (25 février 1574) ; Rapport du 20 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

une légère variante près, la république avec son nom et son caractère ; et il ne manquera point d'apologistes, ni parmi les érudits les plus célèbres, ni parmi les pamphlétaires les plus audacieux.

Au mois d'août 1573 paraît la *Franco-Gallia*, d'Hotman, dédiée à l'électeur palatin. On la publie à Genève, en omettant toutefois certains chapitres. Ce que l'on cherche à y démontrer, c'est que le peuple est au-dessus des rois, que la royauté, délégation du pouvoir populaire, ne doit pas être héréditaire mais élective, que le peuple est investi du droit de déposer les rois. On ne reconnaît pas moins les préoccupations du moment dans ces pages où, sans désigner Catherine de Médicis, on invoque l'exemple de l'infâme Isabeau de Bavière pour démontrer combien le gouvernement de la mère du roi est fatal à la nation et contraire à la loi puisqu'il ne peut être permis à une femme, incapable de recueillir l'autorité royale, d'en exercer les droits ; et il en est de même du chapitre où Hotman, sans nommer le duc d'Alençon, rappelle que Dagobert partagea la France avec son frère. Ici encore on décide que c'est au peuple seul qu'il appartient de statuer sur les apanages aussi bien que sur la royauté.

Le *Réveille-matin*, cette œuvre acerbe et vive qui devance la *Satyre Ménippée*, vulgarise tout ce que la langue érudite employée par Hotman réserve aux esprits d'élite.

De ces traités, de ces mémoires qui invoquent le droit politique, de ces pamphlets qu'on appelle les dialogues du Politique, naît, pour ceux qui y cherchent un appui, une désignation nouvelle. On désignera désormais sous le nom de *Politiques* ou plus exactement sous celui de *Mal-*

contents une faction nombreuse groupée autour du maréchal de Montmorency, qui soutiendra les projets ambitieux du duc d'Alençon et qui bien qu'étrangère aux croyances religieuses des Huguenots, favorisera trop souvent leurs revendications.

Il existe un engagement écrit, signé par le duc d'Alençon aussi bien que par le roi de Navarre, en vertu duquel ils s'engagent vis-à-vis des Huguenots à venger la Saint-Barthélemy ¹.

Pendant quelques semaines, toutes les flatteries de Charles IX et de sa mère s'adressent au maréchal de Montmorency qui a toujours soutenu les mécontents. Ils haïssent, dit-on, les Guise plus qu'ils n'ont jamais haï Coligny. Ils détestent le cardinal de Lorraine comme la peste ; car il pourrait exciter en France quelque mouvement qui indisposerait les princes allemands. Le maréchal de Retz lui-même, rongé de vices et de remords à ce point « que sa vie « ne s'appelle pas vie, mais plustost martyr ² », oublie la part qu'il a prise à la Saint-Barthélemy pour se déclarer contre les Guise ³.

Telle est l'affection de Charles IX pour le maréchal de Montmorency qu'il a résolu, raconte-t-on, de quitter Paris pour passer avec lui l'hiver à Compiègne. Les motifs qui le guident, sont ceux qui naguère le conduisaient à Blois

¹ Mém. de Marg. de Valois.

² Brantôme, t. IV, p. 301.

³ Lettres d'Alamanni, du 13 et du 18 août 1573. — Le maréchal de Retz accusait les catholiques de vouloir placer Charles IX à la tête d'une ligue pour la destruction des partisans de la Réforme. Lettre de Dale, du 6 octobre 1573. Record Office.

afin de délibérer plus à l'aise avec la reine de Navarre et Coligny ¹.

Dès le 6 août 1573, les protestants du Languedoc demandaient que Charles IX proclamât la liberté de religion. A ce qu'ils affirmaient, Schomberg, lorsqu'il traitait avec les princes protestants d'Allemagne, avait déclaré que telle était l'intention du roi de France ²; et lorsqu'ils apprirent que le duc d'Anjou, le chef du parti catholique, avait accepté toutes les conditions que les partisans de la Réforme lui imposaient en Pologne, ils saisirent cette occasion de réclamer pour eux en France les mêmes avantages et les mêmes garanties.

Un Italien nommé Franciotto, qui servait d'émissaire entre les Huguenots réfugiés en Angleterre et leurs amis de France, adressa à Charles IX un mémoire où il accusait le pape de préférer le glaive de saint Paul aux clés de saint Pierre et où il invoquait pour les dissidents le droit de se défendre et de se protéger ³.

Sous ces réclamations multipliées se voilent des intentions bien plus menaçantes encore.

Les Huguenots, tout en accusant le pape de vouloir former une ligue entre les princes catholiques, reserrent les liens qui les unissent aux princes protestants.

On traite à Spire d'une vaste confédération où seraient entrés l'Angleterre, l'Allemagne, l'Écosse, les Pays-Bas, les cantons suisses ⁴.

¹ Lettre d'Alamanni, du 20 octobre 1573.

² Note italienne de 1573. Arch. du Min. des Aff. Étrangères à Paris, France, t. XIII.

³ Record Office.

⁴ Arch. Nat. à Paris, K. 1532 (15 octobre 1573).

Montgomery a des agents qui parcourent la France afin de lui rendre compte de la situation des affaires. On lui indique les moyens de correspondre avec les Huguenots de Montauban ; on lui annonce que le jour où il débarquera en France, il trouvera beaucoup de gentilshommes et de soldats prêts à le servir ¹.

Le ministre Languillier écrit au comte de Sussex, au nom des bourgeois de la Rochelle, qu'ils sont dévoués à la reine d'Angleterre et qu'elle peut compter sur eux ².

C'est à Matignon qu'est confié le soin de veiller à la défense de la Normandie ³.

II.

PROJET DE CATHERINE D'ENVOYER LE ROI DE POLOGNE AUX PAYS-BAS.

Le duc d'Anjou, devenu roi de Pologne, n'éprouvait plus la même impatience de prendre possession de sa nouvelle couronne. Les catholiques dont il était le chef, lui représentaient que s'il les abandonnait, ce serait leur totale ruine ⁴.

Cependant la jalousie que Charles IX ressent à l'égard de son frère, n'est douteuse pour personne : « Ce sera pour « le repos de la France, écrit Alamanni, un événement heu-

¹ Lettres de Montgomery, du 7 et du 11 octobre 1573 ; Lettres à Montgomery, du 8 et du 16 octobre 1573.

² Lettre de Languillier, du 12 octobre 1573. Brit. Mus., Titus, B. VII.

³ Lettre de Charles IX à Matignon, du 24 octobre 1573. Cab. hist., t. II, p. 237.

⁴ Mém. de Mondoucet, du 17 juillet 1573.

« reux que le départ du duc d'Anjou ; car on disait qu'il
« valait mieux servir le duc d'Anjou que le roi. Sa mère le
« soutenait toujours, et un jour serait venu peut-être où il
« aurait opposé au roi puissance à puissance ¹. »

Les discordes civiles vont-elles se rouvrir ? Catherine de Médicis s'alarme, et pour empêcher le duc d'Anjou de se mettre à la tête des catholiques en armes, elle reprend l'ancien projet de lui donner pour sujets les rebelles des Pays-Bas. Elle voudrait cette fois faire du chef du parti catholique celui des Gueux et substituer le nom du duc d'Anjou à celui du duc d'Alençon dans les négociations secrètes avec le prince d'Orange, mais y parviendra-t-elle ? Les Huguenots le repoussent : les Gueux consentiront-ils à l'accepter ? Dans sa tendresse pour ce fils si vivement aimé, elle se figure que ses exploits contre les Espagnols paraîtront aux Polonais le gage de ce qu'il fera plus tard contre les Moscovites. Sa pensée va plus loin encore : ce sera peut-être un marche-pied pour le faire élire roi des Romains ². Nous manquons de données au sujet des négociations poursuivies dans ce but par la reine-mère ; mais nous possédons le témoignage formel d'Agrippa d'Aubigné.

Du reste, la situation est aisée à expliquer. Catherine de Médicis s'effraie de la puissance dont elle va investir le plus jeune de ses fils, si imprudent et si ambitieux : elle voudrait la remettre en des mains plus sûres. En présence des agitations qui régnaient en France, ne convenait-il pas de donner aux Gueux un souverain qui assurément ne les conduirait pas au secours des Huguenots ?

¹ Competere con il re. Lettre d'Alamanni, du 31 mai 1573.

² Lettre de Wilkes, du 31 juillet 1573. Record Office.

Cependant les Huguenots comptent sur le duc d'Alençon et ne veulent que lui pour diriger, de concert avec les Gueux, l'entreprise des Pays-Bas ; et d'autre part, les catholiques s'affligent de voir le roi de Pologne sur lequel ils s'appuyaient, descendre à des intrigues avec les Gueux. Le duc de Guise se montre profondément triste, mais son influence est bien inférieure à celle de son père, et on ne trouve plus à côté de lui le vaillant Tavannes qui est mort en prononçant ce mot célèbre : « Heureux qui ne cognoist
« les roys, plus heureux ceulx qu'ils ne cognoissent, très-
« heureux ceulx qui en sont esloignés et ne les virent
« jamais ! »

Mézeray nous a laissé un émouvant récit des événements de cette époque. L'union du roi de Pologne et du duc de Guise avait irrité Charles IX : il s'effrayait de voir ainsi associées l'ambition de l'un, l'influence de l'autre ; et un jour qu'il les avait aperçus s'entretenant à voix basse, il alla jusqu'à dire à sa mère : « Je ne sais ce qui retient le
« roi de Pologne en France. Je ne veux pas le souffrir
« plus longtemps. Il faut que l'un de nous deux sorte du
« royaume. » Catherine de Médicis, redoutant la violence de Charles IX, engage Henri à s'éloigner, mais le duc de Guise le retient en lui promettant cinquante mille hommes pour le protéger. Charles IX n'accuse que sa mère ; il tient des conseils secrets auxquels elle n'est pas appelée ; il lui fait refuser la porte de son cabinet par ses huissiers. La reine-mère renouvelle ses instances près de son fils bien aimé et lui dépeint le péril auquel il s'expose ; elle a, dit-elle, des moyens infailibles de le faire revenir bientôt. Le roi de Pologne cède ; Charles IX l'accompagnera jusqu'à

la frontière afin de s'assurer qu'il ne s'arrête pas dans quelque province pour rallier les catholiques autour de lui.

Dans ce voyage deux points méritent d'arrêter un instant l'attention : la maladie de Charles IX à Vitry et le séjour à Blamont.

III.

CHARLES IX MALADE A VITRY.

Quelques jours à peine se sont écoulés depuis les menaces que Charles IX a fait entendre contre son frère, lorsqu'il est saisi d'étourdissements et de maux de cœur et se voit réduit à s'arrêter à Vitry.

Dès ce moment, Catherine de Médicis lut sur le front de son fils le symptôme de sa mort prochaine. On racontait qu'en se séparant, au milieu des larmes, du roi de Pologne, troublée par la douleur et ouvrant le fond de son cœur, elle laissa s'échapper ces imprudentes paroles : « Allez, « mon fils, vous n'y demeurerez pas longtemps ! » qui, entendues de plusieurs et tout aussitôt divulguées, accrurent merveilleusement les sinistres soupçons qu'on avait de la maladie du roi.

Brantôme semble accuser, non la reine-mère qui désirait hâter le retour du roi de Pologne, mais le duc d'Alençon impatient de profiter de son départ : « On ne scauroit, « écrit-il, oster aucuns d'opinion que nostre roy Charles « fut empoisonné, et disoit-on que c'estoit de la poudre de « corne d'un lièvre marin, qui fait languir longtemps, et « puis après peu à peu on s'en va et s'estaint comme une

« chandelle. Ceux qu'on a soupçonné auteurs, n'ont pas « faict meilleure fin ¹. »

Tous les témoignages contemporains attestent que selon les rumeurs publiques le duc d'Alençon fut surtout soupçonné. Un autre fait est hors de contestation : ce fut à Vitry que le duc d'Alençon et le roi de Navarre se lièrent plus étroitement « avec mauvais conseil de remuer ². »

IV.

L'ENTREVUE DE BLAMONT.

La reine-mère poursuit son voyage jusqu'à Blamont. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre l'accompagnent. Il semble qu'elle ne veuille pas les perdre de vue ; et ses inquiétudes sur les projets secrets du plus jeune de ses fils se mêlent à la douleur qu'elle éprouve de se séparer de celui qu'elle aime le plus.

Les négociations pour introduire le duc d'Anjou aux Pays-Bas ont échoué : il ne lui reste qu'à prendre possession de son trône de Pologne, et il s'agit avant tout d'assurer la sécurité de son voyage. Il n'ose pas traverser les provinces soumises à l'empereur, dont le fils était son compétiteur ; et puisqu'il se voit réduit à prendre la voie de l'Allemagne, il est tenu de se concilier la faveur des princes protestants. On croirait, à l'entendre, qu'en ce moment il est tout-à-fait dévoué à leur cause ³. Non-seulement il leur

¹ Brantôme, t. V, p. 271.

² Mém. du duc de Bouillon.

³ Groen, t. IV, p. 279.

promet vingt mille ducats de pensions ; mais il fait espérer aux serviteurs et aux amis de Louis de Nassau des dons non moins considérables qui fortifieront l'union avec le prince d'Orange afin de s'assurer la conquête des Pays-Bas¹.

Le duc Christophe, fils de l'électeur palatin, s'est rendu à Blamont au-devant du roi de Pologne ; Louis de Nassau s'est joint à lui. Catherine de Médicis lui fait grand accueil². Il répètera au duc d'Alençon que c'est sur lui et non sur son frère que l'on compte pour le placer à la tête des Gueux, et de son côté le duc d'Alençon profite d'un moment favorable pour presser la main de Louis de Nassau et lui dire à l'oreille qu'il espère pouvoir désormais diriger les affaires de France comme le faisait le roi de Pologne et qu'il s'emploiera en tout pour seconder le prince d'Orange³.

Ceci se passait le 4 décembre 1573. Huit jours après, le duc d'Anjou traversait le Rhin à Spire. Une nombreuse suite d'hommes d'armes l'accompagnait. Il avait annoncé que dès que les nobles dont il était escorté, l'auraient conduit jusqu'aux frontières de Pologne, ils reviendraient tous pour se joindre à Louis de Nassau avec dix ou douze mille arquebusiers et deux ou trois mille chevaux qu'il

1 Alle genti al Ludovico per unissi più facilmente con Orange e guadagnare tutti li Paesi-Bassi. Lettre d'Alamanni, du 22 avril 1574.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 153287. Il faut consulter sur ce qui précéda l'entrevue de Blamont une lettre fort importante de Mondoucet, du 16 novembre 1573. Bull. de la Comm. d'histoire de Belg., 2^e s., t. V.

3 Lettre de Louis de Nassau. Groen, t. IV, p. 281 ; Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573 ; Dupleix, p. 164. — On peut voir dans une lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 8 décembre 1573, les étranges explications qu'il transmettait à la cour d'Espagne sur l'entrevue de Blamont.

ferait lever à ses frais ¹. On disait qu'il emportait avec lui tout l'or de la France ².

L'avant-garde obéissait au maréchal de Retz : on y remarquait le colonel allemand Otto Plotho, Saint-Luc et Caylus, les mignons du nouveau roi, et l'abbé Guadagne l'un des négociateurs favoris de la reine-mère. L'arrière-garde était sous les ordres du duc de Nevers. Au centre du corps de bataille s'avancait le roi de Pologne avec le prince de Condé ³. Louis de Nassau lui servait de guide : « ce que je n'ay peu lui refuser, écrivait-il au Taciturne, « veu le pied dont il marche en tout ce qui vous touche ⁴. »

Cependant Louis de Nassau se sépara du roi de Pologne à Hanau, et le prince de Condé, de son côté, ne tarda point aussi à le quitter : il craignait d'être retenu comme otage par les Allemands à qui son père avait emprunté de fortes sommes sans les payer ⁵.

Ce fut alors que le roi de Pologne, n'ayant plus pour le protéger ni Louis de Nassau, ni le prince de Condé, eut à subir la triste hospitalité du château d'Heidelberg, où le comte palatin, en lui montrant le portrait de Coligny qu'il appelait le plus grand capitaine de la chrétienté, lui reprocha sans détours de l'avoir fait mourir ⁶.

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 21 février 1574.

² Lettre de Dale, du 8 décembre 1573. Wright, t. I, p. 494.

³ Bibl. Nat. à Paris, f. fr., 6393; Lettre de Languet, du 24 décembre 1573.

⁴ Lettre de Louis de Nassau. Groen, t. IV, p. 279.

⁵ Lettre de Dale, du 12 décembre 1573; Lettre de Languet, du 24 décembre 1573.

⁶ Relation du comte palatin, Œuvres de Brantôme, t. IV, p. 411; Lettre de Dale, du 12 décembre 1573; Brantôme, t. IV, p. 326; Aubigné, t. I,

Les sombres images de la Saint-Barthélemy devaient plus d'une fois s'offrir à l'esprit du duc d'Anjou. Déjà, au sein des délices de Paris, il était parfois reveillé par les croassements des corbeaux qui planaient sur les tours du Louvre, et il croyait y reconnaître les gémissements des mourants. Ce fut bien pis encore dans sa triste royauté de Pologne, et ce sera pendant une de ces douloureuses insomnies qu'il dictera à son médecin Miron la relation des sanglants événements auxquels il avait pris une part si considérable ¹.

Catherine de Médicis se dirige de Blamont vers Bar-le-duc où elle se livre aux plaisirs de la chasse ; c'est là qu'elle veut exclure La Mole de la suite du duc d'Alençon en lui reprochant d'être l'auteur des divisions qui règnent entre ses fils ² ; puis, elle va rejoindre Charles IX à Reims et gagne avec lui Soissons.

Nous placerons dans cette ville une importante réunion à laquelle assista Turenne et où se trouva aussi Thoré, qui, depuis l'entrevue de Blamont, dirigeait la correspondance entre le duc d'Alençon et Louis de Nassau. Un ministre nommé Saint-Martin avait apporté une lettre secrète du

p. 110. Lettre de Cavriana, du 31 août 1572 ; Aubigné, t. II, p. 29. — La première ville de la Pologne où arriva son nouveau monarque, s'appelait Misère : on jugea que c'était d'un mauvais augure. Lettre de Dale, du 12 février 1574. (Meseritz dans Choisin, aujourd'hui Meveritz entre Kustrin et Posen).

¹ Je ne vois aucun motif de suspecter l'authenticité du récit dicté au médecin Miron. Mathieu l'a inséré dans son histoire, et il en existe une copie aux archives de Simancas. — Miron avait épousé une cousine de Morvillier.

² Mém. du duc de Bouillon.

comte de Nassau, annonçant qu'il allait tenter une entreprise sur Maestricht « et qu'il attendroit des avis de Monsieur (le duc d'Alençon) pour tourner la teste vers luy « où il seroit mandé ». On lui répondit que dans un mois on lui transmettrait des nouvelles ¹.

On ne devait pas attendre si longtemps pour essayer quelque tentative ; et, avant de recourir à la force des armes, on voulait tenter quelque ruse.

Un guet-à-pens a été préparé entre Soissons et Compiègne par des hommes d'armes recrutés aux environs de la Fère, qui se font appeler les Orphelins, « disant « avoir perdu leur père qui estoit amiral de France ». Mais Catherine de Médicis a été prévenue de leurs projets, selon les uns par des avis reçus d'Allemagne, selon d'autres par Miossens que Marguerite de Valois avait sauvé à la Saint-Barthélemy. On surveille avec soin le duc d'Alençon et le roi de Navarre afin qu'ils n'aillent point rejoindre les Orphelins ².

Au lieu de s'arrêter à Compiègne, la reine-mère se dirige vers Saint-Germain : de là elle se rend à Chantilly, non point pour y faire honneur à Montmorency, mais afin de s'assurer qu'on n'y fait pas quelques préparatifs pour organiser la guerre civile. En effet des armes étaient cachées au château de Chantilly ; mais Catherine de Médicis ne les vit point ou feignit de ne pas les voir ³.

¹ Mém. du duc de Bouillon.

² Rapports du mois de janvier 1574 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettres d'Alamanni, du 23 décembre 1573 et du 14 avril 1574 ; Rapports du 16 et du 18 janvier 1574 (Arch. de Bruxelles) ; Mém. de Marg. de Valois.

CHAPITRE XVIII.

LE COMLOT DU MARDI-GRAS.

(janvier — mars 1573)

Prétentions du duc d'Alençon. — Négociations avec Élisabeth. — Arme-ments des Huguenots dans les provinces du midi. — Le complot du mardi-gras à Saint-Germain. — La réconciliation.

I.

PRÉTENTIONS DU DUC D'ALENÇON.

Le duc d'Anjou quitte la France, le duc d'Alençon se montre dévoué aux partisans de la Réforme, Charles IX se querelle avec sa mère : le moment paraît favorable aux Huguenots pour ressaisir le pouvoir.

On voit le duc d'Alençon réclamer le titre de lieutenant-général du royaume, dont son frère avait été investi ¹ ; il entretient des relations intimes avec le maréchal de Montmorency et ses frères Damville, Méru et Thoré. Ce que l'on sait moins, ce sont ses rapports secrets avec le prince de Condé, La Noue et les seigneurs huguenots : nous verrons se développer à nos yeux toutes les suites du complot ourdi au camp de la Rochelle ². « Le désir de

¹ Lettre d'Alamanni, du 26 janvier 1574 ; Davila, l. V.

² De Thou, t. VI, p. 655.

« remuer, dit le duc de Bouillon, estoit resté dans l'esprit
« de M. le duc, et l'intelligence avec M. de La Noue
« continua ¹. »

Cependant Montmorency avait donné de sages conseils au duc d'Alençon, et rien n'eût été plus utile pour lui que de les suivre. Il l'engageait à ne pas quitter la cour, à se mêler de la gestion des affaires, à s'insinuer dans les bonnes grâces du roi qui, selon l'opinion de tous, ne devait pas vivre longtemps ². C'était pour le moment de sa mort qu'il fallait réserver la prise d'armes.

II.

NÉGOCIATIONS AVEC ÉLISABETH.

Élisabeth, régulièrement instruite par ses agents de tout ce qui se passe en France, applaudit aux desseins des Huguenots ³.

Une ligue entre la reine d'Angleterre et les princes allemands continue à se négocier. Elle approuve les conditions proposées par le comte palatin, mais elle voudrait aussi y faire entrer les rois de Danemarck et de Suède ⁴.

Maisonfleur reprend avec enthousiasme ses anciens rêves de grandeur et de gloire pour le duc d'Alençon ; il l'exhorte dans les termes les plus pressants à se rendre en Angleterre.

¹ Mém. du duc de Bouillon, p. 388.

² Mém. du duc de Bouillon.

³ Ceci est établi par la correspondance si intéressante du docteur Dale conservée au Record Office et à Hatfield.

⁴ Record Office (18 et 21 décembre 1573).

« On vous appelle au lieu de vous donner congé ! On
« vous demande à vous haster au lieu de vous esconduire !
« O Lucidor ! le plus fortuné prince de la terre, s'il sçait
« bien user de sa fortune !... Vous voulez avoir d'elle une
« parole par la bouche d'aultruy : elle veult que vous-
« mesme la veniez demander en personne... Vous vous
« pouvez souvenir, seigneur Lucidor, que vous me char-
« geastes expressément de luy dire que ce n'estoit point
« pour la grandeur que vous la recherchiez, mais seule-
« ment pour l'affection extremesme que vous portiez à tant
« de rares perfections, et aussi pour la supplier de vous
« secourir en vostre besoing. Il est en vostre puissance de
« vous satisfaire en l'ung et en l'aultre de ces deux poincts..
« Puis vous trouvant satisfait en ces deux articles, tout à
« temps commencerez-vous à parler du mariage. Vous
« pouvez penser qu'elle n'a pas cœur de marbre.. Les
« dames veulent estre servies, honorées, respectées, obéyes.
« Rien ne dispose tant leurs affections à nous vouloir aymer
« que nous donner du tout à elles, espouser leurs volontés,
« trouver bon tout ce qui leur plaist, fuir et rejeter ce
« qui ne leur plaist point et despendre de leur plaisir jus-
« qu'à nous vouloir mal à nous-mesmes s'il leur prend
« envie de nous hayr. La courtoisie, la soumission, la
« persévérance, la fidélité sont les vrayes pièces de canon
« qui font brèche au cœur des dames... Certes, je ne
« mens point, estant madame de Lisle ceste grande et
« accomplie princesse qu'elle est, je trouve que la faveur
« qu'elle vous faict, est si grande que mille vies se debvroient
« hazarder à travers de mille flammes pour l'en venyr
« remercyr. »

Après ces belles phrases, Maisonfleur abordait les moyens pratiques et matériels : le secret absolu dans le voyage, la nécessité de se pourvoir d'argent pour ne pas être réduit à en emprunter en Angleterre, le choix de six ou sept compagnons choisis parmi ceux « qui marchent plus de la « teste que des pieds » tels que La Mole et Thoré ¹.

En ce moment, les affaires de France préoccupaient trop le duc d'Alençon pour qu'il pût s'éloigner.

Le plan des Huguenots comprenait deux points principaux : une prise d'armes dans le nord de la France pour aider les Gueux, une autre prise d'armes dans le midi où, sous le prétexte de revendiquer la liberté de conscience, ils cherchaient à se constituer en état indépendant. Pour le second de ces projets, ils comptaient sur l'appui des Anglais.

III.

ARMEMENTS DES HUGUENOTS DANS LES PROVINCES DU MIDI.

L'insurrection des Huguenots était devenue générale dans la Guyenne et dans le Languedoc, et en quelques jours ils occupèrent plus de quarante villes ². Montgomery réunissait des forces pour mettre de nouveau à la voile vers les côtes de France ³, et cette ville de la Rochelle qu'Élisabeth avait craint quelques jours auparavant de voir

¹ Record Office ; La Ferrière, le XVI^e siècle et les Valois, p. 378.

² On lit dans une lettre adressée à Burleigh le 11 novembre 1573 que les Huguenots se sont emparés d'un grand nombre de villes dans plusieurs provinces et que Charles IX se propose de lever des Suisses pour les combattre. Record Office.

³ Lettre de Dale, du 1^{er} février 1574. Record Office.

enlevée aux Huguenots, devait, disait-on, servir de gage pour les fonds qu'elle avait avancés aux chefs de cette expédition ¹.

Sans doute Catherine de Médicis regretta amèrement ses infructueux efforts de l'année précédente, en voyant la citadelle du parti huguenot plus redoutable que jamais. Elle chargea le maréchal de Biron de surprendre la Rochelle ; mais cette entreprise échoua, et ceux qui devaient la favoriser, expirèrent dans d'affreux supplices ².

IV.

LE COMLOT DU MARDI-GRAS A SAINT-GERMAIN.

Telle était la situation des choses lorsqu'on mit en délibération dans le conseil des Huguenots s'il y avait lieu de s'engager dans une étroite alliance avec le duc d'Alençon. Du Plessis-Mornay était d'avis qu'il ne fallait point mêler les affaires de la religion à la jalousie qu'inspirait une ambition froissée. La Noue soutenait au contraire qu'on pouvait s'aider de tous les moyens utiles et que pour acquérir l'amitié du duc d'Alençon on pouvait servir ses intérêts. Cet avis prévalut.

Les chefs huguenots s'assemblent sous la présidence de

¹ Mémoire de Mondoucet, du 30 janvier 1574.

² Lettre d'Alamanni, du 3 janvier 1574 ; Lettre de Jean de Morbecque, du 16 février 1574 (Arch. de Bruxelles). — On lit dans un rapport du 14 janvier 1574 adressé à Requesens que le roi pensait faire à la Rochelle comme à Paris, mais que ceux de la Rochelle ont découvert la chose et qu'ils ont égorgé les partisans du roi (Archives de Bruxelles).

Montmorency. On y considère la mort du roi comme prochaine, et l'on décide qu'en ce cas le duc d'Alençon s'emparera de Paris et se fera reconnaître comme roi par le Parlement, que de plus des mesures seront prises pour empêcher son frère Henri de revenir de Pologne ¹.

On juge que l'heure est venue de lever l'étendard du parti de la Réforme et d'opposer au roi son propre frère. C'est en ce moment que se répand de plus en plus au sud de la Loire le bruit qu'un grand chef se déclarera bientôt en faveur des Huguenots. Ce grand chef dont on ne se confie le nom qu'à l'oreille, c'est le duc d'Alençon ²; et dès ce jour La Noue appelle autour de lui ses amis et ses partisans si nombreux en Poitou et en Saintonge.

Cette entreprise des Huguenots était, selon l'envoyé florentin Alamanni, une trame ourdie par le duc d'Alençon d'accord avec Montmorency. Les chefs du complot étaient le duc d'Alençon, le roi de Navarre, Thoré, Lafin et d'autres seigneurs ³. On voulait tuer le cardinal de Lorraine et le duc de Guise; mais le cardinal de Lorraine s'était hâté de fuir, et le duc de Guise venait de quitter Saint-Germain pour se rendre à Paris ⁴.

On a décidé que, sans attendre la mort du roi, il faut mettre la main sur Catherine de Médicis. En même temps on arrachera de la cour où une extrême surveillance n'est plus qu'une captivité déguisée, le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Du Plessis-Mornay les conduira à Mantes où

¹ Mémoires de Nevers, tome I, p. 71.

² La Ferrière, Le XVI^e siècle et les Valois, p. 385.

³ Lettre d'Alamanni, du 5 mars 1574.

⁴ Lettre d'Alamanni, du 1^{er} mars 1574.

le duc d'Alençon partagera avec Montmorency le commandement des Huguenots et appellera les Allemands à combattre sous ses drapeaux ¹.

Telle est la résolution qui est adoptée : Walsingham en est instruit, et l'exécution en est fixée au 10 mars 1574.

Il est bien rare que dans une conspiration l'on se borne à prévoir des éventualités ; et bientôt des avis plus impatients signalent l'utilité d'une action immédiate. Tout est prêt pour saisir les armes : comment justifierait-on des délais qui décourageraient les plus braves ?

Un camp huguenot est formé à Mantes, sous les ordres du seigneur de Chaumont-Guitry. Il a entre les mains des lettres-patentes du duc d'Alençon qui l'autorise à lever des hommes d'armes ² : quarante enseignes d'infanterie et trente compagnies d'hommes d'armes qu'on a cassées, ont reçu du maréchal de Montmorency l'ordre de se trouver à Mantes le 15 février ³. Les Huguenots conduits par La Noue doivent les rejoindre.

Un incident imprévu précipite la marche des événements. Le duc de Guise a une querelle avec le seigneur de Ventabran. C'est, dit-on, une histoire de galanterie comme on en voit tous les jours à la cour des Valois ; mais le duc de Guise prétend que Ventabran a été chargé par Montmo-

¹ Lettre du seigneur de Morbecque, du 27 février 1574, et Rapport du même jour adressé à Requesens (Arch. de Bruxelles).

² Lettre d'Alamanni, du 11 mars 1574.

³ Le comte du Rœulx, dans une lettre du 13 février 1574, rapporte que le bruit courait que Montmorency avait fixé à Mantes à la mi-février le rendez-vous d'un grand nombre de ses bandes (Archives de Bruxelles). Sur cette entreprise de Mantes, voyez les Mémoires du duc de Bouillon, p. 392.

rency de l'assassiner. Le complot ne va-t-il pas plus loin ? On avertit Catherine de Médicis que l'un des frères de Montmorency et qu'un fils de Briquemaut sont cachés, soit chez le duc d'Alençon, soit chez La Mole : elle parcourt elle-même toutes les chambres et ne trouve personne ; mais ses soupçons persistent. Le duc d'Alençon qui s'éloigne chaque jour davantage de sa mère, sera surveillé de plus près. Quant à La Mole, il a entendu son maître lui dire : « Ce qu'on te fera, on me le fera aussi ¹. »

La maladie de Charles IX s'aggrave ; on dit qu'elle a pour causes sa colère et sa haine contre le duc d'Alençon. Celui-ci ne paraît point au souper du roi : toute la cour est troublée par ces pratiques ².

Le seigneur de Guitry était jaloux de La Noue. Au lieu de l'attendre, il voulut se réserver à lui seul tout l'honneur du succès et alléqua, pour motif de hâter l'explosion du complot, qu'il serait plus aisé le 24 février de surprendre la cour à Saint-Germain au milieu des désordres du mardi-gras.

Le lundi 23 février le docteur Dale fut reçu au château de Saint-Germain par le roi de France qui était souffrant et qui témoigna le désir de remettre cette audience à un autre jour. Une heure à peine s'était écoulée lorsque Cathe-

¹ Lettre d'Alamanni, du 17 février 1574 ; Rapport du 6 mars 1574 (Arch. de Bruxelles). — On arrêta, dit-on, deux pages que Montmorency avait chargés d'empoisonner le duc de Guise. Lettres de Dale, du 11 février et du 22 mars 1574. Record Office. — Dans un rapport du 6 mars 1574 adressé à Requesens, on dit que le duc de Guise a failli être assassiné (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Wilkes, du 12 février 1573. Br. Mus., Harley, 1582.

rine de Médicis découvrit le projet des Huguenots. On disait que le complot avait été révélé par des dames, notamment par Marguerite de Valois, qui était toujours favorable au duc de Guise ; mais il est certain que La Mole lui-même en instruisit Charles IX, soit qu'il eût été chargé par le duc d'Alençon de s'informer si le roi s'y montrerait contraire, soit, ce qui est plus probable, qu'il voulût ainsi dégager sa responsabilité et sauver sa vie ¹.

Catherine de Médicis a fait aussitôt appeler le duc d'Alençon qui, par le conseil de La Mole, ne lui déguise rien. « Notre homme dit tout » murmure le roi de Navarre à l'oreille du vicomte de Turenne. Déjà la reine-mère a fait préparer un coche ; elle y monte et y fait monter avec elle le roi de Navarre et le duc d'Alençon et les conduit au donjon de Vincennes ².

Charles IX, de plus en plus souffrant, est resté au château de Saint-Germain. On lui annonce bientôt que sept ou huit cents cavaliers huguenots, sous les ordres de Guitry, s'approchent et ne sont plus qu'à quelques lieues. Il envoie Thoré et Turenne vers le seigneur de Guitry pour l'interroger sur ses intentions. Celui-ci répond que les Huguenots ne veulent que défendre leurs vies et qu'ils réclament des places de sûreté ; il ajoute qu'il ne veut pas s'insurger contre Charles IX, mais il se peut, observe Alamanni, que les autres conjurés aient d'autres intentions ³.

Il n'y avait plus à hésiter. Charles IX s'entoura de ses gardes comme s'il se fût trouvé en présence d'ennemis.

¹ Lettre d'Alamanni, du 11 mars 1574.

² Mém. de Nevers, t. 1, p. 71 ; Mém. du duc de Bouillon.

³ Lettres d'Alamanni, du 5 et du 11 mars 1574.

Avant l'aube on le mit, selon les uns sur une mule, selon d'autres dans une litière au milieu de ses troupes rangées en ordre de bataille ¹. Ce fut ainsi qu'il se dirigea vers Paris où il s'arrêta au faubourg Saint-Honoré dans une maison qui appartenait au maréchal de Retz ². Il était épuisé d'émotions et de fatigues : « Au moins, s'était-il écrié, s'ils eussent attendu ma mort ! c'est trop m'en vouloir ³ ! » et il ajoutait ce verset d'un psaume : *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea* ⁴.

Le duc de Guise, instruit du péril qui menace Charles IX, quitte aussitôt Paris et se rend au-devant de lui avec deux cents chevaux ⁵.

On juge prudent de réunir des troupes à Saint-Denis. L'ordre a été donné à tous les gouverneurs des provinces de se tenir prêts à marcher avec leurs hommes d'armes vers Paris ⁶.

Telle fut cette journée connue dans l'histoire sous le nom de la journée du mardi-gras, mais que les Huguenots appelèrent par ironie : la bataille de Saint-Germain ⁷.

¹ D'après Marguerite de Valois, on porta Charles IX en litière.

² Lettres de Dale, du 2 et du 8 mars 1574 ; Dupleix, p. 769.

³ Brantôme, t. V, p. 267.

⁴ Il ne suffisait point au duc d'Alençon d'avoir obtenu le titre de lieutenant-général du royaume : il voulait concentrer toute l'autorité entre ses mains ; ita ut re ipsa, dit Languet, videretur esse rex, alter nomine tantum. Epist. secr. t. I, p. 222.

⁵ Lettre d'Alamanni, du 5 mars 1574.

⁶ Lettre d'Alamanni, du 5 mars 1574.

⁷ Lettre de Dale à Walsingham, du 2 mars 1574. Record Office.

V.

LA RÉCONCILIATION.

Le duc d'Alençon s'humilie ; il avoue sa faute et sollicite son pardon ¹. Tout semble oublié. Le 5 mars, on publie une remise complète de toute peine pour le seigneur de Guित्रy et ses adhérents ². Ce sont, écrit le docteur Dale, les idées de paix qui dominent ³.

Il est vrai que le duc d'Alençon et le roi de Navarre sont attentivement surveillés, mais on les entoure d'honneurs. Charles IX, pour étouffer les bruits qui circulent, plaisante et se promène avec eux, multipliant les apparences d'une amitié dont tout le monde s'étonne ⁴.

Montmorency, qui s'était d'abord retiré à Chantilly, ne tarda point à rentrer à Paris ⁵.

Ce furent Thoré et Turenne qui ramenèrent le seigneur de Guित्रy à la cour où il reçut un gracieux accueil ⁶. Charles IX le loua ainsi qu'il le méritait, à ce qu'écrivit depuis dans ses mémoires le vicomte de Turenne, l'un des complices de la tentative de Saint-Germain. En même temps « il taschoit à le pratiquer », l'interrogeait sur cette prise d'armes et lui promettait de le récompenser s'il le servait en ce qu'il désirait ⁷.

¹ Déclaration du 14 mars 1574. Arch. Nat. à Paris, K. 1535.

² Lettre d'Alamanni, du 5 mars 1574 ; Rel. de Cavalli.

³ Lettre de Dale à Burleigh, du 15 mars 1574.

⁴ Lettres de Dale, du 8 et du 15 mars 1574. Record Office.

⁵ Lettre de Charles de Largilla, du 29 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁶ Lettre d'Alamanni, du 11 mars 1574.

⁷ Mém. de Bouillon

Le duc de Guise semble seul abandonné à la vengeance de ses ennemis. Il a failli être empoisonné, à un banquet chez l'évêque de Paris, par un ancien page du premier prince de Condé ¹. Il quitte la capitale du royaume après avoir déclaré à Charles IX qu'il saura se défendre contre ceux qui ont voulu le tuer ² ; puis il se retire en Champagne, et l'on croit qu'il ne retournera près du roi que le jour où il faudra combattre les Huguenots ³.

Une vive agitation règne à Paris. Le peuple est indigné par toutes ces rumeurs qui se répandent, et déjà quelques seigneurs huguenots se sont éloignés par crainte d'une seconde Saint-Barthélemy ⁴.

Comment pouvait-on expliquer la longanimité de la reine-mère et celle de son fils ? Nous recourons de nouveau aux dépêches florentines.

Catherine de Médicis, fidèle au système qu'elle suivait depuis plusieurs mois, voulait, même après le complot de Saint-Germain, détourner le danger, moins par la force que par d'habiles négociations. Elle avait résolu de se prêter au vœu du duc d'Alençon de tenter l'aventure des Pays-Bas ⁵, puisque le prince d'Orange et les princes allemands lui promettaient de l'en créer seigneur ⁶, et de favoriser ainsi son mariage avec Élisabeth. Les armements de

¹ Lettre d'Alamanni, du 16 mars 1574.

² Lettre d'Alamanni, du 24 mars 1574.

³ Lettres de Dale, du 15 et du 22 mars 1574.

⁴ Lettre d'Alamanni, du 24 mars 1574.

⁵ La ventura.

⁶ Per che Orange e li altri principi d'Alemagna li promettono gran cose per farlo signore di quella provincia.

Montgomery en Angleterre, ceux de La Noue au sud de la Loire ne sont-ils pas les symptômes de la plus grave situation ? Malgré les remontrances du cardinal de Lorraine, elle reprend le projet de consolider la paix chez elle en mettant le feu dans la maison du voisin ¹. En ouvrant les Pays-Bas à l'ambition du duc d'Alençon, elle assurera le repos au sein de la maison royale ; en appelant les Huguenots à aider les Gueux, elle rétablira l'ordre dans tout le royaume. Frégose sera envoyé en Allemagne pour suspendre les levées de reîtres faites par les Huguenots. On compte sur Louis de Nassau pour désarmer Montgomery ; on a chargé Strozzi de négocier avec La Noue. Pourquoi les Huguenots se soulèveraient-ils puisque chacun vit comme il le veut ² ? Ce qui est plus étrange encore, Charles IX investit d'une mission de confiance ce même seigneur de Guîtres qui, peu de jours auparavant, voulait l'enlever du château de Saint-Germain ; il lui annonce qu'il le chargera de conduire les renforts destinés au prince d'Orange ³.

On voit arriver à Paris une députation des chefs de la ligue du *Bien public*. Ils demandent la convocation des États-Généraux et l'expulsion des étrangers. Retz et Birague ne sont-ils pas des Italiens ? Les Guise eux-mêmes ne sont-ils pas des Lorrains ? On ne fait d'exception que pour Catherine de Médicis ⁴.

¹ Lettres de Dale à Burleigh et à Th. Smith, du 15 mars 1574 ; Mém. du duc de Bouillon ; Mém. de Cheverny.

² Lettre du 27 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettres d'Alamanni, du 1^{er}, du 5 et du 16 mars 1574 ; Lettre de Dale, du 15 mars 1574.

⁴ Lettre d'Alamanni, du 11 mars 1574.

Le bruit est généralement répandu que Charles IX, pour se débarrasser des Huguenots, leur permettra d'aider Louis de Nassau et qu'il leur prêtera lui-même son concours. On raconte qu'un agent du Taciturne, peut-être de concert avec le maréchal de Cossé, s'est rendu près de Charles IX et qu'il l'a pressé de ne pas manquer à sa parole : ce serait la seconde et la dernière fois. Désormais, on ne pourrait plus se fier en lui, et, s'il abandonnait le prince d'Orange, celui-ci s'unirait à tous les princes allemands pour le combattre ¹.

Tel est aussi l'avis de Montmorency : il continue à soutenir cette vieille thèse que pour éteindre les guerres civiles en France, il faut favoriser dans les Pays-Bas les desseins des Gueux et y faire entrer toutes les forces des Huguenots². Comment le roi pourrait-il s'y opposer ? A quoi lui sert de réunir une armée à Saint-Denis ? Quel serait le lieutenant-général de cette armée puisqu'il n'ose se fier à son frère ? D'ailleurs les Huguenots sont résolus, « où le dict seigneur roy ne leur voudra permettre, luy courre « sus et le deffaire ³. »

Le duc d'Alençon a retrouvé toute son insolence. Il déclare que les protestants lui ont donné la charge de reprocher ouvertement au roi ses tentatives sur la Rochelle, sur Sedan et sur d'autres places, et il va jusqu'à l'insulter en le traitant « d'homme de nulle foy ⁴. »

¹ Lettres d'Alamanni, du 24 et du 30 mars 1574.

² Montmorency était arrivé à la cour dans les premiers jours de janvier 1574 ; il avait pris en main la cause des mécontents. Lettres de Dale.

³ Lettre du seigneur d'Helfault, du 27 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre du seigneur d'Helfault, du 27 mars 1574. Papiers d'État, Liasse 126 (Archives de Bruxelles).

Si le duc d'Alençon ne se dirige point vers la frontière des Pays-Bas, c'est qu'il veut obtenir d'abord de Charles IX qu'il déclare la guerre à l'Espagne ; mais cette fois, les conseils du cardinal de Lorraine, d'accord avec la politique prudente de la reine-mère, sont assez puissants pour combattre une si grave résolution ¹.

Un second motif n'est pas moins sérieux. La reine-mère ne permettra pas au duc d'Alençon de se dérober à la surveillance dont elle l'entoure, surtout s'il ne doit la quitter que pour se placer au milieu des Huguenots.

Un observateur circonspect et prudent, le docteur Dale qui représente alors à Paris la reine d'Angleterre, observe que quelles que soient les paroles du roi, ceux auxquels elles s'adressent, feront bien de se tenir sur leurs gardes ².

¹ Lettre d'Alamanni, du 24 mars 1574.

² Lettre de Dale, du 15 mars 1574. Record Office.

CHAPITRE XIX.

LE COMLOT DU JEUDI-SAINT.

(mars et avril 1574)

Mouvements des Huguenots. — Mesures de rigueur prises par Charles IX. — Complot du jeudi-saint. — Procès de la Mole et de Coconas. — Médiation d'Élisabeth en faveur du duc d'Alençon. — Supplice de la Mole et de Coconas. — Nouveaux complots du duc d'Alençon.

I.

MOUVEMENTS DES HUGUENOTS.

Si Catherine de Médicis avait espéré suspendre par une feinte douceur les desseins formés par les Huguenots, elle s'était profondément trompée. Jamais ils n'avaient été plus menaçants. Le prince de Condé, réunissant toutes leurs forces dans le nord de la France, devait rejoindre sous les murs de Paris celles que La Noue aurait assemblées dans les provinces du midi ¹ ; et cette fois encore les Anglais ne donneraient-ils pas la main aux Huguenots ² ?

La Noue a déclaré qu'il aimait mieux périr les armes à la main que d'être assassiné comme Coligny ³. Déjà maître

¹ Lettre de Çuniga, du 13 avril 1574. Arch. Nat. à Paris, K. 1535.

² Le 18 janvier 1574, Dale faisait parvenir à Burleigh une lettre que le prince de Condé adressait à la reine d'Angleterre. Le prince de Condé n'avait pas voulu accompagner le duc d'Anjou en Pologne afin de continuer à soutenir les Huguenots en France.

³ Lettre de Dale, du 22 mars 1574.

de Fontenay et du château de Lusignan, il se prépare à passer la Loire ¹.

Une expédition conduite par le comte de Montgomery a quitté les rivages de l'Angleterre et a abordé en Normandie ². Il a occupé Carentan et Saint-Lô ; il correspond avec Burleigh, lui demande de la poudre et des canons et signe ses lettres en ces termes : « Celui qui se sent vostre obligé
« par tant de faveurs et de courtoisies que j'ay reçues de
« vous ³. » Quand le seigneur de Torcy, au nom de Charles IX, lui promet faveur et protection s'il cesse les hostilités, il réplique comme La Noue qu'il aime mieux verser son sang les armes à la main que par trahison, et il ajoute qu'il ne peut que communiquer le message du roi au corps dont il est membre ⁴. Ce corps, c'est le gouvernement du *Bien public*, qui constitue un second état souverain au sein même de la France.

Les Huguenots n'ont point renoncé à leurs projets contre Charles IX. Ils disent « qu'ils chercheront le roy où
« qu'il soit. » Celui-ci a donné l'ordre de ne pas les inquiéter tant qu'ils restent paisibles, mais de les massacrer s'ils prennent les armes ⁵.

¹ Nouvelles de France, du 1^{er} avril 1574. Record Office. — Ce fut le duc de Montpensier qui s'opposa au passage de la Loire. On signalait des rassemblements de Huguenots en Beauce, en Normandie, en Champagne. Lettre de Dale, du 2 mars 1574.

² Ce fut de Carentan que Montgomery écrivit en Angleterre pour réclamer des secours. Un agent italien recommandait à Walsingham de les accorder ; car on pourrait, avec l'aide de Louis de Nassau, reconquérir Calais. Lettre de Jacomo Manucci. Record Office.

³ Lettre du 24 mai 1574. Record Office.

⁴ Lettre de Montgomery à Burleigh, du 23 mars 1574. Record Office.

⁵ Rapport du 20 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

II.

MESURES DE RIGUEUR PRISES PAR CHARLES IX.

Le docteur Dale, écrivant le 1^{er} avril 1574 à la reine d'Angleterre, lui annonce que depuis quelques jours les dispositions de Charles IX se sont complètement modifiées. Il a juré de former contre les rebelles, dès qu'il sera guéri, une armée où il commandera seul, de ne déposer les armes que lorsqu'il aura assuré à la royauté une autorité absolue et de livrer tant de batailles et de faire tant d'exploits de guerre qu'il verra la fin de ces troubles ou qu'il mourra ¹. On publie une proclamation par laquelle il convoque pour le 15 avril le ban et l'arrière-ban afin de combattre les Huguenots ².

C'est en ce moment que le duc d'Alençon reçoit de la reine Élisabeth un sauf-conduit qui durera jusqu'au 20 mai, en vertu duquel on le recevra dans tous les ports de l'Angleterre avec tel nombre de vaisseaux et de personnes qu'il jugera convenable, en l'entourant de tous les honneurs qui reviennent à un prince fils et frère de rois ³ : étrange coïncidence qui ressemble à une amère ironie.

Catherine de Médicis déclare à l'ambassadeur anglais que le duc d'Alençon ne profitera pas du sauf-conduit. Dale remarque qu'elle n'oserait pas lui permettre de s'éloigner. Elle n'ignorait pas, écrit Cavalli, quel danger il y aurait

¹ Brantôme, t. V, p. 267.

² Record Office (30 mars 1574).

³ Sauf-conduit du 16 mars 1574. Record Office.

eu à ce que le duc d'Alençon fût libre, le jour où mourrait Charles IX ¹. Les rapports du jeune prince avec la reine-mère et avec le roi sont bien différents de ce qu'ils étaient quelques jours auparavant ².

Le 21 mars, le duc d'Alençon et le roi de Navarre signent une déclaration où ils démentent toute connaissance de l'entreprise récemment dirigée contre le roi et affirment leur ferme résolution de consacrer leurs vies et leurs biens à le défendre contre les rebelles qui troublent la tranquillité du royaume ³ : déclaration qui rappelle celle qui avait été signée après la Saint-Barthélemy ⁴.

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre se plaignaient d'être traités comme des esclaves. Catherine de Médicis connaissait leurs relations avec les conjurés. Ne croirait-elle point devoir les frapper afin de prévenir de nouveaux complots ?

Monluc engage Charles IX à se montrer impitoyable vis-à-vis de ceux qui ne cessent de troubler la France. Il a soixante-douze ans ; il y a cinquante-six ans qu'il porte les armes, cinquante-trois qu'il exerce un commandement ; et jamais il n'a vu éclater dans la maison de quelque roi ou de quelque prince une si odieuse conjuration. Il est temps de faire justice. Si on ne prend cette résolution, aucun des serviteurs du roi ne pourra espérer pour lui une longue carrière ; car ceux qui ont échoué la veille, recommenceront le lendemain, et ils ne s'arrêteront point

¹ Rel. de Cavalli, de 1574.

² Lettre de Dale, du 1^{er} avril 1574.

³ Record Office ; Le Frère, p. 716 ; De Thou, t. VII, p. 48.

⁴ Lettre de Dale, du 1^{er} avril 1574. Record Office.

jusqu'à ce que leurs projets aient réussi. Le remède, c'est de les frapper avec sévérité : « Voilà, sire, écrivait-il, le « juste conseil que je vous pourrais donner ¹. »

Le docteur Dale, parlant des princes que Catherine a ramenés avec elle de Saint-Germain à Paris, observe que le donjon de Vincennes les fait trembler ².

Les alarmes du duc d'Alençon s'accroissent de jour en jour ³. Il craint que sa mère ne lui réserve le sort de don Carlos ⁴. Le bruit s'est répandu que Charles IX a demandé au pape si le salut de l'État ne légitime point un fratricide ⁵.

Un nouveau complot se forme : ce n'est pas seulement pour recouvrer la liberté, c'est aussi pour conquérir le pouvoir.

Après le complot du mardi-gras, le complot du jeudi-saint.

III.

LE COMLOT DU JEUDI-SAINT.

Alamanni, rendant compte au grand-duc de Toscane des événements de France, s'exprime en ces termes : « Votre « Altesse apprendra une terrible conjuration dirigée contre

¹ Lettre de Monluc à Charles IX, du 13 mai 1574. Bibl. de l'Institut de France, mss. Godefroy

² Lettre de Dale, du 8 mars 1574.

³ Lettre de Dale, du 1^{er} avril 1574. Record Office.

⁴ Mettendoli paura chè sarà fatto a lui come al principe di Spagna. Lettre d'Alamanni, du 11 mars 1574.

⁵ Procès de la Mole, Mém. de l'État de France.

« la vie et l'autorité de Leurs Majestés, dont les principaux
 « chefs sont, à ce que l'on assure, le duc d'Alençon et le
 « roi de Navarre instigués et aidés par leurs amis, et peut-
 « être, comme le veulent aucuns, non sans le consentement
 « de la reine d'Angleterre ¹. »

Cavalli, parlant du duc d'Alençon, ajoute que ce prince, jeune, altier par caractère, de peu de jugement, mais entraîné par son sang bouillant ², en était arrivé au point de vouloir tuer sa mère et son frère ³.

Le bruit se répand qu'on a saisi une lettre adressée par le roi de Navarre à ses amis du Languedoc, où il leur annonce que bientôt il sera délivré et que le roi est empoisonné. Quelques jours après, Charles IX est plus souffrant. On soupçonne le roi de Navarre de ne pas être étranger à ces symptômes menaçants ; on le garde plus sévèrement ⁴.

Selon une autre rumeur, le roi de Navarre avait proposé au duc d'Alençon d'attirer la reine-mère dans leur appartement sous prétexte d'une révélation importante à lui faire sans témoins et de saisir ce moment pour l'étrangler. Les desseins qu'elle nourrissait contre son fils, ne justifiaient-ils pas ceux que celui-ci à son tour aurait formés contre sa mère ? Leur salut à tous deux n'était-il pas dans cette extrême nécessité, et n'était-ce point aussi assurer le salut de la France que cette reine poussait à sa ruine ? Tels furent les arguments que l'on place, d'après des mémoires du temps, dans la bouche du roi de Navarre ⁵.

¹ Lettre d'Alamanni, du 14 avril 1574.

² Altiero di natura, di poco stato e di grandissimo sangue.

³ Relation de Sig. Cavalli, de 1574.

⁴ Lettre d'Alamanni, du 1^{er} mai 1574.

⁵ Le Laboureur, additions aux mém. de Castelnau, p. 381.

Ce crime destiné à prévenir un autre crime ne s'accomplit point, et le XVI^e siècle que souillèrent tant d'attentats, ne fut pas le témoin de cette œuvre parricide.

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre se sont arrêtés à un autre projet. Ils espèrent, grâce à leurs nombreux amis, s'échapper du donjon de Vincennes, et, aussitôt après, ils se placeront à la tête d'un vaste mouvement contre Charles IX. Le duc d'Alençon ira rejoindre à Sedan vingt-huit ou trente enseignes et trois cents chevaux qu'a déjà réunis le duc de Bouillon ¹. On y appellera Louis de Nassau ; on y réunira les reîtres allemands.

Déjà les Huguenots ont chargé le vicomte de Turenne d'aller se concerter en Normandie avec Montgoméry ; ils en ont prévenu le docteur Dale afin de s'assurer l'appui de la reine d'Angleterre. Dès que le duc d'Alençon sera libre, il ira déposer à ses pieds le tribut de son amour ².

Du Plessis-Mornay avait été, en même temps, envoyé vers Louis de Nassau « pour l'induyre à amener ses troupes « en France ³. »

C'est La Mole qui est chargé par le duc d'Alençon d'organiser tous les préparatifs qui se rapportent à son évasion. Plusieurs dames de la cour sont entrées dans ce complot. La plus illustre est Marguerite de Valois qui, depuis peu,

¹ Lettre d'Alamanni, du 14 avril 1574 ; Lettre de Mondoucet, du 15 mars 1574. — C'était à Sedan qu'était marqué le rendez-vous des Huguenots qui allaient en Allemagne rejoindre le comte Louis de Nassau. Ils passaient la Mense à Stenay. Rapport du 6 mars 1574 (Archives de Bruxelles).

² Lettre du docteur Dale, sans date. Record Office.

³ Vie de Mornay, p. 76.

est devenue la confidente et l'amie du duc d'Alençon. On cite aussi la maréchale de Retz ¹ ; mais jusqu'à quel point peut-on compter sur leur discrétion ?

Si le duc d'Alençon, dit Cavalli, avait été aussi habile que méchant, il eût sans doute recouvré la liberté ; le sang eût coulé, et Dieu sait si le roi de Pologne aurait jamais occupé le trône de France ².

Le duc d'Alençon, pour exécuter ses projets, n'attend que le retour du vicomte de Turenne envoyé à Carentan près de Montgoméry.

Le mardi 6 avril, Turenne est revenu de Normandie. Tout est prêt pour la prise d'armes, et le duc d'Alençon saisira le premier moment propice pour sa fuite.

Le plan de l'évasion est arrêté. Tandis qu'au milieu des solennités du jeudi-saint, la cour, les seigneurs et les gardes se rendront en grande cérémonie à Notre-Dame pour le lavement des pieds auquel Charles IX ne pourra assister, quelques hommes dévoués montés sur d'excellents chevaux se réuniront à Saint-Maur, et ils profiteront du moment où Charles IX et le duc d'Alençon se trouveront presque seuls, pour les enlever et les emmener avec eux ³.

Cependant la reine-mère reçoit le mercredi matin certains avis secrets. On arrête aux portes de Paris un domestique du seigneur de Château-Landon, et on saisit sur lui un billet par lequel le duc d'Alençon indique les moyens de fuite que l'on prépare ⁴. On a appris qu'il a fait

¹ Lettre d'Alamanni, du 5 mai 1574.

² Rel. de Cavalli, 1574.

³ Lettre d'Alamanni, du 14 avril 1574.

⁴ Lettre d'Alamanni, du 14 avril 1574.

acheter de divers côtés des chevaux, des armes et de la poudre. Turenne n'ose plus rester à Paris et s'éloigne précipitamment, après avoir fait prévenir le duc d'Alençon qu'il se rend à Juvisy où il l'attendra avec dix ou douze gentils-hommes et de bons chevaux ¹.

Charles IX déjeunait quand on lui apprit ce nouveau complot. Dans un mouvement de colère il renverse la table placée devant lui, se fait habiller à la hâte et appelle les Suisses pour le défendre ². On double les gardes ; on change les soldats qui surveillaient le duc d'Alençon et le roi de Navarre ; on arrête aux barrières de Paris et du château de Vincennes tous ceux que l'on juge suspects ³.

La reine-mère a décidé que le lavement des pieds se fera dans la chapelle du château de Vincennes, et elle charge le duc d'Alençon d'y remplacer le roi : sainte et pieuse cérémonie observée depuis le règne de saint Louis, mais entourée pour la première fois d'un appareil de gens de guerre, non pas pour rendre honneur au prince qui y présidait, mais pour lui rappeler, au milieu de ces pauvres accueillis en signe d'humilité chrétienne, qu'il n'était lui-même qu'un prisonnier ⁴.

Cinq cents fantassins, cinq cents chevaux gardent les portes du donjon de Vincennes ⁵. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre sont reconduits dans leurs appartements dont il ne leur est plus permis de sortir ⁶.

¹ Mémoires du duc de Bouillon.

² Lettres de Dale et de Wilkes.

³ Lettre d'Alamanni, du 14 avril 1574.

⁴ Lettres d'Alamanni.

⁵ Lettre de Juan de Vargas, du 2 mai 1574 (Arch. de Simancas).

⁶ Lettre d'Ant. de Bailleul, du 18 avril 1574 (Arch. de Bruxelles).

C'est en ce moment que Catherine de Médicis reçoit du roi de Pologne une lettre où il lui recommande vivement de veiller à ce qu'en cas de mort de Charles IX le duc d'Alençon n'usurpe pas le trône de France ¹.

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre sont interrogés. Le premier se justifie en accusant surtout ses amis, ce qu'il fait avec faiblesse et avec lâcheté ; le second s'explique dans un langage noble et digne.

Le duc d'Alençon remonte dans sa déclaration jusqu'à ses entrevues avec Coligny à Blois en 1571. Il n'omet ni ses relations avec La Noue au siège de la Rochelle, ni ses pourparlers avec Louis de Nassau dans le voyage de Blamont ; il déclare qu'il voulait se rendre non à Sedan, mais à Moret où il eût rejoint Condé et que son départ devait avoir lieu le samedi-saint, ce dont il s'était fait scrupule à cause de la fête de Pâques. Il accuse Montmorency, Méru, Thoré, Turenne et surtout La Mole qui l'a engagé à écouter Montmorency et qui tout récemment lui a donné le conseil de s'échapper de Vincennes ².

Le mémoire présenté par le roi de Navarre et adressé à Catherine de Médicis est bien moins une apologie que l'exposé de ses griefs et la revendication de ses droits. Marguerite de Valois prétend qu'elle le rédigea ; mais il est difficile de ne pas y reconnaître le style vif et nerveux qui, aussi bien que son panache, caractérisera Henri IV ³.

¹ Lettre d'Alamanni, du 5 mai 1574.

² Mém. de l'Etat de France.

³ Mém. de Marg. de Valois ; Add. aux mém. de Castelnau, p. 390. Le 5 mai, Dale fit parvenir ce mémoire à Burleigh.

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre déclarent, écrit Alamanni, que leur unique projet était de rejoindre Louis de Nassau et d'assurer au duc d'Alençon la souveraineté des Pays-Bas, en même temps qu'ils auraient porté la guerre en Navarre contre les Espagnols ; mais Charles IX, toujours en colère, a répondu qu'il connaît mieux leurs intentions, qu'il ne leur reste qu'à les avouer et que s'il consent à les pardonner, il n'épargnera pas ceux qui les leur ont inspirées ¹.

Quel sort réservait en ce moment aux deux prisonniers ce sombre donjon de Vincennes, où un petit-neveu de ce même roi de Navarre, héritier de Condé, devait un jour trouver une mort ignominieuse ² ? Combien d'autres captifs n'avaient point gémi au sein de ces mêmes murailles, les uns pour s'éteindre dans les ténèbres d'un cachot, les autres pour n'en sortir que livrés à la hache du bourreau ! Des paroles menaçantes, prononcées par le roi dans un moment où il n'écoutait que sa colère, ajoutaient à leur anxiété. « Leurs jours sont en danger » porte une dépêche adressée à lord Burleigh ³.

Selon tous les récits, la fureur de Charles IX contre son frère est extrême. Il est impossible de prévoir à quelles rigueurs elle se portera, et tout est à redouter, quand sa mère, profitant de l'ascendant qu'elle exerce sur lui, parvient à le calmer. Il faut ajouter que parmi les conseillers

¹ Lettre d'Alamanni, du 22 avril 1574.

² Ce fut au château de Vincennes que le roi de Navarre signa le 24 avril 1574 une commission pour le renouvellement des magistratures de Dunkerque, de Gravelines et de Bourbourg (Archives de Bruxelles).

³ Record Office.

du roi de France, il en est qui n'osent pas se déclarer ouvertement contre le duc d'Alençon. Ils prévoient que Charles IX ne vivra pas longtemps ; et il pourrait arriver que le duc d'Alençon se saisît du trône de France avant que son frère pût arriver de Pologne ¹.

Cependant Charles IX persistait à vouloir se mettre à la tête de ses soldats ; et, alors qu'il pouvait à peine quitter son lit, on racontait « qu'il avoit prins ung corselet au dos ² » d'abord pour châtier les Huguenots, et ensuite pour chasser le prince d'Orange des Pays-Bas ³.

En ce moment, le seigneur de Lumbres était encore à Paris : il obtint, le 12 mai, un sauf-conduit pour s'éloigner ⁴.

IV.

PROCÈS DE LA MOLE ET DE COCONAS.

L'ordre avait été donné de visiter avec une attention rigoureuse le donjon de Vincennes afin de mettre la main sur tous les partisans du duc d'Alençon, qui avaient pu s'y introduire ; mais on n'y découvrit que deux personnages assez obscurs. L'un était Pierre de Grantrye qui s'était vanté près du duc d'Alençon de pouvoir convertir, grâce à la transmutation des métaux, cent mille écus d'argent en

¹ Lettre d'Alamanni, du 22 avril 1574.

² « On m'escrit de Paris que le roy de Navarre est prisonnier avecq aultres grans seigneurs et que le roy de France est à Paris où il a prins ung corselet au dos. » Lettre d'Antoine de Bailleul, du 18 avril 1574 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre d'Alamanni, du 5 mai 1574.

⁴ Record Office.

deux millions d'or, et qui par ce moyen devait pourvoir aux dépenses de son armée ¹. L'autre se nommait le capitaine de Luynes ² : son fils devait porter un jour l'épée de connétable de France et se mêler non moins activement à d'autres intrigues de cour.

On voulait arrêter le vicomte de Turenne. Bien que toutes les portes de Paris eussent été fermées, on ne trouva point. Nous avons déjà raconté qu'il avait été assez prudent pour s'éloigner ; mais ce fut inutilement qu'il attendit le duc d'Alençon à Juvisy.

A défaut de Turenne, on mit la main sur le comte de Coconas qui depuis longtemps avait quitté le Piémont pour habiter la France et qui avait su conquérir la faveur du duc d'Alençon et celle des dames ³. Il s'était caché dans une cellule au couvent des Augustins ⁴.

Mais celui que l'on cherchait le plus activement, c'était La Mole qui avait présidé aux préparatifs du complot. Il n'était pas au château de Vincennes ; et ce ne fut que le

¹ Le Laboureur, add. aux Mém. de Castelnau, pp. 400 et 408. — Il est fait fréquemment mention, dans la correspondance de Mondoucet de 1574, d'un alchimiste qui se chargeait d'opérer en vingt-quatre heures la transmutation des métaux.

² Le capitaine de Luynes était le fils d'une sœur de La Mole.

³ Coconas, selon Brantôme, fut arrêté et mis à mort, soit pour lui faire expier le passé, soit pour l'empêcher de nuire à l'avenir par les conseils qu'il donnait au duc d'Alençon. — On a conservé une lettre écrite par Coconas au mois de décembre 1573 où il disait qu'il était disposé à aider Louis de Nassau dans une entreprise contre une grande ville des Pays-Bas ; car le comte de Nassau jouissait de toute la faveur de la couronne de France, et on s'attendait à voir éclater bientôt la guerre entre Charles IX et Philippe II. Arch. Nat. à Paris, K. 1532.

⁴ Lettre de Cuniga, du 13 avril 1574. Arch. Nat. à Paris, K. 1535.

10 avril au matin qu'on le découvrit à Paris. Il fut immédiatement conduit à la Conciergerie et mis au secret ¹.

Quand on annonça au duc d'Alençon l'arrestation de La Mole, il changea de visage ².

La part prise par La Mole et Coconas au complot du duc d'Alençon ne suffit pas : on juge utile de les envelopper dans un procès de sorcellerie, tel que le comprennent les mœurs du XVI^e siècle.

Le bruit court que Charles IX, s'affaiblissant lentement à la fleur de l'âge, a été envoûté ; on ajoute qu'on a voulu faire périr aussi par la nécromancie plusieurs de ses serviteurs et même quelques dames. Les coupables sont, dit-on, La Mole et Coconas ; ils ont eu recours à l'astrologue Cosmo Ruggieri, qui se cache d'abord chez l'envoyé florentin Alamanni, s'échappe et finit par être reconnu sous un costume de paysan. On l'interroge. « Les astres, répond-il, « m'apprennent que si le roi fait décapiter La Mole, il ne « guérira jamais ³. » Quelques-uns rapportent qu'on a fabriqué une chandelle à laquelle s'attache un sortilège : à mesure qu'elle se consume, s'éteint aussi la vie du roi. On découvre chez La Mole des figures de cire ⁴ ; on s'assurera s'il ne porte pas au cou des amulettes et si les anneaux qu'il a au doigt, n'offrent point quelques caractères magiques ⁵.

¹ Nouvelles de France, du 10 avril 1574 ; Lettre de Dale à Burleigh, sans date. Record Office.

² Lettre de Dale, du 12 avril 1574.

³ Lettres d'Alamanni, du 26 avril et du 1^{er} mai 1574.

⁴ Sur ces images de cire, voyez l'interrogatoire de la Mole. Arch. cur. de l'histoire de France, 1^{re} s., t. VIII, p. 209. La Mole niait tout et disait : « Ah Dieu ! si j'ay faict image de cire pour le roy, je veux mourir. »

⁵ Lettre d'Alamanni, du 26 avril 1574 ; Lettre de Juan de Vargas, du 2 mai 1574 (Arch. de Simancas).

Bien que le lendemain 11 avril fût le jour de la fête de Pâques, le premier président du parlement Christophe de Thou procéda à l'interrogatoire de La Mole et de Coconas. La Mole déclara ne rien savoir ; mais Coconas fit des aveux. Il reconnut que le roi de Navarre et le duc d'Alençon devaient se diriger vers Sedan pour aller rejoindre le comte Louis de Nassau ; que des conciliabules avaient eu lieu à Saint-Germain ; que Montmorency était l'âme du complot ; que Turenne, Montaignu, La Nocle et d'autres y avaient pris part ; que la conséquence en aurait été la perte du royaume ; que l'on se proposait de former une armée en Languedoc ; et enfin que le secrétaire Bodin ¹ avait dit qu'on pouvait compter sur le secours des Anglais et des Allemands ².

V.

MÉDITATION D'ÉLISABETH EN FAVEUR DU DUC D'ALENÇON
ET DU ROI DE NAVARRE.

Dès que l'arrestation du roi de Navarre et du duc d'Alençon est connue, nous voyons l'ambassadeur anglais multiplier ses efforts en leur faveur ; mais ses démarches sont

¹ L'auteur du livre de la République.

² Aubigné, t. II, p. 120 ; Mém. de l'Etat de France ; Le Laboureur, additions aux Mém. de Castelnau, p. 384. — Coconas, interrogé une seconde fois sur ce point, déclare « qu'il se recorde et est bien assuré avoir ouy dire à La Nocle, à La Mole et autres que Bodin estoit allé vers l'ambassadeur d'Angleterre depuis huit ou dix jours en cà pour le prier de favoriser ceste entreprise : de quoy le dict ambassadeur les auroit assurés par le dict Bodin qu'en envoyant par eux un gentilhomme vers ladicte reine d'Angleterre, elle ne faudroit à les favoriser de gens et d'argent, qu'ils s'en tinsent pour assurés. » Ibid., p. 401.

suspectes, et les dépêches que lui porte Thomas Wilkes, ne lui sont remises qu'après avoir été ouvertes ¹.

Le docteur Dale est reçu par le roi et par la reine-mère. Il leur adresse des paroles de paix et de réconciliation, où il expose le besoin que la reine-mère a de son fils, le besoin que le roi a de son frère. Charles IX et Catherine de Médicis usent de la même dissimulation. Il n'y eut jamais « aucune « déplaisance » entre eux, à en croire la reine-mère, et le roi ajoute que son frère et lui sont meilleurs amis que jamais et qu'il a lui-même assuré son frère, en le prenant par la main, qu'il sera toujours heureux d'entendre de ses nouvelles pour son bien ².

L'agent anglais ne négligera rien pour venir en aide au duc d'Alençon, tout au moins pour lui sauver la vie. Il obtient, le 22 avril, une nouvelle audience de Catherine de Médicis. Il lui expose que la reine d'Angleterre désire se porter médiatrice dans les discordes qui affligent la maison royale de France. Il ne lui cache pas que la sévère captivité imposée au duc d'Alençon a pour résultat que toute la chrétienté en parle au désavantage du roi. Catherine lui répond froidement que son plus jeune fils n'est pas plus gardé que Charles IX lui-même, c'est-à-dire qu'il ne l'est qu'autant que l'exige le soin de sa sûreté, que ceux qui l'ont conseillé, seront seuls punis ³. Dale insista énergiquement pour qu'ils ne le fussent pas. Ils n'avaient agi que par l'ordre de leur maître, et l'honneur de leur maître souf-

¹ Lettre de Thomas Wilkes, du 16 avril 1574.

² Lettre de Dale à Burleigh, du 16 avril 1574.

³ Lettre de Dale à Burleigh, du 22 avril 1574 ; Lettre de Thomas Wilkes à Walsingham, du 16 avril 1574. Record Office.

frirait du châtement qui leur serait infligé. Il représenta que tout le monde en serait indigné, qu'il valait mieux conserver en prison ceux qui avaient été arrêtés et chercher à apaiser les discordes ¹.

Wilkes obtint l'autorisation de se rendre près du roi de Navarre. Il lui fit connaître la mission dont Dale s'était acquitté et la réponse que la reine-mère avait faite. Il remarqua qu'il était aussi étroitement gardé que le duc d'Alençon et s'efforça de le tranquilliser, en lui rapportant que ce qu'il lui disait, n'était que le langage même de Catherine de Médicis ².

La reine-mère, pour donner quelque apparence de vérité à ses affirmations, a permis que le roi de Navarre se promène dans le parc, mais entouré de ceux qui le gardent ³.

Élisabeth, instruite des dangers auxquels reste exposé le duc d'Alençon, charge le 2 mai Thomas Leighton de se rendre en France. Il exprimera à Charles IX les vœux de la reine pour sa guérison et l'espoir qu'elle forme que l'innocence du duc d'Alençon sera bientôt reconnue et qu'il recouvrera la faveur de son frère. Il engagera le roi à maintenir la paix et à ne pas écouter les ambitieux qui veulent briser tous les obstacles qui se trouvent entre eux et la grandeur à laquelle ils aspirent.

Vis-à-vis de la reine-mère, les instructions données à Leighton sont à peu près les mêmes. Il l'exhortera à se garder de toute résolution précipitée, à se montrer impar-

1 Lettre du docteur Dale à Walsingham, du 22 avril 1574.

2 Lettre de Wilkes à Walsingham, du 22 avril 1574. Record Office.

3 Lettre de Dale, du 16 avril 1574.

tiale entre le roi et son frère, à choisir pour conseillers des hommes désintéressés et non point ceux qui cherchent dans la violence le moyen d'exercer leurs vengeances particulières.

Si Leighton peut voir le duc d'Alençon, il lui dira que la reine, guidée par la conviction qu'elle a de son innocence, l'a recommandé au roi de France et à sa mère, et qu'elle ne doute point que ceux qui ont excité les discordes entre le roi et lui, seront punis de manière à assurer la pleine réparation de son honneur ¹.

La conclusion aisée à prévoir est celle-ci : le duc d'Alençon et le roi de Navarre demandent humblement pardon à Charles IX et déclarent qu'ils resteront ses fidèles serviteurs ². Quant à ceux qui, pour servir leur ambition, ont poussé aux dernières limites le dévouement vis-à-vis d'eux, ils seront frappés sans miséricorde. N'est-ce point le meilleur moyen de réconcilier le duc d'Alençon avec Charles IX que de lui enlever, en frappant ses complices, tout moyen de reprendre les mêmes complots ³ ?

VI.

SUPPLICE DE LA MOLE ET DE COCONAS.

La Mole avait protesté contre les accusations du duc d'Alençon. Il affirma qu'il avait dit seulement à Louis de Nassau que le duc d'Alençon se recommandait à lui et le

¹ Instruction du 2 mai 1574. Record Office.

² Lettre d'Alamanni, du 24 mai 1574.

³ Lettre de Dale, du 27 avril 1574.

servirait de bon cœur dans les affaires de Flandre. On pouvait croire à sa loyauté ; car tous ses prédécesseurs étaient morts au service du roi, et lui-même avait reçu trois coups d'arquebuse en combattant pour la même cause.

Cependant le duc d'Alençon éprouvait quelques remords de ce qu'il avait dit pour se sauver lui-même en perdant La Mole. C'était un ancien ami ; c'était celui qui se vantait d'être aimé de lui comme un fils et qui avait justifié cette affection par un zèle à toute épreuve, et il était d'autant plus injuste de l'accuser qu'au siège de la Rochelle, La Mole n'avait rien su des intrigues des Huguenots et que c'était lui qui les avait révélées à la reine-mère à Saint-Germain. Il fit donc parvenir quelques mots au docteur Dale pour qu'il intervînt et cherchât à obtenir la vie de La Mole.

Le docteur Dale trouva Catherine de Médicis mécontente et irritée. En vain la supplia-t-il de pardonner à La Mole ; en vain lui demanda-t-il, au nom d'Élisabeth près de qui La Mole avait été naguère envoyé en ambassade, qu'on lui communiquât les actes de son procès avant qu'aucune sentence fût exécutée. Catherine de Médicis se borna à répondre que c'était pour réconcilier le roi et son frère et pour enlever à celui-ci tous les moyens de reprendre les mêmes complots, que le châtiment de La Mole et de Coconas était nécessaire, que du reste elle ferait connaître à tous les princes chrétiens qu'elle avait raison d'agir comme elle le faisait ¹.

¹ Lettres de Dale à Burleigh et à Walsingham, du 27 avril 1574. Marguerite de Valois, de concert avec le duc d'Alençon, intercèda aussi pour La Mole. Lettre de Çuniga, du 13 avril 1574.

Tout fut inutile. La Mole affirma en vain que sa conscience ne lui reprochait rien, qu'il avait seulement obéi à son maître qui, en l'accusant, le faisait mourir. On ne l'écouta point et on le mit à la torture. « Pauvre La Mole !
« s'écria-t-il, n'y a-t-il donc aucun moyen d'obtenir grâce ?
« Je ne demande autre chose que d'être enfermé dans un
« couvent pour y prier Dieu le reste de ma vie. » On l'interrogea sur une figure d'or qu'il avait à son chapeau. Elle était semblable à une autre figure que portait lui-même le duc d'Alençon. Le malheureux croyait s'être ainsi assuré à jamais la fidèle amitié de son maître. On lui reprochait aussi d'avoir en sa possession une image de cire percée d'un trait pour envoûter le roi qui par l'effet de ce sortilège devenait de plus en plus malade. Il répondit que c'était une image de femme et que le trait s'adressait au cœur : il s'agissait d'une dame de Provence, dont il voulait se faire aimer.

Cela ne suffisait pas à Catherine de Médicis. Elle écrivait le 29 avril à onze heures du soir au procureur du parlement pour qu'il pressât l'interrogatoire de Ruggieri :
« Faites-luy tout dire.. Que l'on sache la vérité du mal du
« roy et qu'on luy fasse deffaire s'il a fait quelque enchan-
« tement pour nuire à sa santé ; et aussi, s'il a fait quel-
« que enchantement pour faire aymer La Mole à mon fils
« d'Alençon, qu'il le déface ¹. »

Charles IX avait donné, dans les termes les plus durs et les plus impérieux, l'ordre de ne point différer plus longtemps l'exécution de La Mole et de Coconas ².

¹ Mém. de Nevers, t. I, p. 74.

² Lettre de Dale à Burleigh, du 30 avril 1574.

Le duc d'Alençon l'apprit au point du jour et demanda aussitôt qu'on le conduisît près du roi. Il se jeta à ses genoux pour solliciter la grâce des condamnés, mais n'obtint rien. Alors il alla s'agenouiller devant sa mère, la suppliant d'intercéder pour que le roi leur pardonnât, pour que du moins on ne leur fit pas subir une mort publique et ignominieuse.

Catherine se sent émue, et, cédant à ces prières, elle se rend près de Charles IX et obtient après de longues instances qu'un ordre de sursis sera envoyé au parlement. Cet ordre est aussitôt confié à un messenger, mais il trouve la porte Saint-Antoine fermée ; et, quand il parvient à pénétrer à Paris, il est trop tard.

Au moment même où Charles IX avait accordé à sa mère qu'il fût sursis à l'exécution, il avait transmis un ordre secret pour la hâter. On avait fait sortir immédiatement les deux condamnés de la Conciergerie ; on avait pressé la marche de la charette qui les portait ; on avait même, pour accélérer le supplice, omis la lecture de la sentence. La Mole priait dévotement ; mais, quand il reconnaissait quelques courtisans dans la foule, il leur disait : « Recommandez-moi aux bonnes grâces de la reine de Navarre et des dames. » Coconas marchait le front haut, non sans proférer quelques plaintes sur l'injustice de cette condamnation qui ne frappait point ceux qui étaient les plus coupables. Tous deux eurent la tête tranchée ; puis leurs corps furent écartelés et exposés sur les quatre principales portes de Paris (30 avril 1574) ¹. « Ce fut grand

¹ Lettres du 2 et du 5 mai 1574. Record Office ; Lettres d'Étienne Pasquier, p. 559 ; Journal de Pierre de l'Estoile.

« dommage, dit Brantôme en parlant de La Mole, car il
« avoit beaucoup de vertus ¹. »

Toutes les-dames de la cour pleurèrent La Mole, et leur douleur fut, dit-on, partagée par la reine Élisabeth qui n'avait oublié ni sa grâce, ni sa courtoisie ².

Le Florentin Cosmo Ruggieri qui avait fabriqué l'image de cire trouvée chez La Mole, fut moins sévèrement puni : on le condamna à neuf ans de galères, non point pour avoir conspiré contre le roi, mais pour s'être prêté à des maléfices en matière d'amour, et l'on se borna à l'envoyer au bague de Marseille, où il se logea, non sans y être fort honoré, dans la maison du capitaine des galères, maison qu'il convertit bientôt en une académie de mathématiques et d'astrologie ³.

VII.

NOUVEAUX COMLOTS DU DUC D'ALENÇON.

Charles IX ne cessait, au milieu de ces agitations qui ne lui laissaient pas une heure de repos pendant ses souffrances, de faire entendre des menaces. On les répétait au duc d'Alençon : il était déjà malade de l'émotion causée par l'affreuse mort de ses amis, qu'il avait lui-même préparée ⁴. A cette heure, il ne voyait aucun moyen de salut, si ce n'était de corrompre ses gardes ; mais on ne lui avait pas laissé

¹ Brantôme, t. I, p. 349.

² Lettre de Walsingham, du 23 mai 1574. Record Office.

³ Lettre d'Alamanui, du 24 mai 1574 ; Le Laboureur, add. aux Mém. de Castelnau, p. 409 ; Mém. de Nevers, t. I, p. 75.

⁴ Lettre du 2 mai 1574. Record Office.

d'argent. Dans cette situation, il ne vit d'autre ressource que de prier secrètement les ambassadeurs anglais de lui faire prêter par Élisabeth trente ou quarante mille couronnes ¹.

Burleigh, instruit de la requête du duc d'Alençon, s'y montrait favorable. « Il faut, écrivait-il, conserver la per-
« sonne du duc d'Alençon pour servir de contrepoids au
« tyran qui arrivera de Pologne ². » Il se hâta d'indiquer à Walsingham le moyen de faire parvenir l'argent dont il avait besoin. Le mieux, on le reconnaissait, était que le duc d'Alençon gagnât ses gardes ; mais il y avait lieu de veiller à ce que ceci se passât avec plus de discrétion que lors de son projet d'évasion avant les fêtes de Pâques.

On ignore quelle suite eut ce projet. Un autre moyen de fuite, plus prompt et plus facile, s'offrait au même moment. Marguerite de Valois tremblait à la fois et pour son mari et pour son frère avec qui elle s'était intimement liée depuis quelques mois. Elle n'osait pas assez compter sur le crédit dont elle jouissait près du roi, pour obtenir leur grâce et résolut de profiter de la liberté qu'elle avait d'entrer et de sortir du château en coche, ayant avec elle une de ses dames masquées, comme c'était l'usage à cette époque quand les dames quittaient leurs appartements. Son projet était que son mari ou son frère s'habillât en femme et sortit sous un masque à ses côtés ; mais il y eut entre le roi de Navarre et le duc d'Alençon une vive dispute, non pas à qui resterait à Vincennes au milieu du péril, mais à qui en sortirait pour s'y dérober, et Marguerite ne put

¹ Lettre de Dale à Walsingham, du 17 mai 1574 ; Lettre de Leighton à Walsingham, du 22 mai 1574. Record Office.

² Lettre de Burleigh à Walsingham, du 26 mai 1574. Record Office.

donner suite à ce plan où elle voulait, pour sauver leur vie, perdre sa fortune ¹.

Le 5 mai, le docteur Dale ajoutait à une lettre adressée à lord Burleigh ces deux lignes écrites en chiffres : « Le « seul espoir qui reste au duc d'Alençon pour recouvrer la « liberté, repose sur le prince de Condé ². »

Condé a reçu une lettre bienveillante de Charles IX qui l'appelle près de lui. Il répond que jadis on a employé la force pour lui ôter sa religion et qu'il ne veut pas que cette fois on l'emploie de nouveau pour lui ôter la vie ³. Sous un déguisement il quitte Amiens et se dirige vers Sedan où il espère trouver le duc d'Alençon ; mais, quand il apprend sa captivité à Vincennes, il poursuit sa route vers l'Allemagne, confère à Heidelberg avec l'électeur palatin et envoie vers le marquis de Brandebourg et le duc de Wurtemberg, leur proposant l'invasion immédiate de la France. On raconte que les princes protestants, d'accord avec lui, ont déjà levé seize mille reîtres ⁴.

Dès la fin d'avril, l'empereur avait prévenu Charles IX des préparatifs qui se faisaient en Allemagne pour seconder

¹ Mém. de Marguerite de Valois.

² Record Office.

³ Lettre d'Alamanni, du 11 mai 1574. — Charles IX emploie les mêmes moyens de fallacieuse douceur vis-à-vis de La Nocle. Il écrit que si La Fin est grandement coupable de l'entreprise qu'on a voulu tenter, cela ne diminue en rien la bonne opinion qu'il conserve de son frère Beauvoir La Nocle. Lettre de Charles IX, du 25 avril 1574. Doc. fr. à Saint-Petersbourg. Dix ans auparavant il avait livré le Havre aux Anglais.

⁴ Nouvelles de France, du 2 mai 1574. Record Office ; Lettre de Mondoucet, du 1^{er} juin 1574 ; Lettre de Languet, du 18 juin 1574 ; Aubigné, t. II, p. 123 ; Vie de Mornay.

les efforts des Huguenots. Les reîtres levés sur les bords du Rhin devaient se diriger vers la Champagne ¹. Catherine de Médicis chargea aussitôt le maréchal de Retz d'engager les princes allemands à ne point aider le prince de Condé ; car le roi était pleinement réconcilié avec son frère et le roi de Navarre ².

En effet, une étrange comédie se jouait à Paris.

Le 15 mai, Charles IX se leva pour recevoir Leighton qui lui exposa combien sa réconciliation avec son frère était désirable. Charles IX, assis dans un fauteuil où sa faiblesse le retenait, répondit qu'il avait complètement éprouvé la fidélité du duc d'Alençon et qu'il était assuré de la constance avec laquelle il la maintiendrait, qu'il l'aimait comme s'aiment des frères, qu'il appréciait ce que valait son appui et que tous ceux qui disaient le contraire, étaient des imposteurs.

La reine-mère tint le même langage à Leighton. Il n'y avait jamais eu aucun différend entre le roi et son frère. Le duc d'Alençon jouissait d'autant de liberté que le roi : s'il restait à Vincennes, c'était parce qu'il ne voulait pas s'éloigner de sa mère et de son frère. Du reste, elle était assez habituée à apaiser les discordes entre ses sujets pour ne pas calmer bien mieux encore celles qui pourraient s'élever entre ses enfants.

Cependant Leighton demanda à saluer le duc d'Alençon ; mais celui-ci lui fit signe qu'il était dangereux pour lui d'avoir un entretien avec l'envoyé de la reine d'Angleterre ³.

¹ Nouvelles de France, du 17 mai 1574. Record Office.

² Lettre de Dale, du 5 mai 1574. Record Office.

³ Lettre du Dr Dale à Élisabeth, du 17 mai 1574. Record Office.

Le lendemain, Catherine de Médicis fit appeler Leighton. Elle revenait du jardin des Tuileries dans son coche, y ayant avec elle le roi de Navarre et le duc d'Alençon : « Voilà mes enfants, lui dit-elle ; vous voyez comment ils « sont prisonniers ¹. »

Le roi de Navarre et le duc d'Alençon soupèrent chez la reine-mère et se promenèrent dans le parc. On vit le duc d'Alençon, non plus suivi de trois ou quatre valets, mais accompagné de soixante ou quatre-vingts gentilshommes aimables et joyeux ; mais il y avait toujours des gardes qui le surveillaient à toute heure, et lorsque le roi affirmait qu'un parfait accord régnait entre son frère et lui, tout le monde savait le contraire ².

Cependant les nouvelles de Paris se répandirent jusqu'aux frontières de France : on crut à une réconciliation. Les princes allemands hésitaient, et le prince de Condé, revenu à Strasbourg ³, supportait impatiemment des retards qui accroissaient le péril du roi de Navarre et du duc d'Alençon ⁴.

¹ Lettre de Çuniga, du 18 mai 1574 ; Le Laboureur, Add. aux mém. de Castelnau, p. 400.

² Lettres de Dale à Burleigh et à Walsingham, du 17 mai 1574 ; Lettre de Leighton à Walsingham, du 22 mai 1574. Record Office. — Charles IX écrivait le 15 mai 1574 à Requesens : « Je ne doute qu'il ne vous ayt esté fait rapport de quelque mécontentement que l'on a publyé que j'avois de mondit frère (le roi de Navarre). Ce que je vous pryé ne croire, s'estant tousjours comporté envers moy avec tel devoir que je ne luy dénieray jamais ma bonne grâce et auray son contentement aussi cher que le mien propre. » (Archives de Bruxelles).

³ Le prince de Condé demandait, dès le 28 octobre 1573, de l'argent à Burleigh. Murdin, p. 289. Ce fut à Strasbourg qu'il affirma publiquement sa résolution de rentrer dans l'église réformée.

⁴ Lettre de la Huguerie (mai 1574). Groen, Suppl., p. 163*.

A défaut du prince de Condé et des Allemands, le duc d'Alençon ne trouverait-il point un soutien en France ? Ne comptait-il pas un assez grand nombre d'amis pour que l'un d'eux s'efforçât de le délivrer ? Il suffit de nommer Montmorency, Cossé, Damville, La Noue ; mais, de ce côté aussi, la reine-mère, dès qu'elle prévint quelque danger, eut recours à des moyens énergiques.

Les maréchaux de Montmorency et de Cossé se promenaient le 4 mai 1574 au matin dans le bois de Vincennes quand on les arrêta. Ils montèrent dans un coche, et les gardes françaises et suisses les conduisirent, tambour battant, à la Bastille ¹.

Le maréchal de Montmorency avait conservé tout son calme ² ; mais la part qu'il avait prise aux intrigues du duc d'Alençon, ne pouvait être contestée. On trouva dans son hôtel et dans ses châteaux assez d'armes et de munitions pour équiper une armée ³.

Quant au maréchal de Cossé, il faisait entendre les plaintes les plus vives ; il rappelait les glorieux services qu'il avait rendus à la journée de Moncontour et disait :

¹ Brantôme, t. III, p. 362. — Je lis dans une lettre adressée vers cette époque au ministre Taffin : « L'emprisonnement du duc d'Alençon, roy de Navarre, mareschal de Montmorency et autres ont apporté non-seulement un grand estonnement, mais aussi rompu de grands desseins. Néanmoins ceux qui avoient prins les armes, n'ont délibéré de les lascher sans bonnes enseignes » (8 mai 1574). Groen, t. V, p. 2.

² Nouvelles de France, du 17 mai 1574. Record Office. Déjà il avait été arrêté à Vincennes le jour même où l'on découvrit le complot du duc d'Alençon ; mais on l'avait mis en liberté le lendemain. Nouvelles de Paris, du 10 avril 1574. Record Office.

³ Lettre d'Alamanni, du 11 mai 1574.

« Je ne sçay pas ce que M. de Montmorency peut avoir
« faict ; mais, quant à moy, je sçay bien que je n'ay rien
« faict pour estre prisonnier avec luy, sinon pour luy tenir
« compagnie quand on le fera mourir ¹. »

Charles IX avait donné l'ordre d'arrêter aussi le maréchal de Damville ; mais celui-ci avait été prévenu et se fortifiait à Montpellier ².

La Noue, au milieu de son camp, était mieux gardé. Si l'on peut ajouter foi aux récits d'Aubigné, Catherine de Médicis s'adressa à Maurevel « le tueur du roi » pour le faire assassiner ³.

Déjà les juges qui devaient instruire le procès de Montmorency et de Cossé, avaient été nommés, et l'on redoutait leur sentence. Leighton ayant dans une audience du 15 mai dit quelques mots en faveur de Montmorency, la reine-mère lui répondit que ce qui avait été fait, était pour la conservation de l'État ⁴.

Cependant Élisabeth crut devoir intervenir directement. Dale reçut l'ordre de déclarer que la reine d'Angleterre avait déjà vu avec peine le cruel châtement infligé à un serviteur aussi fidèle que La Mole et qu'il était triste que l'on mit en doute la loyauté de deux maréchaux ; car le roi et la reine-mère suivaient de mauvais conseils. La reine d'Angleterre se croyait donc tenue de prendre sous sa pro-

¹ Brantôme, t. III, p. 362.

² Nouvelles de France, du 17 mai 1574. Record Office ; Rel. de Cavalli.
— On trouve à la Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3201, une lettre du duc d'Alençon à Damville, du 5 avril 1574.

³ Aubigné, t. II, p. 123.

⁴ Lettre de Dale, du 17 mai 1574. Record Office.

tection le maréchal de Montmorency qui avait reçu de ses mains l'ordre de la Jarretière ¹.

Telle était la situation que la vie de deux maréchaux de France dépendait d'un mouvement de colère, peut-être d'un accès de fièvre chez le roi ².

¹ Lettre de Walsingham à Dale, du 23 mai 1574, Record Office ; Lettre d'Alamanni, du 24 mai 1574.

² Lettre du 12 mai 1574. Record Office.

CHAPITRE XX.

MORT DE CHARLES IX.

(mai 1574)

Aggravation de la maladie de Charles IX. — Sa mort.

I.

AGGRAVATION DE LA MALADIE DE CHARLES IX.

Ceux qui avaient vu Charles IX avant la Saint-Barthélemy, avaient peine à reconnaître le prince élégant et gracieux qui, cultivant les lettres et les arts, était à la fois peintre, musicien et poète. « Depuis, dit Brantôme, il se « rendit tout changé, et disoit-on qu'on ne voyoit plus en « luy ceste douceur qu'on avoit accoustumé de luy voir ¹. » Un voile de sang s'étendait sans cesse devant ses yeux : c'était la triste image de celui qu'un jour il avait pris plaisir à voir verser. Comme le duc d'Anjou, il croyait entendre pendant la nuit un vol de corbeaux qui allaient se repaître de victimes. Dominé d'abord par un goût très-vif pour les plaisirs, il les avait pris en horreur ; il appelait les villes les sépulcres des vivants et se plaisait à s'égarer des jours entiers dans les bois. De là cette vive passion

¹ Brantôme, t. V, p. 258. — Il convient d'inscrire ici, en rappelant la part prise par Charles IX à la Saint-Barthélemy, le témoignage de Matthieu : « Il ne tua jamais personne de sa main. »

pour la chasse, qui épuisa prématurément ses forces. Il cherchait à s'échapper à lui-même et à fuir ses souvenirs. Rentré dans son palais, il passait trois ou quatre heures à forger une cuirasse sur une enclume, comme s'il eût voulu se défendre contre d'invisibles ennemis. Il ne connaissait que les exercices violents, aussi bien qu'il ne commandait que les mesures violentes. A peine, chaque nuit, dormait-il trois heures, et il se réveillait en sursaut, se croyant encore à la chasse et appelant ses chiens. Avant l'âge, il avait le regard hagard, les épaules courbées, les jambes grêles, et sa raison semblait obscurcie au milieu des accès de colère qui se multipliaient et qui le rendaient avide de vengeance. Il n'y avait alors qu'un seul moyen de le calmer, c'était d'appeler quelques musiciens dont les doux accords exerçaient sur lui une puissante influence ¹. Comme Charles VI, il croyait voir parfois se lever devant lui des fantômes qu'il poursuivait l'épée à la main. Dans un temps où les discordes civiles furent plus cruelles encore qu'au XV^e siècle et où les factions appelèrent aussi les Anglais à déchirer le cœur de la France, il eût mieux valu pour lui que son intelligence complètement voilée l'eût déchargé de toute responsabilité du sang versé et lui eût en même temps dérobé les intrigues de Catherine de Médicis plus odieuses que les hontes d'Isabeau de Bavière.

¹ On sait que Roland de Lassus fut parmi ces musiciens celui que Charles IX estimait le plus. « Surtout luy estoit agréable la musique, principalement celle d'un des plus rares musiciens de ce temps, nommé Orlande, de qui la musique luy plaisoit si très tant qu'à peine en pouvoit-il gouster d'autre pour luy estre en tous poincts agréable. Sorbin, Vie de Charles IX.

C'était une rumeur généralement répandue qu'on avait eu recours au poison pour abrégér la vie de Charles IX ; et le peuple, en le voyant si jeune encore pencher vers son déclin, accusait ceux-là mêmes qui avaient intérêt à ce qu'il mourût.

Pour les Huguenots au contraire, la maladie de Charles IX est un châtement divin ; et, au moment où ils protestent si vivement contre les anciennes superstitions, ils ont recours pour le démontrer aux calculs des astrologues. Théodore de Bèze se fait l'émule de Cosmo Ruggieri. Déjà il avait, avant la Saint-Barthélemy, cru retrouver dans le ciel près du siège de Cassiopée l'étoile qui, sous le règne d'Hérode, présagea le massacre des Innocents ¹. C'est encore la même étoile qui d'après lui s'est levée dans la grotte de Mercure, lors des assauts livrés à la Rochelle, pour annoncer la mort prochaine d'un autre Hérode :

Hinc igitur fœlix o turba applaude piorum ;

Tu vero, Herodes sanguinolente, time ².

Le jour même où Charles IX, ému par la découverte d'un nouveau complot, avait voulu tuer son frère, il s'était couché en proie à une fièvre brûlante ³. Le 28 avril, on crut qu'il ne passerait pas la journée. Il n'avait plus, porte une relation contemporaine, que la peau et les os. Ses membres étaient si faibles qu'ils ne pouvaient plus le soutenir. Un souffle pénible s'échappait de sa poitrine, et à chaque instant un flot de sang distillait de sa bouche. Cependant il parut

¹ Mém. de Tavannes, éd. Michaud, p. 396.

² Relation latine au Record Office ; Sorbin, Vie de Charles IX.

³ Lettre de Dale, du 12 avril 1574.

se ranimer en apprenant le supplice de La Mole et de Coconas : « J'espère, dit-il, vivre assez pour voir la mort « de tous les conspirateurs ¹. »

Dès le lendemain, d'autres préoccupations se firent jour. On remarqua chez le roi un nouvel accès de fureur quand il apprit qu'on n'avait point empêché Montgomery de sortir de Saint-Lô ; et ce jour-là la crise fut si violente qu'on crut y trouver le signe d'une fin prochaine ².

Cependant, le 24 mai, Charles IX se croyait mieux, et il écrivait de sa propre main au maréchal de Matignon : « Je « me porte fort bien, grâces à Dieu ; mais je seray encoires « plus content et me trouveray beaucoup mieux quand je « sauray la prinse de Domfront et de Montgomery et des « autres places que tenez assiégées, à quoy je m'assure que « vous et les gens de bien qui sont par-delà pour mon ser- « vice, ne perdez point de temps, et ferez en sorte que Mont- « goméry et Colombières ne s'échapperont pas. Prenez bien « garde, je vous prie, et sur tous les services que désirez « me faire ³. »

Cinq jours après, la nouvelle si impatiemment attendue de la défaite et de la prise de Montgomery arrivait à Paris ⁴ ; mais Charles IX, sentant sa faiblesse s'accroître d'heure en heure, avait perdu toute illusion sur la durée de sa vie ; et, quand on lui annonça la victoire obtenue en Normandie, il

¹ Lettre du 2 mai 1574. Record Office.

² Nouvelles de France, du 17 mai 1574. Record Office.

³ Lettre de Charles IX à Matignon, du 24 mai 1574. British Museum, Egerton, 5.

⁴ Le dernier acte de Montgomery avant sa défaite avait été une lettre du 24 mai 1574 où il réclamait l'appui de la reine d'Angleterre.

se borna à répondre « que toutes choses humaines ne lui « estoient plus de rien. » On lui entendit dire qu'il était heureux de ne pas laisser de fils ; car un roi enfant n'eût su résister aux discordes civiles. Ses colères s'étaient éteintes : il semblait se recueillir comme devant une dernière épreuve ¹.

II.

MORT DE CHARLES IX.

Le même soir, Catherine était à peine rentrée dans sa chambre pour y prendre quelque repos, lorsque tout-à-coup elle crut voir une flamme brillante éclairer les ténèbres. Déjà elle l'avait aperçue deux fois : la nuit qui précéda le jour qui la rendit veuve, la nuit qui fut suivie de la mort prématurée de l'aîné de ses fils. Cette fois, c'était, si l'on peut croire les récits de Marguerite de Valois, le signe précurseur de la mort de Charles IX ².

Les médecins avaient renoncé à tout espoir. De toutes parts on accourait vers le lit du roi mourant, et l'un des premiers fut le grand-aumônier Jacques Amyot, qui jadis avait porté l'esprit de Charles IX à l'étude des lettres et qui, à cette heure suprême, venait lui porter de plus hautes consolations.

¹ Relation citée par M. de la Ferrière, Le XVI^e siècle et les Valois, p. 390. La relation latine conservée au Record Office porte ce qui suit : *Caterina genitrix narrabat ei Mongomerium captum. Hoc audito nuncio, nullum lætitiæ signum dabat. Tum illa : Patris tui percussorem apprehensum non gaudes ? Respondit neque sibi curæ esse, neque ullum præterea humanum negotium.*

² Mém. de Marguerite de Valois.

La fin de Charles IX fut touchante. Il témoigna une tendre affection et un vif regret de ses fautes à sa compagne Élisabeth d'Autriche qui fondait en larmes ; puis il fit appeler le duc d'Alençon et le roi de Navarre, et, montrant à celui-ci plus d'affection qu'à son frère : « Sachez, leur dit-il, qu'à défaut du droit héréditaire, il n'y a qu'une voie qui conduise au trône : c'est celle de l'honneur ¹. » Paroles qu'on jugea plus tard prophétiques parce qu'on y lut à la fois et la triste carrière du duc d'Alençon et l'avènement de Henri IV.

Comme les forces du roi allaient s'éteindre, il ordonna d'introduire les gardes : « Obéissez, leur dit-il, à ma mère jusqu'à ce que mon successeur soit rentré en France ². »

Charles IX expirait âgé de moins de vingt-quatre ans ³.

¹ Matthieu, l. VI.

² Lettre d'Alamanni, du 31 mai 1574 ; Relation latine au Record Office ; Nouvelles de France, du 6 juin 1574. Record Office ; Brantôme, t. V, p. 268 ; Matthieu, l. VI.

³ La lettre par laquelle Catherine de Médicis annonce au roi d'Espagne la mort de Charles IX, est du 2 juin. Arch. Nat. à Paris, K. 1535. Requesens lui exprime toute la douleur qu'a ressentie Philippe II, « ayant perdu un roy qui luy estoit si bon frère et qui a faict tant de foy paroistre par diverses démonstrations de sa bonne et chrestienne volonté envers luy. » Philippe II dit lui-même à Saint-Gouard : « C'est très-grand dommage qu'un jeune roy, si bien intentionné, soit mort. »

QUATRIÈME PARTIE.

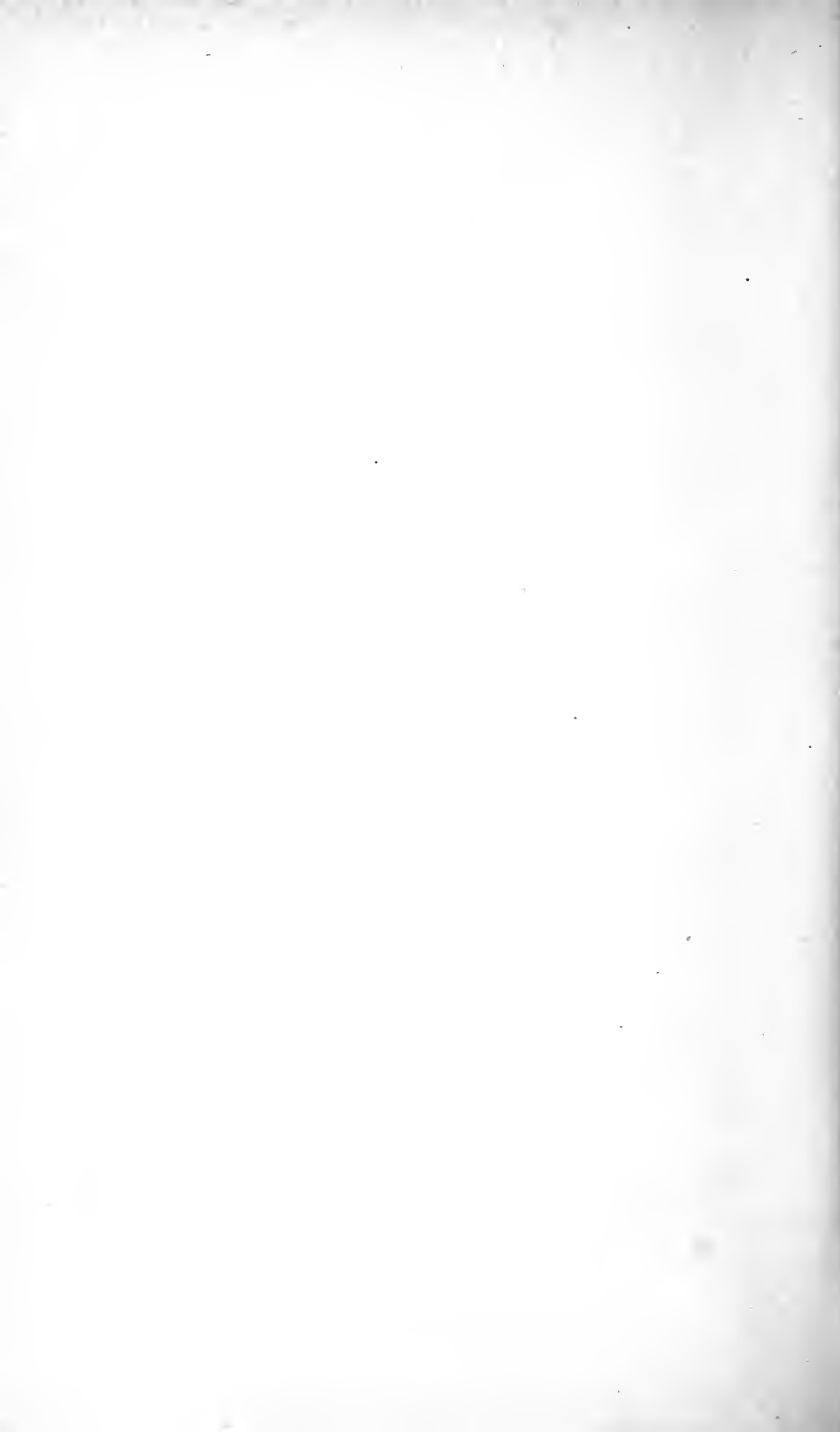
LA FRANCE

depuis l'avènement de Henri III jusqu'à la paix de Monsieur.

LES PAYS-BAS

depuis le commencement du gouvernement de Requesens
jusqu'à sa mort.

(1574-1576).



CHAPITRE I^{er}.

LA FRANCE. — RÉGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

(30 mai — 8 août 1574)

Situation de la France. — Catherine de Médicis régente. — Supplice de Montgomery. — Intrigues des Huguenots avec les Anglais et les Allemands. — Départ de la reine-mère pour Lyon.

I.

SITUATION DE LA FRANCE.

Don Francès de Alava avait, en quittant son ambassade de France en 1571, écrit sur les affaires de ce pays une précieuse relation dont nous avons fait grand usage. Lorsqu'on annonça de Paris la fin imminente de Charles IX, on le chargea de rédiger un autre mémoire où il consignerait également le résultat de sa longue expérience.

Si le duc d'Alençon s'empare du trône, écrit Alava, la foi est en péril. Si l'on y voit monter Henri III, le danger est moins grand ; mais il subsiste encore. La France restera un foyer de troubles. Le moment est venu d'intervenir dans les provinces où Philippe II compte de nombreux amis : Toulon ouvrirait son port à sa flotte ¹.

¹ Mém. de don Francès de Alava, du 23 juin 1574. Arch. Nat. à Paris K. 1535.

Les conseils d'Alava furent sans doute froidement accueillis à Madrid où l'on hésitait toujours quand il s'agissait de prendre quelque grave résolution ; mais ils rencontraient ailleurs un ardent enthousiasme.

Le vainqueur de Lépante avait ressenti plus vivement que personne les longues insultes faites par Catherine de Médicis au timide héritier de Charles-Quint, et il supportait impatiemment des dissimulations qui, à ses yeux, ne représentaient qu'une suite d'odieuses trahisons. La mort de Charles IX lui paraissait offrir le moment d'en tirer une vengeance éclatante, et il adressa d'Italie à Philippe II deux lettres fort importantes et peu connues où il insistait sur le projet d'envahir la France.

On ne pourrait trouver une occasion plus favorable à raison des discordes qui éclateront pour la succession au trône entre le roi de Pologne et le duc d'Alençon. Si Philippe II rompt avec les Français, il remplira son devoir de défenseur de la foi catholique ; en effet il est tenu d'extirper toutes les racines du mal qui la menace. Il doit aussi assurer la sécurité de ses États, à laquelle est liée la paix de l'Église. Parmi les ennemis du roi, aucun prince n'a autant cherché à lui nuire que le roi de France, non-seulement en aidant les rebelles, comme on l'a vu aux Pays-Bas, mais aussi en recherchant son propre avantage : dans ce but il s'est ligué avec la reine d'Angleterre, a conclu une paix honteuse avec ses propres sujets et a provoqué l'intervention hostile des Turcs en les réconciliant avec les Vénitiens. Ces maux appellent une juste vengeance. Les Turcs sont les plus grands ennemis du roi. Les Français les ont excités à lui nuire ; mais ils lui ont eux-mêmes porté

plus de dommages, tout en feignant d'être ses amis. Si la paix a été maintenue, c'est que les Français n'ont pas osé la violer ouvertement. Puisque Charles IX a agi ainsi, que peut-on attendre de ses frères, car le roi de Pologne s'est vanté de faire le plus de mal possible au roi, et le duc d'Alençon ne sera que l'instrument des Huguenots ? Quoi qu'il arrive, l'un ou l'autre, soutenu par les hérétiques, dirigera ses forces contre le roi : c'est ce qu'il faut prévenir. Il faut donc profiter des divisions qui existent entre les deux frères.

La France est pauvre, l'armée mal payée. Les places manquent de ce dont elles ont besoin pour se défendre. Les forces des Français seront sans doute dirigées contre les Pays-Bas. Si la guerre s'ouvrait par quelque succès, cela ferait hésiter les Allemands. En occupant Marseille et Toulon, qu'il sera aisé de prendre et de garder, le roi s'assurera l'entrée de la France et anéantira les alliances formées avec l'Italie et avec les Turcs. Le duc de Savoie prêtera son appui afin de chasser les Français du Piémont. Cette guerre se fera sur les terres et aux dépens des ennemis. Il y aurait des instructions à donner à Naples, en Sicile et dans le Milanais. Don Juan se placerait à la tête de l'expédition. Les troupes devraient être réunies secrètement. Au mois de septembre, la guerre commencerait du côté de la terre et du côté de la mer, et on pourrait nourrir une pleine confiance dans le succès, puisqu'il n'est pas à croire que la flotte turque y mette obstacle. De plus il y a lieu d'espérer que le pape ne sera pas contraire à cette guerre, car il sait quel péril il y aurait à ce que le nouveau roi de France traitât avec

les hérétiques, et d'autre part il ne peut oublier que plus s'étend la domination du roi, plus s'étend l'Église ¹.

Dans une seconde lettre écrite le lendemain, don Juan ajoute que d'après les nouvelles reçues de France, le roi de Pologne succédera sans opposition à Charles IX, mais qu'il faut s'attendre à le voir porter la guerre au dehors afin d'étouffer le levain des anciennes dissensions intérieures. Depuis longtemps, Catherine de Médicis nourrit des projets secrets sur l'Italie : on peut soupçonner chez elle de mauvais desseins. Les armements que Philippe II a préparés pour l'Afrique, pourront être utilisés contre la France ; il y a lieu de saisir un moment propice ².

Don Juan songeait-il à se proclamer lui-même roi de France ? On pourrait le présumer d'après une lettre que lui adressait don Garcia de Toledo : « Si vos droits étaient égaux à vos mérites, rien ne devrait vous empêcher de songer à cette couronne ³. »

II.

CATHERINE DE MÉDICIS RÉGENTE.

En ce moment, Catherine de Médicis prenait possession de la régence. Une déclaration de Charles IX, du 30 mai, l'en avait investie : elle la fit confirmer le lendemain par le Parlement. Cela suffisait-il ? Beaucoup croyaient, au témoignage d'Alamanni, que les États pouvaient seuls con-

¹ Lettre de don Juan, du 13 juin 1574. Doc. du XVI^e siècle, 1^{re} p., p. 210.

² Lettre de don Juan, du 14 juin 1574. Ibid., p. 218.

³ Lettre de don Garcia de Toledo, du 30 juin 1574.

férer une si haute autorité appelée à suppléer à toutes les prérogatives de la royauté ¹.

Deux jours après, Catherine annonçait elle-même qu'elle avait pris possession du pouvoir, « encores, ajoutait-elle, que
« mon intention fust de quitter tous affaires pour chercher
« quelque tranquillité de vye ² : » vaines et mensongères protestations que l'ambition recherche, lors même qu'elle ne peut les faire accepter.

Le jour même de la mort de Charles IX la reine-mère appelle le duc d'Alençon : « Sachez, lui dit-elle, que j'em-
« ploieray mon corps et ma vie à mettre le roi de Pologne
« sur le trône plustost que de vous y laisser parvenir. » Elle lui imputait la mort de Charles IX ³. Cependant elle ajoute que s'il le mérite, elle intercédéra pour lui près du nouveau roi ⁴. Le duc d'Alençon promet humblement à sa mère de la servir et de lui obéir en toutes choses. Il ne négligera rien pour mériter sa faveur : dès le 1^{er} juin il écrit à tous les gouverneurs de provinces pour leur exprimer la douleur qu'il ressent de la mort de son frère et pour les inviter à reconnaître sa mère comme régente ⁵. Tel est le langage que lui impose Catherine de Médicis.

A peine Charles IX avait-il fermé les yeux que la reine-mère chargea Chemerault de se rendre à Cracovie pour annoncer la mort du roi à son successeur ; elle l'engageait

¹ Lettre d'Alamanni, du 15 juin 1574.

² Lettre de Catherine de Médicis, du 3 juin 1574, Doc. fr. à Saint-Petersbourg et ms. 3194, f. fr. de la Bibl. Nat. de Paris, p. 129.

³ Lettre de Morillon, du 16 juin 1574.

⁴ Lettres d'Alamanni, du 31 mai et du 2 juin 1574.

⁵ Mém. de l'Estat de France, t. III ; Le Frère, p. 737.

à rentrer sans retard en France, non-seulement pour prévenir les efforts des factions, mais aussi pour tenir tête au prince de Condé qui réunissait une armée aux bords du Rhin. De plus, elle lui recommandait prudemment de ne pas passer à son retour par l'Allemagne ¹.

De son côté, le duc d'Alençon envoya en Pologne les seigneurs de Miossens et d'Estrées pour assurer le nouveau roi de son obéissance et pour réclamer la fin de sa captivité ; mais, selon le plan qui avait été adopté dans le complot de Saint-Germain, il leur avait confié une autre mission toute secrète et bien différente de la première : c'était d'intriguer en Pologne pour que l'on y retint Henri ; et, s'il avait déjà quitté Cracovie, il fallait le faire arrêter dans le Palatinat où le duc d'Alençon comptait parmi les protestants de nombreux amis ².

Catherine, investie de la régence, quitta Vincennes pour s'établir au Louvre au milieu des Parisiens qui en ce moment lui étaient favorables. Elle amenait avec elle « à sa cadène », selon l'expression d'Agrippa d'Aubigné ³, le roi de Navarre et le duc d'Alençon gardés plus sévèrement que jamais. Personne ne pouvait s'approcher d'eux. Des sentinelles étaient placées autour de leurs appartements, et on y avait fait griller les fenêtres pour empêcher toute tentative d'évasion ⁴. « Je sçay, dit Brantôme, ce que m'en dict le « roy de Navarre la larme à l'œil ⁵. » La position des

¹ Lettre de Catherine de Medicis, du 31 mai 1574. Groen, t. V, p. 14.

² Lettre du 7 juin 1574. Record Office ; Dupleix, pp. 11 et 19.

³ Aubigné, t. II, p. 120.

⁴ Lettre de Dale à Burleigh, du 7 juin 1574. Record Office.

⁵ Brantôme, t. VII, p. 359.

princes, écrit Wilkes à Walsingham, reste aussi mauvaise qu'elle l'était, peut-être pire ; car leurs ennemis sont puissants et leurs amis n'osent rien ¹.

Cependant, afin de continuer à tromper la France et l'étranger par de fausses apparences, Catherine poursuivait, selon l'expression du docteur Dale, ses profondes dissimulations. Elle promenait à sa suite les deux princes à travers les rues de Paris ou les montrait à côté d'elle au jardin des Tuileries : elles les faisait même parfois siéger au conseil ².

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre imitaient les dissimulations de la reine-mère, et ils le faisaient avec beaucoup d'adresse, dit le docteur Dale ³.

Catherine allait jusqu'à affirmer aux ambassadeurs anglais que le roi de Navarre, son fils et elle, depuis la mort de Charles IX, ne formaient qu'une seule personne, que c'était à la prière de Henri de Navarre et de son fils qu'elle avait accepté la régence et qu'elle ne faisait rien sinon d'accord avec eux.

Pendant que Catherine s'entretenait avec le docteur Dale et Leighton, le duc d'Alençon et le roi de Navarre entrèrent, et, comme ils avaient entendu les dernières paroles de Catherine, ils déclarèrent qu'ils n'avaient en effet qu'une seule pensée, celle de servir le nouveau roi et la reine-mère ; mais le duc serra la main du docteur Dale, et le roi de Navarre donna un coup de coude à

¹ Lettre de Wilkes, du 31 mai 1574. Record Office.

² Lettre du duc d'Alençon, du 10 juin 1574 ; Lettre de Dale à Walsingham, du même jour ; Nouvelles de France, du 27 juin 1574. Record Office ; Davila, l. VI.

³ Lettre de Dale à Walsingham, du 21 juin 1574.

Leighton pour leur faire comprendre qu'ils ne parlaient ainsi que par contrainte. La vérité, écrivait Dale, c'est qu'ils n'osaient parler à personne et que personne n'osait leur parler, tant était rigoureuse la surveillance dont ils étaient l'objet ¹. « Monsieur et le roi de Navarre, porte une « dépêche chiffrée du docteur Dale, m'ont prévenu qu'ils « sont forcés de parler comme ils le font ; ils prient la « reine d'Angleterre de leur continuer son amitié ². »

Ce fut sous la surveillance d'un capitaine des gardes que le duc d'Alençon et le roi de Navarre assistèrent aux obsèques de Charles IX à Notre-Dame de Paris. Cinq ou six gentilshommes et quelques archers de la garde suivirent seuls la dépouille de leur ancien maître jusqu'au seuil de l'abbaye de Saint-Denis ³.

III.

SUPPLICE DE MONTGOMÉRY.

La régence de Catherine de Médicis s'ouvrit par un important succès que, par manque de foi, elle souilla de sang.

Le 16 juin, Montgomery fut conduit à Paris, et on l'enferma aussitôt dans une des tours de la Conciergerie. En vain remontra-t-il qu'assiégé à Domfront par Fervaques, il ne s'était remis entre ses mains qu'en stipulant qu'il aurait la vie sauve, et on lui avait promis qu'après l'ac-

¹ Lettre de Dale à Walsingham, du 21 juin 1574. Record Office ; Lettre d'Alamanni, du 2 juillet 1574.

² Lettre de Dale à Burleigh, du 21 juin 1574. Record Office.

³ Brantôme, t. VII, p. 326.

complissement des conditions de la capitulation on le mettrait en liberté ; mais Catherine avait refusé de respecter cet engagement : elle n'avait pu oublier quelle était la main qui l'avait rendue veuve ¹.

On soumit Montgomery à la torture pour apprendre si la reine d'Angleterre et le duc d'Alençon avaient pris part à son entreprise ² ; mais on ne parvint pas à lui arracher des aveux, et, le 26 juin 1574, il eut la tête tranchée sur la place de Grève ³.

Montmorency craint aussi de mourir, mais non pas sur l'échafaud. Le duc de Toscane lui fait parvenir une huile qui est efficace comme contre-poison ⁴.

¹ Lettre de Dale à Burleigh, du 10 juin 1574. Record Office ; Le Frère, p. 730.

² Montgomery was racked to have gotten matter out of him whether the Quene's Majesty or M. le duc were privy to his enterprise, but he was very constant as well therin as in his religion. Lettre de Dale, du 17 juillet 1574. Wright, t. I, p. 501.

³ Nouvelles de France, du 21 juin 1574. Record Office ; Lettre de Dale à Walsingham, du 7 juillet 1574 ; Pierre de l'Estoile ; Dupleix, p. 770 ; Discours de la mort et exécution de Gabriel de Montgomery (Bibl. de l'Arsenal à Paris.). Sur le supplice de Montgomery voyez aussi une lettre de Catherine de Médicis, Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 8764, f. 24. La reine d'Angleterre adressa une lettre de condoléance à la veuve de Montgomery ; elle y rappelait « qu'il avoit tant de dévotion à son service comme s'il estoit son naturel subject ». La Ferrière, La Normandie, p. 231. Dans le discours sur la mort de Montgomery publié dans les Archives curieuses de l'Histoire de France, on lui reproche d'avoir, à cinq reprises différentes, recouru aux armes pour soutenir la rébellion.

⁴ Lettre d'Alamanni, du 2 juillet 1574.

IV.

INTRIGUES DES HUGUENOTS AVEC LES ANGLAIS ET LES ALLEMANDS.

Le duc d'Alençon reste toujours le centre de quelque complot secret. Il ne s'agit de rien moins que de le retirer de la prison où il languit, pour le conduire à la grande salle du Louvre et l'y proclamer roi.

En vain Catherine a-t-elle entouré les ambassadeurs anglais eux-mêmes de ses meilleurs espions ¹. Les prisonniers communiquent avec eux, grâce à une dame de la cour qui est peut-être Marguerite de Valois, et c'est sous quelque robe de toile d'argent fourrée de lous cerviers, c'est sous quelque chaperon orné de grosses perles que passent les plus importants messages, notamment celui où les deux prisonniers annoncent que le prince de Condé et leurs autres amis sont prêts, que La Noue traversera la Loire et qu'ils espèrent que les Anglais, donnant suite à d'anciennes négociations, débarqueront en Normandie. Dale s'empresse d'en instruire Élisabeth par une dépêche chiffrée; il est d'autres détails qui seront expliqués par Killegrew envoyé de Paris à Londres pour porter ce message ².

Élisabeth a promis, d'après les bruits qui circulent, un subside de deux cent mille écus et autant d'hommes que le duc d'Alençon lui en demandera ³. On arme vingt-sept

¹ Lettre de Dale à Burleigh, du 7 juin 1574.

² Lettre de Dale à Burleigh, du 21 juin 1574.

³ Lettre d'Alamanni, du 2 juillet 1574.

navires à Rochester, et ils doivent être prêts à appareiller le 5 juillet ¹. Godolphin attend la réponse de la reine d'Angleterre sur le parti qu'elle prendra vis-à-vis de la France ².

A cette époque appartient peut-être un mémoire conservé à Londres, où l'on expose toutes les calamités de la France et où l'on représente le duc d'Alençon comme le héros qui seul y mettra un terme ³.

Le 4 juillet 1574, Catherine de Médicis fit appeler le docteur Dale. Elle était fort émue et lui dit immédiatement qu'elle avait appris qu'une flotte anglaise était prête à mettre à la voile et qu'elle était dirigée contre la France. Dale nia tout avec une imperturbable assurance ⁴. Catherine n'en donna pas moins l'ordre de garder avec soin les bouches de la Seine ⁵. On rapportait qu'elle faisait de grandes assemblées de gens de guerre qui devaient se diriger vers Paris ; elle voulait, disait-on, réunir en un mois trois cent mille hommes ⁶.

Cependant Catherine s'appuie sur les aveux du duc d'Alençon pour se justifier près d'Élisabeth du supplice de La Mole, de Coconas, de Montgomery. Elle était tenue de ne pas faire moins pour châtier des hommes qui s'appelaient ses sujets et excitaient sans cesse son fils à la rébellion ⁷.

¹ Lettre d'Antonio Guerras, du 22 juin 1574. Record Office.

² « To have Her Majesty's determination towards this country. » Lettre de Dale, du 7 juillet 1574. Wright, t. I, p. 501.

³ Record Office. Calendar de 1574 (n° 1647).

⁴ Lettre du docteur Dale, du 7 juillet 1572. Wright, t. I, p. 501.

⁵ Lettre de Dale à Walsingham, du 27 juillet 1574. Record Office.

⁶ Lettre d'Adrien de Bailleul, du 12 juin 1574. Papiers d'État, Liasse 138 (Arch. de Bruxelles).

⁷ Lettre de Catherine de Médicis à Élisabeth, du 10 juillet 1574

Quelques jours après, le docteur Dale exprime à la reine-mère combien Élisabeth s'étonne du mécontentement qu'elle ressent. Les envoyés anglais n'ont eu d'autre mission que de chercher à calmer les troubles et à rendre à la liberté ceux pour lesquels l'emprisonnement était un véritable déshonneur. Leur langage était plus sincère que celui de Bernardino de Mendoza qui cherchera à endormir la France de beaux compliments espagnols pour la réveiller dès que les affaires de Flandre seront réglées ¹.

Élisabeth écrit elle-même à ce sujet à Catherine, et sa lettre ne manque ni de fierté, ni de dignité. Elle ne comprend point qu'on puisse reprocher à ses ambassadeurs d'avoir été en France des instruments de mauvais offices et d'avoir manqué d'affection pour la reine-mère. N'ont-ils pas risqué leur vie pour le salut de son fils ? N'est-ce pas une chose inouïe qu'une mère vienne demander : « Pourquoi avez-vous voulu sauver mon fils ? » Elle termine en disant que si Henri III désire la compter parmi ses alliés, elle oubliera ses anciens griefs et montrera que la reine d'Angleterre ne venge pas sur le roi de France les injures qu'elle a reçues du duc d'Anjou ².

Quand cette réponse fut remise à Catherine, elle la lut très-lentement et parut fort irritée en arrivant au passage où on lui reprochait de ne pas comprendre ses devoirs de mère : « Je suis sûre, interrompit-elle, que tout cela ne vient pas de la reine d'Angleterre, mais de ses ministres ³. »

¹ Lettre de Walsingham à Dale, du 17 juillet 1574.

² Lettre d'Élisabeth à Catherine de Médicis, du 10 août 1574. Record Office.

³ Lettre de Dale à Walsingham, du 11 septembre 1574.

Dale et Wilkes protestent devant Catherine qu'on les a injustement calomniés : ils demandent qu'on les confronte avec ceux qui les accusent ¹. Wilkes prétend n'avoir parlé au roi de Navarre que des bijoux que sa mère a laissés en Angleterre ; mais Catherine lui dit que s'il se mêle encore de semblables pratiques, il aura à s'en repentir. Depuis il a reçu l'avis d'être sur ses gardes, et il craint que la reine-mère ne veuille le faire assassiner ².

Élisabeth apprit bientôt que Henri III avait quitté la Pologne pour ceindre la couronne royale de France. Elle croyait le vainqueur de Jarnac et de Moncontour fort redoutable dans l'art de la guerre ³ et n'ignorait pas que l'année précédente il s'était adressé au pape afin d'obtenir les dispenses nécessaires pour épouser Marie Stuart. Il s'était, disait-on, engagé à la secourir ⁴. C'était de tous les frères de François II, celui en qui cette malheureuse princesse avait toujours le plus espéré, comme elle le disait elle-même, « pour la bonne volonté qu'il n'avoit cessé de luy « porter d'enfance, » et du fond de sa prison de Sheffield elle saluait dans l'avènement de Henri III l'aurore de sa délivrance ⁵.

¹ Lettre de Walsingham à Dale, du 11 août 1574 ; Lettre de Wilkes à Catherine de Médicis, du 7 septembre 1574 ; Lettre de Dale à Walsingham, du 11 septembre 1574.

² Lettre de Wilkes à Walsingham, du 10 septembre 1574.

³ Les Espagnols qui étaient aux Pays-Bas, éprouvaient la même crainte : « Le cognoissant naturellement généreux et martial, ils ont oppinion qu'il ne se vouldra contenter de la paix en son royaume, mais par une guerre estrangère bailler ung os à rongier à sa noblesse et subjects. » (Lettre de Mondoucet, du 25 juin 1574).

⁴ Lettre de Dale, du 29 septembre 1574. Record Office.

⁵ Labanoff, t. IV, pp. 191, 192 et 204.

Dans cette situation des affaires, en présence de dangers d'autant plus menaçants qu'ils sont plus vagues, la reine d'Angleterre s'effraie ¹. Elle donne l'ordre de désarmer les navires qu'elle a fait équiper ² ; et lorsque le vidame de Chartres vient lui exposer les requêtes des Huguenots, elle se borne à lui donner pour conseil de se réconcilier avec Henri III ³.

Ainsi s'évanouissent pour les prisonniers du Louvre les espérances qu'ils fondaient sur l'intervention armée de la reine Élisabeth et du prince de Condé, l'une armant les Anglais, l'autre les Allemands contre la France.

« Ceux au sujet desquels vous m'avez écrit, lit-on dans
« une lettre de Walsingham à Burleigh, sont profondé-
« ment désolés d'apprendre que la flotte n'a pas mis à la
« voile et que l'on ne fait rien en Allemagne pour les
« assister ⁴. »

Le duc d'Alençon perd courage : il va tout révéler à sa mère ; il lui raconte qu'Élisabeth lui a promis un secours d'hommes d'armes et un subside de cinquante mille couronnes ⁵. Il n'a rien fait lui-même : il a eu seulement le tort

¹ Le seigneur de Sweveghem écrit d'Angleterre : « Depuis que s'est sceue le belle échappade du roy de France hors de Poloingne, je treuve les volontés changées en meilleure démonstration. » Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 129.

² Lettre de Mondoucet, du 9 juillet 1574.

³ Lettre de Boisschot, du 25 juillet 1574 (Archives de Bruxelles).

⁴ The messenger telleth me by monthe that the partyes you wrote of, hearing that the navy stayeth and that nothing is done in Germany to their favor and assistance, are much dismayd withall. Lettre de Walsingham, du 13 juillet 1574. Wright, t. I, p. 505.

⁵ Lettres de Dale.

d'écouter des hommes qui veulent troubler non-seulement le royaume, mais aussi toute la chrétienté ¹.

Catherine de Médicis n'en continue pas moins à dissimuler vis-à-vis d'Élisabeth ; elle feint d'ajouter foi aux vaines assurances qu'on lui prodigue ; et quand la reine d'Angleterre lui affirme son affection, elle l'en remercie en exprimant l'espoir que toutes les anciennes jalousies seront oubliées ².

V.

DÉPART DE LA REINE-MÈRE POUR LYON.

La reine-mère quitta Paris, le 8 août 1574, pour se rendre à Lyon où l'on attendait Henri III. Avant de partir elle confia au parlement le gouvernement de la capitale ; puis elle monta en coche, y plaçant à côté d'elle « comme « des poussins sous l'aile de la poule, » le duc d'Alençon et le roi de Navarre ³. De nombreux soldats l'escortaient, et une partie des gardes l'attendaient à Troyes afin de mieux assurer sa sécurité dans ces marches de la Champagne trop souvent ouvertes aux excursions des reîtres ⁴.

¹ Lettre de Catherine de Médicis à Élisabeth, du 10 juillet 1574 (Record Office). Catherine de Médicis connaissait les secrètes négociations du duc d'Alençon avec l'Angleterre. Dès le 5 juin 1574, elle mandait à La Mothe-Fénelon qu'elle avait appris que les Anglais offraient au duc d'Alençon une somme de cinquante mille écus et de plus ce qui était nécessaire pour soudoyer une armée de reîtres et de lansquenets.

² Lettre de Dale, du 23 juillet 1574. Record Office.

³ « Aucuns disent que Mons^r d'Alençon et le prince de Navarre sont avecq la royne à cause que ceux de Paris n'en ont voulu prendre la charge. » Rapport de France, du 15 août 1574 (Archives de Bruxelles).

⁴ Lettre de Dale à Walsingham, du 23 juillet 1574 ; Lettres de Dale à Burleigh et à Walsingham, du 9 août 1574. Record Office ; Lettre de Schomberg, du 28 août 1574. Groen, t. V, p. 49.

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS. — LE GOUVERNEMENT DE REQUESENS.

(novembre 1573 — juillet 1574)

Situation des affaires des Pays-Bas. — Le gouvernement de Requesens.
— Le gouvernement du prince d'Orange. — Négociations des Gueux en
France et en Angleterre.

I.

SITUATION DES AFFAIRES DES PAYS-BAS.

Il n'est peut-être pas inutile de jeter un rapide coup d'œil sur la situation des Pays-Bas, aussi bien que sur celle de la France ; et nous verrons comment on la jugeait en Espagne, en recourant également au mémoire soumis à Philippe II par don Francès de Alava au mois de juin 1574.

Jadis ces provinces, alors heureuses et florissantes, entouraient de toute leur affection Charles-Quint né dans une de leurs cités. Aujourd'hui tout est profondément changé, et, en parlant en toute humilité et avec le plus grand respect possible, il faut reconnaître qu'il n'y a plus d'amour pour le roi et qu'il n'y a que de la haine pour ses ministres. Tel y est le mouvement des esprits qu'on ne saurait se flatter de dompter la résistance par la force. Il n'y a que deux remèdes : tuer le prince d'Orange et Louis de Nas-

sau, ou bien, en maintenant tout ce qui touche à la foi, pardonner le passé et assurer par des négociations la paix de l'avenir. De ces remèdes il fallait écarter le premier qui ne serait pas même utile ; car assurément il n'apaiserait pas les Pays-Bas et n'aurait d'autre résultat que d'ouvrir une carrière plus libre à l'ambition de la France, de l'Allemagne ou de l'Angleterre ¹.

Pour se rendre compte de l'affaiblissement de la puissance espagnole dans les Pays-Bas, il suffit de rappeler les démonstrations qui avaient eu lieu lorsqu'on avait vu s'éloigner le gouverneur devant lequel on avait tremblé si longtemps. Peu s'en était fallu qu'on n'eût allumé des feux de joie ². Le duc d'Albe a quitté les Pays-Bas aussi méprisé ³

¹ Mémoire présenté à Philippe II par don Francès de Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1535.

² « Les occasions passées luy ont engendré une telle haine aux cœurs de toute personne de ce pays que s'ils osoient, ils en feroient des feux de joie. » Lettre de Mondoucet, du 19 décembre 1573.

³ A Namur on avait essayé de fermer les portes et de retenir le duc d'Albe jusqu'à ce qu'il eût complètement payé tout ce qu'il y avait dépensé. Lettre de Morillon, du 16 janvier 1574. — On racontait que don Frédéric de Tolède, poursuivi par ses créanciers, s'était échappé du palais de Bruxelles par une porte de derrière. Lettre de Morillon, du 16 janvier 1574. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire, en ce qui touche Frédéric de Tolède, quelques lignes d'une lettre d'Ennetières à Viglius : « Un bruit court sous main que de brief se doit rendre la sentence contre don Frédéricque de Toledo pour l'excès qu'il a fait en cour d'amourettes et qu'icelle seroit de luy faire couper la teste... Le dict don Frédéricque ne bouge du monastère de son ordre... » Ennetières ajoute en flamand : « Son père, à ce que j'apprends, n'est pas tranquille. Dieu est admirable en ses œuvres. » Lettre du 14 avril 1575. Doc. hist. t. XIII (Arch. de Bruxelles). Viglius disait en parlant du duc d'Albe : *Tristis venit, tristior abiit*. Lettre de Morillon, du 3 mai 1574.

qu'il y a été haï ¹. Bien faible est l'autorité qui a été transmise à Requesens.

Ce que demandent les villes des Pays-Bas, c'est que, selon l'ancien usage, on leur donne un gouverneur de sang royal ².

II.

GOUVERNEMENT DE REQUESENS.

Le successeur du duc d'Albe, don Louis de Requesens y Çuniga, commandeur de Castille, avait pris part à la guerre contre les Maures et à la bataille de Lépante ; et depuis il avait reçu le gouvernement du Milanais, où, à propos de certaines tentatives pour introduire l'inquisition espagnole, il avait eu de vives contestations avec l'archevêque Borromeo, honoré depuis dans l'Église sous le nom de saint Charles Borromée.

Saint-Gouard, dont l'appréciation n'est pas exempte d'une malveillance préméditée, le peint d'une faible santé, « assez mal habitué et disposé de sa personne pour pren-

¹ Le duc d'Albe cherche, d'après Morillon, à se justifier en affirmant : « qu'il n'avoit à beaucoup près exécuté le commandement du conseil « d'Espagne. » Lettre du 26 janvier 1574. — Morillon peint le duc d'Albe entêté dans son opinion, hautain, glorieux, employant toujours la force sans prendre des avis, ou, s'il en prenait, faisant le contraire, subtil, peu sincère, disant le contraire de la vérité, croyant tromper les autres et se trompant lui-même. Lettre du 27 juin 1574. — Les relations italiennes de 1577 s'accordent sur ce point que le duc d'Albe était dissimulé, artificieux, jaloux et méchant.

² Lettre de Mondoucet, du 16 novembre 1573.

« dre le travail requis en si grandes affaires ¹. » — « Je
« le tiens, écrit-il, pour homme qui ne se accomodera pas
« mieulx que le duc : il est en réputation de meilleur négo-
« ciateur que de grand soldat ; et, avecque tout cela, il est
« plein de fumée et présomption et pense que nul aultre
« ne le vaille ². »

C'était à Milan que lui était parvenue une lettre où Philippe II déclarait que, vu l'état des affaires des Pays-Bas et pour la décharge de sa conscience, il se voyait obligé de recourir à des mesures dont le succès dépendait surtout de la prudence de celui à qui l'exécution en serait confiée. Le roi avait donc jeté les yeux sur lui pour l'affaire la plus grande et la plus importante qu'il eût eue et qu'il pût avoir jamais ; mais il était résolu à n'admettre aucune excuse et voulait être obéi sans réplique ³.

Ce n'était point sans inquiétude qu'au sein même de la famille de Requesens on le voyait appelé à porter un fardeau si pesant ; et il faut mentionner ici les tendres recommandations d'une mère inquiète sur le sort d'un fils qu'elle ne devait plus revoir : je veux parler des instructions de doña Estephania, veuve de don Juan de Çuniga, à son fils don Louis de Requesens ⁴.

Requesens a, dès le 29 novembre 1573, prêté en présence du conseil d'État le serment de gouverneur-général des Pays-Bas. Suffira-t-il à cette tâche dans laquelle Philippe II

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 20 octobre 1573.

² Lettre de Saint-Gouard, du 26 avril 1572.

³ Lettre de Philippe II à Requesens, du 30 janvier 1573. Gachard, Corr. de Philippe II.

⁴ Brit. Museum, Add., 16176, f. 198.

a trouvé Marguerite de Parme trop faible et le duc d'Albe impuissant ? On rapporte qu'après avoir examiné la situation des choses, il a prié lui-même Philippe II de remettre la direction du gouvernement au cardinal de Granvelle ¹.

Des deux moyens indiqués par don Francès de Alava, le premier (celui de tuer le Taciturne) n'était pas complètement abandonné ². Requesens, comme Alava, soutenait le second qui s'appuyait sur la paix et la réconciliation ; mais il était d'avis que, lors même qu'on apaiserait les troubles des Pays-Bas, il était impossible qu'ils restassent unis à la monarchie espagnole dont ils eussent absorbé toutes les ressources ³.

Une importante délibération au sein du conseil d'État a eu lieu à Madrid, dans les derniers jours du mois de janvier 1574. Tous ceux qui y siègent, se prononcent pour l'amnistie, la suppression du conseil des Troubles, l'abolition du dixième denier. Le duc de Medina-Celi déclare que le dixième denier n'a pas été librement consenti par les États

¹ Lettre de Morillon, du 19 janvier 1574.

² J'ai déjà cité la lettre de Requesens, du 9 avril 1574. Cf. la lettre de Saint-Gouard, du 23 mars 1574. Je mentionnerai ici la lettre que James Hamilton écrivit de Bruxelles le 29 septembre 1573. Il y annonce qu'il n'a rien négligé pour mettre la chose à exécution et qu'il a trouvé un capitaine de sa nation qui a exercé un commandement à Harlem. Il est propre à cette besogne (*proprio para este effecto*). Il a fait les plus grandes promesses et s'est rendu là où se trouve le prince d'Orange *para acabar su empresa, y promito mi su palabra que, si es possible a hombre del mundo, esto lo hara*. Arch. Nat. à Paris, K. 1532. C'était par une lettre du 24 juin 1573 que Philippe II avait recommandé à Çuniga Jacques et Jean Hamilton. *Ibid.*, K. 1532.

³ Lettre de Requesens, du 7 novembre 1574.

et qu'il a fait renaître les troubles déjà éteints. « C'est « une chose scandaleuse, » observe le président de Castille, et le docteur Andrès Ponce compare les Flamands aux Aragonais pour l'amour qu'ils portent à leurs libertés ¹.

A cette heure, les souvenirs du règne de Charles-Quint avaient repris tout leur empire. C'était sous la conduite d'un seigneur belge, Jean de Selles, que le corps de l'empereur était solennellement transféré du monastère de Yuste aux caveaux de l'Escorial ².

Telles étaient en ce moment les dispositions pacifiques de Philippe II qu'il songeait à renoncer à la souveraineté des Pays-Bas en faveur de son fils don Fernando, alors âgé de deux ans, et il l'y eût envoyé afin qu'il grandît au milieu des populations soumises à son autorité. Charles-Quint, élevé au milieu des Gantois, n'avait-il pas à ce titre conquis leur affection au point de la conserver, même après les avoir rudement dépouillés de leurs privilèges ³ ? Cependant ces intentions durent peu, et, lorsqu'on parle à Philippe II du berceau de son père en lui proposant d'y faire élever un de ses fils, il répond que ce pays ne convient point pour l'éducation d'un prince : « J'aimerais mieux, ajoute-t-il, le « voir pauvre qu'hérétique ⁴. »

Philippe II, en désignant Requesens, avait résolu de le charger de faire publier une amnistie ⁵ : elle paraissait

¹ Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 13.

² Lettre du 17 décembre 1573. Doc. hist., t. XIII (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Philippe II, du 21 octobre 1573. Gachard, Corr. de Philippe II.

⁴ Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 195.

⁵ Lettre de Philippe II, du 21 octobre 1573 ; Lettre de Torrentius, du 8 mars 1574.

absolument indispensable au nouveau gouverneur ; à son avis elle avait été différée trop longtemps, et puisque le roi lui avait recommandé de recourir à la douceur, il y avait lieu de ne pas ajourner plus longtemps ce moyen ¹. « On assure, écrit Mondoucet, que Requesens apporte « un pardon général.. En ce faisant, il est sans doute « que ceulx qui sont près du prince d'Orange, seront « pour l'abandonner, et les villes pour se remettre dou- « cement sous ce pardon : ce qui pourroit avoir quelque « apparence, n'estoit que la deffiance est très-grande ². »

L'amnistie accordée par Philippe II portait la date du 8 mars 1574 ; elle fut publiée solennellement le 6 juin à Bruxelles dans l'église de Sainte Gudule où officiait l'archevêque de Cambrai. Dans l'après-midi on la proclama de nouveau du haut d'un échafaud érigé devant l'hôtel de ville. A l'amnistie s'associait dans les termes les plus larges un pardon accordé par le pape pour tous les délits qui touchaient à l'hérésie ³.

Requesens avait fait connaître, en vertu des pouvoirs qui lui étaient accordés, les noms de ceux qui étaient exceptés de l'amnistie. Le nombre ne s'élevait qu'à deux cent soixante-dix-huit pour toutes les provinces des Pays-Bas. On ne rencontre que neuf noms à Bruxelles, cinq à Gand, quatre à Ypres, deux à Bruges. Il y a peu de seigneurs et peu de nobles, mais beaucoup de ministres. Nous citerons parmi les proscrits les plus illustres ou les plus connus à

¹ Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573. Gachard, Corr. de Philippe II.

² Lettre de Mondoucet, du 16 novembre 1573.

³ Lettre de Morillon, du 13 juin 1574.

raison de la part prise aux troubles : d'une part le prince d'Orange, le comte de Culembourg, le comte de Berg, les seigneurs d'Esquerdes, de Lumey, de Noyelles, de Famars, de Rummen, Philippe de Marnix, Thierrri Sonoy, Guillaume de Treslon, Jacques de Wyngaerde, Charles et Louis Boisot ; d'autre part, Pierre Dathenus, Jean Taffin, Herman Modet, Jacques de Wesembeke, Antoine, Charles et Corneille Van Bomberghe, Renier Cant, Jean Mauregnaut, Jean Rubens, Thierrri Volkaerts Coorenhert ¹.

Un des premiers soins de Requesens fut de faire enlever la statue que le duc d'Albe, dans son orgueil, s'était élevée à lui-même ². Son gouvernement devait offrir, dans un sens pacifique et modérateur, une réaction nettement caractérisée contre le régime introduit par son terrible prédécesseur. On disait qu'il supprimerait le conseil des Troubles.

Sous ces auspices et après le départ du duc d'Albe, l'arrivée de Requesens est accueillie avec joie aux Pays-Bas. « Vous pouvez, mande le seigneur de Sweveghem
« au baron de Rasseghem, assez entendre le changement
« apparent de régime. Sa Majesté a commandé de déclarer
« à ses ministres de pardeçà l'affection ancienne et pater-
« nelle qu'elle porte aux bons vassaux de pardeçà et qu'elle

¹ Note jointe à un volume de la collection Van Hulthem (6 juin 1574) Bibl. de Bruxelles.

² On racontait que la duchesse d'Albe avait demandé qu'on envoyât cette statue en Espagne ; elle l'aurait placée dans son jardin. Lettre de Morillon, du 14 juin 1574. — On ne tint aucun compte de cette requête. La statue du duc d'Albe, faite *ex ære captivo*, fut envoyée à l'arsenal de Malines et redevint canon. Lettre de Morillon, du 12 février 1576.

« désire d'eulx-meismes entendre les remèdes propres au
« mal universel ¹. »

Berty saluait avec le nouveau gouvernement l'influence de meilleurs conseils : « Nous espérons, écrivait-il, qu'un
« plus cler soleil nous pourra reluire ². »

Morillon fait l'éloge de Requesens : « Il donne crédit
« aux Hollandais et en a retiré beaucoup qui offrent de
« servir ³. »

« Le successeur du duc d'Albe, écrit Languet, affecte
« une grande modération. Il a déjà donné un remarquable
« exemple de sagesse en inscrivant sur ses drapeaux le :
« *Parcere subjectis, debellare superbos.* » Mais, ajoute
Languet, il est à craindre que ce ne soient là que des
filets pour prendre d'imprudents oiseaux ⁴.

III.

LE GOUVERNEMENT DU PRINCE D'ORANGE.

En regard du nouveau gouvernement qui, au nom de Philippe II, succède à celui du duc d'Albe, il faut en placer un autre qui constitue en Hollande l'organisation de la lutte.

Au mois de septembre 1573, alors que le comte de Boussu n'a pas été défait et que le siège d'Alkmaar dure

¹ Lettre du seigneur de Sweveghem, du 9 septembre 1573.

² Lettre de Berty, du 17 décembre 1573. Doc. hist. t. XIII (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Morillon, du 9 janvier 1574.

⁴ Languet, Ep. p. 18.

encore, le prince d'Orange fait imprimer un long mémoire adressé au roi d'Espagne où à l'exposé des griefs s'associent de pompeuses protestations de fidélité : « Gracieux
 « seigneur, vos fidèles et malheureux sujets des Pays-
 « Bas, ont présentes à l'esprit la bonté naturelle et l'affection paternelle que Votre Majesté a toujours témoignées aux habitants de ses États héréditaires. Ils vous
 « considéraient comme le pasteur et le père du peuple ;
 « mais ils s'affligent de ce que leurs plaintes n'ont pu
 « arriver jusqu'à leur légitime et naturel souverain. La
 « fidélité qu'ils veulent conserver jusqu'à la mort à Votre
 « Majesté et au pays, leur fait un devoir de s'adresser à
 « Votre Majesté pour ce que, selon sa bonté naturelle,
 « elle daigne leur venir en aide... Nous avons, il est vrai,
 « résisté au duc d'Albe, mais jamais à Votre Majesté que
 « nous servirons fidèlement de nos biens et de notre sang,
 « aussi longtemps que Dieu nous conservera la vie. On
 « veut nous accuser d'être des rebelles ; mais nous prenons
 « Dieu à témoin que nous ne l'avons point été, que nous
 « n'en avons jamais eu la pensée : nous avons toujours
 « rendu au roi toute obéissance et tout service. »

Nous retrouvons dans ce mémoire quelques lignes où le prince d'Orange proteste contre cette accusation en termes tels que ceux qui voulaient armer un bras assassin contre lui, auraient pu les invoquer. « Si nous nous reconnaissons coupables de rébellion vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis du roi, personne ne devrait nous plaindre en nous voyant détruire comme des perturbateurs de la paix publique ; car lors même que de ce chef on nous aurait pardonné, il est assez connu qu'on ne doit point tenir les

« promesses faites à de pareils coupables, puisqu'il est con-
 « traire à Dieu et au bien général de laisser vivre ceux qui
 « troublent la paix publique et qui insultent Dieu et le roi ¹. »

En ce moment, le Taciturne déclare à ses frères qu'il désire la paix ².

Après les revers du duc d'Albe, tout est changé ; les négociations avec Philippe II sont rompues, et le moment est passé où l'on jugeait utile d'adresser à tous les princes de la chrétienté ces vaines protestations écrites au milieu du bruit des armes.

On imprime à Delft un livre intitulé : *Remontrances amicales aux états de Brabant et de Flandre*, qui rappelle en bien des points un mémoire que nous avons déjà analysé. Après avoir violemment attaqué non plus le duc d'Albe, mais Requesens, on poursuit en ces termes : « Dans cette
 « situation, pouvez-vous trouver un prince plus noble,
 « plus puissant, plus zélé, plus empressé à offrir par un
 « sincère dévouement ses services à la patrie que ne l'est
 « l'illustre prince d'Orange ? N'est-il pas issu d'une race
 « impériale ? Ne possède-t-il pas dans ces pays tant de belles
 « seigneuries qu'il y est le plus puissant après le roi ? Qui
 « ne connaît ses domaines en Allemagne et dans les deux
 « Bourgognes, ainsi que sa principauté d'Orange ? N'est-il
 « pas vicomte d'Anvers ? N'est-il pas le premier membre
 « du conseil d'Etat ? A ce titre il peut gouverner tous
 « ces pays. N'est-il pas stadthouder en Hollande, en
 « Zélande, dans la West-Frise et à Utrecht ? Quels ne
 « sont pas les services qu'il a rendus sous l'empereur

¹ Bor., l. VI.

² Lettre du prince d'Orange, du 13 septembre 1573. Groen, t. IV, p. 195.

« Charles ? Ne l'a-t-on pas vu à deux reprises prendre les
« armes pour nous délivrer d'une odieuse tyrannie ? N'a-t-
« il pas, pour briser le joug espagnol, offert le sacrifice de
« ses biens et de son sang ? »

« Ce livre, remarque le biographe hollandais du Taciturne, fut imprimé sous les yeux du prince d'Orange et ne peut avoir été dicté que par lui. C'était sa coutume de préparer ainsi le peuple à la réalisation de ses projets. Il s'est plus avancé par la plume que par l'épée, et parmi ceux qui l'aidaient dans cette tâche se place au premier rang Sainte-Aldegonde à la fois si habile et si éloquent ¹. »

Cependant une vive opposition éclate, même au sein des États de Hollande. A deux reprises, vers la fin de l'année 1573, le Taciturne leur annonce l'intention de se retirer ; et ce n'est qu'en présence de ces menaces qu'ils lui confèrent, sous le titre de gouverneur ou de régent un pouvoir absolu, c'est-à-dire toute l'autorité et le suprême commandement pour diriger sans aucune exception les affaires du pays ². Dès le 1^{er} février 1574, un acte nouveau règle l'organisation administrative de la Hollande. L'influence prépondérante, on pourrait dire la dictature, est réservée au prince d'Orange qui convoque les États et prononce après les avoir consultés ³.

Le prince d'Orange ne se verra plus réduit à errer de ville en ville : il se fait élever à Gertruidenberg, avec les débris des monastères qui y ont été détruits, un magnifique château qui lui servira de résidence ⁴.

¹ Beaufort, *Leven van Willem den Eersten*, t. III, p. 126.

² *Resol. van Holland*, 12 novembre 1574.

³ Beaufort, *Leven van Willem den Eersten*.

⁴ *Lettre de Requesens*, du 16 avril 1575.

La puissance du Taciturne était-elle dès ce moment fermement assise ? Les témoignages varient à cet égard. « Les habitants de la Hollande et de la Zélande estiment, « écrit Languet, le prince d'Orange à ce point qu'ils « placent leur salut dans sa conservation, et c'est le « motif pour lequel ils ne permettent pas qu'il s'expose « aux dangers de la guerre, et veulent qu'en dirigeant les « conseils il laisse à d'autres le soin d'agir ¹. » Hommage rendu à la prudence du Taciturne, en excusant sa pusillanimité. D'après les lettres de Mondoucet, les populations ne désiraient point d'autre maître, ni d'autre seigneur ². Morillon, au contraire (et son affirmation n'est pas isolée) les montre peu disposées à seconder ses rêves ambitieux. En Hollande, les paysans étaient prêts à se soulever contre lui ³. Il ne se fiait plus « sur les gens de pardeçà » et se servait « d'Anglois, Écossois, Dannemarquois, Gascons et « François ⁴. » — « Que le pardon se publiast, on gagneroit « beaucoup de cueurs, et le prince d'Orange ne sçauroit où « estre seur ⁵. » Les choses en étaient arrivées à ce point

¹ Tanti faciunt Orangium Hollandi et Zelandi ut suam salutem in ejus incolumitate consistere credant et propterea non permittunt ut se bellicis periculis objiciat; sed volunt ut præsit ipsorum consiliis et quæ sunt agenda aliis mandet. Languet, Ep, p. 18 (décembre 1573).

² Chacun cognoist assez combien ledit prince d'Orange est ferme et bien estably en ce qu'il tient, ayant l'amitié et affection des peuples tant à son commandement qu'ils ne désirent autre maistre, ne seigneur, et qu'il n'est pas en la puissance du roy catholique de le reconquérir de dix ans. Lettre de Mondoucet, du 30 septembre 1574.

³ Lettre de Morillon, du 19 janvier 1574.

⁴ Lettre de Morillon, du 1^{er} février 1574.

⁵ Lettre de Morillon, du 19 janvier 1574.

qu'on était prêt à jeter dehors le prince d'Orange ¹. Parmi les habitants de la Hollande qui avaient été chassés de leurs foyers, il y en avait qui aspiraient à se venger, et on leur attribuait une tentative pour empoisonner le Taciturne ².

IV.

NÉGOCIATIONS DES GUEUX EN FRANCE.

Quelques jours à peine séparent chez le Taciturne les plus solennels engagements d'obéissance vis-à-vis du roi d'Espagne, et les démarches qu'il tentera près du roi de France pour lui offrir la souveraineté des Pays-Bas en réservant une part importante à son ambition personnelle comme le prix du marché.

Au moment où Catherine de Médicis se dirigeait vers les frontières de la Lorraine avec le roi de Pologne, le Taciturne lui avait annoncé qu'un secrétaire de Louis de Nassau, muni de ses lettres de créance, « luy feroit entendre toutes choses concernant l'estat des Pays-Bas ³. » Dès cette époque, Mondoucet écrivait à Charles IX que les habitants « seroient prests à se jeter entre les bras de « quelque autre prince que ce feust, pourvu qu'ils le sentissent assez puissant pour les deffendre et conserver ⁴. »

¹ Lettre de Morillon, du 13 décembre 1574.

² Et se dict que aucuns des Estats du dict pays fugitifs de deçà auroient brassé ceste entreprise. Lettre de Mondoucet, du 13 septembre 1574.

³ Lettre du prince d'Orange, du 28 novembre 1573. (Copie communiquée par M. Gachard).

⁴ Lettre de Mondoucet, du 16 novembre 1573.

Le lendemain de l'entrevue de Blamont, l'alliance du prince d'Orange avec Charles IX semble conclue ; et l'ambassadeur Mondoucet est bien moins chargé de représenter son maître près de Requesens que d'organiser la révolution dans les Pays-Bas.

Les vaines protestations ne manqueront point, cette fois encore, pour dissimuler les desseins secrets.

Charles IX écrit à Requesens qu'il n'épargnera point ce qui est en lui pour favoriser les affaires du roi d'Espagne son bon frère ¹ ; mais Requesens n'en croit rien : il s'attend à voir éclater aux frontières « ung grand oraige ². »

Mondoucet avait été chargé de faire connaître à Requesens « très-particulièrement » que le roi de France désirait entretenir et garder l'amitié et la bonne intelligence qu'il avait avec le roi catholique et que non-seulement il ne souffrirait pas que les rebelles des Pays-Bas reçussent aucun secours de ses sujets, mais qu'il était bien résolu à l'empêcher. Requesens se plaignait de ce que le duc de Bouillon rassemblait des gens d'armes entre Sedan et Mézières. Il observait que des soldats allaient file-à-file rejoindre Louis de Nassau et qu'on levait des Suisses et des reîtres. Où les emploiera-t-on ? Mondoucet dit n'en rien savoir. A l'entendre, tout s'agite aux Pays-Bas quand trois hommes se remuent en France ³, et tout le monde en

¹ Lettre de Charles IX, du 11 janvier 1574 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Mondoucet, du 17 février 1574.

³ Mondoucet revient sur ce point dans une lettre du 25 février 1574 : « Je continueray encores à Vostre Majesté par la présente les soubsons que j'ay escript qu'ils avoient de vostre part, disans maintenant entre eulx, à ce que j'ay entendu, que l'on fait tout ce que l'on peult en France pour

parle aussitôt, les Espagnols par crainte et les habitants du pays par le désir de voir advenir ce qu'ils considèrent comme l'unique moyen de se trouver à jamais affranchis d'une odieuse servitude ¹.

Les protestations de Mondoucet trouvaient un assez froid accueil ; car elles étaient démenties par ce que l'on apprenait chaque jour ². Tous les rapports que recevait Requesens, justifiaient ses inquiétudes. On lui dépeignait le roi de France comme entouré de conseillers qui le pressaient « d'entreprendre sur les Pays-Bas ³. » Les Français (et Mondoucet le premier) ne cherchaient qu'à entretenir le feu de la sédition ⁴.

Requesens avait appris que des lettres venues de France engageaient le prince d'Orange à continuer la guerre en lui promettant que les moyens ne lui manqueraient point pour

y pacifier les troubles et remettre les choses en tranquillité afin d'entendre à une si grande et avantageuse occasion que celle qui s'offre présentement de la conquête de ces Pays-Bas, mais que les moiens ne leur manquoient pas pour y nourrir la guerre non plus qu'ils ont fait par le passé, et bien qu'aions failly la première et plus belle, nous n'en sommes encores à la seconde. »

¹ Lettre de Mondoucet, du 21 février 1574.

² Voici en quels termes le comte du Rœulx appréciait, le 13 février 1574, la situation si confuse de la France : « Nonobstant les caresses, banquets et beau samblant qu'ils font ordinairement les ungs aux autres, ils ont tousjours beaucoup de mennées sur main, faindants avec l'un, puis l'autre, où est difficile asseoir jugement ; mais, si les Huguenots ont voix, il ne leur manque volonté à nous mal faire... Ils sont voisins difficiles et d'emprinse, s'ils voient l'occasion, toutes belles dissimulations cessantes. » (Arch. de Bruxelles).

³ Rapport anonyme du mois de février 1574 (Archives de Bruxelles).

⁴ Lettre de Requesens, du 25 mai 1574.

la faire ¹. Il ne pouvait ignorer que Charles IX levait des Suisses, des gens de pied, de la cavalerie, qu'il armait des vaisseaux ²; et son premier soin était d'avertir les villes voisines de la France que chacun eût à veiller et à prendre garde ³.

Louis de Nassau enrôle tous les soldats licenciés en France; il lève des reîtres, et ceci se fait de nouveau à la

1 « Les Espagnols ne sont jamais sans soubçon, écrit Mondoucet, du costé de la France, disans que depuis peu de temps le prince d'Orange en a reçu lettres par lesquelles on le prie de continuer la guerre et que les moiens ne luy manqueront pas pour la faire. » Mém. du 30 janvier 1574. Mondoucet ajoute, trois jours après, dans une lettre du 2 février : « Depuis quelques jours en çà, je veoy ce soubson croistre à veue d'œil, ces armées de mer n'estans pas plus tost retournées que l'on a deppesché six ou sept des compagnies qui estoient dessus pour tout soudain s'aller jecter dedans Mons, Mariembourg, Philipeville et autres places, et tiennent pour certain que, soit du costé de Vostre Majesté ou du comte Ludovicq, il y a de grandes intelligences contre ceux de ce costé là, présuposans que ce que les armes s'eslèvent en plusieurs lieux de vostre royaume, n'est qu'une coulleur et couverture pour les prendre au despourveu. Ce que je leur sçay très-bien rabattre selon la vérité que je congnois de vostre bonne et sincère intention qu'ils ont trop congneue encores, que je désirasse qu'il feust ainsi, pourveu que j'eusse cest heur de veoir vostre dit royaume purgé de guerres intestines, mais cela y ayde peu. »

2 Lettre de Mondoucet, du 6 mars 1574.

3 Mondoucet écrivait le 17 février 1574 à Charles IX : « Ils ne peuvent demourer nets de soubson des autres forces que Vostre Majesté prépare tant de gens de cheval que de Suisses et gens de pyed, ensemble des vaisseaux qui s'arment en divers parts de vostre costé, ne considérans ou ne congnoissans pas les affaires que vous en avez, qui a fait que avec ladite deppesche d'Espagne il en a particulièrement fait sur le champ d'autres à tous les gouverneurs des villes d'importance et de frontières et aux magistrats d'icelles, afin que chacun pour son regard preigne garde à soy et demeure en la bonne volonté et obéissance de son prince. » (Ms. de Reims).

foire de Francfort ¹. Son premier projet était de former un camp en Bourgogne ; mais, depuis, il a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'ordre de se diriger vers Sedan. Peut-être se rendra-t-il à Maubeuge ou même à Mons pour recevoir les gentilshommes des Pays-Bas qui veulent entrer à son service ².

Ce ne sont pas seulement, selon l'expression de Mondoucet, trois hommes qui remuent en France. Il y a de nombreux mouvements de gens de guerre en Picardie. On casse des compagnies d'hommes d'armes, « et aultres capitaines « les relièvent secrettement ³. » On attend, dit-on, le roi de Navarre à la Fère. Le tambour résonne de tous les côtés. La garnison de la Chapelle-en-Thiérache est prête à prendre les armes pour quelque entreprise en Hainaut ⁴. On a vu des Huguenots à Gand, à Mons et à Valenciennes : ce qui fait craindre quelque surprise. A Cambrai, on découvre aussi une trame pour s'emparer de la ville ⁵.

Strozzi a réuni à Saint-Valéry vingt vaisseaux bien armés ⁶. Ils sont, dit-on, destinés au Pérou ; mais le véritable but est d'arrêter les navires de Flandre ou d'Espagne, sans négliger les occasions favorables pour piller les côtes

¹ Lettre d'Eustache de Croy, du 11 février 1574 ; Lettre de Pollviller, du 16 février 1574 ; Rapport du 27 février 1574 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Mondoucet, du 17 février 1574.

² Lettre de Claude de la Hamayde, du 11 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

³ Rapports du 7 février et du 20 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Avis du 14 janvier 1574. (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Mondoucet, du 25 février 1574.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 9 janvier 1574.

⁶ Strozzi était né à Venise. C'était un véritable chef de corsaires. Voyez Brantôme, t. VI. p. 88.

de la Galice, des Asturies et de la Biscaye. Il engage vivement Charles IX à aider le prince d'Orange ¹.

Sur ces entrefaites, les intrigues de Mondoucet se poursuivent activement. Il envoie d'Anvers à Charles IX un agent qui lui fera connaître des choses secrètes et cachées : il s'agit d'un fait extrêmement avantageux ². Un autre est

¹ Lettre de Jean de Croy, du 8 février 1574 (Arch. de Bruxelles; ; Lettre de Dale, du 1^{er} février 1574; Lettre de Th. Wilkes, du 19 janvier 1574 (Record Office); Lettre de Mondoucet, du 12 février 1574.

² « Sire, je deppesche ce porteur un homme exprès devers Vostre Majesté pour ung particulier affaire de très-grande conséquence appartenant à la grandeur et avantaige de vos affaires, dont je n'ay voullu faillir de vous advertir tout incontinent. Et pour ce que c'est chose qui mérite estre tenue secrète et cachée, je n'en ay riens voullu déclarer davantaige par la présente, aiant si amplement et particulièrement instruit cedit porteur de tout, qu'il vous en rendra très-bon compte à bouche, suppliant très-humblement Vostre Majesté le voulloir croire de ce qu'il vous dira de ma part, comme vous voudriez faire moy-mesmes. Et si après cela vous avez agréable d'entendre à ce fait qui est extrêmement avantageux, il vous plaira choisir quelque personnaige expérimenté en tels affaires et tel que vous adviserez pour venir par deçà en veoir faire les preuves et s'esclaircir entièrement de tout, ainsi que j'ay desjà fait. » Lettre de Mondoucet, du 19 janvier 1574.

Mondoucet ajoutait trois jours après : « M'estant venu trouver ce porteur pour me déclarer aucunes choses grandement importantes à vostre service, encores que l'on n'y doibve si soudainement adjouster foy, si est-ce que estans du poix que l'on les peult juger et congnoistre, j'eusse pensé grandement faillir si je ne l'eusse à l'instant deppesché devers Vostre Majesté afin qu'il vous plaise l'entendre et consulter par sa bouche. » Lettre du 22 janvier 1574.

Le 26 janvier, autre lettre expédiée au roi par un messenger envoyé à Péronne : « Sire, je deppeschay samedi dernier XXIII^e de ce mois ung soldat devers Vostre Majesté, lequel, comme je croy, n'aura failly de vous exprimer bien au long ce qu'il m'avoit déclaré par deçà, que j'ay jugé estre de telle conséquence qu'il méritoit bien de l'envoier incontinent,

chargé de se rendre à Paris afin de rendre compte de l'affaire de Middelbourg et d'une troisième affaire « grandement importante »¹. Il s'agit probablement d'un projet de surprendre Anvers. Il s'y est formé un complot, et tous ceux qui en font partie, portent une médaille « qui est le vrai signe de Louis de Nassau » ; ils se reconnaissent à leurs gants dont un doigt est coupé. Pour les payer, Charles IX a fait forger une monnaie à l'effigie du roi d'Espagne².

Des messagers portent les lettres du prince d'Orange au roi de Navarre. On dit que l'expédition des Pays-Bas est fixée aux derniers jours du mois de mars 1574³. « Les pratiques du prince d'Orange avec les réfugiés de ce pays et les Huguenots semblent tendre à quelque entreprise⁴. » Une active correspondance se poursuit entre Paris et Bruxelles⁵.

aussi qu'il estoit question de peu de chose pour son voiage. Il me semble qu'il ne sera hors de propos de le renvoyer d'où il vient, si Vostre Majesté le trouve bon, afin d'observer soigneusement les personnes dont il fait mention et pour tousjours avoir l'œil ouvert en leurs délibérations, actions et toutes autres choses qui passeront par delà. »

1 Lettres de Mondoucet, du 26 et du 30 janvier 1574.

2 Rapport du 16 février 1574 (Arch. de Bruxelles). Sur les intrigues du prince d'Orange à Anvers, voyez les Mém. de Castelnau, Add., p. 403. On disait au mois de mars 1574 qu'on avait voulu lui en livrer la citadelle. Nouv. de France, du 3 mars 1574. Record Office.

3 Lettre de Largilla, du 28 janvier 1574 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Longueval, du 16 janvier 1574 (Arch. de Bruxelles).

5 Berty écrivait le 2 mars 1574 à Viglius : « J'ose bien dire, si nos advertences disent vray des levées qui se font contre nous, qu'il y a d'autres que le prince d'Orange qui s'en meslent. » Doc. hist., t. XIII, p. 52 (Arch. de Bruxelles).

Dès que Mondoucet, d'abord trompé par le bruit que les Huguenots avaient tué la reine-mère au château de Saint-Germain, avait connu la vérité par une lettre de Villeroy, il s'était adressé à Charles IX pour l'engager à pardonner et à pacifier toutes choses. Peu importait que Requesens prétendit que les mouvements des Huguenots n'étaient que « couvertures des entreprises cachées et des « pratiques entretenues avec le prince d'Orange, » que bon nombre de Français avaient rejoint le comte Louis, qu'on ne voyait que monnaie française dans son camp. Il n'y avait pas lieu de s'arrêter à ces plaintes : il fallait saisir la plus belle occasion qui se fût jamais présentée ¹.

Un agent, du nom de Neveu, est spécialement envoyé par Mondoucet vers Charles IX et sa mère « afin de leur « faire vivement toucher les volontés et affections des « peuples des Pays-Bas ². »

¹ « Si Vostre Majesté, écrivait Mondoucet, a eu envye d'entendre à la conqueste de ce pays lorsque ledit prince y vint dernièrement qu'il n'avoit aucun pays, ville, ne lieu assure à sa dévotion, combien maintenant vous y entendrez plus volontiers qu'il a deulx provinces franches et assurées les meilleures et les plus belles de toutes celles de deçà et par la maistrise desquelles tout le reste du pays est tenu en bryde et subjection. Il est certain, Sire, que tous ces discours et autres se font jusques près de Mons^r le commandeur et par les principaux ministres, ainsi qu'il m'a esté rapporté, et qu'ils dient qu'ils ne se soucient pas beaucoup de l'armée dudit comte Ludovicq et des Allemans, ny dudit prince, pourveu que Vostre Majesté ne soit de la partie, car, si cela est, ils se tiennent pour perdus, et pleust à Dieu, Sire, que si vostre royaume ne peult estre pacifié par autre voye et meilleur moyen que cestuy-là, qu'ils puissent estre vrays prophètes. » Lettre de Mondoucet, du 10 mars 1574 (Ms. de Reims).

² « Le dit Neveu fera entendre à leurs Majestés ce qu'il voyd et congnoist des volontés et affections des peuples et villes de ce pays pour le leur faire

Déjà le prince de Condé s'est rendu à Abbeville ; il a envoyé des arquebuses à Amiens. On dit que de seize à cinquante ans tout le monde sera appelé aux armes ¹.

Les Espagnols s'inquiètent en apprenant l'arrivée de Condé en Picardie ; ils craignent que tôt ou tard l'orage n'éclate sur les Pays-Bas.

Le Taciturne se plaint à son frère de ce que l'on a intercepté une de ses lettres « qui chante du roy de France et

bien vivement toucher. Il fera aussy une briefve répétition de ce que j'ay ci-devant escript à Leurs Majestés des doubtes et soubsons èsquels tombent journellement tous ministres de deçà et les Espagnols en général de la part de France et les occasions qu'ils prennent de soubsonner et sur lesquelles ils se fondent, qui ne serout à ceste cause-cy autrement destruites.» Mém. de Mondoucet, du 15 mars 1574.

Voici en quels termes un gentilhomme attaché au prince de Condé dépeignait la situation :

« Dist que depuis la mort de l'admiral, le duc d'Allenchon, Montmorency et toutte sa secte, joincts tous les protestans d'Allemaigne avec eulx, se sont ligués ensemble pour ruynner la maison de Guyse et causer la liberté publique, à quoy a esté meut davantaige le duc d'Allenchon, voiant qu'estant fait lieutenant-général du royaume y avoit restriction de la puissance qu'avoit eu le roy de Polloingne audit estat de lieutenant-général avant sou partement, qui luy a causé déclarier ouvertement au roy son frère, puisqu'on n'avoit pleinière fiance en luy, dont il s'en perchevoit par lesdictes restrictions, il se mettoit de la ligue de tous les aultres pour le *bien publicq* qu'ils appellent. Le roy de France s'en altérist fort, à quoy rend grande painne la roynne-mère les réconcillier. Ils tiennent pour seur que ceste grande troppe d'Allemaingue soit pour entrer en France, mais que le comte Ludovic ne rompera ses forces pour adsister et favoriser le prince d'Orange son frère, espérants les dits ducs d'Allenchon, Montmorency et ses consorts forcher sy avant le roy de France qu'il sera contraint de laisser achever leurs dessains. » Rapport du seigneur d'Hel-fault, du 27 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

† Rapports du 18 et 21 janvier et du 7 février 1574 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre d'Alamanni, du 11 mars 1574.

« aussy du prince de Condé ¹. » On raconte non-seulement qu'il demande de l'argent et des hommes, mais qu'il insiste aussi près de Charles IX pour qu'il fasse marcher ouvertement ses troupes, bannières déployées ².

« Les Français affirment, écrit le docteur Dale, que le prince d'Orange leur offre de mettre les Pays-Bas en leurs mains ³. »

Qu'advint-il de ces beaux projets tramés à Blamont, dans lesquels on avait entraîné Charles IX afin que le duc d'Alençon élevât sa fortune en servant celle du prince d'Orange ? Le duc d'Alençon les démolit lui-même le jour où, répondant par des complots à un généreux appui, il dédaigna les Pays-Bas pour ouvrir à son ambition le théâtre plus vaste de la France.

Charles IX mourant avait rêvé une guerre étrangère ; il se trouvait replongé en pleine guerre civile, et les forces qu'il voulait réunir contre les Espagnols, il allait peut-être se voir réduit, en sollicitant l'appui de l'Espagne, à les diriger contre ses propres sujets.

Si le prince d'Orange, comme le porte un écrit de ce temps, avait jeté l'œil sur le duc d'Alençon qui n'avait jamais été l'ami de ses ennemis et était entré en pratique et intelligence avec quelques-uns de ses serviteurs, ceux-ci avaient « si mal conduit le tout que le roy en sentit le vent et pensa soudain que c'estoit non un dessein de

¹ Groen, t. V, p. 7. Cf. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 88.

² Nouvelles de France, du 1^{er} avril 1574. Record Office.

³ The French report that the prince has proffered to put the Low-Country in their hands.

« gagner quelque chose sur l'étranger, ains plustost un
« flambeau de guerre civile ¹. »

Ce jour-là, le prince d'Orange vit se rompre les liens laborieusement formés avec la royauté française ; et il ne lui resta qu'à se tourner vers l'Angleterre.

V.

NÉGOCIATIONS DES GUEUX EN ANGLETERRE.

Le prince d'Orange avait jugé utile de conserver ses relations avec Élisabeth. Il s'adressait à Walsingham pour qu'il fût défendu au roi d'Espagne d'équiper des navires en Angleterre, ce qui aurait été trop nuisible à sa cause ². Il écrivait aussi à Burleigh ; et, chose assez étrange, ce message était confié à ce même colonel Chester, qui avait, disait-on, songé à l'assassiner ³.

C'est toujours au sein des consistoires que se manifeste la plus vive sympathie pour l'alliance de l'Angleterre. Il y a sans doute à leurs yeux quelque honte à traiter avec les Valois qui ont été les persécuteurs du peuple de Dieu ; il ne peut y avoir que de l'honneur à chercher à unir dans une même ligue les princes protestants des bords du Rhin et la reine protestante d'Angleterre.

Le plus célèbre des ministres, Pierre Dathenus, se rend à Londres pour y porter les vœux des consistoires de Hol-

¹ Esclaircissement des actions de Monsieur, p. 15.

² Lettre du prince d'Orange, du 12 novembre 1573. Record Office.

³ Lettre du prince d'Orange, du 4 janvier 1574. Doc. in. du XVI^e siècle, p. 228. De là, des plaintes de Guaras, Br. Mus., Lansdown, 19.

lande en même temps que ceux des illustres princes d'Allemagne ¹. Théodore de Bèze loue son zèle dans cette négociation secrète dont on rend compte à Louis de Nassau ² : il ne s'agit de rien moins que de transférer la souveraineté des Pays-Bas à Élisabeth ³. Le Taciturne lui-même s'y résigne à défaut de l'appui de Charles IX ; car le 17 avril 1574 il écrit à ses frères : « Il seroit bon pour faire une fin « du faict d'Angleterre, dont Dathenus vous a parlé ⁴. »

Mondoucet n'ignorait point ces négociations ; mais telle était l'amitié qui l'unissait aux Gueux qu'il aimait mieux les voir soutenus par les Anglais que livrés aux Espagnols ⁵.

¹ Per communem Ecclesiæ et Reipublicæ Christianæ salutem oro , obsecro atque attestor ut hoc suadeat, consulatque quod et periculossimum temporum necessitas exigit et illustrissimi Germaniæ principes deexpectant. Lettre de Dathenus à Burleigh, du 13 décembre 1573. Brit. Mus., Lansdown, 17.

² Lettre de Théod. de Bèze, du 25 août 1573. Epist. sel., p. 585.

³ On lit dans un procès-verbal cité par Bor et relatif à une conférence tenue en 1587 entre les députés des États et quelques ministres protestants qu'il est connu de tous que dès le commencement de l'année 1574 les États ont offert à la reine d'Angleterre la souveraineté de ces pays.

⁴ Groen, t. IV, p. 370. — A peu près au même moment, le 22 avril 1574, le prince d'Orange écrivait à Élisabeth qu'un lien étroit unissait leurs intérêts : c'était la défense commune de la religion. Record Office.

⁵ « Pour parler franchement, je ne saurois désirer que le prince d'Orange perde le support d'Angleterre pour la crainte qu'il fault avoir que ceulx-cy (les Espagnols) ne vissent trop tost au-dessus de leurs affaires, comme ils feroient s'il n'estoit soustenu et supporté d'ailleurs, et lors ils exerceroient à l'endroit de V. M. ce qu'ils ont ferme oppinion que l'on fera envers eulx. Ainsi de la continuation de ce mal deppend une bonne partie du repos de vostre royaume, et mesmes, quant la meilleure part des turbulens d'iceluy l'assisteroient, ce seroit autant de saignée et purgation. » Lettre de Mondoucet, du 17 décembre 1573.

Élisabeth, pressée par les réclamations du roi d'Espagne, feint de rappeler tous les Anglais qui sont aux Pays-Bas ¹, mais elle ne s'oppose point aux secours qu'on y envoie sans interruption en hommes et en argent. Cinq cents soldats anglais ou français y arrivent dans les premiers jours de mars 1574 ². « Beaucoup d'Anglais servent sous les « ordres du prince d'Orange, écrit Languet ; et si les « Gueux n'étaient soutenus par l'Angleterre, ils ne se main- « tiendraient pas longtemps ³. »

Plus zélé, plus empressé encore est l'appui que les consistoires calvinistes trouvent parmi les sectes puritaines, si puissantes et si nombreuses en Écosse. Elles envoient d'importants renforts en Hollande : on dit que le fils de Marie Stuart épousera une fille du prince d'Orange.

Toutes les inquiétudes que Requesens et ses conseillers ont éprouvées de la part de la France, ils les ressentiront vis-à-vis de l'Angleterre, « pour la crainte qu'ils ont que « le prince d'Orange, se lassant de la guerre comme il fera, « ne mette ces pays en plus fortes mains que les siennes ⁴. »

Cependant les inquiétudes qu'Élisabeth éprouve à l'égard de la France, l'engagent à se rapprocher de l'Espagne ⁵ ;

¹ Mém. de Mondoucet, du 30 janvier 1574.

² Lettre de Languet, du 5 mars 1574.

³ Non est dubium plurimos Anglos militare principi Orangio et Geusios habere plurima commoda ex Anglia, quæ si ipsis adimerentur, non possent diu consistere. Languet, lettre du 13 août 1574, édition de 1699.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 29 juillet 1574.

⁵ Et croy que la principale occasion soit la crainte que l'Angleterre a de Vostre Majesté et que, estant venue au-dessus de ses rebelles, elle ne se veuille ressentir des faveurs et secours qu'ils leur font ordinairement. Lettre de Mondoucet à Henri III, du 9 octobre 1574.

Mondoucet pourra écrire que Requesens se tient « pour beaucoup plus assuré du costé d'Angleterre¹. » Le 8 mai 1574, Philippe II lui a donné de pleins pouvoirs pour traiter avec Élisabeth, et, dans les premiers jours de juillet, le seigneur de Sweveghem reçoit l'ordre de se rendre à cette cour de Westminster, qu'il appelait « un malheureux gouffre infernal et officine de Vulcanus². »

Lorsque le seigneur de Sweveghem réclame le rappel des Anglais qui combattent en Hollande, Élisabeth répond qu'il y a à peine trente gentilshommes parmi eux, que ce n'est que canaille, qu'il n'y a là que la lie de ses sujets les plus vicieux qui n'oseraient pas reparaitre en Angleterre³. Elle n'emploie plus que le nom de rebelles pour désigner ceux qui résistent à Philippe II ; et quand on arrête un Anglais qui a voulu assassiner le Taciturne et Louis de Nassau, il déclare qu'il a agi « par consentement et avec intelligence de la royne d'Angleterre, mais seulement afin de mieux découvrir les desseins des ennemis⁴. »

¹ Lettre de Mondoucet, du 9 juillet 1574.

² Lettre du seigneur de Sweveghem, du 12 juillet 1573.

³ « Et quant à rappeler les aultres estant encores au service du prince d'Oranges, elle dict que ce ne seroit son honneur, ne réputation de faire rappeler telle canaille qui n'estoit que la raclure de ses plus vicieux subjects ayants tous meffaits, l'ung contre son père, l'autre aultrement, voire qu'il y avoit bien trente gentilshommes entre eulx, lesquels ne oseroient mettre le pied en ce royaume que en crainte de leur vie... adjoustant que si elle eust voulu assister le dit prince, elle avoit bien moyen d'employer gens d'aultre calibre. » Lettres du seigneur de Sweveghem, du 14 et du 25 juin 1574 (Archives de Bruxelles).

⁴ Lettre du prince d'Orange, du 7 juin 1574. Groen, t. V, p. 12. Cf. une lettre de Morillon, du 27 septembre 1574.

CHAPITRE III.

LA NÉGOCIATION DE MARNIX.

(novembre 1573 — octobre 1574)

Tentatives pour la pacification des Pays-Bas. — Négociation de Marnix.

I.

TENTATIVES POUR LA PACIFICATION DES PAYS-BAS.

Des conseils de clémence et de paix descendaient du haut du siège pontifical. Le pape avait déclaré à l'ambassadeur de Philippe II que l'amnistie ne produirait aucun effet si l'on ne traitait avec le prince d'Orange ; et comme don Juan de Çuniga observait que le roi ne pouvait négocier avec des hérétiques, il avait répliqué qu'il était permis de fermer les yeux sur certaines choses afin que la paix fût rétablie. Le cardinal Morone avait ajouté qu'il fallait avant tout conserver des États d'une si grande importance, que l'hérésie n'avait été pour le prince d'Orange qu'un moyen de propager la révolte et qu'il y avait lieu de croire qu'il rentrerait dans le giron de l'Église pour recouvrer ses biens. « Le sang bout dans mes veines, écrivait Çuniga, « quand j'entends dire qu'il faut pardonner à un homme « qui a offensé à ce point Dieu et le roi ¹. »

¹ Lettre de Çuniga, du 1^{er} mai 1574. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 67.

L'Empereur y porte le même zèle ; il charge son ambassadeur d'insister plus vivement que jamais à Madrid. Telle est l'agitation qui règne en Allemagne qu'il n'ose pas réunir une diète et qu'il craint que l'Empire ne sorte de la maison d'Autriche. Il a envoyé vers le Taciturne son beau-frère le comte de Schwarzbourg ¹ ; il se porte fort « que le prince d'Orange fera tout ce qu'il voudra et qu'il en est sollicité du dict prince ². » La jeune reine d'Espagne appuie chaleureusement les remontrances de son père ³.

La situation des choses devait, selon Mondoucet, hâter l'heure où le roi d'Espagne se verrait réduit à entrer en accord avec le prince d'Orange ⁴. Certes parmi les conseillers de Philippe II et parmi les anciens amis du duc d'Albe il y avait des esprits aveugles qui, alors que la guerre n'avait guère produit que des désastres, attendaient encore tout de la force ; mais leur influence avait disparu. Vargas terminait sa vie dans la honte d'une complète disgrâce : « Le conseiller Vargas, écrit Ennetières à Viglius, s'est laissé mourir en son exil, s'estant fort despité qu'il n'a veu *fuciem regis sui* ⁵. » Fray Lorenço de Villavicencio le suivit de près dans la tombe. « Il avait, écrit Granvelle, fait croire beaucoup de choses avec peu de fondement, car en cette matière il était bon ouvrier ⁶. » Aux Pays-Bas, le contador Castellanos se laisse mourir aussi à Bois-

1 Lettre du comte de Monteagudo, du 9 août 1574. Ibid. p. 127.

2 Lettre de Saint-Gouard, du 3 novembre 1573. Groen, t. IV, p. 126^a.

3 Lettre de Saint-Gouard, du 20 mai 1574.

4 Lettre de Mondoucet, du 7 mai 1574.

5 Lettre d'Ennetières, du 29 décembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettre de Granvelle, du 6 décembre 1576 (Ms. de Besançon).

le-duc, au moment où il apprend que le parti de la paix l'emporte ¹.

Selon Saint-Gouard, Philippe II désirait la paix et était en cela plus sage que ses ministres ². Le même avis prévalait dans le conseil où on l'engageait à « entendre à « ung appointment tant général que particulier, à ne s'ar- « rester plus tant sur l'austérité passée et accorder quelque « cas à ceulx qui voudront mettre la liberté de conscience « en avant ³. »

Il faut citer ici une importante déclaration de Philippe II : « Quelque espérance que je doive placer en Dieu, puisque « la cause que je défends est la sienne, néanmoins voyant « à quelle extrémité les affaires sont réduites, j'ai consi- « déré qu'il serait utile de ramener les rebelles en leur fai- « sant toutes les concessions possibles, sauf en ce qui touche « à notre sainte foi catholique et au maintien de ma sou- « veraineté. Ces points exceptés, je suis disposé à accorder « tout ce qui pourra mettre un terme à la guerre et aux « calamités de ces pays ⁴. »

Philippe II était profondément convaincu que sa conscience ne lui permettait point d'être roi d'hérétiques ; et la dignité de sa couronne lui semblait compromise par des négociations avec un vassal rebelle ⁵. On lui attribuait ces

¹ Lettre de Morillon, du 26 juillet 1574.

² Lettre de Saint-Gouard, du 9 juillet 1573.

³ Lettre de Saint-Gouard, du 12 août 1574.

⁴ Lettre de Philippe II, du 31 mars 1574.

⁵ D'après Saint-Gouard, le roi d'Espagne voudrait faire la paix sans que le prince d'Orange y fût compris, non qu'il ne désire que l'appointement se fasse, mais il craint de compromettre sa réputation en traitant avec des sujets et surtout avec des sujets hérétiques. Lettre de Saint-Gouard, du 17 juillet 1573. Groen, t. IV, p. 93.

paroles : « Plustost me voir mort que de consentir que se
 « concerte chose qui soit contre mon honneur et réputation ¹. » Cependant il admettait, d'accord avec la politique de son temps, certains expédients. « Il faut que la
 « réputation ne se perde point, écrivait-il à Requesens ;
 « vous donnerez toujours à entendre que je ne sais rien,
 « que vous seul mettez la chose en avant pour prévenir la
 « perte des corps et des âmes et la ruine des provinces ². »

On croyait aussi que le caractère conciliant de Requesens le porterait à négocier plutôt qu'à combattre ³. Il n'était pas de jour où le conseil ne lui proposât de traiter avec le Taciturne ⁴. D'après Berlaymont, il faudrait accorder aux hérétiques la faculté de vendre leurs biens et de quitter le pays ; mais leurs prétentions n'iront-elles pas plus loin ? Ne demandera-t-on pas l'expulsion des Espagnols ⁵ ?

Mondoucet, si favorable aux troubles des Pays-Bas, observe qu'il y a pour le prince d'Orange deux motifs de traiter : d'abord la puissance supérieure du roi d'Espagne ⁶,

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 10 février 1574.

² Lettre de Philippe II, du 9 août 1574.

³ Lettre de Mondoucet, du 3 juin 1574.

⁴ Lettre de Requesens, du 28 février 1574. Gachard, Corr. de Philippe II.

⁵ Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 97. — Mondoucet, dans une lettre du 5 décembre 1573, observe que, sans le départ des Espagnols, la pacification est impossible.

⁶ « A ce que j'entends, le prince d'Orange seroit pour se laisser ac-comoder, congnoissant très-bien qu'il n'est en sa puissance de tousjours soustenir et supporter ce faix et que enfin, s'il n'est soustenu d'ailleurs que des villes et du pays qu'il tient, il ne pourra subsister, aiant le roy catholique les rains trop forts pour luy. » Lettre de Mondoucet, du 11 décembre 1573.

et ensuite « le soupçon continuel où il est des unes et des
 « autres villes qu'il tient, qu'elles ne se veuillent soub-
 « straire de dessous sa main ou luy faire ung mauvais
 « tour ¹. »

« Quant aux conditions de paix que nous voudrions
 « mettre en avant, écrivait le Taciturne à ses frères, je
 « n'en scaurois proposer autres sinon que, se retirant les
 « Espagnols et aultres estrangiers hors du pays, l'on nous
 « accorde libre exercice de la parole de Dieu avec restitue-
 « tion des anciennes libertés, pour ainsy faire vivre les
 « subjects de Sa Majesté sous l'entière obéissance d'icelle ². »
 Et il ajoutait : « Les ennemis semblent derechef mettre la
 « paix en avant, et m'en escripyent et font escrire par
 « autres, et toutefois point encores de tel pied qu'il seroit
 « à désirer ³. »

Selon Mondoucet, les États de Hollande auraient voulu que tous les étrangers quittassent le pays, qu'on rasât les citadelles et les forteresses, que le prince d'Orange conservât le gouvernement de la Hollande et de la Zélande. Ils avaient déclaré en même temps, rapporte l'ambassadeur français, que si ces points ne leur étaient accordés, ils offriraient au Taciturne « tous leurs biens, facultés et
 « puissance pour la continuation de la guerre ⁴. »

Ni ces fières déclarations du prince d'Orange, ni ces énergiques résolutions des États de Hollande n'étaient confirmées par la vérité des faits.

¹ Lettre de Mondoucet, du 29 juillet 1574.

² Lettre du prince d'Orange, du 13 novembre 1573. Groen, t. IV, p. 236.

³ Lettre du prince d'Orange, du 23 novembre 1573, *ibid.*, p. 251.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 2 août 1574.

C'est Mondoucet qui nous apprend que le prince d'Orange se bornait à demander « qu'on le remist en son honneur et biens » et qu'on lui rendit son fils. Il ajoute que les États de Hollande étaient disposés à traiter ¹ ; ils pressaient le Taciturne de se réconcilier avec le roi ².

II.

NÉGOCIATION DE MARNIX.

Quel sera l'agent de la négociation qui tend à replacer la Hollande sous l'obéissance de Philippe II ? Celui qui jusqu'alors a montré la plus implacable ardeur pour le combattre : le seigneur de Sainte-Aldegonde Philippe de Marnix.

L'homme d'État qui avait guidé le prince d'Orange par ses énergiques conseils, le pamphlétaire qui, confondant l'ancienne religion et l'ancienne fidélité au roi, avait voué aux mêmes anathèmes le pape et Philippe II, était, depuis le 4 novembre 1573, le prisonnier des Espagnols ³. Peut-être le duc d'Albe l'eût-il fait pendre si en ce moment même n'était arrivé Requesens, porteur d'instructions plus clémentes ; et Marnix avait pu trembler quand on l'avait confié à la garde de ce même Romero qui avait présidé au supplice des comtes d'Egmont et de Hornes.

¹ Lettre de Mondoucet, du 16 décembre 1573.

² Lettre de Noircarmes, du 10 décembre 1573.

³ Lettre de Th. Morgan, du 12 novembre 1574. Vasquez s'exprime à ce sujet en ces termes : *Prendieron el mayor hereje y de mayor entendimiento para sus maldades de quanto traya consejo. Llamavase este mos. de Aldegonda.*

Dans cette situation, Marnix cherchera à racheter sa vie en offrant ses services aux Espagnols, et il ne faut pas s'étonner s'il devient l'instrument le plus actif pour amener la soumission du prince d'Orange à Philippe II.

« Sainte-Aldegonde, écrit un érudit et consciencieux historien de notre temps, a assisté au massacre de ceux qui ont été arrêtés avec lui ; il sait qu'on le réserve pour des supplices raffinés. Austère, hargneux, loquace, ce disciple de Calvin s'était fait un devoir, toute sa vie, de susciter les martyrs, de pousser les exaltés au bûcher, à la gloire. Le voilà élu à son tour pour porter les palmes éternelles... Le cœur manque, l'âme s'affaisse... Ce n'est pas une apostasie, c'est cette infirmité de tous les violents qui passent d'un excès à l'excès contraire et se laissent précipiter d'autant plus bas. Le sceptique prince d'Orange dut sourire en apprenant cette défaillance du fort devant l'Éternel ¹. »

Quel nom faut-il donner à cette défaillance en présence du péril ? Si ce n'est pas descendre à l'apostasie, c'est au moins renier ses convictions et mentir à sa conscience. La vieille Rome honora Regulus parce qu'il ne trembla point devant les tortures que lui réservaient ses ennemis : quels étaient donc les exemples que pouvait invoquer Marnix si versé dans l'étude de l'antiquité classique ?

Don Julian Romero s'était empressé d'écrire au prince d'Orange pour le tranquilliser sur toute crainte de sanglantes représailles et pour négocier l'échange de Marnix avec le comte de Boussu. Le Taciturne exprima immédia-

¹ Forneron, *Hist. de Philippe II*, t. II, p. 375.

tement à Romero son plaisir de voir qu'il conservait le souvenir de ses anciens amis ¹ ; mais il y eût eu une grande inégalité dans l'échange du comte de Boussu avec Marnix ², et il ne voyait d'autre remède aux malheurs du temps présent que la proclamation de la liberté de conscience avec le maintien des anciens privilèges « sous l'obéissance « entière de Sa Majesté ³. »

¹ Lettres du prince d'Orange, du 7 et du 8 novembre 1573. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 81 et 83.

² Lettre du prince d'Orange, du 9 novembre 1573. Ibid. p. 85.

³ Lettre du prince d'Orange, du 10 novembre 1573. Ibid. p. 86. — Voici en quels termes Mondoucet rend compte d'un entretien avec don Julian Romero : « Le prince, à ce que m'a compté mesmes ledit Julien, luy escripvit trois lettres, estant par delà, lesquelles tendoient à entrer en parlement ensemble, mais cela ne se peust accorder ainsi que ledit Jullien le vouloit, aussi qu'il n'en avoit point de charge de deçà. Enfin ledit prince luy escripvit que il entendoit qu'il devoit passer en Espagne, que, si ainsi estoit et s'il osoit, il présentoit ses très-humbles recommandations au roy et qu'il estoit le plus esbahy du monde du conseil que suivoit Sa Majesté, lequel ne pouvoit venir de vous, ny de loiaux serviteurs et sujets, de le faire ainsi consommer à acquérir ung pays qui est sien, estant très-aisé de remectre toutes choses en bon estat, et qu'il seroit beaucoup meilleur d'employer toutes ses forces siennes et despenses en autre endroit pour l'augmentation de sa couronne, comme icelluy Jullien me dist estre asseuré que ledit prince se contenteroit d'une pension en Allemaigne de trente ou quarante mil escus par an, moiennant que son fils qui est en Espagne, feust remys en ses biens et sa succession, et ainsi des autres gentilshommes particuliers ; et, quant aux villes, qu'elles ne demandent que l'entrêtement de leurs privilèges avec lesquels l'empereur Charles les a prises, qu'il leur a jurés et promis, comme a fait le roy catholique : chose qui estoit bien raisonnable et en quoy la réputation de Sa Majesté catholique ne pouvoit estre offencée, mais qu'en aiant ici fait le rapport audit duc [d'Albe], il n'en a fait compte, ny n'en veult oyr parler. Et ledit commandeur qui a pris là-dessus quelque fondement, s'est résolu avec l'avis dudit duc d'en deppescher en Espagne. » Lettre de Mondoucet, du 11 décembre 1573.

Marnix écrit lui-même au prince d'Orange pour louer la courtoisie et les gracieusetés de Romero ; il espère que désormais au lieu d'user de barbare cruauté, on échangera de part et d'autre les prisonniers. Il va plus loin encore ; il supplie le Taciturne « de vouloir de plus près penser à « quelques bons moyens pour traicter quelque bonne paix. » Le roi n'y sera peut-être pas contraire, car « il s'inclina à pitié et à miséricorde » plutôt que de laisser se ruiner ses sujets. Il vaut mieux quitter « toutes les commodités de la patrie » et vivre dans un pays étranger que de se livrer à une guerre sans relâche, qui provoque la colère de Dieu. Le moment est venu où le prince d'Orange pourra montrer à tous ceux qui blâment ses actions que, loin d'avoir voulu empiéter sur les droits du roi, il n'a jamais cherché « qu'à avancer en tout et « partout sa grandeur. » Lors même que le roi, refusant la liberté de conscience, ne permettrait que de se retirer à l'étranger, même sans pouvoir vendre ses biens, cela vaudrait mieux encore que la misère engendrée par cette triste guerre ; et peut-être Dieu accordera-t-il à ceux qui se seront ainsi éloignés, quelque occasion de rendre de si bons services au roi qu'il consentira « à leur prester une « aurreille plus bénigne. » Il terminait par ces mots : « Je « ne suis persuadé de nul d'escire, sinon qu'il me samble « advis que ce seroit ung moyen de retirer Vostre Excellence de beaucoup de paines et la purger de beaucoup de blames, et délivrer le pays d'une grande misère, « veu que, le duc d'Albe se retirant, le peuple pourra « jouyr de la clémence naturelle du roy.. Je voudrois « avoir moyen de parler trois mots à Vostre Excellence,

« et elle entendroit de quel cœur cecy procède ¹. »

Un seigneur d'Artois resté fidèle à Philippe II, La Motte qui depuis remplit un rôle important dans l'histoire des troubles des Pays-Bas, interroge Marnix sur les bases de la pacification à laquelle il a fait allusion dans sa lettre ; et Marnix signe la déclaration que, selon son opinion et autant qu'il connaît le cœur et les intentions du prince d'Orange ², elle sera aisée à réaliser. Jamais le but du Taciturne n'a été d'usurper quelque chose sur la grandeur ou la majesté du roi, ni d'émouvoir ses sujets à quelque mauvaise affection à son égard ; et s'il plaît au roi, dans le libre exercice de sa clémence royale, d'accorder la liberté de conscience ou de permettre à ceux qui professent la religion réformée, de conserver leurs biens en se retirant ailleurs, Marnix ne doute point que le Taciturne ne dépose les armes et qu'il ne persuade aux États d'agir de même ; car tous ceux qu'a guidés le zèle de leurs convictions religieuses et de leur salut, « se tiendront tousjours pour sub-
« jects de Sa Majesté et seront très-prests d'exposer leurs
« vies en tout service là où Sa Majesté sera servie de leur
« commander, et de payer telles impositions, tailles et
« charges comme par Sa Majesté seront ordonnées, sans
« faire difficulté en chose qu'il plaira à Sa Majesté leur
« commander ³. »

¹ Lettre de Marnix, du 7 novembre 1573. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 75.

² Tant que j'ay peu cognoistre le cœur et intention de mon dict s^r prince par sa conversation et propos qu'ay eu avec luy..

³ Déclaration de Marnix, du 21 novembre 1573. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 367.

Quelques jours après, la réponse du prince d'Orange parvenait à Marnix. Il lui annonçait que les États, outre le devoir qui leur prescrivait l'obéissance, étaient naturellement portés à souhaiter la paix et qu'il n'était rien qu'ils désirassent plus sincèrement que « de vivre en heureuse « prospérité sous l'obéissance entière de Sa Majesté », mais que la guerre valait mieux que l'oppression des Espagnols ; et, pour en être affranchis, ils attendaient le remède de la bénignité et naïve clémence du roi, étant toujours prêts « à embrasser et à recevoir ses justes commandes¹. »

Marnix adressa au prince d'Orange une assez longue réplique qui nous a été conservée. N'y a-t-il pas lieu de mettre un terme à la guerre qui propage tous les désordres et étouffe toutes les sciences et toute humanité, en ramenant le chaos et la confusion dont en ce moment même on a le triste spectacle ? Chercher la paix, n'est-ce pas servir Dieu ? Si « par supplication et intercession » l'on obtenait de la clémence du roi « quelque party aucunement tollérable », ne serait-ce pas relever le pays de sa désolation ? Peut-être Dieu fléchirait-il le cœur du roi ; peut-être nous offrirait-il quelque occasion « de luy faire très-humble « service². » Les Romains n'ont résisté à César que pour s'incliner plus tard sous son joug, et encore eût-il mieux valu le subir que de le briser pour tomber dans les proscriptions de Sylla. Il faut profiter de l'expérience des temps passés,

¹ Lettre du prince d'Orange, du 28 novembre 1573. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 83.

² M. Forneron ajoute : « Quel service ? Probablement de combattre contre les Huguenots de France. »

et le moment est venu de chercher une voie « vers quelque « bon appoinctement ; » et, lors même qu'on n'y parviendrait point, rien ne justifierait davantage le prince d'Orange, rien ne porterait plus haut sa réputation ; car il serait établi pour tous qu'il ne désire que le bien et la tranquillité de ce pauvre pays qui tend les mains vers lui en le suppliant de porter remède à tant de calamités et de misères ¹.

Cette fois encore, le Taciturne se borna à émettre de vagues considérations sur son désir de voir la paix rétablie pourvu que l'on fit droit à ses remontrances ².

Le seigneur de Noircarmes qui avait été envoyé par Requesens pour traiter avec les villes de la Hollande, donna l'ordre de conduire Marnix au château d'Utrecht. Il avait jugé qu'il fallait se servir de lui dans l'affaire qu'il avait en main. « Si je ne me trompe, mandait-il à Requesens, il y « fera de bons offices, veuillant bien dire à Vostre Excellence que, si cest homme ne faict tout ce qu'il pourra « afin que le pays se réduise sous l'obéyssance de l'Église « romaine et de Sa Majesté, je ne m'y cognoy point ³. »

« Auldegonde, écrit Morillon, met beaucoup de moyens « en avant au sieur de Noircarmes et at ung esprit diabolique. S'il eschappe, il ferat encoires une infinité de « maux ⁴ ; » et Morillon ajoutait dans une autre lettre,

¹ Lettre de Marnix, du 4 décembre 1573. Groen, t. IV, p. 286.

² Lettres du prince d'Orange, du 23 décembre 1573. Groen, t. IV, pp. 298 et 300. Sur la réponse du Taciturne, voyez la lettre de Morillon, du 1^{er} mars 1574. Il paraît qu'il la fit répandre « selon qu'il estoit cauteleux. »

³ Lettre de Noircarmes, du 10 décembre 1573. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 369.

⁴ Lettre de Morillon, du 16 janvier 1574.

en parlant de la pacification : « Je tiens que Sainte-Aulde-
« gonde y porroit beaucoup ¹. »

Requesens accueillit d'abord très-froidement ces ouvertures ; il accusait Noircarmes d'être trop porté à négocier avec le prince d'Orange ² ; mais bientôt il changea d'avis, et on a conservé une lettre où il écrivait à Philippe II que, d'accord avec l'empereur et l'évêque de Liège, il jugeait nécessaire de s'entendre avec le Taciturne ³.

« Le bruit du concert avec le prince d'Orange et les
« autres rebelles des Pays-Bas, écrivait Saint-Gouard de
« Madrid, croist de plus en plus. Le grand commandeur
« est si bien d'accord avecques l'empereur pour ceste
« affaire qu'il semble que ce soit une mesme chose ⁴. »

Le docteur Léoninus envoie vers le Taciturne le pensionnaire de Middelbourg ; mais la réponse qu'il reçoit, est peu satisfaisante ⁵. « Je sais bien, dit le Taciturne,
« quelles sont les incertitudes de la guerre et même de la
« faveur populaire ; mais je crois qu'il n'y a aucun désordre
« à craindre ; et, si quelque malheur m'arrive, je me con-
« solerai en pensant que j'ai assez vécu et que je ne mourrai
« point sans avoir recueilli quelque gloire. » Puis, passant à d'autres considérations, il fait entendre au pensionnaire de Middelbourg que si on réduit la Hollande à l'extrémité, la dernière ressource sera de la remettre en des mains plus

¹ Lettre de Morillon, du 8 février 1574.

² Lettres de Requesens, du 29 et du 30 décembre 1573.

³ Lettre de Requesens, du 12 juin 1574.

⁴ Lettre de Saint-Gouard, du 19 août 1574.

⁵ Relation de Bonte, Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 382
Lettre de Requesens, du 25 juillet 1574.

puissantes que les siennes, que la Hollande est assurément une belle fille qui ne manque point de prétendants ¹.

Elbertus Léoninus continue à traiter avec le prince d'Orange ; mais, selon Morillon, le Tacitarne ne cherche qu'à l'amuser ². Requesens, voyant échouer les efforts du docteur Léoninus, eut recours à l'intervention d'un frère du cardinal de Granvelle le seigneur de Champagney.

Champagney était l'auteur d'un mémoire où il exposait avec énergie qu'il était urgent de rétablir le crédit perdu tant chez les sujets que chez les voisins, qu'il fallait effacer la mémoire des poursuites judiciaires et des exactions, mais que pour réussir il fallait avant tout ôter à la faction son véritable chef. Selon son avis, on pouvait espérer que le prince d'Orange, craintif par naturel et peu ami du hasard, maté d'ailleurs par les travaux passés, consentirait à se ranger ; et sa suite se démemblerait le jour où les populations qui ne désiraient que le repos, se verraient assurées de conserver leurs vies, leurs biens, leurs franchises et leurs libertés ³.

Le 11 avril 1574, Champagney eut une longue conférence avec Requesens, et le bruit se répandit aussitôt que le prince d'Orange recouvrerait ses biens et se retirerait en Allemagne, que d'autre part les Espagnols se borneraient à occuper les forteresses dont le gouvernement serait confié à des seigneurs du pays ; mais cette solution serait-elle acceptée, « toutes choses estant menées par le conseil

¹ Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, pp. 379 et 392.

² Lettre de Morillon, du 6 septembre 1574.

³ Groen, Suppl., p. 119.

« d'Espagne ¹ ? » — « Le conseil d'Espagne veut réduire ce pays en servitude ². »

Champagney se rend à Utrecht avec une commission ostensible pour garantir l'amnistie à tous les habitants, même à ceux qui, après en avoir été exclus, mériteraient cette faveur par quelque service signalé ³ ; mais il a reçu aussi (c'est un grand secret) des pouvoirs pour traiter avec le prince d'Orange. On doute toutefois qu'il réussisse : le prince d'Orange est trop fin ⁴.

C'était sur l'intervention de Marnix que Champagney comptait le plus. Il employa, tour à tour, comme il le rapporte lui-même, les menaces et les promesses. Il ne lui cacha point qu'il avait à craindre d'être brûlé vif comme l'un des auteurs les plus obstinés de l'hérésie ; mais en même temps il lui faisait entrevoir un prix bien différent assuré aux services qu'il pourrait rendre : « Je l'exhortai en secret, raconte-t-il, à ce qu'il s'employât avec zèle de telle sorte qu'il obtint sa grâce et sa réconciliation ⁵. Je connaissais son caractère ; je savais qu'étant sans courage il craignait la mort dont il se croyait menacé ⁶, et qu'il nous ferait obtenir la plus grande part de ce que nous désirions ⁷. »

¹ Lettres de Mondoucet, du 10, du 14 et du 17 avril 1574. Cf. une lettre de Requesens, du 12 juin 1574.

² Lettre de Morillon, du 8 février 1574.

³ Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 97.

⁴ Lettres de Morillon, du 16 et du 20 juin 1574.

⁵ L'exhorte en secreto a que s'empleasse muy de veras, ... que venia a recibir su pardon y reconciliacion.

⁶ Conosciendo su condition y que temiendo la muerte como se la tenia figurado, siendo el couardo.

⁷ Mém. de Champagney, *Brit. Mus., Add.*, 6902.

On attribue à Champagney cette parole que Marnix ferait de lui un gueux plutôt que de lui accorder quelque chose ¹. Il n'en est rien : Marnix ne tarde point à laisser entendre que si on lui permet de se rendre en Hollande, il pourra peut-être amener la généralité à traiter avec le roi d'Espagne ². N'a-t-il pas lui-même écrit au prince d'Orange qu'afin de lui démontrer combien le désir de la paix est gravé dans son cœur, il ne demande qu'à lui dire trois mots ?

Le 17 juillet 1574, Marnix quitte le château d'Utrecht ; il promet d'y rentrer dans le délai de sept jours ; il remet deux otages qui garantissent sa parole ³.

« Ce n'est pas sans mystère, écrit Saint-Gouard, que
« l'on a laissé courir le sieur de Sainte-Aldegonde, qui est
« l'un des plus familiers du prince d'Orange et son principal
« conseiller ⁴. »

Junius, intime ami de Sainte-Aldegonde, était l'un des otages qu'il avait remis. Il secondait Marnix : il était plus profond politique que lui, selon Champagney, et était fort estimé entre les hérétiques. Beaucoup désiraient la réconciliation. Les personnes y étaient disposées : il semblait que les inclinations, les temps, les occasions dussent la réaliser ⁵.

¹ Lettre de Mondoucet, du 17 juillet 1574.

² Podria ser que induxiese la generalidad a reconciliacion. *Mém. de Champagney*.

³ Lettre de Requesens, du 25 juillet 1574 ; Lettre de Morillon, du 26 juillet 1574.

⁴ Lettre de Saint-Gouard, du 12 août 1574.

⁵ *Mém. de Champagney*. Br. Museum, Add., 6902.

Marnix écrit lui-même la relation de sa courte mission. Le prince d'Orange lui déclare qu'il ne relâchera point le comte de Boussu. Quant au fait de la pacification, il ne peut rien faire sans l'avis des États ; mais aucune négociation n'est possible aussi longtemps que les Espagnols n'aurent pas quitté le pays ¹.

On assure que Champagney s'est rendu lui-même à La Haye ou à Rotterdam près du prince d'Orange « pour communiquer plus avant ². »

L'accord se traite « chaudement » ³, surtout avec les États de Hollande, qui représentent bien mieux le sentiment des populations. On assure qu'ils préféreraient traiter avec les États de Flandre, de Brabant et de Hainaut qu'avec Requesens ⁴. Ils insistent peu sur ce qui touche l'exercice de la religion réformée, mais beaucoup sur le départ des Espagnols. Leur présence était un péril constant, une source permanente d'anxiété. Quelque graves qu'eussent été leurs excès à Harlem sous le duc d'Albe, ceux qu'on leur avait récemment reprochés, l'étaient bien davantage. Il s'agissait alors d'une ville conquise par la force des armes. Aujourd'hui leurs fureurs se portent sur des cités qui obéissent au roi. De toutes parts, les mêmes vœux s'élevaient. Philippe II n'avait-il pas lui-même rappelé les Espagnols lors de son départ des Pays-Bas ? La duchesse de Parme n'avait-elle pas rétabli l'ordre en n'employant que des naturels du pays ? Et, si bientôt après on avait vu éclater

¹ Relation de Marnix. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 397.

² Lettre de Mondoucet, du 29 juillet 1574.

³ Lettres de Mondoucet, du 26 et du 29 juillet 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 13 juillet 1574.

la révolte de la Hollande et de la Zélande, non contre le roi, mais contre les Espagnols, n'était-ce pas à eux seuls qu'il fallait en attribuer la cause ¹ ?

Champagney cherchait à convaincre Requesens qu'il fallait faire droit à ces griefs. Les Espagnols dont on se plaignait tant, n'étaient pas nombreux. En Hollande, loin de servir le roi, ils n'excitaient que des désordres, et la guerre eût été poursuivie avec de meilleurs résultats par les Wallons et les Allemands. En envoyant les Espagnols vers les frontières de France, on eût calmé les provinces qui se plaignaient le plus, et on eût pu en même temps en disposer le jour où cela serait devenu nécessaire ².

« Aldegonde, écrit Champagney, revint avec une remon-
« strance que je ne voulus pas accepter la première fois
« parce qu'on y avait inséré le nom du prince d'Orange
« chef de la faction, et il me semblait qu'on le plaçait
« ainsi au même rang que le roi. J'ajoutai qu'on ne pou-
« vait pas davantage donner le nom d'États à une assem-
« blée qui ne s'était pas réunie par l'ordre du roi ³. »

Sur ces deux points, on céda aux observations de Champagney, et nous avons sous les yeux la supplique où les États sollicitaient en termes très-respectueux la réconciliation, supprimant le nom du prince d'Orange et abbaissant le mandat même qui leur était confié.

Les nobles et les villes de Hollande remontent en toute humilité à Sa Majesté qu'ils lui ont toujours obéi, qu'ils l'ont toujours respectée et servie en toutes choses comme il

1 Mém. de Champagney.

2 Mém. de Champagney.

3 Mém. de Champagney.

appartient à de bons et fidèles sujets. Ils espèrent avoir mérité ainsi de plus en plus l'affection du roi qui les maintiendra dans leurs privilèges et leur fera administrer bonne justice. S'ils ont résisté au duc d'Albe, c'était pour la défense de leurs privilèges. Ils supplient humblement le roi de jeter, comme un père, un regard compatissant sur la triste situation des Pays-Bas afin d'y rétablir l'union, le commerce et le repos, ce qui profitera à sa grandeur comme au bien des habitants qui pourront mieux le servir. Qu'il lui plaise de faire sortir du pays les étrangers qui ont été la cause de tous les troubles et convoquer les États-Généraux afin d'aviser aux meilleurs moyens d'assurer l'ordre et la paix. Le roi, en éloignant les gens de guerre étrangers, fera renaître le commerce, et une réconciliation générale ne tardera point à se faire. Tel est le but vers lequel tendent les efforts de tous ceux qui veulent s'acquitter de leur devoir de bons et fidèles sujets du roi ¹.

Deux points sont donc mis en avant : le départ des soldats espagnols et la convocation des États-Généraux. Il n'y a pas un mot pour la liberté de conscience, ce qui démontre que, même au sein des États de Hollande, la Réforme n'avait point encore jeté de profondes racines.

Marnix avait déclaré que le prince d'Orange, dès que les États auraient traité avec le roi, obéirait à ses ordres et se retirerait en Allemagne ².

Champagney se hâta de se rendre à Bruxelles, tandis que Marnix rentrait au château d'Utrecht ; mais ses con-

¹ Bor, I, VII. Requesens, dans une lettre du 25 juillet 1574, mentionne la proposition qui vient de lui être adressée par les États de Hollande.

² Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 130.

seils ne furent pas écoutés : « Le commandeur, rapporte-
 « t-il lui-même, traita de ceci avec je ne sais qui : il ne
 « voulut point utiliser ce moyen, ni donner suite à la sup-
 « plique qui lui avait été remise. Il s'obstina à ne pas
 « croire la vérité, trompé par les vaines espérances que lui
 « donnait le maréchal-de-camp Valdez ¹. »

Il ne faut pas perdre de vue, que si les populations, soit en Hollande, soit en Flandre ou en Brabant, appelaient la paix de tous leurs vœux, ce désir était moins vif chez ceux dont elle eût contrarié l'ambition.

Si Requesens attendait des renforts d'Espagne ², le prince d'Orange comptait sur les pluies de l'automne ³. Le Taciturne, d'après Morillon, cherchait avant tout à gagner du temps ⁴. Il voulait se maintenir en Hollande et en Zélande ; il y avait là une vache à lait qui valait bien un bon appointement ⁵. Tout cela, selon Mondoucet, ressemblait fort à « un jeu à la main ⁶. »

Champagney insistait pour que l'on ne renonçât pas aux négociations en continuant à se servir de Marnix. Il importait de s'assurer si l'on ne pouvait rien faire par son moyen pour amener la généralité à une réconciliation. Le laisser

¹ Mém. de Champagney.

² Relation d'Espagne dans la correspondance de Saint-Gouard. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 444. — Philippe II, dans une lettre du 14 avril 1574 adressée à don Juan de Ovando, avait recommandé qu'on ne négligeât rien pour fortifier l'armée espagnole aux Pays-Bas. Brit. Mus., Add., 28357.

³ Lettre de Mondoucet, du 21 juillet 1574.

⁴ Lettre de Morillon, du 19 juillet 1574.

⁵ Lettre de Morillon, du 19 septembre 1574.

⁶ Lettre de Mondoucet, du 2 août 1574.

sortir de prison, ce serait perdre tout ce que l'on avait obtenu, grâce à sa captivité, non-seulement par lui, mais aussi par son ami Junius ; et il suffisait, selon Champagney, de se souvenir de son ancienne perversité à soutenir les rebelles pour être convaincu que l'on ne trouverait point, dès qu'il serait libre, de plus redoutable adversaire en tout ce qui tendrait à amener leur soumission ¹.

Cette fois encore, on ne tient pas compte des avis de Champagney. Marnix est échangé le 15 octobre 1574 contre le colonel Mondragon. En vain Requesens compte-t-il encore sur ses bons offices et sur son zèle à poursuivre son œuvre. Dès qu'il a recouvré la liberté, il abjure ses terreurs et dément ses hypocrites protestations ². Personne plus que lui ne cherchera désormais à poursuivre la lutte et à susciter des ennemis au roi d'Espagne.

Berlaymont écrit à Granvelle : « Les affaires de nostre « calamiteux pays vont de manière que ceulx qui les enten- « dent, entrent en désespoir du remède ; » et il ajoute : « La relaxation de Marnix amènera plus de mal en ceste « pacification que l'on n'a pensé ; et à la vérité c'est ung « des plus pervers hérétiques qui soit entre cy et Rome ³. »

¹ Mém. de Champagney.

² Tel était le jugement du Taciturne : « Marnix, étant en prison, avait promis beaucoup de choses. C'est un ambitieux et un hypocrite. » The prince sayed that Allegonde were an ambitions man and a hipocrite, that being in prison he had promysed many things. Journal de Daniel Rogers (7 juin 1576).

³ Lettre de Berlaymont, du 26 février 1575 (Mss. de Granvelle à Besançon).

CHAPITRE IV.

LE COMBAT DE MOOKERHEYDE.

(novembre 1573 — novembre 1574)

Suite des hostilités. — Prise de Middelbourg. — Expédition de Louis de Nassau. — Combat de Mookerheyde. — Siège de Leyde.

I.

SUITE DES HOSTILITÉS.

Tandis que Marnix négociait, la guerre n'avait pas été interrompue ; et elle avait présenté des chances diverses qui avaient porté tantôt Requesens, tantôt les villes de Hollande à favoriser la pacification.

L'armée qui avait pour mission de rétablir l'autorité du roi d'Espagne si profondément ébranlée, comprenait selon les uns soixante mille hommes, d'après des calculs plus exacts quarante-deux mille seulement ¹, c'est-à-dire vingt mille huit cents Wallons, vingt-cinq mille huit cents Allemands, et sept mille neuf cents Espagnols, auxquels il fallait joindre moins de cinq mille hommes de cavalerie ². On leur

¹ Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 245.

² Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 437. — L'armée de Requesens comprenait, selon Mondoucet, huit mille reîtres, douze cents cheveu-légers, deux mille chevaux, cinq régiments de Hauts-Allemands, cinq régiments de Bas-Allemands, quinze enseignes de Suisses représentant quatre mille

devait six millions d'écus : il en fallait six cent mille par mois pour la solde des troupes et les frais de la guerre ¹.

Telle est la misère parmi les soldats qu'au mois de décembre 1573 il y en a, tous les jours, qui meurent de froid ². En vain ne cesse-t-on de réclamer de l'argent : Philippe II ne peut s'en procurer que par d'onéreux emprunts ; ses dettes dépassent deux milliards de florins ³. A Madrid, on vend les perles de la couronne ⁴ ; à Bruxelles on expose à l'encan les meubles et les anciennes tapisseries des ducs de Bourgogne ⁵.

Néanmoins on ne peut oublier que parmi les troupes espagnoles peu nombreuses qui occupent les Pays-Bas, se trouvent quelques vétérans des anciennes bandes de Charles-Quint, qui, pendant la guerre et même en pleine paix, répandent autour d'elles la terreur. Deux chefs illustres les commandent : Sanche d'Avila, « brutal et superbe comme « ung lion ⁶, » que nous rencontrerons bientôt sur un champ de bataille, et Christophe de Mondragon qui défend

hommes, six mille Espagnols, soixante-dix ou quatre-vingts enseignes de Wallons, sans compter les bandes d'ordonnance (Lettre du 18 juin 1574).

¹ Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 456, et t. III, p. 316. — On devait cinq millions de florins à l'infanterie, sept millions de florins aux autres corps de l'armée. Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573.

² Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573. — Antoine de Gottignies mandait du Quesnoy qu'on n'y avait ni argent, ni vivres pour les troupes que menaçaient de nombreux rassemblements sur les frontières de France. Lettre du 15 janvier 1574 (Archives de Bruxelles).

³ Lettre de Mondoucet, du 27 avril 1574.

⁴ Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, liasse 153 (novembre 1575).

⁵ Lettre de Morillon, du 11 juillet 1575.

⁶ Lettre de Mondoucet, du 1^{er} mai 1574.

ce qui reste encore de la puissance espagnole en Zélande.

Au premier rang des capitaines qui servaient le prince d'Orange figurait Louis de Boisot. Il se trouvait à Paris chargé d'un message du prince d'Orange vers Charles IX au moment du massacre de la Saint-Barthélemy : des moines l'avaient caché et lui avaient sauvé la vie. Depuis il avait pris la part la plus considérable à la défaite du comte de Boussu sur le Zuyderzee.

II.

PRISE DE MIDDELBURG.

C'est en Zélande que se concentre en ce moment tout l'intérêt de la lutte.

Les Gueux cherchent à ouvrir aux Anglais tous les rivages de la mer ¹ : ils poursuivent avec ardeur le siège de Middelbourg où s'est enfermé Mondragon.

Les mêmes projets se forment contre la Flandre ². Les Gueux attaquent l'Écluse ³ ; en même temps ils surprennent Axel et enlèvent dix huit cents têtes de bétail dans les métairies voisines ⁴.

Rien n'est plus important pour les Espagnols que de ne pas perdre la Zélande. Là débarqueront les Huguenots de la Rochelle ; là afflueront les réfugiés flamands qui ont cherché un asile sur les rivages opposés. « Une reyne

¹ Lettre de Mondoucet, du 30 janvier 1574.

² Lettre de Mondoucet, du 17 mai 1574.

³ Lettre de Mondoucet, du 7 août 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 29 juillet 1574.

« d'Angleterre, estant liguée avec eulx, est assurée contre
« ses ennemis quels qu'ils soyent ¹. »

« Si Middelbourg se revictualle, le prince d'Orange est
« affolé ². »

Il faut à tout prix envoyer des renforts au-delà des larges nappes d'eau formées par les bras de l'Escaut. On équipe des navires ; mais on ne trouve pas de matelots : tous ont fui pour se dérober aux mauvais traitements du duc d'Albe ³.

Parmi les Gueux règne au contraire un si vif enthousiasme qu'ils servent volontiers, même sans être payés. Le Taciturne a besoin de quatre mille matelots : il s'en présente trois fois plus ⁴.

Aucun secours ne parvient aux assiégés. Toutes les provisions sont épuisées ; une rasière de blé se vend cent écus, un quartier de cheval un écu, un rat douze patars ⁵.

Le 19 février 1574, Mondragon qui avait vaillamment défendu Middelbourg, se vit réduit à en ouvrir les portes aux Gueux : c'était leur abandonner toute la Zélande. La capitulation portait qu'il pourrait se retirer avec armes et bagages, que la ville paierait une amende de trois cent mille florins et jurerait fidélité au prince d'Orange comme

¹ Mémoires espagnols, Brit. Museum, Add., 28702, f. 275 ; Arch. Nat. à Paris, K. 15337. — Les Gueux annonçaient que lorsqu'ils seraient maîtres de la Zélande, ils iraient piller les rivages de la Galice, des Asturies et de la Biscaye. Lettre de Mondoucet, du 12 février 1574.

² Lettre de Morillon, du 16 janvier 1574 (ms. de Besançon).

³ Lettre de Morillon, du 1^{er} février 1574.

⁴ Lettre de Requesens, du 24 février 1574.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 26 janvier 1574.

stathouder du roi d'Espagne et que Mondragon obtiendrait la liberté de Marnix, sinon qu'il reviendrait lui-même se constituer prisonnier. Aussitôt après la reddition, tous les prêtres furent expulsés sans pouvoir rien emporter de leurs biens, et l'exercice de la religion catholique fut défendu.

Les Gueux restent maîtres de la mer. Le prince d'Orange arme quarante gros vaisseaux à Flessingue ; on affirme qu'il a sous ses ordres plus de mille navires ¹.

III.

EXPÉDITION DE LOUIS DE NASSAU.

Le prince d'Orange, en apprenant la prise de Middelbourg, écrivit aussitôt à Louis de Nassau pour l'engager à envahir les Pays-Bas. On ne pouvait trop se hâter, « car « la tardivité d'exécution apporte des dommages et inconveniens irréparables ². » Il s'était lui-même avancé jusqu'en Gueldre et n'attendait que son frère pour entrer dans le Brabant.

Le lendemain de l'entrevue de Blamont, un étrange bruit s'était répandu. On racontait que Louis de Nassau, voulant désormais servir exclusivement les intérêts de Charles IX, devait se rendre chez le Turc pour y organiser une grande expédition contre l'Espagne ³.

Ce sont de fausses rumeurs qu'on propage peut-être à dessein pour endormir les Espagnols. Louis de Nassau

¹ Lettres de Mondoucet, du 21, du 26 et du 29 juillet et du 19 octobre 1574.

² Lettre du prince d'Orange, du 6 janvier 1574. Groen, t. IV, p. 322.

³ Lettre de Morillon, du 23 février 1574 (ms. de Besançon).

consacre toute son activité à de grandes levées dans la Haute-Allemagne ¹. Il restera l'intrépide défenseur de la cause de la Réforme dans les Pays-Bas. Tous les ministres l'y appellent et Théodore de Bèze lui écrit : « Je supplie
« ce grand Dieu qui vous a fait de si longue main son
« champion, qu'il luy plaise vous conduire et préserver de
« plus en plus à son honneur et gloire... Je supplieray
« l'Éternel de desployer de plus en plus sa vertu en vous
« à son honneur et à votre louange immortelle ².

Les Gueux et les reîtres se réuniront à Dillenbourg. Beaucoup de Gascons y arrivent : ce sont ceux qui ont escorté le roi de Pologne ³. On y attend aussi des hommes d'armes levés en Bourgogne ⁴. Ce camp comprendra, selon les bruits qui se répandent, six mille chevaux et sept mille hommes de pied ⁵, parmi lesquels les Français sont nombreux, car on les évalue à trois mille hommes de pied et à sept ou huit cents chevaux ⁶.

Louis de Nassau a reçu, à diverses reprises, des subsides de la France ; mais on prétendra plus tard qu'ils ont été insuffisants, et l'on affirmera même que ce qui est resté entre les mains du maréchal de Retz et d'autres agents français, sera la cause de ses revers ⁷. On constate dès

¹ Lettre de Pollviller, du 16 février 1574. Papiers d'État, liasse 125 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Théod. de Bèze, du 21 avril 1574. Groen, t. IV, p. 373.

³ Lettre de Requesens, du 13 février 1574 ; Lettre de Morillon, du 1^{er} mars 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 17 février 1574.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 12 février 1574.

⁶ Lettre de Mondoucet, du 27 avril 1574.

⁷ Vie et déportemens de Catherine de Médicis ; Brantôme, t. II, p. 77.

les premiers moments, que l'argent manque ; et le bouillant courage du comte de Nassau aura à lutter contre de pénibles obstacles. Il n'en persévérera pas moins dans ses projets. En vain Mornay, se rendant près de lui au nom du duc d'Alençon « qui brassoit de sortir de cour, « cherche-t-il à l'induire à amener ses troupes en France ¹. » Toutes ces instances sont repoussées : loin de se rendre en France, il espérait que le prince de Condé, d'accord avec lui, apporterait son concours à la délivrance des Pays-Bas avant de rejoindre les Huguenots ; mais, après s'être arrêté quelque temps dans les plaines d'Aix-la-Chapelle pour l'attendre, il apprit qu'il s'était dirigé vers Strasbourg ². Sans s'occuper plus longtemps de l'appui de Condé, même avant d'être rejoint par les forces que Jean de Nassau réunit près de Trèves ³, il donne aussitôt l'ordre de marcher en avant.

Le 19 février, Louis de Nassau, avec deux de ses frères, deux fils de l'électeur palatin et d'autres princes allemands, paraissait devant Maestricht. Son armée ne comptait pas moins de sept ou huit mille gens de pied et de trois mille chevaux. Il avait formé des intelligences à Maestricht ⁴ ; il en entretenait d'autres à Gand et à Valenciennes ⁵. Tout dépendait d'un premier succès.

¹ Vie de Mornay.

² Lettres de Mondoucet, du 23 et du 27 avril 1574.

³ Lettre de Çuniga, du 6 mai 1574. Arch. Nat. à Paris, K. 1534. Ces troupes se dirigeaient vers Cologne. Lettre du prince d'Orange, du 21 avril 1574. Groen, t. IV, p. 372.

⁴ Sur le complot formé pour livrer Maestricht à Louis de Nassau, voyez Groen, t. IV, pp. 332 et 333.

⁵ Lettres de Mondoucet.

Cependant un capitaine espagnol que le duc d'Albe signalait naguère comme le plus brave de tous ceux qui l'entouraient ¹, don Sanche d'Avila accourut avec un millier d'hommes pour renforcer la garnison. Il essaya une camisade qui lui réussit et s'opposa habilement au passage de la Meuse. Bientôt des renforts lui arrivèrent, et Louis de Nassau leva le siège : les Huguenots l'abandonnaient pour rentrer en France. Il donna l'ordre de se diriger vers Ruremonde où il espérait parvenir, avec plus de succès, à franchir la Meuse ; mais les habitants n'y avaient pas perdu le souvenir des violences et des excès des soldats du Taciturne en 1572 : ils s'unirent à la garnison pour défendre leurs remparts.

III.

COMBAT DE MOOKERHEYDE.

Louis de Nassau, arrêté devant Ruremonde comme devant Maestricht, continue à suivre vers le nord la rive droite de la Meuse pour entrer en Gueldre et s'y joindre au prince d'Orange. Sanche d'Avila, s'avançant à la tête de ses troupes sur la rive gauche du fleuve, observe tous les mouvements de ses ennemis, traverse inopinément la Meuse à Grave et surprend les Gueux dans la bruyère de Mook.

Un désordre complet rend toute défense inutile. Les reîtres demandent de l'argent et refusent de combattre, tandis que les Espagnols, en ne perdant qu'une poignée

¹ Lettre du duc d'Albe, du 23 mai 1572.

d'hommes, exterminent tous ceux qui se présentent à leurs coups ¹.

Louis de Nassau a disparu : on ne le reverra jamais ; et aujourd'hui encore sa mort reste entourée d'un profond mystère, sombre aventure qui vient clore tant d'autres aventures.

Le docteur Elbertus Léoninus raconte que Louis de Nassau a été conduit dans une maison pour y panser ses blessures et que les Espagnols, sans savoir qu'il s'y était retiré, y ont mis le feu de telle sorte qu'il a péri dans les flammes ².

On avait grand' peine à ajouter foi à la mort d'un prince qui par son infatigable audace avait si longtemps appelé l'attention sur lui. C'était un propos commun qu'on le verrait bientôt ressusciter. On rapportait qu'on l'avait reconnu près de Cologne, où il s'était, disait-on, arrêté chez un ami ; on citait même une lettre d'un Allemand nommé le docteur Zondreman, qui affirmait qu'il avait bu et mangé avec lui ³.

Le prince d'Orange a cru d'abord à une victoire et a même fait allumer des feux de joie ⁴ ; mais, quelques jours après, il ne conserve plus aucune illusion. C'est à tort, écrit-il, qu'on cherche à lui cacher ce qui est arrivé, car cela nuit à la cause, et on se figure trop aisément que tout

¹ Relation publiée par M. Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 51 ; Groen, suppl., pp. 154 et 156 ; *Lettres de Morillon* ; *Mém. et lettres de Mondoucet*.

² Lettre de Morillon, du 19 juillet 1574.

³ Lettres de Mondoucet, du 21, du 26 et du 31 mai 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 23 avril 1574.

est perdu ; mais, lors même que tous ceux qui soutiennent l'église de Dieu, auraient péri, lors même que tout ce pauvre peuple serait massacré, il ne faut pas douter que Dieu n'abandonnera jamais les siens. Le bras de Dieu ne se raccourcit point : sa puissance est égale à sa miséricorde. On se vantait en France d'extirper les Huguenots ; ils portent aujourd'hui la tête plus haut que jamais ¹.

Cependant le Taciturne est souffrant. Trois médecins déclarent qu'ils ne peuvent déterminer quelle est sa maladie ; mais tous sont d'accord « qu'elle est procédée et causée « de mélancolie ². »

IV.

SIÈGE DE LEYDE.

Requesens ne sait point profiter de la victoire de Mook. Un autre siège, plus funeste que celui de Harlem, épuisera toutes ses forces.

Les habitants de Leyde demandent à pouvoir traiter avec le comte de la Roche, gouverneur d'Utrecht. Valdez s'y oppose ³. Le désespoir s'empare des assiégés ⁴ ; ils déclarent que plutôt que de se rendre, ils brûleront leurs maisons et mangeront leurs enfants ⁵.

¹ Lettre du prince d'Orange, du 7 mai 1574. Groen, t. IV, p. 386. Il existe une copie de cette lettre au Record Office.

² Groen, t. V, p. 39.

³ Mém. de Champagny.

⁴ Sur la résistance que les Espagnols rencontrèrent à Leyde, nous avons le témoignage de Requesens. Voyez notamment sa lettre du 24 septembre 1574.

⁵ Lettre de Morillon, du 5 septembre 1574.

L'histoire de la résistance aux Espagnols ne compte point d'épisode plus fameux que celui du bourgmestre Pierre van de Werf offrant son corps à partager entre les bourgeois affamés et prêt à mourir pour le salut des siens.

En trois mois, les Espagnols avaient abandonné au milieu des marais de la Hollande près de sept cents pièces d'artillerie. Ils n'avaient presque plus de canons ¹. Les choses sont portées à ce point que les Gueux attaquent Utrecht où le seigneur de Hierges se défend avec une poignée d'hommes ².

Tout ce qui retraçait l'orgueil des vainqueurs sur la bruyère de Mook et des assiégeants devant les remparts de Leyde avait déjà disparu.

¹ Lettre de Mondoucet, du 9 juillet 1574.

² Lettres de Requesens.

CHAPITRE V.

LES MUTINÉS.

(avril 1574 — décembre 1574)

Influence de Roda. — Les *Mutinés*. — Résistance des États.

I.

INFLUENCE DE RODA.

La victoire de Mook, au lieu de relever le parti des Espagnols, le perdra : l'orgueil chez les chefs précède l'insubordination chez les soldats. On comprend que Sanche d'Avila, après avoir avec des forces bien inférieures arrêté Louis de Nassau devant Maestricht et anéanti bientôt après son armée aux bords de la Meuse, se laisse aller à la conviction que les négociations entretiennent les résistances et que le fer seul peut les briser ; on ne s'explique pas moins aisément que si la prudence avait longtemps porté Requesens à la conciliation, ses sympathies étaient bien plus vives pour ceux qui versaient leur sang au service du roi qu'à l'égard de ceux qui invoquaient sans cesse leurs privilèges et leurs libertés.

On oubliait que le duc d'Albe avait aussi gagné des batailles ; mais l'exemple de ses succès au commencement de sa carrière ne pouvait se séparer de celui des revers qui en avaient marqué la fin.

Il faut, disent les Espagnols, noyer la Hollande ¹. Ils répètent qu'il faut ruiner complètement les provinces insurgées, couper tous les arbres dans les vergers, détruire toutes les récoltes, réduire les habitants à percer eux-mêmes les digues pour s'anéantir sous les eaux ². Requesens se laisse persuader qu'il vaut mieux marcher dans la voie où le gouverneur-général qui l'a précédé, a laissé des traces, encore présentes à tous les esprits, de son orgueil et de ses rigueurs ; et, dès ce moment, les heureux symptômes de la conciliation s'effacent et les espérances s'évanouissent.

Pendant Requesens ne possède ni l'énergie, ni les talents militaires du duc d'Albe. Morillon le peint léger, soudain et précipité dans ses résolutions, jouissant de peu d'estime ³. On a de lui cette opinion qu'il est « *præceps*, « estourdi et à sa teste ⁴. » Il compromet tout par son incapacité. Le matin, il court à l'église pour réclamer l'aide de Dieu dans ses épreuves ; mais, s'agit-il d'y faire face, il s'enferme seul dans sa chambre où il passe son temps à siffler ⁵. Il ne fait chose qui vaille ⁶. Berty dit de lui : « que « sous la cappe du ciel, il n'y at chose plus inepte et plus « stupide et moins convenable pour un gouvernement que « luy ⁷. »

¹ Lettre de Morillon, du 19 septembre 1571.

² Lettre de Morillon, du 20 juin 1574.

³ Lettre de Morillon, du 3 mai 1574.

⁴ Lettre de Morillon, du 2 août 1574.

⁵ Lettre de Morillon, du 17 octobre 1574.

⁶ Lettre de Morillon, du 24 février 1574.

⁷ Lettre de Morillon, du 11 juillet 1575.

Requesens veut désormais diriger seul le gouvernement. Les conseillers nés dans les Pays-Bas, dont Philippe II lui avait recommandé d'écouter l'expérience, se trouvent écartés. Il accuse le duc d'Arschot et ses amis parmi lesquels il cite Beauvoir, l'heureux vainqueur d'Austruweel, de souhaiter les succès du Taciturne afin que l'on se voie réduit à traiter avec lui ¹.

Un jour arrive où Requesens n'hésite pas à écrire au roi : « Des deux anciens caractères des habitants de ce « pays, l'oubli des bienfaits et celui des injures, le premier « seul subsiste. On a perdu la mémoire des bienfaits, et « on se plaint même des injures qu'on n'a pas reçues. On « voudrait tenir Votre Majesté dans une sorte de sujétion « pour se vendre plus cher ; et, quant à la haine pour « notre nation, ceux qui sont au service de Votre Majesté, « ne le cèdent en rien aux rebelles ². »

Si Requesens éloigne de lui ceux dont les avis lui auraient été le plus utiles, il s'entoure, comme le duc d'Albe, de flatteurs qui le dominant. Chaque jour, il s'enferme deux ou trois heures avec des gens de peu, discourt et jase comme une pie borgne, *sed nihil sequitur*. Il a deux ou « trois marmotets », dont il fait sa marotte ³.

Il écrit beaucoup et se montre peu ; il ne parle qu'espagnol et s'abstient de toute relation avec les États des provinces et les habitants du pays. Lorsque les États lui accordent des subsides, ce n'est pas sans stipuler le maintien des libertés du pays : il les rend responsables de tout

¹ Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573.

² Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573.

³ Lettre du Morillon, du 24 février 1574.

le mal qui se produira à l'avenir ¹. Il va plus loin vis-à-vis des députés des États de Flandre ; car il s'irrite de leurs remontrances et les insulte en les appelant des vilains : *vel-lacos* ². Un désordre complet règne dans l'administration des finances. Que les temps sont changés depuis la duchesse de Parme ³ !

On croirait que Requesens cherche à justifier le duc d'Albe. Les mêmes exécutions se reproduisent à Anvers et au milieu d'autres murmures. Un auditeur espagnol siège comme juge : il ne comprend pas la langue du pays et se sert de son page comme interprète ⁴.

Le conseil des Troubles revit ; il donne toujours « de « sauvages apostilles. » Il semble qu'on veuille de nouveau recourir à la force ⁵.

Une année a suffi pour que Requesens soit profondément haï des populations ⁶. Morillon, vraisemblablement trop hostile à son égard, va jusqu'à dire : « Jamais ne fut tant abhorré le duc d'Albe ⁷. »

Del Rio et Roda sont de plus en plus insolents.

Ce qu'on reproche surtout à Requesens, c'est de s'enfermer pendant de longues heures avec Roda ⁸. Selon un dicton du temps, Roda est son cœur, Roda est son âme ⁹.

¹ Lettre de Mondoucet, du 13 juillet 1574.

² Lettre de Rasseghem. Papiers de Granvelle à Besançon.

³ Lettre de Morillon, du 2 août 1574.

⁴ Lettre de Morillon, du 8 août 1575.

⁵ Lettres de Morillon, du 2 mars et du 14 juin 1574.

⁶ Lettre de Morillon, du 11 juillet 1575.

⁷ Lettre de Morillon, du 2 août 1574.

⁸ Lettre de Morillon, du 26 juillet 1574.

⁹ Lettres de Morillon, du 11 et du 26 juillet et du 2 août 1574.

Requesens suit aveuglément ses conseils ; et si, dans ses lettres à Philippe II, il trouve un reproche à lui adresser, c'est qu'il est trop faible et cherche trop à complaire aux populations des Pays-Bas ¹.

A défaut de Vargas, Roda représente dans le conseil les mauvaises influences qui égarent le duc d'Albe ; et il est devenu plus mauvais que Vargas ne le fut jamais ². Son influence absorbe tout ³. Il s'est établi dans l'ancien hôtel du comte d'Egmont et le fait « raccoustrer » aux dépens du roi ⁴.

Morillon s'adresse à Granvelle pour le supplier de faire rappeler Roda en Espagne ; « car c'est un dangereux « homme, haultain et hardy, plus pernicieux que Vargas.. « Il veult régner seul ⁵. »

Roda ne quittera point les Pays-Bas, et un jour viendra où il croira pouvoir aspirer à remplacer Requesens.

II.

LES *mutinés*.

A l'insolence des chefs répond l'insubordination des soldats : « gens dépravés et grans larrons prenant plaisir à « détruire le pays ⁶. » Leurs griefs sont nombreux : ils ne

¹ Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573.

² Lettre de Morillon, du 15 février 1574.

³ Lettre de Morillon, du 17 octobre 1574.

⁴ Lettre de Morillon, du 24 février 1574.

⁵ Lettre de Morillon, du 12 octobre 1574.

⁶ Lettre de Morillon, du 1^{er} mai 1574.

reçoivent pas leur solde ¹, et, s'il en est ainsi, n'est-ce pas le droit commun de la guerre que de vivre de butin et de pillage ?

Le lendemain de la victoire de Mook, la Hollande était prête à se soumettre ; Leyde, Delft, Dordrecht voulaient ouvrir leurs portes ². Ces symptômes favorables ne tardèrent pas à s'évanouir. Ce que la victoire devait produire de féconds résultats, ce sont les vainqueurs eux-mêmes qui l'auront détruit ³. Strada a résumé en peu de mots cette situation : *Tam prosperæ victoriæ fructum atrox Hispanorum seditio plane perdidit.*

Au milieu de l'enivrement d'un succès inespéré, les soldats qui voient tout céder devant eux, estiment qu'on ne peut rien leur refuser ; et c'est à ce moment que se forme dans l'armée espagnole la faction des *mutinés*.

Assurément, Sanche d'Avila et Vitelli cherchent à retenir les soldats espagnols dans la discipline, en leur réitérant de vaines promesses ; mais ils n'obéissent plus, même aux capitaines les plus illustres. Leur chef, c'est l'*electo* nommé dans une assemblée où chaque soldat a droit de vote ; il est assisté d'un conseil qui contrôle tous ses actes : organisation révolutionnaire introduite sous le drapeau.

Une cité avait, entre toutes les autres, conservé, malgré les malheurs des temps, une haute renommée par ses richesses. Anvers était resté l'entrepôt de toutes les pro-

¹ Il y avait des soldats qui depuis cinq ans n'avaient pas reçu leur solde : un semestre en six ou sept ans, écrit Philippe de Lalaing, le 3 février 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettres de Morillon, du 17 et du 25 mai et du 14 juin 1574.

³ Lettre de Morillon, du 1^{er} juin 1574.

vinces des Pays-Bas. C'est de ce côté que se portent d'abord les *mutinés* au nombre de trois mille, avides de sang et de pillages, pareils, dit Berty, à des chiens enragés, *canes rabidi* ¹. A ce bruit, une profonde terreur se répand aux bords de l'Escaut ; les marchands s'enfuient pour se retirer à Londres, à Hambourg, à Emden, à Rouen.

Requesens accourt à Anvers : il déclare qu'il sacrifiera même sa vie pour arrêter les désordres. Le seul résultat de ses efforts est d'empêcher les *mutinés* de brûler la ville et de massacrer les habitants ; mais ils peuvent impunément rançonner les magistrats, et ils dicteront leurs volontés au gouverneur-général des Pays-Bas lui-même ².

L'*electo* s'est installé à l'hôtel-de-ville : c'est le vrai maître d'Anvers. Les *mutinés* pénètrent dans la chambre de Requesens qui ne peut en sortir. Il les appelle : ennemis de Dieu et du roi ; on ne l'écoute point ³. Ils exigent de l'argent : on en trouve à grand'peine. La première distribution, c'est celle de draps pour faire des vêtements ; ils n'en avaient plus ⁴.

Tel est l'empire du désordre que l'on voit le gouverneur-général des Pays-Bas traiter avec des soldats qui ne veulent plus lui obéir. Une convention est signée : elle sera solennellement confirmée. Requesens, après avoir assisté à la messe dans la grande église, jure de l'observer. Avila

¹ Lettre de Berty, du 20 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Requesens, du 28 et du 30 avril et du 15 et du 25 mai 1574 ; Lettres de Mondoucet, du 20 et du 23 avril 1574 ; Lettre de Morillon du 3 mai 1574 ; Relation de Champagney, Doc. ined., t. XXX, p. 465.

³ Lettre de Morillon, du 3 mai 1574.

⁴ Lettre de Morillon, du 1^{er} mai 1574.

et Vitelli prêtent le même serment ; puis les mutinés s'approchent du gouverneur et lui baisent respectueusement la main, au bruit lointain des murmures du peuple ¹.

Les mêmes excès se reproduisent partout où il y a des soldats espagnols, à Bruges, à Gand, à Bois-le-duc ² : ils vont jusqu'à arrêter le fier Valdez qui, par ses conseils, avait porté Requesens à continuer la guerre ³ ; un autre jour, ils poursuivent le comte de Meghem qui ne parvient à leur échapper que grâce à la vitesse de son cheval ⁴.

Les *mutinés* menacent de se joindre aux Gueux ⁵. Parfois même, ils s'entendent avec eux : c'est ainsi qu'ils leur livrent le château de Zevenberghe ⁶.

A l'exemple des Espagnols, les mêmes désordres se répandent dans les rangs des Allemands ⁷. Les Wallons, sur lesquels il y avait lieu de compter le plus, se plaignent aussi de ne pas recevoir leur solde ; ils menacent de se porter sur Bruxelles ⁸. Faute de pouvoir les payer, on licencie trente enseignes ⁹.

Les habitants de Bruges, craignant les excès des *mutinés*, refusent toute garnison ¹⁰. Ceux d'Anvers demandent

¹ Lettre de Mondoucet, du 31 mai 1574 ; Lettre de Morillon, du 1^{er} juin 1574.

² Mém. de Champagney.

³ Lettre de Morillon, du 30 novembre 1574.

⁴ Lettre de Berty, du 28 janvier 1575.

⁵ Lettre de Requesens, du 11 décembre 1574.

⁶ Lettre de Berty, du 20 mars 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁷ Lettres de Requesens.

⁸ Lettre de Mondoucet, du 23 avril 1574.

⁹ Lettre de Mondoucet, du 13 juillet 1574.

¹⁰ Lettre de Mondoucet, du 12^e août 1574.

qu'on enlève à Sanche d'Avila le commandement de la citadelle ¹.

Dans beaucoup de villes, les Espagnols, après avoir rançonné les bourgeois, abandonnaient les remparts et allaient vivre aux dépens des villages. Selon l'expression du temps, « ils mangeaient le bon homme. » Les laboureurs fuyaient dans les bois ². Peu à peu, ils se réunirent et résolurent de se défendre. En Flandre les paysans (ils étaient, dit-on, au nombre de trente mille) s'assemblaient au son du tocsin et s'armaient de bâtons afin de poursuivre les *mutinés* ³.

Les plaintes contre les excès des gens de guerre sont universelles. « Je croy, écrivait Mondoucet, que si la nation « se pouvoit joindre ensemble, elle suivroit le chemin de « mutination qui luy a esté faict par les Espagnols ⁴. »

Le mécontentement est si vif que l'on craint une révolte générale. A Anvers, on crie dans les rues : « Vive le « prince d'Orange ⁵ ! »

Le sort réservé aux populations est-il donc d'être traitées sans merci par les Espagnols ? On ne saurait croire combien elles sont irritées « pour l'opinion que le roy les « met en proye ⁶. »

Ces plaintes trouvent un écho chez les princes allemands qui secondent toutes les réclamations, « ne voullans avoir

¹ Lettre de Mondoucet, du 18 août 1574.

² Lettre d'Adrien de Bailleul, du 12 juin 1574 ; Lettre de Georges de Ligne, du 27 juillet 1574 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettres de Morillon, du 27 avril et du 30 novembre 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 18 août 1574.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 7 août 1574 ; Lettre de Morillon, du 13 décembre 1574.

⁶ Lettre de Requesens, du 24 février 1574.

« telle espine au pied que les Espagnols pour voisins ¹. »
 Les *mutinés*, écrit Granvelle, ont tout perdu ².

III.

RÉSISTANCE DES ÉTATS.

En présence des désordres des *mutinés*, les États des diverses provinces envoient leurs députés à Bruxelles pour faire face aux périls de la situation ³. Ils déclarent que le peuple ne peut pas supporter de pareilles insolences et que si le roi d'Espagne n'y met ordre, ils rappelleront du camp tous les seigneurs wallons et s'uniront pour chasser les *mutinés* ⁴.

Requesens, malgré Roda, se voit bientôt réduit à reconnaître toute la gravité de la situation. Tels sont les désordres des *mutinés* qu'il n'est pas une ville qui ne se soulève pour les repousser. Il ne faut pas s'étonner de la réprobation dont les Espagnols sont l'objet. Lors même que la haine des populations des Pays-Bas contre les Espagnols ne serait point chez elles un péché originel, les maux qu'ils leur font endurer, suffiraient pour les faire abhorrer. En vérité, lorsqu'on remarque que ces désordres ont fait perdre d'abord tous les fruits de la victoire de Mook, que plus tard ils ont contribué à faire échouer les négociations, on arrive à se persuader qu'il y a là un châtement de Dieu.

¹ Lettres de Mondoucet, du 3, du 7 et du 11 juin 1574.

² Lettre de Granvelle, du 26 juin 1574 (Ms. de Besançon).

³ Lettre de Requesens, du 26 mai 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 31 mai 1574.

C'est ainsi que grandit le parti du prince d'Orange : il n'y a pas une maison où il ne compte quelqu'un qui soit prêt à le servir. La misère a fait de si grands progrès que non-seulement le gouverneur-général des Pays-Bas n'a pas de quoi payer ses troupes ¹ ; mais il lui arrive aussi de ne pas avoir de quoi manger. Le mécontentement s'accroît ; le duc d'Arschot et Berlaymont ne cachent point qu'on touche au moment où le peuple se soulèvera et établira un nouveau gouvernement afin de garantir l'ordre et la sécurité dans le pays ².

Requesens, changeant de langage, s'adresse aux États pour leur demander par « quelles plus douces voies » il lui sera possible d'obtenir des subsides ³. Il accordera aux États tout ce qu'ils réclament. Les Espagnols se retireront dans les forteresses. Le subside sera de trois millions de florins ; mais il sera levé par les receveurs des États et servira avant tout à payer une gendarmerie recrutée dans les Pays-Bas ⁴. Les États de Hainaut, en accordant une taxe spéciale de deux cent mille florins, y mettent également pour condition qu'elle servira à payer la gendarmerie et les garnisons des frontières ⁵.

C'est la base d'un gouvernement national qui se fonde à côté de celui de Requesens.

¹ Au mois d'août 1574, Requesens manquait absolument d'argent pour payer les troupes. Lettre de Mondoucet, du 12 août 1574.

² Lettre de Requesens, du 11 décembre 1574.

³ Lettre de Mondoucet, du 22 août 1574.

⁴ Lettres de Mondoucet, du 6 et du 10 septembre 1574.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 27 octobre 1574.

CHAPITRE VI.

LA FRANCE. — AVÈNEMENT DE HENRI III.

Henri III à Lyon. — Le duc d'Alençon et Madame de Sauve. —
Henri III en Provence.

I.

HENRI III A LYON.

Catherine de Médicis arriva le 29 août 1574 à Lyon, ayant toujours sous sa garde le duc d'Alençon et le roi de Navarre prisonniers. Dans sa préoccupation attentive de maintenir la paix publique jusqu'au retour du nouveau roi, elle mettait le même soin à flatter les catholiques et les Huguenots.

Les espions de la reine-mère l'avaient sans doute instruite des projets menaçants de don Juan, et elle ne négligea rien pour le calmer. Selon certains récits, elle déclarait qu'elle se proposait de le nommer lieutenant-général du royaume de France : il eût débarqué en Provence pour disperser les Huguenots du midi ¹. Selon une autre version, elle annonçait au vainqueur de Lépante que se séparant de l'Angleterre, elle voulait l'aider de toutes ses forces dans une expédition qu'il eût dirigée et dont le glorieux résul-

¹ Mézeray, t. III, p. 333.

tat eût été de lui assurer le trône d'Élisabeth et la main de Marie Stuart ¹.

En même temps, elle écrivait à Villars qu'elle avait vu tant de choses étranges que parfois l'on se voyait réduit à faire ce que l'on ne voudrait point, qu'en faisant arrêter Montmorency elle avait seulement voulu lui donner le moyen de mieux faire paraître son innocence, qu'elle portait du reste une affection trop vive à cette illustre maison pour permettre à l'envie et à la malveillance de nuire au bon droit ².

L'empereur avait appris de Requesens la mort de Charles IX, et il s'était hâté d'en instruire le roi de Pologne. Le lendemain, un message confié à Chamerault qui n'avait mis que treize jours pour se rendre de Paris à Cracovie ³, confirma cette nouvelle qui se répandit rapidement. Henri, vêtu de deuil, avait réuni autour de lui les évêques, les palatins, les sénateurs, et il leur parla en termes si émus qu'il n'y eût personne qui ne pleurât avec lui ⁴. Trois jours se passèrent. Les Polonais l'interrogeaient sur ses intentions ; il leur répondit que c'était une matière de grande importance sur laquelle il fallait mûrement réfléchir et qu'il convoquerait une diète pour s'expliquer. Cependant il craignait que ces barbares (c'est ainsi que Mondoucet désigne les Polonais ⁵) ne l'eussent point laissé partir ; et le

¹ Nouvelles de France, du 27 juin 1574. Record Office.

² Lettre de Catherine de Médicis à Villars, du 3 juin 1574. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

³ Relation au Record Office.

⁴ Relation an., Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 29.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 29 juin 1574.

même jour, après avoir soupé, il se retira d'assez bonne heure dans sa chambre d'où il sortit par une fenêtre vers minuit pour monter à cheval avec quatorze ou quinze des siens. Il ne prit de repos que lorsqu'il eut atteint la frontière de la Silésie. Il était quatre heures du matin quand les Polonais s'aperçurent de sa fuite. Ils firent aussitôt sonner les cloches et les trompettes et battre le tambour, et ils réunirent ainsi quinze cents chevaux pour reconquérir leur monarque fugitif ; mais le palatin de Lublin parvint seul à l'atteindre. Il était trop faible pour mettre la main sur lui et se borna inutilement à lui rappeler ses promesses et ses devoirs ¹. Henri avait laissé sa cotte d'armes dans

1 J'extraits ces détails d'une lettre de Mondoucet, du 4 juillet 1574, adressée à Catherine de Médicis : « Le lendemain, le courrier de Vostre Majesté y arriva avec pareille nouvelle, laquelle ne se peut si bien céler que lesdits Pollonnois ne la descouvrirent et sur laquelle aucuns des principaux le vinrent trouver pour savoir de luy sa volonté et intention sur tel succès. A quoy Sadite Majesté ne voullust promptement respondre, leur remonstrant que c'estoit chose de si grand poix et importance qu'elle méritoit bien d'assembler une diette en laquelle il estoit résolu de leur déclarer publiquement sa volonté, ce qu'ils prirent de fort bonne part. Cependant Sa Majesté, usant de ses façons de faire accoustumées, avecque toute la prudence et dextérité possible, se meit à soupper, puis se retira d'assez bonne heure en sa chambre, aiant premièrement adverty tous les François qui l'accompagnoient de se tenir prests à le suyvre. Et, sur les unze ou douze heures de nuict, sort hors de son palais (aucuns dient par une fenestre et avec l'assistance de deulx Pollonnois ses confidens), monte à cheval suivy de XIII ou XV et picque si bien qu'il feyt seize lieues tout d'une traite et jusques à ce qu'il eust joint le pays de Selesia patrimonial dudit Empereur, dont lesdits Pollonnois s'estans apperceus environ les IIII heures du matin commencent à faire très-grande rumeur de trompettes, tabourins et cloches, publians le partement de Sadite Majesté afin d'assembler le plus de personnes qu'ils pourroient pour le recourir (recouvrer ?) de sorte qu'en peu de temps ils meyrent environ quinze cens chevaux

l'église de Cracovie : les Polonais la déchirèrent comme celle d'un prince sans honneur ¹.

Henri III était arrivé à Venise : il y avait prolongé son séjour. Tout l'y avait charmé : les splendeurs des assemblées du sénat, les promenades sur le Bucentaure, la beauté des dames. Au banquet que lui offrit le doge Mocenigo, une femme, remplissant le rôle allégorique de la Félicité, comme d'autres jadis personnifiaient la Victoire, vint poser sur son front deux couronnes. *Manet ultima cælo* ².

De Venise il s'était dirigé vers Turin, salué à Ferrare par Alexandre Farnèse, déclinant l'invitation de don Juan à Milan ³. Enfin il arriva à Pont-de-Beauvoisin où l'attendait la reine-mère avec le duc d'Alençon et le roi de Navarre : le 6 septembre, il entra à Lyon ⁴.

Une nombreuse population s'était réunie dans les rues pour saluer cet ancien chef des armées royales, qu'on comparait à un nouvel Alexandre ⁵ ; mais, quand elle vit arriver Henri III dans la litière à vitres qui lui avait servi à traverser les Alpes, elle eut peine à retrouver en lui le

ensemble marchans après luy en toute dilligence, mais ils ne le seurent atteindre, fors un palatin de Lublin qui picqua devant, lequel, luy aiant fait toutes les remontrances possibles pour le faire retourner, n'y seut avancer autre chose sinon rebrousser chemin pour en advertir ses compaignons.

¹ Lettre de Bingham à Walsingham, du 9 juillet 1574. Record Office.

² Matthieu ; Mézeray ; Rapport de France, du 15 août 1574 (Archives de Bruxelles).

³ Henri III écrivit à Philippe II, le 26 juillet 1574, pour lui exprimer combien il avait été sensible aux bons procédés de don Juan. Arch. Nat. à Paris, K. 1536.

⁴ Lettres de Dale.

⁵ Lettre de Saint Gouard, du 12 août 1574.

vainqueur de Jarnac et de Moncontour ¹. A le juger d'après son indifférence, sa légèreté, le silence qu'il garde toutes les fois qu'il s'agit d'affaires sérieuses, on ne reconnaît pas davantage le prince pour lequel Jacques Amyot avait composé son discours de l'Éloquence royale. Selon l'observation d'un des envoyés anglais, le voyage n'a point développé ses connaissances, et on lui en attribue peu. Moins instruit que Charles IX, il recherche davantage les démonstrations extérieures ²; il reste enfermé une partie de la journée avec ses mignons. Quand il est à table, une balustrade empêche de s'approcher de lui. S'il se promène sur la Saône, c'est sur un petit bateau peint et doré. Le faste, la mollesse, la dissipation ont pris la place de la grandeur et de la dignité qui autrefois distinguaient les rois ³.

Henri III, selon l'énergique langage d'Agrippa d'Aubigné, a retrouvé à Lyon « les malices des démons armés d'amours » et de beautés ⁴. » Il passe tout son temps à s'amuser; il ne pense à autre chose ⁵. A la chasse du cerf a succédé celle des dames, *caccia domestica*, portent les relations vénitiennes ⁶. Son unique labeur est de danser chaque soir pendant plusieurs heures. Il a cessé d'être homme par le courage et semble prendre plaisir à se présenter à ses sujets comme s'il n'était plus qu'une femme, les cheveux frisés,

¹ Henri III, sa mère et les ducs d'Alençon et de Savoie occupaient la litière. Tout à côté se trouvait le roi de Navarre à cheval. Lettre de Dale, du 11 septembre 1574.

² Lettre de Wilkes à Walsingham, du 4 novembre 1574. Record Office.

³ De Thou, t. VII, p. 134; Dupleix, p. 24; Baschet, Diplom. vénitienne.

⁴ Aubigné, préf. p. 7.

⁵ Lettre de Cüniga, du 16 novembre 1574. Arch. Nat. à Paris, K. 1534.

⁶ Baschet, Diplom. vénitienne.

des anneaux aux oreilles, un collier d'ambre au cou : ce qui fera dire aux poètes qui l'adulent, qu'on admire en lui à la fois Mars et Vénus.

Henri III avait rendu la liberté au duc d'Alençon et au roi de Navarre. Pour calmer son frère il lui accorda une charte de rémission pour tout ce qui s'était passé sous le règne de Charles IX ¹, et de plus il confirma le don du comté de Montfort-l'Amaury ². On pensait que le roi de Navarre serait rentré dans ses États ; on croyait en Angleterre que le duc d'Alençon se serait hâté de rendre à la reine Élisabeth cette visite depuis longtemps promise, que sa captivité avait suspendue ³. Il n'en fut rien : tous les deux se livraient à de nouvelles intrigues.

On avait proposé à Henri III d'enfermer le roi de Navarre et le duc d'Alençon au château de Pierrefitte ; mais on se contenta de les surveiller avec plus de soin, et l'on fit jurer au duc d'Alençon, le jour de la fête de la Toussaint, fidèle service et obéissance invariable au roi jusqu'à la fin de sa vie ⁴. Sa liberté était, du reste, loin d'être complète ⁵. Il lui avait été permis de jouer au jeu du paume et d'aller à la

¹ Lettres royales du 13 octobre 1574. Arch. Nat. à Paris, K. 99.

² Mss. 3306 et 4502, f. fr., de la Bibl. Nat. de Paris.

³ Lettre du comte de Leicester, du 5 septembre 1574. Lodge, t. II, p. 42.

⁴ Mézeray, t. III, p. 363.

⁵ Henri III avait écrit, dès les premiers jours d'août, à Catherine de Médicis qu'elle mit les deux princes en liberté. Lettre de Schomberg, du 28 août 1574. Groen, t. V, p. 49. Ils attendaient impatiemment l'arrivée de Henri III. Lettre de Dale à Walsingham, du 2 septembre 1574. Depuis que Catherine de Médicis était à Lyon (27 août 1574), on leur avait permis de sortir pour se réjouir. Lettre de Dale à Walsingham, du 2 septembre 1574.

chasse ; mais il était étroitement surveillé ¹ et restait étranger à la direction des affaires ².

Quelle sera la politique du nouveau règne ? Henri III se souviendra-t-il de ses anciennes relations avec les catholiques ? N'aura-t-il devant les yeux que les engagements pris à Blamont vis-à-vis des Huguenots et des Gueux ? A Cracovie, Henri III avait vécu au milieu de protestants de diverses confessions, et, avant de quitter la Pologne, il avait adressé à Élisabeth des lettres où il exprimait l'espoir qu'elle lui porterait la même amitié qu'au roi défunt ³. A Vienne, il avait reçu de l'empereur le conseil de calmer les plaintes des Huguenots ⁴, et selon cet avis il avait écrit au prince de Condé pour lui promettre sa bienveillance et l'engager à retourner en France ⁵. On crut un moment que Condé se remettrait à la clémence du roi ⁶. Les Huguenots réfugiés à Londres avaient remis à La Mothe-Fénelon des mémoires sur les moyens de pacifier la France ⁷.

Ce sont les ambassades protestantes qui se pressent à Lyon.

¹ Lettre d'Alamanni, du 18 septembre 1574.

² Lettres de Dale à Walsingham, du 11 et du 29 septembre et du 23 octobre 1574. Record Office. Le duc d'Alençon, écrivant à la duchesse de Ferrare, commence sa lettre par ces mots : « En ce temps ténébreux. » Lettre du duc d'Alençon, du 15 octobre 1574. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3236. La duchesse de Ferrare, qui s'était faite huguenote, était sa marraine : il avait eu pour parrains dans des camps opposés le cardinal de Lorraine et le connétable Anne de Montmorency.

³ Lettre de Henri III, Cracovie, 15 juin 1574. Record Office.

⁴ De Thou, t. VII, p. 76.

⁵ Lettre de Languet, du 25 juin 1574.

⁶ Lettres de Dale.

⁷ Mém. de Portal dans le recueil de Henri de Bloyere (Arch. de Bruxelles).

Lord North, chargé par Élisabeth de féliciter Henri III, avait reçu pour instructions d'engager le roi à permettre le libre exercice de la religion réformée, de lui recommander la délivrance des maréchaux de Montmorency et de Cossé et les intérêts de Charlotte de Bourbon, et de saluer selon l'usage le roi de Navarre et le duc d'Alençon ; mais il devait aussi s'aboucher plus étroitement avec ces princes et avec les ambassadeurs allemands pour leur déclarer que la reine seconderait volontiers leurs efforts pour la pacification de la France. Si le roi lui parlait de Marie Stuart, il pouvait répondre qu'Élisabeth se montrait plus accessible à la pitié que ne l'exigeaient les devoirs du gouvernement et la raison d'État. Il devait s'informer si la reine-mère exerçait autant d'influence sur Henri III que sur Charles IX, quels étaient ceux qui étaient les plus puissants à la cour et s'ils étaient bien disposés pour l'Angleterre. Dans le cas où les Guise auraient recouvré leur crédit, il serait utile qu'il vit souvent don Diégo de Çuniga afin d'exciter chez les Guise et l'ambassadeur espagnol une jalousie fondée sur le bruit d'une alliance entre Élisabeth et Philippe II ¹.

Henri III, après avoir entendu lord North, parut rassuré. Il déclarait à Maugiron, en présence de Wilkes, et non sans raillerie, que la reine d'Angleterre n'était pas une personne aussi dangereuse qu'on le disait bien et qu'il ne fallait point la craindre, car son ambassadeur lui avait porté les plus belles paroles ² ; mais il ne fit aucune allusion au

¹ Instructions du 5 octobre 1574. Record Office.

² Lettre de Wilkes à Walsingham, du 8 novembre 1574. Record Office.

maintien de l'alliance conclue entre Élisabeth et Charles IX ¹.

Lord North fit en sorte de rencontrer le duc d'Alençon et l'assura qu'il était prêt à lui rendre service ; mais le jeune prince, craignant toujours d'être surveillé, se borna à lui prendre le bras, signe convenu depuis longtemps, pour exprimer à la fois son désir et sa crainte de parler : *Et cupio et timeo* ².

Au point de vue de l'Angleterre, il eût mieux valu, à ce que nous lisons dans une lettre de Wilkes, que lord North eût parlé avec énergie du mécontentement de la reine Élisabeth. C'eût été peut-être un moyen d'obtenir la restitution de Calais ³. Quoiqu'il en fût, le voyage de lord North encourageait les Huguenots. Ils considéraient la reine d'Angleterre comme le principal protecteur de la religion dans toute la chrétienté et jugeaient que si Élisabeth joignait sa médiation à celle de tous les princes protestants d'Allemagne, le roi de France se verrait forcé d'y réfléchir ⁴.

Les envoyés du comte palatin engageaient Henri III à proclamer le libre exercice du culte réformé en France et à conclure une alliance avec la reine d'Angleterre, les princes protestants d'Allemagne et les cantons protestants de la Suisse ⁵ ; mais le roi de France renvoya les ambassadeurs

¹ Lettre de Dale à Walsingham, du 8 novembre 1574. Record Office.

² Lettre de Dale à Élisabeth, du 8 novembre 1574.

³ Lettre de Wilkes à Walsingham, du 8 novembre 1574. En ce moment une tentative était préparée pour livrer aux Anglais Calais et Dunkerque. Avis du 3 septembre 1574. Record Office.

⁴ Lettre de Dale à Élisabeth, du 8 novembre 1574.

⁵ Document sans date (septembre 1574). Record Office.

du comte palatin et du landgrave sans leur donner aucune satisfaction : ceux du duc de Saxe et des cantons suisses n'étaient pas encore arrivés ¹.

On vit aussi paraître à Lyon un officier français, nommé La Garde, qui servait en Hollande. Il remit à Henri III une lettre où le prince d'Orange, lui rappelant les relations de Blamont, protestait qu'il conservait la même affection pour son service et lui faisait connaître qu'il se présentait des occasions, qui concernaient non-seulement le bien particulier du roi de France, mais aussi le repos et la conservation de la plus grande partie de la chrétienté ².

II.

LE DUC D'ALENÇON ET MADAME DE SAUVE.

Catherine de Médicis était depuis longtemps persuadée que pour dominer les esprits, il valait mieux les corrompre et que les armes les plus puissantes n'étaient pas celles qu'on forge dans les arsenaux : il en était d'autres plus redoutables, quoique cachées sous des fleurs. Telles seront les chaînes par lesquelles elle cherchera à s'attacher, comme par un lien indissoluble, le plus jeune de ses fils si inconstant et si présomptueux ; mais ses calculs, si méprisables et si honteux, seront souvent trompés.

Ce sont aussi chez la reine-mère de véritables enchantements, écrit Wilkes, que les funestes conseils qui empoisonnent Henri III ³. N'a-t-il pas été de tout temps son œil

¹ Lettre de Dale à Walsingham, du 29 septembre 1574. Record Office.

² Groen, t. V, p. 58.

³ Lettre de Wilkes, du 4 novembre 1574. Record Office.

droit, son véritable amour, son fils chéri et préféré, à cette condition trop fidèlement observée de se réserver le plaisir et de lui laisser la politique ?

Les mêmes motifs expliquent la conduite que Catherine de Médicis tiendra à l'égard du duc d'Alençon. Comme vis-à-vis de Condé et de bien d'autres ennemis, elle trouve, à défaut d'hommes d'armes, un appui non moins puissant, non moins efficace dans l'escadron volant de ses dames d'honneur : c'est là qu'elle place le gage de ses succès, quand elle ne peut les demander à la force ¹.

Cette fois, Catherine de Médicis compte sur les grâces de Madame de Sauve. Petite-fille du baron de Semblançay qui subit un inique supplice sous le règne de François I^{er}, nièce de l'évêque de Mende Renaud de Beaune, elle avait épousé fort jeune un des secrétaires d'État de Charles IX, Simon de Fizes, baron de Sauve. Plus tard, quand elle aura vieilli, elle conservera encore assez d'attraits pour entrer par un second mariage dans la maison de la Trémoille ; mais, à la fleur de son âge, elle ne connaissait d'autre précepte que celui de Brantôme : « La beauté donnée « des cieux ne doit estre espargnée aux demi-dieux ². »

Le portrait de Madame de Sauve nous la montre vêtue d'une robe dont l'étroite gorgerette se reserre sous un collier de pierreries, la tête couverte d'un voile qui s'écarte pour découvrir des traits délicats et piquants. La bouche est petite, l'œil est vif ³.

¹ Mézeray.

² Brantôme, t. IX, p. 356.

³ Le portrait de Madame de Sauve a été reproduit par M. Niel, Personnages historiques du XVI^e siècle.

Madame de Sauve était assez insinuante et assez belle pour rendre à Catherine de Médicis le double service de faire porter le même joug au duc d'Alençon et au roi de Navarre. Tous les deux se disputent ses faveurs ; ils oublient même leur amitié dans des querelles dictées par des vivacités d'amour ¹ : « Tant forts estoient les charmes de « ceste Circé ². »

III.

HENRI III EN PROVENCE.

Après les plaisirs, la pénitence ; après Lyon, riante étape de la royauté entre l'exil de Pologne et le sacre de Reims, Avignon, la ville des papes.

Dans les derniers jours de novembre 1574, Henri III fait son entrée dans la vieille cité bâtie aux bords de la Durance. Les religieux de la Société de Jésus fondée par saint Ignace de Loyola étaient venus récemment s'y établir. L'un d'eux plein de zèle s'indigna à la vue des désordres de la cour et parla au roi le langage de la foi en le menaçant de la punition de Dieu. Henri III, vivement ému, lui promit de se marier, renvoya les courtisanes qu'il avait amenées de Venise et crut devoir faire acte de repentir public en se mêlant aux pénitents qui se flagellaient publiquement dans les rues, aux *battus* comme on les appelait à Avignon ³.

¹ Matthieu. Matthieu tenait ce récit de Henri IV lui-même.

² Mém. de Marguerite de Valois.

³ Lettre de Wilson, du 14 février 1575, Wright, t. II, p. 5 ; Relation du mois de décembre 1574. Record Office ; Mézeray, t. III, p. 367.

Si Henri III avait pris la route de la Provence, c'est qu'on jugeait utile qu'il se hâtât d'étouffer la guerre civile, dont le maréchal de Damville donnait le signal en embrassant ouvertement le parti des Huguenots ¹.

Sur la rive droite de la Drôme, non loin de son confluent avec le Rhône, s'élève un petit bourg nommé Livron. Les Huguenots l'avaient récemment fortifié, et Henri III, le trouvant sur son passage, résolut de s'en emparer ; mais, après trente jours d'efforts infructueux, il se vit réduit à en lever honteusement le siège. Il n'avait plus d'argent pour payer son voyage et se vit réduit à en emprunter à un marchand de Florence ².

A peine Henri III est-il rentré à Lyon, qu'on y découvre un complot ourdi par le duc d'Alençon avec d'anciens amis de Coligny ³ : le bruit se répand en Picardie qu'il y a eu une grande sédition où a péri Catherine de Médicis ⁴.

¹ Lettre de Dale, du 8 novembre 1574. — Le manifeste de Damville est du mois de novembre 1574. Le Laboureur, Add. aux Mém. de Castelnau, t. II, p. 135.

² Lettre de Wilson, du 14 février 1575. Wright, t. II, p. 5.

³ Le duc d'Alençon voulait fuir et aller rejoindre Damville. Lettre de Dale, du 19 avril 1575. Record Office.

⁴ Rapport du 16 décembre 1574 (Arch. de Bruxelles) ; Mézeray, t. III, p. 369.

CHAPITRE VII.

INTRIGUES DE CONDÉ.

(juillet 1574 — janvier 1575)

Négociations. — Armements. — Absence de résultats.

I.

NÉGOCIATIONS.

Un récit spécial doit comprendre les intrigues du prince de Condé et des Huguenots depuis la mort de Charles IX.

Le prince de Condé se trouvait en ce moment en Allemagne où il levait des reîtres, soit pour aider Montgomery, soit pour se joindre à Louis de Nassau. Le moment lui parut favorable pour presser ces armements : il y avait quelque espoir de retenir le nouveau roi en Pologne ou de le faire arrêter en Allemagne. Son absence semblait favoriser l'usurpation du duc d'Alençon.

La révélation de ces desseins ne se fit pas longtemps attendre. Ce fut d'abord le manifeste du prince de Condé publié le 12 juillet 1574 ; ce fut ensuite la déclaration des députés des églises protestantes réunis à Milhau, qui le proclamaient pour chef jusqu'au retour de Henri III ou jusqu'à la délivrance du duc d'Alençon ¹.

¹ De Thou, t. VII, p. 88 ; Mézeray, t. III, p. 337. — En ce moment La Noue armait à la Rochelle. Lettre du seigneur de Pardieu, du 31 octobre 1574 (Arch. de Bruxelles).

Il ne s'agit de rien moins que de former une vaste ligue dans laquelle entrèrent la reine d'Angleterre, les princes protestants d'Allemagne et le prince d'Orange, de concert avec les Huguenots de Montauban et de la Rochelle ¹.

Le prince de Condé assemblera les reîtres en Allemagne ; Damville armera les Huguenots des Cévennes et de la

¹ Ici doit se placer une lettre fort importante de Mondoucet adressée le 29 juin 1574 à Catherine de Médicis : « Encores que Vostre Majesté soit très-bien et particulièrement advertie de ce qui se passe en Angleterre et des délibérations de la royne, je ne laisseray de vous dire ce qui s'en publie par deçà, qui est ladite dame, s'armant avec telle puissance et nombre de vaisseaux que vous pouvez savoir, est en volonté de se déclarer et rompre avec la France, s'alliant des Estats et de ceux de la religion, et ne sont ceulx de deçà sans crainte et soubson qu'elle ne soit pour favoriser plus appertement qu'elle n'a fait les entreprises du prince d'Orange, mesmes pour faire le semblable contre eulx, principalement s'il succedde une routte et défaite de ceste armée d'Espagne, ainsi que chacun le prévoit et juge. En quoy l'arrest que ledit sieur commandeur a fait faire de quelques vaisseaux anglais arrivés en Anvers ne nuira pas, encores que l'on le fonde sur la certitude que l'on a de l'accord qu'ils ont fait avec ledit prince de luy donner cinq pour cent des marchandises qu'ils apportent audit Anvers et y rechargent somme que les marchans anglais commencent secrètement à serrer bagaige. Plusieurs ont oppinion qu'il y a une ligue secrète faicte entre ladite Dame, ledit prince, les protestans d'Allemagne et ceulx de la religion de France, offensive et deffensive, pour à ce coup s'asseurer du tout des incertitudes où les guerres passées les ont mys et enveloppés. »

Mondoucet écrivait le 19 octobre 1574 à Henri III : « Sire, je ne veulx faillir de vous donner cest advis qu'il m'a esté rapporté, qui est que les rebelles de vostre royaume, mesmes ceulx de la Rochelle, avoient de nouveau contracté quelque alliance avecques ledit prince, lequel en ce faisant avoit promis de les secourir de navires et vaisseaulx, quant l'occasion s'en présenteroit. Et se dit davantaige soubz main par deçà que l'Angleterre se veult joindre et se déclarer en leur faveur, maintenant qu'elle s'est réconciliée avec le roy catholique. »

Saintonge ; et l'un de ses frères le seigneur de Méru ¹, après s'être entendu avec le prince d'Orange, se rendra près d'Élisabeth pour lui adresser un solennel appel :

« Deux points doivent être examinés. Ceux qui sollicitent l'appui de la reine d'Angleterre, en sont-ils dignes ? Cet appui est-il honorable et utile ?

« Ce sont les protestants de France, soutenus par les amis du *Bien public*, qui s'adressent à Élisabeth comme à la première et la plus puissante entre tous les princes qui font profession de l'Évangile.

« Notre devoir n'est-il pas de mourir honnêtement les armes à la main plutôt que de nous laisser égorger ? Ne nous ordonne-t-il pas de défendre le roi et le royaume en repoussant le gouvernement des étrangers ? Nous n'avons pris les armes que pour retirer de leur captivité Monseigneur frère du roi, le roi de Navarre, les maréchaux et d'autres gentilshommes. Lors même que nous n'agirions ainsi que pour défendre la justice, nos malheurs devraient suffire pour émouvoir tous les rois de la terre.

« Nous ne sommes point des rebelles ; mais nous aimons mieux mourir que de renoncer à nos croyances. Constantin, qui était Anglais de nation, fit la guerre à Licinius qui persécutait les chrétiens : qui a jamais blâmé Constantin ?

« Les plus nobles rois d'Angleterre n'ont-ils point secouru les opprimés, tels que les comtes ou le peuple de la

¹ On dit du seigneur de Méru qu'il n'y a personne qui ait « meilleure cervelle, ni meilleur avis. » Brantôme, t. III, p. 374. — Le voyage de Méru en Angleterre est mentionné dans une lettre de Mondoucet, du 26 septembre 1574.

« Flandre, Robert d'Artois, Jean de Montfort, Godefroi
 « d'Harcourt, tous sujets du roi de France injustement
 « opprimés ? La reine Élisabeth elle-même n'a-t-elle pas
 « approuvé la cause que nous soutenons, quand elle a
 « envoyé en France des secours qui ont longtemps arrêté
 « nos ennemis ? Et puisqu'on met en avant la question de
 « l'utilité, peut-il y avoir quelque chose de plus avanta-
 « geux pour l'Angleterre ? Élisabeth, en nous secourant,
 « s'assurera en France de nombreux amis ; elle ruinera
 « tous ceux qui pourraient former de mauvais desseins
 « contre elle ; et, dans l'état où se trouve la France, il
 « lui sera aisé d'accomplir une œuvre digne de sa cou-
 « ronne, de ses propres vertus et de la gloire de ses
 « ancêtres. »

La conclusion est de demander un prêt de cent mille écus, garanti par les Églises réformées et par la noblesse protestante. Le prince de Condé, chef général reconnu de tous, s'engage à ne jamais traiter sans l'avis de la reine d'Angleterre. Dans cette tâche, tous les chefs de la noblesse protestante, persécutés depuis le massacre de Paris, sont intimement unis ; car il y va de leur vie et de leur honneur ¹.

Élisabeth avait voué une haine profonde à Henri III le jour où il avait repoussé sa main ; et c'était à ses yeux un autre grief non moins sérieux que le bruit généralement répandu qu'il recherchait celle de Marie Stuart.

La reine d'Angleterre, à ce qu'écrivait Mondoucet, se remuait fort vivement. Elle faisait des levées de reîtres en

¹ Doc. in. du XVI^e siècle, p. 194.

Allemagne et réunissait des soldats dans ses propres États pour envahir la France ; elle traitait secrètement avec Condé et les Huguenots, « leur promectant de les secourir « et ayder de ses moyens ¹. » Et, en même temps, elle faisait offrir à l'électeur palatin, comme un public témoignage d'amitié, l'ordre de la Jarretière ².

Rien n'encouragera plus les Huguenots que d'apprendre qu'Élisabeth s'unit aux princes protestants d'Allemagne pour intervenir en leur faveur ³.

La part prise par le prince d'Orange à ce mouvement est aussi nettement déterminée. Il envoie ses agents vers le prince de Condé. C'est à Siegen, ville qui dépend du prince d'Orange, que Jean de Nassau doit délibérer avec le prince de Condé et le duc Casimir sur les résolutions à prendre ⁴. Entre le prince d'Orange et Condé il y a un lien indissoluble fondé sur une cause commune ; entre eux toutes les intentions doivent « s'estreindre en une parfaite unyon ⁵. »

« Il serait temps, écrit le prince d'Orange à son frère « Jean de Nassau, que les princes d'Allemagne fissent « tout debvoir possible pour faire donner la couronne au « duc d'Alençon ⁶. » Et, comme il connaît bien ce qui se passe aux bords du Rhin, il est d'avis qu'il faut d'abord

¹ Lettre de Mondoucet, du 23 octobre 1574.

² Instructions données à Wilkes le 16 février 1575. Record Office.

³ Lettre de Dale à Walsingham, du 10 septembre 1574. Record Office.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 14 octobre 1574.

⁵ Lettre du prince de Condé au comte Jean de Nassau, du 23 août 1574. Groen, t. V, p. 41.

⁶ Lettre du prince d'Orange, Groen, t. V, p. 12. Sur l'appui que le prince de Condé espérait trouver chez les princes allemands, voyez une lettre de Languet, du 18 juin 1574.

gagner leurs conseillers : ce qui ne peut se faire qu'à force d'argent ¹.

II.

ARMEMENTS.

Des levées considérables de gens de guerre prêts à aider Condé ont eu lieu en Allemagne et en Suisse ². Il s'est rendu lui-même à Heidelberg ³ pour conférer avec le duc Casimir, qui, dès le 5 juin 1574, a pris l'engagement de se joindre à lui ⁴ et qui lui assure, dit-on, un secours de six mille chevaux ⁵. De toutes parts, on s'arme pour rejoindre le prince de Condé ⁶. Les levées de reîtres s'élèvent à sept ou huit mille chevaux ⁷, selon une autre version à neuf ou dix mille : le farouche Lumey, près de descendre dans la tombe, espère se placer à leur tête pour exercer quelques nouvelles vengeances ⁸.

Il y a des reîtres qui marchent pour rejoindre Condé à Heidelberg ; il en est d'autres qui s'avancent jusqu'aux

¹ Lettre du prince d'Orange, du 12 janvier 1575. Groen, t. V, p. 117.

² Lettre de Dale à Walsingham, du 21 juin 1574.

³ Lettre de Mondoucet, du 29 juillet 1574.

⁴ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 399.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 13 juillet 1574.

⁶ Lettre de Morillon, du 16 août 1574 ; Lettre de Wilson, du 27 décembre 1574.

⁷ Lettre de Mondoucet, du 26 septembre 1574.

⁸ Lettre de Jean de Nassau, du 4 décembre 1575. Groen, t. V, p. 323. On racontait que l'évêque de Liège avait réussi à amener Lumey à faire pénitence. Lettre de Requesens, du 10 mai 1575.

frontières de la Lorraine pour l'attendre ¹. Toutes ces forces sont dirigées contre la France ².

Les Huguenots avaient réclamé l'appui du duc de Wurtemberg et du marquis de Brandebourg ³. Le duc de Bouillon avait, disait-on, offert au duc d'Alençon un secours de dix mille fantassins et de deux mille chevaux ⁴. Les Polonais, indignés de la fuite de leur monarque, auraient soudoyé un corps de cavalerie pendant six mois ⁵.

On rapportait que Condé entretenait des intelligences en Picardie ⁶ ; mais le duc d'Alençon affectait de démentir tous les bruits qui s'y étaient répandus sur sa participation à ces complots. Il écrivait au seigneur d'Humières que le roi, ayant toujours désiré l'union, était marri des faux bruits que l'on faisait courir sur une division entre les princes, qui ne tendrait qu'à faire recommencer les troubles. Il espérait donc que le seigneur d'Humières ferait comprendre dans son gouvernement combien était fondé l'espoir « d'ung ferme et assuré repos ⁷. »

1 Lettre de Mondoucet, du 9 juillet 1574.

2 Lettre de Mondoucet, du 1^{er} juin 1574.

3 Lettre de Mondoucet, du 1^{er} juin 1574.

4 Lettre d'Alamanni, du 15 juin 1574.

5 Lettre de Mondoucet, du 1^{er} septembre 1574.

6 Lettre d'Alamanni, du 15 juin 1574.

7 Lettre du duc d'Alençon, du 20 janvier 1574. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3178, f^o 216. — Les documents sur les affaires des Pays-Bas abondent dans la collection de Simancas aujourd'hui conservée aux Archives Nationales à Paris. Voyez notamment les avis d'Anvers (2, 6, 23 février, 3 mars, etc.), ceux de Flandre (février 1574, etc.). K. 1533 et 1534.

III.

ABSENCE DE RÉSULTATS.

Le zèle d'Élisabeth se refroidit en apprenant le retour de Henri III. Elle a fait à Condé une réponse aussi favorable que le temps le permettait. Elle lui souhaite en ses affaires le succès qui assure le mieux le salut de la France et son propre repos ¹. Son avarice l'encourage dans cette voie : elle n'est jamais empressée à envoyer de l'argent ; les princes allemands en demandent sans cesse, et il en faudrait beaucoup pour lever une bonne et forte armée.

Henri III n'ignorait point les démarches des Huguenots à Londres ; et, dès le 23 décembre 1574, il écrivait à Walsingham pour le prier de continuer ses bons offices afin de maintenir la paix entre la France et l'Angleterre ². Élisabeth répondait par de pompeuses protestations, qui étaient accueillies avec empressement, bien que jugées peu sincères. On dit en France, écrivait Wilson à Burleigh, que l'Angleterre est gouvernée par les disciples de Machiavel, et c'est une locution proverbiale que de parler des ruses et des mensonges de Cecil, *Cecilian tricks* ³.

Condé ne peut pas mieux compter sur les alliances qu'il a formées en Allemagne. Henri III, apprenant les préparatifs du comte palatin, lui a écrit pour lui exprimer son déplaisir de ce qu'il prend les armes contre la France,

¹ Lettre d'Élisabeth à Condé, du 28 février 1575. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 399.

² Record Office.

³ Record Office.

« autrement qu'il luy donneroit toute occasion de s'en res-
 « sentir, voire de l'aller un jour chercher jusques en sa
 « maison pour en faire la vengeance ¹. » A la suite d'un
 message confié par Henri III à Villeroy, le palatin renonce
 à ses projets ² ; mais, selon Sidney, ce n'est point par des
 menaces que ces résultats ont été obtenus. On a gagné à
 prix d'argent son fils le duc Casimir qui jouera plus tard
 un grand rôle dans ces récits ³.

Si l'empereur ordonne de dissoudre par la force toutes
 les levées qui ont été faites par Condé ⁴, d'autres négocia-
 tions secrètes sont aussi engagées de ce côté pour qu'il se
 réconcilie avec le roi ⁵.

Condé se sent profondément découragé. « Depuis deux
 « mois, écrit-il à Jean de Nassau, j'ay travaillé et tenté
 « tous les remèdes qui se sont pu excogiter.. Je n'ay jus-
 « qu'à présent rapporté aucun fruit de ma peine ⁶. »

Aussi, lorsque Henri III fait déclarer à Condé qu'il
 désire entretenir avec lui des relations d'amitié, le chef
 des Huguenots se hâte de remercier le roi des assurances
 que Bellièvre lui a portées. Il dépend du roi de rétablir la
 paix et de réconcilier les cœurs de ses sujets « par une

¹ Lettre de Mondoucet, du 13 juillet 1574.

² Lettre de Mondoucet, du 21 juillet 1574.

³ Lettre de Sidney, du 27 novembre 1574. Wright, t. I, p. 514. — On
 disait que le roi de France avait promis au comte palatin une pension de
 cinquante mille francs. Lettre du seigneur d'Helfaut, du 27 octobre 1574
 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Mondoucet, du 21 juillet 1574.

⁵ Lettre de Mondoucet, du 4 juillet 1574 ; Lettre de Dale, du 23 juillet
 1574.

⁶ Lettre du prince de Condé, du 23 août 1574. Groen, t. V, p. 42.

« vraie union, pour tous ensemble rendre au roy l'obéissance qu'ils lui doivent » ; et s'il dépend de lui « d'y apporter quelque avancement, » il le supplie très-humblement de croire qu'on le trouvera toujours des plus zélés ¹.

Telle fut cette période que Pierre de l'Estoile résume en ces mots : « Le prince de Condé qui avoit faict faire en Allemagne quelque levée de reistres et de lansquenets, n'est suivi, ni servi d'iceux à faute d'argent, est abandonné de la pluspart des siens et tellement réduit au petit pied qu'il est bien empesché de vivre. Tant s'en fault qu'il ait moyens de secourir ceux de la Religion et les églises desquelles il se dit protecteur : nonobstant lesquelles traverses, il ne diminue en rien de son grand cœur, se promettant tousjours bonne yssue de ses affaires ². »

¹ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7, p. 555.

² Journal de Pierre de l'Estoile (septembre 1574).

CHAPITRE VIII.

LE SACRE DE HENRI III.

(24 janvier — 20 février 1575)

Départ de Lyon. — Révélation de Fervaques. — Le sacre et le mariage.

I.

DÉPART DE LYON.

Le moment était arrivé où le roi de France allait se diriger de Lyon vers Reims ; il s'était entouré de toutes les troupes qu'il avait pu réunir autour de lui, mais ce n'était point sans quelque inquiétude qu'il se remettait en leur garde : il n'avait pas de quoi payer leur solde et il n'osait pas les licencier de peur qu'elles ne rejoignissent les Huguenots ¹. On disait même que quelques-uns de leurs chefs avaient des relations avec Condé. Que serait-il arrivé si Condé, repoussant les conseils de Bellièvre, fût venu, à la tête d'un corps de reîtres, empêcher le sacre du roi ² ? On avait jugé prudent de diriger vers la Champagne les bandes d'hommes d'armes qui occupaient la Picardie ³.

¹ Rapports du 23 novembre, du 16 décembre 1574 et du 27 janvier 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Rapport du 26 février 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ Rapports aux Archives de Bruxelles.

II.

LA RÉVÉLATION DE FERVAQUES.

Le péril était ailleurs ; il ne fallait pas le chercher si loin dans une cour où le duc d'Alençon était entouré de mauvais conseils et toujours prêt à les suivre.

Henri III, poursuivant son voyage par la Bourgogne et le Bassigny, était arrivé à Chaumont, lorsque tout-à-coup vers minuit un de ses plus fidèles serviteurs, M. de Souvray (il fut plus tard gouverneur de Louis XIII) pénétra brusquement dans la chambre du roi, écarta les rideaux de son lit et introduisit près de lui un paysan couvert de poussière. Sous ce déguisement on eût eu quelque peine à reconnaître le brave et brillant seigneur de Fervaques qui récemment avait vaincu Montgomery. Il se jeta aux genoux de Henri III, le supplia de lui pardonner si un instant il avait écouté de mauvais conseils et lui dénonça un complot dont le chef secret était le duc d'Alençon : pour prix de ce service il sollicitait une charge de maistre-de-camp.

La reine-mère réveillée par Souvray accourut presque aussitôt, et, après un mouvement d'indignation, elle se laissa aller à douter de ce qu'on affirmait. Fervaques n'était-il pas guidé par l'ambition ou par l'intérêt ? Cependant Fervaques insistait : il voulait perdre la vie, disait-il, si son avis n'était véritable, et il ajoutait que si on voulait lui adjoindre quelque personne discrète, il lui ferait connaître tout le secret de la conjuration.

Le roi désigna l'un de ses serviteurs, et, pour rendre sa

tâche plus facile, Fervaques se hâta de faire connaître aux conspirateurs que le duc d'Alençon enverrait vers eux le plus intime de ses confidents.

Fervaques a quitté Chaumont avec l'agent choisi par Henri III et le conduit au-delà de Langres. Il s'engage avec lui au milieu des bois, s'arrête aux ruines d'un vieux château et le prévient que le point de réunion des conspirateurs se trouve non-loin de là sous un arbre en pleine campagne. A peine s'étaient-ils dirigés de ce côté qu'ils virent arriver dix ou douze chevaux. Le serviteur du roi, un instant inquiet à la pensée que Fervaques aurait pu le trahir, se rassura bientôt et affecta de parler haut : « Monsieur, dit-il à ceux qui l'entouraient, m'envoie vers vous « pour savoir où vous en êtes, et quand et comment vous « voulez mettre la plume au vent ». L'un deux, des plus hardis, lui répondit que tout dépendait des ordres de Monsieur et que deux cents gentilshommes des plus déterminés de France étaient prêts à exposer leurs vies. D'autres, plus prudents, s'étonnaient qu'il n'eût point apporté de lettres pour se faire connaître. « Rien de plus dange-
« reux que les lettres, observa l'agent de Henri III, car
« elles peuvent être prises ou perdues. » Et pour mieux montrer qu'il était instruit de leur dessein, il rappela qu'il s'agissait de créer un monde nouveau et de mettre le cadet à la place de l'aîné qui eût mieux fait de se contenter de la couronne de Pologne.

Dès ce moment, on s'exprima sans réticences. Tout était prévu. Bien que le roi voyageât accompagné de ses gardes et escorté par des Suisses, il fallait l'attaquer dans son carrosse. Le lieu de l'attentat était fixé ; on l'exécuterait le

jour où le roi, selon l'ancien usage, se rendrait, avant de toucher les écrouelles, à l'abbaye de Saint-Marcoul. Plusieurs qui ne se nommaient pas, se trouveraient près de Monsieur « quand il faudrait lever les mains », et l'on avait choisi, l'attentat consommé, un lieu assuré pour la retraite.

Dès que Fervaques et son compagnon furent revenus, le roi les conduisit près de Catherine de Médicis, et là ils racontèrent tout ce qu'ils avaient entendu. Ils nommaient ceux qu'ils avaient reconnus : La Nocle-Beauvoir, la Fin, Lavergne et d'autres déjà cités fréquemment dans le complot de Saint-Germain. Les yeux de la reine-mère se remplirent de larmes et le roi s'écria : « Madame, il faut « mettre ordre à ceci et faire assembler les pairs » ; mais Catherine de Médicis invoquait la jeunesse du duc d'Alençon. Sa résolution était-elle définitive ? Il était évident que les conspirateurs l'attendaient sans l'avoir obtenue formellement, et il résultait même des propos échangés qu'il avait près de lui, depuis plus de quinze jours, un gentilhomme chargé de porter ses derniers ordres.

Le lendemain, Henri III apprit à son frère, en présence de leur mère, que ses projets étaient découverts. Le coupable se jeta à ses pieds, avouant tout et s'excusant sur ce qu'il n'avait eu que le tort d'écouter ceux qui avaient formé ce dessein. Le roi crut qu'à la veille de son sacre, il fallait cacher avec soin ces périls et ces menaces pour l'avenir. Il pardonna à son frère et à ses complices, mais il ordonna de raser le château où ils devaient trouver un refuge ; puis il confia à M. de Souvray le soin de ne pas quitter son carrosse avec les siens, comme s'il eût été capitaine de ses gardes. Le cortège royal reprit sa route. Le duc d'Alen-

çon chevauchait près du carosse de son frère, non loin de M. de Souvray. Parfois Henri III jetait un regard de ce côté et remarquait la contenance sombre et morne de l'artisan de toutes ces intrigues ; mais celui-ci, loin de s'en repentir, n'éprouvait qu'un seul regret : celui que ses amis n'eussent pas mis à exécuter le complot autant de zèle que les serviteurs du roi pour l'empêcher ¹.

III.

LE SACRE ET LE MARIAGE.

Les populations accourues sous les voûtes de l'antique basilique de Reims s'y pressaient dès l'aurore pour assister à la pieuse cérémonie qui consacre par l'onction symbolique le droit et les devoirs des rois ; mais la moitié de la journée s'était passée avant que la cérémonie s'accomplît : le temps avait manqué au monarque pour ajuster sa fraise.

Faut-il ajouter, d'après les récits du temps, que l'huile manqua dans la Sainte-Ampoule pour oindre le front du successeur de Clovis et que la couronne, mal posée ou plutôt mal portée, lui tomba de la tête ? Anecdotes douteuses où se retrouvent du moins les sinistres impressions qui s'attachaient à ce nouveau règne.

Deux jours après, Henri III épousa Louise de Vaudemont, que Catherine de Médicis, d'accord avec la duchesse

¹ Matthieu, l. VII ; Mém. de Nevers, t. I, p. 76 ; Dupleix, p. 32. L'historiographe Matthieu tenait ce récit de Henri IV.

Claude de Lorraine, avait appelée à Reims ¹. La jeune reine, « très-belle et sage princesse et vertueuse ², » appartenait, par son père, à la même maison que les Guise : par sa mère, Marguerite d'Egmont, elle était la nièce du vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines mis à mort par l'ordre du duc d'Albe.

Avant de quitter Reims, Henri III confirma, le 20 février, le traité d'alliance avec l'Angleterre.

¹ Lettre de Charles de Croy, du 12 février 1575 ; Lettre de Charles de Largilla, du 27 février 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Brantôme, t. VIII, p. 39.

CHAPITRE IX.

LES PAYS-BAS. — LES CONFÉRENCES DE BREDA.

(septembre 1574 — juillet 1575)

Nouvelles négociations. — Avis du Conseil d'État. — Conférences de Breda. — Rupture des négociations.

I.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS.

A peine les négociations entreprises sous les auspices de Marnix ont-elles échoué qu'elles se renouvellent avec plus d'activité sous l'influence des médiations extérieures : « On « dit ici, écrit Mondoucet, que la paix sera faite bientôt, « mais je ne vois personne qui la négocie. Il faut supposer « que cela est traité par étranger ¹. »

L'empereur, selon les lettres de Saint-Gouard, met toujours « son intérêt en avant » afin d'arriver à la pacification des troubles ; et en même temps il propose l'un de ses fils pour prendre le gouvernement des Pays-Bas ².

Une princesse soutient à Madrid le parti de la paix : c'est la jeune reine d'Espagne, Anne d'Autriche, qui se rend à la fois l'interprète des conseils de son père et des suppli-

¹ Lettre de Mondoucet, du 20 septembre 1574.

² Lettre du prince d'Orange, du 25 novembre 1574. Groen, t. V, p. 96.

cations des États des Pays-Bas ¹. Elle est profondément triste et exerce peu d'influence. Bien qu'elle habite le même palais que le roi, elle passe souvent deux ou trois semaines sans le voir ².

L'électeur de Cologne a aussi offert sa médiation. Requesens envoie vers lui le conseiller Fonck. L'électeur s'est adressé au comte Jean de Nassau, il compte sur l'appui de l'électeur de Saxe ; mais cette négociation doit rester secrète ³. Le duc de Bavière et le duc de Clèves sont également disposés à intervenir ⁴. Le bruit court que Mendocça recevra l'ordre de solliciter le concours d'Élisabeth. Il s'agit uniquement « de conserver l'honneur et réputation « d'Espagne ⁵. »

C'est en ce moment que Requesens dit à Mondoucet : « que si on lui proposoit moyens propres pour conserver « la religion et la réputation du roy d'Espagne, il les « avancerait volontiers ⁶. » L'Espagne est réduite, selon l'expression de l'ambassadeur français, à remettre le fer au feu par quelque moyen que ce soit ⁷. Le fer, ce n'est pas la guerre avec ses chances diverses ; c'est la paix qu'impose la nécessité.

1 « La paix se négocie et traite en Espagne assez chaudement par l'intercession de la royne qui est menée et poulée à cela, tant par l'avis et conseil de l'empereur son père comme par la supplication et prière des Estats-Généraux de ce pays. » Lettre de Mondoucet, du 30 septembre 1574.

2 Lettre de Morillon, du 30 novembre 1574.

3 Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, pp. 131 et 140.

4 Lettre de Morillon, du 5 septembre 1574 ; Lettre de Requesens, du 11 décembre 1574.

5 Lettres de Mondoucet, du 18 et du 22 août 1574.

6 Lettre de Mondoucet, du 13 septembre 1574.

7 Lettres de Mondoucet.

Il ne s'agit plus en ce moment de faire frapper le Taciturne. Il a été malade, et Requesens serait désolé qu'il mourût ; car c'était avec lui, mieux qu'avec personne, qu'il espérait traiter, et la situation serait bien plus grave si à sa mort les Gueux se jetaient entre les bras de la France et de l'Angleterre, dont il serait difficile de les retirer ¹. Requesens croyait avoir en ce moment plus de moyens de réussir : « le chemin estoit si bien ouvert ². »

« Nous ne désirons rien de plus, écrit le prince d'Orange
« à Jean de Nassau, que de veoir icy établie une bonne
« paix tendant à la gloire de Dieu, service de la Majesté
« du roy d'Espagne et repos de ses subjects ³. »

Le Taciturne éprouvait les mêmes besoins d'argent que Requesens. Il se voyait réduit à licencier ses soldats anglais et allemands ; mais il conservait pour la sûreté de sa personne toute sa garde où il y avait des Wallons, des Français et même quelques Espagnols qui avaient quitté leur drapeau ⁴.

« Le temps est venu de traiter avec le prince d'Orange,
« observe Pollweiler; c'est la première condition de la paix ⁵. »

Dès le 6 septembre 1574, Mondoucet écrit que le traité d'accord avec le prince d'Orange a été repris chaudement et qu'on croit que tout sera réglé avant la fin d'octobre ⁶.

¹ C'était un bruit généralement répandu que la France et l'Angleterre partageraient les Pays-Bas avec le prince d'Orange. Lettre de Morillon, du 1^{er} mars 1574.

² Lettre de Mondoucet, du 6 septembre 1574.

³ Lettre du prince d'Orange, du 28 septembre 1574. Groen, t. V, p. 63.

⁴ Lettre de Morillon, du 25 octobre 1574.

⁵ Lettre de Pollweiler, du 28 octobre 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁶ Lettre de Mondoucet, du 6 septembre 1574. Cf. une autre lettre de Mondoucet, du 27 octobre 1574.

On dit que le Taciturne se retirera en Allemagne et que le comte de Buren succédera à ses charges et à ses biens ¹.

C'est Elbertus Léoninus qui dirige de nouveau la pratique ². Il prétend qu'il a poussé fort loin les termes de l'accord ; il accuse « la bravesse espagnole » de tout repousser ³.

Sur ces entrefaites, les Espagnols avaient subi un grave échec ; ils s'étaient vus réduits à lever le siège de Leyde.

Les pourparlers n'avaient conduit à aucune conclusion. Les principaux points à discuter restaient l'exercice de la nouvelle religion, la sortie des gens de guerre étrangers, le maintien des privilèges, la nomination d'un prince du sang pour gouverneur. Le premier était celui sur lequel le Taciturne et les États de Hollande se montraient le plus opiniâtres, peut-être pour obtenir plus aisément tous les autres, car l'on croyait qu'il aurait suffi de permettre à ceux qui faisaient profession de la nouvelle religion, de pouvoir vendre leurs biens et se retirer ailleurs. Telle est la situation des choses qu'à l'avis de Mondoucet le prince d'Orange aura la paix dès qu'il voudra condescendre à des conditions modérées ⁴ ; mais, en ce moment, il a repris son influence et sa confiance en lui-même ⁵, et son langage à Jean de Nassau s'est profondément modifié : « On ne
« pourra pas, lui écrit-il, faire incliner les États de Hol-

¹ Lettre de Saint-Gouard, du 15 octobre 1574 ; Lettre de Mondoucet, du 5 octobre 1574.

² Lettre de Morillon, du 6 septembre 1574.

³ Lettre de Morillon, du 25 octobre 1574.

⁴ Lettre de Mondoucet, du 23 octobre 1574.

⁵ Lettre de Morillon, du 13 décembre 1574.

« lande à quelque accord que ce soit, veu la grande hayne
 « qu'ils portent aux estrangers, joinct la fermeté au faict
 « de la religion ¹. »

II.

AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Dans une situation si grave, le conseil d'État, composé des évêques, des gouverneurs des provinces et des présidents des divers conseils, se réunit le 24 novembre 1574. Requesens ouvrit la séance par un discours en espagnol où il exposa le désir du roi de mettre un terme aux calamités dont souffraient les Pays-Bas. Aussitôt après, Christophe d'Assonleville traduisit ses paroles en les développant et en rappelant ce qui avait déjà été fait.

Requesens s'adresse d'abord aux évêques d'Ypres et de Bruges : « Puis-je traiter ? » leur dit-il. Ils lui répondent : « Il le faut. Il y a en Hollande et en Zélande des milliers
 « d'âmes qui se perdent. Le roi en doit compte à Dieu ². » Et comme Requesens affirmait qu'il ne reculerait pas en ce qui touchait la religion, les deux évêques ajoutèrent : « Il
 « faut savoir céder quelque chose pour mieux gagner les
 « âmes et replanter l'ancienne foi. » Ils étaient certains, disaient-ils, qu'en tenant ce langage, ils seraient approuvés à Rome ³.

Parmi les membres du conseil, aucun ne parla avec plus d'autorité que le baron de Rasseghem, qui exposa dans une

¹ Lettre du prince d'Orange, du 26 novembre 1574. Groen, t. V, p. 95

² Lettre de Morillon, du 30 novembre 1574.

³ Lettre de Rasseghem (Papiers de Granvelle à Besançon).

longue harangue les motifs qui rendaient la pacification non-seulement utile, mais même nécessaire. Rien n'est plus funeste que de séparer le roi et les sujets, c'est-à-dire la tête et le corps ; et l'on a trop longtemps oublié combien il est dangereux pour le prince d'aliéner le cœur de ses sujets, combien il est calamiteux pour les sujets de provoquer la colère du prince. Il importe de chercher un remède aux misères engendrées par cet état de choses. Quatre motifs doivent faire désirer la pacification si elle peut se faire en termes dignes et honorables : l'avancement de la religion, la grandeur du roi, le bien des sujets, le respect des voisins. Cent mille personnes (et bon nombre étaient des catholiques) se sont éloignées sous l'empire de la crainte. En les rappelant dans leurs foyers, on les préserve du contact de l'hérésie ; on prépare le rétablissement de la religion catholique en Hollande et en Zélande où elle était naguère si florissante. En second lieu, la grandeur du prince ne repose-t-elle pas sur l'affection de ses sujets, et n'est-ce pas, en leur assurant les bienfaits de la paix, qu'il peut la mériter ? D'autre part, le bien-être des sujets, lié au commerce et à l'industrie, ne peut se conserver au milieu des discordes civiles. Le duc Philippe de Bourgogne qu'on a surnommé le Bon, avait coutume de dire que s'il était grand, c'était parce qu'il commandait aux cœurs de sujets puissants et riches, et il ajoutait que leur amour formait son plus précieux trésor. Aujourd'hui encore on pourrait répéter que si le roi disposait des abondantes ressources des Pays-Bas, il n'aurait rien à craindre du monde entier. Enfin on ne pouvait perdre de vue combien la situation des Pays-Bas rendait redoutable la jalousie des princes voisins,

et, selon l'expression de l'Orateur romain, la paix seule permettait d'éviter ces embûches.

Quant aux moyens d'arriver à la pacification, le seigneur de Rasseghem croyait que le plus noble, le plus digne de l'autorité du roi eût été d'accorder de son propre mouvement tout ce que lui suggérerait sa clémence ¹. L'arbitrage des princes voisins offrait de nombreux inconvénients, parmi lesquels il fallait citer leur penchant, trop aisé à expliquer, à servir leurs propres intérêts. Le troisième moyen le plus prompt, le plus efficace, c'était de recourir aux États des provinces restées fidèles, qui avaient déclaré qu'ils souffriraient la mort plutôt que de manquer à la religion catholique ou à l'obéissance du roi. Leur langage serait mieux écouté, leurs efforts seraient accueillis avec plus d'empressement à raison des liens séculaires qui unissent toutes les provinces des Pays-Bas.

Les remèdes, selon le seigneur de Rasseghem, n'étaient point difficiles à indiquer si l'on sondait courageusement toutes les plaies. La licence effrénée des soldats, les rigueurs inusitées de la justice, les plaintes des populations, les sujets de mécontentement donnés aux princes voisins, le bruit généralement répandu qu'on voulait, en supprimant les privilèges et en introduisant une nouvelle forme de gouvernement, traiter les Pays-Bas comme une province conquise par l'Espagne, en un mot tout ce qui a affaibli le

¹ Tel est l'avis de Granvelle. Il représente à Philippe II que c'est uniquement que l'on a ruiné les Pays-Bas ; la douceur est le seul remède. Tout ce que l'on fera pour les populations, il faut qu'elles le doivent au roi ; car il ne faut pas laisser au prince d'Orange l'honneur d'obtenir pour elles ce qu'il faut leur accorder. Lettre de Granvelle, du 27 février 1575 (à Besançon).

respect pour l'autorité du roi : voilà ce qui appelle des mesures réparatrices de telle sorte que le roi ait de son côté Dieu, la raison et la justice ¹.

L'avis de tous les membres de cette assemblée (Viglius, en ce moment absent, s'empresse de s'y rallier) appuie les considérations développées par le baron de Rasseghem ; mais il est un point sur lequel Requesens ne veut ou n'ose pas céder : c'est la proposition de confier aux États fidèles le soin de traiter avec les États rebelles. Rien ne lui paraît plus imprudent : il se plaint de ne pas avoir de fortes têtes dans son conseil ; elles sont toutes dans celui du prince d'Orange ². Il est désolé d'avoir à traiter des affaires avec de tels hommes, et ces termes de mépris s'adressent au duc d'Arschot et à Berlaymont ³.

Peut-être l'unique remède était-il en ce moment que les États des provinces méridionales eussent traité directement avec les États de Hollande : la paix aurait été conclue promptement et sans l'intervention du prince d'Orange ; mais l'autorité espagnole en eût souffert, et le résultat eût été la formation calme et régulière d'une vie nationale, ce vœu séculaire des populations si fréquemment recommandé à la politique de Philippe II.

Quoiqu'il en soit, le docteur Léoninus reçoit de nouvelles instructions. Elles portent qu'il ne négligera rien pour arriver à des négociations régulières avec les États de Hollande, et il pourra leur déclarer qu'on leur accor-

¹ Avis du seigneur de Rasseghem, du 26 novembre 1574. Bull. de la Comm. d'Histoire, 2^e s., t. XII, p. 428.

² Lettre de Morillon, du 17 octobre 1574.

³ Lettre de Requesens, du 7 avril 1575.

dera tout ce qui n'est contraire ni à l'honneur de Dieu, ni à celui du roi. On garantira, même par des otages, la sécurité des députés qui traiteront avec ceux de Requesens ¹.

Au mois de janvier 1575, Léoninus voit à Dordrecht le Taciturne à qui il expose les périls du passé, les hasards et les incertitudes de l'avenir. Une mutinerie des matelots, des soldats ou du peuple, une trahison, une défaite, une maladie pourrait être la cause de sa perte et de celle des siens. Ne convenait-il point qu'il assurât son repos et la grandeur de sa maison ² ?

Mondragon aura aussi des entrevues avec le prince d'Orange à Dordrecht, mais sans plus de fruits. Comme Mondragon lui faisait espérer des faveurs signalées du roi qui pourrait même le nommer capitaine-général d'une de ses armées, il se borna à répondre qu'il n'aimait pas le bruit du canon, que rien ne pouvait rompre les liens que dans son malheur il avait formés avec les États de Hollande et de Zélande, que s'il ne pouvait plus résister, il remettrait les territoires qu'il occupait à des mains plus puissantes ³.

Cependant, quelques jours après, les dispositions du Taciturne semblaient modifiées et plus favorables à la paix. Il avait quarante-deux ans : il se plaignait de commencer à vieillir et d'être « défavorisé de tout le monde ⁴. » L'argent

¹ Instructions du 30 novembre 1574. Gachard, *Corr. du prince d'Orange*, t. III, pp. 403, 404 et 406.

² Relation de Léoninus. Gachard, *Corr. du prince d'Orange*, t. III, p. 429.

³ Lettre de Requesens, du 7 avril 1575.

⁴ Lettre du prince d'Orange, du 20 avril 1575 ; *Mém. du 24 avril 1575*. Groen, t. V.

lui manquait : il eût été heureux d'en recevoir non-seulement de Philippe II, mais même du pape ; car, en ce moment, il faisait proposer à Grégoire XIII de lui céder sa principauté d'Orange, et pour faire agréer cette combinaison le chef des Gueux ne néglige aucun argument. Orange est une résidence épiscopale. On y remarque une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, des couvents de Jacobins, de Cordeliers et de Carmélites. L'église a été ruinée, mais on peut encore en faire usage. Tels étaient les arguments que le Taciturne invoquait afin de faire réussir ce marché ¹.

III.

CONFÉRENCES DE BREDÀ.

Des conférences régulières furent fixées à Breda. Requesens s'y fit représenter par le seigneur de Rasseghem, le chancelier de Gueldre Sasbout, le président de Hollande Suys et le docteur Elbertus Léoninus. Parmi les députés des États de Hollande figuraient Philippe de Marnix, Junius de Jonghe, Charles Boisot, Guillaume Van Zuylen, Adrien Vander Mylen et Paul Buys.

Les conférences s'ouvrirent le 3 mars 1575 par un discours du seigneur de Rasseghem, fondé sur l'intention du roi de traiter ses sujets, comme bon prince et père de la patrie, en toute clémence et bénignité, « pour accomoder
« les affaires en toute douceur ². »

¹ Theiner, Ann. eccles., t. II, p. 509 (mars 1575).

² Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 618.

Le prince d'Orange et les États de Hollande exposent que c'est malgré eux qu'ils se sont vus réduits, en présence des rigueurs du duc d'Albe, à s'armer pour la défense de leurs privilèges. Ces dissensions les ont réduits à la misère, elles ont aussi anéanti le commerce et interrompu les relations avec les nations voisines ; mais la paix ne sera pas rétablie aussi longtemps que le pouvoir restera entre les mains d'étrangers qui cherchent plus leur propre profit que celui du pays. Il importe que le peuple reprenne ses anciennes occupations et que de la liberté il ne passe pas à la licence, fruit ordinaire de l'interruption du travail.

L'apostille placée par les commissaires du roi au bas de ce document porte que Philippe II connaît ces misères et ces calamités et qu'il désire rechercher les moyens d'y porter remède ¹.

Après quelques discussions, les commissaires du roi remirent certains articles où se trouvaient énumérées les concessions qu'ils étaient autorisés à faire : c'est l'un des documents les plus importants de cette époque.

Tous les étrangers, y compris les Espagnols, quitteront les Pays-Bas, dès que les différends auront été réglés et aussitôt qu'aura eu lieu l'assemblée des États-Généraux qui seront convoqués selon les règles suivies lors de l'abdication de Charles-Quint.

Le roi, pour garantir davantage l'accomplissement de ses promesses, autorisera tous les États des provinces des Pays-Bas, « tant en particulier qu'en général, » à s'obliger à leur exécution ; et, si cela paraît insuffisant, les mêmes engage-

¹ Record Office (5 mars 1575).

ments seront pris par l'empereur et tous autres princes de son sang.

Les non-catholiques auront sept, huit ou dix ans pour vendre leurs biens ; ils pourront même les conserver en faisant toucher les revenus par des catholiques.

Les États-Généraux remontreront au roi « toutes choses « concernant le bénéfice et utilité des pays de pardeçà « pour y estre remédié par Sa Majesté par leur advis. »

Les États pourront conserver les villes et forteresses qu'ils occupent, ainsi que leur artillerie, tant qu'ils n'auront pas reçu des assurances à leur plein contentement.

Le roi déclare qu'il n'a pas et n'a jamais eu l'intention d'établir l'Inquisition.

« Le tout à condition que la religion catholique et « romaine s'observera par tout le pays de pardeçà, de la- « quelle Sa Majesté n'est délibérée soy départir pour chose « qui puisse advenir ¹. »

Assurément, cette proposition était conciliante ; mais le prince d'Orange recevait de la France des communications qui flattaient davantage son ambition ; et l'Angleterre, de son côté, ne négligeait rien pour ne pas laisser s'éteindre le feu qu'elle avait contribué à allumer ².

Les députés des États rebelles considéraient la ratification de l'empereur comme insuffisante. Ils persistaient à demander que ceux qui avaient embrassé la religion réfor-

¹ Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3389, p. 339 v^o ; Arch. Nat. à Paris, K. 1536⁹¹.

² Nec satis et vobis excitasse tantum mundum, nisi etiam suppeditis subinde fomentis detis operam ne restinguatur. Ep. Lettre de Languet, du 5 mars 1575.

mée, ne se vissent point obligés à quitter le pays ¹. « Ce
 « seroit, écrivait le prince d'Orange à Jean de Nassau, une
 « paix bien piteuse quand l'homme seroit constraint d'aban-
 « donner ce que, par succession héréditaire ou autrement,
 « il auroit toute sa vie possédé paisiblement.. Et de vou-
 « loir persuader à ceulx de la religion qu'ils pourront
 « jouyr de leurs biens, ce ne seroit qu'abus et un vray
 « piège ². »

Les commissaires du roi ne pouvaient rien faire de plus ;
 mais, au moment où ils allaient retourner à Bruxelles, l'un
 des députés des États de Hollande, Corneille de Backer,
 pensionnaire de Zicrickzee, se rendit près du docteur Léoninus
 et lui déclara, comme bon catholique, qu'il était impos-
 sible de supprimer, d'un coup et du consentement de tous,
 la religion réformée, mais que, si on permettait pendant
 quelque temps l'exercice des deux religions, il ne se passe-
 rait point un an avant que l'ancienne « ne surpassât et
 « éteignit l'autre. » — Aldegonde et Junius, ajouta Cor-
 « neille de Backer, s'efforcent de mettre le pays aux mains
 « de quelque prince puissant ; mais, quant à moi, j'aime
 « mieux y voir rétablir l'autorité du roi ³. »

¹ Mémoire du 11 mai 1575. Gachard, Corresp. de Philippe II, Append., t. III, p. 695.

² Lettre du prince d'Orange, du 28 septembre 1574. Groen, t. V, p. 74.

³ Rapport de Léoninus, du 20 mai 1575. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 710. — D'après les papiers de Granvelle à Besançon, d'autres députés des États de Hollande, restés aussi fidèles à la foi catholique, tinrent le même langage.

IV.

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS.

Requesens, en transmettant au roi les articles communiqués à Breda, ajoutait qu'il lui semblait impossible d'aller plus loin dans la voie des concessions ; mais il ne savait comment il pourrait sortir des embarras dont il était entouré. Le vrai remède eût été la venue du roi ou tout au moins le choix d'un gouverneur de sang royal ¹. S'il doit être condamné à rester dans les Pays-Bas, que ne lui remet-on au moins entre les mains la puissance nécessaire pour se faire obéir ! Il forme le vœu d'avoir assez de forces pour combattre les rebelles par terre et par mer : il faudrait n'épargner aucun de ceux qui seraient pris les armes à la main ². Les conseillers qui l'entourent, il les dénonce sans cesse ; il ne traite pas mieux les évêques. « La plupart des évêques, écrit-il, sont de braves gens, « mais ils n'ont pas le courage de faire exécuter la moindre « chose en matière de religion. Je ne pardonne à aucun des « hérétiques, mais à quoi cela sert-il si les évêques ne les « dénoncent pas ? En tout ce que je fais, ils croient voir « l'Inquisition ³. »

Lorsque les lettres de Requesens arrivaient en Espagne, Philippe II les faisait communiquer au grand-inquisiteur Quiroga et à son nouveau favori le comte de Chinchon.

¹ Lettre de Requesens, du 7 avril 1575.

² Lettre de Requesens, du 23 avril 1575.

³ Lettre de Requesens, du 8 avril 1575.

Le grand-inquisiteur blâmait tout ce que faisait Requesens. Éloigner les Espagnols, c'est enlever aux brebis le secours des chiens contre les loups. Déjà Philippe II a consenti une fois à les rappeler : il ne faut pas renouveler cette faute. Convoquer les États-généraux, c'est oublier toutes les énormités qu'ont toujours produites de pareilles assemblées. Il y a lieu de maintenir un gouverneur espagnol, et, quant à Champagny, il faut l'exiler des Pays-Bas où il ne fait que du mal en cherchant à s'entendre avec les rebelles ¹.

Un conseil secret composé de trois membres, dont l'un est le grand-inquisiteur, se réunit le 19 juin. Les conclusions sont à peu près les mêmes. On les adresse à Philippe II, et celui-ci les couvre d'apostilles assez vagues ², dont le dernier mot semble être le projet, suspendu depuis tant d'années, de se rendre lui-même aux Pays-Bas ³.

« Plût à Dieu, écrit Morillon, que les yeux du roi s'ouvrirent et qu'il reconnût combien ont été funestes les conseils qui lui sont donnés en Espagne ! ⁴ »

Philippe II s'est retiré à Tolède, et, depuis la mort de Ruy Gomez, il n'a plus de relations avec personne. Il est devenu « humoriste » c'est-à-dire absorbé par des idées noires ⁵.

¹ Lettre de l'évêque de Cuença, du 5 avril 1575. Gachard, Corr. de Philippe II.

² En ce qui touche Champagny, on pourrait alléguer sa qualité d'étranger pour lui retirer sa charge ; cela humilierait moins son frère le cardinal de Granvelle.

³ Gachard, Corr. de Philippe II, t. III. p. 321.

⁴ Lettre de Morillon, du 27 août 1575.

⁵ Lettres de Morillon, du 31 juillet, du 27 août et du 18 septembre 1575. Morillon signale le crédit naissant du comte de Chinchon,

Dès le 27 novembre 1574, Morillon observe qu'on est sans nouvelles d'Espagne. On y dort sur les deux oreilles : gare le réveil ¹ ! Le 7 avril 1575, Requesens se plaint de ne pas avoir reçu, depuis cinq mois, une seule lettre du roi ².

Le 3 mai, les conférences se rouvrirent à Breda. Les députés hollandais persistaient à réclamer le départ des étrangers ; mais ils se bornaient à demander qu'on laissât aux États-Généraux le soin de déterminer le point de la religion, soit que les partisans de la Réforme restassent dans le pays, soit qu'ils en sortissent en vendant leurs biens ³. On touchait à la paix : le prince d'Orange n'était pas éloigné d'y souscrire afin de recouvrer ses domaines ⁴.

Le 8 juin, Requesens convoqua une assemblée du conseil d'État semblable à celle qui avait été réunie au mois de novembre : on y soutint qu'on pouvait, en prenant l'avis des théologiens, en recourant même au pape, arriver à quelque accord qu'imposait la nécessité de la situation. Si l'exercice de la religion catholique, entièrement aboli en Hollande et en Zélande, y était rétabli, si l'on accordait à ceux de la religion réformée ce qu'on tolérait chez les marchands d'Anvers, c'est-à-dire l'absence de toute recherche pour fait de religion pourvu qu'il n'y eût ni exercice public de leur culte, ni aucun scandale de leur part, cela suffirait pour que les catholiques rentrassent dans leurs foyers, qu'ils composassent les magistratures, qu'ils fissent

¹ Lettre de Morillon, du 27 septembre 1574 (ms. de Besançon).

² Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, pp. 301 et 307.

³ Lettre de Requesens, du 6 juin 1575 ; Notes conservées dans les papiers de Granvelle à Besançon.

⁴ Lettre de Morillon, du 11 juillet 1575.

relever les églises et les monastères. Tous, sauf Roda, étaient d'avis qu'il fallait accorder le départ immédiat des Espagnols et la convocation des États-Généraux pourvu qu'on ne leur remît pas la décision du point de la religion. Requesens se borna à alléguer qu'il ne pouvait rien sans un ordre formel du roi ¹.

Dans les derniers jours de juin 1575, Requesens ordonna à ses commissaires de déclarer que les négociations étaient rompues. Il ne se dissimulait pas les inconvénients que sa résolution ferait naître, comme l'en menaçaient les membres du conseil et le pays tout entier ².

Au sein du conseil d'État, on accusait Requesens d'avoir tout perdu ³. D'après Morillon, il dépendait de lui de conclure la paix, et il ne le voulut pas. Roda avait dit qu'il considérait l'âme de Charles-Quint comme reléguée dans l'enfer à raison de l'*interim* qu'il avait accordé aux luthériens allemands : Requesens répétait le propos de Roda en l'appliquant aux circonstances actuelles ⁴.

¹ Lettre de Requesens, du 6 juin 1575.

² Lettres de Requesens, du 29 juin et du 23 juillet 1575.

³ L'agent français de Philippe II Du Tarte exprimait, dans une lettre du 4 août 1575, l'espoir d'une prompte solution. D'après les nouvelles qu'il recevait des Pays-Bas, on y croyait que Requesens ferait la paix par deux motifs, d'abord parce qu'il n'avait pas d'argent, et ensuite parce qu'il craignait les projets des rebelles. On ajoutait que si la pacification n'était pas conclue, le baron de Rasseghem et l'évêque d'Ypres se rendraient en Espagne pour se plaindre à Philippe II et lui exposer combien elle était nécessaire. D'autre part, l'opinion générale était que la Hollande et la Zélande s'amenderaient (*procuran de apurar*). Certains rebelles seraient amnistiés et conserveraient leurs biens, mais on rendrait aux églises et aux monastères tout ce qui leur avait été enlevé (Arch. Nat. à Paris, K. 1538).

⁴ Lettre de Morillon, du 11 juillet 1575.

Les lettres de Requesens ne justifient pas l'accusation de Morillon. Il avait multiplié les délais pour attendre des instructions royales qui lui traçassent la limite des concessions à faire. Aussi longtemps qu'il ne les avait pas reçues, il ne pouvait dépasser les pouvoirs qui lui étaient confiés ; et, le 24 août 1575, il se plaignait vivement de ne pas avoir de lettres du roi, au milieu des circonstances les plus difficiles ¹.

Enfin la réponse du roi arrive. On a bien fait de rompre avec les rebelles, car on ne peut rien attendre de bon de si mauvaises gens. Il place son espoir dans les navires qu'il a fait réunir à Santander ².

¹ Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 356 ; *Papiers de Granvelle à Besançon* (avec la date du 23 août).

² Lettre de Philippe II, du 20 août 1575. Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 356.

CHAPITRE X.

LES BOURREAUX DE LA NOORD-HOLLANDE.

(août 1575 — février 1576)

Attaque des Espagnols. — Les catholiques de la Noord-Hollande. — Les bourreaux calvinistes.

I.

ATTAQUE DES ESPAGNOLS.

Les Espagnols veulent redevenir les maîtres aux Pays-Bas, et, pour y parvenir, l'on emploiera « le verd et le « sec ¹. » Requesens a donné l'ordre de tout brûler, de mettre tous les prisonniers à mort ² ; Vargas répète que le roi doit user « de chastoy et de vengeance. » Tels sont les discours des Espagnols que si on les entendait, tout le pays se soulèverait contre eux ³.

Les troupes du grand-commandeur reprennent énergiquement l'offensive. Elles assiègent Oudewater, Schoonhoven, Zierickzee. A Oudewater, les Gueux portent sur les remparts les images des saints et les croix arrachées des églises afin que les assaillants hésitent à diriger leurs

¹ Lettre d'Ennetières, Madrid, 22 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Requesens, du 10 mai 1575.

³ Lettre de Morillon, du 23 octobre 1575.

coups de ce côté ; mais ces efforts sont inutiles : les remparts sont conquis, et l'on n'épargne ni les soldats, ni les bourgeois. D'autres succès sont obtenus en Zélande : la répression n'y est pas moins impitoyable ¹.

Cependant, on a trop compté sur les renforts d'Espagne. La fameuse flotte de Santander, si pompeusement annoncée par Philippe II, n'atteint les côtes des Pays-Bas qu'au mois de décembre. Les tempêtes l'ont dispersée : elle ne porte que six cents marins et moins de cinq cents soldats valant peu de chose et presque tous malades. Les navires ont tant souffert qu'il en coûtera plus pour les réparer que pour en équiper d'autres dans le pays ².

II.

LES CATHOLIQUES DE LA NOORD-HOLLANDE.

Le seigneur de Hierges, qui s'avance dans la Noord-Hollande (c'est le fils du comte de Berlaymont), a recours à des moyens bien différents de ceux qu'impose Requesens. Il fait offrir le pardon à ceux qui se soumettent.

A Schoonhove, tout désordre est évité. Pas un bourgeois ne sort de la ville ; mais il y en a quarante-sept qui y rentrent avec les prêtres qui s'étaient réfugiés avec eux à Utrecht ³.

¹ Lettre de Requesens, du 17 août 1575 ; Lettres de Bertj à Viglius, du 9 août et du 4 septembre 1575 ; Lettre du seigneur de Hierges, du 9 août 1575 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de la Motte, du 19 octobre 1575, publiée par M. Diegerick.

² Lettre de Requesens, du 16 décembre 1575.

³ Lettre de Requesens, du 28 août 1575.

D'autres proscrits reparaissent dans les villages ¹ : on est bien près d'y voir reflleurir la foi catholique, en même temps que se relèvera le parti de la paix.

Les catholiques sont nombreux au milieu des populations rurales qui cultivent un territoire fertile et qui redoutent les horreurs de la guerre. On les verra, pendant une longue suite d'années, s'opposer aux excès des Gueux comme à l'ambition du prince d'Orange : il importe de dompter cette résistance par la terreur et les supplices.

III.

LES BOURREAUX CALVINISTES.

Trois années se sont écoulées depuis que Thierrri Sonoy (le chef le plus redouté des Gueux depuis que Lumey a disparu) avait épouvanté les murs d'Alkmaar par de sanglantes représailles. Sonoy y commande encore ; mais, au-dessus de lui, il faut placer l'influence des consistoires calvinistes qui, en vertu des doctrines impitoyablement proclamées par Théodore de Bèze, emploient le fer et la flamme pour imposer leur domination. Ils sont plus redoutés en Hollande que ne l'a jamais été le conseil des Troubles. Dans les provinces du sud des Pays-Bas, ils comptent des partisans au sein de toutes les villes ² : on peut dire qu'ils entretiennent de vastes relations chez tous les peuples ³.

¹ Lettre de Thierrri Sonoy, du 25 mai 1575.

² Lettre de Requesens, du 7 avril 1575.

³ Je lis dans une lettre écrite à Gand sans date : « Il me semble que le dangier est à la porte et que les affaires se porteront de mal en pis. Mon motif est que tous ceux qui se nomment nouveaux évangelistes en ce

Le 5 juin 1575, Sonoy donne de pleins pouvoirs à des commissaires, parmi lesquels il faut citer, au premier rang, Josse Heukesloot, écoutète de Hoorn, Guillaume Calf, bailli du Waterland, et Guillaume van Sonnenberg, bailli de Brederode, pour rechercher les vagabonds (tel est le nom que l'on donne aux catholiques qui ont reparu au milieu de leurs familles), afin de s'assurer, même en obtenant leurs aveux par la torture, s'ils n'ont pas été chargés, soit par les Espagnols, soit par de riches habitants du pays, de livrer aux flammes les foyers dans lesquels ils sont à peine rentrés depuis quelques jours.

En effet les rigueurs de la torture, d'une part, la promesse de la vie et de la liberté, d'autre part, procurèrent des aveux dictés d'avance ; mais on tint peu de compte des engagements que l'on avait pris, et l'exécution par le feu fut ordonnée : « Sachez, s'écria le premier qui devait subir
« cette barbare sentence, sachez que ceux que nous avons
« accusés, sont innocents de toute trahison ! » Telle fut, à ces mots, la colère des commissaires qu'ils firent suspendre le supplice et donnèrent l'ordre d'attacher le condamné par les mains au haut d'une échelle avec un poids de deux cents livres suspendu aux pieds. « Confirmez vos
« aveux, lui disaient-ils, ou nous inventerons d'autres tor-
« tures » ; puis ils se retirèrent dans une hôtellerie où ils se

pays, ont une certaine confédération et intelligence secrète les ungs avecq les autres ; et si est certainement partout, du moings en la ville d'Anvers, de Tournay et de Gand, leur orgueil et effrénée audace, voires témérité si grande et insupportable qu'ils disent publiquement avoir grandement erré en ce qu'ils n'ont premièrement assommé et massacré tous gens d'esglise et après pillé tous gens de bien. » Arch. Nat. à Paris, K. 1528 8.

mirent à boire. Quatre heures s'écoulèrent. Les forces du patient étaient épuisées : il déclara tout ce qu'on voulut.

D'autres condamnés qu'on avait enfermés ensemble dans le même cachot, apprirent ce qui venait de se passer et se dirent les uns aux autres qu'il valait mieux souffrir la mort que d'endurer ces tortures. Ce fut au milieu des flammes qu'ils s'écrièrent d'une voix : « Ceux qu'on nous a forcés « à accuser, sont innocents ! », et ils demandaient, avec de touchantes supplications, qu'on hâtât leur fin. Ainsi périrent sur le bûcher d'honnêtes laboureurs (et avec eux une femme) confondus dans cette désignation de vagabonds infligée par les bourreaux à ceux que naguère ils avaient chassés de leurs foyers et qui cette fois ne devaient pas échapper à leurs vengeances ¹.

Un sort plus terrible encore est réservé aux riches habitants du pays, contre lesquels on a déjà réuni avec tant de soin de perfides témoignages. En vain affirment-ils leur innocence ; en vain déclarent-ils : « Nous ne sommes « pas plus coupables que le blé qui fleurit dans les champs. » On est décidé d'avance à ne pas s'arrêter à leurs protestations.

Les accusés veulent se défendre : « Taisez-vous, leur « répondent les commissaires. Les traîtres n'ont pas le « droit de parler. » Et lorsque les patients, au moment de mourir, veulent une dernière fois en appeler à la justice de Dieu, il y a là un ministre calviniste qui étouffe leur voix jusqu'à ce que le bourreau leur serre la gorge.

¹ On arrête aussi des femmes : l'une au déclin de l'âge qu'on nommait la vieille Marguerite, l'autre toute jeune qui servait dans sa prison le comte de Boussu et qui avait, disait-on, voulu le faire évader sous des habits de paysan.

On a notamment conservé l'histoire d'un père et de son fils, l'un épuisé par l'âge, l'autre dans toute la vigueur de la jeunesse. Le père est torturé le premier ; mais il expire dans les souffrances avant d'avoir assouvi la rage des bourreaux, et il ne leur reste qu'à ordonner que son cadavre sera écartelé. Le fils, au contraire, supporta avec autant de force que de courage toutes les douleurs : on le soumit vingt-deux fois à la torture. Plus on multipliait les tourments, plus son visage semblait serein. « C'est un ange ! », disaient les catholiques ; et les calvinistes étonnés ne trouvaient rien à répondre sinon qu'il fallait plutôt y voir l'œuvre du diable. Sa sentence nous a été conservée : les premières lignes reproduisent un audacieux mensonge. Les accusés sont convaincus d'avoir voulu mettre le feu dans tout le pays : ils l'ont avoué hors des tortures et en pleine liberté. Puis viennent ces mots : « Nous Thierrî Sonoy, lieutenant et gouverneur, au nom de Son Excellence, de la Noord-Hollande et du Waterland, déclarons, après mûre délibération, que nous condamnons le coupable à avoir le cœur arraché de son corps, lui vivant, et on le lui jetera à la face, puis le corps sera écartelé, et un quartier sera placé sur chaque porte de la ville de Hoorn ; mais la tête sera portée au haut de la tour de Wogge- nom où il est né, ce pour servir d'exemple à tous autres. Ainsi publié au son de la cloche. »

Il faut laisser aux historiens protestants les plus graves et les plus consciencieux le soin de peindre toutes les atrocités, dont les hordes les plus sauvages ne concurent jamais la pensée : la poix et le souffre coulant en gouttes embrasées ; les crocs de fer et les cordes s'enfonçant dans les

chairs ; les flambeaux placés sous la plante des pieds ou sous d'autres parties du corps enduites d'eau-de-vie ; le lit de charbons ardents ; les linceuls où les corps vivants étaient livrés à la voracité des rats ; les tourments les plus hideux ou les plus obscènes ; et tout cela s'accomplissant sous les yeux de quelques commissaires qui, à chaque instant, remplissent eux-mêmes la charge de bourreaux et qui sont ivres à ce point qu'ils ne se rendent compte ni de leurs cruautés, ni de leur infamie.

Quand le sang des paysans du Waterland eut assez coulé, les commissaires choisis par Sonoy se rendirent près de lui : « C'est maintenant, lui dirent-ils, qu'il faut montrer votre courage. Ce que nous avons fait dans les campagnes, il faut maintenant le faire dans les villes. » Sonoy hésitait et chancelait dans le sang : il est peu douteux que l'influence des consistoires calvinistes n'ait pesé sur lui en 1575 comme en 1572.

Ce fut dans cette ville de Hoorn où Heukesloot remplissait les fonctions d'écoute, que la persécution s'ouvrit ; mais les magistrats invoquaient leurs privilèges, d'après lesquels aucun bourgeois ne pouvait être arrêté sans information préalable. « Il n'y a d'autres bourgeois, leur écrit Sonoy, que ceux qui sont avoués par le prince d'Orange ou par moi ; et, si vous n'obéissez, vous perdrez tous vos privilèges : il s'agit avant tout du service de Son Excellence et du bien public. »

Les magistrats de Hoorn montrèrent un noble courage. Ils osèrent rappeler à Sonoy que les aveux arrachés à des accusés avaient été rétractés par eux-mêmes au moment de leur mort : « Voyez donc, ajoutaient-ils, si l'on a pas violé

48

« tous les droits divins et humains et méconnu toute justice ! » On avait vu aussi, sous la tyrannie du duc d'Albe, des sentences prononcées non point par des juges, mais par des commissaires : c'est ce que ne permettaient pas les franchises du pays.

La fureur de Sonoy éclate : « Votre lettre, répond-il, « n'est qu'une injure manifeste pour moi et pour d'autres.. « Vous protégez les traîtres ; vous ne voulez pas qu'on « continue à les châtier en usant de plus de formes de justice qu'ils n'en méritent.. J'ai bien compris votre allusion à la tyrannie du duc d'Albe ; je flaire le sens de cette « méchanceté.. Vous n'avez qu'un but : c'est de vous « opposer à ce qui concerne le service du prince d'Orange « et le bien général. Faites donc intervenir vos échevins ; « mais ils seront tenus de me prêter d'abord certain serment.. Qu'ils se présentent après-demain au plus tard, « ou j'agirai sans eux. Je vous rends responsables de tout « tort causé au bien général, et ceci vous offrira peut-être « l'occasion de répéter les belles déclarations que vous « vous plaisez à placer dans la bouche des accusés. »

Les magistrats de Hoorn portèrent leurs plaintes jusqu'au prince d'Orange ; mais l'un des commissaires les plus fameux par les barbaries déjà commises, Sonnenberg, accourut près du Taciturne et présenta l'apologie des bourreaux. Elle fut développée avec plus d'autorité par un ministre calviniste qui était en ce moment le prédicateur officiel de la cour de Dordrecht ou de Gertruidenberg, et on ne pouvait attendre de lui que l'approbation de tous les crimes et de tous les désordres. Ce ministre, c'était Jean Michiels, qui, en 1568, faisait martyriser sous ses yeux, en vertu

de la prophétie d'Ézéchiël, les prêtres de la West-Flandre ¹. Les pouvoirs des commissaires désignés par Sonoy furent confirmés ; et, si plus tard cette procédure fut suspendue, si les accusés retenus encore prisonniers osèrent poursuivre leurs bourreaux devant les États de Hollande, ce fut grâce à l'influence d'événements importants qui modifièrent la politique du Taciturne après la mort de Requesens ².

Dans les rues des villes de la Noord-Hollande un cri retentissait au passage des commissaires de Sonoy : « Voilà le tribunal de sang ! » En effet, le conseil des Troubles institué par le duc d'Albe n'avait jamais violé si audacieusement les privilèges du pays et les formes de la justice ; et il est bon de rappeler comment ceux qui avaient reproché aux Espagnols la rigoureuse application des anciens édits, se placèrent eux-mêmes au-dessus de toutes les lois : leurs vengeances, inscrites par des mains impartiales dans les annales des Gueux, y laisseront une ineffaçable flétrissure.

Le parti de l'action révolutionnaire et violente espérait ainsi rendre désormais impossible toute réconciliation avec Philippe II.

¹ Voyez tome II, p. 101.

² J'ai suivi surtout le récit de Pierre Bor. — En même temps, les bandes des Gueux des bois reparaissent en Flandre : elles s'établissent notamment dans le pays désert et couvert de taillis épais, qui s'étend entre Gand et Bruges. Les Gueux détroussent les marchands ; mais leurs cruautés les plus infâmes sont réservés aux prêtres. Le Père-Gardien du couvent des Frères-Mineurs de l'Écluse tombe entre leurs mains : quelques jours après, des bergers retrouvèrent son cadavre : on lui avait tranché la tête. Un autre religieux du même monastère est attaché à un arbre et partage le même sort. Les paysans se réunissent, au son du tocsin, pour repousser ces bandes qui sèment partout l'effroi.

CHAPITRE XI.

LA FRANCE. — REVENDICATIONS DES HUGUENOTS.

(février — juin 1575)

Embarras du nouveau roi. — Revendications des Huguenots. — Le cercueil du maréchal de Damville.

I.

EMBARRAS DU NOUVEAU ROI.

Les fêtes du sacre de Reims s'étaient heureusement achevées ; mais le nouveau roi voyait au sein de ses États les discordes civiles prêtes à renaître plus redoutables que jamais, au dehors l'Espagne mécontente et inquiète, l'Allemagne toujours armée pour s'enrichir par le butin, l'Angleterre impatiente de satisfaire une fois de plus ses rancunes et sa jalousie. A peine était-il monté sur le trône que par ses prodigalités il avait épuisé le trésor. Dominé par sa mère, il ne lui restera qu'à embrasser sa politique. S'il est trop faible pour combattre, il cherchera à négocier ; il flattera ceux qu'il redoute. C'est l'ère des dissimulations ¹.

Diviser ses subjects pour les pouvoir destruire,
Se servir d'un parti pour l'autre exterminer,
De vices estrangers un royaume remplir,

¹ Davila, l. VI.

De taxes et imposts un peuple rançonner :
C'est le fruit que produit la graine de Florence ¹.

Lorsque Henri III entre à Paris, le clergé, le parlement et les bourgeois lui remettent un long mémoire où ils exposent les plaintes du peuple. On le conjure de mettre un terme à de folles dépenses, à la vénalité de la justice, à la violence des soldats ; on réclame la réforme des abus. La corruption s'accroît : chaque jour s'affaiblit la vraie religion ².

Tels sont les griefs des catholiques ; mais on s'en préoccupera peu. Henri III allègue sa propre misère (quoique vêtu de pourpre et d'or, il n'avait, disait-il, pas de quoi manger ³) pour lever une taille d'un million sur la ville de Paris et d'un million sur le clergé ⁴ ; on vend les charges ; on coupe deux arbres par arpent dans toutes les forêts de France ⁵. Le cardinal de Rambouillet est envoyé à Rome : il est chargé de demander au pape de convertir toutes les abbayes en commendes afin que le roi puisse à son gré les mettre à l'encan ou les distribuer à ses mignons ⁶. La relique de la Vraie-Croix disparaît de la Sainte-Chapelle :

1 Pierre de l'Estoile (juillet 1575).

2 Record Office, Cal. 1575, n° 533.

3 Morillon dit aussi que la misère est grande à la cour de France et que parfois l'on n'y a pas de pain. Lettre du 25 juillet 1575.

4 C'était sur le clergé que les rois de France prélevaient la plupart de leurs dépenses, quelle qu'en fût la nature. J'ai sous les yeux une quittance de trois cent trente-trois écus « à cause de la rente de Marie Touchet, « qu'elle a le droit de prendre sur ledit clergé. » Bibl. Nat. de Paris (Cabinet des titres).

5 Pierre de l'Estoile (mars 1575).

6 Lettre de Languet, du 4 juin 1575.

on dit que la reine-mère l'a remise en gage à des usuriers italiens ¹.

Quant aux Huguenots, ils n'ont pas déposé les armes ; leur réponse publique aux propositions du roi, c'est le manifeste de Damville, du 25 mars 1575, où il déclare qu'il n'obéira qu'au prince de Condé et qu'il a pris les armes pour délivrer le duc d'Alençon et le roi de Navarre ².

Un double but à atteindre s'offre en ce moment à la politique de Catherine de Médicis. Il faut désarmer les Huguenots en France ; mais il faut avant tout leur enlever l'appui des Allemands qui se préparent à passer le Rhin.

Schomberg et Frégose sont en Allemagne : ils offrent l'alliance du roi de France aux princes de l'Empire ³ ; mais il sera difficile de la leur faire accepter si l'on se présente les mains vides.

On raconte qu'au moment même du sacre de Reims il s'est tenu à Bâle, sous la présidence de Théodore de Bèze, une assemblée à laquelle assistaient le prince de Condé, le vidame de Chartres, vingt-cinq députés des chefs huguenots, deux agents du prince d'Orange, sept ministres hollandais ou zélandais. Ils ont résolu de partager la même fortune et de ne traiter que si on leur remet des places fortes en gage pour le libre exercice de la religion réformée. Catherine de Médicis y a aussi envoyé son secrétaire L'Aubespine ; mais on ne sait quel accueil il y a reçu ⁴.

Théodore de Bèze désire la guerre ; et c'est aussi le vœu

1 Pierre de l'Estoile (mai 1575).

2 Record Office.

3 Lettre du prince d'Orange, du 12 janvier 1575. Groen, t. V, p. 116.

4 Lettre de Requesens, du 12 mars 1575.

des princes protestants. L'appui de la reine d'Angleterre leur est assuré. Thomas Wilkes a reçu d'Élisabeth l'ordre de se rendre en Allemagne. Il dira aux uns qu'il n'a d'autre but que de voir Philippe Sidney, aux autres qu'il est chargé de demander la destruction d'un livre impie intitulé : *Les trois imposteurs* ; mais sa véritable mission est d'entretenir le comte palatin de l'appui à donner au prince de Condé et de lui promettre un subside qui devra être remboursé avant que l'on fasse la paix en France ¹. Un traité secret est conclu le 11 avril 1575 par Wilkes avec le duc Casimir ². Il est entendu que, moyennant une somme de cent cinquante mille couronnes payable à Cologne, il se chargera de conduire quinze ou seize mille hommes en France, qu'il sera accompagné pendant la guerre par un agent anglais dont il prendra les conseils, et enfin qu'il ne conclura aucun traité de paix jusqu'à ce que la ville de Calais soit remise à Élisabeth ³.

On annonce que les reîtres conduits par Condé ne tarderont point à entrer en France ; on dirige en toute hâte vers la Champagne les soldats qui se trouvaient dans le Dauphiné ⁴.

Damville compte sur l'appui des Allemands : « Faites-nous secourir, écrit-il à Condé, et vous verrez beau jeu ⁵. »

¹ Instructions de Th. Wilkes (16 février 1575). Record Office ; British Mus., Harley, 1582, p. 143.

² British Museum, Harley, 1582, p. 147.

³ Mémoire du comte palatin, du 13 avril 1575. Record Office.

⁴ Lettre de Charles de Largilla, du 2 mai 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Lettre de Damville, du 21 août 1575. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 399.

Déjà le bruit court que les Anglais vont débarquer en Normandie ¹.

En présence des menaces des Huguenots, Henri III lève de tous côtés des gens de guerre ² ; mais Catherine de Médicis répugne aux moyens violents, aux résolutions énergiques. Dissimuler et temporiser, c'est le secret de sa politique : elle préfère recourir aux négociations.

II.

REVENDEICATIONS DES HUGUENOTS.

Les députés des Huguenots arrivent à Paris ; ils déclarent qu'ils représentent non-seulement le prince de Condé et le maréchal de Damville, mais aussi les provinces de Languedoc, de Gascogne, de Poitou et de Saintonge. Le 11 avril 1575, ils sont reçus par le roi dans une assemblée solennelle à laquelle assistent le roi de Navarre et le duc d'Alençon. Leurs revendications nous ont été conservées. Ils réclament la liberté du culte de la religion réformée. Les mariages contractés par des religieux seront reconnus valables, et les enfants qui en sont issus, déclarés légitimes. Les ministres pourront toucher les dimes. On confirmera tout ce qui a été accordé au prince d'Orange dans les édicts précédents. Il n'y aura que deux religions en France « avec punition des aultres ³. » Des cours spéciales de

¹ Rapport du 7 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Philippe de Licques, du 11 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ C'est ainsi que les Huguenots entendent la liberté de conscience.

Libertas conscientiarum diabolicum dogma, disait Théodore de Bèze.

justice formées par moitié de protestants seront établies à Cahors et à Montpellier. On punira les auteurs de la Saint-Barthélemy et des autres massacres qui ont eu lieu depuis ; on proclamera l'innocence de Coligny, de Briquemaut et de Cavaignes. Le roi tiendra « monseigneur le prince « (Condé), monseigneur le maréchal (Montmorency), ses « frères et autres qui les ont suivis, pour ses bons sub- « jects ; » il reconnaîtra que « à juste cause ils ont pris « les armes. » Tous les traités conclus, relativement aux relations commerciales de la France et de l'Angleterre, par le vidame de Chartres avec Élisabeth, seront confirmés. Les Huguenots conserveront toutes les villes qu'ils occupent, dans l'état où elles se trouvent avec leurs munitions et leur artillerie ; les gouverneurs seront nommés par le roi, mais choisis par Condé. Le roi ne pourra entretenir d'autres garnisons que dans les villes-frontières. Cette paix sera solennellement proclamée par le roi en son lit de justice ; les villes et les nobles prêteront le serment de l'observer, et un texte authentique en sera remis à la reine d'Angleterre ¹.

Jamais propositions plus honteuses n'avaient été adressées à la royauté. « Si les Huguenots, s'écrie Catherine de « Médicis, avaient cinquante mille hommes en campagne « avec l'amiral vivant et tous leurs chefs debout, ils ne « parleraient pas plus haut ². »

Cependant le roi a pris des mains des députés huguenots le cahier de leurs remontrances. Il les rappelle deux jours

¹ Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, liasse 153.

² Pierre de l'Estoile (avril 1575).

après, leur fait adresser un discours par Morvillier et les renvoie avec quelques bonnes paroles pour ne pas rompre les négociations ¹.

Henri III n'hésite pas à faire aux Huguenots les plus larges concessions. Il ne pourra entretenir de garnisons que dans les places-frontières. Les Huguenots conserveront toutes les villes qu'ils occupent ; mais le roi pourra en désigner les gouverneurs. L'innocence de Montmorency et de Cossé sera proclamée par le parlement siégeant en robes rouges. On instruira sur tout ce qui a été commis depuis la Saint-Barthélemy, à moins qu'il n'y ait eu déjà une sentence d'absolution. Il n'y aura que deux religions, « et les autres « seront punissables. » De plus, Henri III leur promet « la « réformation de l'Église romaine. » Pour comble d'humiliation, il s'engage à remettre une copie du traité signée de sa propre main à la reine d'Angleterre ², qui reste l'arbitre suprême de tous les différends qui peuvent s'élever en France entre le roi et ses sujets.

Ces concessions de Henri III paraissent incomplètes aux Huguenots. Leurs prétentions s'accroissent tous les jours. Les villes qu'ils occupent, ne leur suffisent plus : ils demandent qu'on leur remette comme places de sûreté Lyon, Metz et Amiens ³.

Le roi de France ne tarde point à céder. Le 18 mai 1575, paraît la déclaration royale qui annonce le redressement des griefs des Huguenots ⁴.

¹ Mém. de Nevers, t. I, p. 308.

² Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, liasse 153.

³ Lettre de Charles de Largilla, du 2 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Mém. de Nevers, t. I, p. 308 ; Le Frère, p. 794.

Déjà Henri III a envoyé le comte de Vaudemont vers le prince de Condé ¹. Il écrit aussi au comte palatin pour l'assurer de son amitié, et Schomberg reçoit des instructions afin de traiter, à quelque prix que ce soit, avec lui ².

Sans doute ces engagements du roi paraissent (aux yeux de quelques hommes sages tout au moins) assez suspects et assez douteux. On croit qu'il dissimule ³. Philippe de Licques, en se servant de termes tout militaires, fait entendre que sans doute c'est le même jeu que celui dont on a usé après la Saint-Barthélemy ⁴.

III.

LE CERCUEIL DU MARÉCHAL DE DAMVILLE.

La réconciliation de Henri III avec les Huguenots était peu sincère : on en eut bientôt la preuve.

Schomberg se vantait d'avoir calmé les princes allemands, et des nouvelles plus importantes encore étaient arrivées de Nîmes. On annonçait que Damville était mort et que ses partisans avaient été dispersés : l'insurrection des Huguenots était donc éteinte.

S'il en était ainsi, il n'y avait plus lieu de tenir compte des engagements qui avaient été pris récemment ⁵, et le moment était favorable, selon Birague, pour faire disparaître sans bruit les maréchaux de Montmorency et de Cossé, dont on réclamait sans cesse la délivrance. Miron,

¹ Rapport du 6 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Brit. Museum, King's coll., 112, p. 9 (25 mai 1575).

³ Rapport du 6 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Philippe de Licques, du 9 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Rapport du 17 juin 1575 (Arch. de Bruxelles).

premier médecin du roi, alla les voir à la Bastille et publia partout que l'ennui de la prison et les désillusions de l'ambition avaient développé un mal auquel ils ne résisteraient point : il était à craindre qu'une esquinancie ne les étouffât. Des soldats devaient les étrangler avec des serviettes, et puis l'on eût annoncé que leur mort avait été naturelle. Ce fut, dit-on, M. de Souvray qui préserva l'honneur de Henri III de ce crime, comme ailleurs il lui avait protégé la vie. « Dieu le verra, avait-il dit ; rien ne restera « caché, et l'on criera à la cruauté et à la tyrannie ¹. »

Il importe toutefois de faire observer que ce qui contribua bien plus à sauver les deux maréchaux, fut l'arrivée d'un courrier qui démentit les nouvelles accueillies avec un trop vif empressement.

Damville avait été fort malade, il est vrai, et on l'avait cru empoisonné. Selon une autre version assez étrange, il avait lui-même semé le bruit de sa mort. Il avait même fait simuler sa mise au cercueil, et on lui avait célébré de solennelles funérailles ; mais c'était pour mieux tromper les catholiques auxquels, quelques jours après, il enlevait Narbonne ².

Henri III s'effrayait déjà d'avoir failli rompre avec les amis de Damville et de Montmorency. Il avait écrit à La Noue, qu'il appelait « son bon Huguenot, » pour qu'il l'aidât à conclure la paix ³ ; mais il y avait une autre intervention plus puissante, sur laquelle il comptait davantage : c'était celle du prince d'Orange.

¹ Mém. de Nevers, t. II, p. 82.

² Rapport du 13 juillet 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ Pierre de l'Estoile (23 avril 1575).

CHAPITRE XII.

L'ALLIANCE DE HENRI III ET DU TACITURNE.

(mai 1574 — août 1575)

Relations secrètes. — Marnix et Junius. — Armements en France.

I.

RELATIONS SECRÈTES.

Les relations secrètes que la France entretenait aux Pays-Bas, n'avaient pas été interrompues, même à la fin du dernier règne. Schomberg n'avait point quitté l'Allemagne ; et, au moment où Charles IX mourant sévissait contre le duc d'Alençon et les Huguenots, son ambassadeur soutenait encore le parti des Gueux ; car, le lendemain de la bataille de Mookerheyde, il écrivait à Jean de Nassau pour lui promettre une prompte revanche. Frégose avait apporté de l'argent ; et si les affaires de France s'arrangeaient comme il l'espérait, il en arriverait chaque mois. Tel est le vœu qu'il forme ; « mais, ajoute-t-il, que l'on « brûle cette lettre ; car si elle est connue, il y va de ma « tête ¹. »

En même temps, Mondoucet écrit de Bruxelles à Henri III que les seigneurs et les villes ont le cœur français, que tous

¹ Groen, t. IV, p. 384.

lui tendent les bras ¹. Il connaît depuis longtemps la crainte des Espagnols : « que quelque prince puissant et voisin
« ne se jette à la traverse pour ayder le prince d'Orange
« dans les Pays-Bas et ne s'en impatronise ². » S'il a déploré la mort de Charles IX, c'est que peu de semaines auparavant une solution favorable paraissait décidée, et il l'appelait principalement par ce motif : « un si malheu-
« reux accident, surtout en ceste saison ³. » Dès que Henri III a succédé à son frère, il lui rappelle l'opinion que les Espagnols ont d'un roi nourri aux armes et l'ancienne tradition qu'il faut tenir compte du naturel des Français et les occuper au dehors ⁴. Enfin, lorsque les négociations d'Utrecht et de Breda échouent, il ne manque point de remarquer qu'il n'y a que deux alternatives : ou une paix telle que le prince d'Orange demeure vainqueur, ou l'intervention de quelque monarque voisin profitant des belles occasions qui se présentent pour chasser les Espagnols et se saisir du pays ⁵.

¹ Mém. de Marguerite de Valois.

² Lettre de Mondoucet, du 1^{er} décembre 1573.

³ Lettre de Mondoucet, du mois de juin 1574.

⁴ « Ils adjoustent qu'ils ne savent point encores quelle est vostre intention et que, estant Vostre Majesté nourrie aux armes de tout temps, il est à craindre que aiant pacifié ses sujets, elle ne vueille les faire tourner ailleurs et les occuper, selon que porte l'ancienne coustume et le naturel des François, dont j'assure bien du contraire ceux qui entrent en tels discours. » Lettre de Mondoucet, du 20 septembre 1574.

⁵ « Toutes ces longueurs d'accorder leurs dits privilèges, la demande de ceste grande somme de deniers, la continuation de la guerre et la grande menagerie et fouille qu'endure ce païs, ont tant engendré de cryeries, plaintes et nouveaux malcontentemens qu'il est incroyable ce qui court assez comunément par la bouche non-seulement du peuple, mais de plusieurs de

Il ne se passe pas de semaine sans que Mondoucet envoie deux ou trois courriers à Paris, car il n'emploie jamais les postes du pays : ce qui inquiète vivement Requesens ¹. Telle est la méfiance à son égard que Philippe de Lalaing aposte un soldat près de Valenciennes pour arrêter le messager qu'il a envoyé vers Henri III ; mais ce jour-là on ne saisit que le récépissé d'une lettre transmise de Paris ². Mondoucet signifie au gouverneur des Pays-Bas que s'il n'obtient une réparation, il se verra réduit « à faire que « le roy son mestre y pourvoie ³ ; » et, peu après, Henri III écrit lui-même pour demander le châtement exemplaire du soldat qui a intercepté la correspondance de son ambassadeur ⁴.

Le roi de France remet, il est vrai, au sieur de Haraucourt des lettres où il mande à Requesens : « Il a charge « de vous faire entendre que, en ce que je pourray pour le « bien et advancement des affaires du roy catholicque mon « bon frère, j'auray tousjours à plaisir d'y employer la « bonne vollunté que je luy porte ⁵ ; » mais le sieur de Haraucourt a de pleins pouvoirs du roi de Navarre pour

la noblesse et principaux bourgeois désirans ou que quelque prince voisin se saisira de ce pays avecques les belles occasions qui s'en présentent, mectant hors d'icelluy et chassant les Espaignols et autres estrangiers, ou que le prince d'Orange en demoure vainqueur avecques une bonne paix qui les en mecte dehors. A quoy les principaux du Conseil de deçà disent tout hault qu'il est très-nécessaire de pourveoir. » Lettre de Mondoucet, du 1^{er} septembre 1574.

¹ Lettre de Requesens, du 31 juillet 1575.

² Lettre de Ph. de Lalaing, du 27 février 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Mondoucet, du mois d'avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Henri III à Requesens, du 5 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Lettre de Henri III à Requesens, du 20 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

le relief de ses fiefs héréditaires aux Pays-Bas ¹, et sa mission est fort suspecte. On raconte que Henri de Navarre veut « ravoïr ce que son père a vendu à Bruges ². » Il avait du moins conservé le vieux tonlieu de la ville, qui appartient jadis au connétable Louis de Luxembourg, et il ne le vendit que plus tard pour payer ses soldats pendant ses premières campagnes contre la Ligue ³.

Des négociations bien plus importantes sont celles qui ont lieu entre Henri III et le prince d'Orange. On sait que le Taciturne est plus pénétré de ses intérêts que de ses haines et qu'à ce titre il sera plus disposé à prêter l'oreille aux ouvertures pacifiques qu'aux mesures violentes. Henri III ne négligera rien pour le séparer de ses alliés auxquels il est resté bien supérieur par son habileté et sa prudence.

Schomberg est chargé, dès le derniers jours du mois d'août 1574, de renouer les relations tour à tour formées et rompues par Charles IX. S'il n'a pas écrit depuis longtemps à Jean de Nassau, ce n'est point par faute de l'humble affection qu'il gardera, tant qu'il vivra, à sa maison. Le roi de France a toujours aimé le prince de Condé ; il regrette infiniment le comte Louis ; il estime sincèrement Jean de Nassau à raison de ses honnêtes et sages déportements en tout ce qui touche le bien et la grandeur de Sa Majesté. Le prince d'Orange « feroit beaucoup pour ses affaires d'en-
« voyer visiter le roy et luy tenir tout honeste et très-

¹ Lettre du roi de Navarre à Requesens, du 16 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Rapport du 9 avril 1575.

³ Galland, Mém. pour l'histoire de Flandre, p. 130 ; Mém. de Sully.

« humble langage ; car cela confirmeroit Sa Majesté en sa « bonne opinion et volonté ¹. » C'est à la suite de cette lettre que le Taciturne envoie vers Henri III le sieur de la Garde avec de chaleureuses félicitations que nous avons déjà rapportées ².

Les princes allemands n'ignorèrent point ces négociations du prince d'Orange avec Henri III ; ils y virent sinon une trahison, du moins une profonde défaillance, et, pour ramener le Taciturne dans la voie qu'ils suivaient, ils jetèrent les yeux sur un personnage dont le nom a déjà figuré dans ces récits.

Michel de la Huguerie avait, selon son expression, manié les affaires de Louis de Nassau ³, et, à sa mort, il était devenu le secrétaire de son frère le comte Jean ⁴. Personne, plus que lui, ne poursuivait avec ardeur les belliqueux desseins conçus par les Huguenots. Une lettre qu'il adressait le 10 juillet 1574 au prince d'Orange, mérite de fixer l'attention. Il l'engageait à envoyer quelqu'un vers le prince de Condé afin d'obtenir de lui, avec l'aide de l'électeur palatin et du duc Casimir, qu'il se dirigeât vers la Picardie en traversant les Pays-Bas, car cette résolution serait aussi utile au Taciturne que si l'expédition se faisait pour son service ⁵. En effet les Espagnols seraient obligés de se

¹ Lettre de Schomberg, du 28 août 1574 Groen, t. IV, p. 48.

² Voyez plus haut, p. 439.

³ Mém. de la Huguerie, t. I, p. 270.

⁴ Groen, t. V, p. 6.

⁵ On trouve l'écho de ce plan de la Huguerie dans une lettre de Requesens. Il y a de grands rassemblements d'hommes d'armes autour de Coblentz ; on dit que le prince d'Orange les conduira en France au secours

retirer de la Hollande : ils ne trouveraient plus de vivres dans des provinces ravagées et se verraient réduits à la famine. Les affaires de France et des Pays-Bas ne formaient-elles pas une cause commune ? Ce projet était l'œuvre de la Huguerie ; mais il avait formé beaucoup d'autres plans non moins importants, non moins utiles, que l'on pourrait réaliser, si le Taciturne établissait « une « bonne intelligence et correspondance avec le prince de « Condé ¹. » Dès ce moment il se félicitait d'avoir trouvé un messenger à qui il pût confier chose de telle importance.

Cependant ces conseils n'avaient point été écoutés, et ce fut la Huguerie que le prince de Condé et le duc Casimir chargèrent de dissuader le prince d'Orange de « ceste « disposition qui tendoit toujours à s'entretenir avec le roi « de France ². »

Le prince d'Orange chercha à justifier sa conduite. « Il « estoit expédient, disait-il, de chercher à retirer le duc « d'Alençon des mains de sa mère pour luy faire effectuer « la bonne volonté qu'il démontroit, luy faire traiter ses « desseins et [luy donner] le goût des affaires des Pays- « Bas selon les occurrences, s'assurant bien que de peu « en peu il y embarqueroit quelque prince ³, » et dans ses discours il revenait toujours au duc d'Alençon. La Hugue-

des Huguenots ; on ne sait encore quelle route il suivra, mais il y a quelque crainte qu'il ne veuille traverser l'évêché de Liège. Lettre de Requesens au seigneur de Morbecque, du 11 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

¹ Groen. Suppl., p. 170.

² Mém. de la Huguerie, t. I, p. 268.

³ Mem. de la Huguerie, t. I, p. 279.

rie ne le contredisait en rien sur ce point ; mais il fallait que le duc d'Alençon s'entourât d'une armée recrutée en Allemagne par le prince de Condé, qui, avant d'envahir la France, pourrait secourir le prince d'Orange dans les Pays-Bas ¹.

Le Taciturne, selon son usage, se grattait la tête de joie, quand on lui parlait de l'appui qu'on lui prêterait ; mais il ne voulait pas aller plus loin, et il était assez évident qu'en maintenant son dessein de traiter avec la France, il désirait, la paix étant faite, se trouver protégé par une autorité qui lui permettrait d'en recueillir les fruits ².

Le prince d'Orange « d'un fait de religion faisoit un « fait d'estat ³. » L'intérêt dominait chez lui, et le duc Casimir dit à la Huguerie, quand celui-ci fut retourné à Heidelberg : « Ce prince-là n'a que son ambition au cœur « et n'est poussé d'aucun zèle de religion... Il ne fera jamais « rien que pour luy ⁴. »

Le Taciturne écrit à son frère que si les princes protestants obtenaient les concessions réclamées par les Huguenots, il trouverait bon d'entendre à l'alliance avec le roi de France ⁵. On rapporte qu'il a de fréquents rapports avec Henri III ⁶. Un bruit absurde s'est même répandu, d'après lequel le prince d'Orange et le prince de Condé, cachés sous quelque déguisement, se sont rendus en France

¹ Mém. de la Huguerie, t. I, p. 281.

² Mém. de la Huguerie, t. I, pp. 285 et 286.

³ Mém. de la Huguerie, t. I, p. 288.

⁴ Mém. de la Huguerie, t. I, pp. 292 et 294.

⁵ Lettre du prince d'Orange, du 12 janvier 1575. Groen, t. V, p. 116.

⁶ Avis du 18 mars 1575. Arch. Nat., à Paris, K. 1537.

où Henri III les a reçus au bois de Vincennes « pour plus « secrètement communiquer avec eux ¹. »

Si Requesens, attendant l'arrivée de la flotte de Santander, a rompu les conférences de Breda, le prince d'Orange ne les a peut-être prolongées que pour attendre les secours promis par Henri III ².

Le moment n'est pas éloigné où le roi de France devra s'adresser au Taciturne pour réclamer son appui. Lorsqu'il voit d'heure en heure les préparatifs des Huguenots et des princes allemands devenir plus menaçants, il ne se contente pas d'écrire à La Noue ; il envoie vers le prince d'Orange un de ses maîtres d'hôtel, un Italien choisi sans doute de la main de Catherine, un Grimaldi devenu le seigneur de Revest en Provence, autre agent dont le nom se rencontrera désormais aussi souvent que celui de Jean-Galéas Frégose. On ignore quelles étaient les propositions dont il était chargé, mais il est hors de doute qu'elles furent favorablement accueillies ³.

¹ Rapport du 15 avril 1575. Corr. des évêques, p. 53 (Arch. de Bruxelles).

² On trouve dans les papiers de Henri de Bloeyere, qui fut depuis l'un des agents les plus actifs du parti français, des lettres, écrites de Londres vers cette époque, où on l'exhorte à réclamer le secours de la France.

³ « Le roy avoit dépesché vers la fin d'avril vers le prince d'Orange le seigneur de Revers avec créance et instruction pour le requérir et solliciter de sa part de s'entremettre à la composition des troubles de son royaume. » Lettre de Junius, du 5 juillet 1575. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 399. — Le comte de Schwarzbourg fit connaître à Requesens les ouvertures que Henri III avait adressées au prince d'Orange. Lettre de Requesens, du 7 avril 1575.

II.

MARNIX ET JUNIUS.

Deux hommes qui ont paru un instant croire à la réconciliation avec Philippe II, mais qui, en présence des prétentions des Espagnols et des scènes de barbarie accomplies dans la Noord-Hollande, la jugent désormais impossible, aident le prince d'Orange de leurs conseils et ont embrassé avec le même zèle le parti de l'alliance française : l'un est Marnix, l'autre Junius.

Dès les derniers jours de mars 1575, Marnix est à Cracovie pour recommander aux protestants de Pologne de placer le duc d'Alençon comme l'héritier de son frère sur le trône des Jagellon. Puis, sous le prétexte de chercher des professeurs pour l'université récemment créée à Leyde ¹, il parcourt les cours d'Allemagne, en recommandant partout la paix avec la France. Son crédit s'accroît de jour en jour : « Si le Taciturne disparaissait, écrit Morillon, « Sainte-Aldegonde lui succéderait ². »

On rapporte que Marnix s'est rendu secrètement en France. De là il retourne en Allemagne, et on le voit au château d'Heidelberg. Un projet conçu sous les auspices de Catherine de Médicis ³ le préoccupe vivement. Il s'agit de faire épouser au Taciturne une princesse française, la seule peut-être qui ait donné aux Huguenots un gage constant de son zèle. Son père le duc de Montpensier a rompu

¹ Lettre de Languet, du 1^{er} mars 1575.

² Lettre de Morillon, du 31 juillet 1575.

³ Groen, t. V, pp. 165 et 222.

tout lien avec elle ¹ ; mais Catherine de Médicis s'engage à lui garantir sa dot. N'est-ce point attacher le Taciturne à la France ?

Si Marnix emploie la plus grande partie de l'année 1575 en longs voyages, son ami Junius ne quitte guère Paris.

Junius, créé pensionnaire de Hollande et de Zélande avec une rente de huit cents florins, a reçu pour instructions de dire au roi de France que le prince d'Orange prie Dieu de vouloir maintenir sa puissance ; il est chargé « de « déclarer le joie et grand contentement que Son Excellence « a eu d'entendre l'inclination du roi ². » Il ajoutera que l'emploi de la clémence « fera de tant plus accroître « Sa Majesté en toute grandeur, voire avecq le temps par- « venir à la dignité impérialle, à quoy ses ancestres et « prédécesseurs ont de si longtems aspiré ³. » Il répète à Paris que le Taciturne serait heureux de contribuer à la paix en même temps qu'à la conservation et à un heureux accroissement de la couronne de France ; il engage Henri III à calmer les troubles, à rapprocher par la concorde les volontés désunies, à assurer sans retard une bonne paix : « unique moyen pour parvenir au comble de vraye gloire, « victoire et excellence. » Le roi lui répond qu'il remercie le Taciturne ; il a vu par expérience combien ont été

¹ Tôt ou tard, avait dit Henri III, on pardonne ce que d'abord on n'a pas approuvé. Lettre de Jean de Nassau, du 4 avril 1575.

² Lettre de Junius, du 5 juillet 1575.

³ Groen, t. V, p. 60. J'ignore pourquoi M. Groen cite ces instructions comme données par le prince d'Orange au seigneur de Revest, qui était l'agent secret de Henri III. Elles furent vraisemblablement remises au sieur de La Garde.

funestes les mesures qu'il avait prises pour s'opposer à l'exercice du culte des Huguenots, et, comme il l'a dit à leurs députés, il leur accordera désormais toute liberté à ce sujet ; mais, malgré tous ces discours du roi, Junius y trouvait : « petite assurance. » Il ne pouvait savoir sur quel pied marchait Henri III : bien récents encore étaient les exemples des faux traités et de tant d'actes horribles ¹.

Du moins, Junius ne se sépare pas de ses amis ; et, lorsque les députés des Huguenots viennent traiter avec le roi, on le voit prendre part à ces pourparlers, dont il peut dire avec le poète : *pars quorum magna fui* ; car il y a appris des choses, « dont il n'ose donner la créance « au papier ². »

De France Junius se rend en Allemagne avec une mission secrète. Il justifie l'alliance du prince d'Orange avec Henri III, en disant qu'il eût été coupable de ne pas accepter les conditions qu'on lui offrait, et en même temps il engage l'électeur palatin à suivre cet exemple. Il confère avec Condé, car il n'a point osé lui écrire certaines choses, « dont « il ne faict doubtte qu'il prendroit bon goust et seroit le « plus tost persuadé ³. » Il s'abouche aussi avec les princes allemands. On pourra offrir au duc Casimir (celui-ci ne l'oubliera point) quelques territoires dans les Pays-Bas. Wilkes, en transmettant le récit de cette intrigue, ajoute : « On en rejette toute la faute sur le prince d'Orange

¹ Lettre de Junius, du 5 juillet 1575.

² Groen, t. V, p. 238. — Requesens écrivait le 29 juin 1575 : « Le roi de France et sa mère ont fait prier le prince d'Orange d'intervenir dans la négociation de la paix. Cette mission a été confiée à Junius. »

³ Lettre de Junius, du 5 juillet 1575.

« et sur le docteur Junius qui, à ce que l'on croit, a reçu
« quelques couronnes du roi de France ¹. »

L'ordre a été donné par Henri III dans tous les ports de recevoir « comme amys » ceux qui se présenteront au nom du Taciturne ².

Requesens écrit à Philippe II : « On est généralement
« persuadé que le prince d'Orange a des engagements très-
« étroits avec la couronne de France ³. »

III.

ARMEMENTS EN FRANCE.

Sous l'influence de ces négociations, la secrète promesse du roi de France de venir en aide au prince d'Orange se révèle et se découvre. Le bruit se répand que les hommes d'armes qui ont été réunis pour combattre Condé et les protestants allemands, seront employés à secourir le Taciturne et les Gueux, d'accord avec Condé et les Huguenots. « Il existe, écrit Philippe de Lalaing, quelque desseing

¹ The fault thereof is put on the prince of Orange and on Dr Junius, who, as they imagined, hath travailled by the meanes of the prince of Orange as having received some crownes from the king to that end. Lettre de Wilkes, du 29 août 1575. Record Office.

² Lettre de Chester, du 27 juillet 1575. Record Office. — « Le roi m'escript, mande Bonnavet à Humières, que j'aye à recueillir en ses ports et à traicter ceulx de Hollande et Zélande, qui seront envoiés du prince d'Orange, comme amys.. ce que j'ay voulu escripre icy à vous seulement sans en faire encore plus grand bruiet. » Lettre de Bonnavet, du 12 novembre 1575. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., n° 3329, f. 108.

³ Lettre de Requesens, du 29 juin 1575.

« des Français fort difficile à découvrir ¹ ; » mais ce qui importe surtout, c'est de veiller sur les villes-frontières des Pays-Bas, « car autrement déclaireront tost ce mauvais « voulloir, dont eulx tous ne se sçavent garder de vantizer ². »

Selon une opinion généralement répandue, Henri III, fléchissant devant le danger dont il se voit menacé, n'emploiera pas ses troupes à repousser les Huguenots, mais il les placera au contraire sous leurs ordres pour détourner l'orage et le porter dans les Pays-Bas ³.

Les Français se réunissent en grand nombre en Picardie et autour de Soissons. Beaucoup d'arquebusiers s'avancent vers le Cambrésis. Les reîtres qui sont au service du roi de France, se trouvent près de Laon et de Château-Thierry ⁴.

On craint que les Huguenots et les reîtres rassemblés aux frontières des Pays-Bas ne tardent pas à les envahir ⁵ ; on dit que leur but est de secourir le prince d'Orange ⁶.

C'est en Artois, vers Saint-Pol, que le roi de Navarre et le prince de Condé doivent, dit-on, se placer à la tête de leurs amis pour aller rejoindre le Taciturne ⁷.

¹ Lettre de Philippe de Lalaing, du 3 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre du seigneur d'Helfaut, du 15 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Philippe de Lalaing, du 3 février 1575 ; Rapport du 18 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Robert de Trazegnies, du 21 décembre 1574 ; Rapports du 23 novembre et du 16 décembre 1574 et du 19 avril 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Lettre de Requesens, du 14 décembre 1574 ; Lettre de Ch. de Largilla, du 5 septembre 1575 ; Rapports du 25 août et du 2 septembre 1575 (Arch. de Bruxelles). — On avait écrit à l'abbé de Marolles « que de brief « on lui manderoit chose bien estrange et admirable. »

⁶ Lettre de Robert de Trazegnies, du 21 décembre 1574 (Arch. de Bruxelles).

⁷ Rapports du 29 avril et du 10 juin 1575 (Arch. de Bruxelles).

« J'ai la paix ou la guerre entre mes mains » a dit Henri III ¹ ; et Morillon, en peignant le mécontentement qui règne dans les Pays-Bas, ajoute : « Le roi de France aura « ce pays quand il le voudra ². »

✓ Il semble que sur ce terrain où jadis Charles IX et Coligny se donnèrent la main, Henri III, Condé et le Taciturne peuvent encore se rapprocher et s'entendre ; mais, en 1575 aussi bien qu'en 1572, tient-on compte des intérêts de l'Angleterre ?

¹ Lettre de Morillon, du 14 août 1575.

² Lettre de Morillon, du 8 août 1575.

CHAPITRE XIII.

LES PAYS-BAS. — L'ALLIANCE D'ÉLISABETH ET DE PHILIPPE II.

(novembre 1574 — novembre 1575)

Accord entre Élisabeth et Requesens. — Complot des puritains. — Mission de Cobham.

I.

ACCORD ENTRE ÉLISABETH ET REQUESENS.

Élisabeth était persuadée que Henri III saisirait la première occasion favorable pour tenter une expédition en faveur de Marie Stuart. Il avait réussi à s'attacher le prince d'Orange pour affaiblir la ligue protestante : le jour où il proclamerait la ligue catholique, ne serait-il pas bien plus assuré de trouver autour de Requesens les partisans les plus dévoués et les plus redoutables de la reine d'Écosse ?

C'était dans les Pays-Bas que s'étaient retirés les chefs de l'insurrection de 1569, qui avaient réussi à se dérober aux supplices. Le plus illustre était le comte de Westmoreland, de la maison de Nevill, race chevaleresque qui avait élu sa sépulture dans une abbaye qu'elle avait fondée sous le nom de : Haute-emprise. Henri Hotspur était de cette famille. Un de ses ancêtres avait posé sur le front de Henri VII la

couronne d'Angleterre. Arrière-petit fils par son aïeule du duc Jean de Lancastre, il avait épousé lui-même la sœur du duc de Norfolk. Avec lui se trouvaient lord Dacre, Richard Norton, Michel Tempest, Egremont Ratcliff, Thomas Markenfield, en un mot les principaux seigneurs des comtés du Nord, qui naguère avaient sans hésiter pris les armes contre Élisabeth afin de rendre la liberté à Marie Stuart. Ils comptaient de nombreux amis dans l'Angleterre septentrionale où la foi catholique était encore puissante, et ils pouvaient être ramenés aux bouches de l'Humber par une flotte française ¹.

Comme le comte de Westmoreland occupait le premier rang parmi ces proscrits, on forma d'abord le projet de l'assassiner. Un Anglais qui avait été autrefois au service du comte d'Egmont, nommé Édouard Woodshaw, s'efforça de gagner son amitié ; puis il écrivit à Burleigh : « Si
« vous voulez m'envoyer quelque poison et me faire con-
« naître à qui je dois le donner, vous verrez ce que je suis
« prêt à faire pour le service de la reine. Quelque chose
« que vous m'ordonniez, je l'exécuterai secrètement et
« avec succès ². » Burleigh croyait qu'il valait mieux recourir au fer qu'au poison. Woodshaw chercha à attirer le comte de Westmoreland dans une embûche ; mais il n'y réussit pas ³.

¹ La plupart des seigneurs des comtés du Nord étaient restés catholiques, et un mouvement en ce sens présentait de nombreuses chances de succès. Mém. sans date. Arch. du Min. des aff. étrang. à Paris, Espagne, t. CCLXXVI.

² Lettres de Woodshaw, du 3 septembre et du 30 novembre 1574. Record Office.

³ Lettres de Woodshaw, du 27 février et du 13 mars 1575. Record

Élisabeth en arriva bientôt à désirer une mesure plus générale, c'est-à-dire l'éloignement de tous les catholiques réfugiés dans les Pays Bas ; et, pour l'obtenir, il n'était rien qu'elle ne fût résolue à faire, dût-elle se déclarer l'ennemie des Gueux et l'alliée de Philippe II.

Le seigneur de Sweveghem, chargé d'une mission commerciale, se trouvait en Angleterre, quand Élisabeth apprit la défaite des Gueux à Mookerheyde. Jugeant leur cause irrévocablement perdue, elle fit appeler Sweveghem et lui déclara qu'il ne dépendrait pas d'elle que toute discorde cessât dans les Pays-Bas et que les sujets, aussi bien que le prince, se continssent dans les limites de leurs devoirs, mais qu'elle espérait que le roi, de son côté, chasserait les rebelles anglais réfugiés dans ses États ¹.

Lorsque la reine d'Ang'eterre apprend le retour de Henri III, elle sent davantage le besoin de se rapprocher de l'Espagne et d'écartier le péril d'une invasion française en Angleterre, que soutiendraient les proscrits réunis aux Pays-Bas ² ; elle s'explique bien plus nettement encore avec don Bernardino de Mendoça, autre envoyé de Requesens ³. En lui demandant qu'on expulse des Pays-Bas ceux qui ont conspiré ou conspirent contre elle, elle lui

Office. — Burleigh alléguait, pour sa justification, qu'on avait découvert à Bruges un plan formé pour l'empoisonner. Brit. Mus., Landown, 18.

¹ Lettre de Requesens, du 15 juin 1574. — De nombreuses notes sur la mission du seigneur de Sweveghem se trouvent au British Museum, Galba, C. V et VI.

² Lettre du seigneur de Sweveghem, du 13 août 1574.

³ Peut-être Bernardino de Mendoça avait-il été chargé de remettre à Élisabeth un mémoire où Philippe II insistait pour qu'elle n'accordât aucun secours aux rebelles des Pays-Bas. Record Office (1574).

fait comprendre que si l'on a égard à ses plaintes, elle est disposée à intervenir pour replacer la Hollande sous l'obéissance de Philippe II ¹. Et, comme preuve de ses intentions, elle donne l'ordre de relâcher les navires espagnols qui ont été arrêtés et de recevoir ceux qui à l'avenir se présenteraient dans les ports de l'Angleterre. Requesens, de son côté, reconnaît les bons procédés d'Élisabeth en lui renvoyant deux cents Anglais qui sont tombés en son pouvoir ².

Quatre mois plus tard, Élisabeth répétait au seigneur de Sweveghem qu'en cherchant « à moyenner ung accord entre « le roy et ses rebelles, » elle ne perdrait jamais de vue ce qui était dû « à la grandeur de sa dignité et majesté « royale. » Elle protestait vivement de son amitié pour le roi d'Espagne, et elle alla jusqu'à dire que si Philippe II connaissait mieux la sincérité de son cœur, il se confierait plutôt en elle que dans le roi Très-Chrétien, leur ancien et commun adversaire ³.

Dans les derniers jours de l'année 1574, le docteur Wilson fut chargé par Élisabeth d'aller porter les mêmes propositions à Requesens. Si, conformément aux traités conclus en 1495 pour frapper les complices de Peterkin Werbecq, Philippe II expulse des Pays-Bas les proscrits catholiques, elle prendra en Angleterre les mêmes mesures contre ceux qui sont ses vassaux ⁴.

¹ Lettre de Requesens, du 19 août 1574.

² Lettre de Mondoucet, du 17 juillet 1574.

³ Lettre du seigneur de Sweveghem, du 1^{er} novembre 1574.

⁴ Mém. de Wilson, du 1^{er} décembre 1574. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III. — Sur la mission de Wilson aux Pays-Bas, voyez une lettre de Marie Stuart, du 26 décembre 1574 (Labanoff, t. III, p. 245).

Lorsque Requesens entendit l'envoyé de cette nation, dont on disait communément aux Pays-Bas « que ce sont « gens où il y a peu de fiance ¹ », se vanter de son zèle pour le service de Philippe II, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Les Anglais n'ont-ils pas toujours favorisé les « rebelles de la Hollande, et n'avez-vous pas en ce moment « dans votre propre hôtel des hommes qui sont de la com-
« pagnie du prince d'Orange ² ? » Néanmoins, il ajouta qu'il ferait droit à cette réclamation, si la reine d'Angleterre, en fermant son royaume aux rebelles de la Hollande et de la Zélande, défendait aussi à ses sujets de leur venir en aide. Du reste il fit grand accueil à Wilson : on le festoyait dans les banquets à ce point que l'habile négociateur y perdait la raison ³.

Le 3 janvier 1575, Élisabeth écrit de sa propre main à Requesens une lettre pressante que termine la liste des proscrits, et elle y trace au second rang le nom d'une femme, celui de la comtesse de Northumberland, condamnée à un deuil éternel depuis que cette même reine d'Angleterre a payé la vie de son époux au prix de deux mille livres sterling à Morton et aux gardiens du château de Lochleven.

La réponse de Requesens ne se fit pas attendre. Il consentait à tout ; et on le vit au mois de mars 1575 chasser non-seulement les lords compromis dans le mouvement de 1569, mais aussi tous les Anglais réfugiés qui professaient la religion catholique. En même temps, on fermait, par l'ordre du roi, le collège de théologie qu'ils avaient fondé

¹ Lettre de Jean de Croy, du 21 décembre 1573 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Wilson, du 10 janvier 1575. Record Office.

³ Sin juyzio. Lettre de Requesens, du 12 décembre 1574.

✓ à Douay et qui fut transféré peu après à Reims sous les auspices des Guise ¹. Et Philippe II se proclamait le défenseur de la foi catholique en Europe ² !

Quel était à peu près, au même moment, le langage de la reine d'Angleterre qui, de son côté, revendiquait le protectorat de la Réforme ? Elle écrivait le 16 avril à lord Cobham, lord gardien des *cinq ports* :

« Très-cher et bien aimé, salut.

« Comme notre bon frère, ami et allié le roi catholique
 « d'Espagne, à notre requête et selon les traités d'ancienne
 « amitié conclus et entretenus depuis fort longtemps entre
 « ses nobles ancêtres et les nôtres, a banni des Pays-Bas
 « nos notoires rebelles et traîtres désignés par nos lettres,
 « il a réclamé de nous le même témoignage d'amitié en ce
 « qui touche les rebelles indiqués dans les lettres du susdit
 « roi, à savoir le prince d'Orange comme le principal, et,
 « comme complices de la conspiration contre le même roi,
 « le comte de Culembourg, le comte Van den Berghe, les
 « seigneurs de Lumay, d'Esquerdes et de Lumbres, Bernard
 « de Merode, seigneur de Rummen, Philippe de Marnix,
 « seigneur de Sainte-Aldegonde, le docteur Junius, Van
 « den Tynpel, de Louvain, Jean Rubens, Guillaume de
 « Trelon et autres, par le moyen desquels, comme nous
 « avons été avisée par ledit roi, plusieurs villes de Hol-

¹ Lettre de Requesens, du 12 mars 1575.

² En abandonnant les martyrs de la foi catholique, Philippe II ressentit quelque trouble de conscience et quelque honte : « Envoyez-les à Liège ou à Cambray, mandait-il à Requesens ; j'y ferai payer secrètement leurs pensions. » Lettre de Philippe II, du 2 septembre 1575. Record Office.

« lande, de Zélande et de Gueldre se sont révoltées contre
« l'obéissance dudit roi. C'est pourquoi ledit roi nous a
« requis d'expulser de notre royaume tous les rebelles et
« leurs adhérents et de défendre qu'ils y soient admis, de
« telle sorte qu'aucune relation n'ait lieu avec eux. Il n'est
« pas à notre connaissance qu'aucune des personnes sus-
« nommées se trouve à présent dans notre royaume ; mais,
« s'il s'en trouvait ou si l'on découvrait plus tard qu'il s'en
« trouve, nous vous chargeons et commandons rigoureuse-
« ment de leur faire vider immédiatement notre royaume
« sur le péril de leurs vies (*upon their uttermost perill*) ;
« et vous donnerez charge et commandement à tous les
« officiers de nos cinq ports qu'aucun d'eux ne soit autorisé
« à l'avenir à entrer, en quelque temps que ce soit, dans
« l'un de ces ports, ni ne reçoive aide, secours ou appui
« en hommes, armes et vivres dans aucun port de votre
« juridiction, et qu'aucun de nos sujets ne trafique avec
« eux jusqu'à ce qu'ils aient été réduits à l'obéissance de
« leur seigneur et prince naturel. Et ne manquez point de
« le faire, car tel est notre plaisir.

« Donné sous notre scel dans notre palais de Saint-
« James le XVI^e jour d'avril 1575, l'an dix-septième de
« notre règne ¹. »

Un personnage important se rend aux Pays-Bas : c'est le comte de Pembroke. Il donne comme prétexte de son voyage qu'il doit conduire sa femme aux eaux de Spa ; mais il s'arrêtera à Bruxelles et répétera à Requesens ces paroles d'Élisabeth : « J'enverrai à Madrid un ambassadeur

¹ Archives d'Hatfield.

« qui donnera pleine satisfaction au roi d'Espagne. Qu'on
« me laisse agir : je ferai des merveilles ¹. »

II.

COMLOT DES PURITAINS.

« La reine dont le plus beau titre est de défendre la foi,
« s'est alliée à l'Antechrist ! » Tel est le cri qu'on entend
retentir chez les sectes puritaines qui de l'Écosse se sont
répandues dans tous les comtés de l'Angleterre et surtout à
Londres ; il trouve un écho dans les consistoires des Pays-
Bas, qui se voient tout-à-coup trahis et abandonnés.

Un marchand flamand qui a longtemps habité Londres,
nommé Emmanuel Van Meteren ², est arrêté à Anvers. Il
est interrogé et avoue qu'il vient réclamer l'appui des con-
sistaires ; il dévoile les projets des Puritains qui ont résolu
de se soulever contre Élisabeth, Arundel, Hatton et leurs
amis. La reine manque à ses serments ; elle veut favoriser
les papistes et abaisser les fidèles de l'Évangile ³.

Emmanuel Van Meteren fut retenu quelque temps en pri-
son : sa vie devait assez se prolonger pour qu'il pût écrire
l'histoire des troubles de son pays en omettant toutefois cet
étrange épisode.

¹ Lettre de Requesens, du 29 juin 1575 ; Lettre de Jean de Boisschot,
du 14 juin 1575 (Arch. de Bruxelles).

² On conserve dans les archives de l'église protestante flamande de
Londres deux lettres de Marnix à Emmanuel Van Meteren, l'une du
11 janvier 1577, l'autre du 29.

³ Lettres du 21 avril et du 7 mai 1575. Brit. Mus., Galba, C. V ; Lans-
down, 21.

Déjà, quelques agents des consistoires de Hollande étaient arrivés en Angleterre pour aider les Puritains. Élisabeth les fit brûler vifs pour crime d'hérésie ¹.

III.

MISSION DE COBHAM.

Il ne reste qu'à conclure solennellement l'alliance de la reine d'Angleterre avec le roi d'Espagne ². Henri Cobham se rendra avec cette mission à Madrid. Ses instructions portent qu'il engagera Philippe II à rétablir la paix dans les Pays-Bas ; il le préviendra des pratiques du prince d'Orange avec Henri III. La grandeur de la France, si elle s'accroissait encore, deviendrait une source de dangers. C'est pour manifester son amitié qu'Élisabeth fait connaître à Philippe II qu'à plusieurs reprises et encore tout récemment elle a rejeté les mêmes propositions ³ : il est certain qu'en ce moment il y a de telles intelligences entre Henri III et le prince d'Orange que si un remède n'y est apporté aussi promptement que possible, les Pays-Bas seront livrés au roi de France ⁴. Elle engage donc Philippe II

1 Lettre de La Mothe-Fénelon, du 13 août 1575.

2 Le motif apparent de la mission de Cobham était de remercier Philippe II de l'expulsion des catholiques anglais des Pays-Bas.

3 Because we have offensives, yea now of late, refused to give eare to the like offers.

4 We know it to be overtrewed that there is at this present such intelligence between the french king and the prince of Aurange and the States of the Lowe-Countries as, if there be not some speedy remedy provided, and that very earnestly, the Lowe-Countries will be brought to the devotion of the sayd french king.

à faire droit aux griefs des populations et se déclare prête à interposer sa médiation et à déjouer toutes les intrigues ¹.

Le voyage de Cobham subit de nombreux retards. On se demandait à Madrid si l'on pouvait recevoir l'ambassadeur d'une reine hérétique, et l'on crut même devoir se faire donner une dispense du pape. Enfin Cobham remit ses lettres de créance à Philippe II le 26 octobre 1575 ; et, dans sa seconde audience, il entretint le roi d'Espagne des intelligences du prince d'Orange avec les Français et chercha à le convaincre que le meilleur moyen de pacifier les Pays-Bas était d'accepter la médiation d'Élisabeth. Chose étrange ! Quand cette communication fut discutée, Hopperus qui connaissait si bien la situation des Pays-Bas, demanda qu'on rompît avec Élisabeth. Ceux qui soutinrent qu'il fallait traiter avec elle, furent le grand-inquisiteur et le duc d'Albe. Philippe II renvoya Cobham au duc d'Albe ².

Selon quelques récits, Philippe II fut un instant disposé à donner suite aux représentations de Cobham. Il songea même à détacher de la monarchie espagnole le brûlot qui embrasait ses flancs et à créer un royaume des Pays-Bas. Bruxelles devait en être la capitale, Malines l'arsenal. Chaque ville aurait conservé sa citadelle occupée par des troupes espagnoles ou italiennes. La religion catholique eût été seule professée, mais il y eût eu un engagement solennel de ne jamais introduire l'Inquisition ³.

¹ Instructions du 1^{er} juillet 1575. Record Office et British Museum, Harley, 288.

² Lettre de Cobham à Burleigh, du 14 novembre 1575. Record Office ; Gonzalez, Mém. sur les relations de Philippe II et d'Élisabeth, pp. 397-399.

³ Document sans date (1575j). Record Office.

Quel aurait été le monarque appelé à régner dans ce nouveau royaume des Pays-Bas ? Le vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche ¹.

Catherine de Médicis disait que l'alliance de l'Angleterre et de l'Espagne était faite ². Elle s'était trompée ; car, quelques jours après les conférences de Cobham avec le duc d'Albe, une note de Philippe II lui fut remise. Elle portait que le roi repoussait toute médiation de la reine d'Angleterre. Ses sujets devaient se soumettre sans conditions : c'était la seule voie pour qu'ils pussent être reçus à merci ³.

¹ Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. IV, p. 169.

² Lettre de Dale, du 5 septembre 1574. Record Office.

³ Archives de Simancas.

CHAPITRE XIV.

LE TACITURNE CHEF-SOUVERAIN.

(janvier — octobre 1575)

Pouvoirs conférés au prince d'Orange. — Son mariage avec Charlotte de Bourbon. — Confirmation de son autorité. — Les États de Hollande l'autorisent à traiter avec un prince étranger.

I.

POUVOIRS CONFÉRÉS AU PRINCE D'ORANGE.

L'alliance avec la France renfermait, en 1575 comme depuis, cette clause secrète que le Taciturne, en abandonnant à Henri III les provinces livrées à la guerre, entendait se réserver à lui-même la Hollande et la Zélande, qui formaient en quelque sorte son patrimoine ; car de longues années s'étaient écoulées depuis que le gouvernement lui en avait été remis des mains mêmes de Philippe II.

Cette autorité supérieure et absolue traverse de nombreuses péripéties, elle porte divers noms ; mais le Taciturne ne cesse de la maintenir malgré toutes les résistances et tous les obstacles.

C'est d'abord la période de la dictature.

Au mois de janvier 1575, le prince d'Orange fait décider dans une assemblée tenue à Dordrecht que les décisions des États, dans lesquelles interviendraient à titres égaux les

nobles, les grandes et les petites villes de Hollande, et les villes de Bommel et de Buren, ne seraient définitives qu'autant qu'il les aurait approuvées ¹.

Mais bientôt la dictature ne suffit plus ; et lorsque la rupture des négociations de Breda coïncide avec les brillantes propositions de Henri III, le Taciturne juge que le moment est venu où son ambition pourra atteindre le but qu'elle poursuit depuis longtemps.

On met en délibération, au sein des États de Hollande, comment on règlera le gouvernement et la direction de la guerre ; on prévoit le renouvellement des hostilités. Aussi longtemps que la paix ne sera pas faite, le Taciturne gouvernera comme souverain et chef-supérieur (*souverain en opperhoofd*). Il sera investi de tous les pouvoirs pour la défense du pays ; il commandera les armées, recevra les deniers publics, fera rendre la justice au nom du roi, exercera le droit de grâce, créera les magistrats, maintiendra la religion réformée en faisant surseoir à l'exercice du culte catholique, mais sans toutefois inquiéter personne pour le fait de la religion.

Ce règlement préparé par les amis du prince d'Orange consacre un pouvoir si absolu qu'il soulève une vive résistance ; et un dernier article vient s'y joindre, d'après lequel un conseil (*landraad*) formé par les États de Hollande et de Zélande pourra recourir à leurs avis toutes les fois qu'il le jugera utile. Sans doute les consistoires n'étaient pas étrangers à cette nouvelle résolution : c'était donner un frein à l'ambition du prince d'Orange.

1 Wagenaar ; Nuyens.

Le Taciturne joue, en ce moment, une comédie digne de son habileté. Il répond qu'il eût désiré se retirer complètement des affaires publiques, ses intérêts particuliers et les circonstances l'y engageaient, et il eût voulu ainsi dissiper les calomnies dirigées contre lui. Il reste prêt néanmoins à exposer sa vie pour le bien du pays, si l'on consent à mettre à sa disposition de l'argent et tout ce qu'il faut pour organiser l'armée. Cependant il ne cache point ce qu'il redoute de l'action des consistoires et du contrôle du *landraad*. Assurément, il dépendait des États de ne lui attribuer que la part d'autorité qu'ils jugeaient convenable, car il n'en avait jamais recherché qu'autant qu'il en fallait pour le bien du pays ; mais n'y avait-il pas lieu d'examiner les statuts des Églises et d'en retrancher tout ce qui pouvait nuire au pouvoir civil ? Ne convenait-il pas aussi de déterminer plus strictement les attributions du *landraad* ? Quoiqu'il en fût, il était à désirer que le règlement ne fût pas l'œuvre exclusive des États et qu'il fût ratifié par le vote du peuple. C'était, aux yeux du Taciturne, une consécration de son pouvoir, qui le rendait légitime et l'affranchissait de toute résolution contraire qu'à l'avenir les États eussent pu adopter. *Vox populi suprema lex* ¹.

Le 4 juin 1575, les États de Hollande et de Zélande confirment l'union de ces deux provinces sous le gouvernement du prince d'Orange *chef-souverain* ².

¹ Res. van Holland (mai 1575).

² Res. van Holland (juin 1575).

II.

MARIAGE DU PRINCE D'ORANGE ET DE CHARLOTTE DE
BOURBON.

Huit jours après, le mariage du prince d'Orange avec Charlotte de Bourbon - Montpensier était célébré à la Briele, où Marnix l'avait conduite. Le prédicateur, digne successeur de Jean Michiels, était en ce moment Herman Modet, l'auteur du sac de Notre-Dame d'Anvers ¹. Il avait fallu faire déclarer par d'autres ministres, parmi lesquels était Jean Taffin, qu'il était licite au Taciturne, bien qu'une autre épouse vécût encore, de contracter ce mariage ². L'adultère d'Anne de Saxe était établi par Marnix et d'autres témoins, et cette nouvelle union avait été annoncée même à la maison de Saxe. Il eût fallu ajouter que de ce côté s'élevaient d'énergiques réclamations ; et, selon le landgrave de Hesse, un juge équitable, en pesant les torts de Guillaume et d'Anne, serait arrivé *ad mutuam parium delictorum compensationem* ³.

Marnix avait joué un rôle également important dans la répudiation d'Anne de Saxe et dans le mariage de Charlotte de Bourbon. C'était à lui qu'avait été adressée une lettre où le Taciturne disait : « Quant au conseil du landgrave d'emmurer celle que savez et après faire courir le bruit qu'elle seroit morte, je ne le trouve point mauvais » ;

¹ Hooft, l. VI, p. 252.

² Groen, t. V, p. 223.

³ Lettre du landgrave de Hesse, du 20 avril 1575.

et Marnix avait répondu que cela lui semblait bien raisonnable ¹. En effet Anne de Saxe fut emmurée. Toutes les fenêtres de son cachot furent fermées, et un faible rayon de lumière n'arrivait jusqu'à elle que par une étroite ouverture pratiquée au-dessus du guichet : elle devait passer plus de deux années dans ces tortures, et l'on ne grava pas même son nom sur sa tombe ².

La femme qui devait prendre la place de la fille du duc Maurice, valait-elle mieux qu'elle ? J'ai déjà raconté l'aventure de cette abbesse de Jouarre qui, après quatorze ans passés dans le cloître, vend les bijoux du monastère et s'enfuit avec le capitaine La Lune ³. En Allemagne, Louis de Nassau la recherche et puis la dédaigne. Elle trouve, dit-on, un autre amant dans le duc Casimir ⁴. Enfin, quand on apprend que Guillaume de Nassau songe à l'épouser, un cri d'indignation s'élève à la fois dans la maison même du Taciturne et parmi les princes allemands ⁵. Jean de Nassau s'y oppose vivement, et ce même landgrave

¹ Lettre de Marnix, du 2 mai 1575 Groen. t. V, p. 192.

² Raumer, Hist. Taschen., 1836 ; Juste, Guill. le Taciturne, p. 174.

³ On disait que l'abbesse de Jouarre s'était enfuie par le conseil de Georges d'Amby. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3182, ff. 54 et 58.

⁴ Lettre de Morillon, du 22 août 1575.

⁵ Telle était la colère de l'électeur de Saxe qu'il fit rédiger un mémoire par questions et réponses, dirigé en termes violents contre Charlotte de Bourbon. Je l'analyse en en adoucissant les termes : « Que faut-il croire de ses désordres avant son mariage ? Ils remontent à sa jeunesse ; elle les a continués dans son monastère aussi bien qu'au château d'Heidelberg où elle vivait entourée d'hommes corrompus. » — On va jusqu'à l'accuser d'avoir trompé le prince d'Orange au moment où elle l'épousait et d'avoir favorisé ses désordres pour obtenir son pardon (Ms. de la bibl. de Dresde cité dans l'Annuaire de M. Raumer, 1836).

de Hesse qui avait conseillé d'emmurer Anne de Saxe, s'explique sans détours : « *Si pietatem respicias*, il faut « considérer que c'est une Française et une religieuse, « de plus une nonne échappée (*verlauffene*) dont on dit de « divers côtés que sa conduite n'a pas été trop sévère « dans son cloître : il ne faut pas s'enfoncer de plus en « plus dans le boubier ¹. » — « En vérité, ajoute-t-il « dans une autre lettre, il semble que le prince d'Orange « ait perdu la raison, et c'est le signe de la colère de « Dieu ². »

De vifs murmures éclatent en Hollande. Le mariage du Taciturne avec Charlotte de Montpensier, c'est de sa part un acte éclatant de sympathie pour l'influence française que repoussent les populations ³. Et puis ce choix paraît étrange. Pourquoi le Taciturne n'attend-il pas la mort d'Anne de Saxe ? Anne de Saxe avait plutôt besoin de deux maris que le Taciturne de deux femmes. « La bonne « abbesse » n'était-elle pas assez décriée par sa fuite et ses aventures ? Le duc Casimir et Louis de Nassau n'avaient-ils pas réussi assez aisément à lui plaire, et la robe de religieuse qu'elle avait conservée, n'offrait-elle pas un étrange contraste avec ses mœurs ⁴ ?

¹ Groen, t. V, p. 227.

² Nullum certius indicium imminentis pœnæ divinæ quam si quis ratione sua defraudetur. Lettre du landgrave de Hesse, du 2 juin 1575. Groen, t. V, p. 208.

³ Lettre de Daniel Rogers, du 9 octobre 1575. Record Office.

⁴ Lettre de Morillon, du 22 août 1575.

III.

CONFIRMATION DES POUVOIRS CONFÉRÉS AU TACITURNE.

Il ne s'agit plus que de consolider l'autorité du prince d'Orange afin qu'elle lui serve à remplir ses promesses vis-à-vis de Henri III. Le 20 juillet 1575, les pouvoirs conférés au Taciturne sont confirmés, bien que le *landraad* soit maintenu ¹. Cinq nobles seulement adhèrent à ce qui se passe ; il n'y en a que deux qui siègeront parmi les vingt-un membres du *landraad*. Un grand nombre de villes n'ont point fait parvenir leur adhésion ; mais il est entendu qu'on prêtera serment au prince d'Orange ².

Cela ne suffit pas. Le prince d'Orange a déclaré que si l'on ne supprime pas le *landraad*, il se retirera ; il réclame l'autorité absolue telle que l'exerçaient les comtes de Hollande, sans qu'elle soit limitée par aucune loi, condition ou restriction. On lui accorde tout ce qu'il demande. Un pouvoir absolu est remis entre ses mains ; mais on le supplie de ne pas abolir le *landraad* ³.

« Il est certain, porte un mémoire conservé à Londres,
 « que le prince d'Orange a pris possession des Pays-Bas.
 « On lui fait hommage, non pas comme à un roi, moins

¹ Voici en quels termes se trouve définie l'autorité attribuée au prince d'Orange : Volkomen autoriteyt en macht om als souverain en overhoofd te gebieden en te verbieden alles wat tot conservatie en bescherming der landen dienlyck en ondienlyck zal mogen zyn. Resol. Van Holland (20 juillet 1575).

² Res. van Holland (juillet et août 1575).

³ Res. van Holland (20 septembre 1575).

« encore comme à un tyran qui gouverne à sa volonté et
 « à son plaisir, mais comme à un noble et comme à un
 « justicier (*justicer*) avec le nom et le titre de duc et de
 « comte. » La Hollande et la Zélande n'ont-elles pas eu de
 tout temps des souverains particuliers ? N'ont-elles pas le
 droit de s'affranchir du joug de l'Espagne ¹ ?

Le but ambitieux du prince d'Orange était atteint. Il allait régner comme comte de Hollande là où il avait jusqu'alors invoqué comme seul titre le droit de gouverneur au nom de Philippe II ; mais, pour protéger contre les Espagnols cette souveraineté née la veille et bien contestée encore au sein des populations, il compte, en vertu des engagements secrets qui ont été pris, sur le patronage de la France.

IV.

LE PRINCE D'ORANGE EST AUTORISÉ A TRAITER AVEC UN PRINCE ÉTRANGER.

Le 9 juillet 1575, les États de Hollande décident qu'on examinera, de concert avec le prince d'Orange, à quels princes on pourra s'adresser pour être secouru ; mais ils y ajoutent la double condition de ne pas se séparer de Philippe II et de n'accepter la protection d'aucun monarque étranger, sans pouvoir à plus forte raison lui livrer le pays ². On reconnaît ici un effort de ceux qui espéraient encore la réconciliation et la pacification ; mais en ce moment il ne devait pas réussir.

¹ Record Office.

² Res. van Holland (9 et 12 juillet 1575).

✓ Trois mois après, le 13 octobre 1575, on décide, au sein des États de Hollande, que, vu la tyrannie du roi, il y a lieu d'abjurer son autorité et de recourir à quelque autre potentat pour obtenir son appui dans les nécessités présentes ¹. Ce choix, on l'abandonne au prince d'Orange ², avec cette seule réserve qu'en ce qui touche l'administration du pays, les États seront consultés ³.

Tout indiquait dans cette décision l'intervention du prince d'Orange, et la dernière clause n'avait d'autre but que d'assurer, quel que fût le traité à conclure, l'autorité qu'il devait continuer à exercer en Hollande.

Le prince d'Orange chargea aussitôt le seigneur de Lumbres de faire connaître à Catherine de Médicis la déclaration qu'il venait d'obtenir des États de Hollande. En même temps il remettait au seigneur de Lumbres une lettre adressée à la reine-mère où il lui exprimait l'entière et vraie dévotion qu'il avait à son service et où il la priait de lui continuer « son accoustumée bonne faveur vers luy et
« ainsi, ajoutait-il, l'obliger grandement à estre et demeu-
« rer tousjours très-humble et fidèle serviteur de Leurs
« Majestés et de plus en plus penser à tout ce qui peult
« concerner au bien et grandeur de Leurs Majestés et de
« leur couronne ⁴. »

¹ Het verkiesen van eenen anderen potentatet tot hulpe in de nood.

² Stellende de electie ende verkiesinge van dien tot discretie van Syne Excellentie.

³ Res. van Holland (13 octobre 1575).

⁴ Lettre du prince d'Orange, du 12 octobre 1575. Groen, t. V, p. 284.
— C'est probablement au sieur de Lumbres que se rapporte une lettre du docteur Dale, du 2 novembre 1575, où il annonce à Burleigh qu'un agent du prince d'Orange est arrivé à Paris pour réclamer le secours du roi. Lettre de Dale, du 2 novembre 1575. Record Office

Le dernier mot de cette intrigue est prononcé par le landgrave de Hesse. Le prince d'Orange, écrit-il à l'électeur de Saxe, cherche *protectionem* : il trouvera peut-être *subjectionem* ¹.

¹ Groen, t. V, p. 228 (15 juin 1575).

CHAPITRE XV.

LA FRANCE. — LES COMLOTS DU DUC D'ALENÇON.

(février — septembre 1575)

Projets formés en faveur du duc d'Alençon. — Ses complots. —
Armements de Condé.

I

PROJETS FORMÉS EN FAVEUR DU DUC D'ALENÇON.

L'ambition des Huguenots et l'intérêt politique d'Élisabeth s'unissaient pour susciter à Henri III des ennemis jusqu'au sein de ses États et de sa cour.

Parmi les instruments des factions excitées au souffle du parti de la Réforme se retrouvait toujours au premier rang le duc d'Alençon ¹ ; mais Henri III, d'accord avec sa mère, n'avait rien négligé pour satisfaire son ambition en l'éloignant de la France.

Le premier projet est de l'envoyer à Cracovie. Pibrac sera chargé de le recommander aux Polonais afin qu'ils lui assurent la succession de son frère ; mais ils élisent Étienne Battori, et Henri III sera réduit à se réserver à lui-même le vain titre de roi de Pologne ².

¹ Dans une lettre adressée au ministre Taffin le 8 mai 1574, on lisait que Charles IX, en faisant arrêter le duc d'Alençon, « avoit rompu de « grands desseins. » Groen, t. V, p. 2.

² Davila, l. VI ; Dupleix, p. 38. — Une ambassade polonaise était venue

Le second projet est de lui créer une souveraineté en Italie. Catherine de Médicis voudrait lui abandonner tout ce qu'elle possède près de Florence ; puis elle conçoit l'idée de profiter des troubles de Gênes pour lui donner la seigneurie de cette célèbre cité. On sait bien que don Juan d'Autriche ne le permettra point ; mais on compte sur l'appui du duc de Savoie et du duc de Toscane ; et puis ne pourrait-on pas appeler à Toulon la flotte des Ottomans pour que de là ils aillent assaillir l'Andalousie et reconquérir Grenade ¹ ?

Reste enfin l'ancien projet, sans cesse présent à tous les esprits, mais bien difficile à exécuter, d'assurer au plus jeune des Valois la souveraineté des Pays-Bas. Mondoucet l'eût désiré, et il avait écrit en ce sens à Henri III lorsque celui-ci était encore à Venise ². Dale disait au mois de novembre 1574 qu'il ignorait si le roi pensait encore à la vieille affaire de son frère ³. Cette vieille affaire avait le tort d'être le plan des Huguenots bien plus que celui du roi.

Henri III ne néglige rien pour calmer une menaçante jalousie : il charge La Châtre qui se rend à Londres pour notifier son sacre et son mariage, de ne pas oublier de recommander son frère à la reine d'Angleterre ⁴. De son côté, Catherine de Médicis le caresse et le flatte ⁵.

sommer Henri III de déclarer s'il voulait rester roi de Pologne. Rapport du 15 août 1574 (Arch. de Bruxelles). Il affirmait que telle était son intention, mais c'était pour réserver la couronne à son frère. Lettre du seigneur de Maintenon, du 12 mars 1575.

¹ Lettres d'Alamanni, du 1^{er} juillet et du 2 août 1575.

² Mézeray, t. III, p. 458.

³ Lettre de Dale, du 8 novembre 1574. Record Office.

⁴ Mém. de Beauvais, p. 13.

⁵ Lettre de Dale, du 3 septembre 1575.

Le duc d'Alençon reconnaît fort mal tous ces soins : les Huguenots veulent en faire leur chef ¹.

En effet le duc d'Alençon offrait à Condé son appui dans les affaires de France, afin qu'à son tour « il eust moyen « de dresser une telle entreprise sur les Pays-Bas ². » En même temps il correspondait avec Damville ³. Il entretenait aussi de secrètes relations avec la reine d'Angleterre. Le docteur Dale, dans une dépêche chiffrée à Élisabeth, l'assure qu'il se tiendra lié à son service toute sa vie ⁴.

Madame de Sauve révèle au roi tout ce qu'elle apprend du duc d'Alençon. Quant au roi de Navarre, elle le domine assez pour le réconcilier avec les Guise ⁵. Entre ces deux princes, l'entente politique s'efface de plus en plus devant des rivalités d'amour que Madame de Sauve entretient à plaisir : les mêmes épreuves devraient les rapprocher, mais leurs discordes sont si vives que l'on craint qu'ils ne se coupent la gorge ⁶.

II.

COMLOTS DU DUC D'ALENÇON.

Déjà, en revenant de Reims, Henri III avait accusé son frère de lui avoir tendu des embûches près de Compiègne ⁷.

¹ Rapport du 6 mai 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Mém. de la Huguerie, t. I, p. 371.

³ Voyez une lettre du duc d'Alençon à Damville, du 5 avril 1575. Ms. 3201, f. fr., Bibl. Nat. de Paris, f^o 69.

⁴ Record Office.

⁵ Lettres d'Alamanni.

⁶ Lettres de Dale et de Wilkes, du 13 juin 1575. Record Office.

⁷ Lettre de Dale, du 23 mars 1575. Record Office.

Les mêmes soupçons le suivirent à Paris. Un jour, un de ses valets de chambre vint lui déclarer que le duc d'Alençon l'avait engagé, au moment où il mettrait la fraise du roi, à le piquer au cou avec une épingle empoisonnée. Un autre jour, comme il se trouvait à l'hôtel du comte de Château-Vilain, il fut pris de douleurs si violentes à l'oreille que les médecins le jugèrent perdu, et on crut y reconnaître, comme à la mort de François II ¹, l'action de quelque poison sur le cerveau. Et c'était le duc d'Alençon, qui allait recueillir l'héritage de celui qu'on désignait comme sa victime ! Henri III s'en préoccupait vivement : « Faut-il, « s'écriait-il, que je laisse ma couronne à ce méchant ? » Puis, s'adressant au roi de Navarre, il ajouta : « Vous savez « que j'ai toujours vécu avec vous comme avec un frère ². « Je veux vous découvrir la plaie de mon cœur et vous « dire que je ne mourrai pas content si je sais que ce « méchant qui est cause de ma mort, me succède. Il faut « que vous trouviez moyen de vous en défaire et de vous « assurer de tous vos amis. » Comme le roi de Navarre se montrait peu disposé à servir d'instrument à une vengeance exécutée en dehors de toutes les formes régulières, le roi insista en disant que sa résolution était fondée non pas sur la vengeance, mais sur la justice, qu'il était tenu de ne pas laisser son royaume à un esprit capable de le détruire et que Dieu le punirait s'il ne détournait pas ce malheur de la France.

¹ On avait raconté, lors de la mort de François II, qu'un de ses valets avait enduit de poison son bonnet de nuit de telle sorte qu'il en était résulté un abcès au cerveau.

² Le roi de Navarre aimait à se vanter de l'affection que lui avait toujours portée Henri III.

Puis Henri III envoya chercher le prévôt des marchands et lui ordonna de faire tout ce que lui commanderait le roi de Navarre. La salle où le roi était couché, se remplit rapidement de princes, de seigneurs, d'officiers de la couronne. En ce moment le duc d'Alençon entra : il jeta un regard sur son frère épuisé par les souffrances et sortit sans saluer personne. Déjà il croyait être roi ; mais il en fut autrement. Henri III guérit : on n'oublia pas toutefois le mot de Souvray qui, dévoué au roi à Paris comme pendant le voyage de Reims, avait juré avec deux de ses amis que s'il succombait à ce mal soudain et inexpliqué, ils vengeraient sa mort en allant frapper à l'heure même le duc d'Alençon ¹.

A peine le roi a-t-il reparu à la cour que d'autres sujets d'inquiétude se révèlent. On découvre un complot formé par douze ou quinze cents étudiants de l'université pour frapper tous les Italiens, c'est-à-dire les conseillers et les agents de Catherine de Médicis. Une brèche avait été faite dans les remparts de Paris pour que le chef secret de la conspiration, si elle ne réussissait point, pût fuir hors de la capitale. Ce chef, à ce que déclarent les étudiants, c'est le duc d'Alençon, chez qui l'esprit d'intrigue tient lieu de tout courage. Le roi accourt au conseil, ayant à la main la relation de ce que l'on vient de découvrir. Catherine de Médicis cherche en vain à s'interposer. « C'est vous, ma mère, réplique Henri III, qui le soutenez. Sans vous il ne serait pas si hardi ; mais j'aurai raison de lui. » Le bruit court que le duc d'Alençon a été arrêté. Il n'en est

¹ Matthieu, l. VII ; Dupleix, p. 32 ; Mém. de Nevers, t. I, p. 79 (d'après le récit de Henri IV).

rien ; mais le chancelier a été chargé de l'interroger, et on le menace de le jeter à la rivière ¹.

Catherine de Médicis, effrayée du retour des guerres civiles, s'efforçait de cacher ces dissensions et ces luttes fratricides. Dans les derniers jours du mois d'août 1575, le roi se montra au Palais dans une cérémonie solennelle, accompagné du duc d'Alençon et du roi de Navarre, « qui y assistèrent comme à force et par regret ². »

III.

ARMEMENTS DE CONDÉ.

Une tempête jeta sur les côtes de Normandie un secrétaire du prince de Condé, qui venait probablement de la Rochelle et qui se rendait en Angleterre. On trouva sur lui des papiers fort importants, et Catherine de Médicis affirma, pour justifier son supplice, qu'il avait avoué le projet d'assassiner le roi. Les documents qui avaient été saisis, se rapportaient à un soulèvement général des Huguenots, et sans doute on y rappelait la part que le duc d'Alençon prenait à ce complot ³.

Les Huguenots s'étaient plaints vivement à Élisabeth de ne pas recevoir les subsides qu'elle leur avait promis. S'ils

¹ Record Office, Calendar, nos 211 et 265 ; Lettres de Dale, du 3 et du 6 juillet 1575 ; Journal de Pierre de l'Estoile (3 juillet 1575) ; Lettres de Languet, du 16 août et du 1^{er} septembre 1575.

² Journal de Pierre de l'Estoile (27 août 1575).

³ Journal de Pierre de l'Estoile (13 août 1575) ; Lettre du seigneur d'Yve, du 16 septembre 1575.

obtenaient quelque argent, ils pourraient écraser leurs ennemis, et sur terre comme sur mer ils seraient désormais à ses ordres ¹.

Dans les derniers jours de juillet, le prince de Condé et le seigneur de Méru reçurent au château d'Heidelberg des mains de l'électeur palatin cinquante mille couronnes que leur prêtait Élisabeth, et ils en donnèrent quittance, l'un comme chef de ceux de la religion en France (on ajoutait : associés aux catholiques), l'autre comme gouverneur de Paris et de l'Île de France ².

Trois lettres de Condé, écrites le même jour, constatent les obligations qui le lient à l'Angleterre. Il remercie Élisabeth en lui déclarant qu'elles dureront autant que se prolongera sa vie ³. Il écrit au comte de Sussex : « Par ce « moyen, ceste sainte entreprise sera accompagnée de « bons événemens à la gloire et à l'honneur desquels vous « participerez des premiers ⁴ ; » et à Walsingham qu'il en résultera également pour lui un honneur immortel. Quant à Condé, rien ne pourra affaiblir « l'estroite obliga- « tion pour l'acquit de laquelle, ajoute-t-il, vous trouverez « ce que sçauriez espérer d'ung prince esloigné de toute « espèce d'ingratitude ⁵. »

Il ne reste au prince de Condé qu'à s'acquitter aussi de ses obligations vis-à-vis de l'électeur palatin. Il s'engage à

¹ Would be at her command at sea and land to do her service. Lettre d'Éd. Chester, du 2 juillet 1575. Record Office.

² Record Office (23 juillet 1575).

³ Lettre de Condé à Élisabeth (27 août 1575). Record Office.

⁴ Lettre de Condé au comte de Sussex (27 août 1575). Br. Mus., Titus, B. VII.

⁵ Lettre de Condé à Walsingham (27 août 1575). Record Office.

ne pas déposer les armes si le roi de France ne lui abandonne la possession des villes de Metz, Toul et Verdun ¹.

Ces nouvelles arrivent jusqu'en France. Catherine de Médicis interroge le docteur Dale. Celui-ci répond qu'il ne sait rien ².

Cependant le prince de Condé a terminé ses préparatifs, et son armée réunie ne compte pas moins de vingt-trois mille hommes ³.

Le seigneur de Laval commande l'avant-garde composée de quinze cents arquebusiers à cheval au corselet noir et rouge. On lit sur leur drapeau : « Nul exempté. Tout à la « mort ! »

Puis vient le bataillon du prince de Condé, qu'entourent douze cents gentilshommes allemands ayant chacun cinq chevaux et deux cents gentilshommes français portant la lance sur la cuisse. Leur drapeau n'offre que ces mots : « Dieu me garde de mes ennemis ! Vive le prince ! »

Les fils de l'amiral de Coligny et du seigneur d'Andelot ont chacun cent gentilshommes allemands et cinq cents lansquenets pour leur garde. Ils ont écrit sur leur drapeau : « Dieu soit moy propice et favorable ! », et au-dessous : « Pour le deuil et vengeance ! »

Le duc des Deux-Ponts conduit quatre compagnies de pistoliers vêtus de noir et rouge.

Méru est entouré de deux mille trois cents reîtres. Son drapeau porte ces mots : « Vive l'Évangile ! »

1 Déclaration du 27 septembre 1575. Record Office (Cal. n° 711).

2 Lettre de Dale, du 7 septembre 1575. Record Office.

3 Thomas Wilkes était à cette époque à Strasbourg, et l'on trouve dans ses lettres de nombreux détails sur les armements de Condé.

Pardaillan, suivi de trois cents chevaux et de quinze cents hommes de pied, avait placé sur son drapeau cette légende : « Me venger de mes ennemis ! »

Le duc Casimir commande à douze cents gentilshommes reîtres et à douze cents lansquenets. Il a avec lui quinze canons, et la devise qu'il a inscrite sur son drapeau, rappelle son zèle pour ses alliés : « Je suis amy jusques à la « mort ¹. »

Les Huguenots accourent de Picardie et de Champagne pour ouvrir aux reîtres le passage de la Meuse.

Qu'attendent Condé et ses alliés pour porter la main sur le trône de Henri III ? L'arrivée d'un prince de la maison de France, celle de son propre frère : on dit qu'ils ont promis au duc d'Alençon de le faire roi ².

¹ Rapport du 20 septembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Philippe de Lalaing, du 25 septembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE XVI.

LA FUITE DU DUC D'ALENÇON.

(15 septembre — 21 novembre 1575)

Fuite du duc d'Alençon. — Le duc d'Alençon à Dreux. — Armements de Henri III. — Négociations de Catherine de Médicis. — La balafre du duc de Guise. — Conférences de Châtellerault. — La trêve de Champagne.

I.

FUITE DU DUC D'ALENÇON.

Le duc d'Alençon, depuis plusieurs jours, préparait sa fuite ; et, dans ce projet, il était surtout aidé par sa sœur Marguerite et par deux de ses confidents : Bussy d'Amboise et Simier.

Marguerite de Valois, peu aimée de Henri III, délaissée par le roi de Navarre, reportait sur son plus jeune frère l'activité d'un esprit avide d'intrigues et d'aventures ¹.

Bussy d'Amboise était l'un des plus fameux spadassins de la cour, toujours prêt à mettre l'épée à la main et plus redoutable dans les duels que dans le combat. Il avait su plaire à la reine de Navarre, et, à ce titre, il pouvait servir activement près d'elle les intérêts du duc d'Alençon. Son aïeul Jean de Bussy était l'un des compères de

¹ Lettres d'Alamanni (juin et juillet 1575).

Louis XI. Sa mère avait pour frère le cardinal d'Amboise. Quoique diffamé par de nombreux scandales, il était abbé commendataire de Bourgueil dans un temps où, malgré la licence de ses récits, Pierre de Bourdeille était abbé commendataire de Brantôme.

A côté de Bussy se place Jean Simier. Issu d'une famille de Lorraine qui a été nourrie sous le bon roi René dans le culte des lettres, il est insinuant et habile, à la fois orateur et courtisan. Plus il doit à la faveur de son maître, plus il se confond avec les seigneurs ; car il s'est fait un brillant écu au champ d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles d'or, sur laquelle s'étalent deux lions de sable et de plus (contraste assez étrange) une fleur de lis et un croissant ¹ : il emprunterait volontiers aux seigneurs de La Marck leur célèbre devise : « Si Dieu ne veut m'aider, le diable ne peut me manquer. »

Tous les deux prodiguent au duc d'Alençon un complet dévouement ; mais l'un le sert par son audace, l'autre par ses ruses.

Le duc d'Alençon, mêlé à tous les désordres de la cour des Valois, sortait souvent le soir pour ne rentrer que fort avant dans la nuit. Chaque fois il en résultait de vives alarmes, et il encourait, à son retour, tous les reproches de sa mère.

Henri III avait reçu quelque avis que le duc d'Alençon cherchait à sortir de Paris ; mais, lorsqu'il l'interrogea à ce sujet, le jeune prince protesta qu'il n'avait jamais songé à le quitter, n'ayant aucun sujet de se plaindre ².

¹ Bibl. Nat. à Paris, Cabinet des titres.

² Mém. de Nevers, t. I, p. 94.

Le même soir (15 septembre 1575), vers six heures, le duc d'Alençon se fit apporter le pourpoint de son malheureux ami La Mole, qu'il conservait avec soin, et il le revêtit en disant à Bussy et à Simier qu'il le porterait le premier jour de bataille comme gage de sa vengeance ¹ ; puis, enveloppé dans un manteau il se dirigea vers la porte Saint-Honoré où une dame aimée de Simier le fit entrer dans son coche et le déroba ainsi à tous les yeux.

Quelques moments après, le duc d'Alençon, échappant à la surveillance de sa mère et du roi, avait quitté Paris ².

Vers neuf heures du soir, Henri III demande à la reine de Navarre pourquoi le duc d'Alençon n'a point paru à sa table et s'il est malade. On le fait chercher dans sa chambre, mais inutilement ; on supposait qu'il était, selon son habitude, chez quelque dame de la cour : on ne l'y trouve pas davantage. On visite tout le château du Louvre ; on parcourt les rues de la capitale : personne n'a vu le duc d'Alençon. Selon le vif et élégant langage de la reine de Navarre, « à ceste heure-là l'alarme s'échauffe. Le roi
« se met en colère, menace, envoie quérir tous les princes
« et seigneurs de la cour, leur commande de monter
« à cheval et de le luy ramener vif ou mort, disant qu'il
« luy fera cognoistre la folie de s'attaquer à un roy si
« puissant que luy ³. » Le duc de Nevers, quoique souffrant d'une blessure au genou, montra seul quelque zèle

¹ Lettre de Dale, du 13 septembre 1575.

² Mém. de Marguerite de Valois, l. II ; Journal de Pierre de l'Estoile ; Mém. de Nevers, t. I, p. 82 ; Lettre italienne du 16 octobre 1575. Brit. Mus. Egerton, 1089, p. 713.

³ Mém. de Marguerite de Valois : Mém. de Nevers, t. I, p. 824.

pour obéir aux ordres du roi ; mais l'aube colorait déjà le ciel de ses premières lueurs, et il était trop tard pour atteindre le fugitif.

Le prévôt des marchands se rend à quatre heures du matin chez le président du parlement pour lui apprendre ce qui s'est passé. Une vive agitation se répand dans la capitale ¹, à mesure que se réveillent ses nombreux habitants trop souvent troublés par les péripéties inattendues des guerres civiles. Les uns redoutent de nouveaux malheurs ; d'autres plaisantent sur la mission confiée au duc de Nevers et se demandent pourquoi, afin d'attraper Monsieur qui court si vite, on a fait choix d'un boiteux ².

Cependant le roi s'émeut ; il s'agite dans son lit, tandis que près de lui la reine-mère fond en larmes ³. Il est résolu qu'on adressera aussitôt à tous les gouverneurs des provinces des lettres où le roi déclare que dans ses plus grandes afflictions il prend son recours, après Dieu, à l'affection de ses sujets. Il ne se souvient pas d'avoir jamais été engagé dans une plus grande affaire ; il leur fait part de sa douleur ; il compte sur leur appui. Le duc d'Alençon a fui sans que l'on sache ce qu'il est devenu, sans qu'on lui ait donné

¹ « La court est fort troublée. Le frère du roi est parti de Paris sans dire adieu à son hoste, lui quatrième. Il est bruict qu'il a pris le chemin de la Normandie là où il a trouvé quelques quatre ou cinq cens chevaux qui l'attendoient, et ne sçait-on encoires là où il est. » (Arch. de Bruxelles).

² Brantôme, t. IV, p. 383.

³ Lettre de Dale à Walsingham (Record Office). « Jamais je n'avais vu « la reine-mère si triste, » écrit Alamanni (Lettre du 22 septembre 1575).— Personne, dit Morillon, ne plaignait la reine-mère ; elle avait mérité, par sa faiblesse à l'égard du duc d'Alençon, ce qui arrivait. Lettre de Morillon, du 2 octobre 1575.

quelque occasion de prendre une semblable résolution, à en juger par l'amitié fraternelle dont il a reçu tant de preuves. Il faut empêcher qu'il ne passe outre ; il faut surveiller tous les chemins et fermer tous les passages ; et le service le plus agréable qu'on puisse rendre au roi et pour lequel il demeura éternellement l'obligé de ceux qui le lui rendront, c'est d'arrêter le duc d'Alençon en quelque lieu que ce soit. Dès ce moment, tous les gentilshommes doivent se tenir prêts à monter à cheval et à rejoindre le roi ¹.

Henri III écrivait au même moment à M. de Rambouillet pour lui annoncer qu'encore qu'il eût toujours aimé vivement son frère le duc d'Alençon sans lui avoir donné aucune occasion de mécontentement, celui-ci s'était éloigné par quelque mauvais conseil, et il le priait de prendre le prince fugitif de quelque manière que ce fût, et de le lui amener : ce qui serait le plus grand et digne service qu'il pourrait jamais recevoir de lui ².

Enfin, comme le bruit courait que le duc d'Alençon voulait se diriger vers Sedan ³ et de là vers le prince de Condé, peut-être même vers le prince d'Orange ⁴, des lettres spéciales furent adressées aux commandants des forteresses de Picardie et notamment au gouverneur de Guise. Sans doute, ceux qui avaient séduit le duc d'Alençon par leurs

¹ Mém. de Nevers, t. I, p. 92, avec la fausse date du 6 septembre (lisez : 16 septembre).

² Revue rétrospective, 2^e s., t. V, p. 246 ; Collection des autographes de M. de Montigny, p. 232.

³ On disait que le rendez-vous des Huguenots avait été fixé à Sedan. Lettre de l'archevêque de Cambrai, du 4 juillet 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Philippe de Lalaing, du 27 septembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

conseils, ne manqueraient point, en se servant de tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, d'exécuter leurs mauvaises et pernicieuses entreprises, telles qu'ils les avaient imaginées. Il y avait donc lieu de veiller à ce qu'ils ne parvinssent point à surprendre certaines villes ; et, si le duc d'Alençon cherchait à y pénétrer, il fallait ne l'y laisser entrer que pour l'arrêter sans hésitation et sans crainte ¹.

La fuite du duc d'Alençon fut d'abord diversement interprétée. Parmi les protestants, il y en eut qui crurent que c'était une ruse de la reine-mère pour opposer dans la conduite du parti huguenot un compétiteur au prince de Condé ². Parmi les catholiques et surtout aux frontières des Pays-Bas, on soupçonna aussi Catherine d'avoir favorisé son évasion afin qu'il pût librement tenter la conquête des provinces occupées par les Espagnols ³ ; mais bientôt ces impressions s'effacèrent. Les catholiques comprirent tout le danger ; les Huguenots, toute l'importance de l'appui qui leur était offert.

Un ancien serviteur du duc d'Alençon, effrayé de voir son maître livré à des mains qui, en défendant la Réforme, servaient avant tout la cause de la révolution, l'avertissait

¹ Lettre de Henri III, du 16 septembre 1575, à M. de l'Eschelle gouverneur de Guise (Arch. de Bruxelles).

² De Thou, t. VII, p. 287.

³ Charles de Largilla écrit, le 23 septembre 1575, qu'il est difficile de croire que le duc d'Alençon ait fui de Paris sans que cela fût su. « Il est grandement à doubter que ce ne soit une chose faite à la main. » — Dans une autre lettre du 21 septembre 1575, Philippe de Licques exprime aussi une grande crainte de trahison : « pour voir les affaires de la court de France tant bizarres et plaines de faintise et de dissimulation. » (Arch. de Bruxelles).

du rôle qu'il allait remplir. Quels étaient donc les hommes dont il favoriserait les projets ? Ceux que l'on ne voyait paraître que dans les moments où tous les crimes restaient impunis et qui voulaient perpétuer la terreur dont ils étaient entourés, en recourant de nouveau aux violences et aux outrages. « Simples et povres personnes et en nombre infiny ne tâchent que fere perdre la race et la mémoire de vostre maison, car ils ne veullent plus de roy, les appelant tirans et usurpateurs. » Ils voulaient anéantir à la fois la postérité et la mémoire de ses aïeux. S'ils flattaient le duc d'Alençon en lui promettant d'en faire un monarque en peu de temps, c'était seulement pour le rendre plus enclin à leur parti. Chez eux on ne parlait plus de roi, mais d'association et de fraternelle amitié « avec tous esgaulx en honneurs et en biens. » Ceux qui l'attiraient dans ce borbier, ne l'en retireraient pas. Ils se flattaient, par ambition, d'être ses compagnons afin qu'un jour, de gens perdus et accusés de lèse-majesté ils devinssent des princes ou des pairs. Le duc d'Alençon n'avait-il pas assez tenté la fortune ? Pouvait-il oublier qu'il n'avait dû la vie qu'aux prières de sa mère ? Verrait-on s'accomplir la prophétie de François 1^{er}, qui annonçait la prochaine ruine de sa maison, et fallait-il que son petit-fils, portant le même nom que lui, en devint l'auteur, de telle sorte qu'il rendit sa mémoire odieuse à jamais ¹ ?

Les Huguenots se réjouissaient : à la Rochelle, à Nîmes, à Montauban ils rendirent au Ciel de solennelles actions de grâces pour la liberté de ce prince que par allusion

¹ Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3939, p. 39, et 3969, p. 114.

à son ancien prénom ils appelaient le nouvel Hercule qui extirperait tous les monstres de la France ¹.

Au-delà des frontières, à Florence et jusqu'à Venise, l'émotion fut profonde. L'ancien ambassadeur de la cité des doges à la cour de Catherine de Médicis, Jean Michieli, rédige en ce moment sa *Relation*, et il ne manque point d'y dépeindre la France vivement agitée par la fuite du duc d'Alençon. La reine-mère, habile et active, ne recule devant aucune fatigue ; mais elle est détestée du peuple, et elle persiste à vouloir dominer ses fils, quel que soit leur âge, quelle que soit la différence de leurs caractères. Autant le roi désire le repos, autant son frère, petit mais robuste, ambitieux mais généreux, est porté à tous les soins et à tous les travaux. C'est la reine-mère qui a divisé les deux frères au point qu'ils se haïssent à mort. Peu s'en est fallu qu'au siège de la Rochelle ils n'en vinssent aux mains, et, quand Henri partit pour la Pologne, il ne cacha point sa crainte de voir accorder trop d'autorité à son frère. Si le duc d'Alençon n'avait fui, il eût, assure-t-on, été jeté, malgré la reine-mère, dans une prison perpétuelle ; car on l'accusait de s'être associé à diverses machinations contre le roi. Il est douteux qu'il consente à retourner à Paris ² : il sait trop ce qui est advenu à l'amiral de Coligny, et, si on lui accorde quelque apanage, il résidera probablement à Bourges ou à Angoulême ³.

¹ Moïse Admirault, *Vie de La Noue*, p. 171 ; De Thou, t. VII, p. 287.

² Le ministre Villiers disait aussi dans une lettre du 1^{er} octobre 1575 que sans doute le duc d'Alençon se garderait bien de tomber dans les mains de son frère : quando ex tanto tamque gravi periculo emersit (Arch. d'Hatfield).

³ *Relation de Giovanni Michieli*.

II.

LE DUC D'ALENÇON A DREUX.

Le duc d'Alençon, arrivé à un quart de lieue de Paris, monta à cheval et se trouva bientôt au milieu de trois cents de ses partisans qui l'attendaient, sous les ordres de ce même seigneur de Guitry qui avait dirigé le complot de Saint-Germain ¹. A quelques pas de là, le hasard lui fit rencontrer le président Séguier ; il l'arrêta et voulut le contraindre à écrire au parlement que, si ce corps prenait quelque mesure contre lui, ce serait sur Séguier qu'il se vengerait ; mais il se contenta de le rançonner et de lui faire payer douze cents écus ². Ce premier exploit accompli, le duc d'Alençon poursuivit sa route et alla souper à Saint-Léger près de Montfort-l'Amaury. De là il se dirigea vers Dreux ³, où son entrée fut des plus piteuses, car il n'avait avec lui que quinze ou dix-huit compagnons, et il montait un cheval qui ne valait pas vingt écus ⁴.

Le duc d'Alençon se hâta d'envoyer de Dreux des courriers non-seulement dans toutes les provinces, mais aussi au prince de Condé et au duc Casimir ⁵. Il avait pris le titre de lieutenant-général au nom du roi et de protecteur de la liberté et du bien public ⁶.

¹ Voyez plus haut, p. 302.

² Lettre de Dale, du 21 septembre 1575. Record Office.

³ Lettre de Dale à Walsingham (Record Office) ; Rapports du 18, du 19 et du 21 septembre 1575 (Archives de Bruxelles).

⁴ Lettre du 27 septembre 1575 (Bibl. Nat. de Paris).

⁵ Mém. de Nevers, t. I, p. 83.

⁶ Lettre de Dale. Record Office.

C'est de Dreux que le duc d'Alençon adresse au roi une assez longue lettre où il cherche à justifier ce qu'il a fait. Il n'a jamais rien recherché autant que sa bienveillance, en s'efforçant de la mériter par tous moyens d'humilité, d'obéissance et « d'estroite observance de ses commandemens » ; mais il s'est vu exclu du rang qui lui appartient légitimement par de mauvais ministres, vrais nourrissons de la ruine, de la confusion et du désordre du pays, qui surchargent le peuple d'impôts et « surmontent les rois en superbes et intolérables dépenses » ; et telle a été leur audace qu'ils ont osé le faire arrêter comme un criminel de lèse-majesté : « chose par trop insupportable à un cœur généreux et innocent. » Il s'est donc vu dans la nécessité de saisir la première occasion de recouvrer la liberté pour s'arracher à une si odieuse servitude et pour éviter le péril de sa vie ; car, peu de jours après, on l'eût enfermé à la Bastille où il eût pu attendre « quelque résolution et conclusion prises sur les conseils de César Borgia. » Telle était toutefois sa dévotion au service du roi et au repos du royaume que son seul désir était de passer le reste de ses jours en pleine liberté ¹.

Ce fut aussi à Dreux qu'il publia un manifeste où se retrouvent les doctrines propagées autour de lui. Les royaumes ne subsistent que par le respect des lois, et c'est Dieu qui suscite d'excellents et héroïques personnages pour s'opposer aux tyrans. L'exemple des royaumes et des républiques doit stimuler tous les Français. Cédant aux prières

¹ Arch. du Min. des Aff. Étr. à Paris, France, vol. 242 ; Revue rétrosp., 2^e s., t. V, p. 241.

et ému des misères de ceux qui tendent les mains vers lui, il s'est résolu, sans crainte de la mort dont il était menacé, à rompre ses chaînes et à prendre la cause publique en main. Son intention n'est pas d'entreprendre sur l'autorité du roi, mais de chasser les perturbateurs du repos public, de punir les massacres, les homicides, les rapines, d'abolir les tailles établies sur le peuple par la malice des étrangers, d'entretenir la noblesse et le clergé dans leurs anciens privilèges, d'établir une paix solide et durable. Pour remettre la France en sa première splendeur, il faut réunir les trois États du royaume. Tel était le but désintéressé qu'il poursuivait, car il ne cédait à aucune pensée de grandeur, à aucun désir de commander plus qu'il ne lui appartenait, se contentant de ce qu'il tenait de la bonté de Dieu. Son unique vœu était d'employer sa vie au soulagement du peuple et à la liberté de la patrie. Pour réunir les cœurs des Français, il les prenait tous sous sa protection sans distinction de religion, leur permettant d'exercer librement leur culte. Il invitait les gentilshommes et les bourgeois à le rejoindre et à l'aider, déclarant qu'il considérerait comme ses ennemis tous ceux qui s'opposeraient à lui et avouant comme ses amis tous ceux qui s'abstiendraient de le combattre. Enfin il priait les princes étrangers de le secourir en cette sainte et louable entreprise ¹.

Lorsque ce manifeste fut remis à Henri III, il se borna à dire : « Je sais ce que valent toutes ces déclarations : on « m'en a assez fait faire pendant que j'étais avec l'amiral

¹ Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3961 ; Le Frère, p. 805 ; Revue rétrospective, 2^e s., t. V, p. 247.

« et les Huguenots. Avant qu'il soit peu de temps, Mon-
 « sieur me dira des nouvelles des gens qui le mettent en
 « besogne : il sera au commencement leur maître, mais peu
 « à peu ils en feront leur valet. Je sais ce qu'en vaut l'aune ¹. »

Tandis que le duc d'Alençon signait les proclamations préparées par d'habiles secrétaires, le *boiteux*, comme on appelait le duc de Nevers, prenait ses mesures pour entourer la ville de Dreux. Il espérait démontrer que pour atteindre le but autant vaut marcher doucement, *che va piano, va lontano* ², et il préparait sans bruit une belle entreprise pour saisir le duc d'Alençon, « à bon escient, » nous dit Brantôme qui accompagnait le duc de Nevers ³. « S'il se pouvoit assiéger là dedans, écrivait Henri III, c'est
 « tout ce que nous sçaurons désirer pour le prendre ⁴. »

Le duc d'Alençon ne reconnut le péril que lorsqu'il apprit que tout moyen de sortir de Dreux lui était enlevé. Il écrivit aussitôt à sa mère pour lui déclarer qu'il n'avait qu'un désir, celui de la revoir : « m'assurant, disait-il, que
 « vous connaîtrez l'entière preuve de l'affection que j'ai de
 « servir le roy et vous, vous assurant qu'il n'y a personne
 « en ce monde qui en telles affections me puisse en rien
 « égaler ⁵. » Devant ce témoignage d'affection qui lui

¹ Journal de Pierre de l'Estoile.

² Brantôme, t. IV, p. 385. — Cf. une lettre de Lansac au duc de Nevers, du 26 septembre 1575. Revue rétrosp., p. 257.

³ Brantôme, t. IV, p. 385. — Le bruit courut un instant que le duc d'Alençon avait été pris. Lettre de Ph. de Lalaing, du 5 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Henri III, du 18 septembre 1575. Revue rétrospective, 2^e s., t. V, p. 251.

⁵ Lettre du duc d'Alençon à Catherine de Médicis, du 22 septembre 1575. Revue rétrosp., 2^e s., t. V, p. 253.

faisait tout espérer, la reine-mère ordonna au duc de Nevers de suspendre sa marche ¹.

Le duc d'Alençon avait été plus habile que Catherine de Médicis. Ses protestations n'avaient eu qu'un but : c'était d'échapper aux hommes d'armes du duc de Nevers. Le 24 septembre, il se hâta de sortir de Dreux ², après avoir adressé à sa mère une seconde lettre, bien différente de la première, où il se bornait à lui faire connaître son regret de ne pouvoir la voir parce que ses affaires le pressaient tellement qu'il avait dû partir avec ses troupes ³.

Le duc d'Alençon, en quittant Dreux, se proposait de traverser la Loire ⁴. C'était là qu'il devait trouver La Noue le principal auteur des conseils qui avaient présidé à son évasion ⁵ ; c'était là aussi que devaient le rejoindre Damville qui accourait du Languedoc et Condé qui envahissait la Champagne, pour aller ensemble dicter leurs volontés à Paris.

¹ Brantôme, t. IV, p. 385.

² Journal de Pierre de l'Estoile.

³ Lettre du duc d'Alençon à Catherine de Médicis, du 23 septembre 1575. Revue rétrospective, 2^e s., t. V, p. 254.

⁴ Le duc d'Alençon eût voulu occuper le Mans ; mais le duc de Nevers y avait mis bonne garde. Lettre du duc de Nevers, du 20 septembre 1575 ; Lettres de Henri III à M. de Rambouillet, du 16, du 24 et du 26 septembre 1575 (Collection d'autographes de M. de Montigny, p. 232, et Revue rétrosp., 2^e s., t. V, p. 255).

⁵ Brantôme, t. VII, p. 360.

III.

ARMEMENTS DE HENRI III.

Dès le 28 septembre, Henri III avait écrit au seigneur d'Humières qu'il avait résolu de réunir une grande armée contre le duc d'Alençon et de s'y rendre en personne ¹. Il avait fait publier un mandement à tous les baillis et sénéchaux du royaume. Il y exposait qu'il était monté sur le trône, animé du sincère désir de ramener par la douceur tous ses sujets à l'obéissance, mais que ses efforts étaient restés inutiles. Les rebelles, loin de déposer les armes, s'étaient emparés de plusieurs villes et avaient engagé les étrangers à envahir le royaume de France. « Pour couronner leur œuvre du plus meschant acte qui se « pourroit jamais excogiter, ils ont, ajoutait-il, induit par « leurs mauvaises persuasions nostre très-cher et très-« amé frère le duc d'Alençon à se séparer de nous au plus « grand regret et desplaisir que nous eussions sceu rece- « voir. » Il appelait donc la noblesse, au nom de la loyauté et de la fidélité qui lui étaient dues, à se réunir soit autour de lui, soit près du duc de Montpensier ou du duc de Guise ².

Lorsque Henri III apprit le mouvement du duc d'Alençon vers la Loire, il y vit « un accident nouveau » et n'apprit pas sans effroi « les amas de gens » qu'il cherchait à former autour de lui ³.

¹ Lettre du 28 septembre 1575. *Revue rétrospective*, 2^e s., t. V, p. 261.

² *Mém. de Nevers*, t. I, p. 93, avec la fausse date du 10 septembre.

³ Lettre de Henri III à M. de Rambouillet, du 28 septembre 1575. *Revue rétrosp.*, 2^e s., t. V, p. 256.

Ce qui accroissait l'inquiétude, c'est que l'on ne savait jusqu'à quel point le duc d'Alençon pouvait disposer de ces bandes mal payées et mal commandées qui parcouraient la France sans drapeau, prêtes à se laisser conduire par le premier *condottiere*. Il y avait ainsi autour de Paris plus de douze mille de ces gens de guerre qu'on ne savait à quel parti attribuer ; mais le bruit courait que « le petit prince » les conduirait aux Pays-Bas ¹. On pillait de tous les côtés : les marchands n'osaient plus circuler sur les grandes routes ².

Les armements ordonnés par Henri III se réduisirent à peu de chose, car il n'y avait pas d'argent pour payer ses troupes. Il avait appelé près de lui deux bourgeois de toutes les grandes villes pour leur en demander : ils lui avaient répondu qu'ils n'en avaient point ³. On craignait que les hommes d'armes qu'on enverrait contre le duc d'Alençon, n'eussent pas obéi, et, si le roi se mettait lui-même à la tête de son armée, il pourrait se voir abandonné ⁴. Personne n'avait répondu à l'appel du ban et de l'arrière-ban ⁵.

Selon quelques historiens, Henri III languissait, et on le croyait empoisonné ⁶. D'après d'autres récits, les forces qu'il conservait, il ne les mettait qu'au service de ses plaisirs et oubliait tout le reste ⁷.

1 Rapport du 21 septembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

2 Rapport du 8 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Dale, du 15 août 1575 (Record Office).

4 Lettre de Dale, Record Office.

5 Lettre de Dale, du 2 octobre 1575. Record Office.

6 Lettre du seigneur d'Yve, du 3 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

7 « Le royne se donne paine quelconque, synon de prendre le bon temps. »
Lettre de Pierre de Mansfeld, du 10 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

IV.

NÉGOCIATIONS DE CATHERINE DE MÉDICIS.

La reine-mère espérait trouver le meilleur remède dans son habileté et dans l'ascendant qu'elle se flattait d'exercer sur ses fils. Elle voulait tout adoucir, dit Brantôme ¹. — « Catherine, écrit le docteur Dale, est une véritable « sirène ². » Lorsque le roi exprime quelque volonté de trancher par le glaive le nœud confus des discordes civiles, l'astucieuse Catherine lui répond en lui envoyant le livre de Commines afin qu'il y apprenne comment un de ses prédécesseurs a déjoué une autre ligue du Bien Public ; mais quelle différence n'y a-t-il point, observe Dale, entre Henri III et Louis XI ³ !

C'est sous l'influence de Catherine de Médicis que Henri III ordonne, à deux reprises, au duc de Nevers de ne pas faire avancer ses forces ⁴. Le *boiteux* qui eût pu, au premier moment, frapper un grand coup, voyait tous ses soldats l'abandonner : il ne lui restait pas plus de cent quarante chevaux ⁵.

Dès le 21 septembre, Catherine de Médicis a quitté Paris. Elle est le 28 à Châteaudun d'où elle écrit à Henri III que le duc d'Alençon doit coucher le même soir sur la rive

¹ Brantôme, t. VII, p. 362.

² Lettre de Dale, du 28 septembre 1575.

³ Lettre de Dale, du 29 octobre 1575. Record Office.

⁴ Lettres de Henri III, du 28 septembre et du 1^{er} octobre 1575. Rev. rétrosp. 2^e s., t. V, pp. 262 et 264.

⁵ Lettre de Pierre de Mansfeld, du 29 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

gauche de la Loire à Saint-Dié chez le beau-père du méchant singe, c'est-à-dire de Simier. Il a dit que s'il obtient une ville pour sûreté, il signera une trêve. Que faut-il faire ? « Un jour perdu, écrit-elle à Henri III, c'est « perdre tout. Je sais bien que je ne fais service qu'à vous ; « mais que je remette ce royaume en paix, votre vie en « sûreté... La guerre est vostre ruïne. Sans la paix, je « vous tiens perdu et le royaume. Je vois qu'il est temps « de céder. Ce n'est pas pour vous faire peur, car je sçais « bien que ne serez à dire comme l'empereur : Plustost « mort que vaincu ! mais ce n'est pas être vaincu quand « on peut se sauver d'un grand péril et demeurer le « maître ¹. »

Le duc d'Alençon devait se rendre le lendemain en Sologne au-devant de quelques lances qu'on attendait du Berry. Catherine se hâte d'arriver au bourg de Saint-Dié ; mais son fils se borne à lui déclarer qu'il n'entrera en aucune négociation tant que l'on n'aura pas rendu la liberté aux maréchaux de Montmorency et de Cossé ². Il ne veut point prolonger cette entrevue parce qu'on lui a annoncé que les troupes du duc de Montpensier s'avancent de ce côté ³.

¹ Lettre de Catherine de Médicis à Henri III. *Revue rétrosp.* 2^e s. t. V, p. 258.

² Journal de Pierre de l'Estoile. Cette entrevue, d'après le rapport du 7 octobre 1575, eut lieu dans un bourg près de Chambord, qui est Saint-Dié ; mais Pierre de l'Estoile en place la scène au château même de Chambord. Il en est de même du docteur Dale. Lettre du 3 octobre 1575. Record Office. — Catherine de Médicis avait formé le projet de détourner la Loire et de la faire passer dans le parc de Chambord.

³ Lettre d'Alamanni.

On ne pouvait rien refuser au duc d'Alençon. Les deux maréchaux sortirent de la Bastille ¹ : on publia dans les rues de Paris une proclamation annonçant que leur innocence avait été parfaitement reconnue.

Catherine de Médicis suivit le duc d'Alençon à Blois. Elle continuait à espérer un accord ; car c'était de cette ville qu'elle écrivait le 2 octobre à Damville pour lui annoncer la délivrance de son frère le maréchal de Montmorency et pour l'engager à envoyer à Blois les députés du Languedoc qui traiteraient d'une bonne paix ². Cependant on informa le duc d'Alençon (à tort peut-être) que ces démonstrations n'étaient qu'un piège et que la reine-mère, reprenant les desseins du duc de Nevers, voulait le surprendre et l'arrêter ³. A minuit il sortit inopinément de la ville, et les seigneurs qui l'accompagnaient, le conduisirent jusqu'à Châtellerault ⁴ où il vit accourir près de lui Turenne, La Noue, Ventadour et d'autres chefs huguenots ⁵.

¹ « L'on a mis hors de prison M. de Montmorency qui s'est encheminé pour aller vers le duc d'Alençon qui est à présent au camp de Berry avecq toute la force du pays de Languedoc, La Rochelle, Normandie et Bretayne. Le sr de Montmorency a promis au roy de France d'accorder la paix. » Avis de France du 11 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles). — Selon une relation, évidemment inexacte, qui est conservée aux Archives de Bruxelles, la reine-mère s'était rendue elle-même à la Bastille pour délivrer les prisonniers.

² Lettre de Catherine de Médicis, du 2 octobre 1575. *Revue rétrospective*, 2^e s., t. V, p. 265.

³ Lettres de Dale, du mois d'octobre 1575.

⁴ Journal de Pierre de l'Estoile ; Lettre de Dale à Walsingham, du 11 octobre 1575. Record Office.

⁵ Lettre de Charles de Largilla, du 15 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles). Les forces du duc d'Alençon étaient évaluées à quatre mille chevaux et dix mille hommes de pied : ce chiffre, que ses partisans aimaient à répandre, était sans doute fort exagéré.

Cependant Damville se plaint vivement des hésitations du duc d'Alençon à rejoindre ses amis du midi. Si, au lieu de négocier, il s'était porté directement par le Limousin vers Montauban, il eût fait une œuvre « qui eust esbranlé tout le monde » ; il eût conquis la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné, la Provence ; il eût formé une armée de dix mille arquebusiers et de six mille chevaux, avec laquelle il eût pu marcher droit à Paris ¹.

V.

LA BALAFRE DU DUC DE GUISE.

Le péril s'accroît d'heure en heure.

Le 29 septembre, les Huguenots se sont emparés de la ville de Dieppe ² : c'est assurer sur les côtes de Normandie leurs libres communications avec l'Angleterre. Henri III (en ce moment il est triste et sombre) s'est joint à sa mère pour exprimer au docteur Dale leur espoir qu'Élisabeth n'aidera point les rebelles ³ ; mais beaucoup pensent qu'elle est d'accord avec le duc d'Alençon ⁴. Selon des récits fort accrédités, des négociations actives sont engagées entre la reine d'Angleterre, le prince de Condé et le duc d'Alençon ⁵. Des avis secrets reçus de Strasbourg annoncent

¹ Note de Damville. Ms. 3324, f. fr., Bibl. Nat. de Paris, f. 54.

² Lettre du seigneur d'Yve, du 3 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Dale, du 28 septembre 1575. Record Office.

⁴ Lettre d'Alamanni.

⁵ Avis de Strasbourg, du mois d'octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

que quatre seigneurs anglais ont confirmé entre les mains du prince de Condé une alliance dont le but est « de
« remettre la liberté et oster la tyrannie que la royne-mère
« a fait imposer ¹. »

Le prince de Condé introduit les Allemands en France. Il a conclu avec le duc Casimir un traité par lequel il s'engage à lui payer chaque mois douze mille écus et à ne pas faire la paix sans son adhésion et sans lui avoir fait obtenir la possession des villes de Metz, de Toul et de Verdun ². Casimir a écrit au duc d'Alençon pour lui faire entendre combien « il estoit affectionné de le secourir, » ainsi que tous « ceulx qui désirent le bien publicq et le
« repos de la France ³. »

C'est de Strasbourg que le prince de Condé écrit à Elisabeth pour la prier de lui conserver sa faveur et son appui, aussi bien qu'au frère du roi de France qu'il a plu à Dieu de délivrer des mains de ses ennemis ⁴ ; c'est de là aussi qu'il annonce à Burleigh que la faveur de la reine d'Angleterre a tellement acheminé leurs affaires qu'ils touchent au moment d'en voir les grands et salutaires effets ⁵.

Le prince de Condé a avec lui vingt-deux mille hommes à pied ou à cheval ⁶. Ils pillent les campagnes, rançonnent

¹ Avis de Strasbourg, du 7 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Mém. de Cheverny ; Mézeray, t. III, p. 387.

³ Lettre du duc Casimir, du 30 septembre 1575. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 399.

⁴ Lettre du 28 octobre 1575 (Arch. d'Hatfield).

⁵ Lettre du prince de Condé à Burleigh, du 24 octobre 1575. Record Office.

⁶ Lettre du seigneur d'Yve, du 20 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

les villes, égorgent les prêtres ¹. Lorsqu'ils occupent Buzancy, leur premier exploit est de mettre le curé à mort ².

La France ne conservait qu'un seul défenseur : c'était le duc de Guise qui, avant de quitter Paris ³, avait juré qu'il repousserait les Allemands ou qu'il mourrait ⁴. Il ne pouvait obtenir les soldats que le roi lui avait promis ⁵ : à leur défaut, tous les gentilshommes quittent la cour et vont se placer à ses côtés ⁶.

Le 10 octobre, le duc de Guise rencontre près de Dormans l'armée ennemie qui comprenait trois mille chevaux et douze à quinze cents arquebusiers ⁷. Après une vive mêlée, il la met en fuite ⁸ et s'engage si avant qu'il reçoit en plein visage cette cicatrice qui lui valut depuis le glorieux surnom de Balafre ⁹.

¹ Rapports du mois d'octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Rapport du 26 septembre 1575 (Arch. de Bruxelles) ; Avis du 22 septembre 1575 (Record Office).

³ Le 3 octobre 1575, le duc de Guise, écrivant à Mansfeld pour lui demander des renseignements sur la marche des reîtres allemands, commence ainsi sa lettre : « Monsieur, vous m'avez toujours montré que vous « m'aymez. » (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre du seigneur d'Yve, du 3 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Rapports du mois d'octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁶ Lettre de Dale, du 11 octobre 1575. Record Office.

⁷ Rapport du 11 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁸ Brantôme, t. I, p. 339 ; Mém. de Guill. de Tavannes ; Rapports du 11, du 15 et du 16 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Moudouet à Requesens, du 18 octobre 1575.

⁹ « Monseigneur de Guyse, poursuyvant la victoire, estant son cheval demeuré las et ne pouvant plus aller, trouva ung de ses geus monté sur une bonne hacquenée laquelle il prinst, et accompagné de trente chevaulx s'avança de façon qu'ung reître luy donne ung coup de pistolet au visaige ; il est ung peu blessé. » Lettre du seigneur d'Humières, gouver-

Parmi les prisonniers se trouvait le duc des Deux-Ponts. « Où alliez-vous ? » lui dit le duc de Guise — « Trouver le duc d'Alençon pour le faire roi, » répondit le prince allemand. — « Et après ? — Nous aurions ensuite porté « la guerre aux Pays-Bas ¹. »

Thoré se sauva « avec peu de gens et moins de réputation, » dit Turenne, et rejoignit avec mille ou douze cents chevaux le duc d'Alençon avant qu'il eût atteint Châtellerault ².

Fervaques s'était signalé à la journée de Dormans. Il était à la fois l'un des plus braves et des plus dissipés parmi les seigneurs de la cour ³. Il fit un récit du combat où sa vanité se plaçait plus haut encore que son courage ; et, comme on en riait autour de lui, il résolut ce jour-là de quitter le parti des Guise pour s'allier aux mécontents ⁴.

Cependant Henri III se rendit à Château-Thierry pour féliciter le duc de Guise qui y faisait panser sa blessure ⁵. Il lui rendit des actions de grâces bien légitimes, car le

neur de Péronne, du 15 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles). — Mondoucet s'empressa d'annoncer le succès du duc de Guise à Requesens, « sachant « le plaisir et contentement que vous en recevrez, disait-il, et n'ayant « voulu faillir de m'en resjouyr avec vous. » Il ajoutait qu'il espérait avoir d'autres occasions de se réjouir aussi des succès de Requesens. Tout cela était peu sincère.

¹ Lettre de Charles de Largilla, du 15 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Mém. du duc de Bouillon ; Journal de Pierre de l'Estoile ; Brantôme, t. III, p. 376 ; Lettre de Wilkes à Burleigh. Record Office ; Rapport du 16 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles). — Parmi ceux qui rejoignirent le duc d'Alençon avec Thoré se trouvait Rochepot.

³ Brantôme, t. VI, p. 427.

⁴ Davila, l. VI.

⁵ Lettre du seigneur d'Yve, du 20 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

duc de Guise avait arrêté l'invasion allemande qui allait pénétrer en France.

Parfois le roi, en se revoyant ainsi au milieu des camps, sentait un vague souvenir des journées de Jarnac et de Moncontour traverser son esprit ; mais c'était ailleurs et par d'autres mains que se réglaient les destinées de la France.

VI.

CONFÉRENCES DE CHATELLERAULT.

Lorsque le duc d'Alençon apprit la défaite des Allemands et vit arriver Thoré fugitif avec les débris de l'armée vaincue, son découragement fut profond.

Catherine de Médicis a résolu de profiter de ces circonstances favorables. C'est à Châtellerault qu'elle doit tenter un dernier effort pour amener son fils à faire la paix. A peine le duc d'Alençon y est-il arrivé qu'il reçoit une lettre où le duc de Nemours lui représente chaleureusement les conséquences de sa rébellion. Il ne peut oublier qu'il est le frère du roi, et il lui importe de ne pas recueillir l'héritage d'un royaume divisé par les guerres intestines. De semblables entreprises ont toujours porté malheur à leurs auteurs, et tout lui fait un devoir de se réconcilier avec le roi ¹.

¹ « Il vous a plu m'escire au bas de vostre lettre que ce que vous entreprenez, n'est que pour la conservation des gens de bien et de ce pauvre royaume, à quoy, pour avoir eu l'honneur de vous appartenir et avoir fidellement servy le feu roy vostre frère, je suis contraint de vous dire que la vraye conservation des gens de bien et de ce pauvre royaume en un estat est d'estre tous unis ensemble, fidels et obéissans à leur roy, en quoy consiste la force d'un royaume... Et après vous avoir très-humble-

On voit arriver à Châtellerault le maréchal de Montmorency, qui peu de jours auparavant, a failli être mis à mort par l'ordre de Henri III et de Catherine de Médicis et qui est devenu leur ambassadeur ¹ : on compte sur lui pour seconder les négociations ².

Le duc de Montpensier a été aussi chargé par la reine-mère de proposer au duc d'Alençon quelque bon appointement ³.

Cheverny qui fut depuis chancelier de France, porte un semblable message ; mais il est moins bien accueilli, et ce n'est pas sans peine qu'il échappe à une embûche de cent cinquante arquebusiers à cheval que lui a préparée le duc d'Alençon ⁴.

Catherine de Médicis ne compte plus que sur elle-même. Elle essaie d'abord de rappeler son fils à Blois ⁵ ; mais,

ment supplié de pardonner à ma liberté et de prendre ce que je vous dis en bonne part pour le zèle que j'ay à ma patrie, je vous diray que jamais personne n'a entrepris ce que vous voulez entreprendre, qu'il ne se soit ruiné. Les roys demeurent tousjours, et les autres succombent tousjours... Croyez que vous recevrez plus de bien, plus d'honneur et plus de grandeur en un jour auprès du roy, faisant serment à Sa Majesté, que vous ne sçauriez faire en cent ans en quelque lieu que vous puissiez estre, outre la réputation et l'estime que vous en acquérerez.» Arch. du Min. des Aff. Étr. à Paris ; Revue rétrospective, 2^e s., t. V, p. 268.

¹ Lettre de Pierre de Mansfeld, du mois d'octobre 1575 ; Rapport du 6 novembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de Charles de Largilla, du 3 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

³ Journal de Pierre de l'Estoile.

⁴ Mém. de Cheverny.

⁵ Catherine de Médicis écrivait de Blois, le 13 octobre 1575, à Morvillier : « Monsieur de Morvillier, j'ay entendu par vostre lettre le discours que vous me faites sur ce qui pourrayt advenir de la délibération que mon fils pourrayt prendre à la suggestion et persuasion d'aulcunes

comme elle n'y réussit point, elle se rend à Châtellerault pour traiter avec lui ¹. Elle le presse de se réconcilier avec Henri III, disant que s'il ne le faisait, elle aimerait mieux mourir ou se retirer à jamais dans l'un de ses châteaux ².

Cependant les prétentions du duc d'Alençon sont difficiles à satisfaire. Il réclame, au nom des Huguenots, la liberté de religion et la convocation des États-Généraux ; enfin il demande quatre places de sûreté (Orléans, Bourges, La Charité et Angoulême) pour lui, et de plus deux places de sûreté (Mézières et Langres) pour le prince de Condé ³. C'était assurer au parti huguenot une voie militaire qui, partant de Mézières, ayant une forteresse en Champagne et deux passages sur la Loire, permettrait aux reîtres allemands de traverser toute la France et de tendre la main aux défenseurs de la Rochelle. Catherine de Médicis ne voulait accorder aux Huguenots que trois places de sûreté, deux au duc d'Alençon, une seule au prince de Condé ⁴.

gens, ce que j'avays bien mis en considération et lui avays desjà mandé comme la victoyre que Dieu avayt donné au roy, me confirmayt d'aultant plus la bonne volonté que j'avays de fere une bonne paix. Et par ce qu'il me respond, il ne montre pas ainsi estre en rien desmeus de la bonne volonté qu'il avayt de venir en ceste ville où il me mande qu'il s'achemine tousjours. Le temps nous fera congnoistre sa bonne intention. Cependant je n'oublie de n'espargner rien pour conduire mon entreprinse à bonne fin et ne pense que à faire une bonne paix, et que le roy soit prest et se prépare néantmoins pour deffendre par honneur son bon droict et la justice de sa cause. » (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

¹ Lettre d'Alamanni, du 8 novembre 1575.

² Brantôme, t. VII, p. 360.

³ Note du 23 octobre 1575. Record Office ; Rapport du 6 novembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Note du 23 octobre 1575. Record Office.

Mais, en dehors de ces villes destinées à assurer la sécurité des Huguenots, il faut au duc d'Alençon un apanage pour satisfaire son ambition personnelle. Il réclame la Normandie, la Bretagne ou la Guyenne ¹. Si, à l'exemple du frère de Louis XI, il obtient le duché de Guyenne, dont dépend la ville de la Rochelle, il pourra de là faire trembler les catholiques et ouvrir les portes de la France aux Anglais. « Ne conviendrait-il pas, écrivait à Philippe II « son agent français Du Tartre, de saisir ce moment pour « occuper nous-mêmes la Bourgogne et la Picardie ² ? »

Catherine de Médicis ne négligeait rien du reste pour se concilier l'affection reconnaissante de son fils. Dès les premiers jours de sa fuite, elle lui avait envoyé son confesseur, ses domestiques, ses bijoux, sa vaisselle et même la garniture de sa chambre « afin qu'il fust couché plus à « son aise ³. » En ce moment, elle va plus loin encore : au nom du roi, elle fait fournir aux soldats du duc d'Alençon les vivres qui leur manquent ⁴.

Le duc d'Alençon alléguait que s'il se méfiait des conseillers du roi, il redoutait bien davantage ses mignons, surtout le plus influent et le plus ancien d'entre eux, Du Gast, qui, au premier bruit de son évasion, avait reçu l'ordre de fermer les portes de Paris. Du Gast avait un autre tort : celui de blâmer tout haut la légèreté des mœurs de Marguerite de Valois. Ni le duc d'Alençon, ni la reine de

¹ Lettre de Dale, du 28 septembre 1575.

² Arch. Nat. à Paris, K. 15386.

³ Lettre du 27 septembre 1575 (Bibl. Nat. et Bibl. de l'Arsenal à Paris); Lettre de Dale (Record Office).

⁴ Avis du 27 octobre 1575. Record Office.

Navarre ne devaient le lui pardonner. Marguerite, prodiguant ses caresses au baron de Vitteaux, alla le chercher la nuit et lui persuada de tuer Du Gast ¹. Le fait accompli, le meurtrier traversa la Seine et alla rejoindre le duc d'Alençon ². On disait que Catherine de Médicis avait vu, sans trop de déplaisir, disparaître un de ces mignons, dont l'influence la rendait parfois jalouse ³.

C'est le lendemain de la mort de Du Gast que Catherine de Médicis confère de nouveau, pendant deux jours entiers, avec son plus jeune fils. Elle le supplie d'envoyer vers le prince de Condé et vers le duc Casimir pour qu'ils donnent l'ordre aux reîtres de se retirer vers le Rhin ; elle s'efforce de lui persuader de se séparer d'eux s'ils le refusent. Le duc d'Alençon répond en alléguant la légitime méfiance qu'inspire l'inexécution de tant de promesses. Il est disposé à faire ce qu'on lui demande, mais à une seule condition, c'est que la Charité soit remise dans le délai de quatre jours et qu'il en soit de même aussitôt après pour les autres places de sûreté. Il faut que toutes les garanties soient données avant qu'on publie la trêve ⁴.

¹ Louis du Gast ou du Guast était l'un des amis de Brantôme qui dit de lui qu'il n'avait guère de pareils en toutes sortes de vertus, de valeurs et de perfections, « ayant les armes et les lettres si communes ensemble « avec luy qu'à l'envy elles le rendoient admirable, au reste le plus splendide, le plus magnifique, le plus libéral qu'on eust sceu voir. »

² Lettre d'Alamanni, du 2 novembre 1575 ; Lettre de Dale, du 2 novembre 1575 ; Brantôme, t. V, p. 354 ; Journal de Pierre de l'Estoile ; Rapport du 6 novembre 1575 (Arch. de Bruxelles). — Henri III avait donné à Du Gast l'évêché d'Amiens.

³ Mém. de Nevers, t. I, p. 86.

⁴ Lettre de Catherine de Médicis, du 7 novembre 1575. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7.

Le 8 novembre, les conditions de la trêve sont arrêtées entre Catherine de Médicis et son fils ¹. Le roi s'engagera à payer cinq cent mille livres tournois aux reîtres pour qu'ils repassent le Rhin. Il délivrera au duc d'Alençon, comme places de sûreté, les villes d'Angoulême, de Niort, de Saumur, de Bourges et de la Charité, et de plus Mézières comme place de retraite pour le prince de Condé. Il entretiendra à ses frais les garnisons qu'y mettra le duc d'Alençon, savoir deux mille hommes de pied, cent gentilshommes, sa compagnie de gens d'armes et les cinquante Suisses de sa garde ordinaire. Il licenciera toutes les forces qu'il a levées à l'étranger, excepté douze cents Suisses qu'il conservera près de sa personne et les compagnies écossaises qui seront reléguées en Provence sans pouvoir passer le Rhône. Le libre exercice de la religion réformée est accordé par provision ².

Le duc d'Alençon, en annonçant lui-même à Henri III ce qui a été conclu, le presse de tout ratifier sans retard ; car Condé s'avance avec les reîtres, et il n'y a pas un moment à perdre « pour garantir le royaume de l'orage ³ ; » il en fait part dans une autre lettre au duc Casimir ⁴ ; et déjà, pour payer les reîtres, on a réuni de nombreux joyaux, parmi lesquels se trouve une croix de diamants estimée cinquante mille écus ⁵.

¹ Record Office ; Arch. Nat. à Paris, K. 152881.

² Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7.

³ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7.

⁴ Lettre du duc d'Alençon, du 9 novembre 1575. Rev. rétrosp., 2^e s., t. V, p. 270.

⁵ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7.

Soudain tout change : le maréchal de Damville a chargé un agent intelligent et actif nommé Charretier (nous le retrouverons à d'autres périodes de ces récits) de se rendre sans délai près du duc d'Alençon pour le dissuader de toute négociation. Deux inconvénients ont déjà résulté de ces paroles échangées pour la paix ou pour une trêve. D'une part, on a eu le temps de fortifier Saint-Denis et les ponts de Saint-Cloud et de Charenton ; de l'autre, les partisans du duc d'Alençon se sont refroidis. S'il se rapproche de Paris, il va à sa ruine : il vaut mieux qu'il se retire à Toulouse ¹.

Le duc d'Alençon ne tient plus aucun compte des remontrances de sa mère. Il s'est déclaré : « entièrement protecteur de la liberté du royaume de France ; » il a fait connaître « qu'il désirait avoir partage du dit royaume, comme « à présent second fils et prince dauphin ². » Bien plus, on annonce qu'il s'adresse aux princes de l'Empire ³.

VII.

LA TRÊVE DE CHAMPIGNY.

Catherine de Médicis a épuisé toutes les démarches, mais son esprit n'est jamais à bout de ressources. A peine, à son retour de Châtellerault, est-elle arrivée au château de Champigny entre Blois et Vendôme qu'elle écrit au duc d'Alençon qu'elle est mourante ; elle le conjure de venir l'embrasser une dernière fois, mais ce n'est qu'une ruse

¹ Bibl. Nat. à Paris, f. fr., ms. 3324, f. 54.

² Rapport aux archives de Bruxelles.

³ Lettre de Dale à Burleigh, du 3 octobre 1575. Record Office.

pour faire réussir ses projets. Cette fois le duc d'Alençon n'a plus autour de lui les capitaines huguenots pour raffermir sa constance ¹ : il ne peut résister ni aux prières, ni aux larmes de sa mère ², et nous voyons se conclure à Champigny le 21 novembre 1575 une trêve de six mois ³.

C'est en ce moment que Catherine de Médicis écrit à Henri III pour lui rappeler ce qu'elle lui a déjà exposé sur la situation du royaume et sur le grand péril où l'on se trouve. « Ceste nuit, dit-elle, nous avons signé la trêve « et nous l'avons jurée dans l'église et sur les Évangiles » ; et elle ajoute de sa propre main : « Je vous supplie, mon « fils, pensez que ce n'est pas colère qui me fait parler « autre que de voir qu'il y en a qui ne seroit jamais con- « tent que ne vous ait vu couper la gorge à vous et à « votre frère et ce royaume parti à qui en pourra le plus « prendre ⁴. »

Le duc d'Alençon écrit lui-même au roi : ce message lui est remis par le poète Maisonfleur ⁵ ; il adresse une autre lettre au parlement de Paris, et le premier président lui répond en lui exposant combien sa longue absence a été « lacrymable et lamentable. » Dieu appelle les pacifiques ses enfants, et tout le monde se félicitera de voir se rou-

¹ Lettres d'Alamanni.

² Lettre de Dale, du 26 novembre 1575. Record office.

³ Ms. 3316, f. fr., Bibl. Nat. de Paris ; Arch. du Min. des Aff. Étrang. à Paris, France, t. XIII ; Moïse Admirault, vie de La Noue ; Mém. de Nevers, t. I, p. 99. — Le 23 novembre, le duc d'Alençon écrivit de Loudun au parlement pour lui annoncer cette trêve, qui porte dans quelques textes la date du 22 novembre.

⁴ Revue rétrospective, 2^e s. t. V, p. 271.

⁵ Brit. Mus., Add., 21919, f. 25.

vrir les portes du temple de la Justice fermées pendant la guerre ¹.

Il ne restait à Henri III qu'à confirmer tout ce qu'avait promis sa mère. Certes, c'étaient des conditions bien dures et bien humiliantes ; mais Catherine de Médicis croyait avoir gagné davantage en rompant l'union du parti huguenot et en lui enlevant son chef le plus illustre.

Quant au duc d'Alençon, il ne s'était préoccupé ni des périls de la monarchie, ni des engagements qu'il avait pris vis-à-vis de ses alliés. Ce qui l'inquiétait le plus, c'était qu'il ne pouvait payer la solde des reîtres que Thoré lui avait amenés ; ce qui le décide surtout, c'est qu'il endure « indigence et faulte d'argent ². » Ce triste motif, il ne le cache pas à la reine d'Angleterre. Il charge La Porte de lui dire qu'il n'a conclu cette trêve que parce que toutes ses ressources étaient épuisées, mais qu'il la juge plus avantageuse que s'il avait gagné deux batailles, que d'ailleurs le principal motif pour lequel il a traité avec son frère, est le désir de pouvoir se rendre près d'elle ³.

Walsingham exprimait sans doute la pensée d'Élisabeth, quand il écrivait en ce même moment : « Mieulx vault la guerre ouverte que la paix fourrée. Le danger est plus grand, tousjours pourpensé et jamais pourveu ⁴. »

¹ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 28.

² Le duc d'Alençon disait dans une lettre du 6 décembre 1575 : « Les eaues sont si basses icy que je n'é point fet baller d'argent au porteur. » Ms. 3205, f. fr., Bibl. Nat. de Paris, f. 85.

³ Instructions données à M. de la Porte le 27 novembre 1575. Record Office.

⁴ Lettre de Walsingham, du 25 novembre 1575. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 399. Walsingham ajoutait : « Imitez la sagesse du serpent... Les armes se voient à l'œil ; le cœur se cache. »

Quant à Condé, le duc d'Alençon lui donnera d'autres motifs de sa résolution. Leur but commun était de rétablir le pays dans son ancienne splendeur. Or, pour exécuter une si sainte entreprise, il fallait prévenir les confusions infinies qu'entraînerait la longueur des troubles, et il n'avait accepté la trêve que pour s'assurer à la fois « la « bienveillance et l'utilité, » qui formaient les deux points principaux pour réduire leurs ennemis ¹.

Condé refusa, avec indignation, de suivre cet exemple ; mais le duc Casimir l'abandonnait. Le prince allemand avait reçu beaucoup d'argent et de bijoux, et il protestait dans ses lettres qu'il n'avait plus qu'un désir, celui « de « voir remettre le royaume de France en bon repos ². » Il n'eût pas été difficile, à ce qu'écrivait Bellièvre, de le faire passer au service de Henri III ³. A sa suite se retiraient les reîtres qui vivaient « sur le bon homme » en France : ce qu'ils n'eussent pas osé faire sur les terres de l'Empire ⁴. « On n'avoit jamais veu, dit un témoin oculaire, de plus « braves gens en parolles, ny aussy de plus piettres troupes « pour l'effect ⁵. »

Les habitants de la métropole protestante de la Rochelle firent mieux. Quand le duc d'Alençon se présenta après la trêve de Champigny, ils lui fermèrent leurs portes.

¹ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 399.

² Lettre de Casimir, du 24 décembre 1575. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 7.

³ Lettre de Schomberg, du 18 décembre 1575, *ibid.*

⁴ Lettre de Schomberg, du 12 décembre 1575, *ibid.*

⁵ Lettre du seigneur de Piennes, du 17 décembre 1575, *ibid.*

CHAPITRE XVII.

LES PAYS-BAS. — LES AMBASSADES ANGLAISES EN HOLLANDE.

(juin — novembre 1575)

Irritation d'Élisabeth contre le prince d'Orange. — Mission de Daniel Rogers. — Mouvement en Hollande contre le prince d'Orange. — Deux ambassades d'Élisabeth.

I.

IRRITATION D'ÉLISABETH CONTRE LE PRINCE D'ORANGE.

La reine d'Angleterre ne se contente point de presser ses négociations avec le roi d'Espagne lorsqu'elle apprend les secrètes menées du prince d'Orange ; mais de plus elle ne laisse échapper aucune occasion de lui témoigner son mécontentement. Elle rappelle le colonel Morgan et d'autres Anglais qui combattaient sous ses drapeaux en Hollande ; elle lui refuse tout nouveau prêt d'argent ¹. *Aiunt iniquiorem pro Orangio* ².

C'est en vain que le Taciturne envoie le ministre Calvart vers Élisabeth afin de l'apaiser : cette mission reste sans résultat ³.

¹ Lettre de Languet, du 19 février 1575.

² Lettre de Languet, du 12 juin 1575. Cf. une lettre de Smith, du 29 janvier 1575.

³ Lettre du prince d'Orange à Élisabeth, du 26 janvier 1575 (Record Office).

La proclamation de la reine d'Angleterre, du 16 avril 1575, qui ordonne d'arrêter le prince d'Orange s'il se rend dans ses États et de rompre toute relation avec lui, constate une situation de plus en plus tendue. Le Taciturne y répond par une ordonnance du mois de mai qui défend également tout commerce avec l'Angleterre, et les magistrats de Flessingue confisquent les biens des marchands anglais ¹.

Cependant, le conseil de Zélande adresse à Élisabeth un mémoire pour justifier ce qui s'est passé. Le Taciturne n'est-il pas un prince indépendant ? N'a-t-il pas le droit de résister à un tyran étranger ? La reine d'Angleterre lui sera-t-elle moins favorable que le roi de France, qui ne partage point les doctrines de la Réforme ? Ce mémoire ne porte que deux signatures : celles de Charles et de Louis de Boisot ².

Charles de Boisot se rend lui-même à Londres où il a des entrevues avec le vidame de Chartres chargé d'une mission secrète des Huguenots ; et en même temps il offre l'île de Walcheren et même la Zélande à Élisabeth.

La possession de la Zélande et surtout du port de Flessingue qui eût pu être un autre Calais ³, tentait depuis longtemps la reine d'Angleterre, et, au moment où elle avait offert sa médiation à Philippe II, elle s'était flattée de l'espoir que ce monarque le lui eût cédé pour prix du service rendu en rétablissant partout ailleurs sa domination ⁴.

¹ Lettre de Rogers, du 12 juillet 1575. Record Office.

² Record Office (28 mai 1575).

³ Lettre de Villiers, du 26 mars 1576. Brit. Mus., Lansdown, 22.

⁴ Lettre du seigneur de Sweveghem, du 25 juin 1574 ; Lettre de Bois-

Ce projet, elle ne l'avait pas abandonné, même lorsque ses propositions de médiation eurent échoué à Madrid. Son ambition le caressait, et son avarice même s'y sentit portée quand une lettre de Chester lui apprit que, moyennant un subside de douze mille livres par mois, elle pourrait se faire remettre tous les revenus de la Hollande et de la Zélande, qui valaient plus de cent mille livres sterling par an ¹.

Si Élisabeth refusa tout prêt d'argent à Charles de Boisot, elle ne repoussa pas formellement ses propositions. Il paraît même qu'elle lui remit une déclaration portant que, dans le cas où Philippe II refuserait de traiter du rétablissement de la paix, elle se prononcerait en faveur de ceux qui avaient pris les armes contre lui ².

II.

MISSION DE DANIEL ROGERS.

La colère de la reine d'Angleterre contre le Taciturne redoubla, quand elle apprit que Marnix conduisait à la Briele une princesse française appelée à s'associer à sa fortune. Le prince d'Orange était-il donc devenu l'instrument complaisant d'une politique hostile à l'Angleterre, et ne pou-

schot, du 25 juillet 1574 (Arch. de Bruxelles). — Le 26 février 1575, les États de Hollande s'adressaient à la reine d'Angleterre pour la prier de leur conserver son appui. — Dès le 29 juillet 1574, Alamanni disait qu'Élisabeth voulait profiter de la médiation qu'elle offrait à Philippe II « per impadronirsi dell' isola di Flessingue. » — Mondoucet écrivait le 23 octobre 1574 à Henri III : « J'oubliais de dire à Vostre Majesté que aucuns sèment desjà secrètement par deçà que la royne Élizabeth vostre sœur seroit pour revenir gouverner, comme ont fait d'autres dames par cy-devant. »

¹ Lettre d'Éd. Chester, du 2 juillet 1575. Record Office.

² Record Office, Cal. n° 544.

vait-elle pas du moins compter sur ces populations qui tant de fois l'avaient assurée de leur dévouement ?

En présence de ces symptômes opposés, d'hostilité chez le prince d'Orange, de sympathie autour de lui, Élisabeth résolut d'envoyer en Hollande un agent actif, intelligent, plein de zèle, que ses goûts littéraires avaient naguère conduit dans les principales universités de la France, à Paris, à Bourges, à Orléans. Il se nommait Daniel Rogers, et personne plus que lui n'était partisan de l'annexion de la Hollande et de la Zélande à l'Angleterre.

Les instructions données à Rogers le chargent de faire connaître au prince d'Orange qu'Élisabeth n'ignore pas ses négociations pour se placer, ainsi que les provinces qui lui obéissent, sous la protection du roi de France : ce qu'elle juge si périlleux pour ses propres États que, plutôt que de le permettre, elle aidera le roi d'Espagne à l'empêcher et qu'elle invitera l'empereur et les princes allemands à se joindre à elle dans le même but. Tel est le motif qui l'a engagée à envoyer un ambassadeur en Espagne pour traiter avec Philippe II. Si ces considérations ne suffisent pas, Rogers pourra emprunter des exemples à l'histoire. Il exposera que les Français, toutes les fois qu'on s'est confié en eux, ont agi plutôt comme des conquérants que comme des protecteurs ; il rappellera la Saint-Barthélemy. Une dernière clause toute secrète portait qu'il était bon de s'assurer l'amitié de l'amiral de Hollande et du gouverneur de Flessingue et d'exciter le plus possible les dispositions hostiles dont ils étaient animés contre le Taciturne ¹.

¹ Instructions de Daniel Rogers, du 8 juin 1575. Record Office et Brit. Mus., Galba, C. V.

Élisabeth a remis à Rogers une lettre adressée au prince d'Orange, où elle s'étonne de le voir chercher à justifier les attentats commis contre ses sujets et où elle lui annonce que s'il ne les protège point, elle sera tenue de prendre des mesures pour garantir leur sécurité ¹.

Daniel Rogers traverse la mer et se rend près du prince d'Orange : il lui recommande, comme cela lui a été ordonné par Walsingham, de se méfier de la France ². Le Taciturne s'étonne d'apprendre qu'on le traite de rebelle en Angleterre. Rogers réplique que la reine s'est contentée de transmettre aux ports de son royaume la liste de ceux que le roi d'Espagne considère comme rebelles : or le prince d'Orange y figure le premier ³.

Dans une lettre que Daniel Rogers adressait à lord Burleigh le 9 octobre 1575, il montrait le prince d'Orange toujours enclin vers la France ; mais les États étaient au contraire hostiles à cette alliance et recherchaient dans les traditions historiques si, sans rompre avec le droit de la souveraineté légitime, ils ne pouvaient pas saluer Élisabeth, arrière-petite-fille de Philippe de Hainaut, du titre de comtesse de Hollande et de Zélande. Il était à craindre, si la reine d'Angleterre ne les aidait point, que la nécessité et l'influence du prince d'Orange ne les portassent à traiter avec le roi de France. Si Élisabeth voulait substituer au prince d'Orange un autre lieutenant, ils l'accepteraient de sa main ; mais il y avait lieu de croire qu'il changerait de desseins si on lui assurait en Angleterre ce qu'il se croyait

¹ Lettre d'Élisabeth au prince d'Orange (juin 1575). Record Office.

² To take heed of France.

³ Lettres de Daniel Rogers, du 29 août 1575. Record Office.

certain d'obtenir de la France ¹ : la confirmation de l'autorité qu'il exerçait en Hollande et en Zélande.

Cependant Rogers n'avait pas à traiter seulement avec le prince d'Orange. Sa mission consistait bien plus dans le soin de conserver à l'Angleterre ces sympathies séculaires qui avaient été fortifiées par les relations commerciales.

Ce mouvement se dessine surtout en Zélande où le conseiller Paul Buys ose combattre ouvertement les projets du Taciturne ². Les choses en sont arrivées à ce point que le comte de Culenbourg et deux autres membres des États (Paul Buys était probablement l'un d'eux) se rendent à Londres pour assurer Élisabeth qu'ils ne veulent réclamer d'autre protection que la sienne ³. « Si les Espagnols triomphent, écrit un agent anglais, la reine ne le regrettera-t-elle pas ? Il ne restera en ce cas aux populations de la Hollande qu'à se retirer en Angleterre ⁴. »

Burleigh, selon son usage, résumait, dans des notes concises, les arguments que l'on invoquait pour intervenir en Hollande et ceux que l'on pouvait présenter en sens contraire.

Si les Pays-Bas ne peuvent plus résister aux forces espagnoles, il ne leur reste qu'à se soumettre à Philippe II ou bien à réclamer le secours, soit de la reine d'Angleterre, soit du roi de France.

¹ Lettre de Daniel Rogers, du 9 octobre 1575. Record Office ; Nares, Vie de Burleigh, t. III, p. 60.

² Lettre de John Hastings à Walsingham, du 20 novembre 1575. Record Office.

³ Instructions de John Hastings, du 29 octobre 1575. Record Office.

⁴ Lettre de Georges Southwicke à Burleigh, du 4 octobre 1575. Record Office.

Si les Pays-Bas se soumettent à Philippe II, on n'aura plus de confiance dans les naturels du pays, et le gouvernement sera remis à des Espagnols. L'Angleterre aura donc pour voisins des hommes qui chercheront tous les moyens de lui nuire.

Si les Pays-Bas réclament le secours du roi de France, il est probable que ce monarque, à raison des troubles de son royaume, ne pourra pas les défendre suffisamment contre la conquête espagnole ; et, s'il le pouvait, ce serait à la condition d'obtenir quelque chose aux Pays-Bas. D'abord il n'y aurait là peut-être qu'une protection ; mais bientôt elle deviendrait une véritable domination, et les Français, maîtres des ports des Pays-Bas, commanderaient sur la mer qui les sépare de l'Angleterre et de l'Écosse : ce qui serait un péril inévitable pour la couronne d'Élisabeth.

Le troisième moyen, c'est l'aide de l'Angleterre, soit en les secourant secrètement d'argent afin qu'ils puissent continuer à se défendre contre le roi d'Espagne sans être réduits à se soumettre à la sujétion de la France, soit en les portant à renoncer à l'obéissance du roi d'Espagne et à se placer sous la protection de la reine d'Angleterre ; et, en ce cas encore, il y a deux manières de procéder. La première, écrivait Burleigh, c'est de les recevoir en notre protection en les aidant d'argent jusqu'à ce que nous obtenions par notre médiation que le roi d'Espagne leur rende leurs anciennes libertés ; la seconde c'est qu'ils deviennent les sujets de la reine d'Angleterre et soient gouvernés par elle comme ils l'ont été par les ducs de Bourgogne.

Pour résoudre ces questions, il convient, ajoute Burleigh, d'être d'abord bien informé de l'état des choses ; il importe d'apprendre s'il y a en Hollande des exemples de cette renonciation au prince légitime, si leurs privilèges les y autorisent, s'ils ont rompu avec de justes motifs les conférences de Breda ; mais il y a des renseignements matériels qu'il n'est pas moins intéressant de recueillir. Il faut savoir quel appui le prince d'Orange trouve dans la noblesse, quel est le nombre de ses soldats, comment est composée sa flotte, et enfin, dans le cas où la reine d'Angleterre le secourrait, quelles sommes d'argent il réclamerait et quand elles devraient être payées ¹.

L'avis qui prévalut dans le conseil de la reine d'Angleterre, était qu'il ne fallait rien négliger pour empêcher le prince d'Orange de traiter avec la France, et, d'autre part, que si par la médiation d'Élisabeth la paix se rétablissait dans les Pays-Bas avec des garanties qui laisseraient le pouvoir faible et les populations soutenues par leurs privilèges, cette situation serait celle qui convenait le mieux aux intérêts de l'Angleterre ².

¹ Mémoire de Burleigh, du 17 octobre 1575. Record Office.

² On se préoccupait beaucoup en France de ces délibérations des ministres d'Élisabeth. « Quant à ce que m'escrivez que le conseil d'Angleterre s'est assamblé et plusieurs fois pour adviser aux affaires du prince d'Orange, où il semble que ladite reine fait grand scrupule de s'embarquer pour la crainte du roy d'Espagne, je seray bien aise d'entendre la résolution qu'ils prendront sur cela. » Lettre de Henri III, du 20 décembre 1575. Preuves des Mém. de Castelnau.

III.

MOUVEMENT EN HOLLANDE CONTRE LE TACITURNE.

Soit que l'hostilité à l'alliance française explique seule la situation, soit qu'il faille (ce qui est plus probable) y joindre dans une large mesure les intrigues ourdies par Daniel Rogers, le prince d'Orange se voit tout-à-coup délaissé et méconnu.

L'alliance du Taciturne avec le roi de France est mal accueillie. On se souvient trop de la part que Henri III a prise à la Saint-Barthélemy ¹. Ce qui accroît l'irritation contre les Français, c'est le peu de courage que le colonel La Garde met à défendre Schoonhove. Le prince d'Orange se voit réduit à déclarer aux États de Hollande qu'ils peuvent le châtier, comme ils le jugeront convenir : La Garde avait déjà disparu ². Selon une autre version, La Garde a failli être tué en se rendant à Dordrecht près du prince d'Orange. Les Français sont détestés en Hollande : on voudrait à l'avenir fermer l'accès de tous les ports aux amis de Condé ³.

Ce fut bien pis encore, quand une union contractée sous les auspices de Catherine de Médicis parut sceller des engagements secrets. « Ce mariage n'annonce rien de bon, « lit-on dans une lettre adressée à lord Burleigh. Le peu-
« ple le voit bien, et Marnix qui l'a négocié, a perdu tout
« crédit ⁴. »

¹ Lettre du comte du Rœulx, du 10 décembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

² Lettres de Morillon.

³ Lettre de Daniel Rogers, du 29 août 1575. Record Office.

⁴ Lettre de Georges Southwicke, du 4 octobre 1575. Record Office.

Il semble que déjà se révèle la colère de Dieu, dont le landgrave de Hesse menaçait une union adultère.

Au mois de septembre 1575, on écrivait à lord Burleigh que le prince d'Orange n'avait d'autres ressources que celles que les États de Hollande et de Zélande s'efforçaient de lui fournir et que vraisemblablement il ne pourrait plus résister longtemps ¹.

On annonçait que l'empereur, faisant droit aux réclamations du roi d'Espagne, se rendrait à la prochaine diète pour y déclarer le prince d'Orange rebelle ².

Les affaires du Taciturne déclinent rapidement ³. L'argent lui manque : il faut fabriquer des pièces d'étain pour payer les soldats ⁴ ; mais il ne se montre point parmi eux. Il ne sort pas de Dordrecht. Là, les bourgeois l'insultent et lui demandent s'il est protestant ou papiste ⁵. Il ne cache ni ses inquiétudes, ni sa faiblesse. Chaque nuit, il va coucher sur un navire : sa femme s'est réfugiée à Leyde, et peu s'en est fallu qu'elle ne tombât au pouvoir du colonel Verdugo ⁶.

Cette pusillanimité excite un vif mécontentement. Les États de Hollande déclarent au Taciturne que la tête seule ne peut défendre le pays. Le bras doit tenir l'épée ; et, si un remède n'est pas apporté à la situation, ils sauront y

¹ Lettre de Roger Bodenham, du 12 septembre 1575. Record Office.

² Lettre de Daniel Rogers, du 9 octobre 1575. Record Office.

³ Lettre de Bodenham, du 22 septembre 1575 ; Avis anonyme (Arch. de Bruxelles).

⁴ Lettre de Morillon, du 24 septembre 1575.

⁵ Lettres de Bodenham, du 12 et du 22 septembre 1575. Record Office.

⁶ Lettre de Berty à Viglius, du 30 septembre 1575.

mettre ordre ¹. On parle de déposer le prince d'Orange et de choisir un autre chef ².

Le prince d'Orange était profondément triste et parlait lui-même de se retirer à Cologne ³. On avait saisi près de Nimègue une lettre adressée à son frère où il se plaignait amèrement de l'inconstance des populations des Pays-Bas, de leur caractère capricieux, de leurs mœurs fantasques, où il allait jusqu'à les dépeindre comme la nation la plus vile et la plus perverse qui fût au monde, car elles étaient toujours portées aux murmures, à la rébellion, à la désobéissance, sans crainte de Dieu, n'ayant d'autres armes que leurs méchantes langues et seulement capables de courage aussi longtemps que la boisson fermentait dans leurs têtes ⁴.

IV.

DEUX AMBASSADES D'ÉLISABETH.

Dans la situation où se trouvaient les choses, Élisabeth, résolue à empêcher avant tout le traité du prince d'Orange

¹ Lettre de Rogers, du 29 août 1575. Record Office.

² Lettre de Berty à Viglius, du 4 septembre 1575.

³ Lettre de Morillon, du 27 août 1575.

⁴ Much complaining of the inconstancy of the people of the Low-Countries, their dogged nature and unruly manner, which is most true, for there is not a viler or wickeder nation in the world, full of all murmuration, rebellion and disobedience, without God's fear, and of mischievous tongues, and certainly take their tongues from them, we take their chiefest weapons, and are men so long as the drink is in their heads, otherwise not. Lettre de Henri Mason à lord Burleigh, du 7 décembre 1575. Record Office.

avec la France, jugea qu'il convenait à sa politique d'envoyer deux ambassades aux Pays-Bas, l'une à Bruxelles pour réitérer son offre de médiation à Requesens, l'autre en Hollande pour rompre l'alliance française.

La politique de l'Angleterre s'inspire des sentiments de celle qui y préside : c'est une coquetterie de femme. Si l'on envoie des agents vers le prince d'Orange, c'est pour se faire rechercher plus vivement des Espagnols ; et, si l'on flatte les Gueux, c'est afin d'obtenir des propositions que l'on invoquera bien haut dans le camp opposé comme légitimant toutes les concessions, toutes les faveurs.

La sagesse d'Élisabeth, écrit Languet, c'est la sagesse de Machiavel : *Machiavellica sapientia* ¹ ; mais les Huguenots n'étaient pas plus sévères, et c'est Agrippa d'Aubigné qui loue « les merveilleuses lumières de Machiavel. »

De ces deux ambassades, la première fut confiée à Robert Corbet. Ce choix devait être agréable à Requesens, car il était catholique et avait accompagné don Juan dans ses campagnes sur les côtes de la Grèce et de l'Afrique ².

Les instructions de Corbet sont nettes et précises. Il fera connaître à Requesens que les intrigues du prince d'Orange avec la France touchent à leur dénouement, qu'à moins d'un prompt remède on verra les Hollandais non-seulement recevoir le secours des Français contre les Espagnols, mais aussi devenir les sujets de la couronne de France : ce qui serait un grand péril pour l'Angleterre. Elle peut affirmer sur sa parole royale qu'elle n'a pas de

¹ Languet, Epist., p. 242 (1^{er} janvier 1576).

² Lettre de Requesens, du 23 novembre 1575.

plus grand désir que de voir le roi d'Espagne rester seigneur des Pays-Bas ¹, que s'il voulait accepter sa médiation et donner quelques bonnes assurances, elle serait disposée à se joindre à lui pour ramener les rebelles à la raison ². Si Requesens objectait qu'à raison des troubles de la France on avait peu de chose à redouter de ce côté, il faudrait faire observer que le duc d'Alençon pourrait y rétablir la paix et réunir toutes les forces de la France et de l'Allemagne afin de prendre en main l'entreprise des Pays-Bas. Corbet devait s'informer exactement de l'état des forces dont disposait Requesens, et il était utile qu'il donnât assez de retentissement à sa mission pour que le prince d'Orange en fût promptement instruit ³.

« La reine d'Angleterre, écrivait Requesens à Philippe II, a envoyé ici un ambassadeur nommé Corbet...
 « Ce qu'il m'a dit en substance, c'est que la reine savait
 « avec certitude que le prince d'Orange avait offert plusieurs fois au roi de France et à son frère de leur livrer
 « les places qu'il occupe ; que la négociation prenait en ce
 « moment un caractère beaucoup plus sérieux et que je
 « pouvais être sûr que les Français accepteraient ; que
 « leur but était de s'emparer des Pays-Bas par ce moyen ;
 « que je ne devais pas douter que les deux partis ne
 « s'entendissent entre eux à cet effet et que les différends

¹ On the word of a prince, she as no greater desire than to have the king of Spain continew lord of all those Lowe-Countries.

² If the queen would plainly take part against the rebels, they could not continew.. She would not spare to join the king to compel them to come to reason.

³ Instructions de Corbet, du 29 octobre 1575. Record Office.

« des deux frères ne fussent un stratagème pour y mieux
 « parvenir. Elle ne pouvait donc se dispenser d'appeler sur
 « ce point l'attention de Votre Majesté, tant pour l'af-
 « fection qu'elle portait à son service que parce que, regar-
 « dant les Français comme ses anciens et naturels ennemis,
 « elle devait voir avec beaucoup de peine tout accroisse-
 « ment de cette couronne, d'autant plus que l'Angleterre
 « serait mise en grand danger si les Français occupaient
 « ces provinces et se rendaient ainsi maîtres absolus de
 « cette mer ¹. » La conclusion était l'offre de la médiation
 d'Élisabeth pour la pacification des Pays-Bas ².

La seconde ambassade sera remplie par John Hastings. Il dira au prince d'Orange que la reine est fort affligée des nécessités et des malheurs qui pèsent sur les habitants de la Hollande, qu'elle l'est encore plus de leur intention de se mettre au pouvoir du roi de France. Elle désire que le prince d'Orange lui mande sur quel point on a rompu les négociations de Breda. On ne peut guère compter aujourd'hui sur Henri III. S'il pouvait quelque chose, il n'interviendrait que pour son propre profit, et ce serait passer de

¹ Lettre de Requesens à Philippe II, du 23 novembre 1575. — Voici en quels termes Morillon rendait compte à Granvelle de la mission de Corbet : « Il est arrivé vers Son Excellence un ambassadeur d'Angleterre, pour, de la part de sa maistresse, luy faire entendre les praticques et intelligences que le prince d'Orange at avec France et qu'elle savoit au vray que s'il ne venoit à accord avec le roy nostre maistre, qu'il traicteroit avec les François et leur livreroit Hollande et Zélande, et comme ladicte royne ne désiroit tel et si puissant voisin, l'on ne debvoit icy trouver estrange que si elle veoit ce traicté aller avant, qu'elle le prévinst et occupast les dicts pays. » Lettre de Morillon, du 11 décembre 1575.

² La relation de Corbet est insérée dans le ms. Harley. 285, p. 30 (Brit. Museum).

l'oppression des Espagnols à l'oppression des Français. Ils perdraient ainsi toutes leurs libertés. La reine désire qu'ils puissent s'entendre avec le roi d'Espagne et engage le prince d'Orange à s'aboucher sur ce point avec elle. Quant à recevoir elle-même la Hollande sous sa protection, il s'en suivrait une guerre ouverte ¹ entre l'Angleterre et l'Espagne, et elle ne veut point arriver à ces extrémités.

Telle était la portée politique de ces instructions ; mais il était un autre point où se révélait la femme égoïste et avare. Hastings devait s'informer comme de lui-même près des habitants de la Zélande et de la Hollande de ce que produisaient les revenus et des avantages qu'elle en pourrait retirer en prenant leur pays sous sa protection ou en intervenant autrement en leur faveur ².

Hastings se hâta de transmettre ces renseignements ; il y joignit l'état des forces dont disposait le prince d'Orange ³.

Quel fut le résultat de ces deux ambassades ?

Requesens paraît ne pas s'être rendu compte de la gravité de la situation. Il disait à Corbet que Philippe II ne craignait point les desseins du roi de France trop occupé chez lui pour songer à une guerre étrangère, que du reste si on l'attaquait, il saurait se défendre ⁴. Il ajoutait qu'il se trouvait sans pouvoirs, qu'il était prêt à communiquer à Philippe II les conditions honorables et raisonnables qu'Élisabeth ferait accepter au prince d'Orange, mais

¹ An open war must ensue.

² Instructions de John Hastings, du 29 octobre 1575. Record Office et British Museum, Harley, 285.

³ Lettre de Hastings, du 2 décembre 1575. Br. Mus., Harley, 285, f. 32.

⁴ Lettre de Corbet, du 12 novembre 1575. Br. Mus., Harley, 285.

qu'il croyait que le roi n'accorderait jamais la liberté de religion ¹.

En effet, Philippe II avait écrit à Requesens qu'il éprouvait une vive répugnance à traiter avec des rebelles, qu'il voulait maintenir à la fois la religion et son autorité, en un mot qu'il jugeait inutile de lui donner de nouveaux pouvoirs pour rouvrir les négociations ².

Lorsque le grand-commandeur apprit la mission dont John Hastings était chargé en Hollande, il fut porté à croire qu'Élisabeth, malgré sa parole royale, avait voulu le tromper. Si la reine d'Angleterre ne soutenait pas les rebelles, disait-il avec colère à Corbet, les troubles seraient bientôt finis ³.

Requesens, au risque de déplaire à Élisabeth, protégeait les Anglais qu'il croyait lui être hostiles : tel était le capitaine Cotton qui avait ses navires à Nieupoort et qui, au mois de novembre 1575, empruntait mille livres à Gaspard Añastro, marchand espagnol, dont le nom reparaitra à l'une des pages sanglantes de cette époque ⁴.

Le Taciturne, plus habile, comprit que l'heure était venue de céder ou du moins de paraître prêt à le faire. La France, déchirée par ses discordes civiles, ne pouvait lui venir en aide ; l'Angleterre trouvait dans le vœu des popu-

¹ Lettre de Corbet, du 11 décembre 1575. Brit. Mus., Harley, 285.

² Lettre de Philippe II (janvier 1576). Papiers de Granvelle à Besançon. Prats affirme que Philippe II a ordonné à Requesens de suivre les traces du duc d'Albe. Roda tient le gouvernail. Lettres de Morillon, du 12 février et du 19 mars 1576.

³ Lettre de Robert Corbet à Burleigh, du 11 décembre 1575. Record Office.

⁴ Record Office.

lations une force à laquelle rien ne pouvait résister. Il écrivit à Élisabeth pour s'excuser en ce qui touchait les plaintes exprimées par les marchands anglais ¹. Il envoya en Angleterre le seigneur de Famars qui traita avec le comte de Sussex ². De plus, Burleigh inscrit dans son journal, à la date du 20 janvier 1576, qu'il a reçu une lettre du prince d'Orange ³.

Le prince d'Orange déclare à Hastings qu'il ne veut à aucun prix traiter avec le roi d'Espagne ⁴; il affirme aussi qu'il n'a jamais traité avec la France et qu'il ne désire que l'appui de l'Angleterre ⁵. Peut-être pourrait-on, à raison des prétentions de Henri III sur l'Artois et la Flandre, lui permettre d'y intervenir, ce qui occuperait les forces espagnoles; mais en aucun cas on ne pousserait plus loin l'alliance avec la France ⁶.

Le langage du Taciturne était non moins rassurant vis-à-vis de Rogers, et celui-ci put croire qu'il avait abjuré ses sympathies à l'égard de la France pour se rallier au parti de l'Angleterre. C'était aux yeux de Rogers un sujet de triomphe et un notable succès. Dans son enthousiasme, il s'adressait en vers latins, qui ne manquent point d'élégance, à Burleigh comme au principal conseiller d'Élisabeth :

¹ Lettre du prince d'Orange à la reine d'Angleterre, du 4 novembre 1575 (Record Office).

² Les instructions de Famars (elles portent les observations du comte de Sussex) sont au British Museum, Titus, B. II (21 février 1576).

³ Camden Miscell., t. VI.

⁴ Lettre de John Hastings à Walsingham, du 20 novembre 1575. Record Office.

⁵ Lettres de Daniel Rogers.

⁶ Lettre de John Hastings à Burleigh, du 26 décembre 1575. Record Office.

« C'est Orange, ému du soin de la défense de la patrie,
 « qui se lève pour soutenir les droits méconnus de la con-
 « science. Il s'offre comme chef aux citoyens pour lesquels
 « s'arme son bras vengeur ; il vient en aide, partout où il
 « le peut, aux malheureux.. Jamais Orange ne cessa de
 « protéger nos droits et nos croyances. Une force invinci-
 « ble anime son cœur. Il compte sur l'appui du Ciel quand
 « il combat les ennemis. Quel ne serait pas son courage
 « s'il était aidé par la reine d'Angleterre, si une déesse
 « consolidait de sa main sa fortune chancelante ! Il soumet
 « aujourd'hui tous ses vœux au sceptre anglais : que les
 « dieux les accueillent ! O toi qu'Élisabeth a placé au
 « premier rang dans les conseils de la Bretagne pour
 « rendre hommage à ton génie, porte aux oreilles sacrées
 « de la reine les vœux d'Orange et ses prières ¹ ! »

1 Solus adest patriæ quem tangit cura tuendæ,
 Aurasius, pietas quem violata movet ;
 Civibus ille ducem dextra se vindice præbet,
 Quaque potest, miseris conditione cavet..
 Nec tamen Aurasius sua jura et sacra tueri
 Cessat : is invicto robore pectus alit.
 Auxilium superos poscens, spem figit in illis,
 Acer in hostiles proruit inde manus.
 Quos animos gereret regina adjutus ab angla,
 Porrigeret trepidis si dea rebus opem ?
 Ille equidem sceptris supponit vota britannis.
 Dii faxint votis pondus inesse suis !
 Tu quem consiliis Elisabetha britannis
 Præfecit, genium devenerata tuum,
 Perfer ad argutas sacratæ principis aures
 Supplicis Aurasii vota precesque ducis.

Brike, prid. idus novembris 1575 (Epist. sel., p. 666).

Rogers avait déjà soutenu qu'il fallait venir en aide aux religionnaires hollandais. Hastings ajoutait que le désir général était de proclamer Élisabeth comtesse de Hollande et de Zélande, mais que si elle s'y refusait, on serait réduit à s'adresser ailleurs. Il jugeait l'intervention d'Élisabeth non-seulement nécessaire, mais urgente. *Mora trahit periculum* ¹.

Le bruit se répand qu'Élisabeth va prendre sous sa protection la Hollande et la Zélande. Elle a, dit-on, fait fonder de l'artillerie et ordonné des levées dans le nord de l'Allemagne ².

¹ Lettre de John Hastings, du 2 décembre 1575. British Museum, Harley, n° 285, f° 32.

² Lettre de Berty, du 11 décembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE XVIII.

L'AMBASSADE HOLLANDAISE A LONDRES.

(novembre 1575 — mars 1576)

L'ambassade hollandaise à Londres. — Mission de Champagny. — Relations secrètes de Marnix avec Champagny. — Nouveaux griefs d'Élisabeth. — Départ de l'ambassade hollandaise. — Mort de Requesens.

I.

L'AMBASSADE HOLLANDAISE A LONDRES.

Le 14 novembre 1575, les États de Hollande nomment des délégués pour conférer avec les agents anglais. Quelques jours après, ils votent douze cents livres afin de faire face aux frais qu'entraîne la négociation d'Angleterre. Après de longues délibérations, on décide qu'il y a lieu d'offrir à la reine Élisabeth la souveraineté des comtés de Hollande et de Zélande. Trois députés rempliront cette mission. Parmi eux se trouvent Paul Buys qui a protesté en Zélande contre les menées du prince d'Orange, et François Maelson qui a refusé de siéger parmi les commissaires de Sonoy. Telle est l'habileté du prince d'Orange qu'il parvient à leur faire adjoindre le plus actif et le plus dévoué de ses amis, celui qui a négocié l'alliance de la France, Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde ¹.

¹ Resolutien van Holland, novembre 1575 ; Lettre du prince d'Orange, du 29 novembre 1575. Groen, t. V, p. 314. — Les propositions du prince

Cette translation de souveraineté se fera sous certaines réserves que les historiens n'indiquent point ¹ : elles concernaient vraisemblablement les intérêts particuliers du prince d'Orange, dont Rogers conseillait de tenir compte ; et ainsi s'expliquent l'intervention du Taciturne et celle de Marnix.

Les envoyés de Hollande arrivèrent le 2 janvier 1576 à Gravesend d'où ils se rendirent à Londres. Le 11, Paul Buys et Marnix dinèrent à la cour avec Leicester et Burleigh. Rogers et Hastings étaient rentrés en même temps en Angleterre ².

« Il est arrivé ici, écrit Talbot, un ambassadeur du prince d'Orange accompagné de deux gros marchands qui offrent à la reine de remettre les Pays-Bas entre ses mains et de lui payer le même tribut qu'ils payaient naguère au roi d'Espagne. Ils ont réclamé une prompte réponse. Le conseil se réunit tous les jours et confère

d'Orange étaient conçues en termes assez vagues, dont l'explication était laissée à Marnix. Il désirait, afin de maintenir la Religion en Hollande et en Zélande, qu'un traité d'étroite amitié unit ces provinces à l'Angleterre. Il offrait à Élisabeth tout le service qu'elles pourraient lui rendre avec leurs forts, leurs navires, leurs matelots et en toutes choses, dans les termes où les mêmes propositions avaient été faites à la France. Leur commerce devait être maintenu conformément aux anciens traités conclus sous la maison de Bourgogne. Élisabeth se serait engagée à rompre toute relation avec quiconque leur ferait la guerre, à fermer les ports de la Zélande aux vaisseaux espagnols et à accorder, en cas de besoin, des subsides d'argent. « These things he protesteth he doth as well purpose as Her Majesties saffetye and assurance as for his own defense or the assurance of the Hollanders and Zelanders. » British Museum, Galba, c. VI.

¹ Bor, livre VIII, f^o. 132.

² Journal de Rogers.

« avec les ambassadeurs. La reine qui leur a déjà donné
 « deux fois audience, est tourmentée de cette affaire qui
 « la rend triste ; elle semble avoir perdu le repos. Ce que
 « l'on fera, on l'ignore encore. Il y a ici des ambassadeurs
 « de divers partis, qui travaillent tous les uns contre les
 « autres. La reine est appelée à se prononcer à la fois
 « entre le roi d'Espagne et les Pays-Bas, entre le roi de
 « France et son frère. De toutes parts on est fatigué de la
 « guerre, surtout dans les Pays-Bas où l'on manque d'ar-
 « gent, de munitions et de poudre : ce qui les a engagés à
 « offrir leur pays à la reine d'Angleterre ¹. »

On espérait que la reine accepterait la protection des Pays-Bas ², en se bornant à prendre possession de l'île de Walcheren. Elle aurait laissé au prince d'Orange et aux États le soin de pourvoir à la défense de la Hollande ³.

Burleigh, retiré dans son cabinet, divisait en vingt-cinq points les questions à éclaircir. Il nous suffira d'en indiquer quelques-unes.

Quels exemples connaît-on de la déposition par les États de Hollande et de Zélande de leurs souverains ?

Un prince qui n'a aucun titre pour intervenir dans ce pays, peut-il légitimement en accepter le gouvernement ?

¹ Lettre de Talbot au comte de Shrewsbury, du 4 janvier 1576. Lodge, t. II, p. 60, et Nares, Mémoires of Burleigh, t. III, p. 60.

² Le bruit courait que la reine d'Angleterre avait pris sous sa protection la Hollande et la Zélande et que le prince d'Orange attendait dans les Pays-Bas le prince de Condé et le duc palatin Casimir. Lettre de Fernando de la Barre, du 24 février 1576, citée par M. Van Vloten, Ned. opstand, t. III, p. just., p. 37. — Cf. la lettre de Requesens, du 30 janvier 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 427.

³ Resolutien van Holland, 11 mars 1576.

De combien d'hommes et de combien d'argent le prince d'Orange aurait-il besoin ?

Si un prince étranger prend les Pays-Bas sous sa protection, quelle assurance obtiendra-t-il que ses dépenses seront remboursées et que le peuple respectera cette convention ?

Quel profit peut-on retirer de ce pays en temps de guerre et en temps de paix ?

Était-il licite de répondre affirmativement aux propositions qui étaient adressées ? Les droits de la conscience calmés, cela était-il politiquement utile ?

Venaient enfin ces autres questions qui, sans toucher aux principes, concernaient les faits et les circonstances :

Ont-ils fait des offres au roi de France et les a-t-il acceptées ?

Ont-ils fait des offres au roi de Danemark et pourquoi les a-t-il refusées ?

Quels sont les princes d'Allemagne qui les soutiennent ?

Si l'on a l'intention de se révolter dans d'autres parties des Pays-Bas, au profit de qui le ferait-on ¹ ?

Divers mémoires furent composés sur ces graves questions.

On traduisit de l'allemand un travail où l'on établissait d'une manière générale le droit pour les peuples opprimés de déposer leurs princes.

Dans un discours en trente-sept points, on cherchait dans les annales des Pays-Bas les preuves historiques du droit de repousser les Espagnols ².

¹ Record Office (12 janvier 1576).

² Record Office.

Mais rien n'est plus intéressant que la justification du droit de déposer le souverain, telle que Marnix la présentait, quelques mois plus tard, dans une longue lettre adressée probablement au comte de Leicester, car il y faisait usage de la langue italienne qu'affectionnait le célèbre favori d'Élisabeth.

L'histoire des Pays-Bas offre, selon Marnix, trois mémorables exemples de l'intervention de l'Angleterre dans les Pays-Bas en faveur des sujets contre leurs princes : le premier, quand Henri I^{er} porta la guerre aux bords de la Seine pour empêcher Louis VI de soutenir Guillaume de Normandie ; le second, lorsqu'Édouard III traversa la mer pour s'allier à Jacques d'Artevelde ; le troisième sous le règne de Richard II, quand l'évêque de Norwich forma le siège d'Ypres.

Ces souvenirs historiques donnent lieu à des rapprochements dignes d'attention.

Gui de Dampierre, observe Marnix, n'était pas plus souverain seigneur de Flandre que ne l'est aujourd'hui le prince d'Orange, seigneur de Buren, de Leerdam, de Breda, de Diest et d'autres terres de Brabant et de Flandre, qui ont été confisquées. Le prince d'Orange est aussi seigneur souverain, notamment à Viane, terre que lui a léguée Brederoode et qui ne relève que de Dieu et de l'épée.

Si le Taciturne se place au même rang que Gui de Dampierre, combien ne s'élève-t-il pas au-dessus d'Artevelde ! Le chef de cette faction, dit Marnix en parlant du héros des communes flamandes, était un certain Jacques d'Artevelde, homme de basse condition mais dévoué à la couronne d'Angleterre : « Et nous, ajoute-il, au lieu de nous laisser

« conduire par un homme de basse condition, nous comp-
« tons avec nous tous les seigneurs, tous les comtes, tous
« les nobles ! »

C'est donc une cause légitime que celle qui repose sur la violation des privilèges et la liberté de conscience, car il est évident que le roi d'Espagne veut réduire toutes les nations chrétiennes en servitude ¹.

Élisabeth persévérait dans son plan d'interposer sa médiation entre le roi d'Espagne et les rebelles. Elle répondit aux députés des États de Hollande qu'elle ne voulait pas faire la guerre à Philippe II, mais qu'elle espérait qu'il traiterait avec eux. Elle s'estimerait du reste heureuse de sauver de la destruction et de la ruine un peuple qui la touchait de si près et qui lui était si cher ; elle voulait donc réclamer de Requesens une suspension d'armes et le faire en termes si pressants qu'on reconnaîtrait son intention de ne pas laisser ses anciens alliés devenir les victimes de la conquête espagnole ².

Dans cette situation, les États de Hollande modifièrent leurs requêtes, et dans les derniers jours du mois de janvier ils se bornèrent à demander à la reine d'Angleterre de leur prêter trois cent mille angelots, en lui offrant en gage Flessingue, la Briele, Dordrecht et Enkhuyzen ³.

Les députés de la Hollande et de la Zélande insistaient pour obtenir une prompte réponse ; mais Élisabeth se borna

¹ Archives de lord Calthorpe à Londres.

² Record Office (15 janvier 1576).

³ Lettre de Henri Mason à Burleigh, du 28 janvier 1576. Record Office. On conserve aux archives d'Hatfield une lettre écrite en latin, le 26 février 1576, par Marnix, Buys et Maelson.

à leur déclarer qu'elle ne pouvait en une matière aussi grave prendre aucune décision sans avoir consulté le parlement. Comme Marnix et ses amis alléguaient le lien religieux qui devait unir l'Angleterre et la Hollande afin d'assurer la liberté de conscience, le mépris de la luthérienne pour les calvinistes fit explosion : « Quel compte
« puis-je faire, s'écria-t-elle, de consciences déjà damnées ¹ ? »

Cependant le parlement s'assembla le 6 mars. Thomas Scot et deux autres membres de la chambre des communes proposèrent de présenter une adresse à la reine pour l'engager à accepter les offres qui lui étaient faites et à réunir la Hollande et la Zélande à son royaume ; mais James Croft, contrôleur de la maison de la reine, se leva et repoussa rudement cette proposition ². Ceux qui mettaient telles choses en avant, dit-il, ne pouvaient être que mal affectionnés pour la reine puisqu'ils étaient d'avis qu'elle entreprit des choses sans fondement et sans aucun droit. Avait-on oublié « combien fut dommageable à Sa Majesté
« l'entreprise du Havre de Grâce que le vidame livra sur
« semblable buffe ? Ces gens-là estoient de grande présomp-
« tion à se mesler de proposer ung tel faict en ce lieu-là
« où il n'appartenoit point d'en traicter ³. »

¹ Lettre de Champagny, du 17 mars 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 852.

² James Croft recevait secrètement une pension de Philippe II. Il exerçait une influence considérable dans le conseil d'Élisabeth.

³ Lettre de Champagny, du 10 mars 1576. Robaulx, p. 393.

II.

MISSION DE CHAMPAGNEY.

Le seigneur de Champagney, que nous avons déjà vu négocier à Utrecht et à Breda, avait reçu l'ordre de se rendre immédiatement à Londres où il devait de nouveau rencontrer Marnix. Il était chargé par Requesens de ne rien négliger auprès d'Élisabeth pour faire échouer les tentatives des États de Hollande. Il devait même lui demander un engagement écrit de ne pas assister le prince d'Orange, et de plus réclamer le châtimeut et l'arrestation du seigneur de Sainte-Aldegonde ¹.

Dès la première entrevue, Burleigh l'assura que les Français voulaient occuper les villes de la Hollande et de la Zélande et l'engagea à user de toute son influence afin de concourir à la pacification à laquelle la reine voulait s'employer. Champagney, sans contester les excellentes intentions d'Élisabeth, s'étonnait qu'on écoutât des rebelles puisque tous les princes doivent détester les attentats qui détruisent la grandeur et la sûreté des États. Quant à ce qu'on craignait de la France, c'était attribuer trop d'ingratitude à Henri III que l'Espagne avait toujours soutenu au milieu de tous les dangers ; c'était oublier aussi que la France, épuisée par ses guerres civiles, ne pouvait plus troubler ses voisins ².

¹ Les instructions données à Champagney portent la date du 12 janvier 1576. Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 418. Champagney arriva en Angleterre le 23 janvier. Robaulx, *Mém. de Champagney*, p. 346.

² Lettre de Champagney, du 28 janvier 1576. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. III, p. 806.

Burleigh tient un langage conciliant en protestant de l'affection d'Élisabeth pour Philippe II ; Wilson va jusqu'à affirmer que si l'expulsion des députés des Pays-Bas était demandée, Élisabeth ne la refuserait pas ; mais Champagny entend tenir ailleurs un autre langage. On dit que la Hollande et la Zélande, après les violences qu'elles ont subies, ont le droit de se choisir un autre souverain, et l'on ne cache point que les prétentions de la reine sur les Pays-Bas seraient aisées à justifier ¹.

Champagny obtient une audience de la reine. Il retrace les services que Philippe II lui a rendus lorsqu'elle était exposée à de graves périls sous le règne de la reine Marie ; il lui rappelle son engagement de ne pas assister les insurgés des Pays-Bas et de faire arrêter ceux qui oseraient se présenter en Angleterre. Or Marnix est un de ceux qui se trouvent nommés dans son ordonnance ².

Élisabeth, dans un langage altier, déclare à Champagny qu'elle ne favorise aucun rebelle, mais qu'il importe de savoir à qui il faut donner ce nom. Elle n'a reçu le seigneur de Sainte-Aldegonde que parce qu'il était chargé d'une mission près d'elle : cette mission terminée, elle le fera partir. Mais de quoi se plaint-on ? On a accordé dans les Pays-Bas des pensions aux rebelles anglais. A-t-elle donné une pension à Marnix ³ ?

¹ Lettre de Champagny, du 31 janvier 1576. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. III, p. 812.

² Record Office.

³ Lettre de Champagny, du 5 février 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 813. Il faut comparer le résumé de cette audience, tel qu'Élisabeth le dicta à ses conseillers. Record Office (12 février 1576).

Élisabeth avait affecté une extrême rudesse. Quelques jours après, quand elle revit Champagney, elle ne chercha qu'à le flatter. Comme Champagney la félicitait de ne pas avoir prêté l'oreille aux rebelles, elle répliqua qu'il était plus que temps de porter remède aux grands maux que ces gens-là pourraient causer et que, s'ils recevaient quelque prince français, on ne pourrait prévoir ce qui en résulterait pour le roi d'Espagne et pour elle. Elle se préoccupait des intérêts du roi d'Espagne, mais plus encore des siens propres qui s'opposaient à ce que les Pays-Bas fussent occupés, soit par les Français, soit par les Espagnols ; et le roi d'Espagne, de son côté, n'aurait qu'à s'applaudir d'avoir rendu aux Pays-Bas leur gouvernement et leurs privilèges. Quant à elle, elle n'avait jamais aidé ni les rebelles de France, ni le prince d'Orange. Si on avait vendu de l'artillerie aux Gueux, n'en vendait-on pas aussi aux pirates de l'Inde ? Toutes ses déclarations assez peu sincères n'avaient qu'un but : celui de faire accepter par le roi d'Espagne la médiation qu'elle offrait ¹.

Pour parvenir à ce résultat, Élisabeth ne négligeait aucun moyen. La domination des Espagnols aux Pays-Bas, disait-elle, est devenue impossible, et il faut revenir aux anciennes formes de gouvernement. C'est la crainte des Espagnols qui a porté les habitants des Pays-Bas à s'offrir aux Français ; mais elle sait si bien ce qu'elle aurait à redouter de cet accroissement de leur puissance, que si le roi d'Espagne ne veut point qu'elle intervienne dans son intérêt, elle se verra obligée d'y penser pour elle-même.

¹ Lettre de Champagney, du 18 février 1576.

Du reste elle ne semble plus vouloir accepter la protection de la Hollande et de la Zélande : elle déclare qu'elle ne le fera point par égards pour le roi d'Espagne ¹.

Le 2 mars, Élisabeth appelle Champagney. Elle le prend à l'écart et le fait asseoir près d'elle, s'adresse à lui comme à un ami à qui on veut tout confier, l'assure que ce qu'elle va lui dire, ne sera connu ni de ses conseillers, ni de personne au monde, pas même de sa chemise ; car, si comme femme elle pouvait être portée à ne pas garder un secret, elle n'oubliait point ce que lui commandait son devoir de reine. Puis, dans un entretien dont Champagney nous a conservé les intéressants détails, elle lui apprend qu'elle n'écouterait pas les ministres et leurs prédications, qu'elle est bien résolue à ne porter aucun préjudice au roi d'Espagne, qu'il a le droit de n'autoriser qu'un seul culte, qu'il appartient aux princes de régler tout ce qui touche à la religion ; mais elle se méfie de Requesens, elle croit que sans le départ des Espagnols la pacification des Pays-Bas est impossible et s'afflige de ce qu'on semble ne pas accueillir sa médiation. Les Français sollicitaient les habitants de la Hollande et de la Zélande, mais elle était résolue à faire ce qui dépendait d'elle pour empêcher cette union. Le duc d'Alençon n'était pas autant l'ennemi de son frère qu'on le pensait, car son propre intérêt le poussait à la conservation de l'État. Et comme Champagney faisait remarquer que cela ne résultait guère de la conduite du duc d'Alençon, mais qu'en cela elle pouvait porter un peu de passion puisqu'il était de ses serviteurs, elle se mit à rire, parut

¹ Lettre de Champagney, du 28 février 1576. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. III, p. 833.

peu compter sur ce projet de mariage et ne cacha point qu'il suffirait peut-être qu'elle l'eût vu pour que tout fût rompu ¹.

La faveur de Champagney était à son apogée. Burleigh se montrait vis-à-vis de lui moins sombre que de coutume. Le comte de Leicester et le comte de Sussex l'accompagnaient jusqu'à son logis. Thomas Gresham l'invitait à un somptueux banquet ².

La mission de Champagney se prolongea encore pendant quelques jours. Élisabeth lui dit de nouveau qu'elle n'interviendrait jamais afin qu'on tolérât plusieurs religions dans les Pays-Bas, puisqu'elle-même n'en tolérait qu'une en Angleterre, que d'ailleurs elle détestait terriblement la religion des rebelles, c'est-à-dire le lien qui les unissait à Calvin. Elle ajoutait toutefois que si le roi d'Espagne ne se prononçait point, elle ne pourrait pas retenir plus longtemps les députés hollandais ³; et il y avait lieu de craindre, si elle ne réconciliait la Hollande et la Zélande avec le roi d'Espagne ou si elle n'acceptait leurs offres, qu'ils ne traitassent avec les Français, ce qu'elle ne voulait permettre ⁴. Si déjà la Hollande et la Zélande n'ont pas changé de prince, c'est à ses bons offices qu'on le doit ⁵.

Le 18 mars 1576, Élisabeth écrit à Philippe II pour lui répéter tout ce qu'elle vient de déclarer à Champagney ⁶.

¹ Lettre de Champagney, du 3 mars 1576. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. III, p. 839.

² Lettre de Champagney, du 10 mars 1576. Robaulx, *Mém. de Champagney*, p. 387.

³ Lettre de Champagney, du 15 mars 1576. Robaulx, p. 397.

⁴ Lettre de Champagney, du 19 mars 1576. Gachard, p. 853.

⁵ Lettre de Champagney, du 21 mars 1576. Gachard, p. 857.

⁶ Arch. de Simancas.

Champagney exerce une influence considérable sur l'esprit d'Élisabeth. Elle lui déclare qu'elle est prête à aider Philippe II à mettre les rebelles à la raison, si elle ne peut les engager à s'acquitter de leurs devoirs vis-à-vis de lui ¹ ; elle se montre disposée à rompre avec Leicester, peut-être même à redevenir catholique ².

Sans doute, Champagney eût voulu profiter des bonnes dispositions de la reine d'Angleterre et asseoir sur des bases solides et durables la pacification des Pays-Bas. Comme Élisabeth, il ne la jugeait pas possible tant que la soldatesque espagnole y exercerait ses violences et ses excès, et il ne croyait pas devoir cacher à Requesens que certains capitaines se montraient trop avides et que le prévôt-général Camargo avait mérité par ses cruautés qu'on le livrât au bourreau.

La marche des événements empêcha qu'on ne donnât suite à ces sages conseils ; mais Champagney put écrire, non sans quelque fierté, dans ses mémoires « qu'ayant esté
« envoyé en Angleterre pour divertir la royne des entre-
« prises de guerre que de tous costés on advertissoit elle
« avoit sus main, non-seulement il estaignit ce feu de si
« notable conséquence, mais rapporta de très-grandes et
« avantageuses ouvertures pour pacifier aisément et en
« brief les différens par l'intervention de cette princesse
« avec le rétablissement de la religion catholicque romaine
« et conservation de l'autorité de Sa Majesté ³. »

¹ Offrescia esta reyna su ayuda para forçar a la razon los rebeldes.. mostrando no querer meterse sino en tornarlos en lo que devian a su rey. Mém. de Champagney.

² Lettres de Morillon, du 7 et du 8 avril 1576.

³ Robaulx, Recueils d'Arétophile, p. 78.

III.

RELATIONS SECRÈTES DE MARNIX AVEC CHAMPAGNEY.

Marnix n'ignorait point ce qui se passait. L'éclatant triomphe de l'envoyé de Requesens ajoutait à son humiliation. Il put croire la cause du prince d'Orange et des États de Hollande à jamais perdue. Dès le 25 février, il témoignait le désir de parler à Champagny ¹ ; et comme il n'osait le faire « pour non mettre ombre aux Anglais ², » il lui écrivit à deux reprises, d'abord par un messenger inconnu, ensuite par un valet envoyé pendant la nuit ³. Ces lettres étaient longues, remplies d'avis utiles, fort éloignées des discours qu'il tenait en 1574 ⁴. Champagny répondit au valet qui avait apporté la seconde lettre, que,

¹ Robaulx. Lettre de Champagny, du 25 février 1576, p. 372.

² « Saint-Aldegonde ha mis en avant à quelc'ung qu'il voudroit bien « parler à moy, mais qu'il n'ose pour non mectre ombre aux Anglois et « qu'il ne sçait comm' il me seroit venu. S'il continue, j'espère, avec l'ayde « de Dieu, m'y conduire de sorte que Vostre Excellence en debvrat avoir « satisfaction. » Lettre de Champagny, du 25 février 1576.

³ « J'envoie deux lettres à Vostre Excellence que Saint-Aldegonde m'ha « escrit. L'on m'apportat la première sans qu'on sceut par qui. Je luy « manday par l'Italien nommé en la seconde que j'estoie bien ayse qu'il « n'avoit occasion de se douloir de moy.... Je me doubtay que possible il « voudroit donner à entendre d'estre recherché. Au surplus ne me sem- « blat de requis d'user d'autres termes pour non couper le filet en lieu « neutre pour ce qu'on pourroit tirer d'eulx. » Robaulx, Lettre de Champagny, du 10 mars 1576.

⁴ « Long discours, duquel sans faulte il estoit fort esloigné, quant il estoit en prison.. Quant bien ainsi fût ce qu'il disoit., »

« si c'estoit pour chose de quelque estoffe, » il le recevrait chez lui sans qu'aucun espion pût le découvrir.

Les lettres de Marnix à Champagne ne se retrouvent plus ¹; mais ce que nous en savons, prépare le jugement que nous aurons à porter sur celles que neuf ans plus tard il adressera à Richardot.

Marnix, à ce qu'écrivait Champagne, voulait donner à entendre « d'estre recherché. » Que veulent dire ces mots? Faut-il supposer par là que Marnix aurait voulu que, pour s'assurer son appui, on lui fit certaines propositions avantageuses? Se plaignait-il au contraire d'être en butte à des projets mystérieux dirigés contre lui? Cette dernière hypothèse n'est pas invraisemblable. Champagne était chargé de demander l'arrestation de Marnix, et Élisabeth qui n'eût pas osé l'ordonner, eût peut-être consenti à quelque moyen de l'enlever et de le livrer au Grand-Commandeur. On a conservé une lettre d'Élisabeth remise à Requesens par un homme digne de confiance (car il n'est pas de ceux qui ont quitté l'Angleterre pour des crimes ou des actes infâmes ²), et à cette lettre était joint le billet suivant : « J'ai à votre demande causé avec votre « ami (Champagne?) Il ne peut pas vous envoyer l'oiseau « avant qu'il soit pris. La poule a fait son nid avec soin et « ne le quitte pas ³. »

¹ Il y a lieu de remarquer que le 6 mars 1576 Marnix adressa de Londres à Grobbendonck une lettre que le conseil d'État jugea assez importante pour la faire déposer entre les papiers d'État (Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. IV, p. 493).

² He is not one of those traitors who have fled from her realm, nor did he leave it through any villany or crime.

³ Record Office, Cal. n° 581.

Que Champagney voulût mettre la main sur Marnix ou se l'attacher par des bienfaits, sa pensée restait la même : « C'est dommage, écrit-il, qu'un si bon esprit ne soit pas « mieux employé. »

IV.

NOUVEAUX GRIEFS D'ÉLISABETH.

La plupart des conseillers d'Élisabeth croyaient qu'il eût été imprudent, au point de vue politique, militaire et naval, de rompre avec le roi d'Espagne, mais que l'on pouvait aider secrètement le prince d'Orange. Tel était notamment l'avis de Walsingham qui était resté fidèle à ses amis de Hollande. Il protégeait les marchés plus ou moins secrets qu'ils contractaient en Angleterre pour acheter des canons et de la poudre ¹. C'était Jacques Taffin, frère du ministre Jean Taffin, qui recrutait les hommes et qui envoyait les munitions en Zélande ².

¹ Dans les premiers jours de mars, on promena en Hollande de ville en ville six cents hommes qui étaient débarqués à Dordrecht, afin de faire croire que la reine Élisabeth avait pris la protection du pays ; mais il y a lieu de penser que la plupart étaient écossais. Le roi d'Écosse intervenait activement en faveur du prince d'Orange : il venait, en ce moment même, de lui envoyer des soldats qui avaient été payés en monnaie d'or, sur laquelle on lisait : *Jacobus rex Scotiæ.. protector Hollandiæ et Zelandiæ*. Lettre de Jérôme de Rola, du 20 mars 1576. Gachard. Corresp. de Philippe II, t. III, p. 471 ; et lettre de Champagney, du même jour, ibid. p. 856. — Il faut aussi remarquer que souvent ces volontaires qui débarquaient en Hollande, n'étaient pas de vrais Anglais, mais des Flamands qui en 1567 s'étaient réfugiés en Angleterre.

² Lettre de Champagney, du 28 janvier 1576. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. III, p. 803.

La reine d'Angleterre ne tarda point à apprendre ce qui se passait. Elle menaça Jacques Taffin de le faire arrêter parce qu'il n'avait pas de sauf-conduit ¹ ; et il se réfugia à Calais où, avec l'autorisation de Henri III, il continua ses intrigues ². Mais la colère de la reine fut surtout extrême contre Walsingham. Elle lui reprocha vivement de favoriser quelques calvinistes et quelques puritains plutôt que ceux qui comme Champagney cherchaient son bien en lui donnant leurs conseils ³. Elle voulut avoir le contrôle des traites qu'on avait signées à la Tour, afin de s'assurer qu'il n'y avait point de « forcompte » ; et, comme Walsingham lui soumettait une dépêche destinée aux envoyés du prince d'Orange, elle la déchira et le gronda en termes fort âpres. Telle était son irritation qu'elle alla brusquement s'enfermer dans sa chambre en s'écriant que ses conseillers voulaient sa perte. Ses femmes cherchèrent à la consoler, mais elle les battit avec fureur, et le lendemain matin elle refusa de se lever pour aller au sermon : elle n'avait pu, disait-elle, dormir de toute la nuit ⁴.

Un autre incident porta au plus haut degré le mécontentement de la reine d'Angleterre. L'ambassadeur de Portugal don Francisco Giraldi allait épouser la fille d'un riche et noble Génois établi à Anvers, Lucrezia d'Affaytadi, et le navire qui la conduisait en Angleterre, était déjà dans

¹ Lettre de Jacques Taffin à Walsingham, du 27 janvier 1576. Record Office.

² Lettre de Morillon, du 6 février 1576.

³ Lettre de Champagney, du 15 mars 1576. Robaulx, p. 402.

⁴ Lettre de Champagney, du 20 mars 1576. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. III, p. 855 ; Lettre de Guaras, citée par M. Froude.

la rade de Douvres, quand des marins de Flessingue l'arrê-
tèrent, se saisirent de tout ce qu'ils y trouvèrent et rame-
nèrent Lucrezia d'Affaytadi en Zélande ¹.

Élisabeth s'empressa d'intervenir en faveur de la fiancée
de l'ambassadeur de Portugal, mais le gouverneur de
Zélande mit peu d'empressement à lui rendre la liberté.
« Ce n'est qu'une femme, disait-il ; ses parents sont nos
« ennemis ; et les instances que fait la reine d'Angleterre
« en sa faveur, donnent lieu de penser qu'elle n'est pas
« favorable à notre cause. »

« Flessingue , écrivait lord Burleigh , est un nid de
« pirates ou pis encore : leurs cruautés les rendent odieux
« à toute la chrétienté ².

Telle fut l'indignation d'Élisabeth qu'elle avait donné
l'ordre de retenir comme otages les députés des États de
Hollande jusqu'à ce qu'il eût été fait droit aux plaintes de
lady Lucrezia « la dame de noces » comme on l'appelait.
On disait qu'Élisabeth avait saisi ce prétexte pour retarder
le départ de Marnix, car elle craignait qu'à son retour il
ne prit part à des négociations en faveur de la France.

Enfin la fiancée de l'ambassadeur de Portugal quitta
Flessingue et se rendit à Anvers où elle trouva le navire
de la reine d'Angleterre, l'*Achates*, pour la conduire, et
cette fois sans nouvelle aventure, en Angleterre ³.

¹ Lettre d'Alexandre de Hautain. Groen, supplément, p. 183* ; Lettre de
John Cobham à Burleigh, du 4 mars 1576. Record Office ; Lettre de Cham-
paigney, du 5 mars 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 847.

² Lettres de Burleigh à Walsingham, du 16 avril 1576. Record Office.

³ Journal de Daniel Rogers. On avait retenu à Flessingue plusieurs
personnes de la suite de lady Lucrezia. Rogers s'en plaignait au prince
d'Orange dans une lettre du 3 mai 1576. Record Office.

V.

DÉPART DE L'AMBASSADE HOLLANDAISE.

Cependant les envoyés des États de Hollande avaient prolongé leur séjour en Angleterre, espérant encore qu'Élisabeth, à défaut de tout secours public, consentirait du moins à leur avancer secrètement quelque argent dont ils avaient un impérieux besoin.

Dans les premiers jours d'avril, le prince d'Orange mandait à son frère que Marnix n'était pas encore revenu parce qu'il n'avait pu obtenir de la reine d'Angleterre une résolution qui, si on eût pu l'avoir quelques jours plus tôt, eût fait un grand bien ¹.

Cette dernière espérance devait s'évanouir comme les autres. La reine refusa tout prêt de deniers ².

Ce n'était point assez. Élisabeth écrivit au prince d'Orange et aux États de Hollande, non-seulement pour leur refuser tout secours, mais aussi pour les menacer de son ressentiment s'ils en cherchaient ailleurs ³.

Il ne restait à Marnix qu'à déclarer à Walsingham qu'il considérait sa mission comme terminée et à demander des lettres de congé ⁴.

Une dernière audience fut accordée par la reine d'Angleterre aux députés des États de Hollande. Sa réponse défi-

¹ Lettre du prince d'Orange à Jean de Nassau, du 4 avril 1576, Groen, t. V, p. 334.

² Resolutien van Holland, 19 avril 1576.

³ Brit. Mus., Titus, B. VII, f. 47 ; Bor, l. IX.

⁴ Lettre de Marnix à Walsingham, du 17 mars 1576. Record Office.

native était qu'ils eussent à rechercher les moyens d'arriver à la paix. Si la paix leur était refusée, elle délibérerait sur leurs propositions et examinerait s'il y avait lieu pour elle d'accepter la défense de la Hollande et de la Zélande ; mais elle voulait que jusque là ils ne traitassent avec personne, et il fallait veiller, en négociant avec les Français, à ne rien faire qui pût lui porter préjudice.

Les députés hollandais, ayant de nouveau sollicité un peu d'argent, avaient obtenu pour toute réponse qu'Élisabeth voulait d'abord chercher à rétablir la paix, et elle alla jusqu'à leur reprocher de perpétuer la guerre en s'opposant au libre exercice de la religion catholique en Hollande. Selon une autre relation, elle fit entendre d'altières menaces ; et, quand elle s'approcha de Marnix, ce fut pour lui dire que si le prince d'Orange croyait plus utile de chercher quelque appui à l'étranger, elle lui ferait comprendre qu'il s'était trompé.

Les députés hollandais s'éloignèrent tristement. C'était donc là, s'écrièrent-ils, la récompense du zèle qu'ils avaient montré en se donnant à Élisabeth. Ils avaient ajouté foi au langage des agents anglais et s'étaient confiés dans les promesses qu'ils leur avaient portées. Que n'avait-on pas fait pour rendre honneur à William Hastings ? On avait chaque jour défrayé sa table pour dix-huit couverts ; on lui avait donné une chaîne de six cents couronnes, et, quand il était retourné en Angleterre, on avait envoyé deux navires de guerre pour lui servir d'escorte. Paul Buys seul avait dépensé, par dévouement pour l'Angleterre, trois mille livres. Si on les réduisait ainsi à ne rien espérer, on les obligerait aussi à ne rien craindre, c'est-à-dire, à défaut

de l'Angleterre que l'on aimait, à subir la France que l'on n'aimait point.

William Herle à qui s'adressaient ces plaintes, s'en émut :
 « Ces pauvres gens, écrivait-il, souffraient merveilleuse-
 « ment de la réponse qui leur avait été faite. Non-seule-
 « ment ils n'avaient pas même obtenu un remerciement,
 « mais de plus on les avait menacés, s'ils ne cédaient
 « point, de leur couper la gorge ¹. »

Herle crut ne pouvoir mieux faire que d'attribuer à l'influence de Champagny la lettre et les paroles d'Élisabeth ; mais presque au même moment on reçut en Hollande quelques mots de Burleigh qui cherchait par des vœux affectueux à calmer une irritation trop justifiée.

VI.

MORT DE REQUESENS.

Le 4 mars 1576, Requesens mourait à Bruxelles. Il succombait selon les uns à une infirmité qui le tourmentait depuis assez longtemps ², selon d'autres à une maladie contagieuse ; mais on rapportait que le chagrin avait hâté sa fin ; il regrettait vivement, disait-on, de ne pas avoir conclu la paix à Breda.

C'est en apprenant la mort de Requesens que Marnix a rompu sa négociation secrète avec Champagny.

¹ Lettre de William Herle à Burleigh, du 23 mars 1576. Record Office.

² Lettre de Roda, du 4 mars 1576 ; Lettre de Jean de Croy, du 5 mars 1576 (Arch. d'Ypres) ; Lettre de Granvelle, du 23 mars 1576.

CHAPITRE XIX.

LA FRANCE. — LA PAIX DE MONSIEUR.

(21 novembre 1575 — 6 mars 1576)

L'entente avec le duc d'Alençon. — Invasion de Condé. — La coupe empoisonnée. — Fuite du roi de Navarre. — Le duc d'Alençon reprend les armes. — La paix de Monsieur.

I.

L'ENTENTE AVEC LE DUC D'ALENÇON.

Le duc d'Alençon paraît complètement réconcilié avec le roi et avec sa mère. Il écrit le 10 septembre 1575 qu'il maintiendra inviolablement les engagements qu'il a pris ¹. Quelques jours après, Henri III déclare qu'il est faux que ce que sa mère a accordé à son frère, l'ait été malgré lui ².

Afin d'effacer les traces des discordes passées, le duc d'Alençon a demandé qu'on brûle les papiers saisis chez La Mole, qui sans doute étaient compromettants pour lui. On lui fait toujours espérer l'expédition de Flandre ; mais Henri III lui expose qu'en ce moment les moyens manquent pour aborder une entreprise aussi considérable que l'envoi dans un pays étranger d'une armée dont il faudra remettre le commandement à des étrangers. Plein de respect pour

¹ Cette lettre a figuré en 1880 dans une vente d'autographes.

² Preuves de Castelnau, p. 474.

son frère, il répond qu'il n'entreprendra rien sans son exprès commandement ¹.

Pour calmer le duc d'Alençon, on lui a fait espérer de vastes domaines en Bretagne et en Picardie ² ; on lui a même fait entrevoir que, suivant l'exemple donné par le roi Jean en faveur de son plus jeune fils, Henri III l'investirait du duché de Bourgogne ³.

Le duc d'Alençon s'adresse le 21 décembre 1575 à Walsingham pour l'entretenir de son amour pour Élisabeth, le priant de le maintenir dans les bonnes grâces de la reine et l'assurant qu'il ne pourrait s'employer pour un prince dont il recevrait plus tard plus de faveurs et d'avantages. Déjà la reine-mère a eu recours à Burleigh, et Henri III mande à son nouvel ambassadeur à Londres Castelnau-Mauvissière qu'il seconde de toute son influence cette négociation ⁴. La Noue écrit aussi à Élisabeth en faveur du duc d'Alençon ⁵.

La réponse d'Élisabeth se fit longtemps attendre. Sans se prononcer sur les démarches du prince français, elle se bornait à faire observer que tant que les troubles de France n'auraient point cessé, il ne convenait point qu'il se rendît en Angleterre ⁶.

¹ Lettres de Henri III au duc d'Alençon, du mois de décembre 1575. Copies au Record Office.

² Lettre de Champagney, du 31 janvier 1576.

³ Arch. Nat. à Paris, K. 15386 ; Rapport du 14 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Par des lettres du 3 août 1575, Henri III avait annoncé à Élisabeth la nomination de son nouvel ambassadeur. Record Office.

⁵ Record Office ; Preuves de Castelnau, p. 474.

⁶ Lettre d'Élisabeth, du 31 janvier 1576. Record Office ; Journal de Burleigh (2 février 1576).

II.

INVASION DE CONDÉ.

Le prince de Condé n'avait jamais voulu reconnaître la trêve de Champigny conclue sans son assentiment ¹. Le duc d'Alençon lui manquant, il comptait sur le prince d'Orange ; mais celui-ci ne répondit pas à son appel, car il négociait avec Henri III. Condé n'en persévéra pas moins dans ses projets, et, le jour où il se mit à la tête des reîtres qu'il avait réunis en Allemagne, il dit à haute voix : « Je suis à cheval et sans le prince d'Orange ². »

Les forces du prince de Condé s'élevaient à vingt-huit ou trente mille hommes ³. Il porta son camp à Pont-à-Mousson. Le duc de Mayenne l'attaqua et obtint un succès, mais sans avoir assez de troupes pour en profiter, et le roi lui ordonna de ne plus combattre ⁴. On jugea utile de fortifier Troyes ⁵. Déjà, dans une lettre de Philippe de Lalaing, du 3 janvier 1576, on annonçait que Condé avait passé entre

¹ Condé avait réuni dès le 10 novembre, de concert avec le duc Casimir, six mille chevaux qui étaient prêts à entrer en France. Lettre de Mondoucet à Humières, 10 novembre 1575, Ms. 3329 de la Bibl. Nat. de Paris, f^o 106.

² Mém. de la Huguerye, t. I, p. 307 ; Rapport du 23 décembre 1575 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Requesens au comte du Rœulx, du 28 janvier 1576 (Arch. d'Ypres).

³ Rapport du 14 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles). — Méru commandait l'avant-garde. Avis du duc de Mayenne, du 31 décembre 1575. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7.

⁴ Rapports du 3 et du 14 février 1576 ; Lettre du seigneur d'Yve, du 7 février 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Rapport du 23 décembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

cette ville et Dijon ¹. Il avait avec lui des Liégeois et des Wallons, et Mauregnaut, le boucher de Mons, était investi dans son armée d'une charge de mille hommes de pied ².

On disait que le duc Casimir, secondant les Huguenots, avait occupé Joinville le vieux manoir des Guise ³.

Henri III, instruit des projets de Condé, reprit ses armements ⁴. Il demanda de l'argent aux Parisiens qui invoquèrent vainement les vieilles exhortations de saint Louis à son successeur pour qu'il ne fit pas peser de charges sur son peuple ; et en même temps il levait des reîtres allemands et des Suisses. Un camp se formait à Étampes ; on passait des montres à Paris et l'on fortifiait Montmartre et Saint-Denis ⁵.

Il faut signaler un mémoire présenté le 4 décembre 1575 par le duc de Nevers où il exposait à Henri III tous les dangers de la situation ⁶. Le duc de Guise qui avait inutilement versé son sang à Dormans, était venu déclarer qu'il ne demandait qu'à se ranger parmi les plus fidèles défenseurs du roi ⁷.

¹ Lettre de Philippe de Lalaing à Requesens, du 3 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

² Rapport du 9 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Philippe de Lalaing, du 12 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁴ En ce moment, le prince de Condé avait sous ses ordres sept à huit mille chevaux. Lettre de Ph. de Lalaing, du 12 janvier 1576.

⁵ Le Frère, p. 811 ; Journal de l'Estoile ; Lettre du seigneur d'Yve, du 7 février 1576, et Rapport du 9 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁶ Ms. 3961, f. fr., Bibl. Nat. de Paris.

⁷ Rapport du 9 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

III.

LA COUPE EMPOISONNÉE.

On attendait le duc d'Alençon à Paris où il avait promis de sceller sa réconciliation avec le roi ¹, quand survint un bizarre incident qui exerça une funeste influence sur les négociations.

Le duc d'Alençon était à Charroux et y célébrait les fêtes de Noël. Lors de la collation du soir, on lui porta une coupe pleine de vin qu'il vida à moitié et qu'il passa ensuite, en signe d'amitié, au seigneur de Thoré et à Simier ². Tous les trois furent pris de vomissements, et le bruit se répandit aussitôt qu'un poison avait été mêlé au vin dans la coupe.

L'empoisonnement du duc d'Alençon paraît une fable aux yeux mêmes des Huguenots ³. Le seul motif qu'allègue Languet pour y ajouter foi, c'est qu'il a été démenti par Henri III ⁴. Ce qui est plus vraisemblable, c'est que le duc d'Alençon, craignant quelque piège à Paris, ayant peut-être reçu aussi des messages du prince de Condé, a inventé cet attentat pour ne pas exécuter les promesses qu'il avait

¹ Rapport du 27 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

² Lettre de François Talbot, du 4 janvier 1576. Lodge, t. II, p. 59 ; Rapport du 18 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles) ; Journal de Burleigh.

³ Moyse Admirault n'y croit pas.

⁴ Lettre de Languet, du 17 février 1576. — Henri III écrivait à Rambouillet : « Mon cœur est pénétré de douleur, tant pour n'avoir la vie de « mon frère moins chère que la mienne, l'aimant comme un frère, que « parce que je connais qu'il y va grandement de ma réputation. » Lettre du 8 janvier 1576. Revue Rétrosp., 2^e s., t. V, p. 282.

faites. Tout au moins, il paraît avoir été imaginé par quelques-uns des conseillers qui l'entouraient, notamment par Simier et Bussy d'Amboise ¹.

Cependant le duc d'Alençon s'empressa de faire parvenir au roi une lettre qui fut rendue publique : il se plaignait vivement qu'à l'ombre d'une trêve, on cherchât tous les moyens de se défaire de lui, ce qui ne serait venu à la pensée des tyrans les plus barbares. Si un prompt remède n'avait arrêté les effets du poison, le roi eût perdu le plus fidèle et affectionné serviteur qu'il aura jamais. Une si odieuse tentative ne pouvait avoir été tramée que par ceux qui avaient été indignement élevés aux honneurs et aux charges du royaume et qui cherchaient à livrer la France aux troubles et aux divisions. Un châtement exemplaire devait suivre le maléfice, et le roi, en y veillant rigoureusement, ferait un acte digne de sa grandeur, et en même temps le plus proche de son sang se sentirait plus profondément tenu d'exposer à son service une vie qui lui a été si miraculeusement conservée ².

Le duc d'Alençon accusait le chancelier Birague et le maréchal de Retz, peut-être aussi le duc de Nevers ³. Portant les mêmes plaintes de toutes parts, il écrivit à la reine Élisabeth, au prince de Condé, à Walsingham, au docteur Dale et aux bourgeois de la Rochelle, et quelques jours plus tard il adressa au parlement une longue lettre qui était un véritable manifeste de guerre. Il savait qu'on

¹ Lettres d'Alamanni.

² Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3291, et Colbert, 109 ; Record Office ; Mém. de Nevers, t. I, p. 106 ; Mém. de Cl. Haton, pièces just., t. II, p. 1132.

³ Lettres d'Alamanni.

cherchait à le rendre odieux à Paris ; mais il était utile que tout le monde apprit que si la paix n'était pas encore faite, c'était à cause des menées et des secrets artifices de ceux qui avaient toujours cherché à entretenir les troubles du royaume. C'étaient eux qui avaient empêché l'exécution des promesses du roi, qui lui avaient fait refuser une place de sûreté qu'il demandait depuis longtemps ; et s'il avait quitté le roi, c'était qu'il craignait qu'à la fin ils n'eussent assez de puissance pour l'arrêter ou faire chose qu'il eût malaisément supportée. Son seul but était le repos général. Il était fidèle au roi et ne désirait autre chose au monde tant que de le voir régner, de l'honorer et de le servir. Des six villes qui lui avaient été promises, on ne lui en avait donné que quatre et les moins importantes. Il croyait donc, disait-il, devoir faire entrer les reitres au royaume « pour « essayer par la force de ranger les volontés de ceulx qui « par leur affection particulière tendent à la ruine du nom « et maison de Valois, dont il n'y a plus que le roy et « moy ¹. »

Catherine de Médicis revenait de Châtelleraut à Paris où elle espérait réconcilier les deux frères, lorsqu'elle apprit que le fruit de ses efforts était perdu. Elle ne put continuer son voyage : une fièvre violente l'avait saisie, et, dans sa colère, elle rejetait tout sur les Guise et sur les conseillers du roi, même sur Birague ².

On voyait poindre à l'horizon les tristes lueurs d'une nouvelle guerre civile.

¹ Lettre du duc d'Alençon au parlement, du 9 janvier 1576. Mém. de Nevers, t. I, p. 107 ; Record Office. Cette lettre ne fut lue au parlement que le 30 janvier.

² Record Office, Cal. n° 19 (28 janvier 1576).

IV.

FUIITE DU ROI DE NAVARRE.

Un acteur manque au drame qui se joue et qui va de nouveau ensanglanter la scène : c'est le roi de Navarre. Bien souvent on l'a engagé à fuir comme le duc d'Alençon : il n'a pu s'y résoudre. Les charmes de Madame de Sauve le retiennent enchaîné ¹ ; mais un jour vient où cette liaison se rompt. Il s'est épris de mademoiselle d'Ayelle, célèbre par sa beauté et Italienne comme la reine-mère, dont elle sait imiter les ruses, grâce à ces traditions qui, sous le ciel de Florence, semblent communes à toutes les femmes ².

Catherine de Médicis s'inquiète. Elle a appris que le roi de Navarre a levé cent cinquante mille florins sur ses biens des Pays-Bas ³. Il a donc formé certains projets qui ne peuvent se concilier avec la paix publique.

Mademoiselle d'Ayelle, loin de servir la reine-mère comme madame de Sauve, dévoile au roi de Navarre tous les bruits qui se répandent et ne lui cache pas que les intrigues de Catherine de Médicis menacent peut-être sa vie ⁴ : dès ce moment sa fuite est préparée, d'accord avec Marguerite de Valois.

¹ Aubigné, t. II, p. 184.

² Mademoiselle d'Ayelle est citée par Brantôme parmi les dames d'honneur de Catherine de Médicis « prêtresses de Vénus et de Diane. »

³ Lettre du seigneur de Licques, du mois de septembre 1575 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Davila, l. VI. Une sœur de Davila était, comme mademoiselle d'Ayelle, l'une des demoiselles d'honneur de Catherine de Médicis.

Deux personnages qui se ressemblent assez peu, aident le roi de Navarre dans ses projets. L'un est l'austère Agrippa d'Aubigné ; l'autre le bouillant Fervaques qui, depuis le combat de Dormans, a embrassé avec zèle le parti du duc d'Alençon.

Le roi de Navarre hésitait encore à s'éloigner. Il se promenait en coche avec Fervaques, lorsqu'Aubigné s'approcha et lui remit un bouquet composé de trois rameaux, où s'enlajaient l'olive, le laurier et le cyprès. Un sonnet y était joint, et on y lisait :

Si tu donnes la paix, je te donne l'olive ;
 Si tu vains, saches que le laurier vient après ;
 Si tu meurs, le cyprès couronne l'âme vive ;
 Sinon rends tout, olive et laurier et cyprès.

Le même soir, tous les amis du roi de Navarre jurèrent de l'aider dans sa fuite et de s'associer à sa fortune ¹.

Henri de Bourbon n'attend plus que le moment favorable pour recouvrer sa liberté. Tantôt il s'empresse près du roi et de la reine-mère ; tantôt il s'en sépare afin qu'on s'habitue à ses absences. Le jour de la fête de la Chandeleur, il arrive tout botté à la Sainte-Chapelle, et, en riant selon son habitude, il dit au roi qu'il lui ramène celui qu'il cherchait et pour qui il était tant en peine, qu'il lui eût été aisé de ne pas revenir s'il en eût eu envie, mais qu'il était résolu à mourir aux pieds du roi pour son service : « Vray
 « traict de Béarnois, qui venoit de son esprit, aiant joué
 « ce jeu tout à propos afin que le roi et la reine ne se
 « peussent desfier si tost de la partie qui estoit faicte ². »

¹ Aubigné, t. II, p. 184.

² Journal de Pierre de l'Estoile.

On voit le roi de Navarre se rendre à la foire de Saint-Germain avec le duc de Guise qu'il tient embrassé devant le peuple plus d'un quart d'heure. Le lendemain (4 février 1565) il court un cerf dans la forêt de Senlis ¹ ; mais, comme Fervaques l'avertit que ses projets sont découverts, il se décide à ne plus rentrer à Paris et renvoie, avec une lettre urgente pour le roi, Saint-Martin qui est chargé de le surveiller ². Il traverse la Seine au-dessous de Poissy et se dirige vers Alençon ³ : le premier acte des seigneurs calvinistes qui l'entourent, est de saccager la cathédrale ⁴. De là il gagne la Guyenne dont il espère former la riche annexe de son petit royaume de Navarre ⁵.

Les Huguenots accueillent avec joie le Béarnais, mais ils n'osent lui confier leurs secrets ⁶. « C'est, écrit Aubigné, un prince rusé et madré. » Il se déclare, il est vrai, de nouveau calviniste, mais c'est « en se gaussant » selon son habitude ; il se moque des ministres, et, pendant le prêche, il s'amuse à leur jeter des noyaux de cerise à la figure ⁷.

¹ Lettre de Dale, du 6 février 1576. Record Office.

² Mém. de Marg. de Valois ; Aubigné, p. 482 ; Journal de Pierre de l'Estoile ; Rapport du 14 février 1576 ; Dupleix, p. 40.

³ Lettre de Dale, du 14 février 1576. Record Office.

⁴ Nouvelles de France. Record Office.

⁵ Davila, l. VI.

⁶ Journal de Rogers.

⁷ Aubigné, p. 484 ; Relations florentines.

V.

LE DUC D'ALENÇON REPREND LES ARMES.

Une vive inquiétude régnait partout : Henri III semblait seul y rester étranger. Le duc de Nevers l'engageait à ne pas se montrer si affable (*tanto corrivo*) avec des traîtres et des rebelles ; mais Catherine de Médicis, qui soutenait encore le duc d'Alençon, l'interrompit en lui disant : « Ceci s'applique-t-il à mon fils ? Vous êtes, je le vois bien, l'un de ceux qui ont toujours empêché la paix ¹. »

En ce moment, le duc d'Alençon n'était qu'un instrument docile aux mains des Huguenots. Méru avait la clé de sa chambre où il entrait lorsqu'il le voulait ; il ouvrait toutes ses lettres et le guidait par ses conseils ². N'était-ce pas Méru qui une fois déjà avait appelé les Anglais en France, évoquant près d'Élisabeth les droits de ses ancêtres ? Sous cette tutelle, le duc d'Alençon écrivait à Élisabeth et à Burleigh qu'il allait rejoindre les reîtres et qu'il espérait bien obtenir le secours des Anglais ³. La reine d'Angleterre lui répondait que son envoyé lui avait fait connaître son désir d'unir sa fortune à la sienne et d'obtenir son appui. Elle approuvait ses efforts pour éloigner du roi des hommes dont les passions ne pouvaient se concilier ni avec la paix de son royaume, ni au dehors avec l'amitié de ses meilleurs

¹ Lettre d'Alamanni, du 11 février 1576.

² Lettre du seigneur d'Helfaut, du 11 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

³ Record Office (1^{er} février 1576).

alliés. Il pouvait donc compter sur toute aide qu'elle pourrait honorablement lui accorder ¹. Quelle était cette aide ? Peut-être songea-t-elle d'abord à intervenir en sa faveur par les armes ; mais, quand elle apprit qu'il traitait avec le prince d'Orange pour envahir les Pays-Bas, elle l'abandonna aussitôt en l'engageant à se réconcilier avec Henri III.

Le duc d'Alençon adressait le même appel aux princes allemands, notamment au duc Casimir, et celui-ci l'engageait à se garder d'une autre Saint-Barthélemy où l'on massacrerait les princes ².

L'appui des Huguenots ne manquera pas au duc d'Alençon ³. Condé se porte de la Lorraine vers le Bassigny, passe sous les murs de Dijon, saccage Nuits malgré une capitulation et s'avance vers le Charolais en brûlant les monastères et en pillant les campagnes ⁴. Les laboureurs s'enferment à la hâte dans les églises et dans les châteaux ⁵.

En vain Catherine de Médicis envoie-t-elle Bellièvre exhorter le prince de Condé à s'arrêter ⁶, lui offrant huit cent mille francs s'il se retire en Allemagne ⁷ ; en vain l'engage-t-elle à porter la guerre aux Pays-Bas, en lui

¹ Record Office, Cal. n° 713.

² « Vous sçavez les ruses et les artifices de vos adversaires.. Il me souvient que quelqu'un de leur party s'est vanté qu'à Paris on n'a eu qu'un massacre de gentilshommes, mais qu'on en verroit bientôt un autre, assavoir de princes, dont je m'assure toutesfois que Dieu vous gardera. » Amirault, Vie de La Noue, p. 187.

³ Lettre de Dale, du 14 février 1576. Record Office.

⁴ Lettre de Languet, du 28 février 1576 ; Lettre d'Alamanni, du 23 février 1576.

⁵ Rapport du 12 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁶ Lettre de Walsingham, du 23 février 1576. Lodge, t. II, p. 65.

⁷ Rapport du 14 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

promettant « ayde de tout, qu'elle fera sy secrètement et « dextrement qu'on ne s'en perchevera » : elle reçoit pour réponse qu'il faut avant tout établir la paix en France avec bonnes assurances ¹.

Le prince de Condé poursuit sa marche. Il menace Beaune et Châlon-sur-Saône, et l'une des places de sûreté remises au duc d'Alençon, la Charité, lui ouvre l'accès du cœur de la France. C'est là que les Allemands traversent la Loire.

Le duc d'Alençon, qui a, dit-on, trois mille gentilshommes sous ses ordres, se dirige avec La Noue vers le Bourbonnais afin de rejoindre Condé, et les reîtres le saluent dans la plaine de Soze d'une décharge générale de l'artillerie en le proclamant chef de toute l'armée (11 mars 1576) ² : jour d'allégresse qui fut célébré par des libations si abondantes que les plus sages des Huguenots, La Noue et Duplessis-Mornay, qui couchaient dans la même chambre, se trouvèrent, dit-on, le soir hors d'état de réciter leurs prières ³.

Enfin une troisième armée se met en marche : c'est celle du roi de Navarre, qui prend le titre de lieutenant-général représentant Monsieur, fils et frère de roi, par tout le royaume ⁴ : elle comprend les Huguenots du Languedoc, de la Guyenne et du Poitou. L'avant-garde est placée sous les ordres du maréchal de Damville ; elle se dirige vers Chartres ⁵.

¹ Lettre du seigneur d'Helfaut, du 11 avril 1576 (Arch. de Bruxelles)

² Rapport du 13 mars 1576 ; Mézeray, t. III, p. 396.

³ Moïse Admirault, Vie de La Noue, p. 187.

⁴ Lettre de Dale, du 10 avril 1576. Record Office.

⁵ Lettre de Ph. de Lalaing, du 22 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

Il ne manque que les Anglais ; mais le comte de Sussex a dissuadé Élisabeth de toute intervention dans les affaires de France. On cherche à la mettre en guerre avec tous les princes de l'Europe. Le roi de Navarre paraît seul mériter qu'on prenne sa défense ; mais, lorsqu'on considère sa pauvreté et le peu de confiance que l'on peut placer dans l'appui des Allemands, on arrive à ce résultat que la reine d'Angleterre devrait payer tous les frais de la guerre ¹.

Triste situation que celle de la France ! Il s'y trouve soixante mille étrangers armés ².

Henri III veut opposer aux reîtres du prince de Condé ceux qu'il a lui-même levés en Allemagne ³ ; mais ils déclarent qu'ils serviront les chefs qui les paieront le mieux ⁴.

Les Huguenots et les mercenaires qu'ils ont recrutés, marchent vers Paris.

Condé, à la tête de quatre mille chevaux, arrive le 17 avril 1576 à Étampes ⁵. Le duc d'Alençon est à Montargis ⁶. Déjà des chevaucheurs huguenots ont paru à sept ou huit lieues de la capitale ⁷.

Trois camps ennemis se forment devant Paris : ceux du prince de Condé, du duc d'Alençon et du maréchal de Damville : on attend celui du roi de Navarre ⁸.

¹ Lodge, t. II, p. 66.

² Rapport du 12 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

³ Rapports du 7, du 11 et du 12 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Rapport du 22 février 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Lettre de Ph. de Lalaing, du 22 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁶ Lettres de Dale, du 6 et du 10 avril 1576. Record Office.

⁷ Rapport du 22 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁸ Rapport du 11 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

La terreur régnait à Paris ¹. L'ordre avait été donné de s'y approvisionner de vivres ; mais déjà les habitants y souffraient de la famine et se plaignaient que tant d'énormes subsides n'avaient pas servi à la défense du pays, mais seulement aux plaisirs du roi. Telle était leur impatience de se voir délivrés des maux de la guerre que, lorsque quelque envoyé des Huguenots se rendait au Louvre, ils le suivaient dans les rues en criant : « Avez-vous fait la « paix ² ? »

Cependant le duc de Guise réunissait à Saint-Denis ce qui restait de troupes fidèles, et l'on s'attendait à chaque moment à voir former le siège de la capitale ³.

VI.

LA PAIX DE MONSIEUR.

Depuis le jour où, après le banquet de Charroux, le duc d'Alençon a rompu les négociations, Catherine de Médicis n'a rien négligé pour les renouer ⁴. Elle suit son fils dans le Poitou ⁵ ; elle fait tant qu'il écrit à Condé et au duc Casi-

¹ Nouvelles de France, du 17 avril 1576. Record Office.

² Rapport du 16 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre du seigneur d'Yve, du 23 avril 1576 ; Rapport du 25 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁴ Dans une lettre du 14 février 1576, le docteur Dale rapporte qu'il a eu récemment une audience où Catherine de Médicis lui a exprimé son vif désir de voir bientôt la paix rétablie. Elle affirmait que tous ses soins tendaient à réconcilier ses fils et à ramener l'ordre et le repos en France ; elle comptait, ajoutait-elle, sur l'appui de la reine d'Angleterre. Record Office.

⁵ Rapport du 14 janvier 1576 (Arch. de Bruxelles).

mir de suspendre la marche des reîtres ¹. On annonce que la paix sera faite grâce à ses soins ² : mais elle rentre à Paris le 25 janvier, sans avoir rien obtenu ³.

Catherine de Médicis retourne bientôt vers le duc d'Alençon, et elle renouvelle les mêmes démarches. Le bruit court que non-seulement il a défendu à Condé d'invoquer son nom, mais qu'il veut de plus réunir ses forces à celles du roi pour le combattre : vaines rumeurs que rien ne justifie ⁴.

Pour mieux réussir dans ses démarches, la reine-mère s'est fait accompagner de Marguerite de Valois ⁵ ; mais elle emploie bien d'autres moyens dont elle n'attend pas moins de succès. Elle fait envoyer trois cent mille francs au duc d'Alençon afin de l'aider à subvenir à ses dépenses ⁶ ; elle

¹ Lettre du duc d'Alençon à Henri III, du 22 janvier 1576. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8.

² On lit dans un rapport du 27 janvier 1576 que la paix est faite, mais qu'on ne la publiera pas immédiatement. La reine-mère, en rentrant à Paris, a apporté, dit-on, toute assurance de l'appointement.

³ Journal de Pierre de l'Estoile, p. 65 ; Lettre du seigneur d'Yve, du 7 février 1576.

⁴ Rapport du 29 février 1576 (Arch. de Bruxelles).

⁵ Marguerite de Valois rapporte que le duc d'Alençon avait plus de confiance en elle qu'en personne. Henri III l'avait priée de se joindre à la reine-mère dans les négociations de la paix et d'y apporter ses bons offices ; il avait ajouté « que de ce qui viendrait de bien en cela, il luy en « donneroit l'honneur et luy en resteroit obligé. »

⁶ « J'entends pour vray que le roy de France a envoiet à son frère trois cents mille francs pour luy ayder à subvenir à ses despenses, estant chose merveilleuse comment il se laisse ainsy amuser de la royne sa mère, ne sçay si c'est par faulte de bon sens ou qu'il n'ait les affaires en plus de recommandation que ses plaisirs : aussy ils n'en font grand cas en France. » Lettre du seigneur d'Helfaut, du 16 avril 1576 (Archives de Bruxelles).

y ajoute, pour le roi de Navarre, dix mille francs qu'on a empruntés à un marchand ¹. En même temps elle offre à Condé le gouvernement de la Picardie et Saint-Quentin comme ville de sûreté ².

Dans les premiers jours de mars, l'archevêque de Nazareth, qui vient d'arriver en France comme nonce du pape, se rend près du duc d'Alençon pour l'exhorter à la paix ³.

Le duc d'Alençon, dans une longue lettre adressée au roi, expose ses griefs et tout ce qu'il exige pour qu'ils soient redressés. Il a pris en sa protection tous les sujets de l'une et l'autre religion pour les garantir des violences dirigées contre eux par des hommes qui sont des perturbateurs du repos public, et qui, bien qu'ils pallient leurs mauvaises volontés du titre des commandements du roi et de l'ombre de son service, sont entièrement les ennemis du roi et de l'État. Il supplie donc le roi, tant sur son avis que sur celui du prince de Navarre, du prince de Condé, du maréchal de Damville et d'autres gentilshommes des deux religions, d'accorder ce que portent leurs requêtes.

Le roi autorisera le libre et général exercice de la religion réformée. On ne se servira plus des termes : « la

¹ Nouvelles de France (28 février 1576). Record Office.

² Dans un mémoire du 31 mars 1576, le prince de Condé réclame la ville de Boulogne et une pension. Il demande qu'on paie ses dettes, qu'on lui donne cinquante arquebusiers et vingt Suisses pour la garde de sa personne, qu'on lui rembourse la valeur des bagues perdues lors de la Saint-Barthélemy, qu'il évalue à cent vingt mille écus, qu'on lui remette l'argent promis lors de son mariage et la pension de son frère. Tout ceci atteignait le chiffre de six cent vingt-deux mille livres. Bibl. de l'Institut à Paris, mss. Godefroy, 95.

³ Lettre de Villiers, du 13 mars 1576. Record Office.

« nouvelle opinion ou la prétendue religion ; » on dira : « la religion ou la religion réformée. » Ceux qui la professent, pourront construire autant de temples qu'ils le jugeront convenable. Il y aura égalité pour eux en tout ce qui touche les écoles, les hôpitaux et les autres établissements de ce genre. Ils seront exempts des dîmes ecclésiastiques. Les ministres étrangers pourront exercer leur culte en France, et il sera entendu que cette liberté générale profitera à tous, même aux religieux et aux religieuses malgré leurs vœux.

Dans tous les parlements, il y a aura des chambres composées mi-partie de protestants.

La procession fondée en mémoire de la Saint-Barthélemy sera supprimée. On réhabilitera Coligny, Briquemaut et Cavaignes. De plus, Condé, Damville, Thoré, Turenne seront rétablis dans leurs charges ; le roi les déclarera ses fidèles serviteurs, « et d'autant qu'il a convenu à ceulx de ladicté « religion faire plusieurs traictés et négociations avec les « princes étrangers pour leur juste deffense et conserva- « tion, il avouera les dicts traités justement et légitimement « faicts pour la juste tuition, conservation et deffense des « sujets de la religion. »

Le duc d'Alençon attendait une réponse favorable, et il espérait que lorsqu'on délibérerait sur ce point, le roi éloignerait de son conseil le duc de Nevers, le chancelier Birague, le maréchal de Retz et Cheverny ¹.

¹ Bibl. de l'Institut à Paris, Mss. Godefroy, 95, f. 10 ; Record Office, Cal. n° 697. — L'article relatif à la légitimation des mariages des prêtres et des religieuses souleva de nombreuses difficultés. Le roi déclarait qu'on ne les tolérerait plus à l'avenir, et les enfants qui en étaient issus, ne pouvaient être admis qu'à la succession des meubles.

Du reste, les intérêts personnels du duc d'Alençon n'étaient point perdus de vue : il réclamait cinq duchés et un comté, entre autres les duchés d'Anjou, d'Alençon et de Berry.

En même temps, d'autres réclamations étaient présentées par Fervaques au nom du roi de Navarre, par Beutterich au nom du duc Casimir ¹.

Henri III refuse et appelle toutes les bandes d'ordonnance à défendre la capitale ². La désolation règne de toutes parts. La contrée qui s'étend de Paris à Orléans (l'une des plus fertiles de France) a été ravagée à ce point que les voyageurs doivent prendre du pain avec eux, car ils n'en trouveraient nulle part sur leur route ³. Que la guerre civile se renouvelle : la France n'offrira plus que des campagnes désolées, çà et là parsemées de quelques ruines.

A cette heure suprême, Catherine de Médicis sort de Paris ⁴. Le 27 avril, elle arrive au camp du duc d'Alençon et l'entraîne avec elle à l'abbaye de Beaulieu. Cette fois, elle est résolue à conclure la paix, à quelque prix que ce soit, et, pour mieux y parvenir, elle a recours à Michel de la Huguerie qui obtient tout ce que le duc d'Alençon réclame, et celui-ci s'en montre si satisfait qu'il estime les services de la Huguerie à cent mille livres de rente et qu'il veut le faire intendant-général de ses biens ⁵.

¹ Bibl. de l'Institut, Mss. Godefroy, 95.

² Lettre du seigneur d'Yve, du 2 avril 1566 ; Rapport du 12 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

³ Lettre de Languet, du 31 mai 1576.

⁴ Lettre de Henri III, du 26 avril 1576 (coll. d'autogr. de M. de Montigny, p. 234) ; Lettres d'Alamanni, du 2 et du 6 mai 1576 ; Journal de Pierre de l'Estoile, p. 69 ; Davila.

⁵ Mém. de la Huguerie, t. I, p. 419.

Catherine de Médicis porte elle-même les articles du traité au duc d'Alençon pour qu'il les signe sous ses yeux : elle réunit tous les seigneurs huguenots dans un banquet ¹. Le duc d'Alençon, à son tour, invite à dîner Philippe Sidney, qui en ce moment (on ne sait pour quel motif) se trouve en France ². Au camp des reîtres, il y a d'autres réjouissances. Le duc Casimir offre un banquet au duc d'Alençon ; au dessert il saisit une grande coupe de vin qu'il vide en son honneur, en disant qu'il est joyeux d'avoir pu l'aider à faire un si bon appointment, que si l'on a besoin de lui il sera toujours prêt à rentrer en France, mais que pour le moment il ira assister le prince d'Orange. Le duc d'Alençon veut faire raison, la coupe à la main, au prince allemand ; mais il en est malade pendant trois jours ³.

Le traité que Catherine de Médicis s'était vue réduite à accepter, comprenait un grand nombre d'articles. Plusieurs étaient secrets, mais ils furent presque aussitôt connus.

Une amnistie générale était proclamée.

Le libre exercice du culte réformé était autorisé. Ceux qui le professaient, étaient déclarés admissibles à tous les emplois. Des chambres mi-parties devaient être établies dans les parlements du royaume.

De nouvelles places de sûreté étaient accordées aux Huguenots dans toutes les provinces ; et ils pouvaient reconstruire leurs forteresses qui avaient été démantelées.

Les États Généraux seraient convoqués dans un terme de six mois.

¹ Lettre d'Alamanni, du 23 avril 1576.

² Lettre de Languet, du 28 mai 1576.

³ Rapport du 26 mai 1576 (Arch. de Bruxelles)

Le roi déclarait qu'il tenait le duc d'Alençon pour son bon frère, et le roi de Navarre, le prince de Condé, le comte palatin et son fils pour ses très-chers et amés cousins. Il affirmait n'avoir eu aucune part dans les désordres et excès advenus le 24 août 1572 à son très-grand regret et déplaisir, annulant toutes les sentences prononcées aussi bien contre Coligny, Briquemaut, Cavaignes et Montgoméry que contre La Mole et Coconnas, et il reconnaissait comme faits pour son service les anciens traités du vidame de Chartres avec les Anglais et les armements de l'électeur Palatin et de Jean-Casimir son fils, qui n'avaient jamais rien entrepris que pour la défense de sa couronne.

Les avantages accordés aux chefs des Huguenots étaient encore bien plus considérables que les concessions accordées à leur parti. La part du lion était faite au duc d'Alençon. Le roi « désirant faire cognoistre à un chascun et laisser « mémoire à la postérité de sa très-grande et singulière « affection et ayant esgard qu'il luy est demeuré seul frère, « afin de luy donner moyen de parvenir à quelque grand et « heureux mariage et party digne de la maison de France « dont il est issu », déclarait disposer en sa faveur des trois plus riches provinces de France, le Berry, la Touraine et l'Anjou ; on lui assurait de plus une pension de cent mille écus d'or. « Son apanage était si grand, dit Étienne « Pasquier, qu'il absorboit une bonne partie de la France. « Il avait sa chambre des comptes à Tours, son échiquier « à Alençon, qui jugeait souverainement ; et encore ce « prince pourvoyait aux éveschés et abbayes de son apanage : toutes grandeurs conformes à celles du roy ¹. »

¹ Lettres d'Estienne Pasquier, p. 414.

« Le duc d'Alençon assisté des Huguenots et des Allemands, dit Tavannes dans son vif et éloquent langage, « avoit meslé le bien public, liberté et apennage tout « ensemble ¹. »

Deux femmes s'étaient vainement opposées à ces actes de la générosité royale, en alléguant que les duchés de Berry et de Touraine leur avaient été assignés comme douaire ; la première était la reine Élisabeth, veuve de Charles IX ; la seconde, Marie Stuart ².

✓ Le roi de Navarre et le prince de Condé étaient réintégrés dans tous les honneurs dont ils jouissaient avant 1572 ³. Non-seulement Condé était confirmé dans son gouvernement de la Picardie, mais la ville de Péronne lui était aussi donnée comme place de sûreté : il avait d'abord réclamé celle d'Abbeville ou celle de Boulogne, qu'il eût peut-être remises aux Anglais ⁴.

✓ Le roi garantissait à son cher et bien aimé cousin le prince d'Orange la restitution de sa principauté d'Orange, ainsi que de tous les biens qu'il possédait en France.

Les chefs huguenots, d'un rang inférieur, ne furent pas oubliés. La Noue et Beauvoir-la-Nocle reçurent une compagnie d'ordonnance ; on donna à Turenne le gouvernement

¹ Mém. de Tavannes.

² Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 4502.

³ Les choses sont bien changées, écrit Dale, depuis que Monsieur et le roi de Navarre étaient chaque jour menacés à Lyon d'être jetés en prison. Puisqu'un si grand changement s'est fait en si peu de temps, on peut espérer plus encore dans un avenir prochain. Lettre de Dale, du 11 mai 1576. Record Office. — Beaucoup de Huguenots regrettaient toutefois de n'avoir pu entrer à Paris pour y venger la Saint-Barthélemi.

⁴ Lettres de Randolph, du 27 avril 1576. Record Office.

de la Touraine, à Thoré celui d'Alençon, à Méru celui de Chinon ¹.

Quelle sera la part des princes allemands qui ont loué leurs sujets, de la reine d'Angleterre qui a avancé l'argent pour payer l'*anritgelt* ?

On accorde au comte Palatin la principauté de Château-Thierry ² et une pension de quatorze mille écus d'or, et de plus sept cent mille écus d'or pour payer les reîtres qu'il a enrôlés.

La reine d'Angleterre, qui espère profiter des discordes intérieures de la France, ne reçoit rien ³. Lorsqu'elle apprend que la paix a été conclue par le duc d'Alençon qui la flatte en termes si humbles et acceptée par les princes allemands qu'elle a soudoyés, la fureur d'Élisabeth éclate ; elle l'exprime en termes violents dans une lettre adressée au roi de Navarre, le seul qui, selon le comte de Sussex, mérite son estime. Elle ne cache ni les sentiments, ni les émotions qu'elle éprouve. Rien ne consume plus la vie que la mélancolie ; rien ne trouble plus le repos que la colère. La retraite des Allemands la tue ; ils en recevront sans doute l'honneur dont ils sont dignes, mais elle ne confond pas avec eux l'innocent qui ne doit point pâtir des fautes

¹ Mézeray, t. III, p. 399.

² Selon le docteur Dale, la principauté de Château-Thierry était un don du duc d'Alençon au duc Casimir ; on en évaluait le revenu à vingt mille francs.

³ Randolph s'en plaint amèrement, et sa phrase, quelque peu cynique, trahit du moins un sentiment réel et sincère. « Je ne puis, écrit-il, qu'em-
« prunter le vers de Térence : *Doleo dolum tanquam ereptum nobis e*
« *faucibus*. C'est un bon morceau qu'on nous a tiré de la bouche. » Lettre de Randolph, du 27 avril 1576. Record Office.

d'autrui. Quant à elle, elle marchera d'un pied ferme, dùt-elle rester seule. Puis elle engageait Henri de Navarre à se garder des offres cauteleuses qu'on pourrait lui adresser ; elle espérait qu'il n'abandonnerait pas ses amis pour se placer sous le joug de ses ennemis. Comment pourrait-on donner le nom de paix à ce qui sera une cause de mort et de ruine ? Elle fait appel à son honneur, à sa sagesse, à sa piété ; et, s'il sait se garder de mauvais conseils, elle lui promet une meilleure fortune, s'associant dès ce moment à toutes ses douleurs dont elle souffre autant que lui-même ¹.

Telle fut cette paix, proclamée sous la forme d'un édit perpétuel et irrévocable, qu'on appela la Paix de Monsieur parce que le duc d'Alençon y occupe la plus grande place ². Les intérêts de ses amours étaient peut-être compromis aux bords de la Tamise ; mais son ambition espérait trouver de larges compensations dans ces campagnes des Pays-Bas sans cesse ouvertes à toutes les convoitises.

¹ Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29.

² Mém. de Nevers, t. I, pp. 117 et 574 ; De Thou, t. VII, p. 416.

PIÈGES JUSTIFICATIVES.

I.

Lettres d'Élisabeth à Catherine de Médicis et à Charles IX.

(mars 1573 ? — p. 129)

Madame, je me veois à la fin de mes comptes, je me lamente de ce que j'en prévois ; mais je me sens en extase, quand je considère que vous avez si longues années mesné les affaires de France et au milieu d'une paix si bien fondée, que par vous ung tel discord se face. Mon Dieu, madame, pourquoy vous laissez-vous conduire selon le bon plaisir de ceux qui recherchent, plusieurs années y a, vostre déprivation de tout crédict et auctorité ? Pouvez-vous présenter tel masque spagnolisé de la religion, qui dissipera toute la France, si Dieu et vos amis n'y mettent la main ? Quelle espérance puis-je establir en mon âme, le roy ouvertement se monstrant à ses despens tout guydé par telles gens qui ne sont tant à luy que à quelques aultres, de qui ils ne faillent en recevoir guerdon ? Mais puis-je assurer que leur personne ne permette que le roy néglige telle amitié que la mienne sous leur spirituelle dévotion ? Bien j'estois en fort bons termes de conjoindre ma fortune avecq celle du roy et pour faire semblable soing de luy que de moy-mesmes ; mais, si le roy par sa nonchallance ruynera son bien, je vous promects que en cest endroiet il yra sans ma compagnie. Je ne me mettray jamais à la miséricorde de mes ennemis ; s'ils gouvernent la France, je me garderay de si mauvais voisins. Je prie Dieu vous donner la grâce d'oster le masque de tels insensés et de conseiller au roy de veoir en plain jour.

Pour faire fin, je prie Dieu, Madame, aïez pour recommandé Monsieur de La Mauvissière.

Vostre sœur et cousine

ÉLISABETH.

Monsieur mon frère, je n'eusse volontairement commis si grand erreur à vous facher de mes lettres pour le peu de crédiect que leur donnez et moins de bons succès qui en sont réussis, si le retour de monsieur de Mauvissière vostre ancien ambassadeur ne m'y conviast pour ne luy permettre son passage sans tesmongner les bons et diligens services qu'il a usé en vostre endroit, estant fort marrye qu'il ne cueille vendange de ses bons labours, ains qu'il ne gardast tel salaire qu'il receut auparavant sa charge. Je vous prie qu'il soit interrogé particulièrement s'il a onques trouvé plus d'affection en effects, sans rien pallier, que celle que je vous ay toujours portée, et si en sa conscience il m'a trouvé ung soin de vostre honneur et conservation, voire s'il a jamais veu regret plus grand que m'apréhendoit de penser nouvelles de remuemens et si indignes faicts et, qui pis est, que vous donnastes chemyn à telles gens aux despens de la dignité royalle qui ne permet jamais la contraincte. Pleust à Dieu qu'il vous souvint comme j'estois en termes d'entrejoindre nos fortunes et de faire des deux une ; mais à cette heure qui en croiray-je que tels vous gouvernent par leurs actions ? Il fault qu'elles soient grandes selon leur bon plaisir qui ne peult estre que très-bon en mon endroit, m'aïans attenté voire à la vie, mesmes que je leur cusse bien faict ressentir premier qu'à ceste heure si quelque considération de vous-mesmes ne le m'eust empesché. Pour conclure, je vous seray très-assurée s'il vous plaist conserver vostre royaume en vos mains, ne donnant la bride ès mains de tels qui vous ruynent. Je vous jure mon Dieu. si vous ne respectez la bonne paix non palliée, ne faulsement baptisée comme vos pires subjects font accroire, je me douteray de faulse mesure et n'attendray la belle grâce que tels gens me feront. Voilà tout ce que je vous puis dire, sinon que ne trouverez en l'autre compagnie une telle fidélité, ne sincérité que celle qui a tousjours résidé en mon âme en vostre endroit, priant le Créateur vous ouvrir les yeulx à pouvoir veoir clair, vous donnant plusieurs années de bonne vie et longue.

Je vous prie d'escouter de favorable oreille ce que j'ai pressé ce gentilhomme vous impartir et en tenir bonne considération.

Vostre bien affectionnée bonne sœur et cousine,

ÉLISABETH

(Bibl. Nat. de Paris, mss. Dupuy, n° 33).

II.

Lettre de Charles IX au duc d'Anjou.

(3 avril 1575 — p. 225).

Mon frère, Estant retourné le sr de Fregouze du lieu où je l'avois dépesché, auquel il a apris plusieurs choses de grande importance, j'ay esté d'advís qu'il vous allast trouver et vous en feist le discours tel qu'il me l'a fait et que vous le verrez par ce qu'il en a mis par escript affin que vous en communicquez avec le conte de Retz : ce que je vous prie de faire. Et en ce faisant vous regarderez s'il ne sera point bien à propos (pour le regard de ce que le conte Ludovic monstre désirer d'estre assisté de moy ès affaires des Pays-Bas et de luy fere congnoistre et au prince d'Orenge son frère par effect la bonne volonté que le dict sr de Fregouze leur a fait entendre que je leur porte) d'adviser à tenir quelque moyen pour ne les alienner du tout de moy, mais plustost les conserver tousjours en quelque bonne dévotion, affin que (s'accomodant les affaires des Pays-Bas et s'accordant eulx avec le roy d'Espagne, comme je ne doute point qu'ils ne le facent et que les choses n'en soient jà si avant que l'on les doibt tenir quasi pour faites et estimer estre malaysé de les en divertir) ils n'essayent de me nuyre en portant quelque faveur et secours à mes subjects rebelles. Pour cela je n'entends pas entrer en aucune despence, soit pour leur prester secours de gens ou d'argent ou pour autrement offenser en cela le roy catholique, dont je feusse pour attirer sur moy une guerre laquelle (quant bien Dieu m'auroit fait la grâce d'avoir mis une bonne fin aux troubles de mon royaume) je ne suis pas en estat de pouvoir supporter en façon du monde, mais seulement de fere en sorte que je les aye pour amys affin d'estre asseuré de ne recevoir dommaige par leur moyen et de me pouvoir servir de leur bonne volonté par cy-après, selon les occasions qui s'en pourront offrir. Vous priant, mon frère, de me donner vostre advis sur ce que dessus, après que vous en aurez communiqué avec ledict conte de Retz, qui est tout ce que j'ay à vous dire, si ce n'est une chose que a rapportée ledict Fregouze qu'il est sorty ung ministre de la Rochelle qui a passé au travers du camp pour aller dire de leurs nouvelles au dict conte Ludovic, affin que vous y faites ung peu prendre garde.

Esript à Fontainebleau le III^e jour d'avril 1575.

(Bibl. Imp. de St Péterbourg, *Lettres de Charles IX*, t. II, n^o 47).

III.

Lettre d'Élisabeth au roi de Navarre.

(mai 1576 — p. 633).

Quant il me souvient, mon très-cher frère, que rien consume la vie plus que la mélancolie, ni qui nuict au repos plus que la cholère, je vous promets que les rétrogrades d'Allemagne et la tardiffe résolution de ces tardifs me donnent quasi la mort, vous supliant croire que je n'estime si peu la cause, ni la prospérité vostre que de ma part quelque chose a manqué ou fault, si Dieu plaist ; et pour ce dignement ils en doivent recevoir le loier qui en sont dignes, et non l'innocent pour pâtir pour les péchés d'autrui, quant ce gentilhomme vous diray le tout comme c'est, et jure à Dieu que, comme je me suis conduite du commencement, je me promets tant de mes mérites qu'ils ne recevront tort pour leur guerdon. Si quelque religieux qu'il soit vous voudray plus favoriser, je l'honoreray et n'auray envie à sa gloire ; mais, si je me promène sus pied ferme et marche seule, j'attends en recevoir plus que tels qui ne vous furent jamais fidels et me doute qu'ils n'i demeurent tousjours constans en mesme volonté, desquels Dieu vous garde, quelque bonne mine ou cauteleuse offerte qu'on vous face, *fistula dulce canit*, etc. Que jà Dieu ne plaise que quelque démon vous counceillast d'abandonner vos assurés pour vous tenir sous le joug de vos ennemis et baptizer à faulse nom cele paix qui vous sera vraye trombe de ruine et, comme entre ci vous parlez, il n'y a faulte de zizanie : aussi je suis en doute nullement qu'entre si grand nombre de serviteurs il se trouveront quelque mauvaise estouffe qui, j'espère, n'auront force de vous détourner de vostre meilleure fortune. Ce prince se tient en fort mauvais terme, qui est à bon droiet injurié par bon advis, et de un tel peu de gens prendra regret de leur malheur ; mais je m'assure trop de vostre piété, honneur et sagesse pour vous mettre en ce raneq-là. Je croy que vous-mesme n'en seriez plus dolant que moy de qui vous vous povés fier comme de la créature de qui pouvés faire le plus d'estat, comme Dieu scait à qui je prie vous garder de tout mauvais counceil.

Vostre très-assurée et très-fidelle sœur et cousine,

ELIZABETH.

(Bibl. Nat. de Paris, Cinq cents Colbert, n° 29, fol. 290).

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE.

- CHAPITRE I^{er}. LA FRANCE APRÈS LA SAINT-BARTHÉLEMY (25 août 1572 — 3 novembre 1572). — Soumission des princes de Navarre et de Condé. — Les relations officielles. — Sentence prononcée contre Coligny. — Procès de Briquemaut et de Cavaignes 3
- CHAPITRE II. LES PAYS-BAS. — ARMEMENTS DU DUC D'ALBE. (mai 1572 — août 1572). — Les mesures de rigueur cessent aux Pays-Bas. — Arrivée du duc de Medina-Celi. — Armements du duc d'Albe. — Insurrection de la Hollande. 27
- CHAPITRE III. LES ANGLAIS EN ZÉLANDE (mai 1572 — août 1572). — Les Anglais en Zélande. — Leurs projets sur la Flandre. — Expédition vers le Hainaut. — Retraite des Anglais. 42
- CHAPITRE IV. CAMPAGNE DU PRINCE D'ORANGE (juin — octobre 1572). — Préparatifs du prince d'Orange — Prise de Ruremonde. — Le camp d'Hellenrade. — Passage de la Meuse. — Mouvements à Malines, à Termonde et à Audenarde. — Le duc d'Albe assiège Mons. — Campagne du prince d'Orange en Hainaut. — La camisade d'Harmignies. — Capitulation de Mons. — Retraite du prince d'Orange 58
- CHAPITRE. V. LES REPRÉSAILLES DU DUC D'ALBE (octobre — décembre 1572). — Sac de Malines. — Sac de Zutphen et de Naarden. — Progrès du mécontentement. — Plaintes des évêques et de l'université de Louvain. 86

- CHAPITRE VI. LA FRANCE. — LES DEUX COURONNES (septembre — octobre 1572). — Horoscope de l'astrologue Ruggieri. — La couronne de Pologne. — La couronne d'Angleterre. 94
- CHAPITRE VII. LA MISSION DE MAISONFLEUR. — Le duc d'Alençon. — Ses conférences avec Walsingham. — Mission de Maisonfleur. — Négociations secrètes. — Colère d'Élisabeth. — Vains efforts de Maisonfleur 107
- CHAPITRE VIII. LE SIÈGE DE LA ROCHELLE (novembre 1572 — avril 1573). — Résistance de la Rochelle. — Le duc d'Anjou devant la Rochelle. — Expédition de Montgomery. — Le complot du duc d'Alençon 136
- CHAPITRE IX. LES PAYS BAS. — LA CONVENTION DE NIMÈGUE (janvier — juillet 1573). — Méfiance du duc d'Albe à l'égard de la France. — Il veut traiter avec l'Angleterre. — Refroidissement entre Élisabeth et les Gueux. — Négociation du duc d'Albe avec Élisabeth. — Convention de Nimègue. — Nouveaux symptômes d'hostilité . . . 154
- CHAPITRE X. LE PRINCE D'ORANGE EN HOLLANDE (11 décembre 1572 — juillet 1573). — Le prince d'Orange en Hollande. — Les consistoires calvinistes. — Siège de Harlem . . 174
- CHAPITRE XI. PROPOSITIONS SECRÈTES DU PRINCE D'ORANGE (janvier — juillet 1573). — Propositions du prince d'Orange. — Suite des négociations. — Les sicaires 194
- CHAPITRE XII. LA FOIRE DE FRANCFORT (mars — mai 1573). — La foire de Francfort. — Les marchands. — Le marché de France. — Le marché de Pologne. — Le marché des Pays-Bas. — Conclusion 211
- CHAPITRE XIII. L'ÉLECTION DE POLOGNE (24 mai — 14 septembre 1573). — Levée du siège de la Rochelle. — Entrée du roi de Pologne à Paris 232

- CHAPITRE XIV. LA CANDIDATURE D'ANGLETERRE (avril 1573 — février 1574). — Nouvelles négociations pour le mariage du duc d'Alençon avec Élisabeth. — Le maréchal de Retz en Angleterre. — Thomas Randolph en France . . . 238
- CHAPITRE XV. LES PAYS-BAS JUSQU'AU DÉPART DU DUC D'ALBE (12 juillet — 18 décembre 1573). — Déclin de la puissance du duc d'Albe. — Projet de nommer un archiduc gouverneur des Pays-Bas. — Revers du duc d'Albe. — Le prince d'Orange calviniste. — Départ du duc d'Albe . . . 250
- CHAPITRE XVI. MISSION DU SEIGNEUR DE LUMBRES A PARIS (mai — novembre 1573). — Instructions du prince d'Orange au seigneur de Lumbres. — Assurances secrètes données par Charles IX. — Suite des négociations 263
- CHAPITRE XVII. LE VOYAGE DE BLAMONT (août — décembre 1573). — La ligne huguenote du *Bien Public*. — Projet de Catherine d'envoyer le roi de Pologne aux Pays-Bas. — Charles IX malade à Vitry. — L'entrevue de Blamont 280
- CHAPITRE XVIII. LE COMLOT DU MARDI-GRAS (janvier — mars 1573). — Prétentions du duc d'Alençon. — Négociations avec Élisabeth. — Armements des Huguenots dans les provinces du midi. — Le complot du mardi gras à Saint-Germain. — La réconciliation 293
- CHAPITRE XIX. LE COMLOT DU JEUDI-SAINT (mars et avril 1574). — Mouvements des Huguenots. — Mesures de rigueur prises par Charles IX. — Complot du jeudi saint. — Procès de la Mole et de Coconas. — Médiation d'Élisabeth en faveur du duc d'Alençon. — Supplice de la Mole et de Coconas. — Nouveaux complots du duc d'Alençon. 308
- CHAPITRE XX. MORT DE CHARLES IX (mai 1574). — Aggravation de la maladie de Charles IX. — Sa mort 337

QUATRIÈME PARTIE.

- CHAPITRE I^{er}. LA FRANCE. — RÉGENCE DE CATHÉRINE DE MÉDICIS (30 mai — 8 août 1574). — Situation de la France. — Catherine de Médicis régente. — Supplice de Montgoméry. — Intrigues des Huguenots avec les Anglais et les Allemands. — Départ de la reine-mère pour Lyon . . . 345
- CHAPITRE II. LES PAYS-BAS. — LE GOUVERNEMENT DE REQUESENS (novembre 1573 — juillet 1574). — Situation des affaires des Pays-Bas. — Le gouvernement de Requesens. — Le gouvernement du prince d'Orange. — Négociations des Gueux en France et en Angleterre 360
- CHAPITRE III. LA NÉGOCIATION DE MARNIX (novembre 1573 — octobre 1574). — Tentatives pour la pacification des Pays-Bas. — Négociation de Marnix 387
- CHAPITRE IV. LE COMBAT DE MOOKERHEYDE (novembre 1573 — novembre 1574). Suite des hostilités. — Prise de Middelbourg. — Expédition de Louis de Nassau. — Combat de Mookerheyde. — Siège de Leyde 408
- CHAPITRE V. LES MUTINÉS (avril 1574 — décembre 1574). — Influence de Roda. — Les *Mutinés*. — Résistance des États. 419
- CHAPITRE VI. LA FRANCE. — AVÈNEMENT DE HENRI III. — Henri III à Lyon. — Le duc d'Alençon et Madame de Sauve. — Henri III en Provence 430
- CHAPITRE VII. INTRIGUES DE CONDÉ (juillet 1574 — janvier 1575). — Négociations. — Armements. — Absence de résultats. 443
- CHAPITRE VIII. LE SACRE DE HENRI III (24 janvier — 20 février 1575). — Départ de Lyon. — Révélation de Fervaques. — Le sacre et le mariage 453

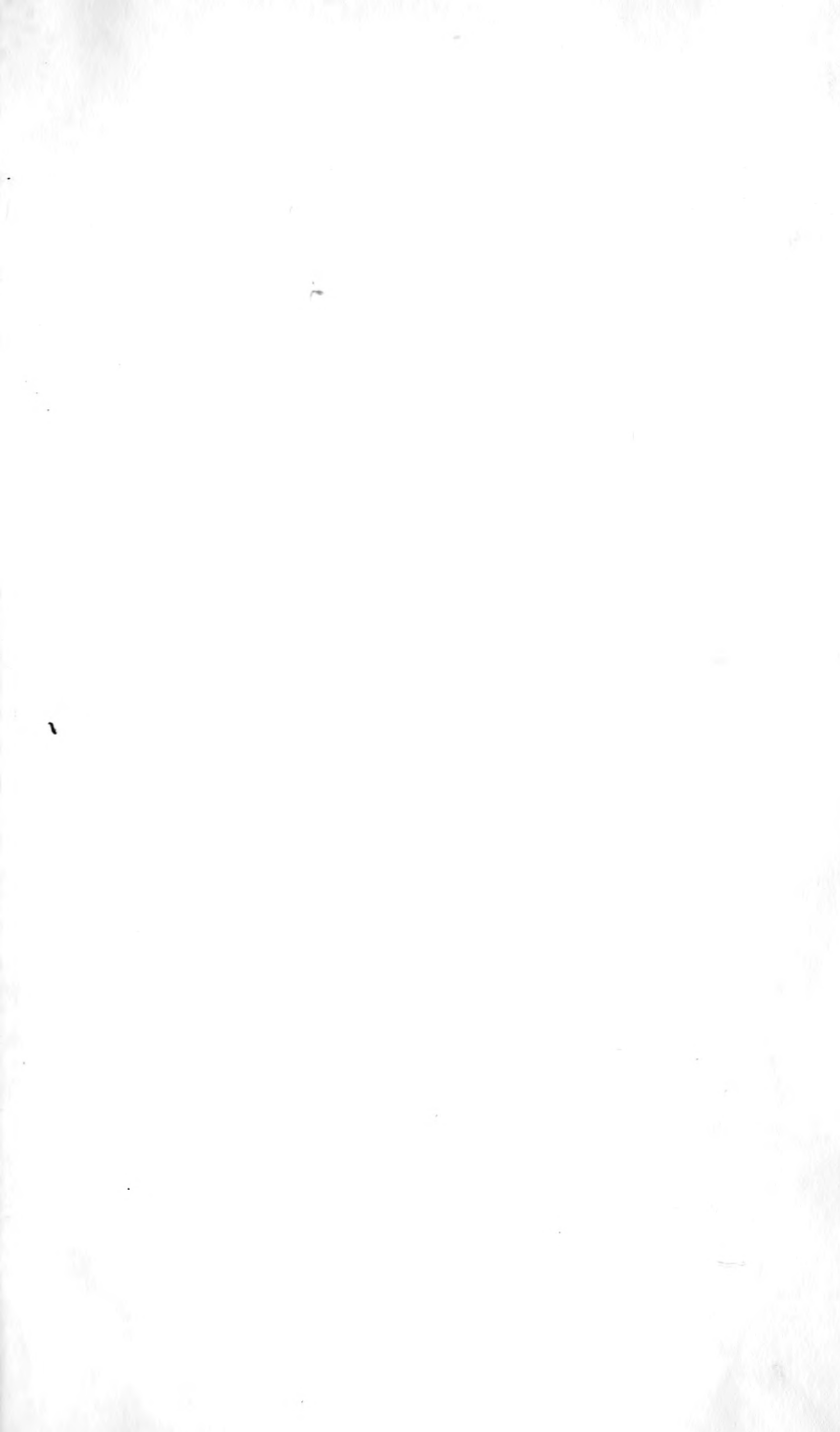
- CHAPITRE IX. LES PAYS-BAS. — LES CONFÉRENCES DE BREDA (septembre 1574 — juillet 1575). — Nouvelles négociations. — Avis du Conseil d'État. — Conférences de Breda. — Rupture des négociations 459
- CHAPITRE X. LES BOURREAUX DE LA NOORD-HOLLANDE (août 1575 — février 1576). — Attaque des Espagnols. — Les catholiques de la Noord-Hollande. — Les bourreaux calvinistes 477
- CHAPITRE XI. LA FRANCE. — REVENDICATIONS DES HUGUENOTS. (février — juin 1575). — Embarras du nouveau roi. — Revendications des Huguenots. — Le cercueil du maréchal de Damville 486
- CHAPITRE XII. L'ALLIANCE DE HENRI III ET DU TACITURNE (mai 1574 — août 1575). — Relations secrètes. — Marnix et Junius. — Armements en France 495
- CHAPITRE XIII. LES PAYS-BAS. — L'ALLIANCE D'ÉLISABETH ET DE PHILIPPE II (novembre 1574 — novembre 1575). — Accord entre Élisabeth et Requesens. — Complot des puritains. — Mission de Cobham 509
- CHAPITRE XIV. LE TACITURNE CHEF-SOUVERAIN (janvier — octobre 1575). — Pouvoirs conférés au prince d'Orange. — Son mariage avec Charlotte de Bourbon. — Confirmation de son autorité. — Les États de Hollande l'autorisent à traiter avec un prince étranger 520
- CHAPITRE XV. LA FRANCE. — LES COMPLOTS DU DUC D'ALENÇON (février — septembre 1575). — Projets formés en faveur du duc d'Alençon. — Les complots. — Armements de Condé 530
- CHAPITRE XVI. LA FUITE DU DUC D'ALENÇON (15 septembre — 21 novembre 1575). — Fuite du duc d'Alençon. — Le duc d'Alençon à Dreux. — Armements de Henri III. — Négoc-

ciations de Catherine de Médicis. — La balafre du duc de Guise. — Conférences de Châtellerault. — La trêve de Champigny	539
CHAPITRE XVII. LES PAYS-BAS. — LES AMBASSADES ANGLAISES EN HOLLANDE (juin — novembre 1575). — Irritation d'Élisabeth contre le prince d'Orange. — Mission de Daniel Rogers. — Mouvement en Hollande contre le prince d'Orange. — Deux ambassades d'Élisabeth	571
CHAPITRE XVIII. L'AMBASSADE HOLLANDAISE A LONDRES (novembre 1575 — mars 1576). — L'ambassade hollandaise à Londres. — Mission de Champagny. — Relations secrètes de Marnix avec Champagny. — Nouveaux griefs d'Élisabeth. — Départ de l'ambassade hollandaise. — Mort de Requesens	590
CHAPITRE XIX. LA FRANCE. — LA PAIX DE MONSIEUR (21 novembre 1575 — 6 mars 1576). — L'entente avec le duc d'Alençon. — Invasion de Condé. — La coupe empoisonnée. — Fuite du roi de Navarre. — Le duc d'Alençon reprend les armes. — La paix de Monsieur.	611
PIÈCES JUSTIFICATIVES. I. Lettres d'Élisabeth à Catherine de Médicis et à Charles IX (mars 1573 ? — p. 129) . . .	635
II. Lettre de Charles IX au duc d'Anjou (3 avril 1573. — p. 223)	637
III. Lettre d'Élisabeth au roi de Navarre (mai 1576—p.633).	638



*fin 9/10
11/12*

9







DH187.5 .K38 v.3
Les Huguenots et les Gueux. Etude

Princeton Theological Seminary-Speer Library



1 1012 00048 8652